

Bibliothèque numérique

medic @

**Bulletin de la Société française
d'histoire de la médecine**

*1921, n° 15. - Paris : Chez le secrétaire général,
1921.*

Cote : Fonds de la SFHM, 1921, n° 15



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?bsfhmx1921x15>

Tome XV, N^{os} 1 et 2.

Janvier-Février 1921.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE



PARIS
Chez le Secrétaire général
3, Avenue Victoria (IV^e)
1921



S O M M A I R E

	Pages
<i>Chronique de la Société</i>	3
P ^r JEANSELME. — <i>Quels étaient les principes d'hygiène et les remèdes en usage parmi les populations agricoles de l'antiquité, d'après les Géoponiques</i>	7
D ^r HENRI LECLERC. — <i>Histoire du lierre</i>	17
D ^r TORKOMIAN. — <i>Les Arméniennes dans l'histoire de la médecine jusqu'au XIII^e siècle</i>	38
D ^r TIFFENEAU. — <i>La correspondance de Gerhardt</i>	45
<i>Documents</i>	52
<i>Bibliographie</i>	54

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres honoraires, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs.

Est membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins trois cent cinquante francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins six cents francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société; de payer une cotisation annuelle de 20 francs.

La Société tient ses séances *le premier samedi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1^{er} Janvier 1921



PARIS

—
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, 3, Avenue Victoria

—
1921

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1^{er} Janvier 1921

- Bibliothèque de l'Université, ALGER.
- Bibliothèque Universitaire et Régionale de Strasbourg (représentée par M. le Dr Wickersheimer), *membre perpétuel*.
- The John Crerar library, CHICAGO, III.
- Bibliothèque de l'Université de COPENHAGUE (Danemark), *membre perpétuel*.
- Ecole et Dispensaire Dentaires de Paris, 45, rue de La Tour-d'Auvergne (5^e) (représentée par M. Blatter, directeur adjoint).
- Bibliothèque de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6^e) (1).
- Bibliothèque de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine (6^e).
- Société médicale du IV^e arrondissement, représentée par le Dr E. Vermorel, 16, rue de Rivoli (4^e).
- Laboratoire Lumière, 9, Cours de la Liberté, Lyon (représenté par M. Sestier).
- Union des Médecins arméniens (représentée par le Dr Zarfdjian, 10, rue Chichly, Péra, Constantinople).
- Library of the College of physicians, 22nd street above Chestnut, PHILADELPHIE.
- K. K. Universitäts-Bibliothek, PRAGUE (adresse : J. G. Calve, libraire, Malé nám, 12, PRAGUE, I.)
- Svenska läkaresällskapet medicinhistoriska sektion, STOCKHOLM (adresse : Brockhaus, libraire, 17, rue Bonaparte, Paris).
- K. K. Universitäts-Bibliothek, VIENNE (adresse : Gerold, libraire, Stefansplatz, 8, VIENNE, I.)
- Janus, Archives Internationales pour l'Histoire de la Médecine (représenté par le Dr A. W. Nieuwenhuis, 44, Jan van Goyenkade, Leyde).
- The Welcome Historical Medical Museum, 54th Wigmore st., Londres (représenté par le Dr Thompson).
- ACHARD (Dr C.), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 37, rue Galilée (16^e).
- ALBINANA (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, C. Principe de Vergara, 35, Madrid.
- ALBAREL (Dr P.), 21, boulevard Gambetta, Narbonne.

(1) Quand le nom de la ville n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.

- ANDERSEN (D^r Birgèr), Arbinsgate, 1, Kristiania.
- ARNOZAN (D^r X.), Professeur à la Faculté de Médecine, Pavé des Chartrons, 27 *bis*, Bordeaux.
- AVALON (Jean), 15, rue Froidevaux (14^e).
- BALDENWECK (D^r), ancien Interne des hôpitaux, 83, rue de Courcelles (8^e).
- BARBÉ (D^r), Médecin aliéniste des hôpitaux, 11, rue de Luynes (7^e).
- BARBILLION (D^r), ancien Interne des hôpitaux, 24, avenue de l'Observatoire (11^e).
- BAUDOT (A.), Docteur en pharmacie, 4, rue du Colonel-Marchand, Dijon.
- BAUDRY, Docteur en pharmacie, 88, boulevard Malesherbes (8^e).
- BAUMGARTNER (D^r A.), Chirurgien des hôpitaux, 12, cité Vaneau (7^e).
- BAUDOIN (D^r A.), Médecin des hôpitaux, 5, rue Stanislas (6^e).
- BEAUDOIN (D^r Frédéric), rue du Château, Alençon (Orne).
- BEAUPIN, Bibliothécaire à l'Université de Lille, 75 *bis*, rue Mongé (5^e).
- BEAUVOIS (D^r), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.
- BELOHLAVEK (D^r Charles), 1, Ostrovni, Prague II, Tchéco-Slovaquie.
- BELUZE (D^r Eugène), 54, rue des Francs-Bourgeois (3^e).
- BERCHON (D^r), Saint-Brieuc.
- BERGOUNIOUX (D^r), ancien Médecin principal de l'armée, Belfort, par Lalbenque (Lot).
- BÉRILLON (D^r), Médecin-Inspecteur des asiles d'aliénés, 4, rue de Castellane (8^e).
- BILANCIONI (D^r Guglielmo), Professeur à l'Université, 5, Piazza Esquilino, Rome.
- BILLON (D^r), 19, rue Miromesnil (8^e).
- BIOT (D^r René), ancien chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 4, rue Alphonse-Fochier, Lyon.
- BLIND (D^r Edmond), 4, faubourg de Pierres, Strasbourg.
- BOINET (D^r), Professeur à l'École de Médecine, 4, rue Edmond-Rostand, Marseille.
- BOISMOREAU (D^r), Ker Hellé, Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée).
- BONAPARTE (prince Roland), membre de l'Institut, 10, avenue d'Iéna.
- BONNAMOUR (D^r), 137, avenue de Saxe, Lyon.
- BORD (D^r Benjamin), ancien interne des hôpitaux, 69, rue de Rome (8^e).
- BOUDIN (D^r Paul), Docteur en droit, 186, rue de Vaugirard (15^e).
- BOUDON (D^r L.), chef de clinique à la Faculté de Médecine, 64, rue de Bellechasse (7^e).
- BOULANGÉ (Ch.), Éditeur, 14, rue de l'Ancienne-Comédie (6^e).
- BOULANGER-DAWSSE, pharmacien-chimiste, 4, rue Aubriot (4^e), *membre perpétuel*.
- BOURY (René), Ingén^r à l'Assistance publique, 17, rue Lafayette (9^e).
- BOUTINEAU, Membre de la Société archéologique, 73, rue de l'Alma, Tours.
- BRÆMER (D^r L.), Professeur à l'Université, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg.

- BRINDEAU (D^r A.), Médecin des hôpitaux, 71, rue de Grenelle (7^e).
 BRODIER (D^r), Conservateur du Musée de l'hôpital Saint-Louis, 16, rue de Bruxelles (9^e).
 BRISSEMORET (D^r), chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 22, rue Adolphe-Besson, à Chelles (S.-et-M.).
 BRUNOT (A.), 6, rue Henri-Martin (16^e).
 BUCHET (Charles), Directeur de la Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy (4^e).
 BUGIEL (D^r), 72, boulevard Saint-Marcel (13^e).
 BURNIER (D^r), Chef de clinique à l'hôpital Saint Louis, 5, rue Jules-Lefebvre (9^e).
 BUSQUET (D^r Hector), agrégé des Facultés, 11, rue Condorcet (9^e).
 CAILLET (D^r Frédéric), 1, quai du Mail, Amboise.
 CANTACUZÈNE (D^r), 22, avenue de l'Observatoire, Paris.
 CANY (D^r G.), rue du Château, à la Bourboule (Puy-de-Dôme).
 CARBONNELLI (D^r), Istituto nazionale medico-farmacologico, 73, Via Casilina, Rome.
 CARDENAL (D^r H. Grenier de), L'été, Argelès-Gazost, et l'hiver, cours Pasteur, 65, Bordeaux.
 CAVAILLÈS (D^r Roger), 4, square Labruyère (9^e).
 CÉLLIER (D^r), 121, rue de la Faisanderie (16^e).
 CHAPELAIN (D^r Robert), 18, rue Soufflot (5^e).
 CHAPLIN (D^r Arnold), York Gate, 3, Regents Park, Londres.
 CHASSEVANT (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Alger.
 CHAUFFARD (D^r), Professeur de clinique à l'hôpital Saint-Antoine, membre de l'Académie de Médecine, 11, rue de Bellechasse (6^e).
 CHAUMIER (D^r Edmond), Directeur de l'Institut vaccinal, 4, rue Corneille, Tours.
 CHAUMONT (D^r), 63, rue de Vaugirard (6^e).
 CHAÛYEAU (D^r Claude), 225, boulevard Saint-Germain (7^e).
 CHEVALLIER (Paul), Chef de clinique à la Faculté, 6, rue de la Nèvre (8^e).
 CHICOTOT (D^r), Radiologue des hôpitaux, 68, rue Blanche (9^e).
 COLIN (D^r Auguste), Médecin-major de 1^{re} classe en retraite, 2, rue d'Ulm (5^e).
 COLIN (D^r Gabriel), Professeur à l'Université, 36, avenue des Consuls, Alger.
 COPPEZ (D^r Henri), professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 21, avenue des Arts, Bruxelles.
 CORNILLOT (D^r), Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 39, rue Gazan (14^e).
 CORSINI (D^r Andrea), Professeur à l'Université, 5, Via dei Bardi, Florence.
 COULOMB (D^r Robert), 28, rue Vignon (8^e).
 COURBE (D^r André), 15 bis, rue Sainte-Opportune, Poitiers.
 COURTADE (D^r Antoine), ancien Interne des hôpitaux, 14, rue de Castellane (8^e).

- COVILLE (D^r René), Aiguillon (Lot-et-Garonne).
- CROOKSHANK (D^r F.-G.), Médecin de l'Hôpital français, secrétaire de la Section d'Histoire de la Médecine à la Société royale de Médecine, 41, Wimpole street, London, W 1.
- CROUZON (D^r Octave), Médecin des hôpitaux, 70 bis, av. d'Iéna (16^e).
- CUMSTON (Ch. Greene), Privat docent d'Histoire de la Médecine, 3, rue Bellot, Genève.
- CUSHING (D^r Harvey), Professeur à l'Ecole de Médecine de l'Université Harvard, Boston, Mass. (U. S.).
- DARDEL (D^r Jean) d'Aix-les-Bains, 15, boulevard Saint-Germain (5^e).
- DEKEYSER (D^r Léon), 9, rue des Sablons, Bruxelles.
- DÉLAUNAY (D^r Paul), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 36, rue Chanzy, Le Mans.
- DELBET (D^r Paul), ancien Chef de clinique de la Faculté de Médecine, 14, rue Roquépine (8^e).
- DE LINT (D^r J.-G.), Gorinchem (Hollande).
- DE LA ROCHE (Robert), licencié en droit, 87, boulevard St-Michel (5^e).
- DE METS (D^r), 92, avenue de France, Anvers.
- DESCHIENS, ex-Ingénieur chimiste des hôpitaux, 9, rue Paul-Baudry (8^e).
- DES CILLEULS (D^r Jean), Médecin-major à l'École d'application de cavalerie, licencié en droit, villa Belle-Vue, quai des Maronniers, Saumur.
- DESNOS (D^r), Médecin des hôpitaux, 59, rue La Boétie (8^e).
- DOCK (D^r George), Locust street, 1806, Saint-Louis, Miss. (U. S.).
- DORVEAUX (D^r Paul), Bibliothécaire en chef de la Faculté de Pharmacie, 58, avenue d'Orléans (14^e).
- DRIVON (D^r Jules), Médecin honoraire des hôpitaux, 284, avenue de Saxe, Lyon.
- DUBREUIL-CHAMBARDEL (D^r Louis), Directeur de l'École de Médecine, 3, rue Jeanne-d'Arc, Tours.
- DUPONT (D^r V.), Kaolak (Sénégal).
- DUPRÉ (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 17, rue Ballu (9^e).
- ENRIQUEZ (D^r Edouard), Médecin des hôpitaux, 127, boulevard Haussmann (8^e).
- FAREZ (D^r Paul), 3, rue La Boétie (8^e).
- FAY (D^r Marcel), ancien Interne des asiles de la Seine, 11 bis, rue de Thann (17^e).
- FAY (Maurice), Chirurgien-Dentiste, 17, rue de la Ville-l'Evêque (8^e).
- FÉLIX (Jean), 3, place Rouaix, Toulouse.
- FIALON (Henri), Pharmacien honoraire, 29, rue du Général-Noël, Rueil (Seine-et-Oise).
- FLANDRIN (D^r), Médecin accoucheur en chef de l'Hôpital, 11, place Grenette, Grenoble.
- FLETCHER, 5, Hillside Road Streatham Hill, London, S. W.
- FLORENCE (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, 68, chemin des Grandes-Terres, Lyon.

- FONAHN (Dr Adolf), Professeur agrégé à l'Université, Universitats Etnografiske Museum, Kristiania.
- FORGUE (Dr), Professeur de clinique chirurgicale, 18, boulevard du Jeu-de-Paume, Montpellier.
- FOSSEYRUX (Marcel), Docteur-ès-lettres, Chef de service à l'Assistance publique, 189, avenue du Maine (14°).
- FRAQUET (M.), Pharmacien, 350, faubourg Bainier, Orléans.
- GALLOT-LAVALLÉE (Dr), 4, avenue Léon-Bollée, Le Mans.
- GARIEL (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 6, rue Edouard-Detaille (17°).
- GARRISON (Dr Fielding H.), Rédacteur de l'*Index medicus*, 2532, Thirteenth street, N. W., Washington, D. C.
- GÉNÉVRIER (Dr J.), ancien Interne des hôpitaux, 8, rue du Pré-aux-Clercs (7°).
- GENIL-PERRIN (Dr G.), Médecin des Asiles d'aliénés, 99, avenue de la Bourdonnais (7°).
- GIACOSA (Dr Piero), Professeur à l'Université, 30, corso Raffaello, Turin.
- GIÉDROYC (Dr prince François), Maison^e E. Wende et C^e, 9, Krakoswskie-Cresduiescia, Varsovie.
- GILBERT, Professeur de Clinique à l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de Médecine, 27, rue de Rome (8°).
- GIORDANO (Dr Davide), membre de l'Associazione italiana di Storia critica delle scienze mediche e naturali, 1574, San Leonardo, Venise.
- GOLDSCHMIDT (Dr D.), 3, rue Anatole-de-la-Forge (17°).
- GORIS (Albert), Professeur agrégé à l'École supérieure de Pharmacie, Pharmacien des hôpitaux, 200, rue du Faubourg-Saint-Denis (9°).
- GOSSET (Dr), Chirurgien des hôpitaux, 8, avenue Emile-Deschanel (7°).
- GOULARD (Dr R.), Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- GRANGÉE (Dr F.-M.), villa Gilberte, Aix-les-Bains.
- GRASSET (Dr Hector), 78, rue du Renard, Rouen.
- GRIGAUT (Dr A.), Chef des travaux de chimie à la Faculté de Médecine, 11, rue des Feuillantines (5°).
- GRUNBERG (Dr Jacques), Médecin de la C^e du Métropolitain, 5, boulevard de Clichy (17°).
- GRÖN (Dr F.), Huitfeldtsgt., 9 B, Kristiania.
- GUELLIOT (Dr Octave), ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, 44, rue Notre-Dame-des-Champs (6°).
- GUIART (Dr), Professeur à la Faculté de Médecine, 58, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
- GUILLAIN (G.), Médecin des hôpitaux, 215 bis, boulevard Saint-Germain (7°).
- GUILLAUD (Dr G.-A.), Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, 77, avenue Gambetta, Saintes.
- GUILLOIN (Dr Paul), 69, boulevard Malesherbes (8°).

- GUIBAN (Dr André), 2, place Bel-Air, Lausanne.
 GUITTARD, Éditeur, 7, rue Ozanne, Toulouse.
 HAHN (Dr Lucien), Bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine (6°).
 HAMBURGER (Dr Ove), Lecteur d'Anatomie à l'École des Beaux-Arts, Nansensgade, 43, Copenhague.
 HAMONIC (Dr), ancien Interne des hôpitaux; 7 ter, rue Clausel (9°).
 HARTMANN (Dr Henri), Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 4, place Malesherbes (17°).
 HARVIER (Dr Paul), Médecin des hôpitaux, 235, boulevard Saint-Germain (7°).
 HELWEG (Dr Hjalmar), Médecin en chef de l'hôpital d'Oringe, Vordingborg, Danemark.
 HELWEG (Dr Johannes), Towegade, 25, Copenhague, C.
 HERSCHER (Dr M.-G.), Médecin des hôpitaux, 85, rue La Boétie (8°).
 HERVÉ (Dr Georges), Professeur à l'École d'Anthropologie, 6, rue de Liège (9°).
 HOLMGREN (Dr Israël), Directeur de l'hôpital royal des Séraphins, Handtverkarigaten, 2 B, Stockholm.
 HOUSSAY (Dr Fr.), Pontlevoy (Loir-et-Cher).
 HUE (Dr Fr.), Professeur à l'École de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 48, rue aux Ours, Rouen.
 HULT (Dr Olof), Nybrogatan, 43, Stockholm.
 JACOBS (Dr Henry Barton), Professeur à l'Université John Hopkins, 41, Mt. Vernon place W., Baltimore (U. S.).
 JEANSELME (Edouard), Professeur de Clinique à l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de Médecine, 5, quai Malaquais (6°).
 JOANIN (Dr), 99, boulevard Montmorency (16°).
 JOHANSSON (Dr J. W. S.), Vaernedamsvey, Copenhague.
 JOLY (Dr), Médecin consultant à Bagnoles-de-l'Orne, villa des Lotus, L'hiver, 39, boulevard Raspail (6°).
 JOUFFRAY (Dr Camille), 57, boulevard de Vaugirard (15°).
 JOVY (Ernest), Professeur au Collège, 40, rue de la Tour, Vitry-le-François.
 JUMENTIÉ (Dr J.-J.), ancien Chef de clinique à la Faculté, 141, avenue Victor-Hugo (16°).
 JUQUELIER (Dr), Directeur de l'Asile de Moisselles (Seine-et-Oise).
 KLEBS (Dr Arnold C.), Les Terrasses, Nyon (Suisse).
 KOUZIS (Dr Aristote), Directeur des *Archives de Médecine*, 5, rue Bucarest, Athènes.
 KROON (Dr J.-Émile), Stationsweg, à Leyde (Hollande).
 LACASSAGNE (Dr), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 1, place Raspail, Lyon.
 LAIGNEL-LAVASTINE (Dr M.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 12 bis, place de Laborde (8°).
 LAMS (Dr Honoré), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Bibliothécaire de la Société de Médecine, 292, chaussée de Courtrai, Gand.

- LAPERSONNE (DE), Professeur de Clinique à l'Hôtel-Dieu, 30, rue de Lisbonne (8°).
- LARDENNOIS (D^r G.), Chirurgien des hôpitaux, 34, r. de Chaillot (16°).
- LARRIERE (D^r), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), *membre perpétuel*.
- LATHAM (D^r Arthur), 38, Portland Place, London W1.
- LEGÈNE (D^r Paul), Chirurgien des hôpitaux, 51, boul. Raspail (6°).
- LECLAIR (Edmond), Pharmacien des hôpitaux, 35, rue de Puebla, Lille.
- LECLERC (D^r F.), Médecin de l'Hôtel-Dieu, 12, rue de la République, Lyon.
- LECLERC (D^r H.), 19, avenue de Ségur (7°).
- LEDOUX-LÉBARD (D^r R.), 22, rue Clément-Marot (8°).
- LE FRANÇOIS (Eugène), Éditeur, 9, rue Casimir-Delavigne (5°).
- LEGRAND (Amédé), Éditeur, 93, boulevard Saint-Germain (6°).
- LEJARS (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 96, rue de la Victoire (9°).
- LEMAIRE (D^r Jules), ancien Interne des hôpitaux, 62, rue de Monceau (8°).
- LEMAIRE (D^r L.), Chirurgien de l'Hôpital civil, 27, rue des Vieux-Remparts, Dunkerque.
- LENORMANT (D^r Charles), Chirurgien des hôpitaux, 1 bis, rue Buenos-Ayres (7°).
- LE PILEUR (D^r L.), ancien Médecin de Saint-Lazare, 14, rue de Fontenay, Sceaux.
- LERREBOULLET (D^r Pierre), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 193, boulevard Saint-Germain (7°).
- LERI (D^r André), ancien Interne des hôpitaux, 38, avenue Hoche (8°).
- LE ROY DES BARRES (D^r A.), Professeur à l'École de Médecine, Directeur de l'Hôpital du Protectorat, Hanoi (Tonkin).
- LE SAVOUREUX (D^r H.), château de la Vallée-aux-Loups, Chatenay (Seine).
- LETULLE (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 7, rue de Magdebourg (16°).
- LEVACHER (Italo), Treviso Veneto (Italie).
- LEVY (D^r Georges), 79, avenue Jean-Jaurès (15°).
- LÛTAUD (D^r A.), 42, avenue du Président-Wilson (16°).
- LUTAUD (D^r Paul), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 21, rue de Marignan (8°).
- MAAR (D^r V.), Professeur d'Histoire de la Médecine à l'Université, Store Kannikestræde, 13, Copenhague.
- MAC MURTRIE (D^r Douglas C.), Secrétaire de l'American Association for the conservation of vision, Metropolitan Tower, 298, New-York.
- MALLET (D^r), Chef de Clinique à la Faculté de Médecine, 24, rue Cambon (8°).
- MARGAUD (D^r), ancien chef de Clinique à la Faculté, 18, rue Jacques-Cœur, Montpellier.

- MASSON (Pierre), Éditeur, 120, boulevard Saint-Germain (6°).
- MAUCLAIRE (D^r), Chirurgien des Hôpitaux, 40, boul. Malesherbes (8°).
- M^{lle} MAZOT, Pharmacien, licenciée ès sciences, 4, rue Royer-Collard (5°).
- MEIGE (D^r Henry), 35, rue de Grenelle (7°).
- MÉNÉTRIÉRIER (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 59, boulevard Saint-Michel (5°).
- MERCIER (D^r Raoul), 41, boulevard Heurteloup, Tours.
- MICHAUX (D^r Jean), Médecin de l'Asile de Nanterre, 3, rue Eugène-Labiche (16°).
- MOLINÉRY (D^r Raymond), l'été à Barèges et l'hiver 30, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé (Seine).
- MOLLIÈRE (D^r), 25, quai de la Bibliothèque, Lyon.
- MONIZ BARRETO DE ARÁGAO (D^r Egas, Professeur à la Faculté de Médecine, S. Pedro, 36, Bahia (Brésil).
- MONRO (D^r T. K.), Regius Professor of Médecine, 12, Somerset Place, Glasgow, Scotland.
- MORAX (D^r V.), Ophthalmologiste des hôpitaux, 26, boulevard Raspail (6°).
- MORIN (D^r Antoine), 17, cours de Verdun, Lyon.
- MORISSET (D^r), Mayenne.
- MOULÉ (L.), Vétérinaire, 27, rue de la Tour, Vitry-le-François.
- MOUSSON-LANAUZE (D^r), 3 bis, place de la Tourelle, Saint-Mandé.
- MOUTIER (D^r François), ancien Interne des hôpitaux, 95, rue de Monceau (8°).
- NASS (D^r Lucien), 12, villa David, Vincennes.
- NETTER (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 104, boulevard Saint-Germain (7°).
- NEVEU (D^r Raymond), 107, rue de Sèvres (6°).
- NEWLAND (D^r H. Simpson), 3, North-Terrace Adelaide, South Australia.
- NICAISE (D^r Victor), ancien Interne des hôpitaux, 3, rue Mollien (8°).
- NOURRY (Émile) dit Saintyves, Éditeur, 62, rue des Écoles (5°).
- OLIVIER (D^r Eugène), ancien Interne des hôpitaux, 116, rue de Rennes (6°).
- PANSIER (D^r), 6, rue Saint-André, Avignon.
- PASTEAU (D^r O.), Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Médecine, 13, avenue de Villars (7°).
- PAYENNEVILLE (D^r J.), Médecin des hôpitaux, 10, place de la Rougemare, Rouen.
- PELLET (D^r J.), 12, rue du Puits-Tiphaine, Senlis (Oise).
- PELLETIER (Doctoresse), licenciée ès-sciences, 75 bis, r. Monge (5°).
- PENSUTI (D^r Virginio), Professeur à l'Université, Piazza dell'Esedra di Termini, 47, Rome.
- PERNET (D^r Georges), 20, Devonshire Place, London W. I.
- PERROT, Professeur à la Faculté de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire (6°).

- PIERRE-MARIE (P^r), Professeur de clinique des Maladies nerveuses à la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine, 76, rue de Lille (7^e).
- PIERY (D^r), 5, rue Emile-Zola, Lyon.
- PIGNOT (D^r), ancien Interne, Chef de clinique, 82, rue de Rennes (6^e).
- PLANTIER (D^r L.), Médecin de l'Hôpital, Annonay (Ardèche).
- PLEYETTE (D^r Edouard), Chirurgien en chef des hôpitaux, Professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts, 11, rue Vallence, Marseille.
- POTEL (L.-A.-E.), Directeur de la Maternité, 119, boulevard de Port-Royal (14^e).
- POUSSIER (Alfred), Pharmacien en chef des hôpitaux, 1, rue des Carmes, Rouen.
- POWER (D'ARCY), F. R. C. S., Chandos street, 10^e, Cavendish Square, Londres, W.
- PREISLER (D^r O.), Kongens Lyngby, par Copenhague.
- PRIEUR (M^r Léon), Avocat à la Cour d'appel, 63, rue de Varenne (7^e).
- PRIEUR (M^{me} veuve), 1, place des Vosges (4^e).
- RAILLET (D^r), Professeur à l'École vétérinaire, membre de l'Académie de Médecine, Alfort (Seine).
- RASCH (D^r C.), Médecin der Rigshospitalet Amaliegade, 13, Copenhague K.
- RAMBAUD (Pierre), Pharmacien en chef des hôpitaux, 14, rue Alsace-Lorraine, Poitiers.
- REGNAULT (D^r Félix), Directeur de l'*Avenir médical et thérapeutique illustré*, 4, rue Lavoisier, Meudon (Seine-et-Oise).
- RÉMOND (D^r), Professeur de clinique à la Faculté de Médecine, Toulouse.
- REINHARDT-LEMARCHAND (M^{me}), 4, rue Murillo (8^e).
- REMY (D^r A.), Médecin-major, Faymont, par le Val d'Ajol (Vosges).
- REUTTER DE ROSEMONT (D^r Louis), 12, boulevard Georges-Favon, Genève.
- RICHER (D^r Paul), Professeur à l'École des Beaux-Arts, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 30, rue Guynemer (6^e).
- RIVIERE (Emile), Directeur à l'École des Hautes-Études, ancien interne des Asiles, 97, rue du Cherche-Midi (7^e).
- ROBIN (P^r Albert), Professeur de Clinique à l'hôpital Beaujon, membre de l'Académie de Médecine, 18, rue Beaujon (8^e).
- ROCHÉ (D^r Henri), 20, rue de Rambuteau (3^e).
- ROGER (D^r H.), Doyen de la Faculté de Médecine, 85, boulevard Saint-Germain (6^e).
- ROEDERER (D^r Carl), Assistant d'orthopédie à l'Hôpital Saint-Louis, 11, rue de Péetrograd (8^e).
- ROLANTS (Edmond), Auditeur au Conseil d'hygiène, Institut Pasteur, Lille.
- ROLLET (D^r Maurice), Directeur du bureau d'hygiène, Auxerre.
- RONDOPoulos (D^r P.-J.), Rédacteur en chef de la *Grèce médicale*, 14, rue Nikoforou, Athènes.

- ROSEH (D^r Julien), Médecin chef du Sanatorium de Mandelieu (Alpes-Maritimes).
- ROUCAYROL (D^r Ernest), 43, rue du Rocher (8^e).
- ROUQUETTE (D^r), 4, place de la Liberté, Nice.
- ROUYEYRE (Edouard), Éditeur, 102, rue de la Tour (16^e).
- ROUX (D^r Émile), Directeur de l'Institut Pasteur, 23, rue Dutot (15^e).
- ROUX (D^r Fernand), 6, rue de Chambiges (8^e).
- ROUXEAU (D^r), Professeur à l'École de Médecine, 8, rue Héronnière, Nantes.
- ROY (D^r Paul), Ancien interne des hôpitaux, 19, rue Hautefeuille (6^e).
- SARTON (D^r George), Directeur de la revue *Isis*, Harvard University, Cambridge, Mass. U. S.
- SATRE (D^r Antoine), 3, place aux Herbes, Grenoble.
- SAYORNIN (D^r H.-M.-J.), 60, avenue Jean-Jaurès (19^e).
- SCHLUETER (D^r Robert E.), Metropolitan Building, Saint-Louis (U. S.).
- SÉE (D^r Pierre), 65, avenue des Champs-Élysées (8^e).
- SEGARD (D^r), 1, rue Clovis (5^e).
- SEMELAIGNE (D^r René), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 16, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine.
- SÉRIEUX (D^r), Médecin de l'Asile de Maison-Blanche (Seine-et-Oise).
- SEVILLA (D^r Henri), Médecin vétérinaire, 24, rue de Chazelles (17^e).
- SIEUR (D^r C.), Médecin inspecteur général, membre de l'Académie de Médecine, 54, boulevard Saint-Jacques (14^e).
- SIGERIST (D^r Henry), Ebelstrasse, 7, Zurich (Suisse).
- SIGURET (D^r Gaston), Médecin consultant à Saint-Nectaire. L'hiver, 21, rue Baudin (9^e).
- SIMON (Antoine), 7, boulevard des Belges, Lyon.
- SONNIÉ-MORET (D^r), 42, boulevard Montparnasse (14^e).
- SINGER (D^r Charles), Westbury Lodge, Norham Road, Oxford.
- STEIN (D^r John Bethune) East 18 th. street, 132, New-York.
- STREETER (D^r Edward), 280, Beacon street, Boston (U. S.), *membre perpétuel*.
- STRELETSKI (D^r Camille), 50, rue de Rivoli (4^e).
- SZUMOWSKI (D^r Wladyslas), Professeur de l'histoire de la médecine et de philosophie médicale à l'Université, Kopernika 15, Cracovie.
- TANON (D^r Louis), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 14, rue des Carmes (5^e).
- TARULLI (D^r Luigi), Professeur à l'Université, Manicomio di S. Margherita, Pérouse (Italie).
- THIBERGE (D^r G.), Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 64, rue des Mathurins (8^e).
- TIFFENEAU, Pharmacien des hôpitaux, 12, rue Rosa-Bonheur (15^e).
- TERRIEN (D^r Félix), Professeur agrégé à la Faculté, 48, rue Pierre-Charron (16^e).
- THOMPSON, The Welcome Historical Medical Museum Director, 54^a Wigmore street, Londres.

- TORKOMIAN (D^r V.), rue Taxim, 23, Péra (Constantinople).
- TOURAINÉ (D^r A.), Chef de Clinique à l'hôpital Saint-Louis, 49, rue de Rennes (6^e).
- TRICOT-ROYER (D^r), 108, avenue d'Italie, Anvers.
- TRUC (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, Carré-du-Roi, Montpellier.
- TUPPIER (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, ancien Chirurgien des hôpitaux, 42, avenue Gabriel (8^e).
- VALLON (D^r Ch.), Médecin de l'Asile clinique Sainte-Anne, 15, rue Soufflot (5^e).
- VALLON (D^r F.), Médecin consultant à Contrexéville. L'hiver, rue Ad.-Focillon (14^e).
- VAN ANDEL (D^r A.), Markt-Gorinchem (Hollande).
- VAN DUYSE (P^r), 65, rue Basse-des-Champs, Gand.
- VAN HEURCK, 6, rue de la Santé, Anvers.
- VAN LENNEP, avenue de Belgique, 161, Anvers.
- VAN SCHEVENSTEEN (D^r Auguste), 5, rue Quellin, Anvers.
- VAHRAM (D^r), 139, Grande-Rue de Péra, Constantinople.
- VERGNES (D^r), 27, rue Demours (17^e).
- VIALET (D^r), Médecin principal de la marine, 147, rue Thiers, Rochefort.
- VIAU (George), Chirurgien-dentiste, Professeur à l'Ecole dentaire, 109, boulevard Malherbes (8^e).
- VIDAL (D^r Ch.), 27, rue Emile-Zola, Castres (Tarn).
- VIGOT (P.), Éditeur, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine (6^e).
- VILLARET (D^r Maurice), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 74, rue de Miromesnil (8^e).
- VINCHON (D^r Jean), ancien Interne des asiles de la Seine, 39, boulevard Saint-Jacques (14^e).
- VISCHNIAC (Charles), Ingénieur chimiste, 9, rue Victor-Considérant (14^e).
- VOIZARD (D^r Francis), 27, avenue du Maréchal-Foch, à Metz (Moselle).
- VURPAS (D^r), Médecin de l'Hospice de Bicêtre, 161, rue de Charonne (11^e).
- WALSH (D^r James J.), Doyen de Fordham University School of medicine, 110, W. 74 th street, New-York (U. S.).
- WEISGERBER (D^r H.), Sous-directeur de l'Ecole d'anthropologie, 62, rue de Prony (17^e).
- WICKERSHEIMER (D^r Ernest), Administrateur de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg, 22, rue du Barrage, Schiltigheim (Bas-Rhin).

Bureau

Président : M. Edouard JEANSELME.
Vice-Présidents : MM. Maurice LETELLE et Georges HERVÉ.
Secrétaire général : M. Marcel FOSSEYEU.
Secrétaires : MM. André BARBÉ et Lucien HAHN.
Trésorier : M. BOULANGER-DAUSSE.
Archiviste-Bibliothécaire : M. Eugène OLIVIER.

Conseil

MM. Paul DELAUNAY, Raymond NEVEU, Henri ROCHÉ, sortants
en 1923.
J. GÉNÉVRIER, René SEMELAIGNE, Jean AVALON, sortants
en 1921.
A. COURTADE, Pierre RAMBAUD, Roger GOULARD, sortants
en 1922.
P. DORVEAUX, Président sortant.

Anciens Présidents

MM.
1902-1904. † Raphaël BLANCHARD.
1905-1906. † E.-T. HAMY.
1907-1908. Paul RICHER.
1909-1910. † Gilbert BALLEZ.
1911-1912. L. LE PILEUR.
1913-1919. P. DORVEAUX.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Tome XV — Année 1921



PARIS
Chez le Secrétaire général
3, Avenue Victoria (IV^e)

1



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 8 Janvier 1921.

Présidence de M. le Professeur JEANSELME.

Etaient présents : MM. Avalon, A. Barbé, Beluze, Billon, Boulanger, Cavailhès, Chaumont, Chevalier, Dardel, Desnos, Dorveaux, Fosseyeux, O. Guelliot, G. Guillain, Hahn, Laignel-Lavastine, H. Leclerc, Mauclair, Ménétrier, Molinéry, Mousson-Lanauze, Neveu, E. Olivier, H. Roché, Sieur, Semelaigne, Villaret, Vergnes.

Démissions : M. le Dr Wallich, de Paris, et de Rodt, de Berne.

Décès : M. de Forceville, Directeur du Hammam.

Candidats présentés :

MM. BRINDEAU, médecin des hôpitaux, 71, rue de Grenelle, par MM. Jeanselme et Laignel-Lavastine;

BELOHLAVEK (Dr Charles), Ostrovni I, Prague II, par MM. Jeanselme et Fosseyeux;

BAUDRY, Docteur en pharmacie, 88, boulevard Malesherbes, par MM. Vergnes et Fosseyeux;

DE LA ROCHE (M. Robert), licencié en droit, 87, boulevard St-Michel, par MM. Fosseyeux et Jeanselme;

GRIGAUT (Dr A.), Chef des travaux de chimie à la Faculté de médecine, 11, rue des Feuillantines, par MM. Busquet et Joanin;

HELWEG (Dr HJALMAR), Médecin en chef de l'hôpital d'Oringe, Vordingborg (Danemarck), par MM. Maar et Caroë;

LEVY (Dr Georges), 79, avenue Jean-Jaurès, par MM. Jeanselme et Chevalier;

MICHAUX (D^r Jean), Médecin de la maison départementale de Nanterre, 3, rue Eugène-Labiche, par MM. Boulanger et Joainin ;

PERROT (Emile), Professeur à la Faculté de Pharmacie de Paris, 12^{bis}, boulevard de Port-Royal, par MM. P. Dorveaux et Tiffeneau ;

SÉGARD (D^r Maurice), 1, rue Clovis, par MM. Boulanger et Joainin ;

VISCHNIAC (Charles), ingénieur chimiste, 9, rue Victor-Considérant, par MM. Busquet et Joainin ;

Compte financier. — M. le Trésorier présente le compte-rendu financier de l'exercice 1920 qui est approuvé à l'unanimité, avec les félicitations de l'Assemblée, MM. les D^{rs} Billon et Chevalier sont désignés pour vérifier les comptes, suivant l'usage.

Congrès de 1921. — M. le D^r Laignel-Lavastine, Secrétaire général du congrès, fait part du résultat de ses démarches sur l'organisation du congrès et du musée. Un congrès international d'Urologie devant avoir lieu au début du mois de juillet 1921, un débat s'engage sur la question de savoir si les deux congrès auront lieu simultanément ou successivement. La date du 1^{er} au 5 juillet, est adoptée à la majorité pour le congrès international de l'Histoire de la Médecine.

Communications. — M. le D^r H. Leclerc lit une note sur *l'art d'obtenir des fruits laxatifs par Antoine Mizault*, dont l'ouvrage intitulé *Alexikepus*, traduit en français archaïque, date de 1578.

M. le D^r Vergnes donne un historique des *bézoards* qui fait l'objet de diverses remarques de MM. Cavailhès et Fosseyeux.

M. le D^r R. Molinéry présente une étude sur le *Grand lunaire de Hierosme Cortès* (1633).

M. le P^r Jeanselme, pose, d'après des citations d'auteurs latins et byzantins, la question de savoir si *l'usage de la laitue peut affaiblir la vue*, à laquelle MM. Leclerc et Fosseyeux répondent par des citations contradictoires. Il communique ensuite une reproduction d'une statuette antique représentant un *castrat infibulé* extraite des *Monumenti antichi inediti* de Winkelmann (1821) et faisant partie de la collection du musée du collège romain, — et cellé d'une

terre cuite du musée Stoschiano, extraite du même ouvrage, représentant Télèphe, fils d'Hercule, blessé d'un coup de lance par Achille; celui-ci saupoudre la plaie avec le vert de gris provenant de la lance elle-même; preuve que l'emploi de sels de cuivre dans le traitement des plaies remonte à la plus haute antiquité.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Séance du 5 Février 1921.

Présidence de M. le D^r HERVÉ.

Etaient présents : M^l^{le} Mazot, MM. Avalon, André Barbé, Billon, Boulanger, Brodier, Cavàilhès, Chapelain, Chaumont, Dardel, Desnos, Dorveaux, Fosseyeux, Guelliot, Grigaut, Grunberg, L. Hahn, Laignel-Lavastine, Joly, Legrand, G. Levy, Ménétrier, Mousson-Lanauze, R. Neveu, E. Olivier, A. Poussier, M. Segard, Semelaigne, Vergnes, M. Villaret, Vischniac, Wiskersheimer.

Excusés : P^r Jeanselme, C. Røederer.

Démission. — M. le D^r Carové, de Copenhague.

Candidatures présentées :

M. DANIEL (Lucien), professeur à la Faculté des sciences, 6, rue de la Palestine, Rennes, par MM. Boulanger et Fosseyeux.

M. DESPRÉZ, maître de conférences à la Faculté des lettres de Rennes, par les mêmes.

M. GANCHE (Edouard), homme de lettres, 48, rue de Maistre (18^e) par MM. Jeanselme et Fosseyeux.

D^r Charles GRIMBERT, 11, rue Duroc (7^e), par MM. Jeanselme et Laignel-Lavastine.

D^r LE LORIER (Victor), accoucheur des hôpitaux, 74, avenue Marceau (16^e), par MM. Ménétrier et Laignel-Lavastine.

P^r L. RENON, chirurgien des hôpitaux, 3, rue de Constantine (7^e), par les mêmes.

D^r Félix TERRIEN, ophtalmologiste des hôpitaux, 48, rue Pierre-Charron (8^e), par les mêmes.

M. le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. le D^r Molinéry, communiquant en qualité de secrétaire les statuts de l'association pour le développement des relations médicales entre la France et les pays alliés, et demandant le patronage de la Société. Cette motion, mise au voix, est adoptée.

Communications. — M. le D^r Wickersheimer présente et commente une gravure anatomique sur bois, de Jobst de Negker (1538) provenant de la Bibliothèque de Strasbourg ; M. Maurice Villaret signale à ce sujet qu'il existe plusieurs atlas analogues de planches superposables d'anatomie, et rappelle que Descartes dans le *Traité de l'homme* a publié, à une époque postérieure, deux planches de ce genre, une sur le cœur, l'autre sur la glande spinéale. Quant au démarquage signalé des planches de Vésale, il s'est pratiqué à un moment sur une grande échelle, et Vésale ne manqua pas de s'en plaindre amèrement.

MM. les D^{rs} Laignel-Lavastine et Ch. Grimbert lisent une notice sur la *Glossolalie dans la primitive église chrétienne d'après l'apôtre Saint-Paul*, manifestation à caractère mystique que l'on retrouve chez certaines sectes protestantes (camisards au xvii^e siècle) ou jansénistes (disciples du diacre Paris, au xviii^e siècle).

M. le D^r H. Roché revient sur la publication de la *Correspondance de Charles Gerhardt et de Laurent*, dont l'éditeur M. Tiffeneau a entretenu lui-même la Société dans la dernière séance.

M. C. Hahn lit l'étude très documentée de M. le D^r de Lint, de Gorinchem, sur les *Léproseries d'Amsterdam* et les célèbres tableaux de leurs régents, conservés au Musée de cette ville.

M. le D^r A. Barbé résume le travail de M. Roger Goulard, de Brie-Comte-Robert, intitulé *Essai médical sur Paul-Louis Courier*, tiré en grande partie d'indications recueillies dans les ouvrages récents de M. Robert Gaschet sur cet écrivain.

La séance est levée à 6 heures 1/2.



**QUELS ÉTAIENT LES PRINCIPES D'HYGIÈNE
& LES REMÈDES EN USAGE
PARMI LES POPULATIONS AGRICOLES DE L'ANTIQUITÉ
D'APRÈS LES GÉOPONIKES
Par M. le P^r JEANSELME.**

Cette vaste compilation, rédigée en grec à une date incertaine (1), se compose d'emprunts, parfois considérables, faits à la plupart des agronomes de l'antiquité (2).

Parmi les chapitres de cet ouvrage, quelques-uns sont susceptibles d'intéresser l'hygiéniste et le médecin, en particulier ceux qui concernent l'emplacement de la ferme et l'orientation de ses façades ; la bonne qualité des eaux de consommation, la manière de les capter, de les mettre à l'abri de toute souillure et de les purifier lorsqu'elles sont malsaines ; enfin et surtout les remèdes populaires en usage et les théories médicales ayant cours parmi les populations rurales.

*
**

Un long fragment de l'agronome DIDYME (3) expose les principes d'hygiène qu'il faut suivre pour édifier une métairie à la fois saine et confortable.

Les lieux situés au voisinage de la mer, dit cet auteur, sont les plus salubres ; les régions monta-

(1) Elle est attribuée par les uns à Cassianus Bassus (iii^e ou iv^e siècle de notre ère), par les autres à Constantin Porphyrogénète, empereur de Byzance (x^e siècle).

(2) Des quatre agronomes latins (Caton, Varron, Columelle et Palladius) dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, Varron est le seul dont les Géoponiques citent des extraits.

(3) *Géoponic.*, II, 3. — D'après Suidas, DIDYME était alexandrin d'origine et avait écrit des *Géorgiques* divisées en quinze volumes.

gneuses et les pentes tournées vers le Nord jouissent du même avantage. Par contre, les terrains à proximité des marais ou des étangs, ceux qui sont excavés en cuvette (*ἐν κοίλοις τόποις*) ou exposés au vent du midi sont malsains (*νοσώδεις*). Il faut donc construire les habitations sur une terrasse élevée : ce site est celui qui convient le mieux pour l'hygiène, pour la vue et pour la surveillance de la contrée. La façade tout entière de l'habitation doit se dresser à l'orient ; les portes doivent s'ouvrir du même côté, car les vents qui soufflent des régions de l'est sont les plus sains, et le soleil dardant ses rayons de meilleure heure atténue et dissipe l'opacité et les brumes de l'air (1). Il faut que les habitations ne

(1) Cf. CATON, *de re rustic.* 1 : Autant que possible, le domaine sera situé au pied d'une montagne, il regardera le midi, la situation en sera saine ; ... au voisinage d'une eau salubre, ou au bord de la mer ou d'une rivière navigable. — VARR., *de re rustic.*, I, 12 : Les bâtiments de la métairie seront exposés aux vents les plus salubres du pays. Tournez-les vers le point où le soleil se lève au temps de l'équinoxe, parce que dans cette situation... ils auront le soleil en hiver, et l'ombre en été. Si les bâtiments s'élèvent près d'un fleuve, ils ne doivent pas regarder le courant, car ils seraient froids en hiver, et malsains en été. Il ne faut point construire au voisinage des marais pour les mêmes raisons, et aussi parce que, en temps de sécheresse, ils engendrent de petits animaux imperceptibles, qui pénètrent dans le corps par la bouche et les narines, avec l'air qu'on respire et occasionnent des maladies fâcheuses. Il faut choisir, pour édifier les bâtiments, un lieu élevé et non une vallée profonde. Les lieux constamment vivifiés par le soleil sont les plus sains. — COLUM., I, 4, 5 : Le bâtiment... doit être établi dans un lieu salubre, et sur le point le plus salubre de ce lieu : car, lorsque l'air qui environne les constructions est vicié, il est pour les habitants une cause multiple de maladies... La ferme sera bâtie sur un lieu élevé. L'exposition la plus favorable sera l'orient ou le midi dans les localités salubres, le nord dans les régions malsaines. Le littoral de la mer est une situation avantageuse, si le flot vient battre le pied des constructions. Dans le cas contraire, il est préférable d'édifier les bâtiments à une certaine distance de la côte, car de la zone située en bordure [les lagunes] s'élèvent des exhalaisons malsaines. En aucun cas, les habitations ne doivent être dans le voisinage d'un marais... les eaux stagnantes laissent échapper sous l'action de la chaleur des miasmes empoisonnés et engendrent des insectes armés d'aiguillons offensifs qui fondent sur vous en essaims pressés. Ces lieux sont aussi infestés de serpents et de reptiles. On contracte souvent ainsi des maladies dont les causes sont tellement obscures que les médecins eux-mêmes ne peuvent les reconnaître. — PALLAD., I, 8 : La façade doit, dans toute sa longueur, regarder le midi, de telle sorte qu'en hiver un de ses angles reçoive le soleil levant, et qu'elle se détourne un peu du couchant. Ainsi, bien éclairée dans la saison d'hiver, le bâtiment sera garanti de la chaleur de l'été.

soient ni basses, ni étroites, mais spacieuses, amples et élevées (1).

D'aucuns conseillent d'exposer les habitations au midi, parce qu'elles reçoivent le soleil plus longtemps. Mais je prétends qu'il est préférable de les tourner vers l'orient, parce que l'Auster, soufflant du midi est humide, irrégulier et très malsain.

Chaque métairie était alors pourvue de thermes privés dont l'agronome Didyme indique l'orientation. On affectera, dit-il, pour les bains, la disposition inverse. Ils ne regarderont pas vers le nord et la région du pôle, mais vers la région où le soleil se couche en hiver et vers le midi. Que ces bains soient vastes et reçoivent un air pur ; et pour qu'il en soit ainsi, qu'ils ne soient pas construits dans le voisinage d'un borbier et de lieux mal odorants... (2).

..

Un chapitre, attribué à DIOPHANE de Bithynie (3), vante les mérites de l'eau. Elle doit être, dit-il, l'objet de notre principal souci, non seulement à cause de l'usage qu'on en fait, mais aussi parce qu'elle rend l'atmosphère plus tempérée en temps de sécheresse. C'est donc, assurément une bonne fortune que de posséder une source. A son défaut, on recueillera les eaux de pluies en quantité suffisante

(1) PALLAD., I, 12 : Pour les salles à manger et les chambres à coucher, il faut avoir soin d'additionner leur largeur et leur longueur, et de prendre la moitié de cette somme pour en fixer l'élévation. — D'après cette règle, la hauteur d'une pièce ayant 5 mètres sur 6 sera de 5 m. 50.

(2) Les engrais préparés de la manière indiquée par VARRON (I, 13) devait répandre autour de la ferme une odeur nauséabonde. Un moyen de bonifier le fumier, dit-il, consiste à le préserver des atteintes du soleil en le couvrant et en l'entourant de branchages et de feuilles... Aussi les cultivateurs expérimentés ne manquent-ils pas de ménager, quand ils le peuvent, des écoulements d'eau pour l'humecter. C'est un moyen efficace pour en ménager le suc ; il y en a même qui y font aboutir les fosses d'aisances.

(3) *Geoponic.*, II, 7. — D'après Columelle (I, 1), Diophane de Bithynie rédigea un abrégé en six volumes des nombreux ouvrages écrits par Denys d'Utique, le traducteur du fameux agronome carthaginois Magon.

pour l'usage du maître et de tous les gens de la métairie. Il ne faut pas imiter ceux qui recueillent l'eau des étables souillées par les déjections des moutons et des autres bestiaux. Elle doit provenir des habitations et il importe qu'elle soit purifiée avec soin et sans relâche. L'eau pure sera conduite par des canaux en bois dans des puits. Lorsqu'une eau est nocive, on peut la corriger et la rendre salubre en y faisant macérer du laurier. L'eau sera versée dans des vases d'argile et exposée à ciel ouvert jusqu'à ce qu'elle ait abandonné son sédiment, ensuite on la transvasera avec précaution en ayant soin de laisser le dépôt (1).

*
**

L'agronome romain FLORENTINUS OU FLORENTIUS

(1) Cf. VARR., I, 11 : Une source est ce qu'il faut rechercher d'abord, et, à son défaut, une eau courante. Si l'on ne peut pas se procurer de l'eau vive, il faut creuser des citernes que l'on couvre d'un toit, et des abreuvoirs exposés à l'air ; les premières pour les hommes, les seconds pour les animaux. — COLUM., I, 3, 5 : Les avantages d'une eau de bonne qualité sont tellement incontestables, qu'il n'est pas besoin à cet égard, d'une longue dissertation. Car qui doute qu'on ne doive considérer beaucoup une substance sans laquelle nul de nous ne prolonge sa vie, dans la bonne comme dans la mauvaise santé ? Si l'on manque d'eau courante, on creusera un puits dont l'eau ne soit pas à une grande profondeur, ni de saveur amer ou salée. S'il n'existe pas d'eau courante et qu'on n'ait pas l'espoir de trouver de l'eau de puits . . . , on construira de vastes citernes pour les hommes, et des piscines pour les troupeaux, dans lesquelles on rassemblera les eaux pluviales qui sont les plus favorables à la santé du corps. Elles seront très bonnes si elles sont conduites par des tuyaux de terre cuite. Il y a une eau qui vaut presque celle des pluies, c'est celle qui prend sa source dans une montagne, si elle descend à travers les rochers... La troisième, en qualité, est l'eau d'un puits creusé sur le penchant d'une vallée. La plus mauvaise de toutes est celle des marais qui rampe en son cours capricieux. Quant à celle qui reste immobile dans les marais, elle est pestilentielle (*pestilens*). — PALLAD., I, 2 à 16 : Examinez avant tout si l'air est pur et doux, si l'eau est saine et abondante... On juge que l'air d'un endroit est sain, lorsqu'il ne s'y trouve point de vallées profondes, ni de brouillards épais ; lorsqu'à l'aspect des habitants, on remarque qu'ils ont le teint frais (*capitis firma sinceritas*), la vue en bon état, l'ouïe nette, la voix pure... L'eau saine ne se tire ni des lacs, ni des marais, ni des mines. Elle doit être limpide, sans limon, sans odeur, sans saveur, tiède en hiver et fraîche en été. Mais, comme des apparences spécieuses en dérobent ordinairement les défauts secrets, vous jugerez aussi de sa nature d'après la santé des habitants. Examinez s'ils n'ont pas de gêne

avait écrit des *Géorgiques* (1), dans la première moitié du III^e siècle. Ce traité n'est point parvenu jusqu'à nous, mais les *Géoponiques* nous ont laissé de cet ouvrage plus de quatre-vingts chapitres ou extraits traduits en grec. L'un d'eux (2), qui a pour titre : *De la santé des cultivateurs*, fournit de précieux documents sur la médecine populaire dans les campagnes romaines. En voici la traduction :

Il serait expédient d'avoir un médecin à la campagne, faute d'en avoir, vous soignerez les maladies qui surviendront aux gens d'après les indications fournies par ceux qui ont été atteints d'une façon analogue. En effet, ceux qui habitent la même contrée et qui observent à peu près le même genre de vie (*διαίτης*), sont traités avec succès par les mêmes remèdes quand ils sont atteints des mêmes affections.

Il vaut mieux prévenir (*προλαμβάνειν*) les maladies des artisans et, autant que possible, donner des soins anticipés (*προθεραπεύειν*). Puisque le soleil est nuisible aux corps et aux veines de ceux qui travaillent sous ses rayons (3) et qu'ils ne peuvent point résister à

de la déglutition (*si fauces bibentium purae sunt*), si la tête est saine, l'estomac et la poitrine exempts de maladies habituelles ou accidentelles. ... Recherchez pareillement s'ils n'ont ni douleurs, ni gonflement du ventre, des entrailles, des flancs ou des reins, s'ils ne souffrent d'aucune affection de la vessie. Dès que vous aurez fait ces examens et d'autres semblables chez la plupart des habitants, vous n'aurez rien à craindre de l'air, ni de l'eau... N'allez pas, à l'exemple d'un grand nombre de gens, pour avoir de l'eau à votre disposition, engloûtir votre métairie au fond d'une vallée, et sacrifier la santé de ceux qui l'habitent à un agrément éphémère, surtout si le canton où vous êtes est sujet à des maladies pendant l'été... Palladius indique ensuite la manière de construire une citerne : le fond sera fait d'un lit épais de blocaille relié au moyen de terre cuite. Parois et fond seront frottés de lard bouilli pour prévenir les fissures. Il sera bon de nourrir dans ce réservoir des anguilles et des poissons de rivière afin que leur mouvement l'agite à la manière d'une eau courante... Amener l'eau par des tuyaux d'argile et tenir les citernes closes est une sage précaution.

(1) Ce traité était fort étendu, car, au dire d'AFRICANUS (*Geoponic*, IX, 14), le onzième livre traitait de la greffe de l'olivier sur la vigne.

(2) *Geoponic*, II, 47.

(3) *Ἐπειδὴ δὲ τῶν ἐν ἡλίῳ ἐργαζομένων ὁ ἥλιος θλάπτει τὰ σώματα καὶ τὰς φλέβας.*

une aussi grande chaleur, il ne faut pas laisser à leur disposition leur ration alimentaire ; il convient qu'ils la consomment non pas en une seule fois, ou en deux fois, mais par petites quantités et à plusieurs reprises : ce qui est, en effet, salutaire et très favorable à la digestion.

Il y en a qui font bouillir de la rue et de la mauve sauvage ; puis ils diluent cette décoction avec du vin tourné (οἶνος παρατραπέντε) et la donnent au milieu des repas. D'autres, versent un peu de vin tourné dans un mélange de lait et d'eau et offrent cette boisson, avant le repas, depuis le début du printemps jusqu'à l'automne. D'autres donnent du vin d'absinthe qui peut être pris non seulement avant, mais aussi après le repas, et pendant celui-ci. Si le vin d'absinthe fait défaut, nous faisons boire une décoction d'absinthe (1). Le vin scillitique a la même action. On prépare aussi du vinaigre scillitique. Si vous voulez donner du vin scillitique, vous le ferez prendre avant le repas ; mais si c'est du vinaigre scillitique, [il sera bu] après le repas. Le vin de marais (δ ἔλειος οἶνος), c'est-à-dire celui [de la vigne] qui pousse dans les marécages, est tout à fait hygiénique et conserve la santé à ceux qui en usent. Quant à la ptisane (2), elle est très nourrissante et salutaire. Le pain cuit au four de campagne (δ κλιθάντης ἄρτος), façonné en fragments minces et séché au soleil, est très utile à la santé. Le pain qui est cuit dans les autres fours appelés φούρνοι est d'une digestion plus laborieuse.

Si l'eau n'est ni bonne, ni potable, mais malsaine (νοσηρόν), qu'elle soit bouillie jusqu'à ce qu'elle ait perdu le dixième [de son volume] ; ensuite, qu'elle

(1) Litt. : s'il n'y a pas de vin d'absinthe, nous donnons de l'absinthe [la plante] mise dans de l'eau très chaude, puis [nous faisons] bouillir.

(2) Voici sa préparation (*Geoponic.*, III, 9) : De l'orge macérée est décortiquée, séchée au soleil et mise en réserve en cet état. On la saupoudre de la partie ténue qui s'en est détachée [pendant le battage], ce qui la conserve. On ajoute à l'orge dix fois son volume d'eau. Elle est écrasée et additionnée de sel non moulu. On fait aussi de la ptisane absolument de la même manière avec du froment. — V. aussi *Geoponic.*, II, 34.

soit refroidie, et en [cet état elle ne sera pas nuisible.

Puisque les animaux qui lancent du venin causent souvent du préjudice (ἐνωχλαῖ) aux agriculteurs, [à savoir : les] vipères et tarentules, serpents et musaraignes, scorpions, même quand ils sont familiers (καὶ ἐνοικίδιοι), il faut que les agriculteurs soient persuadés que la vigne thériaque fournit contre toutes les morsures de ces bêtes venimeuses le remède efficace par lui-même ; car non seulement la vigne thériaque calmera la douleur, mais aussi le vinaigre [provenant du vin] de celle-ci, et pareillement le raisin et le raisin sec. La cendre des feuilles et des sarments brûlés, appliquée sur la morsure calmera aussi la douleur et sauvera l'individu. La vertu de la cendre de tout sarment de vigne est telle qu'elle guérit aussi les morsures de chien, souvent même s'il est enragé... [Il faudra donc] enseigner d'une manière suffisante dans les lieux habités (ἐν τοῖς οἰκείοις τόποις) comment on obtient la vigne thériaque et le vin d'absinthe ou scillitique.

* *

Florentinus émet, sur l'hygiène et la prophylaxie, des vues que ne renieraient pas la science contemporaine. Demander que chaque métairie ou groupement rural dispose d'un médecin ; faute d'en avoir un, s'enquérir des médications qui ont réussi dans les cas similaires ; poser en principe qu'il vaut mieux *prévenir* que *guérir* les maladies, n'est-ce point là un ensemble de principes rationnels, encore universellement admis de nos jours ?

Pour éviter les funestes conséquences du coup de chaleur, en été, Florentinus recommande que les repas des travailleurs soient multipliés, mais peu copieux. Cette règle est, en tous points, conforme à la logique. Une expérience trop chèrement acquise, démontre combien l'excès de nourriture et de boisson est nuisible dans les pays chauds.

Florentinus donne ensuite un certain nombre de

recettes alimentaires sur la valeur desquelles il est difficile de se prononcer. Mais l'une de ses prescriptions est bien faite pour nous arrêter quelque peu. Il vante le vin d'absinthe dont la composition est la suivante (1) :

Absinthes, [de provenance] du Pont de préférence : VIII drachmes. Les broyer, les envelopper dans un morceau de linge qui ne soit pas très épais et les mettre dans une amphore. Certains la remplissent à moitié d'absinthes : beaucoup mélangent celles-ci avec de la casse (2). Après qu'on a mis le linge dans l'amphore, la remplir de moût (3). Ne laisser qu'une seule prise d'air pour que l'effervescence ne soit pas excessive. Préparer de la même manière autant d'amphores que l'on voudra. Le vin d'absinthe est employé contre les douleurs des hypochondres et du foie, contre les crudités (4) et les douleurs d'estomac. [Ce vin] expulse aussi les vers intestinaux.

Si l'on ne peut souscrire à cet emploi thérapeutique du vin d'absinthe (5), qui cumule les effets toxiques de l'alcool et des essences, il faut remarquer que son usage, dans l'antiquité, était peu répandu, qu'il n'était pas consommé quotidiennement par des buveurs d'habitude, mais seulement par les malades, à titre de prescription médicale. Telle est sans doute la raison pour laquelle la boisson d'absinthe n'a pas causé dans le monde gréco-romain les ravages qui l'ont élevée au rang d'un fléau social dans la société contemporaine (6).

Quant au vin de scille, vanté par Florentinus, il était naguère encore fort estimé des praticiens ; et

(1) *Geoponic.*, VIII, 21.

(2) Laurier-casse, ou faux cannellier, dont on employait l'écorce.

(3) Γλεῦκος = *mustum* : jus des grappes de raisin récemment exprimé.

(4) Ἐμύτηντας, c'est-à-dire l'absence de coction des aliments.

(5) Il remonte à une haute antiquité, car Dioscoride, *Hist. Plant.*, V, 49, lui reconnaît les mêmes usages thérapeutiques.

(6) Sous diverses formes pharmaceutiques, l'absinthe figure encore dans nos formulaires les plus récents, comme stomachique, eupeptiques, emménagogue et vermifuge. Mais, le mauvais renom de l'absinthe dû à son usage comme apéritif, a jeté sur ses préparations, mêmes officinales, un grand discrédit.

tous les médecins de ma génération savent que ce diurétique et toni-cardiaque entre dans la composition du vin de la Charité et du vin de Trousseau. L'oxymel scillitique était encore d'usage courant il y a une trentaine d'années.

Le conseil de purifier une eau malsaine en le faisant bouillir jusqu'à réduction d'un dixième est excellent et en tout conforme aux prescriptions de nos hygiénistes modernes. Cette sage précaution complète la série des mesures recommandées par Dioscoride, Varron, Columelle et Palladius.

Florentinus prête à la vigne thériaque des vertus merveilleuses et souveraines contre la morsure des animaux venimeux. Qu'est ce donc que la vigne thériaque ? Un curieux extrait de Florentinus (1) va nous l'apprendre. Je le transcris en entier. Il est manifeste, dit-il, que la vigne thériaque convient à beaucoup [de cas] et surtout à la morsure des serpents. Voici comment il faut la préparer. Nous fendons la partie inférieure du rameau de la vigne que nous voulons planter sur une longueur de trois ou quatre doigts, et, après en avoir extrait la moelle (τῆς ἐντεριώνης), nous injectons dans ce rameau l'antidote ; ensuite, nous enveloppons de papyrus la partie fendue et nous la plantons. Ceux qui prennent plus de précaution répandent aussi l'antidote sur les racines. Pareillement, nous rendons aussi la vigne purgative (καθαρτικὴν), de la même façon, en fendant le rameau et en substituant [à la moelle] de l'ellébore (2). Mais il faut savoir que le rameau de la vigne thériaque qui doit être planté n'a pas la même vertu. Car, transplanté ou greffé, il s'accroît (?) (ἐξαρροῦται), et l'antidote s'évapore (διαπνεομένης) avec le temps : c'est pourquoi il convient d'enduire dans une juste mesure les racines de la vigne avec l'antidote. Pour [guérir] les morsures des serpents, il est utile de boire le vin et aussi le vinaigre [fait]

(1) *Geoponic.*, IV, 8.

(2) Ἐλλέβορον = *veratrum viride* (COLCHICACÉES). Voir *Geoponic.*, VIII, 18.

avec le même antidote, et de manger le raisin lui-même et le raisin sec. Faute de ceux-ci, les feuilles de cette vigne, broyées et appliquées [sur la plaie sont efficaces]. En l'absence de toutes ces [parties de la vigne], la cendre des sarments brûlés de la vigne thériaque, appliquée [sur la plaie] sauvera l'homme [mordu]. Et même, en l'absence de la [vigne] thériaque, un sarment d'une vigne quelconque est utile contre la morsure d'un chien, à moins qu'il ne soit enragé. Voilà ce que Florentinus a dit dans les livres I et II de ses Géorgiques.

Ces quelques lignes contiennent la description d'une méthode thérapeutique, sinon efficace, du moins fort ingénieuse. Elle se propose d'incorporer une substance médicamenteuse dans une plante et de la répartir dans ses diverses parties. Cette idée n'est pas aussi désuète qu'on pourrait le croire. N'a-t-on pas essayé naguère d'additionner de sels ferrugineux le sol dans lequel certains légumes, tels que les épinards, sont mis en culture ? Ce faisant, on espérait non seulement augmenter la teneur de ces légumes en fer, mais offrir ce métal à l'organisme sous une forme plus assimilable.

De nos jours, ce procédé est mis en pratique à Poederlé-lez-Herenthals (Belgique) où l'on cultive des épinards sur une terre rouge, éminemment ferrugineuse, que les géologues désignent du nom de terrain poederléen. L'analyse quantitative prouve que ces légumes possèdent une plus grande teneur en fer, et les médecins de la localité en conseillent l'usage contre l'anémie et la chlorose (1).

Ainsi l'idée émise par Florentinus a été reprise à seize cents ans de distance.

Notre auteur, en somme, ne conseille que des moyens thérapeutiques rationnels. Il faut lui savoir gré de n'avoir pas recueilli ces recettes supersti-

(1) M. le D^r Tricot-Royer (d'Anvers), de qui je tiens ces indications, fait remarquer que les hortensias, naturellement de couleur rose, prennent la nuance bleue, lorsqu'on les arrose de sels de fer. Or, à Poederlé, il est impossible d'obtenir des hortensias roses, tous portent des fleurs bleues.

tieuses et ces formules magiques qui faisaient le fond de la veille médecine populaire romaine. Caton et Pline l'Ancien, qui furent toujours hostiles à l'introduction de la médecine hellénique, s'efforcèrent de maintenir le peuple dans ses antiques croyances. Ils y réussirent si bien qu'au temps de Marcellus Empiricus (v^e siècle) les formules de conjuration encombraient les réceptaires. Elles survécurent à l'effondrement de la puissance romaine et il ne serait que trop facile d'établir que ces pratiques, héritage du passé, sont encore vivace en ce xx^e siècle au fond de nos campagnes (1).

HISTOIRE DU LIERRE

Par le D^r Henri LECLERC.

Il y a quelques années, j'excursionnais dans un coin de l'île de France en compagnie de plusieurs touristes parmi lesquels figuraient un pharmacien et sa femme, un peintre et un ingénieur. Au cours de la promenade, l'attention de la société fut attirée par un ancien pigeonnier en briques que revêtait le plus beau lierre que j'eusse jamais vu. Son tronc gris, robuste et ondulé comme un énorme serpent d'acier mat, l'exubérance capricieuse de ses frondaisons montant à l'assaut des parois en masses serrées terminées par des rameaux d'une finesse de plumetis,

(1) Pas plus que ses contemporains, Florentinus n'a échappé aux superstitions de l'époque. La semence de laitue, dit-il, procure le sommeil aux malades quand elle est glissée sous eux sans qu'ils le sachent. Le résultat est plus merveilleux encore si quelqu'un place, sous le lit, à l'insu du patient, une tige de laitue avec sa racine, arrachée de terre de la main gauche avant le lever du soleil... Les feuilles de laitue, au nombre de cinq, de trois, ou d'une, sont également somnifères, quand elles sont mises sous l'oreiller du malade, à son insu, de telle manière que les parties détachées de la tige regardent vers les pieds et l'extrémité libre des feuilles vers la tête.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^o 1 et 2 (Janv.-Fév. 1921).

cette application de vert sombre sur le rouge adouci par les ans du vieux monument formaient un ensemble d'un coloris et d'une harmonie remarquables. Tout au charme de ce spectacle, je sentais déjà la muse préposée à la poésie champêtre me souffler des rimes idylliques : devant mes yeux s'alignaient des vers dans lesquels j'aurais célébré la gloire du lierre qui rend la jeunesse aux majestueux vestiges du passé et anoblit les indigentes élucubrations de l'architecture moderne, mettant ainsi un trait d'union entre les beautés d'hier et les laideurs d'aujourd'hui : les réflexions de mes compagnons de route m'empêchèrent heureusement de glisser sur une pente si funeste. Le peintre regrettait de ne pas avoir emporté ses crayons et ses pinceaux, la femme du pharmacien vantait un sien chapeau qu'adornait une branche de lierre et qui avait eu le privilège d'exciter l'envie de ses amies, son époux évoquait l'époque où ce végétal servait à fabriquer des pois à cautères; enfin l'ingénieur mesurait le diamètre de son tronc, la surface couverte par ses rameaux et accusait de négligence le propriétaire du pigeonier qui laissait l'édifice s'effriter sous l'étreinte d'un parasite si rapace au lieu de le badigeonner d'un enduit dont il était l'inventeur. Si je me félicite d'avoir épargné à mes lecteurs les plus ressassés des lieux communs poétiques, j'espère qu'ils me sauront gré de les entretenir d'une plante capable d'inspirer des commentaires si variés et dont l'histoire intéresse aux mêmes titres les archéologues, les artistes, les littérateurs et les médecins.

Le Lierre (*Hædera helix*) qui appartient à la famille des Araliacées, croît également dans les contrées méridionales et septentrionales de l'Europe où il est l'hôte des bois humides et des forêts. C'est un arbrisseau à tiges sarmenteuses et grimpantes qui s'attachent à l'écorce des arbres, sur les vieilles murailles au moyen de très nombreuses racines adventives courtes en forme de suçoirs; d'abord rampantes, elles se dressent dès qu'elles rencontrent un obstacle

dont elles se font un appui pour s'élever ainsi à des hauteurs parfois considérables. Les feuilles qui les garnissent sont alternes, tantôt cordiformes, tantôt divisées en cinq lobes aigus dont l'ensemble rappelle assez exactement le fer d'une hallebarde : glabres et luisantes, d'un vert foncé à leur face supérieure, glauque à leur face inférieure, elles sont sillonnées de veines blanches suivant la direction des nervures. Les fleurs, petites et d'un jaune verdâtre, sont disposées en ombelles globuleuses : le fruit qui leur succède est une baie noire de la grosseur d'un pois. Toutes les parties vertes de la plante, lorsqu'on les froisse entre les doigts, dégagent une odeur particulière faiblement aromatique : leur saveur est âcre et amère. Dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique où les lierres atteignent de fortes dimensions, il découle de leur tronc une gomme résine connue sous les noms de *gomme hédérée* : elle est noirâtre, en morceaux irréguliers composés de grumeaux luisants, rougeâtres foncés, à cassure brillante, d'une odeur de résine, se brisant sous la dent, sans saveur marquée : elle contient une huile volatile et brûle en répandant une odeur d'encens.

Le nom grec du lierre (*κίσσος* ou *κίτρος*) a été de la part des étymologistes l'objet de diverses interprétations : le clan des rationalistes le fait dériver de *κίς* (ver) à cause des nombreux trous dont son bois est criblé : mais la plupart préfèrent rattacher son origine au culte de Bacchus : les uns prétendent que *Κίσσος* était le nom de Bacchus enfant qui, abandonné par sa mère Sémélé, ne dut son salut qu'à une touffe de lierre sous laquelle il s'était caché : selon d'autres, Kissos était un jeune homme que Bacchus aimait à cause de ses talents de danseur : un jour qu'il exécutait devant le dieu de savants entrechats, il se laissa choir et mourut : pour plaire à Bacchus, la terre produisit un arbuste qui, à peine sorti du sol, enlça la vigne de même que Kissos avait accoutumé, dans les Bacchanales, d'enlacer Bacchus. L'étymologie des noms latins du lierre (*hædera* et *helix*) a donné également lieu à

plusieurs hypothèses : *hædera* ou *hedera* viendrait du verbe *hære* (s'attacher) parce que la plante s'accroche aux arbres et aux murs, d'*édita* (lieux élevés) par allusion à sa faculté de grimper, d'*edere* (manger) pour signifier qu'elle ronge les matériaux qui lui servent de soutien : *helix* rappelle les spires qu'elle dessine et c'est par une idée semblable que nos aïeux l'ont nommée *lieur* ou *lierre*, arbre qui se lie.

L'opinion qui rattachait l'origine du mot *κίσσος* au culte dionysiaque n'a rien que de très vraisemblable et s'appuie sur des traditions fort anciennes. Les Egyptiens appelaient le lierre *chenosiris*, c'est-à-dire plante d'Osiris, le Bacchus de l'Égypte, et les Grecs ne doutaient pas que leur Bacchus n'eût apporté cette plante dans le pays d'Hellas, d'où l'épithète de *κισσόκομη* que lui donne Homère. Dans la partie grecque de la Bible, plusieurs passages nous montrent le lierre comme spécialement consacré à Bacchus : à l'époque de la persécution d'Antiochus, lorsqu'on célébrait la fête de ce Dieu, on forçait les Juifs à suivre la procession solennelle, couronnés de lierre, *κίσσους ἐχόντες* (*II Macch.* Ch. VI. vers. 7). D'après le III^e livre des Macchabées (Ch. II. vers. 29), Ptolémée Philopator faisait marquer les Juifs d'Égypte au fer rouge d'une feuille de lierre, signe de la consécration à Bacchus. C'est pour la même raison que les poètes grecs associent souvent le lierre à la vigne, comme dans cette ode d'Anacréon :

A l'aspect riant de Bacchus
Aussitôt mon chagrin sommeille,
Je suis plus riche que Crésus,
Ma voix sonore se réveille :
A mes pieds je vois l'Univers,
Mon front paisible se couronne
Et de lierre et de pampres verts

et dans cette inscription du même auteur :

Celle qui porte un thyrses est Héliconias,
La seconde Xantippe et Glaucé suit ses pas :
Elles viennent des monts t'offrir, Dieu de la treille,
Du lierre, un jeune faon et la grappe vermeille (1).

(1) *Odes d'ANACRÉON traduites en vers français par VEISSIER DES COMBES.*

De l'antiquité ce symbolisme bachique du lierre se transmet au moyen âge : le lierre devint l'enseigne des cabarets : le vin digne d'être vendu, dit un proverbe latin, n'a pas besoin qu'on y suspende de lierre, *vino vendibili suspensa hedera nihil opus* (1). Au xv^e siècle un vaudeville d'Olivier Basselin nous montre un lierre figurant à la devanture d'un tavernier :

Je ne voy si volontiers
 Les boutiques des grossiers
 Comme j'ayme en chaque rue
 Les bouchons des taverniers,
 Belle hierre, que je suis
 Joyeux quand ma veue
 Regarde en tant de logis
 Ta branche pendue.

Près du temple de la Dive Bouteille se trouve également une ample tonnelle « close de trois antiques lierres bien verdoyantes et tous chargés de bagues (baies) : la nous commanda nostre illustrissime lanterne de ce lierre chacun de nous faire un chapeau albanois (2). » Le lierre ne servait pas seulement à indiquer les bons endroits aux amateurs du jus de la treille : ils avaient accoutumé, dans l'antiquité, de s'en ceindre le front pour neutraliser les inconvénients du vin ou, selon certains auteurs, pour en corser, au contraire, les effets. Plutarque nous expose compendieusement les raisons qui militent en faveur de ces deux opinions : « Je ne sçay pas, dit Ammonius, comment on a entrelassé le lierre en ce chapeau de fleurs en disant que par sa naturelle froideur il a propriété de restreindre la force du vin car, au contraire, il semble qu'il soit chaud et ardent et son fruit estant mis et trempé dedans le vin lui donne force d'enyvrer et de travailler et troubler le corps

(1) Peut-être ce proverbe contenait-il une allusion à un procédé indiqué par le vieux Caton pour reconnaître la pureté du vin : « Si vous voulez savoir si un vin a été additionné d'eau, faites un vase de bois de lierre et mettez-y le vin que vous soupçonnez contenir de l'eau : s'il en contient, le vin s'écoulera, l'eau restera : car un vase de lierre ne peut retenir le vin. (M. P. CATON. *De re rustica*. Cap. CXL.) »

(2) F. RABELAIS. — *Le cinquième et dernier livre des faits et dictes héroïques du bon Pantagruel*.

d'autant qu'il enflamme. Au moins de quoy son sarment de son naturel est tortu ne plus ne moins que le bois que l'on courbe avec le feu. Et la neige qui demeure bien souvent dessus les autres arbres par plusieurs jours, s'enfuit incontinent ou pour mieux dire se fond dessus le lierre à cause de sa chaleur... Le bon père Bacchus n'a pas amené le lierre comme un préservatif et un secours à l'encontre de l'yvesse, ni comme l'ennemi du vin : mais à mon avis, tout ainsi comme ceux qui aiment le vin quand ils n'en peuvent avoir de celui de la vigne, usent de bière breuvage contrefait d'orge ou bien de cydre fait de pommes, aussi celui qui désiroit avoir en la saison d'yver un chapeau de pampre de vigne sur la teste, la voiant nue et destituée de feuilles, se contenta d'avoir du lierre qui lui ressemble : joint que son bois et son sarment est aussi tousjours tortu et ne va jamais droit ains se jette à l'aventure çà et là, et la mollesse grasse des fueilles esparses alentour des branches sans ordre et après tout son raisin qui ressemble proprement à une grappe de verjus commençant à se tourner représentent fort naïvement toute la forme de la vigne et toutesfois encore qu'il apportast quelque secours à l'encontre de l'yvesse, nous dirons que cela se fait par le moien de sa chaleur en ouvrant les pores et petits pertuis pour faire sortir et évaporer les fumées du vin. » L'interlocuteur d'Ammonius en tient, au contraire, pour les propriétés réfrigérantes du lierre : « Quant à ce qui a esté maintenant allégué que la grappe du lierre enyvre quand elle est trempée dedans le vin, il ne se trouve pas véritable et l'accident qu'il fait en ceux qui en boivent ne se pourroit bonnement appeller yvesse ains plustost troublement d'esprit et aliénation d'entendement comme fait le Juscyame autrement hanebane et plusieurs autres plantes qui troublent et transportent furieusement l'entendement. Prenez garde que ceste forme tortue bossue et ceste bassesse tendant tousjours contre terre ne soit plustost argument d'imbecillité et de froideur au corps là où elle est, prenant

plusieurs reposes et faisant plusieurs reprises ne plus ne moins qu'un pèlerin qui pour sa faiblesse et lassitude se repose et se sied par plusieurs fois en chemin et se remet de rechef à cheminer. Voilà pourquoi il a toujours besoin de quelque soutien qu'il embrasse, à quoy il se tienne et sur lequel il s'appuye, n'ayant pas la puissance de se soutenir et de se conduire soy mesme à faute de chaleur. Voire mais quand on voulut planter et faire croistre le lierre en Babylone, il n'y peut jamais venir et refusa d'y vivre. Il fit bien certes et généreusement si estant familier et commensal d'un dieu bæotien, il ne voulut pas sortir hors de son país pour aller entre les barbares. Mais la cause en estoit non sa chaleur ains plustost sa froideur, de manière qu'il ne pouvoit supporter une température d'air si contraire à la sienne (1). »

Bacchus n'était pas le seul dieu qui eût le lierre comme attribut : il figurait également dans le culte d'Apollon, ainsi qu'il ressort de ce passage d'Athénée : « Semus de Delos a dit dans ses Péans ou dans ses chants en l'honneur d'Apollon que ceux qu'on nommoit *autocabdales* estoient couronnés de lierre et qu'ils s'en alloient pas à pas et d'une démarche composée proférant doucement certaines paroles. Les Phallophores ne s'expriment pas tant par le visage que par leur vestement de lierre entremeslé de pouliot et de feuilles d'ache (2). » Aussi les poètes avaient-ils adopté le lierre comme insigne :

*hanc sine tempora circum
Inter victrices ederam tibi serpere lauros*

disait Virgile : c'est encore de lierre qu'il conseille à des bergers d'orner un poète d'avenir :

Pastores edera crescentem ornate poetam.

Une gracieuse image de Perse le montre léchant l'effigie de ceux que revendiquent les Héliconides et la pâle Pirène

(1) PLUTARQUE. — *Le troisième livre des propos de table*. Traduction AMYOT.

(2) *Les XV livres des Deionosophistes d'ATHÉNÉE.*

*Heliconidasque pallidamque Pirenen
Illis remitto quorum imagines lambunt
Hederæ sequaces.*

C'est, d'après Horace, la récompense des auteurs d'un chant aimable :

*Seu condis amabile carmen
Prima feres hederæ victricis præmia*

et nous voyons, dans une satire de Juvénal, un poète écrire des vers sublimes dans son pauvre réduit pour mériter un jour une couronne de lierre et une chétive effigie :

*Qui facis in parva sublima carmina cella
Ut dignus venias hederis et imagine macra.*

Enfin, Ovide apostrophant Bacchus, lui dit que sa protection devrait être acquise à l'un des apôtres du culte du lierre :

*Tu tamen e sacris hederæ cultoribus unum
Numine debueras sustinuisse tuo ;*

Ailleurs il adresse à ses lecteurs cette prière désolée : « Qui que tu sois qui possèdes l'image de mes traits, détaches-en le lierre, couronne bachique qui ceint ma tête : ces symboles de félicité ne conviennent qu'aux poètes heureux : c'est une couronne qui ne va pas à mes tempes :

*Si quis habes nostri similis in imagine vultus
Derue mihi hederas Bacchica sarta comis :
Ista decent lutos felicia signa pœtas
Temporibus non est apta corona meis.*

Peu de plantes ont, d'ailleurs, plus que le lierre, défrayé la littérature : en général, poètes et prosateurs lui décernent des louanges dithyrambiques, comme dans ce Noël anglais (*Christmas carol*) du moyen âge, où le mot *Ivy* (lierre), paraît s'appliquer à la fois à une jeune fille portant ce nom et à la plante grimpanTE :

Elle est la plus digne de toute la ville :
Celui qui dit le contraire a tort
Et elle est digne de porter la couronne
Veni coronaberis.

Ivy est aimable plus qu'on ne peut le dire :
Contre tous les maux c'est un baume.

Bienheureux celui qui peut l'atteindre :
 Ivy est verte avec des couleurs brillantes :
 De tous les arbres c'est le meilleur
 Et ce que j'avance je vais bientôt le prouver.
 Ivy porte des baies noires :
 Dieu nous donne sa bénédiction à tous
 Car alors nous ne manquerons plus de rien
Veni coronaberis (1).

Le plus souvent, c'est comme un symbole de la charité fraternelle et de l'amitié fidèle qu'est représenté le lierre qui meurt où il s'attache : « Vouldroit le lierre que chascun fust son frère (Gaston Phœbus). » Entourant un chêne mort, il signifie : je sèche avec toi ; embrassant un tronc vigoureux, c'est la faiblesse qui cherche un appui : la colonne brisée qu'entourent les rameaux de cet arbuste flexible, c'est le passé et le présent, la mort et la vie : « Le lierre, fidelle nourrisson, revest et ombrage de ses feuilles le chesne vieil et sec au pied duquel il est surcreu comme par remerciement et pour rendre à sa nourrice la pareille (2) ». Ce symbolisme est admirablement exprimé par un passage des *Etudes de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre : « Le lierre, ami des monuments et des tombeaux, le lierre dont on couronnait jadis les grands poètes qui donnent l'immortalité, couvre quelquefois de son feuillage les troncs des plus grands arbres. Il est une des fortes preuves des compensations végétales de la nature : car je ne

(1) Voici le texte de cette poésie, dont je dois la traduction à la complaisance de Mlle Anne-Marie Leclerc :

*The most worthy she is in town
 He that seyth oïher do amiss
 And worthy to bear the crown
 Veni coronaberis
 Ivy is soft and mek off speech
 Against all ball she is blysse :
 Well is he that may here reach.
 Ivy is green with colour brigt.
 Off all trees best she is :
 And that I prove well now be right.
 Ivy beryth berys black
 God grant us all his blysse
 For there shall we nothing lack
 Veni coronaberis.*

(2) DU JONC. *Chimère de la mendicité.*

me rappelle pas en avoir jamais vu sur les troncs des pins, des sapins ou des arbres dont le feuillage dure toute l'année : il ne revêt que ceux que l'hiver dépouille. Symbole d'une amitié généreuse, il ne s'attache qu'aux malheureux : et lorsque la mort même a frappé son protecteur, il lui rend encore l'honneur des forêts où il ne vit plus : il le fait renaître en le décorant de guirlandes de fleurs et de festons d'une verdure éternelle. » Cependant d'autres écrivains voient, au contraire dans le lierre, un emblème de perfidie : Labérius le compare à la vieille meurtrière :

*Ut hederæ serpens vires arboreas necat
Ita me vetustas amplexu annorum enecat
Sepulchris similis nil nisi nomen retineo.*

« Le lierre, dit J. Camus, abat la muraille qui l'eslève et le nourrit : c'est de l'ingratitude (1). » Enfin Théophile Gautier en fait une sorte de Néron qui embrasse son tuteur pour l'étouffer :

Des tortuosités de lierre,
Pénètrent dans chaque refend ;
Payant la tour hospitalière,
Qui les soutient... en l'étouffant (2).

Hippocrate est l'auteur le plus ancien qui ait signalé les vertus thérapeutiques du lierre : ses feuilles imbibées de vin blanc sont astringentes (3) : sa racine bouillie dans de l'eau, écrasée, incorporée à du gruau d'orge et pétrie dans du vin, fournit un cataplasme utile dans l'inflammation du rectum (4) : du lierre très sec broyé et attaché dans un linge remédie au déplacement de la matrice (5) ; pour favoriser la conception, on administrera en boisson sept graines ou des feuilles de lierre chaque mois dans du vin vieux à la fin des règles (4) ; un mélange de graine de lierre

(1) J. P. CAMUS, *Traité du chef de l'Eglise* 1630.

(2) Théophile GAUTIER, *Emaux et Camées*.

(3) HIPPOCRATE, *De l'usage des liquides*.

(4) *Des fistules*.

(5) *De la nature de la femme*.

(6) *Des maladies des femmes*. Liv. I. § 23.

blanc (1) et d'écorce de pin qu'on fait boire dans du vin astringent combat la leucorrhée (2). Dioscoride, en désaccord avec le père de la médecine, accuse le lierre pris en breuvage après les époques de rendre les femmes stériles : mais les nombreuses indications auxquelles il le fait servir compensent largement cet inconvénient : trois pincées de feuilles dans du vin, deux fois par jour, arrêtent la dysenterie : écrasées avec du cérat, elles cicatrisent les brûlures ; encore tendres et cuites avec du vinaigre, elles guérissent les maladies de la rate : leur application remédie aux maux de tête invétérés : avec de l'huile, elles combattent les douleurs et les suppurations des oreilles, cinq baies écrasées et cuites dans une grenade avec du vinaigre et de l'huile rosat apaisent les maux de dents, si on instille le liquide dans l'oreille opposée à la dent malade ; elles noircissent les cheveux, sont emménagogues, guérissent la punaisie du nez ; la gomme du lierre est épilatoire et tue les poux ; le suc des feuilles bu en trop grande quantité engendre de la stupeur et trouble l'esprit (3). Pline ajoute que le lierre est salutaire à la membrane qui contient le cerveau et que, suivant Erasistrate, les baies dorées de l'espèce dite *Chysocarpon* écrasées dans un setier de vin chassent par les urines l'eau accumulée sous la peau (4). Le lierre est une des drogues qu'affectionne particulièrement Serenus Sammonicus : bouilli dans de la vieille huile, il calme les maux de tête :

*Spongia cum tepidis annexa liquoribus imbris
Prosunt aut hedera ex oleo decocta vetusto*

Ses larmes sont utiles contre la maladie pédiculaire.

Aut lacrymis hederæ aut succo perducere cedri ;

Contre les affections de la rate, on se trouvera bien de boire dans une coupe de son bois :

(1) Les anciens distinguaient deux espèces de lierre d'après la coloration des fruits : le lierre blanc (lierre féminin de Pline) et le lierre noir (lierre mâle).

(2) *Des maladies des femmes*. Liv. I. § 199.

(3) *Dioscoride, De materia medica*. Lib. II. Cap. CLXXV.

(4) *Pline, Historia naturalis*. Lib. XXIV. Cap. X.

*Mollibus ex hederæ torquentur pocula lignis
Hinc trahet assuetos æger quoscumque liquores.*

Une femme tient-elle à avoir les seins bien proportionnés ? Elle devra s'entourer les mamelles de guirlandes de lierre qu'elle jettera ensuite au feu :

*Si castigatas studium est prestare mamillas
Ex hederu sertis ambas redimire memento
Protinus et raptas fumis mandare coronas.*

Le suc de lierre favorise la cicatrisation des plaies :

At succis hederæ pulchreest fœda cicatrix;

Enfin c'est un antidote qui permet de conjurer les funestes effets d'un breuvage empoisonné :

*Quod si hederæ succos quæ truncos implicat altos
Instilles pateris, poterunt haud ulla nocere
Pocula quæ quisquam sævis vitaverit herbis (1).*

Comme les auteurs précédents, Marcellus fait du lierre un puissant remède de la céphalalgie : « On applique du suc de lierre en couche épaisse sur le front et sur les tempes et, lorsqu'il est desséché, on fait une nouvelle application : c'est un traitement très efficace des douleurs de tête. Si l'on prend le lierre qui pousse sur la tête d'une statue, qu'on l'enferme dans une étoffe rouge cousue d'un fil rouge et qu'on l'attache sur le front ou sur les tempes, on obtient un remède merveilleux de la migraine (2). » Selon Apuleius Plonicus, le lierre n'a pas seulement la vertu de guérir les maux de tête : il les prévient : aussi conseille-t-il, pour éviter les suites des insulations, l'application de ses feuilles écrasées avec du vinaigre et de l'huile rosat : le même auteur préconise les baies contre les douleurs de la rate : « Lorsque les malades atteints d'une affection de la rate présentent de la fièvre, qu'ils boivent chaque jour dans du vin, le premier soir trois graines, le second cinq, le troisième sept, le quatrième neuf, le cinquième onze, le sixième treize, le septième quinze, le huitième dix-sept, le neuvième dix-neuf, le dixième vingt et une (3). »

(1) Q. SERENUS SAMMONICUS. *De medicina præcepta saluberrima.*

(2) MARCELLUS. — *Liber de medicamentis* Cap. I et II.

(3) APULEIUS PLATONICUS. — *De virtutibus herbarum.* Cap. XCVIII.

Les simplistes du moyen âge et de la Renaissance firent aussi un ample usage du lierre. Trotula dit que, pour faire à jamais tomber les poils, il faut mélanger des œufs de fourmi, de l'orpiment rouge, de la gomme de lierre avec du vinaigre et en frotter les parties à épiler (1) et sainte Hildegarde vante sa décoction contre les métrorragies et les ruptures du péritoine : « Lorsqu'une femme présente des menstrues trop abondantes et trop fréquentes, qu'elle fasse cuire du lierre dans de l'eau et qu'elle se l'applique chaud sur les cuisses et sur l'ombilic. De même, si, chez un homme, la pellicule intérieure dans laquelle est renfermé l'intestin vient à se rompre à la suite d'une chute, qu'il fasse cuire dans du bon vin du lierre et deux fois autant de consoude : lorsque le tout aura cuit qu'il retire les herbes et qu'il ajoute au vin du sucre et du miel : qu'après l'avoir fait cuire de nouveau il le passe, pour le purifier, à travers un sachet : puis qu'il en boive après son repas et quand vient la nuit. Quant aux herbes qui ont cuit dans le vin, qu'il les applique chaudes à l'endroit où la pellicule s'est rompue : la fente se refermera (2). » Suivant Jean de Gaddesden (Jean l'Anglais), la gomme de lierre croissant sur un chêne, lorsqu'on en frotte n'importe quelle dent, la fait tomber aussitôt (3) : un autre auteur anglais du moyen âge, Barthelemy de Glavilla (Barthelemy l'Anglais), en fait un remède efficace contre les calculs : « La gomme de l'Yere vault contre la pierre et la gravelle et la chevre ou le bouc qui sont nourris de ces feuilles en ont le sang plus agu et plus fort pour rompre la pierre es reins ou en la vessie. Il est une maniere d'yere ou la rousee devient glueuse quand elle chet sur les feuilles et celles yeres sont de grande vertu selon les phisiciens car la fumee en fait venir les fleurs aux dames et oste le reume et conforte le chief et tous les sens et guerist

(1) TROTULA. -- *De passionibus mulierum curandis*. Cap. LXI.

(2) HILDEGARDIS -- *Physica*. Lib. I. *De Plantis*. Cap. CXL.

(3) JEAN GADDESSEN. -- *Rosa anglica practica medicinæ* 1502.

de la toux et du flux de ventre et si le met on profitablement en moult de medecines (1). »

L'auteur de l'*Arbolayre* vante aussi le lierre comme lithontriptique, contre les maux de tête, les douleurs d'oreille et les polypes du nez : « Pour rompre la pierre en la vessie prens les semences des yedres, sept, huy ou neuf foys et les broye avecq eae chaulde puis le donne a boire : ce y vault merveilleusement. Contre la douleur du chief soit la semence de yedre meslee avec un peu de vin aygre et huille rosat et soit oingt: il oste moult la douleur. Contre la douleur des oreilles soit son ius coule parmy un drappeau et soit mis chauld dedans. Contre polipode ce ius mis en narines est moult bon. La gomme de yedre mise en oignement est appellee dyaltera: ceste gomme a vertu d'eschauffer et de consumer (2). » Matthiolo rapporte que, de son temps, les bonnes femmes employaient le lierre pour débarasser de la gourme la tête de leurs enfants : « Nos femmes font des chapiteaux de lierre qu'elles mettent sur la teste de leurs petits enfans qui ont la teste pleine d'eschambouillures et pustules: car, par ce moyen, elles en ostent toute l'inflammation (3). » On retirait du bois, des baies et de la gomme une huile que Gesner déclare douée de vertus antigoutteuses : « Pren le bois sec de l'hyerre et les graines et la gomme si avoir tu les peux. Lesquels menu taillez soyent mis en un vaisseau de terre persé au fond en deux ou trois lieux dessouz lequel soit mis un autre pot enterré jusque à la bouche qui soit bien jointe et lutée avec paste ou terre grasse au fond du pot de dessus tout éminent hors de terre. Puis ayant fait feu tout à l'entour destillera un huyle noir dans

(1) BARTHELEMY L'ANGLAIS. — *Le grand propriétaire de toutes choses* (composé vers 1260) *translate de latin en françois par Maistre JEAN CORBICHON*. 1556.

(2) *Arbolayre contenant la qualitey et virtus, propriety des herbes, arbres, gomes et semences, extrait de plusieurs traitiers de médecine, comment d'Avicenne, de Rasis, de Constantin, de Ysaac et Plateaire selon le commun usage bien correct* (Besançon vers 1480).

(3) P. A. MATTHIOLE. — *Commentaires sur Dioscoride*, traduction A. DU PINET. Liv. II. Ch. CLXXV. 1561.

le vase de dessous. Cest huyle sur tous les autres guérit la goutte arthétique procédant de cause froide (1). » La peste elle-même était justiciable de l'emploi du lierre ainsi que l'affirme le seigneur Alexis: « Très parfait remède pour guérir la personne de la peste: pren la semence ou les grains de lierre d'arbre ou de mur et non pas de celle qui se trouve sur la terre et fais cueillir les dits grains bien murs et devers la partie septentrionale s'il est possible ou si non prens les comme tu les pourras avoir encor qu'ils ne fussent pas bien meurs. Mets les sécher à l'ombre puis les garde en une boiste de bois comme une chose très précieuse et si aucun est entaché de la peste prends desdits grains et les mets en poudre dans un mortier bien net puis donne au pacient en un demi verre de vin blanc de la dite poudre autant qu'on en mettroit sur un escu d'or ou davantage puis le couvre en son lit et le fais très bien suer. Ce fait luy feras changer de chemise, de linceus et autre couverture de lit s'il se peut faire: sinon qu'il change à tout le moins de chemise et de linceus. Aucuns ayant prins de la dite poudre du soir se sont si bien trouvez du matin qu'ils se sont levez, acoutrez et poumenez par la maison et finalement guaris du tout. J'ay veu un Milanois l'an 1523 en Aleppe qui avoit la peste et un charbon sous la cuisse et un autre sous le bras senestre et ayant pris de la dite poudre du matin puis derechef du soir suivant il trouva que les deux susdits accidens estoient rompus d'eux mesmes par la vertu de cette tant excellente médecine envoyée par la grande clémence du Seigneur Dieu tout puissant (2). » La gomme de lierre associée à du miel liquide fait merveille au dire d'Alexandre Benedictus, chez les sujets frappés subitement de mutisme (3): contre les brûlures occasionnées par l'huile, par l'eau ou par le feu, F. Alexandre recommanda une *hédéracée* ayant la composition sui-

(1) C. GESNER. — *Trésor de Evonyme Philiatre*. 1554.

(2) *Les Secrets du Sire ALEXIS PIEMONTOIS*. 1559.

(3) A. BENEDICTI VERONENSIS, *De re medica*. Lib.V. Cap. XVI. 1508.

vante : Suc de feuilles et de corymbes de lierre, huile, à parties égales, cire blanche, quantité suffisante; faites cuire jusqu'à consommation du suc, ajoutez un peu de vinaigre blanc, agitez et formez un onguent (1). J. Agricola prétend qu'un ou deux scrupules de lierre administrés en boisson calment les maux d'estomac, ainsi qu'il a pu le constater chez plusieurs femmes (2); les feuilles bouillies dans du vin, sont, selon A. Mizauld, un remède éprouvé de tous les genres d'ulcères, même de ceux qu'on appelle *cacoëthes* et *chironies* (3).

A en croire Dodoens et G. Hoffmann, on pourrait penser qu'au xvii^e siècle le lierre cessa de figurer dans la pharmacopée : le premier déclare que, de son temps, l'usage de ce simple était très rare, *nostra ætate rarissimus hederæ usus* et qu'on ne l'employait que pour entretenir les cautères (4). Hoffmann est encore plus exclusif : il le considère comme un remède infidèle et dangereux : si les anciens et les modernes y ont eu recours, c'est une sottise qu'il se gardera bien d'imiter : *cum quibus ego non stultescam* (5) : Malgré l'affirmation de ces auteurs, nous allons voir qu'il s'en fallut de beaucoup que le lierre manquât de partisans. Ce sont d'abord les adeptes de la médecine des signatures qui lui attribuent de nombreuses vertus dérivant de son aspect, de sa couleur et de sa façon de croître : son fruit rouge active la menstruation et, par le suc vineux qu'il renferme, mitige les effets de l'ivresse; noir à la maturité, il fait noircir les cheveux; sa tige noueuse convient dans les maladies des articulations; ses feuilles qu'on peut comparer à la rate guérissent les affections de cet organe; brisant les pierres auxquelles il s'attache, il est utile contre les calculs; s'il empêche la

(1) *Apollo FRANCISCI VERCELLENSIS medici omnem compositorum et simplicium normam*, etc. 1565.

(2) J. AGRICOLA. — *Medicinæ herbariæ libri duo*. 1539.

(3) A. MIZAUD. — *Memorabilium, utilium ac jucundorum centuriæ novem*. 1584.

(4) R. DODOENS. — *Stirpium historiæ pemptades sex*, 1616.

(5) G. HOFFMANN. — *De medicamentis officinalibus*, 1646.

conception, cela tient évidemment à ce que sa baie ne contient pas de semences (1). Six vers de Josse de Harchies célèbrent ses mérites comme vulnéraire, comme astringent, comme anticéphalalgique, comme préservatif de la peste et comme lithontriptique :

*Flos juvat ambustos sistitque in corpore fluxus
Et splenem frondes ulcera cuncta juvant.
Ad veteres capitis confert decoctio morbos
Fac bene purgato corpore sæpe laves
Bisque die ternas si baccas sumpseris ibit
Pestis et inde lapis corpore fusus hydrops (2).*

Quelques citations empruntées aux auteurs les plus célèbres nous montreront, d'ailleurs, que, jusqu'au XVIII^e siècle, le lierre continua à figurer avec honneur dans la matière médicale, du moins comme médicament externe doué de vertus astringentes et sédatives. J. Marquard indique son bois dans les angines : il suffit de se servir d'une cuillère ou d'un vase faits de cette substance pour éviter les abcès de la gorge ou de la luette (3). Forestus rapporté que les femmes de Delft appliquaient avec succès les feuilles de lierre bouillies dans l'eau sur les brûlures auxquelles sont si souvent exposés les brasseurs : il obtint lui-même de ce topique une guérison qu'il relate en ces termes : « Au mois de février de l'année 1559 nous fûmes appelés par M. Berendrecht, magistrat de Leyde, dont la fille présentait une brûlure occasionnée par la négligence de la servante chargée de bassiner son lit. Nous nous accordâmes, Henri Verger, Hubert, ses médecins, et moi, à prescrire l'application sur la jambe brûlée de feuilles de lierre bouillies dans de la bière : elle fut rapidement et parfaitement guérie (4). » Quelque deux cents ans plus tard, Chomel faisait également du lierre la base d'un onguent merveilleux contre les

(1) J.-B. PORTA. — *Phytognomonica octo libris contenta*, 1650.

(2) JOSSE DE HARCHIES. — *Enchiridion medicum simplicium pharmacorum...* 1573.

(3) J. MARQUARD. — *Practica theórica morborum*, 1589.

(4) P. FORESTUS. — *Observationum chirurgicarum*. Lib. II. Obs. XVII, 1653.

brûlures : « Prenez des feuilles de lierre, des sommités de sauge franche, deux poignées de chacune, de l'écorce moyenne de sureau, une poignée, de fiente de pigeon, demi poignée. On coupe le tout et on le fait frire avec du vieux beurre : on le passe ensuite tout chaud en le pressant fortement : on applique cet onguent froid sur l'ulcère que la brûlure a causé et on le recouvre avec du papier brouillard (1). » Pour guérir les cors, Lazare Rivière conseille de donner un bain de pieds chaud puis d'appliquer chaque jour, matin et soir, des feuilles de lierre écrasées : le cor tombe au bout de cinq jours (2). C'est, d'après Dolœus, un excellent antilaitéux : une jeune femme de Francfort, à la suite de la mort de sa fille, avait les seins gorgés de lait : on lui conseilla d'y appliquer des cataplasmes d'ache auxquels elle substitua par erreur des cataplasmes de feuilles de lierre. Au bout de quelques jours la sécrétion lactée était complètement tarie et les seins étaient aussi fermes que ceux d'une jeune fille (3). A. de Heide dit avoir vu des malades atteints de rhumatisme éprouver un grand soulagement en appliquant sur la partie douloureuse des feuilles crues de lierre (4) : enfin Riedlin cite le cas d'une femme qui, porteuse d'une fonticule, n'arrivait à entretenir la suppuration salutaire qu'elle recherchait qu'au moyen d'un pois de bois de lierre (5). La plante n'était, d'ailleurs, pas exclusivement cantonnée dans la médication externe : M. Ettmüller dit que, pendant une épidémie de peste qui sévit en Irlande, ses baies se montrèrent très efficaces (6) et R. Boyle parle d'un arcane qui guérit de nombreux pestiférés en provoquant des sueurs abondantes et qui consistait simplement en poudre de baies de lierre bien

(1) J.-B. CHOMEL. — *Abrégé de l'histoire des plantes usuelles*, 1761.

(2) LAZARE RIVIÈRE. — *Observationes communicatæ a Samuelo Formio*. Obs. XXV et XXXVI, 1672.

(3) J. DOLŒUS. — *Commercium litterarium argumenti varii cum variis*, Epist. IV, 1687.

(4) A. DE HEIDE. — *Centuria observationum medicarum...* Obs. V., 1684.

(5) G. RIEDLIN. — *Linæ medicæ*. Obs. XI, 1696.

(6) M. ETTMULLER. — *Schröderi dilucidati phytologia*, 1695.

mûres administrée à forte dose : *a good dose of the powder of frelly ripe Ivy-berries which did usually work plentifully by sweat* (1).

De tels éloges pourraient donner raison à ceux qui accusent nos pères d'avoir eu l'enthousiasme facile et de s'être laissé entraîner en thérapeutique à des déductions ne reposant que sur un empirisme exempt de contrôle, sur une crédulité sans bornes et sur un évident optimisme dans la valeur de leurs conceptions et dans les résultats de leurs entreprises : peut-être n'était-ce, au contraire, qu'une façon de scepticisme, l'état d'esprit de gens qui, jugeant la vérité inaccessible aux facultés humaines, estiment inutile de sonder les choses à fond et admettent en bloc avec la même indulgence narquoise le vraisemblable et l'in vraisemblable, parce qu'il est impossible de préciser où finit l'un et où commence l'autre. Forte de ses moyens d'investigation, notre époque a procédé autrement et, voulant se tenir à égale distance de la confiance aveugle et du doute systématique, a soumis les traditions thérapeutiques d'antan aux rigoureuses enquêtes de l'analyse chimique, de l'expérimentation physiologique et de l'observation clinique.

Les premières recherches chimiques dont le lierre ait été l'objet remontent à 1842, époque à laquelle Vandanne et Chevalier signalèrent dans ses baies la présence d'une substance amère qu'ils appelèrent *hédérine*. En 1860, Posselt en isola un *acide hédéro-tannique*. Le Vernet, en 1881, trouva dans la tige et dans les feuilles de la plante un glucoside inodore, de saveur légèrement sucrée, auquel il assigna comme formule $C^{32}H^{52}O^{11}$ et qui se présentait sous l'aspect d'aiguilles soyeuses groupées autour du même axe et formant par leur réunion des plaques satinées d'un beau brillant (2). M. Houdas ayant repris

(1) R. BOYLE. — *Of the usefulness of naturall philosophy*. Essay V. Ch. V. 1663.

(2) G. LE VERNET. Du lierre. *Thèse de Paris* 1881. D'après le même auteur, le fer se trouve dans le lierre en proportions relativement fortes et peut, avec certaines particularités anatomiques, expliquer la vivacité de la plante : il y existe aussi environ 1 gr. 568 pour 100 d'acide oxalique.

en 1899 l'étude chimique du lierre y établit, outre la présence de l'hédérine, celle de l'*hédéridine* (prismes rhomboïdaux brillants, insolubles dans l'eau, solubles dans 84 parties d'alcool) et de l'*hédérose* (fines aiguilles brillantes très solubles dans l'alcool bouillant (1). D'après Le Vernet, l'action physiologique de l'hédérine s'exercerait principalement sur les sécrétions : les quantités infinitésimales qui voltigent autour du mortier où on la pulvérise suffisent pour amener des étternuements fréquents suivis bientôt d'un écoulement nasal qui ne se calme guère qu'au bout de deux heures. L'action sialagogue est également très accentuée : on constate en outre des effets émétiques dus probablement à une action spinale réflexe et des effets purgatifs qui commencent à se manifester dans les premières portions de l'intestin. Le Vernet conclut de ces résultats que l'hédérine pourrait rendre à la thérapeutique quelques services : « Elle serait peut-être utile dans les hydropisies, dans l'ascite, l'anasarque, et, de plus, dans les engorgements hépatiques, l'ictère. Comme agent actif sur les sécrétions, peut-être serait-elle indiquée dans certains empoisonnements, lorsque la substance toxique s'élimine facilement par les sécrétions (métaux divers, strychnine, opiacés, cantharidine (2). »

Le Dr Joanin, dont les travaux de bio-chimie et de thérapeutique physiologique font autorité dans la science, a soumis l'hédérine de M. Houdas à des expériences comparatives sur les animaux à sang froid et sur les animaux à sang chaud. Les premiers sont peu sensibles à l'action du glucoside : chez la grenouille, la mort survient très lentement sans autre phénomène qu'une paralysie lente et progressive. Chez les animaux à sang chaud (cobaye, lapin) on constate de l'abattement, des frissons, une hypothermie souvent très accentuée, du météorisme, une diar-

(1) HOUDAS. Contribution à l'étude du lierre : hédérine. *Journal de pharmacie et de chimie*. 1899.

(2) G. LE VERNET. L'Hédérine et ses effets physiologiques. *Thèse de Bordeaux*. 1885.

rhée parfois sanguinolente se terminant par la mort. L'autopsie révèle comme lésions une congestion très vive des organes sous-diaphragmatiques, des érosions et de la tuméfaction de la muqueuse intestinale : les poumons sont œdémateux et légèrement congestionnés. L'ingestion stomacale donne lieu, chez le chien, à des phénomènes émétiques et purgatifs très prononcés : la comparaison de l'action toxique exercée par le lierre en nature et de l'action de l'hédérine montre que ce glucoside est la cause d'un certain nombre de symptômes observés dans l'empoisonnement hédérique : effets émétiques et purgatifs, ébriété, excitation, secousses convulsives (1).

Il résulte de ces travaux que le lierre, loin d'être une substance inerte, représente au contraire un médicament d'une grande énergie dont on pourra peut-être tirer partie lorsque l'observation clinique aura précisé d'une façon exacte sa posologie, ses indications et ses contre-indications. Mais, jusqu'à nouvel ordre, il est impossible de préjuger de sa valeur en se basant uniquement sur les notions transmises par les anciens : il n'y aurait sans doute pas grand mal à l'employer comme ils le faisaient, en guise de topique, tandis qu'on s'exposerait à de sérieux mécomptes en conseillant son ingestion *per os*. Aussi les thérapeutes feront-ils sagement de laisser les poètes célébrer son charme et sa fidélité et les artistes en décorer leurs œuvres, jusqu'à ce que de nouvelles expériences aient prouvé qu'il n'a pas pour lui que la beauté et qu'il est capable de joindre l'utile à l'agréable.

(1) JOANIN. — Lierre et hédérine. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1899.

LES ARMÉNIENNES
DANS L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Jusqu'au XIII^e siècle.

Par M. le D^r Vahram TORKOMIAN.

L'Arménie, dont toute l'histoire est une suite de longues souffrances, à peine entrecoupée de périodes de courte prospérité, n'a pas négligé de cultiver les sciences et les lettres avec une ardeur sans égale, comme l'attestent les « arménistes » français distingués: Victor Langlois, Brosset, Ed. Dulaurier, Eugène Boré, Gattégrias, Fr. Macler.

La Médecine avait aussi une place prépondérante en Arménie; elle y a eu son rôle civilisateur, lequel est cependant encore inconnu du monde scientifique.

La nation Arménienne, avant et après sa conversion au Christianisme (1^{er} siècle), a vu naître dans son sein, un assez grand nombre d'hommes, qui se sont occupés des choses de la médecine; et c'est à ce groupe d'hommes, composé principalement de prêtres, de prieurs, mais aussi de guérisseurs, d'apothicaires et d'herboristes, que revient l'honneur d'avoir frayé le chemin abrupt de la médecine en Arménie; ils ont su inventer nombre de remèdes, que les années qui nous séparent d'eux, ne nous ont pas fait oublier.

*.
*.

Les noms d'une foule de plantes médicinales, ainsi que ceux de différentes maladies, que l'on

Bull. Soc. Fr. d'Hist. de la Méd., T. XV, n^{os} 1-2 (Janv.-Fév. 1921)

trouve, dès les temps immémoriaux dans les dictionnaires de la langue arménienne, en sont le plus éclatant témoignage et c'est pour cela peut-être, que le culte des arbres et des plantes avait acquis une telle prépondérance chez les anciens peuples arméniens.

La *thériaque*, ce médicament si vieux mais usité encore aujourd'hui, était parfaitement connu des apothicaires et herboristes de l'Arménie, avant même Mithridate et son gendre Tigrane le Grand, roi d'Arménie, auxquels on a attribué la découverte de ce narcotique.

Le *Bol d'Arménie*, cette argile ocreuse, rouge, si vanté par Galien, et que l'on emploie encore en pharmacie, était en usage chez les Arméniens, bien avant d'avoir acquis sa place parmi les médicaments galéniques.

Le Dr Witkowski dans son *traité de l'histoire des accouchements chez tous les peuples*, écrit à la page 235 : « Il est curieux de constater, que dans certains villages de l'Arménie, le peuple pèse l'enfant, de temps en temps, pendant les premiers mois de son existence, pour voir s'il prospère »; et il ajoute, que *cette pratique date de l'antiquité*.

Les œuvres d'Hippocrate et de Galien étaient déjà en partie traduites au v^e siècle, par les célèbres traducteurs arméniens de la Bible.

Dans les siècles suivants nous trouvons successivement des médecins arméniens très renommés : tels que : Hovannès (ix^e siècle); Mékhitar de Her (xii^e siècle); Amirdolvathe d'Amassie (xv^e siècle); Assar de Sébaste (xvi^e siècle); et tant d'autres encore, qui font connaître, non seulement les ouvrages des médecins Grecs, mais aussi ceux des Arabes, Assyriens et Juifs.

Mais mon but n'est pas de tracer toute l'histoire de l'évolution de la médecine chez les arméniens; je me borne donc à ces renseignements succincts pour passer à mon sujet : *Les Arméniennes dans l'histoire de la médecine*.

*
*
*

Il s'agit d'ailleurs non pas de femmes-médecins, ayant exercé en Arménie l'art de guérir, mais d'arméniennes, qui, dans leur patrie, ont été utiles au progrès et à l'extension de la médecine.

En parcourant l'histoire de l'Arménie, on se trouve, au III^e siècle de notre ère, en présence d'une dame arménienne très notable, qui peut être considérée comme la première fondatrice d'un asile; elle s'appelle AGHVIDA (Aghavithi), d'origine grecque. Elle était mariée au prince arménien Sourène Salahouny, gouverneur du district de Salahoun, pays limitrophe au Royaume Grec de l'Asie. Aghvida avait un fils unique; celui-ci atteint d'une maladie incurable, l'avait obligée à se retirer dans sa vaste propriété, au bord d'un petit lac; c'est dans cette région qu'elle découvrit une foule de lépreux, qui chassés du monde et poursuivis, cherchaient un refuge dans une forêt ou au milieu des rochers. Aghvida fait immédiatement bâtir, non loin de sa résidence, auprès d'une fontaine appelée *Arbénoud* (c'est-à-dire possédant beaucoup d'eau), un abri pour ces malheureux errants, et leur prodigue tous les soins appropriés. C'était donc la première léproserie, modeste il est vrai, qui se fondait dans un canton de l'Arménie, vers l'an 260-270 de l'ère actuelle; comme l'histoire nous l'enseigne, ce n'est que vers l'an 380, que Fabiola, dame romaine fort riche, vendit tous ses biens, et en affecta le produit à fonder un hôpital (*Nosocomium*); c'est en 596 que l'empereur Maurice (Morik) de Byzance, d'origine arménienne, établit une Léproserie à Héréon, sur la côte asiatique de Constantinople; l'empereur Tehmiskis également d'origine arménienne a fait agrandir en 970 cet établissement.

Je ne possède malheureusement aucun renseignement précis sur les traitements donnés aux lépreux, dans l'asile d'Aghvida; il y en avait certainement,

à en juger par certaines indications qu'on lit dans le *Traité de Consolation des Fièvres* de Mékhitar de Her, médecin arménien, célèbre au XII^e siècle, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie de médecine de Paris, dans sa séance du 25 juillet 1899.

..

Au V^e siècle nous nous trouvons en face de cette pléiade de jeunes femmes arméniennes, lesquelles, en 451, pendant la mémorable guerre sainte des Vartanantz, qui eut lieu contre les persans, sur les bords du Teghmout, affluent de l'Araxe, ont accompagné leur mari, fils, frères, sur le champ de bataille, pour leur prodiguer des soins, sous les auspices des médecins attachés à l'armée de Vartan; c'était donc une sorte de groupe de dames de charité; nous aurions dit aujourd'hui d'infirmières de la Croix Rouge, car le héros Vartan, versait son sang, en effet, pour la cause de la Croix.

..

Au siècle suivant c'est une princesse régente du royaume de Sunik (la région où la République actuelle de l'Arménie est constituée); nommée SAHAGHIA, qui après la mort de son mari, gouverne seule le pays, et durant son règne de 517-519, fait bâtir une léproserie au bord du fleuve Araxe, au lieu dit Karavaze.

..

Au VIII^e siècle il faut citer la princesse arménienne CHOCHANIQUE, femme du prince Nersés Gamsaragan. En 702, lors de l'invasion des Arabes en Arménie, un détachement arménien s'étant fortifié à Vartanaguerd, non loin d'Agory, fit subir aux Arabes une grande défaite; ceux des ennemis qui échappèrent à l'épée furent engloutis dans les flots de l'Araxe, à l'exception d'un misérable débris de 300 hommes, qui parvinrent blessés, dépouillés, pieds nus, à gagner la résidence de la princesse Chouchanique et à se mettre sous la protection de cette dame. La

princesse leur fit un accueil des plus humanitaires; dans un abri spécial elle prodigua ses soins aux blessés, elle les guérit, leur fournit des vêtements, comme nous l'enseigne l'historien arménien du VIII^e siècle, Léonce Ghévond, dans son opuscule sur *l'histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie* (trad. Paris, 1856, p. 24-25).

L'œuvre de la princesse Chouchanique forme l'une des pages les plus intéressantes de l'Histoire de la Médecine arménienne au VIII^e siècle. Il est tout évident que cette dame avait formé une ébauche d'hôpital destiné aux malades et blessés de guerre.

* *

Au même siècle, vers l'an 735, nous rencontrons une jeune fille arménienne, nommée SAHAGDOUGH, musicienne célèbre, qui donnait des leçons de musique. Elle était la sœur d'un grand écrivain, l'évêque Stépan de Sunik, qui après avoir fait ses études à Byzance, avait traduit en Arménie, beaucoup d'ouvrages de l'école grecque, entre autres Le Traité d'Anatomie de Grégoire de Nysse; malheureusement, cet évêque fût assassiné par mégarde; la mort tragique de Stépan provoqua dans le cœur de sa sœur un chagrin tellement profond, que celle-ci renonça à tout et se retira dans une grotte de la vallée de Garni, dans le district de Sunik. Mais elle ne demeura pas seule dans sa retraite; beaucoup de gens, surtout des personnes atteintes de maladie des nerfs, ou de mélancolie allaient la voir; cachée derrière un rideau, Sahagdoughd les guérissait ou soulageait aux sons de sa lyre; elle faisait en somme de la musicothérapie. Sa renommée fût telle, qu'après sa mort, on se rendait en pèlerinage à sa tombe, pour diverses maladies nerveuses.

* *

Au X^e siècle, la reine KHOSROVANOUCHE, femme du roi d'Arménie Achod III, dit le charitable, a fondé des hôpitaux à Ani, l'ancienne capitale de l'Arménie;

elle avait coutume d'aller en personne, en compagnie du roi, visiter les malades, et les soigner de sa propre main, tout en encourageant de sa présence le personnel des établissements nosocomiaux.

.*

Vers la fin du même siècle, une autre reine d'Arménie CHAHANDOUGH fit bâtir à Vaghadny, district de Sunik, sur un site pittoresque, un couvent-hôpital pour le traitement des morsures de serpents et d'autres animaux vénimeux. On cultivait certes, dans les vastes domaines de ce couvent les plantes vantées alors et employées contre les morsures de serpents, tels que le galium, la frêne, la bardane, etc., comme nous l'enseignent Amirdolvathe et Assar, médecins arméniens aux xv^e et xvi^e siècles.

Au commencement du xi^e siècle, la dame ЧОУЧИК; femme très distinguée, et mère de plusieurs héros dont l'Arménie se glorifie toujours, fait ouvrir dans le célèbre couvent de Sanahine, dans le district de Lory de Tiflis, des salles destinées pour le traitement des malades pauvres, auxquels elle prodiguait en personne les soins nécessaires. C'était dans ce couvent que le petit-fils de Mme Chouchik, le célèbre écrivain arménien du xi^e siècle, Kricor Makistrose, très versé dans les sciences, donnait aussi des leçons d'anatomie et de physiologie, d'après les notes qu'il a laissées.

.*

Nous arrivons au xiii^e siècle, où nous trouvons, dans le royaume arménien de Cilicie, la reine ZABEL ou Isabelle, femme du roi Hétoum I, faisant élever à Sis, en l'an 1241, un hôpital muni de salles de bains et d'eau en abondance. C'était, paraît-il, un établissement modèle; les médecins arméniens Djosslin, Théghine, Stépan, Vahram, Chemavon, vivaient à cette époque; il est à supposer que ces médecins ont fréquenté l'hôpital de Zabel.

Cet établissement a subsisté durant un siècle et

de mi, d'après l'inscription a été retrouvée en 1838, une fouille effectuée non loin du catholicosat arménien de Sis.

Après la mort de Zabel, survenue en 1252, sa fille FIMI, princesse arménienne de Sidon, continua l'œuvre de sa mère, occupant à son tour, une place honorable dans l'histoire de la médecine arménienne du XIII^e siècle.

* * *

La princesse Fimi clôture pour le moment, la série des Dames arméniennes charitables, que je viens de passer rapidement en revue ; leur nombre est très restreint, mais malgré cela, elles sont d'après moi, comme des flambeaux éclairant de loin en loin la voie quasi obscure de l'Histoire de la Médecine arménienne. Il y en a eu peut-être d'autres encore, dont l'histoire ne nous a pas transmis la mémoire.

D'ailleurs, après le XIII^e siècle, le développement du peuple arménien dans les différents domaines subit un grand coup, par suite de la perte de l'indépendance et des invasions successives des hordes barbares en Arménie.

Occupé depuis cette époque-là par les soucis les plus élémentaires de son existence, en proie à une lutte pour la vie sans exemple dans l'histoire, le peuple arménien va bientôt, avec l'aurore de la liberté qui se lève enfin pour lui, reprendre l'œuvre de ses ancêtres ; l'Arménienne, en particulier, va, nous en sommes convaincus, accepter une digne place dans les rangs des femmes du monde civilisé, et en se distinguant de plus en plus dans des œuvres humanitaires, faire la gloire de la médecine arménienne.



LA CORRESPONDANCE DE GERHARDT

**Etude de quelques documents concernant l'histoire
de la médecine.**

**Par le D^r M. TIFENEAU,
professeur agrégé à la Faculté de Médecine.**

L'ouvrage que je présente devant notre Société est le premier tome de la Correspondance du chimiste Charles Gerhardt, l'illustre fondateur de la théorie et de la notation atomiques.

Ce premier volume comprend la correspondance échangée entre Gerhardt et son compagnon non moins illustre, Auguste Laurent.

A première vue, cet ouvrage ne saurait guère devoir intéresser que les chimistes ; aussi ai-je longtemps hésité à en faire la présentation à notre Société.

Il renferme cependant plusieurs documents qui touchent à l'histoire de la médecine, et, cédant aux sollicitations de mon grand ami M. le D^r Dorvéaux, je me suis décidé à vous les signaler et à vous en faire ressortir toute l'importance.

Quelques mots, d'abord, des deux héros dont je vais vous entretenir.

Charles Gerhardt est, avec Berzélius, l'un des principaux fondateurs de la doctrine et de la notation atomiques. Sa réforme des équivalents est une œuvre capitale ; Wurtz a souligné toute la valeur de cette réforme en déclarant que, en ce qui concerne les doctrines chimiques, le siècle dernier n'en a pas vu de plus grande.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^{os} 1 et 2 (Janv.-Fév. 1921).

Auguste Laurent fut, avec Dumas, le premier protagoniste de la doctrine des substitutions, doctrine qui constitue l'un des piliers de la théorie atomique. L'œuvre expérimentale de Laurent est considérable ; ses idées théoriques ont préparé et consolidé l'édifice construit par Gerhardt.

Deux mots encore sur l'amitié et la commune destinée de ces deux infortunés réformateurs que Naquet, ancien agrégé de la Faculté de médecine de Paris, a si bien qualifiés d'« héroïques associés de gloire et de douleur ».

De leur amitié je dirai que, dans l'histoire des sciences, il n'en est pas, à ma connaissance, qui soit plus élevée et plus noble, qui ne soit également plus féconde et plus agissante.

Quant à la communauté tragique de leur destinée, je rappellerai seulement qu'après une vie dure et laborieuse, semée pour chacun d'eux d'embûches et de tourments, prématurément ils moururent tous deux, avant d'avoir pu assister au triomphe de leurs idées.

L'un, irrémédiablement condamné, attendit patiemment la mort en rédigeant cette sorte de testament scientifique qu'est sa « Méthode de Chimie », l'autre fut brusquement surpris par la mort quelques jours après l'achèvement de son grand Traité de Chimie organique.

J'arrive maintenant à l'objet de ma communication.

I. Débuts de Pasteur dans la recherches scientifique.

Le premier épisode dont j'ai à vous entretenir concerne les débuts de Pasteur dans la recherche scientifique.

Pasteur, reçu à l'École normale en 1843, venait de terminer en 1846 sa troisième année d'études et avait été nommé, en octobre, agrégé préparateur. Cette fonction, nouvellement créée, allait permettre au jeune agrégé d'éviter le professorat en province et lui donner les moyens de se livrer aux travaux de laboratoire.

Vers la même époque, Auguste Laurent, dont le nom était déjà célèbre dans le monde chimique, mais qui, depuis 1845, avait volontairement renoncé à la chaire de chimie de la Faculté des Sciences de Bordeaux qu'il occupait depuis 1838 et dans laquelle il ne trouvait pas de suffisants moyens de travail, Laurent, alors à Paris et toujours à la recherche d'un laboratoire, accepta l'offre que lui fit Balard, maître de conférences à l'École Normale, de venir travailler dans le laboratoire de chimie nouvellement installé dans les locaux récemment construits rue d'Ulm. Laurent n'eut pas de peine à reconnaître dans le jeune agrégé un travailleur ardent et une vive intelligence. Pasteur, de son côté, trouva en Laurent un maître éminent qui non seulement acceptait de diriger ses débuts, mais qui était prêt à lui indiquer un sujet de thèse se rattachant aux grandes controverses de l'époque sur la loi des substitutions.

Cette influence directe et décisive de Laurent nous est révélée par la phrase suivante de la lettre du 23 février 1847 (p. 228) adressée à Gerhardt :

« Il y a à l'École Normale un jeune homme auquel j'ai fait examiner le chlorure d'arsenic ammoniacal etc, etc... » Ce jeune homme n'était autre que Pasteur dont la thèse sur le chlorure d'arsenic et sur quelques arsénites fut soutenue le 23 août suivant. On trouvera d'ailleurs dans cette thèse (page 7 et 14), tout à la fois les sentiments de profonde reconnaissance exprimés par Pasteur à celui qui fut son premier maître et le témoignage de l'admiration du jeune savant pour la grande personnalité morale de son éducateur.

Quant Laurent quitta, en mai 1847, le laboratoire de la rue d'Ulm qu'il trouvait trop éloigné, pour se fixer dans le petit laboratoire que Balard possédait également à la Sorbonne, Pasteur était déjà suffisamment maître de ses méthodes pour travailler seul, et nous le voyons entreprendre un travail sur l'iodate acide d'ammoniaque, que Laurent signale à Gerhardt (page 262), dans sa lettre du 15 février 1848.

Toutefois, ce travail qui, sans doute, ne fut jamais publié, ne fut pas poursuivi. C'est que Pasteur, à cette époque, était déjà préoccupé par la question des relations entre le pouvoir rotatoire et la molécule cristalline; or, là encore, Laurent dont les connaissances cristallographiques étaient remarquables dut être pour Pasteur un maître de tout premier ordre, car, dans tous les premiers travaux de Pasteur, les recherches cristallographiques prennent une importance de plus en plus grande et cela, non seulement dans sa thèse de doctorat inspirée et dirigée par Laurent, mais aussi dans un travail contemporain où Pasteur, à l'occasion d'une étude de substances dimorphes (1), confirmait une opinion récente de Laurent qui avait alors beaucoup choqué les cristallographes, à savoir que les substances cristallisant dans des systèmes différents pouvaient être isomorphes (2).

D'ailleurs Pasteur lui-même a rappelé dans ses souvenirs l'impression que lui produisit l'examen que lui fit faire Laurent, au microscope, d'un tungstate d'ammoniaque présentant au moins trois formes cristallines différentes.

Ainsi, grâce à la Correspondance de Gerhardt, il nous est permis de déterminer, d'une façon plus précise encore, l'influence exercée sur Pasteur par son premier maître le chimiste et cristallographe Auguste Laurent.

II. Le premier cours de chimie atomique à la Faculté de Médecine.

Le second épisode, extrait de la Correspondance de Gerhardt et que je tiens à rapporter ici, concerne le cours de chimie professé par Laurent en 1846, à l'École pratique de la Faculté de Médecine. Laurent, nous l'avons déjà vu, était depuis un an à Paris, à la recherche d'une situation et d'un laboratoire, situation et laboratoire qu'il ne devait obtenir qu'en 1848, après trois longues années de luttés et de misère.

(1) C. R. Ac. Sc. t. 26, p. 353.

(2) C. R. Trav. Chim. Gerhardt, t. 1 (1845), p. 97.

Laurent, cependant, était résolu à ne pas attendre que cette situation lui fut accordée pour entreprendre de nouveaux travaux et pour chercher à propager ses doctrines.

Dès le début de 1846, il songe à exposer, dans un cours public, les idées nouvelles pour lesquelles Gerhardt et lui vivaient et luttèrent depuis plusieurs années.

En mai 1846, la chose est décidée, et Laurent s'exprime comme suit dans sa lettre à Gerhardt du 7 mai 1846 (p. 190).

« Je vais décidément faire quelques leçons à l'Ecole pratique de Médecine.

« J'ai fait aujourd'hui même la demande d'un amphithéâtre à Orfila (1) ».

Quelques semaines plus tard, dans sa lettre à Gerhardt, du 31 mai (p. 196), il donne des nouvelles de son cours.

« J'ai déjà fait cinq leçons. Ma salle est remplie. Je sais que les étudiants sont contents, mais j'ignore ce qu'en pensent les hauts bonnets de la science.

« J'ai rencontré Dumas à l'Institut, qui a fait l'aimable avec moi. Il m'a demandé pourquoi je n'avais pas fait mon cours à la Sorbonne. Je lui ai répondu que je m'étais établi là où j'avais le droit de le faire. Alors il m'a dit qu'il avait, comme doyen, le droit d'autoriser qui il voulait à faire un cours à la Sorbonne. Mais j'aime mieux ce que j'ai fait, au moins je n'ai d'obligation à personne. Je vous réponds que, dans ma leçon, je soigne le camarade de Montpellier (2) ».

Le 6 juin, dans une nouvelle lettre à Gerhardt (p. 202), Laurent signale encore une autre leçon et c'est tout ce que nous possédons comme renseignements sur ce cours qui dut être d'un si grand intérêt.

Ainsi, il résulte de ces documents, que c'est en 1846

(1) Orfila était alors doyen de la Faculté de médecine, et nous savons que divers cours libres étaient autorisés par le doyen. Blanchard nous a rapporté l'histoire de quelques-uns de ces cours.

(2) Gerhardt, alors professeur à Montpellier.

que fut, pour la première fois, enseignée dans notre Faculté de médecine de Paris la doctrine atomique.

C'est là, dans cette même Faculté si intimement liée à l'histoire de la Chimie, que retentit également pour la première fois le glorieux nom de Gerhardt que Wurtz devait plus tard proclamer si hautement et si fréquemment dans le magistral enseignement qu'il donna à nos étudiants, de 1860 à 1880.

III. Première application des recherches pharmacologiques à la détermination de la constitution chimique.

Le troisième point que je tiens à signaler, à propos de la Correspondance de Gerhardt, concerne l'emploi des recherches de pharmacologie expérimentale pour appuyer une doctrine étrangère à ces sciences, dans l'espèce pour étayer la théorie des substitutions.

On sait que l'école Berzélieuse, alors toute puissante en France, considérait tous les corps composés comme résultant de l'assemblage de deux particules électrochimiquement antagonistes : c'est la théorie binaire à laquelle Gerhardt devait opposer la doctrine unitaire dont il fut le fondateur.

Or, Laurent qui découvrit, en même temps que Dumas, la loi des substitutions avait montré que la structure d'un composé chimique est une et que ses principales propriétés ne changent pas si l'on remplace un de ses éléments par un autre élément même à caractère électrochimique opposé.

Pour triompher de son redoutable et puissant adversaire Berzélius, Laurent dut multiplier les preuves.

L'une de celles employées par lui consista dans l'étude des propriétés physiologiques de la cinchonine avant et après substitution du brome dans la molécule.

« Je viens de prier [Maisonneuve] de faire un essai comparatif des propriétés de la cinchonine et de la bromocinchonine sur les chiens ». Ainsi s'exprime Laurent dans sa lettre à Gerhardt du 25 mars 1845 (p. 31).

Toutefois, le peu d'activité pharmacodynamique de

la cinchonine dut faire échouer ces essais et amena bientôt Laurent à étudier ce problème sur la strychnine et son dérivé chloré. Ces nouvelles recherches, effectuées par Maisonneuve en 1847, conduisirent à une toxicité et des effets identiques. Ainsi la preuve cherchée était obtenue, et Laurent, en recourant aux méthodes physiologiques pour la caractérisation de la fonction chimique, s'était montré un véritable précurseur.

* *

J'ai terminé mes observations concernant les quelques extraits de la Correspondance de Gerhardt, extraits que je tenais à souligner devant vous, et je m'aperçois que je ne vous ai surtout parlé que de Laurent et peu ou pas de Gerhardt.

Cela tient à ce que, dans cette Correspondance, les circonstances qui rattachent Gerhardt à l'histoire de la médecine sont rares ou même inexistantes.

Il est cependant un lien matériel qui, en dehors de cette Correspondance, associe directement Gerhardt à l'histoire de notre Faculté de médecine, c'est que, dans nos propres murs, sur l'emplacement de l'Ecole pratique actuelle, là où se trouvent précisément aujourd'hui, curieux caprice du sort, les services de *Chimie* de notre Faculté, s'élevait, il y a un demi siècle, l'Ecole de chimie pratique fondée par Gerhardt en 1851, au 21 de la rue Monsieur-le-Prince. C'est là que Gerhardt a fait son immortelle découverte des anhydrides d'acides et c'est là qu'il a rédigé la plus grande partie de ce remarquable monument scientifique que fut le « *Traité de Chimie organique* ».

Je me permettrai, lorsque le moment sera venu, de vous rappeler cette particularité, et je vous demanderai alors de vous associer à nos démarches pour la pose, sur les murs de la Faculté, dans la rue Monsieur-le-Prince, d'une plaque commémorative rappelant cette féconde période de la vie de notre grand chimiste.

DOCUMENTS

NOTE SUR L'ANCIENNE LÉPROSERIE DE DOUDEVILLE

D'après le pouillé du diocèse de Rouen du XIII^e siècle, on voit que dans l'état nominatif des 57 églises dont se composait le doyenné de Doudeville, il y avait cinq chapelles de léproseries, à savoir :

Capella leproserie de Calleville.
 Capella leproserie de Climanchi.
 Capella leproserie de Hericuria.
 Capella leproserie de Dodevilla.
 Capella leproserie de Canvilla.

Cela montre que dans une région relativement restreinte il y avait cinq établissements pour les lépreux.

Nous ne nous occuperons que de la léproserie de Doudeville, au bas de la côte d'Ettalleville, il existait au XI^e siècle un hôpital desservi par les religieux du prieuré de Longueville-le-Giffard.

En 1290 cet hôpital — on ne sait trop pour quelle raison — devint une léproserie qui servait aux lépreux de Doudeville et de Canville.

Toutefois, il y aurait là un point d'histoire administrative à éclaircir, car comment se fait-il que les lépreux de Canville étaient hospitalisés à Doudeville alors que le pouillé dont nous parlions tout à l'heure, signale l'existence d'une léproserie à Canville ?

La chapelle de l'établissement était dédiée à sainte Madeleine, dont Mathieu de Bolerestondy fut nommé chapelain par Jean de Fécamp.

Il est curieux de suivre pas à pas dans les archives, les actes qui concernent cet établissement (1).

En 1481 c'est un aveu de 13 deniers de rente pour trois vergées de terre sises à Martinpré et de 7 deniers pour une vergée et demie sise à Bonpins — rendu par la maladrerie envers noble homme Sevestre de Septemanville, écuyer et seigneur d'Harcenville.

(1) Inventaire du doyenné de Doudeville par le Doyen. Rouen 1857.

En 1497 c'est un aveu « envers haut et puissant seigneur Jehan Dubec » de 10 sous de rente pour 3 acres de terre sise à Gonzeville. Plus tard en 1641, cette rente fut réduite à 4 sous par maître Charles Godefroy, régisseur de la léproserie.

Comme tout le monde le sait, c'est en décembre 1672 que sur l'ordre du roi l'administration des léproseries fut confiée à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, pour en faire des Commanderies qui devaient être données en récompense à des officiers ou à des soldats blessés ou malades.

La léproserie de Doudeville subit donc le sort des autres. C'est ainsi que nous voyons en date du 31 décembre 1712 un aveu rendu par Messire Charles Daumalle, — chevalier de l'ordre militaire et hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel. En 1765, le 6 juillet, c'est un aveu rendu par Messire Charles François de Bérard Dalais-Montalet, lieutenant-colonel du régiment des grenadiers de France, — commandant de la Commanderie de Saint-Lazare de Doudeville.

Le dernier aveu que l'on possède est du 11 octobre 1783, il est rendu par « l'agent des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem-Nazareth et Bethléem ».

En dehors des terres mentionnées dans les archives, la léproserie possédait d'autres biens assez importants — ainsi qu'en témoigne un procès-verbal d'arpentage en date du 30 mai 1755, — procès-verbal fort curieux mais qu'il serait trop long de citer.

En outre, la léproserie prélevait des droits sur les malades qui y entraient. C'étaient les paroisses qui payaient les frais d'hospitalisation. C'est ainsi que nous voyons que les paroissiens d'Harcenville payèrent en 1542, 6 livres 9 sous et 6 deniers pour avoir le droit de faire entrer cinq malades à la Commanderie. Il arrivait parfois que les habitants refusaient d'acquitter ces redevances. Ils étaient cités devant l'official de Rouen qui toujours se montrait impitoyable.

Les habitants d'Harcenville, par exemple, furent condamnés à Rouen et obligés de s'exécuter immédiatement.

L'ordre du Mont-Carmel posséda cette formation jusqu'à la Révolution, ainsi que le prouve une requête rédigée par l'avocat Viel et présentée au roi en 1788 par le curé de Doudeville. L'heure de la spoliation arriva — en 1795 le district de Cany vendit 7 acres et demie des terres de la Commanderie de Saint-Lazare pour 17250 fr... et la léproserie qui rendait tant de services, disparut. D^r Raymond NEVEU.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

D^r FONTAN, ancien interne de l'hôpital Saint-Jacques. — UN MÉDECIN HYDROLOGISTE AU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE. LE DOCTEUR J.-P.-AMÉDÉE FONTAN, membre correspondant de l'Académie de Médecine, chevalier de la Légion d'honneur, médecin des eaux de Luchon. Thèse de Paris 1919.

« Pour rendre justice à la mémoire de mon aïeul ».

Notre jeune confrère a raison de placer en exergue cette phrase inspiratrice de tout son travail : il est des heures où il faut rendre justice aux disparus. Les survivants ont trop de tendance à l'oublier : ce sont nos pères qui ont élevé lentement la pyramide du haut de laquelle nous voyons plus loin qu'eux.

Amédée Fontan, en hydrologie, collabora, de toute la puissance de sa volonté « à l'érection de la pyramide ».

Par atavisme et par première éducation, envoyé au Palais, A. Fontan s'en évade, se fait recevoir à 24 ans bachelier sciences naturelles et s'inscrit à 26 ans comme élève à l'école de médecine de Toulouse, où il passe deux années.

A Paris, Fontan continue obstinément son labeur et à chaque examen le jury suivant la formule de l'époque se déclare extrêmement satisfait ». Fontan est interne de la promotion de 1833 et successivement entre dans les services de Cloquet, Rostan, Louis Orfila et à la Faculté dans le laboratoire de Baruel (1).

Pour préparer sa thèse inaugurale, Fontan quitte Paris ; il

(1) Reçu second à l'internat, il avait comme camarades de promotion : Dechambre, Béhier, H. Roger.

se réfugie au cœur de ses montagnes dont il va étudier « l'eau vivante » et non plus analyser « des cadavres d'eaux ».

Son analyse à lui sera faite « dans autre chose que la casserole du premier cuisinier venu ».

Anglada venait de publier son fameux mémoire sur les eaux minérales, notre futur docteur avoue que la lecture de ce travail décida de sa vocation. En tout cas sa thèse devait s'en inspirer et 36 mois après son départ de Paris, Fontan y revenait pour présenter à la Faculté le résultat de ses recherches personnelles sur *les eaux minérales des Pyrénées* (1838).

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'analyse de cette thèse, mais il nous appartient de souligner la noble indépendance du caractère de son auteur : « Personne plus que moi, écrit-il, n'admire les travaux d'Anglada, de MM. Longchamp et Henry, mais c'est à cause de l'estime que j'ai pour ces auteurs que je n'ai pas dû passer sous silence ce que je croyais des erreurs ».

Le jury présidé par Orfila se déclare extrêmement satisfait, Fontan vient d'avoir 36 ans. En son nom, deux ans auparavant, à l'Académie des Sciences, le savant Néré-Boubée avait présenté un mémoire très remarqué.

Le préfet de la Haute-Garonne avait invité Fontan à siéger aux côtés du D^r Viguerie (une grande figure toulousaine) dans une commission nommée en vue de travaux à effectuer aux eaux de Luchon; pris au dépourvu, Fontan dicte son travail en une nuit. Sa thèse passée, Fontan prie Boulay de présenter son mémoire à l'Académie de médecine.

Émerveillé de l'effort et des conclusions présentés par ce jeune docteur, Boulay propose à ses collègues de renvoyer le mémoire au comité de publication et « de placer le nom de M. Fontan dans la série des candidats parmi lesquels la Compagnie doit choisir ses membres correspondants ».

Or, parmi les candidats figurent Dieulafoy, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Toulouse; Landouzy professeur à l'École de Reims; Fontan est nommé avec le n° 3 sur 40 candidats et 20 sièges à pourvoir. Il a 38 ans et son élection, fait peut-être unique dans les Annales de l'Académie, a lieu deux ans après la soutenance de sa thèse de doctorat.

Le nouvel académicien a usé de son titre : il assiste régulièrement aux séances, il y prend souvent la parole, il suscite d'ardentes controverses où Ossian Henry, Meslier, Girardin, lui donnent la réplique, controverses ardentes à un point tel que les coups d'épingle des séances faillirent se changer en coups d'épée... N'était-on pas à la veille de 1848?

Bien que violent et altier, Fontan, l'histoire doit le reconnaître, était d'une extrême courtoisie dans ses réponses.

L'année qui précède son élection à l'Académie, Fontan fait un long voyage d'étude à l'étranger : Allemagne, Belgique, Suisse et Savoie ont tour à tour sa visite. Ne pourrions-nous pas dater d'hier les conclusions de son rapport ? « Nous pouvons importer beaucoup d'améliorations pour l'aspect, la bonne tenue, la bonne direction de nos Établissements, mais nous n'avons rien à envier pour la nature de nos Eaux. Que de progrès nous avons à faire pour avoir de bons doucheurs et de bons masseurs ! »

Ces derniers desiderata ne s'appliquent plus actuellement à nos grandes stations françaises.

Chargé par le gouvernement d'inspecter les établissements thermaux français, Fontan accepte cette lourde mission, mais refuse les crédits qui y sont attachés afin, dit-il, de garder toute son indépendance et toute sa liberté vis-à-vis de tout et de tous.

En 1850, à la demande du ministère de l'agriculture qui avait alors les E. M. sous sa dépendance, Fontan rédige un mémoire pour la direction à donner aux élèves que l'on voudrait envoyer aux établissements thermaux pour étudier et le mode d'action et le mode d'administration de leurs eaux. (N'est-ce point là une des vues du Conseil de Direction de l'Institut d'Hydrologie ?)

Fontan y voit une occasion de faire connaître ses conceptions en matière d'hygiène publique ; il prône, en particulier, la création de conseils d'hygiène, l'enseignement de la thérapeutique hydro-minérale dans les hôpitaux et auprès du corps des internes. Fontan fut donc un précurseur au sens rigoureux de ce mot. Quelques mois plus tard ne prenait-il pas l'initiative de la création d'un enseignement libre d'hydrologie ? Le P^r Garrigou, le D^r Paul Teissier, médecin en chef de l'hôpital Saint-Jacques, furent parmi ses premiers élèves.

L'auteur du travail que nous essayons d'analyser étudie avec beaucoup d'impartialité l'œuvre locale de Fontan. Il constate qu'il recueillit d'amers déboires à Luchon ! N'est-ce pas souvent le lot de ceux qui se dévouent ?... Le grand intendant d'Étigny ne faillit-il pas être lapidé par les aïeux de ceux qui, 100 ans plus tard, lui élevèrent une belle statue ?

Ainsi de Fontan dont une des belles salles de Humage porte aujourd'hui le nom...

Pour bien marquer quel fut l'effort de Fontan pour capter et analyser les eaux de Luchon, pour préparer l'édification des

thermes actuels, son petit neveu nous trace un large historique des termes Onésiens dont les fastueuses piscines de marbre blanc étaient utilisées non seulement par les patriciennes romaines mais encore par les soldats des Légions. On ne peut que déplorer que les fouilles faites au XVIII^e et au XIX^e siècles n'aient pas permis de restaurer ce magnifique monument.

Au temps de d'Etigny, de Campardon, de Barrié (le médecin du sémillant maréchal de Richelieu), l'établissement thermal de Luchon était constitué par une grande cuve de 8/3 entourée d'une palissade de planches sans toiture, adossée au flanc de la montagne d'où s'élançaient souvent de petites couleuvres venant semer l'effroi parmi les baigneurs de tout sexe et de toute condition ».

Richelieu, Rohan, Pompadour, Choiseul, Lorraine se succèdent à Luchon. De retentissantes cures obligent les consuls à élever des thermes dignes de leurs illustres malades.

L'intendant Lachapelle suivant les plans de son prédécesseur d'Etigny, étudie avec une continuité de vue digne de remarque les embellissements de la ville. Mais que de choses encore à faire. Les eaux chaudes se mélangent aux froides. Malgré les analyses de Bayen, de Richard, on ne sait encore comment administrer les diverses sources que l'empirisme a appris cependant à utiliser. Un incendie vient encore augmenter le délabrement. Cependant la municipalité a la ferme résolution d'aboutir. C'est alors que l'on prie le grand ingénieur hydrologue François de venir sur place étudier et le terrain et les sources jaillissantes.

Nous ne dirons pas ici les dix ans de travaux de captage. Les galeries de Luchon sont restées le modèle du genre.

L'inspection battait son plein. Fontan est appelé à ce poste non à Luchon mais à Barèges. Bien que, à cette époque déjà lointaine, aller de Luchon à Barèges constituât un avancement, Fontan resta dans sa patrie.

En 1861 l'inspecteur Barrié (huit médecins de ce nom se sont succédés de père en fils à Luchon, du milieu du XVIII^e siècle à nos jours) étant décédé, Fontan se met sur les rangs. Lambron dont la notoriété était déjà très grande l'emporta sur son rival.

Fontan malade, continue à se consacrer tout entier à sa tâche de médecin non toutefois sans s'écrier : « Oh ! que le bien est difficile à faire ! »

Il meurt en 1867 à Saint-Bertrand-de-Comminges.

Si le voyageur, traversant le petit village d'Isaourt,

demande qui était l'homme dont le modeste monument que l'on vous montre, perpétue la mémoire, il lui sera répondu :

« C'était un médecin qui fit beaucoup de bien au pays de Luchon. »
D^r R. MOLINÉRY.

E. BOISMOREAU. — CLAIRE FERCHAUD, LA « VOYANTE » DE LOUBLANDE (Ext. du *Mercur de France*, avril 1919).

L'auteur, dans cette très curieuse monographie, se défend de vouloir prendre position : il croit à la sincérité de Claire Ferchaud, c'est tout. M. Boismoreau, replaçant le sujet dans son cadre, nous décrit la petite paysanne déjà mystique avant la guerre. Puis voici le terrible hiver de 1915-1916 : le frère est prisonnier, on est sans nouvelles. La famille Ferchaud vit dans de mortelles inquiétudes. On prie..

Tout à coup, dans le Bocage vendéen, une nouvelle se répand : la guerre va finir... une « voyante » l'affirme. Contagion, amplification, articles de journaux, mouvements de foule, examen très circonspect de la part des autorités diocésaines de Poitiers. Puis encore, voyage à Paris et réception paternelle et de M. Poincaré, président de la République et du Cardinal Amette. Lettre violente aux généraux..., la grande presse s'en saisit, d'où mouvements divers...

M. Boismoreau se rend à Loublande (ce que Charcot ne voulut jamais faire pour Lourdes). Avec un très grand talent, l'auteur nous décrit le tableau du Sacré-Cœur, exécuté par une religieuse sur les indications de la « voyante ». Inexpérience de métier, cependant réellement matérialisation d'une idée, expression d'une douleur atroce et surhumaine, rien du divin que nous sommes habitués à trouver sur les toiles de nos cathédrales. Un cœur symbolique (rien d'anatomique), est vraiment impressionnant, presque trop impressionnant.

Claire Ferchaud ? 23 ans, jolie fille au teint clair et aux yeux brillants. Rien d'une anémique et d'une souffreteuse. Son instruction ne va pas jusques au certificat d'études. De l'avis de tous, sa vie privée est irréprochable. Elle se livre, avec goût, à tous les travaux de la métairie.

Ses visions ?

Très nettes pour la « Voyante ». Les moindres détails en sont gravés dans sa mémoire, et au sortir de son état extatique, Claire peut écrire ce qu'elle a « vu », ce qui est habituellement le contraire au sortir du sommeil hypnotique. Du reste, chez Claire, y a-t-il sommeil ? y a-t-il extériorisation de son rêve, de son auto-suggestion ? Sur la réalité des

visions M. Boismoreau n'a rien à dire. C'est, dit-il, affaire aux théologiens, et ceux-ci se sont montrés des plus réservés... L'auteur reste sur le terrain des faits.

Au point de vue médical, Claire Ferchaud est-elle dégénérée, une « hystérique » ? Mais depuis la conception de Charcot, cette névrose a eu bien des définitions. A-t-on fait un examen long et approfondi ? Boismoreau l'ignore. En tout cas, la famille est exempte de toute tare névropathique.

Nous lisons ensuite une étude très poussée du « mysticisme » dans les diverses religions ; certaines de ses manifestations sont d'un sublime achevé et nous font penser à l'interrogation posée depuis ces vingt dernières années : le génie n'est-il qu'une névrose ? Certains de ces mystiques puisent, dans la foi absolue en leur vision, un caractère aussi « indomptable qu'invulnérable », à nous servir de l'expression de William James.

Ancien élève du Professeur Pitres, M. Boismoreau met en contradiction l'École de Paris et l'École de Nancy et se réfugie avec Montaigne sur le mol oreiller d'un sage : que sais-je ?

Etude attachante, d'une lecture beaucoup mieux qu'agréable...

Dr R. MOLINÉRY.

Hippolyte BOYER. — HISTOIRE DES CORPORATIONS ET CONFRÉRIES D'ARTS ET MÉTIERS DE LA VILLE DE BOURGES (t. I. Paris, Picart).

Une grande partie de ce premier volume de M. H. B. qui est un recueil d'articles parus dans les dernières années des *Mémoires de la Société historique littéraire et scientifique du Cher*, est consacrée à l'ancienne médecine à Bourges. Chaque spécialité, médecins, chirurgiens et barbiers, sages-femmes, apothicaires et droguistes, y est étudiée en tant que profession intéressant la santé publique et privée. M. H. B. nous donne quelques renseignements sur la Faculté de médecine de Bourges ; fondée en 1466, elle était une des quatre Facultés composant l'Université biturige, qui ne brille ni par l'éclat du professorat, ni par la célébrité des élèves qui en sont sortis. La lecture « en grec et en médecine », se faisait au xvi^e siècle dans la grande salle du couvent des Carmes, puis ensuite au couvent des Jacobins ; à la fin du xvii^e siècle, l'enseignement était tout à fait tombé.

Les chirurgiens son désignés sous le nom de *miges* dans les comptes de l'Hôtel de Ville de 1640-41, nom que l'on retrouve dans remiger, remigaux = rebouter, rebouteux (p.103, Guy de Chaillac est appelé improprement de Chaillac), leur

rôle était très effacé, et M. B. va jusqu'à leur appliquer l'épithète d'illettrés (p. 115), opinion confirmée par les remarques de l'intendant de la généralité lors de l'application de la mesure réservant à tous les chirurgiens des villes de province la qualification de notables (1755). Le corps chirurgical à Bourges d'après M. B. offrait, sous une forme réduite et arriérée, une reproduction du collège de Saint-Côme à Paris. L'édit de février 1692 ayant autorisé toutes les communautés de Bourges à dresser de nouveaux statuts, si elles en possédaient d'anciens, ou à s'en pourvoir si elles n'en avaient pas, il dressa une charte de la corporation, confirmée en 1697. M. B. signale les contestations de juridiction avec les abbayes de Saint-Sulpice et de Saint-Ambroix, déjà rapportée par M. de Raynal dans son *Histoire du Berry*, et surtout il s'étend sur le rôle des barbiers en temps de peste, énumérant les mesures prises par la municipalité. C'est à l'année 1520 que remonte la construction du Sanitat, ou maison des « pestes », établi hors de la porte de Saint-Ambroix, et où la ville entretenait à raison de 60 l. de gages, un barbier, aux années de contagion qui furent nombreuses, 1500, 1502, 1509, 1520, 1527, 1552, 1562 surtout, qui emporta les deux tiers de la population, 1580, 1596, 1627, où trois sœurs vinrent de l'hôpital Saint-Louis à Paris pour donner leurs soins, et 1639.

En ce qui concerne les sages-femmes, le fait le plus intéressant est l'ouverture en 1707, sur l'invitation de l'intendant Dupré de Saint-Maur, des cours de Mme le Boursier du Coudray, qui se renouvelèrent en 1780 et 1782, et qui touchèrent plus de 80 paroisses de la généralité.

Puis M. B. parle longuement des apothicaires, empiriques et charlatans ; tous ces chapitres auraient gagné à relater les faits se rapportant uniquement à la province étudiée ; et à éviter les redites nombreuses en revenant sur des questions bien connues des érudits.

M. FOSSEYEUX.

DAVIDE GIORDANO. — GIOVANNI ANDRÉA DALLA CROCE, in *illustrazione medica italiana* (Anno II, mém. 6).

Giovanni Andrea dalla Croce fut à Venise l'émule d'Ambroise Paré, dont il est à près le contemporain ; mais la postérité ne tarda pas à l'oublier. Cette figure est entourée de mystère ; les documents manquent le plus souvent : nous devons rendre grâce à David Giordano d'avoir tenté de soulever le voile qui la cache.

Dalla Croce naquit vers 1509 : Emmanuel-Antoine Gigogna qui a proposé cette date, s'appuyait sur une inscription funé-

raire dont il ne connaissait que la copie et sur les registres paroissiaux de l'église de Venise : Sancta Maria mater Domini ; mais ces documents étaient plus que douteux, malgré qu'il soit prouvé que Dalla Croce habita réellement cette paroisse. Une pièce des archives des Frari précise son domicile : c'est un entresol en face de l'église, très modeste avec ses chambres obscures mais orné d'une belle bibliothèque, dont cette pièce donne le catalogue.

On peut admettre qu'il mourut en 1575 ; cette année-là le 25 juin, la peste avait apparu à Venise et décimé la population ; on avait employé tellement de chaux que les inscriptions funéraires disparaissaient.

L'inscription de Cigogna proviendrait de Sancta Maria del'Umilita, bâtie vers l'an 1600 ; si l'on est d'accord avec lui, il faut recourir à de multiples hypothèses qui ne semblent pas avoir inquiété Bernardi, lorsqu'il présenta l'éloge de Dalla Croce à l'Athénée de Trévise.

Dalla Croce vécut environ 66 ans : dans sa « Cirurgia universale e perfetta », il est question d'un séjour à Feltre, où il aurait guéri des blessures du cerveau et des méninges et pratiqué entr'autres opérations une hystérectomie par morcellement d'un utérus menacé de cancer.

Bernardi le conduit aussi dans d'autres villes, dont Rome ; mais il est plus probable qu'il s'agissait d'un autre chirurgien, le génois Vincente della Croce et qu'il y a eu confusion de nom. Enfin, avec Boerhave, Bernardi en fait un chirurgien de l'armée navale : il est incontestable qu'il a soigné des matelots blessés au cours de combats sur mer ; mais il parle des médecins de la flotte comme s'il avait été toujours étranger à ce corps.

A son retour de Feltre, dalla Croce s'établit à Venise ; il y conquiert rapidement la renommée ; l'année 1532 le voit membre du collège des chirurgiens : en 1533 il est syndic de ce collège, en 1534 conseiller ; il est candidat au priorat dès 1537, mais parvient à cette dignité seulement dix ans après ; on le retrouve syndic en 1564.

Entre temps il retourne à Feltre pour des consultations, comme en témoigne l'observation d'une femme morte en couches sans avoir pu expulser un fœtus macrocéphale.

L'histoire du portrait de dalla Croce est encore une preuve de la documentation médiocre de Bernardi : il prend une toile quelconque, l'attribue au Titien et en illustre son éloge ; son choix avait été fait d'après la ressemblance avec l'opérateur dans plusieurs des planches de la « Cirurgia » ; mais il suffit

de connaître la naïveté des xylographes de la Renaissance, peu soucieux de la vérité et qui composaient leurs images d'après leur idéal ingénu.

L'œuvre de dalla Croce mérite mieux que l'oubli ou une légende erronée : il fut un des premiers qui perfectionnèrent la chirurgie cérébrale : sa culture médicale, résumée dans son livre, traduit en plusieurs langues sous le titre de « *Chirurgia universalis, Opus absolutum* » le montre comme un des esprits les plus distingués de son temps. Ce serait un juste hommage de commémorer son souvenir dans sa paroisse de Sancta Maria Mater Domini.

ARCHIVIO DI STORIA DELLA SCIENZA, DIRETTO DA ALDO MIELLI (vol. 1, n° 4).

Ce recueil d'archives est destiné à rendre les plus grands services aux savants et particulièrement aux médecins ; il accorde une large place aux sciences biologiques. Nous avons récemment analysé ici les études « léonardesques » de Guglielmo Bilancioni, qui est un des principaux collaborateurs.

Dans cette première année, Galilée est à l'honneur avec le Vinci. Tous deux sont devenus, aujourd'hui plus que jamais les « héros » de l'Italie moderne et les professeurs Garbasso et Antonio Favaro réclament le classement comme monument national de la maison où mourut Galilée.

Les archives sont avant tout italiennes, mais elles publient une abondante bibliographie française, allemande et anglaise, avec des analyses critiques et des tables méthodiques, très commodes pour les recherches.

Signalons entre autres analyses dans ce n° 4 celle du livre de Max Neuberger sur « la médecine dans Flavius Joseph ».

D^r Jean VINCHON.

A. GORIS. — CENTENAIRE DE L'INTERNAT EN PHARMACIE DES HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS, 1920.

Il n'est pas trop tard pour signaler cet important ouvrage d'un millier de pages, luxueusement imprimé et abondamment illustré, et qui a coûté à son auteur tant de patientes recherches et de minutieuses études. C'est qu'à l'occasion des fêtes du Centenaire M. Goris a voulu non seulement donner un historique, par établissement, du service pharmaceutique des hôpitaux, mais encore reconstituer la liste chronologique des pharmaciens, celle des lauréats des concours ainsi qu'un annuaire de l'internat en pharmacie de 1825 à 1914. La nomenclature des travaux scientifiques suivie d'un exposé synthétique forme

à elle seule plus du tiers de cet imposant volume : c'est une revue précieuse de bibliographie scientifique.

M. Perrot a consacré un chapitre attrayant au rôle politique et social des internes en pharmacie. Des pièces annexes extraites pour la plupart des inventaires et des archives de l'assistance publique publiés par Brièle complètent heureusement le volume. M. Goris, pharmacien des hôpitaux comme M. Tiffeneau qui font partie de notre Société sont tous deux des esprits à la recherche des améliorations sociales et professionnelles, ils ont sur le rôle de l'interne et du pharmacien des hôpitaux, des conceptions personnelles, qu'il ne nous appartient pas de définir ici, mais qui sont tout à l'honneur de leur valeur de savants et leur initiative d'administrateurs.

Marcel FOSSEYEU.

**Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques**

Le Docteur BÉCLARD (1785-1825). — *L'Anjou historique*, 20^e année, sept.-déc. 1919, fasc. 116-117, p. 150-155.

Pierre MAURIAC. — *Du scepticisme en médecine*, *Mercure de France*, 31^e année, t. CXLIII, 1^{er} oct. 1920, p. 126-139.

A.-M. GOSSEZ. — *D^r E. Ladoire, Souvenirs d'un médecin-major. Séjour à Prinkipo*. La Révolution de 1848. *Bull. de la Soc. d'Hist. de la Rév. de 1848*, t. XV, n^o 79, mars-mai 1919, p. 32-41 (Notes de voyage du médecin-major Ladoire sur Prinkipo, Constantinople et sur la Côte d'Asie-Mineure, prises lors de son retour de la guerre de Crimée en 1855-56.)

D^r Emmanuel GUÉRIN. — *Les chirurgiens de campagne au XVIII^e siècle en Poitou. Etude sur l'un d'entre eux d'après des documents inédits*, Poitiers, Impr. Marc Texier, 1919, 49 p., in-8^o. (Etude biographique, intéressante pour la vie des chirurgiens de campagne, sur R.-M. Deribéré, maître en chirurgie à Vouillé, Vienne, 1759-1797)

Eug. JARRY. — *Notes et documents sur la Maladrerie (Hôtel Saint-Ladre) d'Orléans*. *Mém. de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*, t. XXXV, 1919, p. 195-259.

Ed. BOINET et J. SICARD. — *De la dysenterie épidémique dans la Bible*. *Bull. Acad. de médecine*, n^o 33, 26 oct. 1920, p. 166-169.

DURODIÉ. — *La grippe à travers les âges*. *Bull. et mém. de la Soc. de méd. et de chirurgie de Bordeaux*, année 1919, p. 140-152.

DURODIÉ. — *Etrange psychopathie de l'abbé de Choisy au XVII^e siècle. Ibid.*, p. 185-198. (Histoire d'un inverti célèbre, qui finit... membre de l'Académie française !)

CALMETTE. — *L'infection tuberculeuse chez les diverses races humaines. Association française pour l'avancement des Sciences, Conférences faites en 1919-1920. Paris, Masson, 1919, in-8°, p. 165-174.*

Ch. MOUREU. — *Lavoisier et ses continuateurs. Ibid.*, p. 175-205. (Œuvre de Rouelle, Dumas, Wurtz, etc.)

E. FYOT. — *La prohibition du tabac à Dijon au XVII^e siècle, Mém. de l'Acad. des Sc., Arts et Belles-Lettres de Dijon, 5^e Série, T. II, 1917-19, p. 1-5.*

Ph. BARREY. — *Note sur l'origine de l'Hôtel-Dieu du Havre de Grâce, Rec. des publications de la Société havraise d'études diverses, 1^{er} trimestre. 1920, p. 33-42.*

D^r CARLO. — *La lutte antituberculeuse officielle et les médecins. Dans quelle mesure la lutte antituberculeuse est efficace, et les moyens pratiques de la mener à bien, ibid.*, p. 43-47.

F. UZUREAU. — *L'Hospice Saint-Charles d'Angers, 1714-1920. Mém. de la Soc. d'Agric., Sc. et Arts d'Angers, 5^e S., T. XXII, 1919, p. 101-123.*

D^r P. DELAUNAY. — *Un hôpital manseau disparu, l'Hôpital Dieudonné, Bull. de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts de la Sarthe, T. XLVII, 1919-20, 3^e fasc., p. 183-207.*

Marianne BESSON. — *Comment les médecins du XVIII^e siècle diagnostiquaient les affections pulmonaires, Thèse de la Fac. de Médecine de Paris, Paris, Amédée Legrand, 1919, 92 p. in-8°.*

F. UZUREAU. — *Les Eaux minérales de l'Epervière, Archives médicales d'Angers, octobre 1920, n° 10, p. 136-139. (Etude historique sur une source ferrugineuse découverte en 1623 à Saint-Silvin, près d'Angers, et dont les propriétés furent vantées aux XVII^e et XVIII^e siècles par les médecins et chirurgiens d'Angers. En 1812, l'Epervière devint un lieu de cure, et surtout de plaisir, dont la vogue tomba après 1830. Elle fut vendue en 1837.)*

G. FAURE. — *Le médecin de campagne de Balzac, Gazette médicale du Centre, 25^e année, n° 11, 15 novembre 1920 p. 332-337. Etude sur la vie du D^r Amable Rome, de Voreppe (1781-1850), dont Balzac s'inspira pour créer le type du D^r Benassis, le héros du *Médecin de campagne*).*

L. LANDRY. — *La grève de la faim en Angleterre au XIV^e siècle, ibid.*, p. 338. (Cas de Cecilia de Rigeway, accusée d'avoir assassiné son mari, laquelle refusa toute nourriture dans sa prison de Nottingham, et fut graciée par le roi Edouard II.)

P. DELAUNAY.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 5 mars.

Présidence de M. le P^r JEANSELME.

Etaient présents : MM. Avalon, Barbé, Brodier, Billon, Cavailhès, Dardel, Desnos, Dorveaux, Fosseyeux, Ch. Grimbert, O. Guelliot, Joly, H. Leclerc, L. Hahn, Mauclair, Ménétrier, Moutier, Neveu, Sieur, Vergnes, Villaret.

Excusés : MM. Boulanger, Buchet, Molinéry, Seme-laigne.

Candidats présentés :

MM. DIMITRACOPOULOS (M.-N.), ancien ministre de la Justice, ancien député, 9, rue Colocotroni, Athènes, par MM. Roudopoulos et Jeanselme.

GLENARD (D^r Roger), ancien interne des hôpitaux, docteur ès-sciences, l'été à Paris, 73, boulevard de Courcelles (17^e), l'hiver à Vichy, 3, boulevard national, par MM. Barbé et Fosseyeux.

HARIZ (J.), étudiant en médecine, 10, rue de Jourdain (20^e), par MM. Gilbert et Villaret.

LAEMMER (D^r), 5, rue Davioud (16^e), par MM. H. Leclerc et Fosseyeux.

M. le Président félicite les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, MM. Pierre-Marie et Netter, commandeurs, Thibierge, officier, Mauclair et Ménétrier, chevaliers.

M. le Secrétaire général fait remarquer que le musée du Louvre, à la suite de la réorganisation récente des salles du 17^e S. continue, malgré les preuves apportées à la Société en 1910, à faire figurer le nom de Fagon sur le remarquable portrait peint par Jouvenet, qui représente en réalité Raymond Finot, médecin de la Pitié, mort en 1709 et enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois.

MM. Maurice Villaret et François Moutier présentent les planches du magnifique volume d'Albinus (1697-1770) : *Tabulæ sceleti et musculorum corporis humani* dont l'œuvre constitue une nouvelle étape de la science anatomique.

M. le D^r O. Guelliot communique des cachets d'oculististes romains, pains de collyres et divers objets, spatules, pinces ou stylets en bronze, dont se servaient les spécialistes, et montre combien a été déplorable la destruction du musée de Reims qui conservait un certain nombre de cachets dont il relate la liste.

M. le D^r H. Leclerc rappelle les propriétés du sirop de roses pâles, ou de Damas, qui eut la gloire de faire partie de l'arsenal thérapeutique de Guy Patin, arsenal restreint puisqu'il se réduisait d'ordinaire à la saignée au son et au séné, ces trois S avec lesquels Théophraste Renaudot l'accusait d'enterrer ses malades.

La séance est levée à 6 h. 1/4.



Séance du 9 Avril 1921.



Présidence de M. le P^r JEANSELME.

Etaient présents : MM. Avalon, A. Barbé, Billon, Boulanger, Dardel, Desnos, Dorveaux, Fosseyeux, Guillon, L. Hahn, Hervé, Laemmer, Laignel-Lavastine, Leclerc, Meige, Ménétrier, Molinéry, Mousson-Lanauze, Moutier, Neveu, Olivier, Sémelaigne, Tannon, Tricot-Royer, Villaret.

Excusé : M. Delaunay.

Candidats présentés :

M. le D^r COYON (Amand), médecin des hôpitaux, 4, rue de l'Arcade (8^e), par MM. Jeanselme et Ménétrier;

MASCRÉ, pharmacien de l'hospice d'Ivry, par MM. Perrot et Goris;

ROUVIÈRE, chef des travaux anatomiques à la Faculté, par M. Ménétrier et Tanon;

SCHRUTZ (André), professeur d'histoire de la médecine à Prague, par MM. Balohlavek et Fosseyeux.

Congrès. — M. Laignel-Lavastine, secrétaire-général du Congrès, présente le programme provisoire qui va être adressé à tous les membres de la Société, et aux personnes susceptibles d'envoyer leur adhésion. Il fournit des indications sur les diverses questions en cours pour l'organisation du Congrès et du Musée, et lit la liste des communications déjà annoncées.

Décès. — M. Fosseyeux retrace la carrière de M. le D^r le Pileur, ancien Président de la Société en 1911 et 1912, décédé le 16 mars 1921. Médecin honoraire de Saint-Lazare, M. le D^r le Pileur (1) s'était fait connaître par ses travaux sur la prostitution et sur l'histoire de l'établissement auquel il avait été si longtemps attaché. Lié à une famille d'érudits, érudit lui-même, membre de nombreuses sociétés savantes, polyglotte, traducteurs de divers ouvrages italiens, humaniste dans toute l'acception du terme, il avait réuni une très belle bibliothèque sur l'histoire de la prostitution à travers les âges, et recueilli au cours de ses nombreux voyages, des œuvres d'art

(1) Liste des principaux ouvrages de M. le PILEUR :

Les préservatifs de la syphilis à travers les Ages, 1907.

La prostitution du XIII^e au XVII^e siècles. Documents tirés des Archives du Comtat Venaissin de la principauté d'Orange et de la Ville libre impériale de Besançon, 1908.

Une évasion à Saint-Lazare dans *Corresp. hist. et arch.*, 1911.

La cloche de Saint-Lazare dans *Bull. Soc. hist. de Paris*, 1912.

Trad. de Lallé : La Francéide ou le mal français.

Trad. de Tommasoli. Prostitution et maladies vénériennes en Italie.

appréciées. Médecin-major en 1870-71, il nous a laissé l'histoire de la 5^{me} ambulance internationale; il avait repris du service pendant la guerre et soigné à la caserne de la Nouvelle France les poilus de la Victoire.

Communications. — M. Fosseyeux communique une note de M. Thompson, conservateur du Musée Welcome à Londres annonçant l'ouverture d'une section navale et militaire, formée de documents et de souvenirs de la guerre, analogue au Musée du Service de santé installé au Val de Grâce.

M. le D^r Barbé présente et commente les planches de l'*anatomie de Bidloo*.

M. le D^r Leclerc lit un passage d'Aristophane sur *la strangurie causée par le cresson*, qui donne lieu à controverse.

M. le D^r Nevers présente une étude très documentée sur le *culte d'Esculape et d'Hygie dans les îles de la mer Egée*.

M. le D^r Hahn lit le travail de M. le D^r Dubreuil-Chambardel, sur *le chirurgien de La Fayette, Bretonneau*, ancêtre du grand Bretonneau dont il s'est fait l'historien autorisé.

M. Avalon communique une *diatribe de Restif de la Bretonne contre les médecins*.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Erratum au précédent Bulletin

Page 40, ligne 32, au lieu de l'empereur Tehmiskis, lire l'empereur Tehmiski.

Page 42, ligne 5, au lieu de Léonce Ghévond, lire l'abbé Ghévond.

Page 44, ligne 1, au lieu de d'après l'inscription, lire son inscription ;

Ligne 2, au lieu de une fouille, lire lors d'une fouille.

UN CHIRURGIEN DU SECOND EMPIRE

Emile FOUCHER

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris

(1823-1867)

Par le D^r DELAUNAY.

En l'année 1821, M. Jean-François Foucher, chef d'institution au Mans (1), transféra son établissement, honoré de l'estime des familles les plus distinguées, dans le bourg de Saint-Mars-d'Outillé (2). La commune, dépourvue de maître et d'école, était pauvre ; l'instituteur aussi. Il ne devait compter que sur son zèle pédagogique ; il s'obstina, et réussit. Quelques élèves payants le dédommagèrent, tant bien que mal, de ce que les indigents ne lui donnaient point. D'autres encouragements lui vinrent : le duc Mathieu de Montmorency, instruit de ses efforts, lui accorda une subvention annuelle de 60 francs ; un vrai trésor, en ce temps-là ! L'ancien préfet, M. Pépin de Bellisle, y joignit, de ses deniers, cent francs. Foucher se crut

(*) Voy. sur E. Foucher, J. Rochard, *Histoire de la chirurgie française au XIX^e siècle*, Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-8, p. 464. — A.-D. [Dureau] art. *Foucher, Jean-Timothée-Emile*, Dictionn. encycl. des Sc. médicales de Dechambre, 4^e S., t. III (t. XXXIX), Paris, Asselin, Masson, 1879, in-8^o, p. 716-719. — Art. *Foucher*, in *Supplément du grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, de Larousse, Paris, 1878, in-f^o. Et documents autobiographiques communiqués par M. le D^r Poix.

(1) J.-F. Foucher était entré en 1818, comme maître-adjoint à l'Ecole mutuelle du Mans ; mais aucune maison d'éducation à son nom n'est mentionnée dans l'annuaire du dép. de la Sarthe pour 1819 et 1820. Il déclare cependant avoir dirigé plus d'une centaine d'élèves, en cette ville, en 1820. (Lettre auto-biographique.)

(2) Saint-Mars-d'Outillé, canton d'Ecommoy, arr. du Mans (Sarthe).

Bul. Soc. Hist. Méd., T. XV, N^o 3-4 (Mars-Avr. 1921).

riche, et devint ambitieux : à son école primaire, il annexa un pensionnat : bientôt notre homme se vit à la tête d'une soixantaine d'élèves internes à 325 francs par an, et de 130 externes. Et la commune, enthousiasmée, finit par dénouer les cordons de la bourse municipale, et gratifia son instituteur d'un traitement annuel de 300 francs !

Abreuvé des flots du Pactole, M. Foucher rêva de grandes choses : en 1834, il fit construire, au flanc du coteau, devant le clocher de la vieille église, une grande bâtisse à deux étages, de style dorique (du dorique en usage sous Louis-Philippe), et assez imposante pour que M. Pesche, en son *Dictionnaire*, la mentionnât parmi les curiosités du crû (1). La renommée de la pension Foucher s'était répandue dans la région, au point d'inquiéter son plus proche concurrent, le collège de Château-du-Loir (2). Il y venait des élèves du Mans et de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, et même de la Mayenne ! Le corps enseignant primitivement réduit au directeur, s'était grossi de quelques pédagogues adjoints : M. Foucher s'aidait, pour former l'esprit et le cœur de la première classe, des lumières de M. l'abbé Moussy, cleric tonsuré ; M. Côme présidait aux destinées de la 2^e classe, et M. Antray, bachelier ès-lettres, initiait aux splendeurs classiques les élèves des cours de latin. On vit même apparaître, en 1842, un professeur de musique et de danse en la personne de M. Paco ; et ce fonctionnaire n'était pas le moins important.

Le 1^{er} de chaque mois, jour de grand congé, la pension Foucher prenait, de grand matin, la route du Mans, débarquait à la Lune de Pontlieue, se donnait

(1) PESCHE, *Dictionnaire topogr., hist. et statistique de la Sarthe*, t. IV Le Mans et Paris, 1841, in-8°, art. *Saint-Mars-d'Outillé*, p. 401.

(2) En 1839, l'Inspecteur d'académie déclare que, pour sauver le collège de Château-du-Loir menacé de suppression, il faudrait faire fermer de nombreuses écoles clandestines qui existent... à la Chartre, Saint-Mars-d'Outillé, Ecommoy... » (Barré et Bouvet, *Rech. hist. sur Château-du-Loir. l'ancien collège, la vie municipale au XVIII^e siècle*, Château-du-Loir, Impr. Perrin, s. d., V-136 p. in-8°, p. 81).

un coup de brosse en quelque auberge ; et de là, en bon ordre, toutes shapskas reluisantes, la troupe écolière, emboitant le pas à sa fanfare, faisait dans la capitale du Maine une entrée triomphale. Elle gagnait ainsi, par les rues Basses, la place des Halles, faisait le tour de ce monument au son de la musique, sous le nez des boutiquiers accourus ; et, la dislocation commandée, les nourrissons des muses allaient se retremper pour un jour au foyer familial.

M. Foucher père aurait pu trouver, dans sa famille seule, de quoi peupler son pensionnat, car il n'eut pas moins de douze enfants, dont deux, il est vrai, moururent en bas âge. Mais il en restait encore assez pour grever la bourse d'un pédagogue de campagne.

L'aîné, Jean-Timothée-Emile, naquit à Saint-Mars le 24 janvier 1823. Son père le fit élever au collège de Château-Gontier. Le 7 août 1841, le jeune homme conquérait à Angers le titre de bachelier ès-lettres ; le 8 mai 1844, il recevait, en Sorbonne, le titre de bachelier ès-sciences ; et l'auteur de ses jours fut rempli d'orgueil à la pensée que son fils lui succéderait avec honneur, et que les destins de la Pension Foucher étaient désormais assurés. Mais le jeune Emile songeait en soupirant que le village de Saint-Mars était bien petit pour ses ambitions, et que le métier de pion n'offrait qu'un avenir incertain. C'est pourquoi après avoir présidé, pendant quelques mois de 1844, aux destinées de la première classe, il déclara à son père, irrité et déçu, qu'il entendait chercher fortune à Paris. Le cœur plein d'espoir et la bourse légère, il débarqua dans la capitale à l'automne de 1844, et prit ses premières inscriptions à la Faculté de Médecine.

Ses débuts furent pénibles ; et la maison Vauquer, de Balzac, était sans doute un paradis auprès des gites minables et des gargotes où notre provincial abritait et sustentait sa jeunesse famélique. Il vécut tant bien que mal, et plutôt mal que bien, avec le maigre appoint de leçons de mathématiques que lui avait procurées l'amitié d'un compatriote, alors élève à

l'École des Chartes, le baron Athanase Rendu. Ses premiers succès — externat des hôpitaux en janvier 1846 ; internat des hôpitaux, le 22 décembre 1847 — apaisèrent les rancœurs paternelles, et il eut, dès lors, licence de continuer sa carrière, à la condition expresse de ne faire à la bourse familiale que le minimum d'emprunts. Au reste, les temps étaient durs : la Révolution de février, les troubles de 1848-49 avaient semé partout l'alarme et la misère. Les journées de juin ne rapportèrent à l'étudiant que l'avantage de quelques études statistiques sur les prostituées que l'hôpital Saint-Lazare, encombré d'insurgés blessés, avait évacuées sur l'hôpital du Midi. Or, on ne saurait vivre de statistiques ; et Foucher allait l'éprouver quand la bienveillance de ses chefs y pourvut (1). Dispensé le 9 août 1849 de tous frais scolaires, il mérita cette faveur par de nouveaux triomphes. Lauréat des hôpitaux au concours de 1850, aide d'anatomie à la Faculté au concours de 1851, lauréat de la Faculté de médecine (prix Montyon) en 1853, Foucher vint soutenir sa thèse inaugurale le 2 février 1854 avec un ensemble de titres déjà imposant. Le président du jury était son maître Velpeau. Inutile d'ajouter que tout se passa à la satisfaction des examinateurs et du candidat. Peu de temps après, le jeune docteur obtenait dans un nouveau concours le titre de prosecteur de la Faculté (1854). Devant tant de lauriers les portes de la maison de Saint-Mars se rouvrirent toutes grandes, et M. Foucher père convint enfin que la médecine n'est point inférieure à la pédagogie. Il en convenait d'autant mieux que l'évadé d'hier se faisait soutien de famille à son tour. A peine à l'abri du besoin, Foucher appelait à Paris ses deux frères, et les poussait. « Tous les trois, dit Verneuil, partagèrent le maigre gâteau et burent au même verre, rempli bien souvent d'eau claire. Foucher leur donna plus que la pâture

(1) Foucher eut successivement pour maîtres, Laugier, Velpeau, Trouseau, Malgaigne, Bérard, Denonvilliers, Gosselin, Vidal.

du corps ; il leur fournit la nourriture de l'âme... il prit deux enfants et en fit deux hommes ». L'un entra à l'École d'Alfort et parcourut une honorable carrière militaire : l'autre se mit sur les bancs de la Faculté, et conquit, par la suite, une brillante situation à Saint-Mandé (1).



Le Professeur EM. FOUCHER (1823-1867)

Pendant les vacances, la colonie parisienne remplissait les salles d'études de Saint-Mars d'un nouveau tumulte. L'ainé amenait avec lui des camarades de concours, Verneuil, prosecteur d'hier, Trélat, prosecteur de demain, qui venaient pour quelques jours se retremper dans le calme des champs. Et les bonnes gens de Saint-Mars couraient demander con-

(1) V. Pièces justificatives, II et III.

seil aux grands chirurgiens, qui consentaient à reprendre, en leur faveur, le bistouri. Ainsi la mère Poirier fut opérée, et guérie, miraculeusement, d'un cancer du sein. Et la Renommée aux cent bouches, divulguant la merveille aux quatre coins du pays, proclamait — et le bruit en court encore — que les messieurs de Paris étaient tellement habiles qu'ils pouvaient opérer dans n'importe quelle posture, et des deux mains indifféremment!

Là comme ailleurs, Foucher continuait de travailler d'arrache pied; et il promenait ses livres de la tonnelle à la mansarde qu'il occupait, tout en haut de la pension paternelle, sous les poutres du grenier. Malheur à l'intrus qui s'avisait de troubler ses méditations! Quelques bourrades ponctuées de jurons bien sentis, le poussaient au large sans aménité.

La même année 1857, Foucher se faisait recevoir au Bureau central des hôpitaux de Paris. En 1860, la Société de chirurgie l'admettait parmi ses membres titulaires; elle lui confiait, en 1863, le poste de secrétaire, l'année même où, devenu chef de service à Bicêtre il allait pouvoir recueillir dans la pratique hospitalière les matériaux d'une incessante et fructueuse collaboration. Il passa par la suite à Lourcine (1865), à l'hôpital du Midi (1865), et à Saint-Antoine (1866-67).

Il avait forcé, en même temps, que les portes des hôpitaux celles de l'agrégation. Au concours de 1856-57, il eut pour rivaux et co-triompheurs Duchaussoy, Fano et son ami Trélat. Appelé, de suite, à suppléer Jarjavay, chef des travaux anatomiques, dans son cours de l'Ecole pratique, il enseigna l'anatomie chirurgicale et professa en outre pendant cinq ans, la pathologie externe à la Faculté.

Alors comme aujourd'hui la Société anatomique offrait volontiers sa tribune aux débutants. Notes cliniques, anatomo-pathologiques, surprises d'autopsie, tous ces matériaux épars que l'on recueille à l'âge où l'on a déjà le devoir d'observer et pas encore le droit de conclure, observations

souvent précieuses et qu'il faut se garder de laisser perdre, afin que d'autres les utilisent, tout cela formait un ensemble infiniment instructif et varié, et qui devait attirer un esprit laborieux comme celui de Foucher. Il ne tarda point à apporter aux séances les trouvailles faites à l'hôpital, ou celles que ses fonctions de prosecteur à l'École pratique lui procuraient incessamment. Cette collaboration active, lui valut successivement les titres de membre adjoint (1849), titulaire (1852), vice-secrétaire (1852), secrétaire (1853), vice-président (1854), et membre honoraire (1857) de la Société. Il y présenta d'innombrables communications. Il y joua, surtout, ce rôle effacé, ingrat, du secrétaire de Société savante, chargé de colliger, de coordonner, avec une application obscure et méritoire, des manuscrits disparates, et de faire briller, à ses propres dépens, les travaux d'autrui.

C'est à ce titre qu'il publia en 1853, le bulletin et le compte-rendu annuel des travaux de la compagnie. Mais il allait bientôt exercer ses capacités sur un théâtre plus important.

La Société de chirurgie était en ce temps là, florissante. Fondée en 1843, à l'appel d'Auguste Bérard, par quelques jeunes chirurgiens des hôpitaux; longtemps boudée par les Académiciens de l'autre Académie, qui redoutaient une rivale, elle avait vu, tout à coup, de 1852 à 1856, les rancunes désarmer et des noms illustres lui apporter leur adhésion; les maîtres consentirent à fraterniser sur ses bancs avec leurs élèves de la veille, et les parisiens avec les provinciaux dans une atmosphère d'intimité cordiale et d'égalité, moins solennelle, et peut-être plus active que celle de la rue des Saints-Pères (1). Affilié à la Société le 19 janvier 1853, Foucher fut titularisé en 1860, et nommé secrétaire en 1863. Fonctions, qui convenaient à son esprit méthodique et laborieux. Il édita avec son exactitude habituelle les bulletins de 1863.

(1) *Société de chirurgie de Paris. Cinquantenaire de la Société de chirurgie célébré à Paris le 25 octobre 1893.* Paris, Masson, S. d., 52 p. in-8°.

Absorbé par tant de travaux, Foucher fréquentait peu les salons : il n'en avait ni le goût ni le loisir ; et son humeur sauvage n'inclinait point aux passe-temps mondains. Quand il s'agit pour lui de se créer un foyer, il fallut que ses amis s'en mêlassent ; seul, il n'eût jamais pu se tirer des négociations matrimoniales. Le baron Rendu, son camarade, lui découvrit à Saint-Denis-d'Anjou une jeune et charmante héritière, Mlle Fautrat ; et le poussa, bon gré malgré, jusqu'à l'inéluctable conclusion.

La cérémonie eut lieu à Saint-Denis, le 13 octobre 1856. Au moment d'ouvrir le bal, on cherchait partout le marié : Rendu se mit en quête et découvrit l'évadé tapi au fond d'une charmille : il corrigeait des épreuves d'imprimerie ! Ce fut avec moins d'ardeur qu'il affronta les épreuves chorégraphiques obligatoires pour les nouveaux mariés, mais peu convenables à son génie.

D'ailleurs on peut être mauvais danseur et bon mari. Après quelques mois d'union, dit Verneuil, « Madame Foucher contract [a] une maladie terrible, d'une gravité extrême, d'une longueur désespérante, qui la [tint] une année entière entre la vie et la mort. Foucher se révéla [a] sous une nouvelle forme : installé au chevet de sa femme comme une mère auprès du berceau de son fils, il veilla [a], » des nuits et des nuits, et finit par triompher du mal.

Foucher n'était point au terme de ses tribulations familiales : son père était plein d'œuvres et de jours, et ses forces l'abandonnaient ; car il n'avait jamais consenti à résigner sa mission pédagogique. Il avait refusé, en 1830, la direction de l'École normale primaire de Rennes, que lui offrait le recteur de cette Académie. Sans fortune, il prenait son parti de sa médiocrité, satisfait d'avoir élevé, à force de privations, ses dix enfants. En 1830, le Conseil royal de l'instruction publique lui avait décerné un prix dont il se montrait honoré ; en 1831 et 1832, deux médailles à l'effigie du roi Louis-Philippe, l'une de bronze, et l'autre d'argent, l'avaient assuré de l'es-

time de son recteur. Et pourtant au déclin de ses années, M. Foucher n'était point rassasié : il avait d'innocentes et secrètes ambitions, et après 45 ans d'exercice, sollicitait du Ministre de l'Instruction publique les palmes d'officier d'académie, voulant, « à défaut de fortune..., laisser à [ses] enfants une preuve aussi éclatante de l'estime de ses supérieurs. »

Les compérages politiques ont singulièrement avili depuis lors une distinction que ce digne homme, après un demi siècle de services pédagogiques, n'osait demander qu'en s'excusant. Pourtant le ruban violet s'épanouit sur le tard à la boutonnière de M. Foucher. Il mourut à Saint-Mars le 31 juillet 1866, âgé de 68 ans, et dans la 48^e année de son ministère enseignant. Sa famille, ses élèves et ses amis firent graver sur sa tombe, les vers que l'on va lire, et dont on louera, à tout le moins, l'intention :

Pour le plus tendre époux, pour le meilleur des pères
 Nous déposons ici nos regrets, notre amour ;
 Mais hélas ! le burin gravant ces froides pierres
 Dit mal ce que nos cœurs ressentent chaque jour ;
 Père, époux tant chéri, reçois de ta famille,
 De ceux que tu formas reçois un tendre adieu ;
 Adieu ! Adieu ? Non, non. L'étoile qui scintille
 Nous indique le Ciel où ta couronne brille
 Et tous, oui, nous voulons te rejoindre en ce lieu,
 Tendre ami ! Si bon père ! Ah ! veille encor sur nous,
 Ta mémoire à nos cœurs est le bien le plus doux.
 Qu'il repose en paix !

Foucher, ses larmes séchées, se remit au travail : et le champ était vaste, qui s'offrait à son activité. On n'admettait point alors, en haut lieu, la spécialisation qui, depuis, a tant fait fortune, et l'un de ses biographes le loue d'avoir mené « de front l'exercice complet de la chirurgie générale et la connaissance approfondie d'une branche circonscrite. (1) » Il s'agissait, en l'espèce, de l'ophtalmologie. L'ocu-

(1) Verneuil.

listique si brillamment représentée dans l'École française du XVIII^e siècle, avec Demours, Descemet, Deshais-Gendron, les Daviel, Tenon, et qui, dans l'ancien Collège Royal de chirurgie, bénéficiait d'une chaire magistrale, n'avait plus, pour la Faculté du XIX^e siècle, qu'une importance accessoire. Et les spécialistes parisiens étaient, pour la plupart, des étrangers, Hollandais, Polonais, à qui leur privilège de polyglottes avait permis de suivre, dans les Pays-Bas, l'enseignement de Donders, ou chez de Graefe, à Berlin, celui des écoles allemandes. Les rares étudiants français qui s'adonnaient aux maladies des yeux s'instruisaient comme ils pouvaient, et plus volontiers dans les cliniques particulières qui foisonnaient en ce temps-là, comme aujourd'hui, dans le quartier Saint-André des Arts. Cependant la découverte de l'ophtalmoscope par Helmholtz (1851) avait ouvert à la science de nouveaux horizons, et permis d'aborder l'énorme chapitre de la réfraction. La France ne pouvait rester plus longtemps en arrière; un arrêté ministériel du 14 août 1862 créa enfin un cours complémentaire d'ophtalmologie qui fut confié à Follin. Celui-ci démissionna, trois ans après, pour reprendre ses travaux de chirurgie générale. Il lui fallait un successeur, et Foucher parut tout désigné. Ses recherches sur les déformations de la pupille, sur le traitement des ophtalmies, sur la chirurgie et la thérapeutique oculaires; enfin et surtout sa réédition copieusement annotée du *Traité... des maladies des yeux* de Wharton Jones, avaient attiré l'attention. Bien qu'il eût terminé son temps d'exercice comme agrégé, le suffrage des professeurs le présenta pour trois ans à l'agrément du ministre, et un arrêté de décembre 1865 ratifia cette proposition. Foucher, dès lors, se fit apôtre, et l'on peut dire qu'il constitua, de toutes pièces, cet enseignement officiel de l'ophtalmologie jusqu'alors négligée, ou abandonnée aux charlatans. Il proclamait « que l'éloignement volontaire des médecins pour cette branche de la pathologie est une erreur en raison

de la facilité qu'en présente l'étude, et une faute parce qu'elle permet à une foule de spécialistes ignorants de spéculer sur la crédulité publique. (1) » Abordant la tâche nouvelle avec sa ténacité coutumière, il commença ses cours et consultations au Bureau central du Parvis Notre-Dame le 29 janvier 1866, pour les continuer, par la suite, à la Clinique ophtalmologique de la Faculté, à l'hôpital Saint-Louis (avril 1867). Ses leçons sur la cataracte attirèrent de nombreux auditeurs; nul doute que la pourpre professorale ne se fût abattue sur ses épaules s'il avait connu un plus long destin. Mais ce fut seulement le 28 décembre 1878 que le Gouvernement décida, sur le rapport de Le Fort, de créer une chaire de clinique ophtalmologique, qui échet à Panas.

Foucher ne renonçait point, au surplus, à l'enseignement de la chirurgie générale. Et il avait commencé de publier un *Traité du diagnostic des maladies chirurgicales*, in-octavo de prose massive, sans figures ou presque, sans schémas!

Nous avons vu mieux, depuis, avec l'admirable *Chirurgie d'urgence* de Lejars, et ce petit chef-d'œuvre didactique qu'est le *Manuel* de Duplay-Rochard et Demoulin. Il convient toutefois de louer dans cette œuvre un labeur obstiné et pénible, et conçu dans la manière sèche et terne, des publications de l'époque.

Foucher n'acheva point son livre, qui ne fut terminé qu'après lui par Armand Després. Sa robuste constitution, depuis longtemps, était minée. « Une fois, dit Guyon, en 1863, il avait subitement quitté ses affaires, son service de l'hospice de Bicêtre, pour aller se reposer dans sa famille. A son retour, il avait vu avec peine que l'on s'était préoccupé de sa santé... depuis ce jour, une résolution inébranlable fut prise par Foucher : il ne parla plus de son état, même à ses intimes. » Il se roidit, stoïquement, contre le destin, continua son service à l'hôpital

(1) *Leçons sur la cataracte*, p. 9.

Saint-Antoine, ses cours de clinique ophtalmologique à l'hôpital Saint-Louis, jusqu'au jour où l'anévrisme aortique dont il était atteint, l'emporta le 6 octobre 1867, à l'âge de 44 ans.

Il ne s'était point fait d'illusion sur le sort qui l'attendait; et l'on peut mesurer la grandeur silencieuse de son sacrifice à l'étendue de ses ambitions déçues et à la vaine ténacité de son effort. Peut-être trouva-t-il, en ce consentement suprême, quelque allègement en ses principes: un reste de vitalisme l'élevait, dit Sales Girons, au-dessus du matérialisme alors florissant au sein du monde médical, et, sur son lit de mort, il se retrouva chrétien.

La Faculté, en grand costume, massiers en tête, escorta ses restes à Sainte-Clotilde. Velpeau était mort dans la même semaine: le disciple suivit son maître dans la tombe. Au cimetière Montparnasse, Trélat, Verneuil et Guyon offrirent à ses mânes le dernier tribut de leur amitié (1). Foucher emportait avec lui les regrets de ses élèves, dont le plus brillant fut J. Lucas-Championnière.

(1) Cf. Discours de Trélat *in* Bull. de la Soc. impériale de chirurgie de Paris, 1867, p. 351-352. — *Obsèques de Foucher. Paroles prononcées sur sa tombe par le Dr Ar. Verneuil*, Paris, s. d., Impr. Martinet, 6 p. in-8°. — Guyon, *Foucher*, Gazette des hôpitaux civils et militaires, 40^e année, n° 125, 24 octobre 1867, p. 497-498. — Sales-Girons, *in* Revue médicale française et étrangère, 15 octobre 1867, p. 440. — Cotin, *Mort de M. Foucher*, Journal des connaiss. médico-chirurgicales, n° 20, 15 octobre 1867, p. 533-534. — J. Lucas-Championnière, Notice nécrol. sur Foucher, Journal de méd. et de chir. prat., t. XXXVIII, 2^e S., 1867, p. 527-528.

Foucher mourut sans laisser d'enfants. Sa veuve épousa à Bouère (Mayenne) en septembre 1886, Joseph-Alexandre Laboulbène, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, membre (1873), puis président (1893), de l'Académie de médecine, professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris, décédé à Saint-Denis-d'Anjou, le 7 décembre 1898. — Laboulbène fit de longs séjours à Saint-Denis-d'Anjou, où il consacrait ses loisirs à l'horticulture et à l'entomologie. Les collections entomologiques de Laboulbène, réunies à celles de son maître Léon Dufour, ont passé, après sa mort, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. (Cf. L. Beurnier et P. Cambours, *Joseph-Alexandre Laboulbène... 1825-1898*, Dijon, Impr. Darantière, 1901, 490 p. gd in-8°).

M^{me} Laboulbène, née Delphine-Renée Fautrat, fille de Guillaume Barthélémy et de Perrine Jeanne Pénil, propriétaires, est morte à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne), le 25 septembre 1914.

Sa disparition ne fut pas moins sensible aux nombreuses Sociétés savantes dont il faisait partie : la Société anatomique, la Société de chirurgie de Paris, et la Société de médecine de Paris qui lui avait ouvert ses rangs en 1859. Il appartenait en outre, au titre de correspondant, depuis le 15 février 1853, à la Société d'agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe; depuis 1855, à la Société impériale de Rio-de-Janeiro; depuis 1856, à la Société médicale de Lisbonne. Sans doute fût-il parvenu plus haut encore si le temps lui avait permis de donner toute sa mesure.

Mais il n'a pu laisser, que les monuments imparfaits de son zèle, et des travaux épars. Absorbé par l'écrasante besogne des concours, il n'avait encore fait que d'accumuler des matériaux, colliger des observations fragmentaires, ébaucher des ouvrages didactiques, bagage, somme toute, imposant, mais dont il ne put tirer le grand œuvre durable. Bienheureux ceux qui meurent leur tâche achevée!

Parmi les travaux anatomiques de Foucher, il convient de citer, avec une note sur le canal thoracique et la grande veine lymphatique droite, sa thèse sur les veines du cou et de la tête, résumé des recherches qu'il avait entreprises pour le concours du prosectorat. Il n'y a guère lieu d'en retenir qu'un passage particulièrement fouillé sur la distribution des veines linguales. Le travail, au reste, manque de figures, et se cantonne dans l'anatomie purement descriptive. Il néglige ces vues originales qui découlent de l'embryologie et de l'anatomie comparée, et qui permettront plus tard à Launay d'imaginer, sous l'inspiration de Farabeuf, une veine carotide externe calquée sur l'artère homologue (1).

En matière d'anatomie pathologique, Foucher a réuni une masse énorme de documents. Nous ne pouvons que mentionner plus particulièrement ses observations sur le mécanisme et les lésions des frac-

(1) Paul LAUNAY, *Veines jugulaires et artères carotides chez l'homme et les animaux supérieurs*, Paris, Masson, 1896, 150 p. in-8°.

tures de l'extrémité inférieure du radius; sur l'arthrite sèche et les corps étrangers articulaires, sur les kystes synoviaux, en particulier les kystes du creux poplité; sur l'ostéomyélite; éparses dans les *Bulletins de la Société anatomique*, la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, le *Moniteur des hôpitaux* etc.

En physiologie, Foucher a étudié, chez le lapin, l'influence du sympathique cervical et du pneumogastrique sur la forme de la pupille. A l'en croire, le nerf vague s'épanouirait dans la partie supérieure de l'iris, le sympathique dans la partie inférieure; d'où la possibilité de tirer des déformations pupillaires quelques inductions sur les localisations morbides viscérales, selon que les organes en cause sont innervés par le vague ou le sympathique (1). Il faut avouer que ses théories sur le mode d'innervations de l'iris n'ont point survécu (2).

Foucher s'est également occupé des anesthésiques qui, après les premières expériences de Beddoes et Humphry Davy (1799) sur le protoxyde d'azote (3), les tentatives oubliées ou dédaignées de l'anglais Hickmann (1828), de Long d'Athènes (1842-43), du dentiste américain Wells (1844), commençaient d'entrer, de son temps, dans la pratique courante. Mais l'emploi de l'éther repris par Jackson, Morton, Warren (1846), et celui du chloroforme par Simpson (1847), n'avaient pas tardé à donner quelques déceptions. Les accidents inévitables des premiers essais portèrent quelques expérimentateurs à rechercher d'autres agents, moins nocifs. Jobert de Lamballe avait après Snow, utilisé l'amylène; Foucher et Bonnet reprirent ses expériences sur l'action comparée du chloroforme, de l'éther et de l'amylène sur des lapins, et conclurent que ce dernier produit, aux doses nécessaires à l'anesthésie complète, provoque des accidents qui

(1) FOUCHER, *Des déformations de la pupille*, p. 25.

(2) Cf. Alph. DROUIN, *De la pupille, anatomie, physiologie, sémiologie*, Paris, Delahaye, 1876, 389 p. in-8°.

(3) Cf. F. HOEFER, *Histoire de la Chimie*, Paris, Firmin-Didot, 1869, 2 vol. in-8°, T. II, p. 570-572.

doivent en faire rejeter l'emploi (1). Plus tard, en 1866, à l'Hôpital Saint-Antoine, Foucher essaya, avec le dentiste Préterre, de l'anesthésie au protoxyde d'azote. Les symptômes asphyxiques qu'il observa ne l'engagèrent point à renouveler l'expérience et il pensa devoir le proclamer (2). Le dentiste, piqué, se crut obligé de protester, et signifia au Journal de Lucas-Championnière, par ministère d'huissier, les bienfaits du gaz hilarant (3).

Malgré ces déboires inéluctables, la découverte de l'anesthésie générale, en supprimant la résistance du patient; en substituant aux vieux procédés de prestidigitation chirurgicale où il fallait à la fois lutter et faire vite, des opérations réglées et exécutés à loisir, avait fait faire un pas immense à la technique opératoire. Sans s'être signalé par aucune découverte originale, Foucher participa à cet incessant travail de contrôle et de mise au point qui, dans le monde chirurgical, s'impose aux méthodes nouvelles. Epris d'exactitude, il n'aimait pas les à-peu-près, et fit observer sans aménité à M. Scoutetten que la statistique, même militaire, doit être autre chose qu'un brillant trompe-l'œil. En 1857, il consacre sa thèse d'agrégation à l'*anus contre nature*, accidentel, à sa genèse, à ses variétés anatomopathologiques, à sa physiologie, à ses complications, et aux procédés mis en œuvre pour la cure radicale. A plusieurs reprises, de 1861 à 1864, il s'occupe des fistules vésico-vaginales, pour lesquelles les tentatives d'élythroplastie, puis de cystoplastie par glissement, inaugurées par Jobert de Lamballe n'avaient donné que des succès inconstants, jusqu'au jour où un chirurgien américain, Bozeman, vint importer en France les procédés depuis longtemps usités dans le Nouveau-Monde, et qui procuraient, entre les mains de son maître, Marion Sims, des

(1) C. R. Acad. Sc., 7 sept. 1857, p. 335.

(2) *Journal de med. et de chir. prat.*, 1866, art. 7144, p. 349-351.

(3) *Ibid.*, 1867, art. 7238, p. 20-23.

résultats beaucoup plus brillants (1858) (1). Sims vint lui-même opérer à Paris en 1861 ; et les chirurgiens de la capitale l'imitèrent désormais à l'envi : Foucher avait déjà employé la méthode à l'hôpital Necker, en juillet 1860, chez une femme victime d'un traumatisme obstétrical, laquelle ne guérit qu'au prix d'une réintervention pratiquée en septembre à l'Hôtel-Dieu. Sur l'invitation de Gosselin, en juin 1861, il réitéra, l'opération chez une autre malade, à l'hôpital Beaujon, en présence de son maître, de Voillemier, et quelques autres, et cette fois avec un plein succès.

Quelque ingénieux que fussent les opérateurs, les résultats, avant la période antiseptique, étaient trop souvent lamentables.

La pyohémie moissonnait les patients. Après des discussions longues et confuses sur la fièvre traumatique, l'infection purulente et l'infection putride, le typhus chirurgical qu'A. Guérin disait miasmatique, la septicémie que Verneuil attribuait à la résorption d'un virus traumatique, produit par *auto* ou *hétéro*-infection, les chirurgiens découragés abandonnaient le bistouri qui, en entamant les vaisseaux, ouvrait la porte à l'infection. « Le bistouri, disait Maisonneuve l'audacieux, doit tout au plus servir à inciser la peau ! » Devant un lipome de la nuque, Foucher tremble lui aussi, et conseille au patient l'abstention (2). En présence d'une plaie abdominale, avec issue de l'épiploon (et par bonheur sans lésion intestinale) il fait appliquer des cataplasmes tièdes sur le ventre ; puis de l'onguent mercuriel belladonné ;

(1) Ces procédés n'étaient point, en leur essence, absolument originaux. « Ce qui distingue la méthode américaine, dit Foucher, c'est moins la nouveauté des préceptes que leur coordination rationnelle, leur agencement ingénieux joints aux soins extrêmes accordés aux moindres détails opératoires. » — « Le décubitus antérieur, l'avivement large de la muqueuse vaginale (Diefenbach), la conservation de l'intégrité de la muqueuse vésicale, les fils métalliques, la multiplication des points de suture, ... tout cela trouve son origine dans les travaux français et étrangers bien avant qu'il soit question de la méthode américaine. Toutefois, c'est à une parfaite intelligence de ces préceptes, à leur minutieuse exécution, que cette méthode doit ses succès. » (Foucher, Extr. du Moniteur des Sciences, 1861, p. 12 et 14).

(2) Gazette des Hôpitaux, 17 octobre 1863, p. 485.

sans compter 25 sangsues autour de la plaie. Et ce n'est qu'après la constitution des adhérences au niveau de l'orifice, qu'il excise la masse herniée, en faisant l'hémostase avec des tampons imbibés de perchlorure de fer, aidés de quelques ligatures. En dépit d'un érysipèle intercurrent, le blessé survécut; et le crayon de nitrate d'argent eut raison des derniers bourgeons du pédicule (1).

Ainsi mille incidents imposaient une timidité opératoire qui nous paraît aujourd'hui bien archaïque. C'est l'ère où chacun s'ingénie à trouver quelque procédé d'ablation sans section ou avec section minima; le triomphe des méthodes sous-cutanées de Jules Guérin, des écraseurs et des caustiques. Foucher, avec ses contemporains, aspire, cautérise, ponctionne et broie. Sur l'anthrax, où les débridements directs provoquent, dit-on, l'érysipèle; et que Jules Guérin, fidèle à ses vieux principes, larde d'incisions sous-cutanées, Foucher applique une ventouse à pompe. Pour les loupes, il reprend, en le modifiant, le traitement par l'acide nitrique, qui fit, au temps de Tenon, la fortune d'un charlatan, et que vient d'exhumer Jobert de Lamballe. Mais les initiateurs procédaient par injection intra-kystique: Foucher agissait en provoquant une escarre tégumentaire superficielle, dont la chute entraînait, avec elle, le kyste auquel elle adhérait. De même, il prône le séton (après Boinet) contre l'hydropisie des bourses séreuses (1860); traite les kystes poplités par les injections iodés (1860). Il extrait à la manière de Goyrand d'Aix, les corps étrangers de l'articulation du genou par une incision sous-cutanée de la synoviale, porte ouverte à la migration de l'arthrolithe dans le tissu cellulaire en vue d'une ablation définitive ultérieure (1860). Il enlève les cancroïdes de la langue et les végétations avec l'écraseur linéaire de Chassaignac (1858). Et lorsque les chirurgiens anglais essaient, en fait d'hémostase, de substituer à la ligature artérielle l'acupressure, c'est Foucher qui, le premier, publie, en janvier 1860, la traduction du mémoire de

(1) *Gaz des Hôp.*, 21 nov. 1863, p. 545.

Simpson d'Edimbourg, avec un compte rendu de ses propres efforts. Il eut occasion, la même année, de recourir à cette pratique sur le vivant dans trois cas d'amputation, et en communiqua les résultats à l'Académie de médecine. Il la considérait comme un procédé hémostatique efficace, mais plus difficile que la ligature ; et d'ailleurs, sans plus de garantie contre la septicémie, car deux de ses opérés étaient morts d'infection purulente.

Cependant, bien avant, les découvertes pastoriennes, on commençait à parler d'antisepsie : on essayait avec Lebeuf, le coaltar saponiné ; avec Condry, le permanganate de potasse ; avec Batailhé et Guillet le pansement à l'alcool ; avec Cap et Demarquay (1854-55) le pansement à la glycérine.

Foucher eut l'idée d'employer la glycérine en thérapeutique oculaire, la substituant à l'eau distillée dans les divers collyres employés contre les conjonctivites, et pour les pansements post-opératoires. Il étudia également l'action des douches hydriques et des pulvérisations médicamenteuses contre les kératites et les conjonctivites granuleuses (1). Au reste, devenu spécialiste, il demeura chirurgien : sans négliger l'ophtalmoscopie, et les lésions des milieux, il s'intéressait surtout à la technique opératoire de l'ophtalmiâtrie. Il prit en 1864, une part importante, avec Richet et Follin, à la discussion qui s'ouvrit à la Société de chirurgie sur la question de l'iridectomie, préconisée depuis 1856 par de Graefe contre le glaucome. Foucher s'attacha à en préciser le manuel et les indications. Il modifia également l'opération du ptérygion. Au lieu d'extirper le triangle hyperplasique, par traction à la pince, du sommet vers la base (procédé de Scarpa, Cooper) ou de la base vers le sommet (Beer, Carron du Villards) il provoquait, par une ligature basale à la soie, la turgescence du pinceau vasculaire pour l'exciser ensuite à son gré. — Enfin, lorsque la mort le surprit, il venait de mettre la dernière main à un travail

(1) *Revue médicale*, II, 1866, p. 73-75.

important sur la symptomatologie et le manuel opératoire de la cataracte.

Ce sont là, sans doute, les louables minuties du spécialiste ; et l'on ne doit pas s'attendre, dans ce domaine, à de grandes conceptions. Mais, il faut bien le dire, le reste de l'œuvre de Foucher, — œuvre d'un esprit profondément honnête, laborieux et appliqué, trahit l'absence d'idées générales. On peut lire encore, sur la porte de sa mansarde, dans le grenier de Saint-Mars-d'Outillé, la devise qu'il avait tracée et faite sienne : *Labor improbus omnia vincit*. Il fut l'homme du *labor improbus*. Chez lui, point d'envol au-dessus du terre à terre des techniques minutieusement précisées ; des médications soigneusement éprouvées ; des menus faits chaque jour récoltés et dont il déversait, inlassablement, l'afflux dans tous les périodiques de l'époque : car il ne laissait rien perdre de ses productions. Sans doute serait-il imprudent de demander à l'anatomiste, au praticien, d'être un poète ou un artiste, et de chercher en tout opérateur l'âme enthousiaste d'un Jean-Louis Faure. Mais les larges échappées, les vues nouvelles sur la biologie ou la pathologie générale, qui jaillissaient déjà des leçons de Cl. Bernard, des premiers travaux de Davaine et de Villemin, et devaient se raviver au souffle de la Pléiade pastoriennne et de l'Ecole biologique contemporaine sont généralement indifférentes à la génération chirurgicale du second Empire. Alors que, selon le mot de Pasteur, au début des recherches expérimentales l'imagination doit donner des ailes à la pensée, Foucher, comme ses émules, se limite à l'exclusive « notion des choses tangibles », à ces études fragmentaires, à cet empirisme scientifique, dont Trousseau blâmait déjà les écarts (1). Il n'a fait qu'ébaucher, dans son *Traité de diagnostic chirurgical*, une tentative de synthèse, demeurée d'ailleurs inachevée. Et ce labeur maussade et pénible trouvait pour ainsi

(1) TROUSSEAU. — *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 2^e éd., Paris, Baillière, 1863, 3 vol. in-8°. t. I, préface. p. XXXVII et suiv.

dire son symbole et son objective expressive dans ces in-octavo brochés de gris, bourrés de prose compacte, et de disgracieuse typographie, dont l'éditeur Baillière accablait le cerveau des étudiants d'alors. Tel s'affirme, en bien d'autres domaines, le caractère de cette époque. Elle justifie la boutade du critique J. J. Weiss, qui était un homme gai, et qui la définit « un moment triste,... le moment du positivisme dur et brutal dont nous ne sommes pas sortis, et qui a été l'un des fruits de la révolution de 1851. »

APPENDICE

I

Du mariage de M. J.-F. Foucher sont issus :

Emile, l'aîné, dont nous venons de retracer la carrière.

N..., épouse de M. Bône, pharmacien au Lude.

N..., épouse de M. Loriol, inspecteur des chemins de fer à Constantine.

N..., épouse de M. Voisin, receveur des postes à Nuits.

Camille-Marie-Eléonore (en religion Sœur Eléonore de Saint-Pierre), entra d'abord dans l'enseignement, puis après avoir vainement frappé à la porte du Carmel du Mans, prit le voile aux Carmélites d'Amiens où elle ne tarda pas à se faire une grande réputation de piété. Elevée à la charge de sous-prieure, les macérations de la vie conventuelle ne tardèrent pas à altérer sa santé ; et elle mourut de consommation tuberculeuse le 10 janvier 1874, âgée de 41 ans, en la 18^e année de sa profession.

Arthur, négociant à Saint-Mars-d'Outillé.

Léon-Albert-Octave, qui suit.

Stanislas-Pierre, qui suit.

Estelle épouse de M. Poix, directeur du Pensionnat de Saint-Mars-d'Outillé ; de ce mariage est issu le D^r Gaston Poix, médecin de l'hôpital et ancien président (1911) de la Société de médecine du Mans.

II

LÉON-ALBERT-OCTAVE FOUCHER, frère d'Emile Foucher, naquit à Saint-Mars-d'Outillé le 16 mars 1836. Il fit, sous

l'égide fraternelle, ses études médicales à la Faculté de Paris, et fut élève de Trélat, Dolbeau, Guyon, Le Fort, Panas. Reçu docteur le 29 avril 1862, il s'établit à Saint-Mandé en 1863. Sa bonté, sa charité, son désintéressement ne tardèrent pas à lui concilier d'immenses sympathies : très populaire dans la classe enfantine, il devint bientôt médecin de la plupart des écoles, libres ou laïques, et ensuite médecin inspecteur des écoles. Il fut également chargé, pendant 25 ans (jusqu'en 1888), du Bureau de bienfaisance, et, pendant 10 ans, du service médical des Hospices Lenoir-Jousserand, et Saint-Michel. Très patriote, il luttait pour le relèvement et la revanche du pays, et s'était fait inscrire à la Ligue des patriotes, dont il se sépara le 2 décembre 1887 en raison de quelques divergences d'opinions. Il n'avait jamais fait, cependant, de politique active, et ne bataillait qu'en faveur de la salubrité comme membre de la Commission d'hygiène de Saint-Mandé.

Foucher mourut à Saint-Mandé, le 1^{er} mai 1889, en sa maison de la rue Mongenot, dans sa 53^e année. Toutes les autorités, toutes les administrations, une foule immense, suivirent son cercueil à l'église de N.-D. et au cimetière du Nord. La reconnaissance de ses concitoyens éleva sur sa tombe un monument, œuvre de l'architecte Bertheau et du sculpteur Pécou, qui fut inauguré le 22 juin 1890 ; et son buste, par Chavaillaud, fut placé dans la salle de la Bibliothèque communale. Foucher avait épousé le 4 novembre 1868 Mlle Alice-Louise-Joséphine Guibillon. Elle resta veuve avec cinq enfants : Emile, Gustave, René, Jeanne et Alice.

Lorsque Foucher résigna ses fonctions de médecin du Bureau de bienfaisance, les membres du Bureau décidèrent, le 25 janvier 1888, de demander pour lui au préfet de la Seine une récompense honorifique qui ne vint pas. Foucher était, par contre, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal.

Il a écrit : *Des tumeurs érectiles de la langue*, Thèse de Paris, Paris, Rignoux, 1862, 50 p. in-4°. — *Saint-Mandé au point de vue hygiénique et médical*, Vincennes, P. Juin, 1875, 100 p. in-16, et 2^e éd., Vincennes, A. Lévy, 1884, 153 p. in-16.

Cf. *Obsèques du Dr Foucher*. — *Le Docteur Foucher*, l'Indépendant de Vincennes et de Saint-Mandé, 4^e année, n° 18, 5 mai 1889. — *Saint-Mandé. Inauguration du monument Foucher*, *ibid.*, 4^e année, n° 77, 29 juin 1890.

III

STANISLAS-PIERRE FOUCHER, né à Saint-Mars-d'Outillé le

29 juillet 1837, entrant à 18 ans à l'École d'Alfort, où ses succès lui valurent une bourse de l'Etat. Il y fut un des plus brillants élèves de Bouley. Admis, ensuite, après concours, à l'École de cavalerie, il en sortit le troisième de sa promotion, et fut affecté au 3^e chasseurs (de France) qui faisait alors campagne dans le Sud Algérien. Il fut mêlé à toutes les échauffourées auxquelles prit part son régiment, depuis Tougourt (juin 1864) jusqu'à Ouargla (mars 1865) et à la Grande Kabylie (Les Babors, juillet 1865). Deux fois blessé, il fut cité par le général commandant la division de Constantine à l'ordre du jour du corps expéditionnaire. Son corps ayant regagné la France en 1866, il voulut demeurer en Algérie et se fit nommer au 3^e Chasseurs d'Afrique. Constantine ne tarda pas à lui sembler monotone ; il sollicita et obtint de multiples missions scientifiques et sanitaires, organisa le service des abattoirs de Sétif et de Batna, tout en chassant les fauves en compagnie de Chassaing, le tueur de lions, dans les forêts de Lambessa. En 1867, le ministre de la guerre le détacha à Bastia, en Corse comme professeur de zootechnie. Sa mission de propagande agricole fut fructueuse, et les autorités firent de vains efforts pour le retenir lorsque les exigences réglementaires le rappelèrent en France. Découragé de ce contre temps, il démissionna et se retira en Touraine avec sa jeune femme, Marie-Honorine Vennin, qu'il avait épousée à Roche-corbon (Indre-et-Loire) le 19 février 1870.

Quand éclata la guerre de 1870 il reprit du service, fit campagne avec l'armée de la Loire, fut aux batailles de Coulmiers, Patay, Orléans, Beaugency, Vendôme, Le Mans. Promu vétérinaire en premier le 19 janvier 1871 et chevalier de la Légion d'honneur en 1874, il fut envoyé le 11 décembre 1879 au dépôt de remonte d'Angers comme chef de dépôt et chef du service vétérinaire du V^e corps d'armée. Puis il passa, le 17 mars 1888, vétérinaire principal de 2^e classe à Lyon, et le 1^{er} novembre 1891 vétérinaire inspecteur de 1^{re} classe, attaché à la section technique d'hygiène hippique à Paris.

Il prit sa retraite en 1895, avec la rosette d'officier de la Légion d'honneur, et se retira à Angers. Il y brigua et obtint le mandat de conseiller municipal de cette ville. Il y mourut au château de l'Angevine, rue de la Chalouère, le 8 août 1918, et fut inhumé au cimetière de Saint-Mars-d'Outillé.

Foucher était membre de la Société vétérinaire des départements de l'Ouest, membre de la Société de médecine d'Angers, correspondant de la Société de médecine vétérinaire de la Charente-Inférieure.

Il a publié :

Du feu en aiguilles. Angers, Impr. Lachèse et Dolbeau, 1881, 104 p. in-8°.

Cf. *M. Foucher, in L'Anjou select*, 1^{re} année, n° 15, 20 septembre-5 octobre 1900, p. 2 (portrait).

Travaux du D^r Em. Foucher

Recherches sur la périostite et l'anatomie pathologique de l'ostéomyélite. Mém. in-4°, couronné par la Faculté de médecine de Paris, Paris, 1853, in-4°, et pl. (d'après Dureau. N'existe ni à la B. N., ni à la Faculté de médecine.)

Etudes sur les veines du cou et de la tête. Paris, Rignoux, 1854, 44 p. in-4°. (Thèse inaugurale.)

De l'anus contre nature. Paris, Impr. Remquet (avril 1857), 183 p. in-4° et 2 planches h. t. (Thèse d'agrégation de chirurgie.)

Art. kyste en général. Kyste du cou. Hygroma. Kystes synoviaux tendineux. Kystes folliculaires. Kystes de la région poplitée. Kystes de la glande vulvo-vaginale. Kystes du vagin, dans *The Cyclopædia of practical Surgery*. Londres, t. IV, 1861, p. 521-551.

Traité pratique des maladies des yeux, par Wharton Jones, trad. de l'anglais sur la 3^e éd. par P. Pichot, avec des additions et des notes par Em. Foucher. Paris, Chamerot, 1862, 3 fol. limin. non paginés, 738 p., petit in-8°, 4 pl. et 143 fig.

Exposé des titres et des travaux scientifiques du D^r E. Foucher. Paris, Parent, 1866, 51 p. in-4°.

Traité du diagnostic des maladies chirurgicales. Paris, Delahaye, 1866-69, XIII-612 p. in-8°, complété par un appendice, et une deuxième partie sur le *Diagnostic des tumeurs*, par Armand Desprès. Paris, Delahaye, 1868, in-8°.

Clinique ophtalmologique de la Faculté de médecine de Paris. Leçons sur la cataracte professées à l'hôpital Saint-Louis, rec. et publ. par Bousseau et Vaslin, Paris, V. Masson, 1868, II-287 p. in-8°.

Dans le *Bulletin de la Société Anatomique de Paris* :

Gangrène spontanée de toute la jambe gauche, 24^e année, 1849, p. 137-144. — *Altération remarquable du crâne chez un homme de 67 ans*, p. 257. — *Fracture du crâne*, p. 258-262. —

Examen d'une tumeur de la parotide et du maxillaire enlevée par Velpeau, 25^e année, 1850, p. 80-81. — Disjonction des sutures sagittale et lambdoïde, p. 102-103. — Fractures multiples du crâne, de la jambe et de la cuisse, p. 103. — Descr. d'un cas d'hypertrophie du membre thoracique gauche, p. 108. — Note sur un cas de fracture du col du fémur par pénétration, p. 367. — Descr. d'une tumeur (cancer colloïde) de la partie postérieure de la cuisse, p. 368. — Note sur une hernie ombilicale, 26^e année, 1851, p. 22. — Perforation urétrale, p. 22. — Luxation des deux os iliaques sur le bassin, fracture de l'un d'eux, p. 64. — Fracture de deux malléoles incomplètement consolidées, p. 88. — *Rupture de l'urèthre*, p. 132. — Tumeur fibreuse de l'utérus avec concrétions calcaires, p. 190. — Déchirure traumatique du foie, p. 200. — Concrétion dans le muscle droit antérieur de la cuisse, p. 368. — Relation de trois cas de fractures par des armes à feu avec ostéomyélite, p. 403-404. — Corps étrangers ou productions mobiles osseuses de l'articulation coxo-fémorale; anomalie rénale, bride mésentérique, 1852, p. 54-55. — Corps étrangers de l'articulation du coude; déformations digitales; tumeur érectile de l'index, p. 92-93. — Kyste pleural, p. 122. — Kyste articulaire, p. 126. — Corps étrangers de l'articulation coxo-fémorale, p. 126. — Corps étrangers de l'articulation du genou, p. 135. — *Considérations sur le mécanisme de la fracture de l'extrémité inférieure du radius*, p. 189-196, et t. à p., Paris, Moquet, s. d., 8 p. in-8°. — Pseudarthrose de l'humérus et fracture ancienne de l'extrémité inférieure du radius, novembre, p. 454. — *Bulletin de la Société anatomique de Paris*, année 1853, rédigé par M. Foucher, secrétaire de la Société. — *C. R. des travaux de la Société anatomique de Paris pour l'année 1853* (Séance solennelle du 30 avril 1853), p. 477-534. — Observation d'un lipome très volumineux, pédiculé, inséré dans la région coccygienne, et servant de siège au malade, p. 226. — Description de plusieurs articulations atteintes d'arthrite sèche et de corps étrangers, novembre 1853, p. 335. — Arthrite chronique sèche de l'articulation coxo-fémorale, p. 335-336. — *Kystes synoviaux du jarret*, p. 335-337. — Note sur le mode d'implantation des polypes fibreux de l'utérus, p. 344. — Cinq dilatations anévrysmales de l'artère iliaque primitive droite, p. 344. — *Arthrite sèche du coude*, 1854, p. 59-60. — *Salpingite tuberculeuse* [avec Bouteiller], p. 143. — *Fémur rachitique*, p. 144. — *Dilatation variqueuse d'une branche anastomotique entre la veine saphène interne et la fémorale*, p. 168-169. — *Ostéite, ostéomyélite du tibia*, p. 233-234.

— Kyste phalango-phalangiennien, p. 235. — *Fracture de l'extrémité inférieure du radius*, p. 236. — *Hernie ombilicale*, p. 265. — *Fracture ancienne de l'extrémité inférieure du radius*, p. 268. — *Corps étranger (balle) dans l'épaisseur du ligament inter-osseux*, p. 268. — *Kystes synoviaux de la main et des doigts*, p. 305. — *Anomalie des reins soudés par leur extrémité supérieure*, p. 334. — *Fracture compliquée de l'extrémité inférieure du radius*, p. 335. — *Note sur les corps étrangers articulaires et leur mode de formation*, p. 383-387. — *Luxation de l'astragale par rotation autour de son axe vertical avec luxation du cuboïde vers la face plantaire du pied*, p. 388-390. — *Corps fibreux multiples de l'utérus*, 30^e année, 1855, p. 9 et 37. — *Corps fibreux de l'utérus, calcifié*, p. 47. — *Arthrites sèches multiples du pied*, p. 94. — *Orifice para-urétral chez une femme*, p. 214. — *Sur un cas de fracture de la colonne vertébrale*, présenté par A. da Costa, p. 277-279. — *Rapport sur un travail de Marcé sur les corps fibreux de la matrice*, p. 291-296. — *Grossesse tubo-abdominale [avec Moreau, Trélat, Lépine]*, p. 307. — *Kyste du creux du jarret*, p. 461. — *A propos d'une luxation spontanée du genou avec ankylose*, prés. par E. Nélaton, p. 473-475. — *Rapp. sur un cas d'étranglement interne de l'intestin*, p. 487-494. — *Note sur une tumeur du scrotum, contenant à la fois une hydrocèle vaginale, un kyste du cordon et une hernie inguinale*, 31^e année, 1856, p. 6. — *Anévrysme de l'artère hypogastrique*, p. 6. — *Luxation du 1^{er} et du 2^e métacarpien, fracture du 3^e par éclatement de fusil*, p. 6-8. — *Note sur une fracture du calcanéum par écrasement et sur une fracture en V de la région sous-trochantérienne du fémur*, p. 19. — *Fracture du sternum*, p. 19. — *Kystes de l'épididyme*, p. 19. — *Fracture du sternum*. — *Abcès par congestion*, p. 24-25. — *Disc. sur les anomalies des gros vaisseaux (branches de l'aorte et jugulaire antérieure) au point de vue de l'opération de la trachéotomie*, p. 25-26. — *Côte surnuméraire*, p. 69. — *Description d'une articulation du coude atteinte d'arthrite sèche*, p. 69. — *Kyste de la paroi latérale du vagin*, p. 70. — *Ganglion du poignet*, p. 164. — *Ostéomyélite de la 1^{re} phalange de l'index*, p. 175-176. — *Soudure de l'astragale et du calcanéum*. — *Soudure par fusion du tibia et de l'astragale, du calcanéum et du cuboïde*, p. 164. — *Sur un cas de tuberculose du testicule et de l'épididyme*, p. 240. — *Note sur l'arthrite et les corps étrangers de l'articulation de l'épaule*, p. 241-243. — *Rapport sur un cas mortel de hernie ombilicale enflammée*, prés. par J. Simon, 33^e année, 1858, p. 76-77.

Dans le *Bulletin de l'Académie impériale de Médecine* :
Lettre sur l'acupressure, T. XXV, 1859-60, séance du 11 septembre 1860, p. 1085-1088.

Dans les *C. R. hebdomadaires de l'Académie des Sciences* :
Physiologie. Recherches expérimentales sur les anesthésiques, [avec Bonnet]. — T. XLV, 7 septembre, 1857, p. 333-335.

Dans le *Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris* :
Luxation coxo-fémorale (présentation de pièce) 1^{re} S., T. IX, 1^{er} septembre 1858, p. 73-74. — *Moignon d'un malade amputé dans l'articulation médio-tarsienne il y a 20 ans*, 6 octobre 1858, p. 121. — Note sur un cas de syncope observée pendant une opération d'ablation de polype fibreux de l'utérus, 1860, p. 69. — *Double ankylose des coudes*, 2^e S., T. II, 1^{er} mai 1861, p. 263-264. — Relation de deux observations de fistules vésico-vaginales traitées et guéries par la méthode américaine, 24 juillet 1861, p. 438-441. — Déformation de la voûte palatine consécutive à l'ablation du maxillaire inférieur, 4 février 1863, p. 24-25. — *Sondes en caoutchouc vulcanisé et sur celles en sève de balata*, 12 août 1863, p. 331-332. — *De l'acupressure ou nouveau moyen hémostatique*, 2 septembre 1863, p. 368-369. — *Bulletin de la Société de chirurgie de Paris*, rédigé par M. Foucher, secrétaire, pendant l'année 1863, Paris, Masson, 1864, in-8°. — Discussion sur l'iridectomie, 2^e S., T. V, 7 septembre 1864, p. 412-416. — Anévrysme poplité diffus guéri par la compression digitale, 7 septembre 1864, p. 425. — Rapport sur une observation d'extraction d'un corps étranger de la vessie, 27 septembre 1864, p. 471-474.

Dans le *Bulletin général de Thérapeutique médicale et chirurgicale* :

Note sur le traitement de la vaginite et de l'inflammation superficielle du col utérin par la pommade au tannin, T. LVI, 1859, p. 424-427. — *Sur les corps étrangers introduits dans l'urèthre et dans la vessie*, T. LIX, 1860, p. 493-504 et 541-548. — *Traitement de la chute du rectum chez les enfants, par les injections sous-cutanées de sulfate de strychnine*, T. LX, 1861, p. 548-551. (Cf. Rev. de thér. méd. chir., N° 11, 1^{er} juin 1860, p. 284-285. — Gaz. des Hôp., 14 et 18 juillet 1860, n°s 83-84, p. 331-332-335.)

Dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale* de Martin LAZER.

Du traitement des loupes par la cautérisation avec l'acide azotique, n° 2, 15 janv. 1859, p. 37-39. (Cf. Gaz. des Hôp.,

n° 7, 18 janv. 1859, p. 26-27). — *Fracture de la mâchoire inférieure. Application de l'appareil en gutta-percha. Guérison*, n° 5, 1^{er} mars 1859, p. 120-121. — *Traitement des écoulements vaginaux*, n° 8, 15 avril 1859, p. 203-205. — *Note sur le traitement des maladies des os de la main et du pied*, n° 17, 1^{er} septembre 1859, p. 451-453.

Traitement de l'entropion, n° 7, 1^{er} avril 1860, p. 171-173. — *De l'emploi du séton dans le traitement de l'hydropisie des bourses séreuses sous-cutanées*, n° 15, 1^{er} août 1860, p. 395-397. — *Du traitement de l'exostose sous-unguéale par abrasion suivie de la cautérisation*, n° 15, 1^{er} août 1860, p. 397-398. — *Corps étrangers dans l'articulation du genou, incision sous-cutanée de la synoviale, migration et extraction du corps étranger, guérison rapide*, n° 17, 1^{er} septembre 1860, p. 451-453. — *Du traitement du ptérygion*, n° 19, 1^{er} octobre 1860, p. 507-509. — *De l'emploi de la glycérine dans le traitement des ophthalmies*, n° 22, 15 novembre 1860, p. 592-595. (Cf. Bull. gén. de Thérapeutique, t. LIX, 1860, p. 113-118). — *Sur les causes de la difficulté du cathétérisme dans les cas de rétention d'urine, suite de cystite du col, des moyens d'y remédier*, n° 24, 15 décembre 1860, p. 648-649. — *De l'opération de la fistule vésico-vaginale par la méthode américaine*, nos 14-15, 15 juillet et 1^{er} août 1861, p. 373-376, 402-406. — *Anesthésie locale préparatoire à l'opération de l'ongle incarné*, n° 21, 1^{er} novembre 1861, p. 569. — *Note sur l'étiologie, la nature et le traitement des granulations palpébrales*, nos 15, 16, 1^{er} et 15 août 1862, p. 400-402 et 429-431. — *Sur le traitement de la rétention d'urine par inertie de la vessie et du catarrhe vésical [par douche intra-vésicale d'eau pulvérisée, et description d'un instrument destiné à pratiquer ces injections]*, n° 2, 15 janvier 1865, p. 37-38. — *Note sur le glaucome*, n° 3, 1^{er} février 1865, p. 59-64. — *De la conjonctivite simple ou catarrhale*, 1^{er} mai 1866, n° 9, p. 231-233. — *De la conjonctivite granuleuse*, 15 juin 1866, n° 12, p. 312-316. — *Nouveau traitement de l'anthrax*, n° 8, 15 avril 1866, p. 204-205. — *Nouvelle méthode pour le traitement de l'anthrax*, n° 22, 15 novembre 1866, p. 591-592.

Dans la *Gazette des Hôpitaux civils et militaires (La Lancette française)* :

Note sur les luxations carpo-métacarpiennes, n° 41, 5 avril 1856, p. 162-163. — *Mémoire sur quelques variétés d'abcès de la face*, 1856. — *Amputation sus-malléolaire sur un malade ayant subi l'amputation du pied par la méthode de Chopart il y a 21 ans*, n° 123, 19 octobre 1858, p. 490-491. —

Kyste synovial tendineux du poignet, n° 128, 30 octobre 1858, p. 510. — Analyse du Mémoire de Mordret sur la mort subite dans l'état puerpéral, *ibid.*, p. 510. — *Fracture de l'acromion*, n° 127, 29 octobre 1859, p. 505. — *Polype naso-pharyngien. Extirpation par la boutonnière palatine au moyen de la ligature extemporanée et de la cautérisation en flèches*, n° 147, 17 décembre 1859, p. 585. — *Kyste de la région poplitée* [guéri par l'injection iodée], n° 53, 3 mai 1860, p. 209 (publ. par Horteloup). — *Atrésie de la bouche consécutive au scorbut, accidents gastralgiques, opération suivie de succès*, n° 106, 8 septembre 1860, p. 422-423. — Lettre à l'Académie de Médecine sur l'emploi de l'acupressure dans un cas d'amputation de la jambe nécessitée par l'ossification des artères, n° 108, 13 septembre 1860, p. 431-432. — *Syndactylie, main palmée chez une jeune fille de 12 ans, opération suivie de succès*, n° 64, 1^{er} juin 1861, p. 254-255. — *Fongosité des gaines synoviales des tendons fléchisseurs du médus gauche, ayant envahi consécutivement la paume de la main* (publ. par Marcovitz), n° 126, 28 octobre 1862, p. 502-503. — *Cancer de la langue, ablation avec l'écraseur linéaire, hémorrhagie, ligature de la carotide externe*, n° 130, 8 novembre, p. 518. — *Fausse ankylose de la jambe sur la cuisse, suite de rétraction musculaire, flexion à angle droit, ténotomie, redressement immédiat, guérison*, n° 99, 25 août 1863, p. 393-394. — *Lipomes multiples*, p. 485. — *Exostose sous-unguëale*, n° 125, 24 octobre, p. 497. — *Plaie pénétrante de l'abdomen, issue de l'épiploon*, n° 137, 21 novembre, p. 545-546. — *Emphysème des paupières consécutif à une rupture du sac lacrymal*, n° 48, 23 avril 1864, p. 189-190. — *Cystite purulente, abcès de la prostate, kyste des reins*, n° 61, 26 mai, p. 242. — *Tumeur épidermique avec production cornée de la jambe* (publ. par de Montméja), n° 102, 1^{er} septembre, p. 405. — *Plaie de tête, dénudation et fracture du coronal, guérison sans exfoliation de l'os*, n° 105, 8 septembre 1864, p. 418-419. — *Fistule vésico-vaginale, de 3 cent. de diamètre, opération par la méthode américaine, guérison par une seule opération*, n° 113, 27 sept., p. 450-451. — *Fistule recto-vaginale de 6 cent. de longueur avec destruction incomplète du périnée, opération, guérison*, n° 10, 24 janvier 1865, p. 38. — *Luxation et fracture de l'astragale*, 16 mars, p. 125-126. — *Note sur le traitement du bubon phagédénique par le sulfate de cuivre*, 1865. — *Luxation de l'extrémité supérieure du péronée avec fracture du tibia*, 26 avril 1866, p. 193. — *Kyste thyroïdien, ponction*, 28 avril, p. 198. — *Entropion de la paupière supérieure*, 30 juin, p. 301. — *Epithélioma de la lèvre inférieure, ablation, guérison sans*

difformité notable, 28 juillet, p. 349-350. — *Traitement de la conjonctivite granuleuse*, 30 août, p. 398-399.

Dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* de DECHAMBRE :

Note pour servir à l'histoire des tumeurs synoviales, de celles des doigts en particulier, n° 15, 13 avril 1855, p. 271-274.

Dans le *Mouvement médical*.

Procédé pour la désarticulation de l'épaule, 20 février 1865, n° 5, p. 20-22.

Dans les *Archives générales de Médecine*.

Observation de farcin chronique avec guérison probable [avec A. Richard], 1851, 4^e S., T. XXVII, p. 410-425.

Dans l'*Union médicale* d'AMÉDÉE LATOUC :

Résumé clinique des faits observés à l'Hôpital du Midi pendant les mois de juillet, août et septembre 1848 (salles des femmes) service de M. Puche, T. II, n°s 144, 145, 146, 147, 153, 7, 9, 12, 14, 30 décembre 1848, p. 571-572, 575-576, 579-581, 584-585, 613, T. III, n°s 8, 14, 15, 18 janvier, 1^{er} et 3 février 1849, p. 29-30, 53-55, 58-59, et t. à p. sous le titre.

D'études cliniques sur les maladies vénériennes chez la femme, 1848-49, Paris, Malteste, 1848, 57 p. in-8°. — *Du mécanisme du déplacement dans les fractures du maxillaire inférieur*, n° 39, avril 1851, p. 158-159. — *Compte rendu des faits observés à la Clinique chirurgicale de la Charité en 1850*, [avec Béraud] 1851. — *Remarques sur les indications, les résultats et le manuel opératoire de l'uréthrotomie externe*, n°s 154, 27 décembre 1860, p. 644-650. — *Deux fistules, l'une utéro-vésico-vaginale, l'autre vésico-uréthro-vaginale chez la même malade, opération par la méthode américaine (procédé de M. Bozeman) guérison complète*, n°s 44 et 45, 11 et 13 avril 1861, p. 67-75 et 90-92.

Dans la *Revue médico-chirurgicale de Paris* DE MALGAINNE :

Observation suivie de remarques sur la luxation traumatique du sacrum, T. IX, juin 1851, p. 336-339. — *Des déformations de la pupille, de leurs diverses causes et de leur valeur symptomatique*, T. XII (1852) et t. à p. (Paris) Paul Dupont, 27 p. grand in-8°. — *Lettre au P^r Malgaigne sur les kystes du jarret*, T. XV, 1854. — *Kystes poplités*, T. XV, 1854, p. 83. — *Sur une variété de luxation de l'astragale*, T. XVII, avril 1855, p. 203.

Dans le *Moniteur des Sciences* :

Deux fistules, l'une vésico-vaginale, l'autre utéro-vaginale

chez la même malade, opération par la méthode américaine (procédé de M. Bozeman). Guérison complète constatée cinq mois après l'opération. — Paris, Bureaux du *Moniteur des Sc.*, 1861, 15 p. in-8°.

Dans le *Moniteur des Hôpitaux* de H. de CASTELNAU :

Note sur le canal thoracique et la veine lymphatique droite [avec Boullard], 1^{re} année, T. I, 1853, n° 43, 9 avril, p. 343-344. — *C. R. des travaux de la Société anatomique de Paris pour l'année 1853*, n°s 52, 53, 58, 67, 68, 69, 70, 71, 72; 2, 4 mai, 6, 8, 10, 13, 15, 17 juin 1854. — *C. R. analytiques des 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e livraisons du Compendium de chirurgie, 1855.* — Analyse du *Traité théorique et pratique des maladies des yeux* de Denonvilliers et Gosselin, 23 et 25 mai 1855, p. 489-490 et 497-499. — *Sur l'observation et la statistique en chirurgie* (à propos d'un Mémoire sur les obs. faites à l'armée d'Orient par M. Scoutetten), 3 octobre 1855, p. 942-944. — *Sur les Kystes de la région poplitée*, T. IV, N°s 145, 147, 148, 149; 6, 11, 13, 16 décembre 1856, p. 1158-1159, 1173-1174, 1181-1183, 1189. — Analyse des *Eléments de chirurgie opératoire ou traité pratique des opérations* par A. Guérin, 26 janvier 1856. — *Sur le traité des Anévrysmes* de M. Broca, *ibid.* 1856. — *Note sur une tumeur du vagin constituée par une dilatation partielle de l'urèthre*, T. V, N° 95, 8 août 1857, p. 758-759. — *C. R. critique de l'Annuaire général des Sc. médicales*, T. VI, 17 août 1858, p. 771-772. — *Chirurgie clinique. Hôpital Saint-Louis. Cancroïde de la langue, ablation au moyen de l'écraseur linéaire, guérison*, 28 octobre 1858, p. 1022-1023. — *Végétations énormes* [vulvaires] enlevées au moyen de l'écraseur linéaire, 2 décembre 1858, p. 1131-1132. — *Du traitement des loupes par la cautérisation avec l'acide azotique*, T. VI, n° 145, 9 décembre 1858, p. 1155-1157. — *Bibliographie*. [Analyse du] *Traité des maladies du sein et de la région mammaire*, par M. Velpeau, T. VII, n° 12, 29 janv. 1859, p. 89. 94. [Analyse du] *Tribut à la chirurgie ou Mémoire sur divers sujets de cette Science*, par M. Bouisson, 3, 10 et 19 mars, p. 209-212, 225-227, 258-260. — [Analyse des] *Leçons sur l'application de l'ophthalmoscope au diagnostic des maladies de l'œil*, par M. Follin, n° 46, 19 avril, p. 361-366.

Dans le *Moniteur des Sciences médicales et pharmaceutiques* de H. de CASTELNAU.

Enchondrome de la région mammaire chez l'homme, difficulté de diagnostic, ablation de la tumeur, pleurésie purulente, mort, 1^{re} S., T. I, N°s 16-17, 27-29 septembre 1859, p. 126-127,

133-135. — *Du traitement des ophthalmies des nouveau-nés*, n° 32, 3 novembre, p. 253-254. — *Considérations sur l'ostéomyélite à propos d'une communication de J. Roux à l'Académie de médecine*, 2^e S., T. II, n° 52, 3 mai 1860, p. 412-413. — *Traitement de la chute du rectum chez les enfants par les injections sous-cutanées de sulfate de strichnine*, n° 62, 26 mai, p. 491-492. — *Plaies du pénis par arrachement, guérison*, n° 73, 21 juin, p. 581-582. — *Nécrose invaginée du calcaneum, amputation sous-astragaliennne, guérison*, n° 85, 19 juillet, p. 673-674. — *Recherches sur la disjonction traumatique des épiphyses*, N° 90, 31 juillet, p. 713-717. — *De l'emploi du séton dans le traitement de l'hydropisie des bourses séreuses sous-cutanées*. — *De l'abrasion de l'exostose sous-unguéale*, n° 93, 8 août, p. 742-743. — *Traitement du ptérygion*, n° 95, 11 août, p. 757-758.

Dans le *Journal de Médecine et de chirurgie pratiques* de L. CHAMPIONNIÈRE.

Etranglement double dans un cas de hernie crurale ; luxations répétées du maxillaire inférieur et de l'épaule ; traitement de l'ophtalmie purulente des nouveau-nés, T. XXXVII, 2^e S., 1866, p. 108-112. (Analyse). — *Considérations sur l'ophtalmie granuleuse*, p. 204-208 (analyse). Application de la ventouse à pompe au traitement de l'anthrax, p. 263-264. — Entropion compliqué de trichiasis traité avec succès par transplantation du sol ciliaire, p. 303-305 (anal.). — *Hernie ombilicale étranglée, opération, succès ; fracture des deux clavicules à la partie moyenne guérie sans bandage sous l'influence du décubitus dorsal prolongé ; expériences d'anesthésie faites avec le protoxyde d'azote*, p. 346-351 (anal.). — *Considérations pratiques sur le diagnostic et le traitement de l'iritis*, p. 395-399 (anal.). — *Observations intéressantes d'amputations partielles de la main*, T. XXXVIII, 2^e S., 1867, p. 17-20 (anal.). — *Opération pratiquée pour un symblépharon partiel*, p. 155-156 (anal.). — *Traitement de la fistule lacrymale par la destruction du sac lacrymal*, p. 251-254 (anal.).

Dans la *Revue médicale française et étrangère* :

Faculté de médecine ; clinique ophtalmologique. M. Foucher. (Note sur le traitement du trichiasis et de l'entropion) 15 mai 1866 (T. I, 1866), p. 526-533. — *Les douches d'eau et de liquides pulvérisés dans le traitement des maladies des yeux à la Clinique de la Faculté*, 31 juillet 1866 (T. II, 1866) p. 73-75.

SUR UNE STATUE ANTIQUE
REPRÉSENTANT UN CASTRAT INFIBULÉ

Par M. le P^r JEANSELME.

Une planche des *Monumenti antichi inediti* de WINCKELMANN représente, de face et de profil, une figurine de bronze faisant partie de la collection du Collège Romain (1).

Sur ce document, qui est peut-être unique, la verge de volume démesuré (2) descend presque jusqu'à mi-cuisse et le prépuce est traversé par un anneau large et pesant (3). Sur la vue de profil, qui se prête bien à cet examen, on ne voit aucun vestige des bourses; le sujet est donc châtré. Cette mutilation paraît avoir échappé à l'observation de Winckelmann. Aussi n'a-t-il pas compris la cause et la nature des anomalies du squelette que nous allons étudier. Il compare cette statuette à un écorché, à une étude d'anatomie sur laquelle les os et les muscles sont mis en évidence (4). Cette erreur fondamentale le conduit à faire une hypothèse peu vraisemblable. Il se demande si cette statuette n'est pas une

(1) WINCKELMANN. — *Mon. antichi inediti*, in-fol., Rome, 2^e édit., 1821, t. II, 4^e part., p. 244, Pl. 188.

(2) Le sujet appartient à la race noire; on sait que chez beaucoup de nègres la verge est très développée.

(3) Une épigramme de Martial (XI, 75) indique un autre mode d'infibulation; la verge était engagée dans un étui d'airin :

Theca tectus arenea lavatur
Tecum, Caelia, servus...

(4) Rassebrando questa figura a un scheletro, ostudio di notomia, tant'ell'è scarna, e con l'ossa e i muscoli in fuora, ... *ibid.*, p. 245.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^{os} 3 et 4 (Mars-Avr. 1921).

de celles que les anciens faisaient apporter au milieu du festin pour s'exciter à la joie de vivre par la vue de la mort qui les rendra bientôt semblables à cette image.

* *

Il s'agit d'un chanteur qui s'accompagne d'une sorte de lyre. Il a sans doute subi la castration dans le jeune âge afin d'entraver l'accroissement du larynx et l'allongement des cordes vocales qui rend les sons plus graves.

Les chanteurs castrats étaient nombreux sous la Rome impériale, et les édits des empereurs chrétiens n'ont pu déraciner cette pratique barbare. La coutume de faire entendre des chœurs de castrats pendant les cérémonies du culte catholique s'est perpétuée jusque dans les temps modernes.

Au xvi^e siècle, le théatin Zaccharia Pascaligus, de Vérone, publie un traité sur la castration. A la cour de France, sous Louis XIII, les *incommodés*, suivant l'expression de la duchesse de Longueville, tenaient sous le charme les auditeurs de la chapelle royale.

Peu auparavant, le célèbre Orlando di Lasso, l'émule de Palestrina, dirigeait à la chapelle de l'électeur de Bavière des chœurs de castrats. Au xviii^e siècle, le duc de Wurtemberg fit venir de Bologne deux habiles opérateurs pour s'assurer de belles voix. Des chœurs de *soprani* castrats se faisaient encore entendre dans les cérémonies pontificales à la fin du xviii^e siècle, en dépit des bulles lancées par le pape Clément XIV (mort en 1774).

D'après Zambaco (1), il y a quelques années, le maître des chants à la chapelle Sixtine, le musulman Moustapha, faisait retentir sa *voix céleste* dans les grandes cérémonies religieuses.

* *

Mais revenons à notre statuette. Il suffit de jeter

(1) ZAMBACO-PACHA. — Les eunuques d'aujourd'hui et ceux de jadis, Paris, Masson, édit., 1911, p. 220.

sur elle un simple coup d'œil pour acquérir la conviction que les modifications organiques consécutives à l'eunuchisme n'avaient pas échappé aux anciens. Le sujet est très grand et très mince ; c'est un spécimen achevé du type longiligne.

Les membres pelviens sont démesurément longs, aussi bien dans leur segment jambier que dans leur segment crural, de sorte que ce castrat semble monté sur des échasses.

Les recherches contemporaines, cliniques et expérimentales, établissent que cet allongement anormal des membres pelviens, observé par les médecins, les vétérinaires et les éleveurs, est sous la dépendance du processus d'ossification épiphysaire qui se poursuit au-delà du terme habituel chez les anorchides et chez les sujets castrés pendant leur période de croissance (1).

Dès l'année 1896, LORTET avait constaté la longueur exagérée des membres pelviens sur le squelette d'un ennuque rapporté d'Égypte (2).

PITTARD (3), auquel on doit une excellente étude sur la secte religieuse des Skoptzys qui s'émasculent parce qu'ils considèrent l'acte génital comme un péché, a mesuré le squelette de trente de ces eunuques volontaires en suivant la méthode indiquée par Alph. Bertillon et Manouvrier. Il arrive à cette conclusion que, d'une manière générale, les Skoptzys sont notablement plus grands que leurs compatriotes. Il divise ces castrats en deux lots : les *poilus* dont la mutilation a été tardive et les *glabres* qui ont subi la castration avant la puberté. La taille de ces derniers dépasse celle des poilus de 8 centimètres environ. Ils ont le buste relativement court par rapport aux membres inférieurs dont la longueur excède de 6 à

(1) Cf. G. VARIOT. *Soc. de Pédiat.*, 1901. — F. VIDAL et DIGNE, *Soc. méd. des Hôp. de Paris*, 4 mars 1904, p. 218 sq. — P.-E. LAUNOIS, *ibid.*, p. 228 sq. — G. VARIOT, *ibid.*, 11 mars 1904, p. 257 sq.

(2) LORTET. — *Arch. d'Anthrop. crimin.*, Lyon, 1896.

(3) PITTARD. — *L'Anthrop.*, t. XIV, 1903.

10 centimètres la moyenne obtenue chez les sujets non castrés de même taille (1).

Le tronc étant exhaussé par de longues jambes, il en résulte nécessairement que la distance comprise entre l'ombilic et le sol est plus grande chez les castrats que chez les sujets de canon normal. C'est ce que l'artiste a rendu très fidèlement. Chez l'homme normal de haute taille, la portion sous-ombilicale du corps est à la portion sus-ombilicale comme est à

. Ici, le rapport est bien différent : $\frac{11.5}{6.5}$. Il en est de même chez la plupart des eunuques.

* *

Une taille fine et flexible, des hanches proéminentes, une cambrure lombaire accusée, sont des attributs féminins qu'on observe sur beaucoup de castrats ; or, tous ces caractères, on les constate sur la statuette du Collège Romain.

Les membres supérieurs sont en juste proportion avec le tronc, mais l'allongement des membres pelviens les fait paraître trop courts. S'ils étaient en extension, l'extrémité libre des doigts ne descendrait guère plus bas que la région sous-trochantérienne. Pareille remarque a été faite sur nombre de castrats.

* *

Une tête trop petite termine ce long corps d'eunuque. Cette dysharmonie, qui est la conséquence d'un arrêt de développement du squelette cranio-facial, est quasi-constante chez les anorchides. Pittard l'a

(1) Les conclusions de PITTARD, *ibid.*, p. 391, sont les suivantes : la castration

« 1° diminue, retarde ou restreint la croissance absolue et relative du buste, de la tête, du crâne, dans ses trois sens principaux, du front, de la face latéralement et en hauteur ;

2° augmente, ou accélère la croissance absolue et relative de la taille en totalité, celle du membre inférieur, du membre supérieur, probablement celle de l'oreille. »

signalée chez les Skoptzys et il a montré, par une série de mensurations, que la réduction de volume est plus prononcée sur le crâne que sur la face.

Les traits du visage sont mous. La face est entièrement glabre. L'aspect vieillot ne permet pas d'assigner un âge au sujet. La physionomie reflète la tristesse, expression habituelle chez les eunuques.

Les narines épatées, les lèvres lippues, les pommettes saillantes dénotent un homme de race noire.

Le chef est coiffé d'un chaperon qui ne permet pas de discerner la chevelure.

*
*
*

En somme, l'artiste a très exactement rendu les anomalies du squelette qui sont la conséquence de la castration. Il les a même quelque peu exagérées, comme s'il avait eu l'intention de faire un portrait-charge.

En modelant cette figurine, il avait sans doute sous les yeux un castrat pour modèle, car il n'aurait pu exécuter de souvenir cette œuvre qui dénote une observation profonde et le souci de la vérité (1).



(1) ASINAGA « l'homme aux longues jambes » et TENAGA « l'homme aux longs bras » qui, d'après les annales chinoises, personnifieraient des peuples ayant offert ces anomalies à une époque fort reculée (2657 avant J.-C.), n'ont rien de commun avec la statuette du Collège Romain. L'un et l'autre portent des draperies qui ne permettent pas d'examiner leurs organes génitaux, mais leur tronc est de forme masculine et proportionné aux membres; la tête est forte, les traits sont énergiques et la barbe bien fournie. — Voir au Musée Guimet les numéros 2992 et 2993, bronzes japonais du XVIII^e siècle, qui représentent ces personnages légendaires.

L'USAGE DE LA LAITUE PEUT-IL AFFAIBLIR LA VUE ?

Par le P^r JEANSELME.

Les anciens attribuaient à plusieurs plantes potagères le pouvoir d'exercer une action sur la vue.

Parmi les liliacées, l'ail (1) et le poireau (2) passaient pour diminuer l'acuité visuelle, l'oignon (3) et la scille (4) pour éclaircir la vision. Une ombellifère, l'aneth (5), prise par voie gastrique, était considérée comme une des causes de l'amblyopie ; par contre, le suc d'une rutacée, la rue sauvage (6), mêlé à du lait de femmes et employé en onctions, avait la réputation de procurer une vue perçante.

De toutes les plantes comestibles, la laitue est celle qui a été le plus souvent accusée par les anciens d'affaiblir la vue. « La grene beue, dit une vieille traduction française de Dioscoride, fait en aller les imaginations continuelles de paillardise qu'on ha en dormant, et est contraire au jeu d'amour. La laictue trop frequentee en viandes, nuyt à la veue, ayde aux inflammations, et mal saint Antoine (7). » PLINÉ copie Dioscoride (8).

Cependant Galien qui, en maints passages, décrit

(1) *Vitia ejus sunt, quod oculos hebetat...* PLIN. HIST. NAT., XX, 23.

(2) Συνεχώς δὲ ἐσθίμενον [τὸ πράσον] ἀμαυροῖ τὰς ὄψεις. GEOPONIC., XII, 29.

(3) Καὶ πρὸς ἀμβλωπιάν δὲ ποιεῖ τὸ κρόμμυον. GEOPONIC., XII, 31.

(4) Hoc clariorem oculorum aciem facit. PLIN. HIST. NAT., XX, 39.

(5) Τὸ ἄνηθον ἐσθίμενον ἀμβλύνει τὴν ὄφιν. GEOPONIC., XII, 34.

(6) Τοῦ δὲ ἀγρίου πηγάνου ὁ χυλὸς μετὰ γυναικίου γάλακτος μιγνύμενου καὶ ὑπαλειφόμενου, ὀξυδαρκίαν παρέχει... καὶ αὐτὸ δὲ τὸ ἄγριον πήγανον ἐσθίμενον καὶ πινόμενον τὸ αὐτὸ ποιεῖ. GEOPONIC., XII, 25.

(7) Diosc., VI, 129, tr. franc., Lyon, 1559, in-4°, p. 202 ; καὶ συνοισίαν ἀποσφέρει, αὐταὶ δὲ συνεχῶς ἐσθίμεναι ἀμβλωπίας εἰσι ποικίται.

(8) *Quidam tamen frequentiores in cibo officere claritati oculorum tradiderunt.*

les propriétés thérapeutiques du suc de laitue et ses effets toxiques, qui l'accuse d'agir sur le cœur, lorsqu'il est pris en trop grande quantité, à la manière de la ciguë et du pavot, et de provoquer l'assoupissement léthargique, ne fait aucune allusion à des troubles visuels de cette nature (1). On n'en trouve non plus aucune mention dans les médecins ou agronomes latins : Celse (1^{er} siècle) (2), Gargilius Martialis (III^e siècle) (3), Plinius Valerianus (IV^e siècle) (4), Marcellus Empiricus (V^e siècle) (5).

Mais la tradition survit, elle reparait vivace dans les auteurs byzantins. Un passage des Géoponiques, attribué à FLORENTINUS qui vécut sous l'empereur Macrin (III^e siècle), met l'amblyopie au nombre des effets de la laitue absorbée en trop grande quantité (6). SYMÉON SETHI, qui vivait à Byzance au XI^e siècle, dit que de manger jusqu'à la satiété de la laitue amoindrit les forces corporelles et affaiblit la vision (7). HIÉROPHILE, dans son petit traité de l'alimentation, recommande d'user de la laitue avec modération, car, dit-il, l'abus affaiblit les pupilles (8). Le texte d'Hiérophile donne une précision, inconnue jusqu'alors ; l'action du suc de laitue agirait sur la musculature intrinsèque de l'œil comme le fait la belladone. Un hasard heureux m'a fait découvrir dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, un calendrier de régimes d'un auteur inconnu, qui mentionne

(1) GAL., *De simplic. medic. temp. et fac.*, édit. Gotlob Khün, t. IX, pp. 598, 600 et 601 ; — t. VIII, p. 161 ; — Dans sa jeunesse, Galien prenait assidument de la laitue pour rafraîchir son estomac envahi par la bile ; sur le retour, ce légume fut pour moi, dit-il, un remède contre les insomnies. *De alim. facult.*, II, 40, de lactuca, pp. 624-628.

(2) CELSE. *de re medica* édit. Teubn.

(3) GARGILIUS MARTIALIS, in *Medicina ex oleribus et pomis*, cap. de Lactuca, édit. Teubn.

(4) PLINIUS VALERIANUS, édit. Teubn.

(5) MARCELLUS EMPIRICUS, édit. Teubn.

(6) Ἡ δὲ θρίδαξ συνεχῶς ἐσθιομένη ἀμβλυοπίαν ἐπέχει. GEOPONIC., XII, 13.

(7) SYMÉON SETHI, *Bibl. nat.*, Ms n° 2224, Κατακόρωσ δὲ χρώμενα [τα μαρούλλια] ἀδυναμίαν ἐμποιεῖ τῷ ὅλῳ σώματι, καὶ ἀμβλυοπίαν.

(8) μετρίως πολὺ γὰρ ἐσθιόμενον τὸ μαϊούριον, ἀμβλύνει τὰς κόρας. *Not. et extr. des Ms. de la Bibl. du roi*, 1827, t. XI, 2^e part., p. 238.

aussi l'action de la laitue sur la pupille (1). Ainsi, la même affirmation se poursuit à travers les siècles jusqu'au seuil des temps modernes. JÉRÔME CARDAN, au XVI^e siècle, répète presque mot pour mot la phrase de Pline citée plus haut (2).

En cette croyance, y a-t-il quelque chose de fondé? Il serait téméraire de le nier *à priori*. Vers le milieu du XIX^e siècle, un pharmacologiste, AUBERGIER (de Clermont), a extrait de diverses espèces de laitue, en particulier de la L. vireuse et de la L. gigantesque (*L. altissima*), par incision des tiges faite à l'époque de la floraison, un suc d'odeur forte et de saveur amère, le *lactucarium*, qui semble doué de propriétés sédatives et hypnotiques (3). Il n'est donc pas impossible que ce suc puisse agir sur l'organe de la vision. La question, pour être résolue, appelle donc de nouvelles recherches.

**L'EMPLOI DES SELS DE CUIVRE DANS LE TRAITEMENT
DES PLAIES
REMONTE A LA PLUS HAUTE ANTIQUITÉ**

Par le P^r JEANSEIME.

Avant d'aborder au rivage de Troie, les Grecs débarquèrent sur la côte de Mysie où ils commirent des actes d'hostilité. Télèphe, fils d'Hercule et roi de ce pays s'opposa courageusement à l'invasion et

(1) Ms 2244, fol. 249 r^o-253 v^o.

(2) HIERONYM. CARDAN. *opus de sânitâte tuenda*, II, 18 de lactuca, édit. de Bale, in-fol., p. 153 : nec desunt qui claritati oculorum officere affirmant multum ejus usum.

(3) Le Sirop de *lactucarium simple* contient : 0 gr. 50 d'extrait pour 1000 d'eau. Le sirop de *lactucarium opiacé* (Codex de 1884) contient : extrait d'opium 0 gr. 005 à 0 gr. 01 par cuiller à soupe.

fit un grand massacre des Grecs sur les rives du Kaïkos. Dans ce combat, Télèphe reçut d'Achille un coup de lance dans la cuisse gauche. D'après l'oracle, la blessure ne pouvait être guérie que par la lance même qui l'avait produite. Afin d'obtenir sa guérison, Télèphe se réconcilia avec Achille et, par les soins de celui-ci, conformément aux paroles de l'oracle, il obtint la cicatrisation de sa plaie.

Ce fait mémorable est représenté sur une terre cuite (? pasta) antique du musée Stoschiano, que WINCKELMANN a reproduit dans ses *Monumenti Antichi inediti*(1). Télèphe est assis, les jambes légèrement écartées. Achille, placé devant lui, se penche vers la plaie ; il en approche la pointe de cuivre (détachée de sa lance) qu'il tient de la main gauche, tandis que de la droite il racle la surface du métal pour en détacher le vert-de-gris (2) qui saupoudre la blessure. L'instrument dont Achille se sert est une sorte de faucille à lame curviligne emmanchée dans une courte poignée que l'opérateur tient à pleine mains en dirigeant le tranchant vers soi pour ne pas blesser Télèphe. Le groupe principal est encadré de deux personnages nus dans lesquels Winckelmann croit reconnaître Macaon et Podalyre, fils et disciples d'Esculape.

Au dire de Pline le Naturaliste(3), plusieurs peintures antiques représentaient Achille pratiquant cette opération. Ainsi, douze siècles avant notre ère, l'homme avait déjà reconnu les propriétés antiseptiques et cicatrisantes des sels de cuivre dont il est fait de nos jours un si grand usage en petite chirurgie.

(1) 2^e édit, in-fol., Rome, 1821, t. II, 1^{re} part., p. 162.

(2) *La ruggine*, la rouille, dit Winckelmann ; mais, plus loin il emploie le mot *verderame*, vert-de-gris, qui est plus exact.

(3) PLIN., l. XXXIV, c. 45.

LES LÉPROSERIES D'AMSTERDAM

Par M. le D^r J.-G. de LINT, de Gorinchem (Hollande)

La lèpre, maladie contagieuse, autrefois très fréquente en Europe, n'avait pas épargné les Pays-Bas. On ne s'étonnera guère qu'une maladie, qui était connue déjà parmi les Israélites et dont on trouve une description exacte dans la Bible, ait rencontré ses historiens. En Hollande il y avait autrefois Jocodus Lomnius, Levinus Lemnius et Petrus Forestus, qui ont donné dans leurs livres des descriptions et des énumérations des symptômes de cette maladie et quoique la lèpre ait perdu de nos jours ses horreurs, on trouve encore dans les périodiques néerlandais maints articles sur l'histoire de ce fléau. Le plus important a été publié par Israëls (1) dans le « *Nederlandsch tydschrift voor Geneeskunde* » de 1857. Il comporte une multitude de détails intéressants. Avant de publier son étude, l'auteur avait demandé dans le « *Navorscher* » de 1856, si quelqu'un pouvait le renseigner sur les questions suivantes : à quelle époque la lèpre est-elle venue en Hollande ? Quand a-t-on bâti les premières léproseries dans notre pays ? La même année une réponse était publiée dans ce périodique, signée : « *Constanter* » fixant l'attention sur un article dans le « *Messenger des sciences historiques de Belgique* » de 1855, d'Arnaud Schæpkens, d'où il résulte

(1) Bydragen tet de geschiedenis der lepra in de noordelyke Nederlanden, A. H. ISRAËLS. *Nederlandsch Tydschrift voor Geneeskunde*, 1857, p. 161.

Bull. Soc. Fr. d'Hist. Méd., T. XV, n^o 3-4 (Mars.-Avr. 1921)

quë déjà au vii^e siècle il y avait une maladrerie à Maestricht dans le sud des Pays-Bas. Grégoire de Tours nous apprend qu'au vi^e siècle, la France possédait des lépreux. Au concile d'Orléans en 544 on avait décidé que tous les évêques porteraient secours aux lépreux qui demeuraient dans leurs diocèses et Cabanès (2) mentionne une ordonnance publiée en 583, défendant la circulation de ces malades parce qu'on craignait déjà l'infection. La lèpre régnait donc en Europe et en Hollande bien avant les croisades et ne fût pas importée par les croisés comme le croyaient les historiens Wagenaar et Commelin. Mais les croisades ont beaucoup contribué à la répandre.

Une lettre d'inauguration de la chapelle de la léproserie de Doleval, près de Tournai, porte l'indication de l'année 1511 et Israëls mentionne une léproserie à Gand en 1147. Des archives des Pays-Bas ne sont pas encore exhumés des documents, prouvant l'existence d'autres léproseries en ce temps dans les provinces du Nord. Seulement la description des grandes villes nous donnent la certitude, qu'il y existait des léproseries aux xv^e et xvi^e siècles. Ainsi par exemple la maladrerie de La Haye date d'avant 1450 et à Gouda se trouvait une fondation identique au commencement du xv^e siècle.

Le roi Philippe II d'Espagne avait fait dessiner par Jacobus van Deventer des cartes de presque toutes les forteresses et villes de Hollande. Ces dessins, très finement exécutés et montrant aussi les environs des villes, ont été retrouvés il y a un demi-siècle dans les archives à Madrid. Par la bienveillance du gouvernement de l'Espagne on a pu copier à La Haye les cartes se rapportant aux Pays Bas (2). Partout on trouve sur les cartes de Van Deventer dans le voisinage des villes l'emplacement des

(1) Mœurs intimes du Passé. Les Fléaux de l'humanité, par le D^r CABANÈS, p. 163.

(2) Une publication de ces cartes en grandeur naturelle est en cours d'édition chez Martinus Nyhoff, à la Haye.

léproseries. Quand une ville s'était étendue, la léproserie se trouvait parfois au-dedans des murailles ; alors on bâtissait un nouvel établissement hors la ville et plus tard, au xv^e et au xvi^e siècle, les lépreux ayant beaucoup diminué dans les Pays-Bas, on ne prenait plus cette peine et la léproserie se trouvait alors au-dedans des retranchements. C'était le cas dans plusieurs villes de Hollande, par exemple à Amsterdam. Les lépreux de la capitale étaient d'abord soignés dans l'hôpital de Saint-George, près de la porte des Réguliers, mais d'après l'historien C. van den Vyver (1) ils furent transportés en 1403 à l'hôpital Saint-Antoine, qui se trouvait entre la rue Saint-Antoine et le canal de bois. Par suite de l'extension de la ville en 1593 la maladrerie se trouvait dès lors dans l'enceinte des remparts. Toute la fondation avec ses différents édifices était entourée par un mur de clôture, démoli ainsi que la chapelle en 1606. Une huitaine de maisons bourgeoises ont été bâties sur l'emplacement de la chapelle. Une nouvelle entrée était projetée et le célèbre sculpteur Keyzer chargé d'orner cette porte. En haut on y voyait les armoiries couronnées de la ville d'Amsterdam, au-dessous deux statues de lépreux, un homme et une femme, étaient placés dans deux niches. Cette porte donnait entrée à une large cour, plantée d'arbres et entourée de plusieurs bâtiments. La léproserie était propriétaire d'une étable avec une vingtaine de vaches, qui rapportaient chaque année environ cinq cents florins de bénéfices. Le docteur Pontanus d'Amsterdam, qui publiait en 1614 une description de sa ville natale, nous apprend qu'on y soignait alors encore 42 lépreux. Le même auteur raconte que les étrangers ne pouvaient trouver un abri dans la léproserie que pour trois jours au plus et que la maison logeait, outre les autres employés un

(1) *Geschiedkundige beschryving van Amsterdam door C. Van Den Vyver*. Amsterdam, 1844, p. 37.

instituteur, chargé d'apprendre aux jeunes lépreux à lire et à écrire.

Les édifices ont été rebâti plusieurs fois, la partie du sud en 1735, la partie de l'est et de l'ouest en 1764 et 1765. Au sud de la cour se trouvait l'entrée de la chambre des régents, une chambre ornée de plusieurs tableaux. On y voyait un portrait du lépreux Naaman, peint par Ferdinand Bol. Grégoire de Tours déjà nous a raconté l'histoire de cet homme, qui allait en pèlerinage vers la Palestine pour pouvoir trouver guérison de sa lèpre en se baignant dans le Jourdain. Dans une étude sur les images populaires j'ai fixé l'attention sur une feuille volante de 1645, racontant le naufrage d'un navire près de l'île de Texel sur les côtes de la Hollande. Ce navire était destiné à transporter 26 garçons et 2 filles à la Turquie, afin qu'un certain roi puisse trouver guérison de sa lèpre en se baignant dans le sang de ces enfants innocents. Dans la chambre des régents deux aquarelles de Jean de Beyer, datées de 1765, représentant les bâtiments au sud et au nord, faisaient parade à côté de la cheminée.

La lèpre, ayant presque disparu on avait commencé d'utiliser les léproseries pour y soigner des malades atteints d'affections cutanées et des « imbéciles ». Ceci se retrouve dans les autres léproseries des Pays-Bas. Van Baalen (1) par exemple nous raconte qu'à Dordrecht, ils n'y avait en 1676 plus de lépreux et la fondation ne servait désormais que pour loger quelques « imbéciles », personnes qui trop souvent avait fait offrande au dieu Bacchus et à quelques femmes malveillantes ! Dans ma collection se trouve un billet d'enterrement datée de 1698 d'une certaine « Annette Visser », surnommée « Anne avec la petite tête », une figure alors très connue, qui est représentée sur quelques gravures satiriques où on voit le cardinal de Furstenberg, isolé dans une cellule, raillé par des fous. Le billet d'en-

(1) Beschryving van Dordrecht, par Matthys van BALEN Janszoon, Dordrecht, 1677, p. 559.

têrement invite à se réunir à la maison des lépreux, à deux heures et demi, afin de se rendre au cimetière de Saint-Antoine. Brouwer Ancher (1) cite une lettre, datée du 15 juillet 1412, conservée aux archives de la ville d'Amsterdam, dans laquelle une personne souffrant de troubles psychiques est admise à l'hôpital des lépreux de Saint-Georges.

Le grand tableau, qui ornait la salle des régents également du au peintre Ferdinand Bol représentait les portraits en grandeur naturelle des quatre régents de la léproserie en 1649 : Jacob Willemzoon Hooft, Augusteyn Uytenboogaard. Piter Cloutzyn, et le D^r Johan van Hartogveld. Assise auprès d'une table avec des livres et un encrier, les régents regardent avec beaucoup d'intérêt un garçon, qui vient d'entrer, tenu par la main par le père de l'hospice et pour lequel il demande l'admission dans la maison. Très clairement on peut voir sur le tableau que la tête du garçon est couverte de croûtes blanchâtres et qu'il souffre d'un favus. Ainsi dans les léproseries non seulement furent soignés des imbéciles, mais aussi on y traita des personnes souffrant de maladies cutanées contagieuses.

Au parloir de la léproserie d'Amsterdam figurait un tableau, très intéressant, qu'on peut admirer de nos jours au musée d'Etat de cette ville. Adriaan Van Nieuwland l'a peint en 1633 et on y trouve représenté un cortège de lépreux. Deux jours par an, le deuxième lundi et mardi de janvier, il était permis aux lépreux d'aller mendier dans la ville. Le cortège s'ouvrait par des tambours suivi d'un homme nommé le porte-poupée portant un tableau avec des poupées au milieu de diverses décorations de plantes et de fleurs. Ils étaient suivis des lépreux dans leur costume caractéristique, se composant d'un grand chapeau avec des rubans blancs, un

(1) De amsterdamsche leprozenhuizen en hun verpleegden, A. J. M. BROUWER ANCHER. Nederlandsch tydschrift voor Geneeskunde, 1899, p. 1287.

manteau ouvert qu'on nommait « vlieger » (cerf-volant), parce que les pans de cet robe s'envolaient dans l'air en marchant ; enfin les lépreux étaient munis de la cliquette. En outre il était obligatoire de mettre bien visiblement sur la poitrine la pièce de plomb, que tous les mendiants devaient porter par décret de Philippe de Bourgogne. Harmand nous apprend que dans le pays chartrain les lépreux non seulement, mais aussi tous ceux qui vivaient avec eux, étaient tenus de porter sur leur manche à l'endroit le plus apparent une pièce de drap rouge (1). En Hollande la cliquette avait une forme ronde et le plus souvent elle était ornée des armoiries de la ville de Harlem, où les lépreux devaient être examinés dans la chapelle de Saint-Jacques par décret du comte de Hollande de 1413. On peut voir très distinctement des patères dans la main de plusieurs lépreux. Ils les offrent aux passants et il y en a même qui quittent le cortège pour atteindre aussi des personnes qui regardaient de loin cet étrange spectacle. La suite du cortège comprenait des traîneaux tirés par un cheval. Le cocher, tenant le fouet dans la main, se promenait à côté du traîneau dans lequel on voit trois personnes, un homme, une femme et un enfant. La femme munie de la patère la vide aussitôt qu'elle devient pleine dans un petit tonneau, placé au fond de la voiture. Les trois personnes sont munis d'une cliquette ronde qu'ils agitent fortement. Le premier jour du cortège les lépreux étaient « régalés » dans l'hôpital, le deuxième jour ils avaient pareille fête dans la maison des orphelins.

En raison des désordres qui résultaient de ces cortèges, ils furent supprimés en 1604. Une gravure très rare de Claes Visscher représente un de ces cortèges de lépreux. Maintenant la scène n'est plus une grande ville, le tambour manque et il est remplacé par un homme qui avec des

(1) CABANÈS, l. c. pag. 208. Beiträge zur Geschichte des Aussatzes in Frankreich und in den benachbarten Ländern, von Dr. Er. WICKERSHEIMER. Archiv. für Geschichte der Medizin, 1911, p. 151.

baguettes fait du bruit sur le couvercle d'un chaudron. Le porte-poupée existe, il joue avec ses poupées en tirant les cordes. Encore trois lépreux et le cortège est fini. Nous sommes à la campagne, qui aussi avait l'honneur des visites des lépreux ou de soi-disant lépreux, car il arrivait bien souvent qu'on donnait à Harlem un diplôme de lépreux, donnant le privilège de pouvoir mendier, à des personnes qui payaient volontiers la taxe sans être malades. A Harlem on recevait un certificat valable pour quatre ans, après ce terme on était tenu de le faire renouveler en payant la petite somme de six sous. On abusait beaucoup de cette dernière clause ; beaucoup de personnes ne venaient à Harlem que pour solliciter le certificat, donnant le droit de mendier ! Le 13 octobre 1568, le prince Maurice prescrivit par une affiche d'examiner plus sérieusement les malades, mais cette mesure n'eut pas beaucoup d'effet. Les régents de Harlem se plaignaient encore en 1632 que beaucoup d'étrangers sollicitaient un certificat de lépreux.

De Riemer (1) mentionne qu'un cortège dans les environs de La Haye faisait ordinairement une recette de trente à quarante florins, somme assez considérable pour l'époque. Aussi on avait l'habitude d'annoncer d'avance par des affiches les visites des lépreux dans la campagne et ce n'était pas chose rare d'encaisser huit cent, même neuf à mille cent livres de fromage. Facilement on peut s'expliquer ces dons si grands en considérant qu'on croyait que la lèpre n'était qu'une punition de Dieu, envoyée à ceux qu'Il voulait éprouver et que les lépreux recevraient leur récompense dans le ciel. C'était donc une œuvre de miséricorde de faire la charité et de donner largement à ces malheureux. D'autre part on s'imaginait encore que la lèpre ne pouvait être guérie qu'en mangeant du pain mendié.

Aujourd'hui les léproseries n'existent plus, l'an-

(1) Beschryving van s'Gravenhage, Mr Jacob de RIEMER. Amsterdam, 1625, p. 248.

cienne léproserie d'Amsterdam a été démolie, il ne reste que la porte d'entrée avec ses figures de lépreux, cachée dans une petite ruelle. Mais les souvenirs, les anciens tableaux de la chambre des régents et du parloir sont conservés au musée de l'Etat à Amsterdam.

UNE GRAVURE ANATOMIQUE DE JOBST DE NEGKER

(1538)

Par le Dr Ernest WICKERSHEIMER.

Nos collègues MM. les D^{rs} Fielding H. Garrison (de Washington) et Edward C. Streeter (de Boston) viennent de publier une traduction anglaise, due au regretté Mortimer Frank (de Chicago) du livre de Choulant sur l'histoire et la bibliographie de l'illustration anatomique (1). Les notes abondantes de MM. Frank, Garrison et Streeter, où ces savants ont condensé tout ce qui a été publié dans les soixante-huit dernières années sur le sujet traité par Choulant en 1852 (2), font de cette traduction une œuvre nouvelle, désormais indispensable à ceux qui s'occupent d'histoire de l'anatomie.

Un chapitre du livre de Choulant est consacré à

(1) Ludwig CHOULANT, *History and bibliography of anatomic illustration in its relation to anatomic science and the graphic arts*, translated and edited with notes and a biography by Mortimer FRANK, with a biographical sketch of the translator and two additional sections, by Fielding H. GARRISON and Edward C. STREETER. Chicago, the University of Chicago press, 1920, in-8°, XXVII-435 pages, fig. et planches.

(2) Ludwig CHOULANT, *Geschichte und Bibliographie der anatomischen Abbildung, nach ihrer Beziehung auf anatomische Wissenschaft und bildende Kunst*. Leipzig, R. Weigel, 1852, in-4°, XVIII-203 pages, fig. et planches.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^{os} 3 et 4 (Mars-Avr. 1921).

ces feuilles volantes devenues fort rares, qui peut-être ont servi à l'enseignement des barbiers et des étuvistes et dont ces humbles praticiens ont dû orner les murs de leurs échoppes (1).

Dans quelques-unes de ces feuilles volantes, où suivant un usage fréquent au XVI^e siècle, le sujet anatomique est représenté sous les traits d'un vivant, l'aspect extérieur du tronc est tracé sur une feuille de papier découpé qui n'est adhérente à la feuille principale que par son bord supérieur et qu'il suffit de soulever pour apercevoir les viscères. Ceux-ci sont dans certains cas figurés sur un même plan, dans d'autres cas par des découpures superposées qu'on peut, tout comme dans les Vénus anatomiques de bois ou d'ivoire (2), soulever l'une après l'autre, jusqu'à ce qu'on arrive à la colonne vertébrale, c'est-à-dire à la paroi postérieure de la cavité thoraco-abdominale.

Choulant signale plusieurs pièces du XVI^e siècle appartenant à ce dernier groupe et formées chacune de deux bois, pour l'anatomie de l'homme et pour celle de la femme. Quatre de ces pièces portent le même titre et dérivent évidemment d'un modèle commun. Celle que Choulant considère comme le prototype a été imprimée à Strasbourg, par Heinrich Vogtherr, en 1539. Les deux suivantes sont de Nuremberg, par Hans Weygel (1556) et Matthes Rauch (1584). La quatrième, qui n'est pas datée, a été imprimée à Francfort-sur-le-Mein, par Conrad Corthoys.

Or la bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg possède une pièce, malheureusement incomplète, puisque l'anatomie de la femme a été seule conservée, qui porte le même titre que celles qui viennent d'être énumérées : « Anothomia oder abconterfectung eines Weybs leyb, wie er innwendig

(1) *Ibidem*, p. 39-42.

(2) *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, II (1907), p. 29-30 et XI (1912), p. 287-288, et P. CAPPARONI, *Rivista di storia critica delle scienze mediche e naturali*, I, p. 108-109, 1 pl.

gestaltet ist. » Cette gravure sur bois, qui mesure 410 sur 275 millimètres, répond en tous points aux descriptions de Choulant, mais est d'un an antérieure à la plus ancienne des pièces décrites par lui, comme en fait foi cette mention, au bas de la figure : « Mit Kayserlicher Mayestat freyheit. Getruckt zu Augspurg durch Jobst de Negker, Furmsnider, im M. D. XXXVIII Jar. »

Remarquons ce nom de Jobst de Negker; ce personnage est connu dans l'histoire de l'illustration anatomique, pour avoir en 1539 donné la plus ancienne et la meilleure imitation des six planches d'André Vésale, gravées à Venise, en 1538, par Jean-Etienne Van Calcar (1).

La gravure sur bois de la Bibliothèque de Strasbourg ne peut, bien entendu, soutenir à aucun point de vue une comparaison avec les planches vésaliennes. Elle représente une jeune femme, au visage quelque peu mélancolique, dont la nudité serait complète sans une écharpe jetée sur les cuisses et voilant le pubis. Cette femme est assise sur un siège de forme cubique, précédé d'une marche sur laquelle repose le pied gauche du sujet, tandis que le pied droit touche le sol. La main droite est cachée. La gauche est appuyée sur la cuisse du même côté. Le corps a été teinté de couleur chair; les cheveux sont d'un jaune vif et l'écharpe est lie-de-vin.

Une légende explicative en allemand a été imprimée aux marges. Il m'a paru inutile de reproduire tout au long ce résumé des connaissances anatomiques et physiologiques du XVI^e siècle, mais j'en citerai quelques passages qui permettent de mieux saisir certains détails de la gravure.

Deux minces languettes, désignées par le mot *Lac*, sont collées à la hauteur des seins, à la face postérieure de la feuille découpée où est figuré le tronc. Elles se rejoignent au niveau du petit bassin et repré-

(1) F. M. G. DE FEYFER, Die Schriften des Andreas Vesalius. *Janus*, 1914, p. 443.

sentent ainsi les anastomoses vasculaires qui, suivant Galien, réunissent les mammelles à l'utérus : « Zwo adern gond innwendig von den brüsten inn die mutter herab, darvon das kindlin erneret unnd auffgehalten wiirt. »

Si on soulève le plastron thoraco-abdominal, on découvre les organes internes, disposés sur huit plans et désignés par leurs noms, latins ou allemands, gravés en petites capitales.

1° *Pulmo. Cor. Diafragma.*

Chaque poumon a deux lobes, le cœur assez gros et sphérique, étant recouvert par le poumon gauche. Sur un même plan, l'œsophage, débordé à gauche par un tube cylindrique qui représente l'aorte et barré transversalement par un isthme réunissant les deux poumons. La voûte diaphragmatique laisse voir de chaque côté la face abdominale du muscle.

2° *Stomachus.*

L'estomac a sa forme habituelle; il est orienté de gauche à droite et l'intestin grêle est sectionné à la naissance de l'iléon.

3° *Splen.*

La rate est cachée à sa partie supérieure par la grande courbure de l'estomac.

4° *Renes (Nier). Vesica.*

C'est de l'extrémité inférieure des reins que se détachent les uretères, pour rejoindre une vessie en forme de verre à boire : « Die blas ist formiert wie eyn wasserglas. » De l'extrémité supérieure des reins, qui ont leur forme habituelle de haricot, partent des bandelettes qui, collées à la face postérieure de la découpe où est gravé l'estomac, représentent les conduits par lesquels les humeurs de l'estomac sont amenées à la vessie : « Durch welche alle feuchtin von dem Magen in die blasen gefüret werden. »

5° *Jecor. Fell. Vasa menstrualis.*

Le foie laisse voir la face concave de son lobe postérieur, ainsi que la vésicule biliaire; de son bord

droit part un long canal (*vasa menstrualis*), qui aboutit à la région pubienne : « Die menstrua oder weybsflusz hat iren ursprung von der lebern, eyn ader die sich herab zeycht in den vorhoff der mutter, wie hie verzeichnet ist. »

6° *Os matricis. Sinus dexter. Sinus sinister. Carnosa. Vasa spermatis.*

Le col de l'utérus présente à son extrémité inférieure la forme qui lui a fait donner le nom de museau de tanche et, dans son tiers supérieur, un orifice losangique, puis, encore un peu plus haut, un autre orifice ovalaire (*os matricis*). La matrice elle-même, à peu près sphérique est divisée en trois cellules, dont deux sont latérales, tandis que la troisième occupe le fond de la cavité et porte le nom de *capnosa* (peut-être une faute d'impression pour *carnosa*); au centre le fœtus, vu de face, accroupi, la tête dans les mains. À droite et à gauche se détache une aile charnue — « mit zweyen fleyschin fligeln » — qu'un court conduit réunit à l'ovaire sous-jacent; de chaque ovaire part un long canal (*vasa spermatis*), fixé par sa partie supérieure à la face postérieure de la découpure qui figure le foie.

7° *Masdarm. Plosdarm.*

Le rectum (*Masdarm*) se détache du bord droit de la masse du gros intestin qui est appelé d'un terme aujourd'hui désuet : *Plosdarm* (1).

8° *Vena kilis.*

C'est la veine cave qui, à son extrémité inférieure se divise en deux branches.

Sur la paroi postérieure de la cavité thoraco-abdominale, on aperçoit la colonne dorso-lombaire, avec sept paires de côtes.

(1) MAX HOFFLER, *Deutsches Krankheitsnamen-Buch*. München, Piloty u. Loehle, 1899, in-8°, p. 92. Cf. p. 57.

A PROPOS DES ATLAS ANATOMIQUES
A PLANCHES SUPERPOSÉES

Par MM. François MOUTIER et Maurice VILLARET.

Lors de la séance précédente il nous a été présenté une très curieuse planche d'anatomie à dessins découpés et superposés provenant de la bibliothèque de la Faculté de Strasbourg et qui nous paraît être une des plus anciennes éditées. Nous regrettons de ne pas l'avoir eue à notre disposition pour pouvoir l'identifier exactement. Il convient, en effet, de rappeler que ce genre d'iconographie ne représente pas une tentative isolée, même au xvi^e siècle. Il semble même que les premiers essais de vulgarisation anatomique, qui étaient souvent des planches éditées isolément, aient eu volontiers recours à ce genre de présentation.

Il nous a paru intéressant de rechercher dans nos collections particulières les documents que nous pouvions posséder sur ce sujet, et les trois atlas que nous avons l'honneur de présenter à la Société sont le résultat de ces recherches.

En voici la bibliographie exacte.

1^o Cum Deo, *Johannis Rummelini* suevo ulmensis philosophi et medicinæ doctoris, catoptrum microcosmicum suis aere incisus visionibus splendens, cum historia et pinace, de novo prodit. Augustæ Vindelicorum MDCXIX, in-fol., typis Davidis Francki. (Titre orné, portrait de l'auteur, 3 planches représentant un homme, une femme et des organes séparés, 28 pages avec erreur probable de pagination d'un folio).

2^o Pinax microcosmographicus in quo certissimum Anatomiae compendium proponitur. Auctore *Stephano Michaele*

Bull. Soc. Fr. d'Hist. Méd., T. XV, n^{os} 3-4 (Mars-Avr. 1921)

spachero Tirolensi... à Cornelio Danckero sculptore... (Amsterdam ghedruckt by Joost Brocroz... 1634 — (3 planches comme ci-dessus, 3 folios de lexique latin-hollandais ; une quatrième planche non découpée, empruntée à Valverde, représente au verso du titre les veines pour la saignée) ;

3^o Cum Deo, *Johannis Rummelini*... catoptrum microcosmicum... Francofurti ad menum, sumptibus de typis heredum Antony Hummen, MDC.LX (titre orné, sans portrait, 3 planches comme ci-dessus, 28 pages avec même erreur probable de pagination que l'édition princeps).

Ces planches nettement inspirées à notre avis des dessins de Vésale, ne visent pas à l'exactitude anatomique ; elles sont cependant d'une approximation suffisante pour le but de vulgarisation qu'elles semblent s'être surtout proposé. Leur caractère populaire est encore souligné par les emblèmes, les allégories qui les surchargent et certaines allusions théologiques ou mythologiques, comme cette tête de diable qui sert de volet aux organes génitaux de la femme, ou ce phénix qui renaît de ses cendres devant les organes génitaux de l'homme.

Il est à noter cependant que le nombre des organes superposés est particulièrement imposant dans ces atlas, qui constituent à ce point de vue un essai unique. Les planches analogues du xvi^e siècle, sont en effet des gravures isolées qui n'ont pas la prétention de constituer un ouvrage complet.

Les atlas que nous présentons soulignent d'autre part un point litigieux de l'histoire de l'anatomie. On notera en effet que le *Pinax microcosmographicus* d'Amsterdam est signé de Spacher et non point de Rummelin. Or, d'après Choulant, Spacher aurait édité sans l'autorisation de Rummelin les planches auxquelles il aurait collaboré. Cette première édition non signée aurait paru à Ulm (?) en 1613, bientôt suivie d'un nouveau tirage en 1615. L'édition originale de Rummelin est bien celle que nous possédons (1619). En revanche l'édition hollandaise de Spacher, datée de 1634 comme on peut le voir, est demeurée inconnue d'Eloy et de Choulant. Etant donné, d'autre

part, que les planches de l'atlas même de R Emmelin portent la signature de « Michelspacher », on voit qu'il est bien malaisé de discriminer l'apport exact des deux auteurs dans la constitution de cet ouvrage.

L'édition de Francfort (1660) appartient à la série des R Emmelin. En revanche la série des Spacher se continue à Amsterdam, ainsi qu'en témoigne une édition de 1667 dont le titre hollandais, identique à celui de 1634, n'a conservé que le nom de l'éditeur sans celui de Spacher.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles l'œuvre de R Emmelin et Michel Spacher a été reproduite ou démarquée, mais nul essai vraiment nouveau n'a été tenté. On ne peut considérer, en effet, comme un atlas anatomique les deux figures à recouvrement d'une édition de l'homme de Descartes (*de homine figuris*, Lugd. Batavorum (Liffen) 1662, l'une représentant la glande pinéale, l'autre les tuniques du cœur.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'on a vu reparaître cette vulgarisation iconographique qui a pu sembler à ce moment une nouveauté et qui a connu son heure de succès.

L'ART D'OBTENIR DES FRUITS LAXATIFS

D'APRÈS ANTOINE MIZAUD

Par le D^r Henri LECLERC.

Dans la très intéressante communication qu'il nous a faite à la dernière séance, M. le P^r JEANSELME nous a parlé du procédé employé par les anciens, notamment par FLORENTINUS, pour obtenir des fruits laxatifs. Ce procédé a été, au XVI^e siècle, en détail exposé par Antoine MIZAUD (ANTONIUS MI-

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N^{os} 3-4 (Mars-Avr.) 1921.

8*

SALDUS) dans son *Alexikepus*, ouvrage traduit en français — un français archaïque plein de saveur — par Antoine CAILLE, sous le titre suivant : *Le Jardinage d'Antoine MIZAUD, médecin, contenant la manière d'embellir les jardins, les préserver de toute vermine et en tirer remèdes propres aux maladies des hommes : item comme il faut enter les arbres et les rendre médicinaux, mis en françois pour que le profit qu'on en peut tirer soit commun à chacun.* 1578.

Antoine MIZAUD, que ses biographes nous présentent comme un charlatan vaniteux adonné aux pratiques de l'astrologie, était, en réalité, un fort brave homme ayant à cœur d'indiquer à ses lecteurs les recettes qu'il jugeait utiles à l'entretien de leur santé. Je n'en veux pour preuve que le préambule du traité qu'il a consacré aux fruits laxatifs : « Les médicaments laxatifs, dit-il, doivent être bien plaisants autant qu'il se peut faire, afin qu'étant reçus volontiers par l'estomach et retenus joyeusement, ils puissent tant mieux faire leur opération et que, pour être mal plaisants, ils ne causent appétit de vomir, ventositez et agitation de l'estomach. »

MIZAUD estime que le meilleur moyen d'atteindre ce but charitable est de recourir à une médication propre à contenter les délicats qui « s'ils oyent seulement le nom de médicament, comme si on leur parlait de quelque bourreau, sans l'avoir ni vu, ni goûté, tremblent soudain, le cœur leur soulève, ils sont esmeus, ils tressuent, deviennent pasles, tellement que s'ils estoient morts, ils ne changeroient en rien. » C'est ce qu'on réalisera en conférant à des fruits des vertus purgatives selon certains artifices que MIZAUD nous décrit minutieusement.

Par exemple, on choisira un arbre portant de bons fruits, né dans une bonne terre, âgé de deux ou trois ans. Le printemps venu, il faut « ouvrir et fendre un tel arbre au bas du tronc, un peu au-dessus de la racine : puis, ayant mis des petits coins d'os ou de bois dans la fente, tu la feras ouvrir de la longueur d'une paulme et demie et incontinent il te faudra

oster la mouëlle de l'ouverture que tu auras faicte. » Si l'arbre ne peut être fendu, on le percera avec une tarière : après quoi on le farcira d'ellébore noir pilé, de suc de scammonée, de coloquinthe, d'elaterium : puis on ôtera les coins, on rapprochera les lèvres de la fente et on y appliquera un pansement approprié (mousse, cire ou poix.)

On peut encore déchausser le pied de l'arbre et l'entourer de drogues laxatives, faire plonger une de ses racines dans un pot rempli de ces drogues : si l'arbre est âgé, on opérera sur une de ses branches : MIZAULD affirme qu'il en vit un si bien accoutré par un adroit et diligent laboureur qu'il avait quatre branches ayant toutes diverses facultés de purger selon la diversité des drogues qu'on y avait mises. Une autre technique consiste à arracher une plante chargée de fruits, puis à la transplanter dans un pot rempli de terre additionnée de substances purgatives, technique enseignée à l'auteur par un moine de l'ordre des Célestins : il avait ainsi obtenu des cerises, des prunes, des abricots « qui laschaient le ventre doucement et sans fascherie jusqu'à faire trois, quatre et cinq cèles ou plus ou moins selon la quantité qu'on en avoit mise. Mesmes il disoit qu'il en avoit acquis la bonne grâce et faveur de plusieurs grands personnages et riches. »

On pouvait, d'ailleurs, par ces procédés, communiquer aux fruits toute sorte d'effets médicamenteux et même les charger de se faire les truchements de la justice immanente : c'est ainsi que pour punir les larrons qui rançonnent les vergers du prochain, on obtenait des résultats certains en employant la cantharide : « Ils auront, dit MIZAULD, une douleur d'urine et une difficulté qui découvrira leur larcin et sera comme une juste punition de leurs maléfices. »

Tout cela était bel et bon : mais il y eut mieux : à quelque cent ans de là, l'horticulture fit faire un nouveau progrès à l'art de fabriquer les fruits laxatifs : il consistait à pratiquer sur le tronc d'un nerprun, arbre bien connu par ses vertus drastiques, une

greffe d'arbre fruitier. Simon PAULLI, dans son *Quadripartitum botanicum* (1666), dit qu'il vit en Angleterre des cerises qui avaient acquis de la sorte des propriétés fortement purgatives et GARIDEL raconte que « M. DE THORON, conseiller au parlement, avait fait enter des greffes de prunier de la Perdigone sur le nerprun qui avoient bien pris et qui étoient parvenus jusqu'à l'état de donner du fruit : mais les vomissements et les violentes purgations que causoient ces fruits l'obligèrent à les faire couper (1). » Les horticulteurs seuls pourraient nous dire ce qu'il y a de vraisemblable dans cette histoire de greffes de rosacées prospérant sur une rhamnacée : mais si c'est une légende, elle n'en mérite pas moins d'attirer l'attention de tous ceux qu'intéressent les traditions de la thérapeutique d'antan.

Dans une communication à la société de chimie de Londres, DYMOND a signalé, en 1891, dans l'extrait de laitue vireuse de faibles proportions d'un alcaloïde capable de produire la dilatation pupillaire, alcaloïde qui, d'après lui, n'était autre que l'hyosciamine. Il est vrai que BRAITHWARTE et STEVENSON ayant, dix ans plus tard, traité la plante au moyen de procédés susceptibles d'en extraire les moindres traces d'hyosciamine, ne déterminèrent avec le produit ainsi obtenu aucun effet mydriatique.

On retrouve d'ailleurs dans les vieux auteurs des textes qui tendraient à montrer, au contraire, dans la laitue, un simple très salulaire à la vision. Apuleius Platonicus raconte que lorsque les aigles veulent atteindre dans leur vol des régions élevées et embrasser de larges espaces, ils arrachent des feuilles de laitue sauvage et s'en frottent les yeux pour se rendre la vue plus perçante. Aussi, ajoute-t-il, le suc de ces feuilles mêlé à du vin vieux et à du miel et enfermé dans des ampoules de verre est-il un excellent remède pour les yeux.

(1) GARIDEL, *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix*. 1715.

LE GRAND LUNAIRE DE HIÉROSME CORTEZ

(1632)¹Par le D^r R. MOLINÉRY (de Luchon).

Nos Pyrénées recèlent des richesses bibliographiques incalculables : à Luz-Saint-Sauveur, je vous signalerai les quatre in-folios manuscrits enluminés de celui que nous appelons « le grand bénédictin » de nos montagnes, l'admirable instituteur Pierre RONDOU, de la lignée des Jean Bourdette, l'historien du Lavedan et des Souberbielle-Bordère, le botaniste de Gayarni : tous les trois instituteurs primaires. A Bagnères-de-Bigorre, il faut connaître la collection de M. Le Bondidier, le distingué secrétaire général des Fédérations pyrénéistes et celle de M. R. J. Grenier, professeur de philosophie au collège de cette ville et membre très érudit de la Société Ramond où folklore et histoire sont en grand honneur. A Luchon, M. Agasse-Laffon, le père de notre confrère parisien et le D^r Bertrand de Gorsse possèdent, à leur tour, de vrais et rares documents. Nous utiliserons prochainement ceux que le D^r Barrié nous a communiqués sur la cure du maréchal de Richelieu.

C'est à Luz chez un ami aujourd'hui décédé de Pierre Rondou, M. Chambereau, bibliophile et chimiste que j'ai eu la bonne fortune de trouver le manuscrit que je vous présente.

Tout ce que je sais de son histoire, c'est ce que nous en apprend la première page que je transcris (en en respectant l'orthographe), aussi fidèlement que possible, car certains mots sont à peu près illisibles.

(1) Communication faite à la Société française d'Histoire de la Médecine (Faculté de Médecine de Paris, le 7 janvier 1921.

Bul. Soc. Hist. Med. T. XV, N^o 3-4 (Mars-Avr.) 1921.

« Et non plus ultra

« Je ne pense pas, nous avertit l'auteur, qu'il se trouve à l'avantage de choses plus sertes que le *Lunaire* pronostique et perpétuel et général et particulier pour chaque royaume et province, composé par Hiérosme Korteze.

« Assure de nouveau être corrigé par lui, Hierosme, expurgatoire de la Sainte Inquisition, le Père Hierosme vivant dans la Compagnie de Jésus et gouverneur du St-Office en Barcellone, le 22 juillet 1632.

« Traduit d'Espagnol en Français par Bernard Barbé, du lieu d'Esquièze (1) pour Bernard Nogué du lieu de Viscoz (2). Le présent Estret du *Lunaire* appartient à moi Bernard Nogué du lieu de Viscoz an Barège. L'an de grace mil sept cens quarante neuf. »

Bernard Nogué tient à son titre de propriété car il a soin, au verso de la première page d'écrire à nouveau « Qui ce livre trouvera le rendra à moi Bernard Nogué du lieu de Viscoz ».

Le copiste, Sébastien de Cormellaz, a soin de nous avertir qu'il a entrepris son travail avec l'approbation du Révérend P. Martin, prieur du Couvent de Sainte-Catherine (il n'indique dans quelle ville s'élevait ce couvent).

Sébastien de Cormellaz publie ce *Lunaire* avec nombreuses additions du savant docteur Estienne de Pujaçol : « Ce livre est très catholique, de manière que sans danger il se peut donner permission pour qu'il puisse se montrer au public dans cette vallée du diocèse de Tarbes. L'illustre seigneur docteur Pierre Pla chanoine et sacristain de la sainte église et cathédrale de Barcellone et vicaire général, l'excellent Seigneur Maître Jean Sandis évêque de la Cité de Barcellone donnent également leur approbation et le 6 novembre 1740 Pierre Pla écrit de sa main, sur la copie qui fait l'objet de cette petite communication : *concidimus licentiam imprimandi*.

Dans une préface « au Lecteur discret » Sébastien de Cormellaz rappelant une citation de Saint-Gré-

goire de Naziance, « les bons arbres portent de bons fruits », nous confie que c'est une idée d'altruisme, comme nous dirions aujourd'hui qui l'a porté à publier ce volume ou « *malgré la diversité des impressions et des choses chacune d'icelles est à sa place.* »

Ce grand Lunaire, vous vous en doutez bien, traite « *de omni re scibili* » et nous ne pouvons suivre auteur et traducteur dans les divers chapitres où ils nous donnent le moyen de connaître jusqu'à la fin du monde et dans tout l'univers (sic) tel ou tels événements ; où ils décrivent le soleil comme étant le grand générateur universel, où ils indiquent la physionomie et les inclinations de chacun, suivant la conjonction de telle planète avec le jour et l'heure de la naissance : Vénus apporte une complexion amoureuse et la lune un naturel ... lunatique.

Chacune des planètes régit la bonne marche de l'un de nos organes : Mars a sous sa dépendance la vésicule du fiel ; Vénus, les rognons ; la Lune, la teste ; Jupiter, le foye ; Sol, le cœur ; Mercure, le poulmon ».

Les signes du Zodiaque jouent un rôle tout aussi important dans la vie humaine : « Le garçon qui naîtra sous le signe de « Piscis » aura plaisir à voyager sur les eaux ; il sera grand mangeur ; il sera de peu de paroles ; il aura une grande maladie à 15, 30 et 38 ans ; il ne dépassera pas 65 ans. Si c'est une fille elle souffrira du « mal des yeuls », sera honeste et piteuse et travaillée du mal de matrice. Elle ne dépassera pas 59 ans ».

Trois choses sont suffisantes et nécessaires pour tirer un horoscope : noter l'heure et le jour de la naissance ; savoir à quelle heure se levait le soleil et enquel signe marchait cet astre au jour et à l'heure indiqués.

Dans une maladie grave, vous pourrez pronostiquer une issue favorable ou fatale suivant « qu'ayant meslé de l'uryne du malade avec du lait d'une femme qui ait un enfant nouveau-né », les deux liquides se mélangeront ou non.

Or, l'auteur s'appuie non seulement sur l'autorité

de Nicolas Florentin, médecin illustre, mais aussi sur celle d'Avicène (sic).

Pour la saignée, il nous est recommandé l'heure d'élection et l'heure de nécessité. L'heure d'élection doit être l'heure chaude après que le soleil est levé et que la digestion soit bien accomplie. L'heure de nécessité est celle d'une fièvre violente, d'une frénésie ou d'une apoplexie.

La saignée sera de grande utilité aux colériques, lorsque la lune est en signes humides comme sont cancer, piscis et scorpion ; aux « flématiques », lorsque la lune sera en sagittaire ; aux mélancoliques lorsque la lune sera en signe venteux, comme balance et vaisseaux. Les sanguinaires pourront se faire saigner en toute saison en gardant les règles de la médecine et les avertissements astronomiques.

Suit un chapitre sur les ventouses, que nous ne nous attendions pas à rencontrer en cette affaire. Les ventouses aux épaules otent les infirmités de la poitrine. « Les ventouses aux cuyssees sont bonnes contre les apostèmes ». Enfin il est dangereux de recevoir des purges aux jours de canicule et aux jours de grand froid.

Par contre, toutes les fois que la lune sera en signes humides, la purge fera bien son effet. Chacun le sait : dans nos provinces il est encore attaché une très grande importance aux phases de la lune pour prendre purgation ; la nouvelle lune est habituellement choisie.

L'Hydrologie n'a pas été oubliée par notre vieil auteur :

Remarquez, nous dit-il, que le bain se prend pour deux respects c'est-à-dire par propreté ou pour la santé. S'il se prend seulement par propreté, suffira que la lune soit au signe de balance et laissera bien propre la personne. Si le bain se prend pour recevoir la santé il faut considérer si la maladie requiert humidité ou sécheresse. S'il requiert humidité comme les tremblotans et ceux qui ont retirés les nerfs, convient que la lune soit au signe du cancer. Si la maladie requiert

sécheresse comme les paralytiques, convient que la lune soit en signe de feu, comme sont aries et leo Avicenne doit être l'auteur favori de Hierosme Cortez, car celui-ci traduit et paraphrase nombre de ses versets...

1749-1750 ! c'était cependant l'époque ou un grand médecin des Pyrénées, Théophile de Bordeu, se livrait à des expériences qui, au dire de Brissaud, préparaient celles de Ludwig et Claude Bernard !...

LA GLOSSOLALIE

DANS LA PRIMITIVE EGLISE CHRÉTIENNE

(D'APRÈS L'APÔTRE SAINT PAUL

Par MM. LAIGNEL-LAVASTINE et Charles GRIMBERT.

Parmi les charismes (*χαρισματα*) ou grâces extraordinaires que l'apôtre Paul relate dans une de ses lettres (Ep. I. Ad Corin. cap. XII) comme ayant manifesté les « effusions de l'Esprit Saint sur les néophytes de Corinthe, l'un des moins compris par les Pères de l'Eglise, même les plus familiarisés avec la théologie paulinienne, fut le *don des langues* ou glossolalie (*γλωσσαις λαλέιν*). L'épître aux Corinthiens, qui laisse entrevoir obscurément ce qu'était ce don, met d'abord en garde contre ce qu'il n'était pas. Le possesseur de ce don n'était point compris des assistants (*οὐδέ τις γάρ ἀκούει*. I. Cor. XIV. 12) ; et la foule semble y avoir reconnu un état morbide plutôt qu'une aptitude édifiante, car les apôtres, au jour de la Pentecôte, s'étant mis à *parler en langues* (*ἐλάλουν τε γλωσσαις*. Acta Apost. II. 4), le firent avec une excitation de la voix et des gestes qui les fit accuser d'ivresse (*quia musto pleni sunt isti*. *Loc. cit.*). Saint Paul paraît

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N° 3-4 (Mars-Avr.) 1921.

s'être méfié de cette glossolalie, qui enflammait les désirs des néophytes autant qu'elle frappait les imaginations des foules; et son rude bon sens s'éleva contre cette estime exagérée. Il accorde la préférence au don de prophétie (c'est-à-dire de prédication), qui a sur le don des langues, selon lui, deux avantages principaux. D'abord la prophétie est comprise des auditeurs qui en profitent; le glossolale n'est compris de personne (Qui prophetat, Ecclesiam Dei œdificat... Major est qui prophetat quam qui loquitur linguis... Si venero ad vos linguis loquens, quid vobis prodero? *I. Cor. XIV.*). L'apôtre Paul tenait donc plus pour anormal que divin cet étrange et inutile don. Ce qui plus est, il le considère comme un désavantage que le Ciel semble infliger: Dieu avait menacé son peuple infidèle de lui faire entendre une langue inintelligible, faut-il donc tant se glorifier d'un privilège de l'Infidélité?... (Linguae in signum sunt non fidelibus sed infidelibus. *Cor. XIV. 22.*). Encore si la glossolalie convertissait! Mais elle est plutôt un sujet de dérision. *Si omnes linguis loquantur, intrent autem infideles, nonne dicent quod insanitis?* (*I. Cor. XIV. 23.*) « Ne diront-ils pas que vous délirez, que vous êtes fous?... » Saint Paul interprète en assez bon psychiatre l'étrange charisme.

Il crut cependant pouvoir le réglementer. « Si les glossolales sont nombreux, dit-il, que deux seulement, trois au plus, prennent la parole à chaque réunion. Qu'ils ne parlent pas à la fois, mais l'un après l'autre. » (*I. Cor. XIV. 27, 28.*) L'apôtre, qui compare non sans ironie le glossolale à un instrument de musique jouant un air inconnu dont personne ne saisit le sens, et faisant vibrer l'air en vain (εις ἀέρα λαλόντες. *Cor. XIV. 9.*), a cependant l'idée d'un sens caché possible, car il admet qu'un assistant, doué du charisme d'interprétation, explique ce que le glossolale dit. Et, « s'il n'y a pas d'interprète, que le glossolale se taise! » (*Si non fuerit interpres, taceat in ecclesia. I. Cor. XIV. 28.*)

Il résulte de ces textes que le « parler en langues »,

connu dans l'église primitive de Corinthe, y éveilla l'enthousiasme et l'émulation des néophytes jusqu'à un désir immodéré de ce don, mais que l'apôtre Paul s'efforça de tempérer cette ardeur pour un charisme qu'il jugeait à tout le moins stérile et dénué de sens pour l'intelligence proprement dite, *vous*. Toutefois, l'ignorance médicale de son temps l'empêcha d'en saisir le caractère pathologique; et, s'il dénie à la glossolalie tout avantage pour l'assemblée (*ecclesia*), il semble lui avoir concédé quand même une valeur morale, la considérant comme une prière, un psaume, une action de grâces (I. Cor. XIV. 15.), par laquelle le glossolale, quoique n'édifiant personne, s'édifiait lui-même (*ὁ λαλῶν γλωσσηῶν ἑαυτόν οἰκοδομεῖ*. I. Cor. XIV. 4.), car il se sentait sous l'influence de l'Esprit de Dieu.

On ne peut s'empêcher de rapprocher cette glossolalie des manifestations du langage cryptologique ou alogique (vide de raison), observées dans l'atmosphère de haute ferveur collective des « revivals », des lieux de pèlerinages, des Semaines Saintes à grand spectacle comme à Séville, — et de certaines réactions individuelles de mystiques dont un exemple nous a fourni l'occasion de cette recherche historique. Le voici : une jeune fille délirante, se sentant une mission patriotique et religieuse durant la grande guerre, nous détaillait un jour ses projets divins sur la destinée du Kronprinz qu'elle devait abrégé elle-même, lorsque dans une sorte de *raptus cryptolalique* elle s'épancha durant sept à huit minutes en un flot de syllabes auquel nul assistant ne put reconnaître de sens, et qu'elle-même affirmait ensuite ne pouvoir se rappeler ni traduire. Peut-être y a-t-il encore là une analogie à établir avec ces jeux voulus de l'imagination exaltée des enfants se livrant à ce qu'ils appellent parfois le parler iroquois? Mais ce n'est point le lieu de trop pousser la comparaison entre cette forme d'activité ludique, consciente et réfléchie, et les manifestations, à caractère mystique, plus explosives et plus automatiques, de l'exaltation glossolalique qui se rattache davantage à la psychologie des fous.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

F. DORÉ. — LA THÉRAPEUTIQUE ET L'HYGIÈNE EN CHINE.
DE L'INFLUENCE DES SUPERSTITIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT
DES SCIENCES MÉDICO-PHARMACEUTIQUES. Vigot, éditeur, 1920.

Ce livre fort remarquable se compose de trois parties bien distinctes :

La première est consacrée à la médecine et à la pharmacie chinoise. L'auteur nous apprend comment on devient médecin et pharmacien en Chine, nous dit sur quelles bases repose la médecine chinoise et nous expose la théorie du pouls, ainsi que la séméiologie de la langue et l'acupuncture... Le chapitre sur la pharmacie est aussi des plus instructifs, car il nous donne une foule de détails sur l'aménagement des officines, et surtout sur la liste des plantes employées dans la médecine chinoise, ainsi que la composition des emplâtres, des pilules et des tisanes.

La deuxième partie qui est de beaucoup la plus originale, comprend tout ce qui a trait aux superstitions chinoises dans leurs rapports avec la médecine et l'hygiène. Cette partie était complètement ignorée jusqu'ici, et c'est certainement aux efforts persévérants du R. P. Doré que nous devons de posséder une pareille documentation, qui est inestimable pour nous. La Chine, en effet, plus qu'aucun autre pays peut-être, est le pays par excellence des superstitions. Le Chinois, par nature, est excessivement crédule et il trouve une série d'individus pour exploiter cette crédulité.

C'est d'abord le géomancien, puis le tireur d'horoscope, le magicien, le sorcier et enfin le mangeur d'herbes. Chacun dans

sa sphère s'efforce d'extraire les précieuses sapèques de la poche de leurs clients pour les faire passer dans la leur.

Il y a dans ce chapitre une série de coutumes et de traditions des plus curieuses que nous n'avons pas la place de rapporter ici.

La question des talismans est aussi très bien étudiée. En Chine, on use beaucoup de ces derniers pour obtenir la guérison des maladies : il y en a pour l'accouchement, pour les poumons, pour l'appareil digestif, pour les maladies du cœur, pour les fièvres, etc., etc. Faisant suite aux talismans, vient une description des plus curieuses sur l'Olympe chinois avec l'énumération des dieux ancêtres de la médecine.

Enfin dans la troisième partie, il y a des considérations très judicieuses sur le peuple chinois, sur son caractère, ses mœurs, son alimentation, et en un mot sa manière de vivre. La question si importante de l'hygiène (hygiène corporelle, hygiène sociale et hygiène urbaine), est très sérieusement traitée. Quant aux épidémies, nous voyons que la variole, la peste, la fièvre typhoïde, la tuberculose, règnent en maîtresse dans l'empire du Dragon. Cela n'a rien d'étonnant étant donné l'absence presque totale d'hygiène.

Tel est cet ouvrage fort remarquable, solidement documenté, bien écrit, très instructif et d'un puissant intérêt pour l'historien, le traditionaliste, et naturellement pour le médecin.

D^r VERGNES.

T. SAINTYVES. — LES ORIGINES DE LA MÉDECINE. EMPIRISME OU MAGIE. (Paris. Emile Nourry, 1920.)

La question des rapports de la magie et de la religion a fait l'objet de deux livres importants en 1920, celui de M. J.-G. Frazer, *The magical Origin of Kings*, traduit par P.-H. Loyson, et celui de Richard Kreglinger, *Etudes sur l'origine et le développement de la vie religieuse* (Bruxelles). A son tour M. P. Saintyves pose le problème des rapports de la magie et de la médecine, continuant le cycle de ses travaux sur les cultes primitifs (1). Ecartant les doctrines des partisans de l'origine purement empirique de la médecine, notamment Troussseau, dont les *Conférences sur l'Empirisme* datent de 1862. M. T. S. s'applique à montrer comment les peuples incultes, à côté des impulsions spontanées, s'inspirent de

(1) Cf. Les grottes dans les cultes magico-religieux, les liturgies populaires, les saints successeurs des dieux, les vierges-mères et les naissances miraculeuses, le discernement du miracle, la simulation du merveilleux, la force magique : du mana des primitifs.

conceptions et de principes d'ordre surnaturel dont l'ensemble constitue la théorie magique. Il nous donne de curieux aperçus sur la thérapeutique sacerdotale, les enseignements des songes et de l'incubation. Pour conclure, il pose le problème en ces termes : Quelles furent les raisons qui guidèrent les primitifs, les asclepiades, les médecins de l'antiquité et du moyen âge dans le choix des remèdes ? et il répond que l'analyse permet de constater qu'ils ont agi en vertu de raisonnements hypothétiques et de théories préconçues.

Marcel FOSSEYEUX.

Marcel FOSSEYEUX. — FRANÇOISE DE VASSÉ ET L'HÔPITAL STE-ANASTASE ET ST-GERVAIS AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES. — 1 brochure in-8, de 11 p. Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, tome XLIV (1917).

M. Fosseyeux nous retrace l'histoire de la brillante carrière religieuse de Françoise de Vassé, fille du marquis de Vassé, supérieure de 1642 à 1694 du couvent de Sainte-Anastase et Saint-Gervais, qu'elle transféra de l'antique maison de la rue de la Tixeranderie dans le vaste hôtel de Francis d'O, sis entre les rues Vieille-du-Temple, des Francs-Bourgeois et des Rosiers, où les religieuses s'installèrent le 10 avril 1657. En même temps Françoise de Vassé établit dans sa communauté la « régularité » et y attira plusieurs filles de la noblesse, mais surtout de la bourgeoisie : les supérieurs étaient choisis dans le clergé de Paris, membres du Chapitre de Notre-Dame ou curés. Françoise de Vassé en outre, entreprit la conversion et l'évangélisation des pauvres hères venant passer la nuit dans l'asile, elle fut aidée dans cette œuvre par François de Renty et surtout par un prêtre originaire du Dauphiné, Jean-Antoine Le Vachet, qui fut pendant 35 ans de 1646 à 1681, confesseur de l'ordre. Cet asile était annexé au couvent, y étaient reçus pendant trois nuits les pauvres de tous pays forcés de venir ou passer à Paris, n'y ayant point de ressource. Les conditions d'entrée y étaient au moins aussi sévères qu'aujourd'hui, il fallait exhiber un certificat de mœurs et de pauvreté signé par un curé ou un juge et être soit soldat, soit moissonneur, soit domestique, soit plaideur, en aucun cas ne pouvaient y être admis les Savoyards auxquels étaient réservées des œuvres particulières. L'admission se faisait de 5 à 7 heures du soir, les entrants recevaient ensuite le repas du soir, passaient la nuit et le matin on les congédiait. Les frais étaient si considérables, que malgré de nombreuses recettes, le budget de l'hôpital était toujours en déficit et que l'on était obligé de demander des secours à la commission des subven-

tions aux établissements religieux et charitables. Au moment de la Révolution, les religieuses furent autorisées à conserver l'administration de leurs biens, mais elles quittèrent bientôt le couvent et le 18 ventôse an III, la Convention vota la suppression de la Congrégation, les bâtiments furent vendus, seul un nom de rue rappelle aujourd'hui le souvenir de cet asile qui avec ses 20 lits, avait cependant rendu de grands services pendant deux siècles. Docteur E. OLIVIER.

Docteur BEAUDOUIN. — MAITRE HENRY DE MONDEVILLE
1 brochure in-8 de 19 pages, Caen, 1920.

Notre érudit collègue nous retrace la vie si intéressante de ce bon normand né vers 1270, chirurgien de Philippe le Bel et de Louis le Hutin, asthmatique, toussilleux, phthisique et en consommation et qui vécut cependant jusqu'en 1320. Après des études à Montpellier et un voyage en Italie, centre de la chirurgie d'alors, il se fixa à Paris et composa entre 1306 et 1320 un très gros traité chirurgical qui fut cependant très rapidement supplanté par la chirurgie de Guy de Chauliac, bien qu'il fût fort intéressant et donnât des aperçus souvent piquants sur le monde médico-chirurgical parisiens et français d'alors. En quelques pages le Docteur Beaudouin nous donne une étude fort amusante des mœurs chirurgicales de l'époque et conclut avec Mondeville que si le chirurgien opère consciencieusement les riches pour un salaire convenable et les pauvres par charité, il ne doit craindre ni le feu ni la pluie, ni le vent; il n'a pas besoin d'entrer en religion ni de faire des pèlerinages parce que sa science sauve les âmes et peut vivre en paix et en joie, parce que la récompense est grande dans les cieux. Nous avons pris infiniment de plaisir à lire ces quelques pages remplies d'une douce et vaine philosophie, et nous en conseillons vivement la lecture à nos collègues. D^r E. OLIVIER.

**Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques**

La Psychologie appliquée (N° 3, Mars 1920.) Ce numéro contient les articles originaux suivants :

— D^r P. FAREZ. — *Les modalités de la psychothérapie.* L'auteur critique la méthode qui consiste à faire de la psychothérapie une conversation entre le médecin et le malade : cette dialectique rationaliste ne ménage que des déboires.

— D^r P. JOIRE. — *La suggestion hypnotique*. La suggestion à l'état de veille n'existe pas : pour que la suggestionnabilité se développe, il faut que le sujet soit en état d'hypnose : il faut qu'il n'apporte à la suggestion aucune résistance ni volontaire, ni involontaire.

— D^r BÉRILLON. — *Les croisements dans les races humaines*. L'auteur a constaté que, de toutes les causes de dégénérescence mentale, une des plus fréquentes provenait du croisement d'individus de races différentes : aussi la principale préoccupation des sociologues doit-elle être de veiller sur la pureté de la race.

— D^r LAUMONIER. — *Le retour au type ancestral*. En réponse au travail de M. Bérillon, M. Laumonier, se basant sur de très intéressantes observations recueillies chez les Fellahs du Nil, fait remarquer que, comme les espèces animales et végétales, les races humaines se défendent contre les mélanges qui menacent leur individualité à l'aide des mêmes procédés : retour au type ancestral et dégénérescence des métis.

— JEAN FÉLIX. — *Deux médecins philosophes à l'Université de Toulouse (Raymond Sebond, Francisco Sanchez)*. (Toulouse médical 1919). Raymond Lebond et Francisco Sanchez méritent bien d'être cités parmi les maîtres les plus célèbres de la Faculté de Toulouse. Le premier, par l'importance accordée à la raison et à la certitude que donne la connaissance expérimentale, prépare les esprits aux recherches nouvelles : le second, sceptique pénétrant et réfléchi, libère la science des entraves du dogmatisme.

— F.-G. CROOKSHANK. — *The history of epidemic encephalo-myelitis in relation to influenza* (Medical press. Nov. 1919). Dans cette étude sur l'encéphalite léthargique, l'auteur fait un rapprochement historique entre l'épidémie de paralysie observée par Hippocrate et la pandémie grippale de 1918 : il reproduit également des citations tirées de Jean de Troyes, de J. le Paulmier et de Bellonius, « le Sydenham français », et comme conclusion de ce travail très documenté, établit une affinité entre l'encéphalite léthargique et la grippe.

— G.-R.-J. FLETCHER. — *Saint-Isidore of Seville and his book on medicine (Proceeding of the royal society of medicine 1919)*. Dans cette étude très complète sur Saint-Isidore de Séville, le dernier des Pères de l'Église latine, M. Fletcher, analyse le *De re medicina* de cet auteur, ouvrage emprunté à l'école méthodiste et à l'école dogmatique.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 7 mai 1921.

Présidence de M. le P^r JEANSELME.

Étaient présents: Mlle Mazot, MM. Avalon, Barbé, Bérillon, Billon, Boulanger, Brodier, Chaumont, Cumston, Dorveaux, Fialon, Fosseyeux, Ch. Grimbert, O. Guelliot, L. Hahn, G. Hervé, Laignel-Lavastine, Ménétrier, Michaux, Molinéry, Mousson-Lanauze, Neveu, Olivier, Roché, Sevilla, Sieur, Tanon; Vergnes, Vichniac, Villaret, Vinchon.

Décès. — M. le Secrétaire général annonce le décès de M. le D^r Antoine Courtade, ancien interne des hôpitaux, membre de la Société depuis sa fondation. En dehors de ses ouvrages sur l'oto-rhino-laryngologie, M. Courtade avait publié divers articles historiques dans les revues médicales notamment sur l'otologie et la rhinologie dans Hippocrate et quelques études dans notre bulletin (1). Il avait été longtemps un assidu de nos séances et emporte l'estime et les regrets unanimes.

Candidats présentés :

MM. BEAUSITE (Frédéric), docteur en pharmacie, 49, boulevard du Port-Royal, présenté par MM. Boulanger et Joanin.

(1) 1903. *Critiques de Montesquieu sur les théories concernant les capsules surrénales.*

1904. *La saignée infligée comme punition militaire chez les Romains.*
1913. *La médecine au Sahara.*

BOISLINIER (D^r Louis C.), 3605, Lindell Blid, Saint-Louis, Missouri, U. S. A., par MM. les D^{rs} G. Dock et R. Schlueter.

GARNIER (D^r Charles), 68, rue Stanislas, Nancy, par MM. Busquet et Joanin.

GIGON (D^r André), 7, rue Coq-Héron, par MM. Boulanger et Laignel-Lavastine.

SAINT-HORN, 20, Jagiellomka, Przemysl (Tchécoslovaquie), par MM. Belohlavek et Fosseyeux.

MAGNE (D^r), vétérinaire, 30, avenue de Gravelle, Charenton, par MM. Busquet et Joanin.

MONVOISIN (D^r), vétérinaire, 67, avenue de Gravelle, Charenton, par MM. Busquet et Joanin.

MONTHUS (D^r), ophtalmologiste des hôpitaux, 215^{bis}, boulevard Saint-Germain (7^e), par MM. Ménétrier et Jeanselme.

TOSCANNE (D^r), 19, rue des Bernardins, par Mlle Mazot et Fosseyeux.

Congrès. — MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux rendent compte des travaux préparatoires à l'organisation du Congrès et du Musée.

Communications. — M. le D^r Hervé commence la lecture d'une importante étude sur *les Phases historiques du problème de la consanguinité* qui sera poursuivie à la prochaine séance.

M. le D^r J. Vinchon résume les données contenues dans un important article de Mario Vallauri sur *les Principes généraux de la médecine hindoue*. « I fondamenti generali della medicina Indiana », paru dans le vol. II n^o 1 de « *archivio di storia della Scienza* » (Roma, Nardecchia editore).

M. le P^r Jeanselme présente une note tirée de *la Prairie spirituelle*, ouvrage du moine Jean Moschos publiée dans la Patrologie Grecque de Migne (t. 87) sur le problème suivant que se pose au VII^e siècle un médecin de la Thébaïde : *Un homme plongé dans un bain absorbe-t-il de l'eau par sa surface cutanée ?* et qu'il résoud par l'affirmative.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

ESSAI MÉDICAL SUR PAUL-LOUIS COURIER

Par le D^r Roger GOULARD, de Brle-Comte-Robert.

A mon ami, Pierre Yager.

Je n'apporte ici, hélas ! aucune trouvaille sur Paul-Louis Courier. Tout simplement, qu'il me soit permis de regarder l'inimitable écrivain, sous un jour un peu nouveau. Je voudrais parler de sa pauvre santé, de ses habitudes d'hygiène et dire ce qu'il pensait de la médecine et des médecins. Je terminerai en essayant de montrer l'influence qu'eut sur sa vie la tuberculose dont il souffrait.

Le fonds de cette étude, c'est, bien entendu, les « Œuvres complètes » de Courier, et, plus particulièrement les « Lettres » tant celles qui ont été réunies par leur auteur sous le titre de « Cent lettres, 1804-1812 », avec les notices qui les relient entre elles, que celles qui sont éparses en divers opuscules ou journaux.

Mais, d'abord, quelle était la physionomie de Paul-Louis ?

I. — Portrait de Courier.

Paul-Louis Courier était « fort laid ».

Il l'était, surtout à cause de sa grande bouche lippue et de son maigre visage grêlé (1). Cette laideur a frappé tous ceux qui l'ont connu (2). D'ailleurs, il

(1) La mère de Paul-Louis et sa femme avaient aussi payé leur tribut à la variole.

(2) Ainsi, Sainte-Beuve, qui avait entrevu Courier chez Delécluze, le compare à « un grec sauvage, à un chevrier de l'Attique, large rire, rictus de satyre. » (Grande Encyclopédie du XIX^e siècle. Art. Courier, par Maurice Tourneux.

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N^{os} 5-6 (Mai-Juin 1921).

en convenait, et même, en plaisantait volontiers.

Ecrivant à des amis, il termine sa lettre par cette boutade : « Cette petite vérole est pourtant bonne à quelque chose, c'est une excuse pour les laids. Moi, par exemple, ne puis-je pas dire que, sans elle, j'étais joli garçon » (1) ?

De même, s'adressant à sa cousine, Mme Pigalle : « Depuis que je ne vous vois plus, je bâille du matin au soir. La nature, vous le savez, m'a doué d'un organe favorable à cet exercice ; je bâille, en vérité, comme un coffre... » (2).

La fameuse lettre sur les brigands de Calabre s'achève ainsi : « Cousine... ne contez point cette histoire... Tenez, je ne vous flatte point, c'est votre figure qui nuirait à l'effet de ce récit. Moi, sans me vanter, j'ai la mine qu'il faut pour les contes à faire peur... » (3). Et encore : « Les Italiens jaloux nous poignardent quelquefois, mais je suis trop laid pour leur faire ombrage » (4).

Ce qui frappait en Courier, outre la laideur du visage, c'était la grande maigreur de son corps. Il avait poussé « en peuplier », comme disent les médecins de certains prétuberculeux, tels que lui. Aussi pouvait-il écrire à Dalayrac : « La peste règne aux environs, mais je suis si sec que je la défie de trouver prise sur moi » (5).

Et aussi, de Mileto, en septembre 1806 : « ... ma chemise faite et mise sur son maigre corps... » (6).

Le premier portrait écrit que nous ayons de Courier, alors âgé de vingt-quatre ans, a été tracé par son ami Dalayrac, qui l'avait connu à Toulouse, en 1796. « Il était grand, mince et maigre, avec une bouche énorme, de grosses lèvres, fort laid, mais d'une

(1) A M. et Mme Thomassin. Milan, 12 octobre 1809.

(2) MILETO, 25 octobre 1806.

(3) RESINA, 1^{er} novembre 1807.

(4) Lettre inédite à son ami Dalayrac-Barletta. 24 mars 1805, in « *Un an de la vie de P.-L. C. Toulouse, 1796-97* », par DALAYRAC.

(5) Même lettre.

(6) Lettre à M. le général Mossel.

laideur rachetée par une conversation animée, piquante et instructive » (1).

Les fatigues de la guerre, les maladies, les soucis, peut-être bien aussi l'abus des plaisirs, donnèrent, de bonne heure, à Courier « une physionomie de misanthropie à repentir » comme il l'écrit à sa cousine, à l'âge de trente-quatre ans : « En me voyant maintenant, vous ne me reconnaitriez pas, et vous demanderiez encore : « Où est le cousin qui rit » (2)?

Dès 1812, il pouvait dire : « J'ai trouvé que c'était sottise de différer un plaisir, surtout quand on a, comme moi, quarante ans et des cheveux blancs ; rien n'est plus vrai. J'en ai beaucoup, et je les garde précieusement pour vous les faire voir » (3).

Il existe deux documents précieux pour qui veut se représenter la physionomie de Paul-Louis, dans les dernières années de sa vie.

Le premier est un passe-port, avec état signalétique, délivré à Paul-Louis, le 3 juin 1820, à Paris (4).

Le second est un signalement établi, en novembre 1823, par le service de la sûreté générale, et qui fut remis aux policiers chargés de « filer » le pamphlétaire, dans ses fréquents déplacements (5).

Il était très svelte et élancé, d'une taille au-dessus

(1) *Op. cit.*, p. 2 et 3.

La biographie Hæfer (art. Courier) donne de Courier, à cette époque, un portrait presque identique, mais elle l'attribue à M. Chlewski, que Courier avait connu à Toulouse.

(2) Lettre à Mme Pigalle. Mileto, 25 octobre 1806.

Dalayrac a publié (*op. cit.*, p. 18) une lettre de Courier à M. Pigalle, datée de Lucerne, 14 août 1809, où l'écrivain, s'adressant à sa cousine, dit presque la même chose qu'en 1806 : « Je ne suis plus le cousin qui rit... J'ai maintenant une physionomie de misanthrope à repentir (*sic*), et j'ai acquis une gravité qui, j'espère, vous en imposera... »

Celui qui a pratiqué Courier sait que les redites ne sont pas rares dans ses lettres. « Il y avait des phrases, des développements qu'il croyait avoir amenés à une telle perfection qu'il les reproduisait dans différentes lettres, sans y rien changer. » R. Gaschet, *L'armée française en Calabre. Une lettre inédite de P.-L. C.*, in *Revue bleue*, 17 mars 1906.

(3) Lettre à Mme Pigalle. Paris, 20 novembre 1812.

(4) Obligeamment communiqué par M. Louis Desternes, auteur d'intéressantes études sur Courier.

(5) Arch. Nation., Indre-et-Loire, F⁷ 6920. Cité par M. Robert Gaschet, in *La vie et la mort tragique de P.-L. C.*, p. 211-212.

de la moyenne, puisqu'il avait environ un mètre soixante-seize. Ordinairement, habillé d'un vêtement usagé et même sale, portant toujours une cravate noire, il marchait, un peu voûté, la tête inclinée sur le côté.

Ses yeux gris, animés d'un regard intelligent et malicieux, étaient ombragés de sourcils châtain-foncé. Le front était plutôt haut, le menton rond et court, le nez gros, le teint brun et bilieux.

De fortes lèvres faisaient encore plus laide sa trop grande bouche (1).

Ses rares cheveux étaient plus blancs que châtains. D'épais favoris, aussi poivre et sel, encadraient, sans l'embellir, hélas ! son visage ovale et grêlé, dont l'expression était rude et méfiante.

Quoique très maigre et maladif, Courier se livra, toute sa vie et sans discernement, à la pratique des exercices physiques.

II. — Courier et l'hygiène.

En effet, Courier fut, comme l'on dirait aujourd'hui, « un homme de sport ». Si la promenade a été son exercice favori, il n'a négligé ni la natation, ni l'équitation, ni la paume, ni la danse.

Tout jeune, il accompagnait son père, aussi grand marcheur, dans ses courses à travers la campagne de la Touraine.

Durant ses études « leste et infatigable », il visitait à pied les environs de la capitale : Sceaux (2), Versailles, Saint-Cloud.

Au cours de ses vacances dans sa chère Touraine, il se promenait, le fusil de chasse en main.

Aussi, à l'école d'artillerie de Châlons (1792-93) « la discipline lui paraissait fort dure ». Souvent, le soir, la porte était close quand il voulait rentrer, et il était alors obligé d'escalader les murs (3).

(1) Chose bizarre, le signalement de 1820 porte : Bouche moyenne.

(2) Lettre à son père. Paris, 28 avril 1787.

(3) Notice après la lettre à sa mère, Châlons, 30 mars 1793.

Après sa fugue de Mayence, pendant le séjour qu'il fit à Toulouse, il aimait faire avec ses amis, Chlewaski et Dalayrac, « sous les peupliers, au bord du canal » du Midi, de longues promenades, dont il se souvenait encore longtemps après (1).

Envoyé pour raisons de service, de Toulouse dans le Tarn, Courier passa quinze jours au château de Dalayrac, près Cordes. « Nous allions ensemble, écrit son hôte, à la chasse, à la pêche, visitant nos voisins » (2).

Lorsqu'il remplit les fonctions de chef d'état-major d'artillerie, à l'armée de Naples, en 1805, le jeune officier eut de nombreux prétextes à voyager, tantôt à pied, tantôt à cheval.

« Malgré tout cela (la peste et les brigands) écrit-il à un ami, je vais bientôt faire une tournée dans toutes les places où nous avons des troupes, telles que Brindisi, Tarente, Gallipoli, Otrante, Leccia... ; j'ai été, ces jours derniers, à Canosa. (3) »

Pendant les premiers mois de 1806, Courier fit, en service commandé, « deux fois le voyage de Reggio à Tarente, c'est-à-dire plus de quatre cents lieues, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois à quatre pattes, quelquefois glissant sur *son* derrière, ou culbutant du haut des montagnes. (4) » Il avait ordre de prendre la poste pour faire ces voyages, mais — par goût, ou pour économiser les frais de route qu'il devait recevoir, — il préféra marcher ou chevaucher.

Même étant aux arrêts de rigueur, en 1808, Courier trouve encore le moyen de faire « mille promenades » et de sortir autant qu'il veut (5).

On connaît les deux belles lettres qu'il adressa à des amis, après avoir quitté définitivement l'armée.

Il avait trouvé, en août 1809, sur le bord du lac de

(1) A. M. Chlewaski, Tarente, 8 juin 1806.

(2) DALAYRAC. — *Op. cit.*, p. 9.

(3) A. M. Lejeune, Barletta, 24 mai 1805. Cf. aussi : Lettre inédite à Dalayrac, 24 mars 1805 (*Op. cit.*).

(4) A. M. de Sainte-Croix, Mileto, 12 septembre 1806.

(5) A. M. Haxo, Vérone, 2 février 1808.

Lucerne, une « jolie maison de campagne, en plein midi. » Il devait y passer des jours fort agréables (1).

Quant à ma vie, j'en fais trois parts : l'une pour manger et dormir, l'autre pour le bain et la promenade, la troisième pour mes vieilles études.

Et dans sa lettre d'octobre :

J'ai fait sur mon lac des navigations infinies. Ses bords n'ont pas un rocher où je n'aie grimpé pour chercher quelque point de vue, pas un bois qui ne m'ait donné de l'ombre, pas un écho que je n'aie fait jaser mille fois...

Quand je m'aperçus que les feuilles se détachaient des arbres et que les hirondelles s'assemblaient pour partir, je coupai un bâton d'aubépine que je fis durcir au feu, et me mis en chemin vers l'Italie... Dieu et les chèvres de ces montagnes savent seuls par où j'ai passé. Il ne faut pas parler là de routes... Me voilà donc à Milan...

De même, au début de l'année 1811, installé à Albano, aux environs de Rome, il ne se lasse de parcourir la campagne admirable, dont il écrit à ses amis Clavier que « au vrai, c'est le paradis (2) ».

Plus tard, venu à Saint-Prix, dans la vallée de Montmorency, pour y jouir du calme propice à ses études, Courier se rend encore à Paris, de son pied, « chaque fois que la fantaisie l'en prend (3) ».

De Luynes, en Touraine, pendant le mois de juin 1815, il écrira à sa femme : « Je me promène, je vais courir au haut et au loin ; je revois les endroits où j'ai joué à la fossette et au cerf-volant. »

Retiré à la Chavonnière, après 1818, partageant son temps entre ses études favorites, la rédaction de ses pamphlets et l'exploitation de sa forêt de Larçay, Paul-Louis vivait là « en vrai campagnard (4) ».

Toute l'année, il se livrait à son plus grand plaisir physique qui était de marcher.

La baignade et la natation étaient aussi très goûtées.

(1) A M. et Mme Thomassin, Lettres de Lucerne, 25 août 1809, et de Milan, 12 octobre suivant.

(2) Albano, 29 avril 1811.

(3) A Mme de Salm-Dyck, à Saint-Prix, 25 juillet 1813.

(4) Louis ANDRÉ. — *L'assassinat de P.-L. C.*, p. 28.

tées de Courier. Assez longtemps, il ne sut pas nager (1), et se contenta des bains.

Il se baignait « tous les jours » dans la mer à Livourne, en octobre 1808 (2) ; il se baignait « du matin au soir » dans le lac de Lucerne, en août 1809 (3) ; quoique les eaux en fussent « toujours très froides » ce qui fait, dit-il, que « le baptême n'en est que plus salutaire » ; enfin, en août 1814, pendant l'escapade qu'il fit en Normandie, après son mariage, il écrivait à sa jeune femme :

Je me promène... mais surtout, je nage deux fois par jour, avec un plaisir infini, j'ai fait de grands progrès dans cet art. Mon école de natation, à Paris, m'a bien profité. Il me faut maintenant si peu de mouvement pour me tenir sur l'eau que j'y reste des heures entières sans me fatiguer, ni penser seulement... que j'ai sous moi un abîme, car je me fais conduire en pleine mer (4).

A une époque de sa vie, en 1807, Courier se livra, avec passion, à la pratique de l'équitation. C'était à Naples: Il s'occupait, alors, de traduire les livres de Xénophon, sur le commandement de la cavalerie et sur l'équitation.

« Pour mieux comprendre les préceptes de son auteur, il en faisait l'essai sur lui-même et sur son propre cheval. Celui-ci, qu'il avait bridé et équipé à la grecque, n'était point ferré. Il le montait sans étriers et courait ainsi dans les rues de Naples, sur les dalles qui forment le pavé, à la grande surprise des autres cavaliers, qui n'y marchaient qu'avec précaution » (5).

Quant à la paume, Courier s'y exerça, dès son enfance. « Il y consacrait, à Paris, tout le temps qui n'était pas réclamé par les études. Le 14 juillet 1789,

(1) A M. Leduc, Mileto, 18 octobre 1806.

(2) A M. d'Agincourt, Livourne, 15 octobre 1808.

(3) A M. et Mme Thomassin, Lucerne, 25 août 1809.

(4) A Mme Courier, Le Havre, 25 août 1814.

(5) Notice après la lettre de Courier, datée de Naples, le 29 juin 1807. Le général Griois (Mémoires 1792-1822), 2 vol. in-8° reconnaît que Courier était, en effet, un excellent cavalier.

dans la matinée, il était en train de jouer au ballon, dans les Champs-Élysées » (1).

Bien qu'à Albano, en 1811, il eût abandonné la paume pour le jeu de volant qu'il avait déjà pratiqué à Paris (2), il y revint, pendant l'hiver et le printemps de 1813 qu'il passa dans la capitale (3).

Il continua d'y jouer avec ardeur, à Saint-Prix, au cours de l'été suivant (4).

Enfin, pendant son adolescence, Courier avait été un danseur enragé. A Paris, avant d'aller à Châlons, il avait pris quelques leçons de danse, mais il s'en était vite dégoûté (5).

A Thionville, sa première ville de garnison, il fut un jour, à la noce d'un de ses sergents, fort humilié de ne pas savoir valser (6). Sur-le-champ, il reprit un professeur et continua d'apprendre, en 1796, à Toulouse, où il se livra « avec tant d'ardeur à cet exercice qu'il fut bientôt en état d'en donner lui-même des leçons (7). »

Son ami Dalayrac raconte qu'il le trouvait « souvent en nage, vaquant à cet exercice » (8).

Courier dansa encore beaucoup à Paris, pendant le carnaval de 1797, en plein Directoire, époque « remarquable par le goût effréné de plaisir ».

Quelque entraîné qu'il fût aux exercices physiques, Paul-Louis resta, toute sa vie, fort sensible aux températures extrêmes. Sans doute, faut-il attribuer cette susceptibilité à sa constitution délicate.

C'est ainsi qu'en 1810, il se souvenait encore de l'hiver rigoureux, qu'il avait passé, en 1794-95, sur les bords du Rhin. « J'y pensai geler à vingt ans (9). »

Et, au cours de ses pérégrinations sans nombre, il

(1) Notice après la lettre du 28 août 1787.

(2) A M. et Mme Clavier, Rome, 28 janvier 1811.

(3) Notice après la lettre du 22 décembre 1812.

(4) A M. Leduc, Saint-Prix, 30 juillet 1813.

(5) Notice après la lettre du 28 avril 1787.

(6) A sa mère, Thionville, 25 février 1794.

(7) Notice après la lettre du 25 février 1794.

(8) *Op. cit.*, p. 3.

(9) Lettre à Mme de Salm, 12 juin et 1^{er} octobre 1810.

chercha toujours à fuir les rigueurs du froid et les ardeurs de la canicule. car, ici comme là, disait-il, il faisait « pitié à voir » (1).

Un détail surprend celui qui connaît Courier. C'est le peu de goût qu'il eut, quelquefois, pour la propreté, la plus élémentaire, le peu de souci qu'il eut, souvent, de son logement et de son vêtement (2).

Le général Griois raconte qu'à Plaisance, « sa chambre présentait le spectacle du plus sale désordre. Quelques bottes de paille répandues sur le plancher et une couverture étaient son lit ordinaire (3). »

Plus tard, — de 1818 à sa mort — son installation à la Chavonnière était aussi rudimentaire (4) « sa chambre à coucher est dans une mansarde au-dessus de la cuisine, qui, par deux petites fenêtres, prend jour au midi sur la cour. En cette chambre, un mobilier disparate... Au rez-de-chaussée, une pièce lui sert de cabinet de travail... pas de cheminée... une couchette formée de quelques fagots de sarments..., des sacs de froment et de graines de sainfoin; ...le désordre règne en souverain absolu; ...la poussière ronge de précieux ouvrages... »

Est-ce à dire pourtant que Courier avait toujours dédaigné le confort?

Tout jeune officier, en août 1794, près Trèves, il avait « pris pour lui » dans un monastère abandonné, le logement de l'abbé : « c'était un appartement magnifique, pourvu de tout ce que le luxe et la commodité peuvent rassembler (5). »

D'autre part, racontant à un ami le beau voyage qu'il avait fait en septembre-octobre 1804, de Plaisance à Barletta, il écrivait : « A Giulia-Nova, je fus

(1) Cf. lettres de : Florence, 17 février 1808; Milan, 12 mars 1809; Milan, 22 mars 1809; Strasbourg, 18 juillet 1809; Zurich, 25 juillet 1809; Tivoli, 25 mai 1810.

(2) Peut-être avait-il hérité de son père, fin lettré aussi et assez dédaigneux du bien-être matériel, cette insouciance.

Cf. : Robert GASCHET, *La vie et la mort tragique de P.-L. C.*, p. 4 et 7.

(3) *Op. cit.*, t. I.

(4) Louis ANDRÉ. — *L'assassinat de P.-L. C.*, p. 29.

(5) Notice après la lettre du 25 février 1794.

fort bien logé et nourri chez les Cordeliers, dont la maison est la seule habitable de l'endroit; j'ai été traité de même dans tout le royaume, toujours logé dans la meilleure maison et servi aussi bien que l'endroit le comportait (1). »

Courier n'était donc pas aussi indifférent qu'on pourrait le croire, de prime abord, au bien-être matériel.

Il est, en tout cas, un point d'hygiène qu'il ne négligeait pas. C'était l'entrée de l'air et du soleil sous son toit. Ainsi, étant aux arrêts de rigueur, il écrit à son ami Haxo : « J'occupe provisoirement un logement de lieutenant... Le soleil ne paraît guère sur l'horizon que je n'en aie quelque rayon » (2).

Le matin même de son incarcération à la prison de Sainte-Pélagie — 11 octobre 1821 — il envoie ces mots à sa femme : « J'allai hier voir le local qu'on me destine; il me paraît bien disposé au midi, sec, en bon air. Tous ces gens-là ont la mine de bien se porter... »

En 1824, devant aller passer trois mois à Paris, il remercie, en ces termes, son ami Gasnault, avoué, de lui avoir préparé un pied-à-terre : « Quant à l'appartement que vous voulez bien arranger pour moi, il sera toujours bon s'il y a du soleil et de l'air. Ce sont là deux choses dont je ne puis me passer. Une chambre au soleil me suffit. Si le tonneau de Diogène était à louer, je le prendrais, pourvu qu'il fût tourné vers le midi (3). »

Sur la question du vêtement Courier affichait des idées fort variables. Tandis qu'à Toulouse, pour plaire aux femmes il était d'une coquetterie raffinée (4), sa

(1) A. M. Lejeune, Barletta, 24 mai 1805.

(2) Vérone, 2 février 1808.

(3) Vézetz, 2 novembre 1824.

Lettre inédite, in « Supplément à la correspondance de P.-L. C. — *Revue rétrospective*, t. III, p. 304 ».

Cependant, le 29 septembre 1813, Courier avait écrit à Madame de Salm : « C'est le vent du Nord seul qui fait la salubrité d'un pays. C'est Borée qui rend le teint frais aux femmes de Frascati... »

(4) DALAYRAC. — *Op. cit.*

tenue fut, le reste de sa vie, d'un négligé lamentable (1).

Il voyagea, durant toutes ses campagnes, presque sans linge et vêtement de rechange. Quoiqu'on n'eût jamais vu de bagage « plus léger » (2) et « plus mince » que le sien, il y trouvait « pourtant du superflu » et voulait « en faire la réforme » (3).

D'ailleurs, Courier riait lui-même de son costume.

« Je veux, écrivait-il à Madame de Salm, le 29 avril 1811, vous apparaître dans mon équipage de pèlerin. C'est une vision qui, je crois, vous divertira, étant prévenue de n'avoir pas peur. »

Pour terminer ce long chapitre, je voudrais parler des idées de Courier sur l'hygiène alimentaire; mais on n'a que peu de renseignements à cet égard.

Fut-il sobre ? Pendant l'été de 1809, sur les bords du lac de Lucerne, il observait, par force, il est vrai, mais sans se plaindre, le frugal régime de Pythagore (4).

Mais, ailleurs, il semble tout surpris d'avoir trouvé, dans les Hautes-Alpes, des paysans « qui vivent de lait et ignorent l'usage du pain, et qui paraissent heureux » (5).

Il est certain, en effet, que Courier ne dédaignait pas la bonne chère. « Les gens qui ne réfléchissent point en tête desquels tu peux me mettre, trouvent encore, ici, de bons moments : On y mange, on y boit... Le pays fournit en abondance de quoi satisfaire tous les appétits, poil et plume, chair et poisson ;

(1) A. M. et Mme Clavier, Tivoli, 4 avril 1810.

On peut affirmer que c'était beaucoup moins par avarice que par dédain de la correction — et probablement, surtout, par affectation, par pose — que Courier s'habillait si mal, et même si peu proprement.

Cf. à ce sujet : GRIOIS. — Mémoires t. I.; A. Cournot. Souvenirs (1760-1860), p. 114.

(2) Lettre du 12 octobre 1809.

(3) Lettre du 2 juin 1809.

(4) Lettre à M. Thomassin, 25 août 1809. — La nourriture des pythagoriciens était toute végétarienne. Lait et miel étaient permis, mais les œufs étaient défendus. Comme boisson, de l'eau.

Cf. Le régime de Pythagore, R. Neveu. in *Bulletin Soc. fr. hist.-médécine*, t. VII, p. 72, (1908 Paris).

(5) A. M. Thomassin, Milan, 12 octobre 1809.

du vin plus qu'on n'en peut boire, et quel vin ! (1) »

Même une fois, Courier eut à se défendre du soupçon d'ivresse. Il se serait grisé, au moment de la bataille de Wagram.

« Mais ils me répliquent, l'un (le ministre de la guerre) : Il y a un an, vous vous enivrâtes dans l'île de Lobau... Vous serez fusillé... Là-dessus, je me lamente et je dis : Serais-je donc fusillé pour avoir bu un coup à la santé de l'Empereur ? (2) »

Oublions cette peccadille, et disons que Courier fut un amateur fervent, et pas toujours raisonnable, de tous les exercices physiques. Sa santé, loin d'en bénéficier, en souffrit, comme on va le voir.

III. — Courier malade.

On ignore tout des antécédents pathologiques héréditaires de Paul-Louis : et on le regrette fort, quand on sait que l'illustre écrivain fut un tuberculeux pulmonaire. On sait seulement que son grand-père maternel mourut à 74 ans, son père à 63 ans, sa mère à 64 ans.

Courier, eut, pendant sa prime jeunesse, la variole, et, après, « une pleurésie ou une fluxion de poitrine » (3).

Quand il atteignit dix-sept ans, « en 1789, sa santé s'était tout à fait affermie » (4). Il semble donc que Courier se soit bien porté à Paris pendant ses études, et durant les deux années qu'il passa à Châlons.

De Thionville, où il est en garnison, il se plaint à sa mère, le 20 octobre 1793, d'avoir « assez fréquemment mal à la tête », ce qui le rend naturellement fort triste.

En réalité, sa santé était encore et resta toujours, très délicate. Aussi à Toulouse, peut-il dire à son

(1) AM^{***}, Mileto, 16 octobre 1806.

(2) Lettre à M^{***}, Tivoli, 12 septembre 1810.

(3) Robert GASCHET. — *La Jeunesse de P.-L. C.* (p. 27). L'auteur de ce remarquable ouvrage, a bien voulu me confirmer ces détails, par lettre.

(4) Notice après la lettre à son père, du 28 avril 1787.

ami Dalayrac, qu'il est « peu fait pour le métier des armes : les longues marches, la fraîcheur des bivouacs, le tumulte et l'oisiveté des camps fatiguent la tête » (1).

Pendant son premier séjour en Italie, le jeune officier fut chargé d'un service assez doux. Il s'en réjouissait, à cause de sa faible constitution, et il écrivait : « Comptez que si on ne me donne point d'autre emploi, elle (votre lettre) me trouvera bien sain » (2).

Mais, quelques mois plus tard, la santé de Courier devait subir un rude assaut.

Le 27 octobre 1799, il arrivait à Marseille, crachant abondamment le sang. Il obtint un congé de convalescence de trois mois et une feuille de route pour Paris. Il avait hâte de « respirer l'air natal pour remettre sa santé altérée » (3).

À Paris, il dut s'aliter complètement. Il fut, alors, soigné pendant quatre mois, par le D^r Bosquillon, habile médecin et helléniste distingué, qui devait rester son ami, comme on le verra plus loin.

Le 28 ventôse an VIII, Bosquillon délivrait à son client le certificat suivant : (4)

Je soussigné, docteur-régent de la ci-devant faculté de médecine de Paris, médecin du grand hospice de Paris, et professeur au Collège de France, certifie que le C^a Paul-Louis Courier, capitaine d'artillerie, demeurant rue des Bernardins, n^o 16, douzième arrondissement, est retenu depuis quatre mois chez lui par une hémoptysie (*sic*) qui le jette dans un tel état de faiblesse qu'il ne lui est pas possible de quitter son lit. En foi de quoi, je lui ai délivré le présent certificat, ce 28 ventôse an 8.

BOSQUILLON.

Le 9 germinal, Courier envoyait ce certificat au ministre de la Guerre, en y joignant cette lettre :

Citoyen Ministre,

Je vous adresse ci-joint un certificat qui prouve que ma

(1) DALAYRAC. — *Op. cit.*

(2) A. M. Chlewaski, Rome, 8 janvier 1799.

(3) Notice après la lettre du 27 février 1799.

(4) Cité par M. Robert Gaschet, in *La Jeunesse de P.-L. C.*

Pour toute cette partie de mon travail, j'ai eu beaucoup recours à ce intéressant ouvrage.

santé n'est pas meilleure aujourd'hui qu'à la fin de nivôse dernier, époque à laquelle vous avez ordonné le paiement des derniers appointements que j'ai touchés à Paris. Je vous prie de vouloir bien me faire payer actuellement ce qui m'est dû pour les deux mois de pluviôse et de ventôse. J'espère que vous voudrez bien avoir égard à l'état où je me trouve pour faire expédier le plus tôt possible les ordres nécessaires à cet effet.

Salut et respect.

COURIER (1).

Ainsi donc, à cette date, Courier était « dangereusement malade » selon les termes mêmes d'une note au ministre de la guerre, en date du 9 prairial an VIII, au commandant Miché, qui était à la tête, par intérim, du 7^e régiment d'artillerie à pied, — le régiment de Courier.

Courier passa, à Paris, toute l'année 1800 et les premiers mois de 1801. Sans doute, sa santé restait-elle fragile. L'emploi qu'il remplissait à la direction de l'artillerie était, heureusement, peu pénible.

Au printemps de 1801, notre officier eut un nouveau crachement de sang. Il appela alors près de lui le D^r Portal, dont la réputation était grande, et qui avait publié un travail important sur la tuberculose (2).

D'autre part, le général d'Aboville, sollicité par Courier, intervint en sa faveur auprès du Conseil de santé des armées. Deux médecins examinèrent le malade, et lui délivrèrent, le 29 floréal an X, un certificat (3).

Le C^e Courier, capitaine d'artillerie, est atteint de faiblesse de poitrine, par l'engouement des poumons. Il est traité par le médecin Portal, qui lui a délivré un certificat de son état grave d'indisposition.

(1) Billet cité par M. Robert Gaschet, qui fait remarquer que « seule la signature est de la main de Courier, ce qui prouve la gravité de sa maladie et l'état de faiblesse où il était tombé ». *La Jeunesse de P.-L. C.*, p. 114, note 1.

(2) « Observations sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire ». Paris, 1792, in-8° (1809, 2 vol. in-8°; Vienne, 1811, 3 vol. in-8°).

(3) Cité par M. Gaschet, in *La Jeunesse de P.-L. C.*, p. 119, note 1.

— Dépôt de la Guerre. Arch. administr. Dossier de Courier.

Le général d'Abauville (*sic*) écrit au Conseil à l'appui du malade qui lui est connu.

Les soussignés, chargés de la visite des militaires près le Conseil de santé des armées, estiment que le citoyen dénommé ci-dessus a besoin de deux mois de repos.

ROUSILLE, LACROIX.

En fin de compte, Courier obtint un congé de deux mois sans solde, à partir du 1^{er} prairial. Il quitta Paris, et s'en alla chez lui, en Touraine. Là encore, il chercha « sans doute à se faire oublier, alléguant la faiblesse de ses poumons » (1).

Pendant les années qui suivirent, Courier se porta relativement bien.

Dans une longue lettre, à son ami Lejeune, écrite à Barletta le 24 mai 1805, il dit simplement : « Ma santé est assez bonne ; ce pays et le genre de vie que je mène me conviennent parfaitement. »

Dans le courant de l'année 1806, l'officier redevenait souffrant, et, au début de 1807, il demandait, de Naples, au Ministre de la Guerre, un changement d'affectation (2).

Dans sa lettre, il disait qu'une campagne pénible dans la Calabre, le climat trop mou de Naples et l'oisiveté à laquelle il était condamné avaient « détruit » sa santé.

Les médecins « tous d'une voix » l'engageaient, pour qu'il pût se remettre, à demander d'aller à la Grande Armée.

Peu après, Courier était envoyé à Foggia, dans la Pouille. Il y arriva souffrant, comme il était déjà à Naples, et même tomba, alors, tout à fait malade.

De Foggia, il écrivit deux lettres où il parlait de sa santé ; l'une, le 24 mars 1807 « al signor Francesco Daniele, privato bibliothecario del re di Napoli » ; l'autre, le 19 mai, « al signor marchese Tacconi, on Napoli » (3) :

(1) R. GASCHET. — *La Jeunesse de P.-L. C.*, p. 120.

(2) Naples, 1^{er} janvier 1807.

(3) Courier avait fait connaissance avec ces deux personnages à Naples, et l'érudition de l'un, la bibliothèque de l'autre, lui avaient beaucoup servi.

Sa lettre à Francesco Daniele nous intéresse particulièrement : En voici l'essentiel :

Si Vales, bene est; ego valeo. Valeo si; ma ho avuto febbri e raffreddori, ed altri incomodi ché m'hanno insino a questo momento tolto il piacere di potervi scrivere. Minacciato tuttavia prima che assalito da si fatti malanni, ho presto dato si piglio all'usata medicina, mangiare poco et faticare assai; con questa panacea e l'ajuto di Dio, mi son guarito de modo che sto come una lasca.... »

Courier venait donc d'avoir ce qu'il appelle un refroidissement avec de la fièvre », mais, averti par quelques prodromes, il avait soigné cela à « sa manière accoutumée, en mangeant peu et en se fatiguant beaucoup ».

L'aide de Dieu jointe à cette bizarre thérapeutique l'avait rendu frétilant et « sain comme un gardon » (1).

Dans sa lettre au marquis Tacconi, il se plaignait aussi de cette bronchite fébrile, dont il avait eu grand peine à se remettre.

Telle fut cette maladie, dont Courier se souvenait encore, un an plus tard.

Ecrivant à son ami Haxo, le 27 juillet 1808, il lui parlait plaisamment de sa « maladie de Naples qui n'était point le mal de Naples ».

En mars 1809, notre officier donnait sa démission. Mais, bientôt après, il demandait à reprendre du service, et le 7 mai, il recevait l'ordre de se rendre en Autriche.

Le 2 juin, il écrit à M. Clavier, qu'il est arrivé la veille à Strasbourg « sain, gaillard et dispos. »

Une lettre ultérieure, datée de Tivoli, le 5 septembre 1810, va nous raconter la suite des événements.

A Monsieur le général GASSENDI, à Paris.

« ... C'était le 4 juillet (1809), environ midi, quand tout se préparait pour l'action qui commença le soir... Je me trouvais à pied quelques heures avant l'action. J'étais, outre cela,

(1) Sano come una lasca : proverbe italien.

fort malade. L'air marécageux de ces îles (1) m'avait donné la fièvre, ainsi qu'à beaucoup d'autres, et, n'ayant mangé depuis plusieurs jours, ma faiblesse était extrême. Je me traînai cependant aux batteries de l'île Alexandre, où je restai tant qu'elles firent feu. Les généraux me virent et me donnèrent des ordres, et l'empereur me parla. Je passai le Danube avec les premières troupes. Quelques soldats, voyant que je ne me soutenais plus, me portèrent dans une baraque, où vint se coucher près de moi le général Bertrand. Le matin..., je n'étais même pas en état de me tenir debout. Le froid et la pluie affreuse de cette nuit avaient achevé de m'abattre. Sur les trois heures après-midi, des gens... me portèrent au village voisin, d'où l'on me conduisit à Vienne. Je me rétablis en peu de jours....

Ainsi, Courier eut, lors de la fameuse bataille de Wagram, une première atteinte de paludisme. Ce ne fut pas la seule de sa vie.

Les années suivantes furent à peu près bonnes pour sa santé.

Le 16 octobre 1809, il écrit de Mileto : « Si je n'atteins pas le *mentem sanam in corpore sano*, j'en approche du moins depuis un temps. »

Au même ami, le 4 mai 1810, il apprend, de Tivoli, qu'il est « heureux... Si la fièvre ne s'en mêle, vous ne m'empêcherez pas d'être heureux. »

A la fin de 1810, Courier souffrit pendant plus de deux mois d'un panaris à la main droite. Ce « mal diabolique » le privait de l'usage de son bras, et l'empêchait d'écrire à ses amis (2).

Quelques mois plus tard, il s'installait à Rocca di Papa (près Rome). Il y tomba malade, on ne sait de quoi. Le vicaire de la paroisse, chez qui il s'était logé, « eut grand soin » de lui, et le guérit « à la fin » (3).

Retourné en France, Paul-Louis passa à Paris les premiers mois de 1813 ; puis, en juillet, alla s'établir à Saint-Prix. Il y resta le moins longtemps possible, pour la raison qu'il donne à la princesse de Salm.

(1) Les îles Lobau et Alexandre, sur le Danube, en face Vienne.

(2) Lettre du 28 janvier 1811, à M. Clavier, et lettre du 29 avril 1811, à la princesse de Salm-Dyck.

(3) Deuxième réponse aux anonymes. (Véretz, 6 février 1823.)

« Je suis tombé malade, ou peu s'en faut, et je crois que j'ai eu la fièvre. Cette campagne est un endroit très malsain, et comment ne le serait-il pas à mi-côte, au midi, entouré et couvert par une montagne au nord (1). »

Se sentant toujours menacé d'une atteinte de paludisme, lorsque, les années suivantes, il allait en Touraine, il évitait de séjourner dans la plaine marécageuse de Luynes et se sauvait « sur les hauteurs voisines où l'air est plus pur (2) ».

Mais fièvres et indispositions diverses étaient peu de chose auprès de ce qui guettait Courier.

En février 1817, à Paris, il fut atteint d'une hémoptysie terrible qui « le tint longtemps entre la vie et la mort (3) ». Ses médecins l'envoyèrent aux eaux, on ne sait où. Il revint à Paris, toujours malade, au début de l'automne. Quelque temps après, Courier aurait pu se croire guéri, si, en janvier 1818, quand il était en Touraine, le sang n'avait reparu. Il fut ramené mourant à Paris.

Malgré tout, il se rétablit, et n'eut plus jamais d'hémorragie.

Les dernières années de sa vie, Courier les passa sans maladie grave. Toutefois, des ennuis de tout genre : discussions avec ses voisins, soucis d'ordre politique, querelles de ménage, empêchèrent que sa santé ne fût réellement bonne. Le 5 juin 1819, de la Chavonnière, il écrit à sa femme : « ... Je prendrai patience pourvu que mon rhume guérisse. Ce pays-ci est un enfer... J'ai perdu à la fois mon repos et ma santé... »

Deux ans plus tard, Courier était condamné à deux mois de prison, pour son fameux « Simple discours... » Trois jours après son entrée à Sainte-Pélagie, le 14 octobre 1821, toujours inquiet, il écrivait à Mme Courier : « J'espère ne point être malade ; c'était tout ce que je craignais. » Et, en effet, il ne le fut pas.

(1) Lettre à Mme de Salm, Saint-Prix, 29 septembre 1813.

(2) A Mme Courier, Tours, 17 juin 1815.

(3) Notice après la lettre du 13 novembre 1815.

Enfin, le dernier détail que nous ayons sur la santé de Paul-Louis nous est donné par un entrefilet du « Constitutionnel » en date du 18 octobre 1823, qui trahit bien son auteur.

Nos abonnés de Tours sont priés de faire lire l'article suivant à Mme Courier, femme de Paul-Louis, vigneron : Envoie-moi, chère amie, six chemises... Je ne suis ni mort, ni malade, ni en prison pour le moment.

Moins de deux ans plus tard, le 10 avril 1825, l'illustre pamphlétaire tombait sous la main d'un assassin (1).

— Courier n'eut donc, toute sa vie, qu'une pauvre santé. Dans aucune de ses lettres, il ne peut dire qu'il se porte tout à fait bien.

Quoi qu'à la veille de sa mort, il parut être « toujours vigoureux », au point que son assassin crut devoir s'assurer l'aide de complices, il est certain que sa résistance était plus apparente que réelle, et soutenue par l'action du système nerveux, si vibrant chez lui. Sans doute, les conseils éclairés ne lui firent pas défaut, mais on peut admettre qu'il ne les suivit pas. Par exemple, lorsqu'au début de 1807, il soigne une bronchite fébrile « en mangeant peu et en se fatiguant beaucoup ».

D'autre part, n'a-t-on pas dû lui défendre, à lui poitrineux, sujet aux hémoptysies, aux accès de fièvre, les exercices violents et les plaisirs sexuels (2) auxquels il aimait se livrer éperdument ?

(1) Lui dont le sang n'avait jamais coulé à la guerre (malgré les très réels dangers qu'il avait courus), il reçut, dans sa forêt de Larçay, un coup de feu à bout portant, au bas des reins, vers la hanche droite. Des trois projectiles dont était chargé le fusil, deux traversèrent complètement le corps, et sortirent en avant vers la région supérieure du thorax ; le troisième se logea dans les chairs, au-dessous du nombril.

Cf. Louis ANDRÉ. — *L'Assassinat de P.-L. C.*, p. 94.

A noter que le procès-verbal d'autopsie ne fait mention que des lésions causées par les projectiles. Il est absolument muet sur l'état des divers organes, en particulier des poumons.

(2) Sur les aventures amoureuses de P.-L. C., voir surtout :

A Toulouse. R. GASCHET. *La Jeunesse de P.-L. C.*, p. 77-83, etc.

En Italie. Lettres : Bologne, 14 novembre 1805 ; Padoue, 13 décembre 1805 ; Cassano, 12 août 1806 ; Mileto, 16 octobre 1806 ; Naples, 3 septembre 1807.

A noter la discrétion que Courier apporte dans le récit de ses faciles conquêtes. (R. Gaschet, *op. cit.*, p. 483.)

On comprend aisément que Courier, presque toujours malade, ait attaché un grand prix à la bonne santé. C'est un point sur lequel il revient dans plusieurs lettres.

A son ami Lejeune, il écrit :

Je vous félicite de votre bonne santé qui fait que je vous ai toujours regardé comme un homme heureux (1).

A M. d'Agincourt :

Mme Dionigi m'a mandé quelquefois que vous vous portiez bien. C'est tout ce que je vous souhaite, car c'est la moitié du bonheur (2).

A un jeune officier d'artillerie :

Allez, vous êtes fou de porter envie à qui que ce soit, à l'âge où vous êtes, fort et bien portant; vous ne méritez pas les bontés que la nature a eues pour vous (3).

Enfin, à sa femme, le 9 janvier 1819 :

Ne te tourmente point; tout s'arrange avec le temps, l'essentiel, c'est la santé.

IV. — Courier et les malades.

Courier ne se contentait pas de faire apprécier, à sa valeur, par ses amis, la bonne santé, il allait quelquefois jusqu'à leur donner des conseils pour se soigner.

Au moins, dans les cas graves, ou quand le malade lui était cher. Car, autrement, il plaisantait, quand il ne calomniait pas.

Il y a une lettre de Courier, fort amusante; c'est celle qu'il envoya de Rome, le 8 janvier 1799, à M. Chlewaski.

Quand nos troupes vinrent en Italie (4), ceux qui usèrent sans précaution des femmes et du pain du pays s'en trouvèrent très mal. Les uns crevaient d'indigestion, les autres coulaient

(1) Barletta, 24 mai 1805.

(2) Livourne, 15 octobre 1808.

(3) Tivoli, 13 septembre 1805.

(4) Campagne d'Italie (1796-97).

des jours fort désagréables (1) (expression que me fournit bien à propos le style moderne).

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés, comme les animaux de La Fontaine : ce que voyant, la plupart des nôtres prirent le parti de s'accoutumer aux usages du pays ; mais ceux qui n'ont pu s'y faire et auxquels il faut encore de la croûte (vous me passez ces détails, puisque *Charta non erubescit*, selon Cicéron, qui en écrivait de bonnes) ceux-là font venir de France des femmes et des boulangers.

A deux reprises(2), Courier demandera à Mme Diogni des nouvelles de sa fille, Henriette, dont les mains sont « bien maltraitées par le froid. C'est un cruel mal que ces geloni (engelures), comme vous les appelez. Ces tyrans de Sicile ne respectent rien ».

Sur le même ton persifleur, il écrira, le 12 mars 1809, à M. Akerblad :

Lamberti (3) a fini son Iliade... C'est un homme heureux... Son chagrin (car il en faut bien un) c'est cette farine sur son visage.

Qui fait fuir à sa vue un sexe qu'il adore.

Aimez-vous, les vers ? En voilà. Le pauvre Lamberti gémit de n'oser se montrer aux belles après s'être vu leur idole.

Tout cela est amusant. Mais, ailleurs, Courier sera insupportable. Par exemple, dans sa lettre du 4 avril 1810, à M. Clavier, écrite après tout le tapage fait à propos de la fameuse « tache d'encre ».

« La calomnie, dit-il, comme le mal de Naples, est infuse dans les Italiens. Entre eux, elle est sans conséquence ».

Voici, plus grave. Parlant du célibat des prêtres, il dira, sans vergogne : « Un grand médecin l'a remarqué : cette maladie, sorte de rage, qu'il appelle

(1) Dans la Chronique médicale (1^{er} décembre 1909, p. 786) un lecteur a demandé si les médecins de l'armée d'Italie avaient signalé cette épidémie de blennorrhagie et si Courier en avait été atteint. La double question est restée sans réponse. Mes recherches personnelles ne peuvent la résoudre. Il semble bien, d'ailleurs, que jamais Courier n'eut de maladie vénérienne.

(2) Lettres du 20 février 1808 et du 22 mars 1809.

(3) Ami de Courier. Bou helléniste, Conservateur du palais et de la bibliothèque Brera, à Milan.

érotomanie, semble particulière aux prêtres... (1) »

« Etrange sujet qu'aborde Courier et où il accuse une extrême ignorance! » dira un de ses meilleurs biographes (2).

Où Courier a-t-il pris cela? Je ne sais, et je passe, une pareille affirmation ne méritant même pas, dans son exagération criante, d'être discutée par un médecin.

Mais, Paul-Louis cessera de diffamer ou de plaisanter, quand il écrira à quelqu'un qu'il aime ou qu'il vénère.

Ainsi, à sa mère :

Châlons, le 30 mars 1793.

Vous n'avez d'autre parti à prendre que de vous rendre en Touraine... Il n'est personne, je crois, qui pût supporter la solitude où vous vous trouvez, jointe à une mauvaise santé. Le séjour de Paris ne conviendrait guère plus à mon père qu'à vous.

Parmi ses amis érudits, il en est deux surtout, dont la santé a été l'objet de ses soucis. Ce sont M. de Sainte-Croix (3) et M. d'Agincourt (4), et le hasard a voulu qu'il eût recours à l'un pour conseiller l'autre.

Voici, d'abord, sa belle lettre à M. de Sainte-Croix.

Livourne, le 15 décembre 1808.

Monsieur,

J'apprends avec bien du chagrin le cruel mal qui vous tourmente; et quoique vous soyez en lieu où nul bon conseil ne saurait vous manquer, quoiqu'il y ait aussi une sorte d'indiscrétion à conseiller les malades, je veux pourtant vous dire ce que j'ai vu qui se rapporte à votre état.

... M. d'Agincourt, à Rome, est connu de tous ceux qui ont voyagé en Italie... Je le laissai, il y a dix ans, souffrant

(1) Seconde réponse aux anonymes (Véretz, 6 février 1823).

Cf. aussi : Sixième lettre au rédacteur du Censeur (Véretz, 30 novembre 1819).

(2) R. GASCHET. — P.-L. C. et la Restauration, p. 202.

(3) SAINTE-CROIX (de) 1746-1809. — Soldat, puis historien de valeur, membre de l'Institut.

(4) SÉROUX D'AGINCOURT 1730-1814. — Soldat, puis fermier général. Fixé à Rome, après 1779. S'occupa alors de recherches sur l'histoire de l'art. Membre correspondant de l'Institut.

peut-être plus que vous, du même mal, et je viens de le revoir à l'âge de soixante-douze ans, non seulement sans douleur, mais en tout, je vous assure, plus jeune qu'alors, n'étaient ses yeux dont il se plaint. Voilà de quoi je suis témoin, et voici le régime que commençait M. d'Agincourt, quand je le quittai, il y a dix ans et qu'il suit encore. Il ne mange que des végétaux cuits à l'eau simple, sans aucun assaisonnement, ni sel; mais sa principale nourriture est *la polenta*, ou bouillie de farine de maïs qu'on appelle en Languedoc millasse. D'ailleurs, abstinence totale de toute autre boisson que l'eau... Cette diète lui fut indiquée, à M. d'Agincourt, non par les médecins, mais par le chevalier Azara (1), qui l'avait vue en Espagne pratiquée avec succès, et s'en souvenait, dont bien prit, comme vous voyez, à son ami. Qui empêche que je ne sois pour vous le chevalier Azara ?

Le même jour, selon sa promesse, Courier écrivait à M. d'Agincourt.

M. de Sainte-Croix... me mande qu'il souffre de la vessie. Aussitôt, je lui dis ce que je vous ai vu faire en pareil cas, et comment la diète de Pythagore vous a sauvé de ce vilain mal; et puis (voyez si je compte sur votre complaisance) ne pouvant lui dire cela qu'en gros, je lui promets d'obtenir de vous une note plus circonstanciée de votre régime et de ses effets, et des causes qui vous obligèrent d'y recourir. C'est une bonne œuvre que vous ferez, Monsieur, de dicter pour moi ou pour lui ces dix ou douze lignes. Notez dicter et non écrire; il ne faut pas pour soulager la vessie de M. de Sainte-Croix rendre vos yeux plus malades; mais, au contraire, il faudra qu'il m'envoyât, lui, quelque recette éprouvée contre le mal d'yeux, et qu'ainsi je pusse vous guérir et vous conserver l'un par l'autre

M. de Sainte-Croix reçut-il la note de M. d'Agincourt? En suivit-il les prescriptions? On ne sait. Toujours est-il que, le 3 mars 1809, M. Sylvestre de Sacy écrivait à Courier que « l'état d'infirmité dans lequel M. de Sainte-Croix se trouvait depuis bien longtemps s'était changé en une maladie putride. »

(1) Le chevalier AZARA (don José Nicolas de). — Diplomate espagnol (1731-1804), représentant de l'Espagne auprès du pape, pendant trente ans; puis, de 1798 à 1803, ambassadeur à Paris. Ici et là, protégea les savants et les artistes.

Le 13 mars suivant, Courier apprenait la mort de son vénérable ami.

Voilà donc une preuve inattendue que le régime déchloruré était recommandé au commencement du XIX^e siècle (1).

Ailleurs, Courier s'était déjà fort intéressé à la santé de M. d'Agincourt. Le 15 octobre 1808, il lui avait écrit :

Dieu vous *doit* seulement, comme disaient nos pères, la santé du corps... Cela ne vous peut manquer avec votre tempérament et dans le lieu que vous habitez. Votre habitation est choisie selon toutes les règles que donne là-dessus Hippocrate, et auxquelles j'imagine que vous n'avez guère pensé ..

Lisons, maintenant, les jolis passages des lettres qu'il écrivit à Mme de Salm, où il s'inquiète de sa santé.

... Il y a quelques mots dans votre lettre qui pourraient faire croire que vous ne vous êtes pas toujours bien portée depuis la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir. Vous étiez alors fraîche et belle, si je m'y connais, et vous ne paraissiez pas pouvoir jamais être malade. Mais enfin, je vois bien qu'à l'heure où vous m'écriviez, votre santé était bonne ; elle le serait toujours s'il y avait quelque justice aux arrangements de ce monde (2).

Et encore :

Quand vous n'auriez point de ces grands événements à me marquer, ne laissez pas de m'apprendre au moins comment vous vous portez. Sur cet article, votre lettre ne me rassure pas assez, quoique vous vous disiez rétablie de votre dernière grosse maladie. C'est la seconde à ma connaissance, depuis à peine deux ans que je vous ai quittée, sans parler d'une autre plus ancienne dont je me souviens très bien. Se peut-il que vous soyez si souvent malade ? Vous êtes forte, et la nature vous a donné ce qu'il fallait pour être exempte de tous maux (3).

A l'égard de sa femme, — quelque désaccord qu'il

(1) *Tribune médicale*. Paris, 20 juin 1908, *Bulletin de la Soc. franç. d'histoire de la médecine*, 1908. *Chronique médicale*, 1^{er} octobre 1908.

(2) Tivoli, 12 juin 1810.

(3) Albano, 29 avril 1811.

y eut entre eux — Paul-Louis fera toujours preuve d'une grande sollicitude.

Ta pauvre santé m'afflige bien. Je suis sûr que la campagne te rétablira. Mais ne songe pas à venir ici... Luynes est un endroit malsain, dans cette saison-ci (1).

— Tu me marques que tu as versé... Il paraît que tu n'es point blessée ; cependant ta tête est fêlée. Qu'est-ce que tout cela veut dire (2) ?

— Adieu, chère femme ; ménage surtout ta santé ; garde toi de te rendre malade (3).

Enfin, dans deux autres lettres, il donnera, comme il aime assez le faire, et pas toujours à propos, quelques conseils.

« J'allai voir Hyacinthe, avant-hier ; je le trouvai au lit. On l'avait saigné, on lui avait mis les sangsues ; il avait eu un coup de sang. C'est tout le tempérament. Je lui recommande la fatigue et les exercices violents, pendant qu'il est temps encore (4).

J'assure de mon respect Mme Gasnault. Je ne sais si elle a bien fait de ne bouger de son fauteuil. Ma femme montait à cheval, étant grosse de sept mois (5), et même faisait des chutes. Envoyez-nous Mme Gasnault, nous la ferons travailler et accoucher en paysanne : c'est la bonne manière (6).

V. — Courier et les médecins.

Valétudinaire que rien ne peut guérir complètement, et qui aggrave encore son cas par ses imprudences, appréciant pourtant mieux que quiconque, du fait même de cet état, les avantages de la bonne santé, Paul-Louis croit avoir le droit de médire des médecins et de leur art, trop souvent impuissant. De Mileto, le 16 octobre 1806, il écrit :

(1) Tours, 17 juin 1815.

(2) Tours, 24 décembre 1819.

(3) Paris, 10 juin 1821.

(4) A Mme Courier. Fin de mars 1819.

(5) Il s'agit de la deuxième grossesse de Mme Courier.

(6) Lettre à M. Gasnault, avoué à Paris. Vézetz, 2 novembre 1824. in « Supplément à la correspondance de P.-L. C. Revue rétrospective, III, p. 305 ».

Méry, l'aide-de-camp de Saint-Cyr (1) n'a pas été si heureux ; il est mort. Il fut blessé à la cuisse dans une embuscade et achevé par les chirurgiens à Castro-Villari.

A Mme de Salm-Dyck, il adresse ces lignes, le 29 avril 1811 :

Se peut-il que vous soyez si souvent malade ?.. Ne seriez-vous point un peu livrée à la médecine ? Donnez-vous en de garde, et tenez pour sûr que cet art est un fléau de l'humanité. Molière s'en est moqué, mais rien n'est moins plaisant. Enfin que vous dirai-je ? Cette idée m'est venue. Ne sachant à qui m'en prendre des variations de votre santé, c'est eux que j'en accuse, je veux dire les médecins. Je n'ai pas peur de leur attribuer plus de mal qu'ils n'en font ; mais pourvu qu'ils vous respectent, je leur pardonne tout le reste.

Dans la dixième lettre au rédacteur du Censeur, le 10 avril 1820, il attribue hardiment aux médecins une opinion qu'ils sont, à coup sûr, bien loin d'avoir.

« Mieux vaud tuer un marquis, disent les médecins, que guérir cent vilains : cela vaut mieux pour le médecin ».

Quand il ne calomnie pas les médecins, Courier dit, sur eux, des choses inexactes. Ce n'est pas de chance. A propos du livre de La Mennais sur « L'indifférence en matière de religion », il écrit :

Il en a fait un livre, comme ces médecins qui composent les traités sur une maladie dont eux-mêmes sont atteints et en raisonnent d'autant mieux (2).

Affirmation, certes, assez risquée, car on ne saurait soutenir qu'il faille avoir souffert d'une maladie pour pouvoir la bien décrire ou la mieux soigner.

Mais, soyons indulgents, et rappelons-nous que Courier fut un éternel malade. Ainsi, quand il écrit à la princesse de Salm ceci : « Oui, madame, j'ai pris en grippe, l'amitié comme la médecine, et le tout par expérience » (3), c'est après avoir eu « trois mois durant, un mal diabolique à la main droite », et aussi,

(1) Le général Gouvion Saint-Cyr.

(2) Septième lettre au rédacteur du Censeur. Vézetz, 20 décembre 1819.

(3) Albano, 29 avril 1810.

après une « grosse maladie » de sa fidèle amie.

De même, cette phrase du « Pamphlet des Pamphlets, ne donne-t-elle pas à penser que Courier avait — ou plutôt croyait avoir — des griefs personnels contre les médecins? « Dieu, dis-je, en moi-même, tout bas, délivre-nous du malin et du langage figuré! Les médecins m'ont pensé tuer (1), voulant me rafraîchir le sang ».

Quoiqu'il en ait été de sa haine pour la médecine, Courier eut, parmi ses amis, trois médecins : Bosquillon, Corai, Auguste Herpin.

On sait que le docteur Bosquillon le soigna, à Paris, en 1800. « Aucun médecin ne convenait autant au malade (2) ». Médecin de l'Hôtel-Dieu, bienfaiteur des pauvres, Bosquillon était, en outre, un remarquable helléniste (3). Dès 1774, il avait été appelé à la chaire de langue et philosophie grecques au Collège de France. Ses recherches sur Hippocrate et les médecins grecs dénotent une érudition consommée.

Tout en soignant Courier, il lui lisait Hérodote, dans le texte, et lorsque son malade fut convalescent, il lui fit connaître divers savants : Clavier, Boissonnade, de Sainte-Croix, Dansse de Villoison (4).

Courier conserva toujours de bonnes relations avec Bosquillon. Il lui envoya un des dix-huit exemplaires qu'il avait fait tirer « d'un beau Longus grec » (5), et, quelques jours après, il le remerciait directement d'avoir approuvé les termes de sa fameuse lettre à M. Renouard.

Dans sa lettre à Bosquillon, Paul-Louis ne faisait, d'ailleurs, aucune allusion aux soins qu'il avait reçus, dix ans auparavant, de son médecin et ami.

(1) Entendez : ont failli me tuer.

Comparez : « Voyez ce qu'a pensé me coûter ma dernière pétition... » (Seconde réponse aux anonymes).

(2) Notice après la lettre du 2 janvier 1800.

(3) 1744-1816.

(4) Courier suivit, pendant sa convalescence, le cours libre que professait à la Bibliothèque nationale, le savant helléniste Dansse de Villoison (Ch. Joret. Un épisode inconnu de la vie de P.-L. C. Revue hist. litt. France, 1906).

(5) A M. Clavier. Rome, 13 octobre 1810.

Quant au docteur Coraï (1), il s'était lié d'amitié avec Courier « pour l'amour du grec », mais il ne semble pas qu'il l'ait jamais soigné.

En 1808, le savant envoyait à l'officier un exemplaire d'un « Isocrate » qu'il avait collationné et annoté. Courier l'en remercia, par une lettre pleine d'éloges, datée de Livourne, le 18 octobre 1808. Pourtant, bientôt après, il exprimait à M. Akerblad (2) sur le livre de celui qu'il appelait « notre ami » une opinion toute différente.

Pendant l'été de 1809, Coraï fit prêter de l'argent par un certain Basili, banquier autrichien, à Courier qui se trouvait, alors, à Vienne (3).

Le 13 octobre 1810, par une lettre déjà citée à propos de Bosquillon, Courier rappelait à Clavier l'envoi de dix-huit exemplaires de son *Longus grec*, et ajoutait : « Il y en a un pour le docteur Coraï. »

Les deux hellénistes, Courier et Coraï, devaient, d'ailleurs, se revoir à Paris, en 1812 et 1813 (4).

Beaucoup plus tard, retiré à la Chavonnière, ne fréquentant presque personne, Raul-Louis fit connaissance avec un jeune officier de santé établi à Véretz, Auguste Herpin, qui devint « son médecin et son ami (5) ». Leurs relations furent « étroites (6) ». Ils se voyaient « presque journellement ».

Herpin signa, avec le curé Marchandeu, sur le registre d'état-civil de Véretz, l'acte de naissance du

(1) KORAÏS ADAMANTINOS (1748-1833), docteur de la faculté de Montpellier (1788), s'établit ensuite à Paris, s'efforça de diverses manières à réveiller chez ses compatriotes l'amour de leur passé national.

(2) Ami de Courier. Savant suédois « qui, presque seul dans son temps, déchiffrait l'écriture cursive copte, et qui lisait Platon et Sophocle dans des manuscrits du x^e siècle ». R. Gaschet, *La vie et la mort de P.-L. C.*, p. 97.

(3) A M. Clavier, Lucerne, 30 août 1809.

(4) Notice après la lettre de M. Akerblad. Rome, 22 décembre 1812.

(5) Louis ANDRÉ. — *L'Assassinat de P.-L. C.*, p. 33.

(6) E. A. SPOLL. « *La vérité sur la mort de P.-L. C.* Récit d'une entrevue avec « le docteur Herpin » (sic), in *La Petite République*, 12 juillet 1905. L'entrevue remontait, bien entendu, à plusieurs années.

Herpin, en réalité, n'était pas docteur en médecine. Il faisait suivre sa signature du simple titre de « chirurgien ». (Registre de la commune de Véretz, 20 mars 1817.) — Tous ces renseignements sont dûs à l'extrême obligeance de M. Louis Desternes.

second fils de Mme Courier, prénommé Louis-Esther, venu au monde le 20 octobre 1824 (1).

Peut-être, Courier avait-il rencontré, chez le modeste praticien, un de ces humanistes, moins rares qu'on ne croit parmi les médecins de campagne.

Auguste Herpin devait, hélas ! remplir le triste devoir de relever le corps de son ami assassiné, et en faire l'autopsie avec le docteur en chirurgie Mignot, de Tours (2), le lendemain du crime (3).

VI. — Influence de la maladie sur la vie de Courier.

Qu'était donc, en définitive, Courier, pour un médecin, et quelle influence son état de santé eut-il sur sa vie ? (4).

Prédisposé à la tuberculose, peut-être par hérédité, sûrement par la variole qu'il avait eue dans son enfance, Courier était un tuberculeux pulmonaire éréthique.

La maladie eut une évolution très lente, quoiqu'elle se révélât par des symptômes bruyants : accès de fièvre fréquents, grandes hémoptysies, bronchites répétées. Doué d'une forte résistance nerveuse, Courier aurait, sans doute, pu guérir, s'il s'était soigné sérieusement.

S'il semble vrai de dire que la tuberculose ne crée pas d'états psychiques particuliers, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, on peut affirmer cependant qu'elle modifie assez le psychisme du malade

(1) Renseignement dû, aussi, à M. Desternes.

(2) Louis ANDRÉ, *op cit.*, p. 93.

(3) Il est un autre médecin, érudit aussi, qu'on peut citer à propos de Courier, quoiqu'il ne paraisse pas avoir eu de rapports directs avec lui. C'est Philippe Petit-Radel, professeur de clinique chirurgicale à la faculté de Paris, en 1798, ami des lettres et, surtout de la poésie latine. Il traduisit en vers latins le fragment de Longus, que Courier avait retrouvé à Florence. Cf. lettre de Boissonnade à Courier, du 5 octobre 1810.

(4) Dans un article de critique sur le livre de M. Louis André, M. Jean Giraud a écrit cette simple phrase : « Courier est un malade. Une affection chronique, la tuberculose pulmonaire *sans doute (sic)*, influait sur son état mental. » C'est tout (Revue hist. litt. France, 1913, p. 967.)

pour lui donner une « physionomie spéciale » (1). Et cela se voit, le plus souvent et le plus nettement, chez le tuberculeux éréthique. Or, c'est exactement le cas de Courier. Courier est « excessif en tout ».

Son caractère, gai d'abord, devient bientôt variable (2), et peu après — pour rester tel, jusqu'à la fin, — irritable, égoïste et misanthrope.

Sa volonté instable « tourne à tous les points du compas » comme il l'avoue lui-même (3). « Il ne sait pas ce qu'il veut » comme disent les gens. Par exemple, à propos de sa démission d'officier. C'est un impulsif (4).

Sa sensibilité, dans toutes ses modalités, est exaltée. Il craint le froid et le chaud, comme il redoute la douleur physique, comme le spectacle des combats lui fait horreur.

Son ardeur sexuelle est grande; elle lui fait mener une vie de libertin, et, quand il a passé la quarantaine, elle le pousse à désirer, pour son malheur, une adolescente de dix-neuf ans.

Son intelligence est des plus brillantes, sa mémoire des plus sûres (5), son esprit des plus vifs et des plus fins.

Son activité physique est extrême : « il ne tient pas en place », il voyage presque sans cesse, il se livre à des exercices corporels éreintants, parce que l'inaction lui pèse et qu'il ne sent même pas la fatigue, électrisé qu'il est par l'influx de ses nerfs. Il est — en deux mots — de ceux dont on dit qu'« ils ont la fièvre », et, pour les tuberculeux éréthiques,

(1) Cf. Essai sur la psychologie du tuberculeux pulmonaire. Pierre CHEVROLET, thèse doctorat, faculté de médecine de Paris (1918-1919). L'auteur ne fait aucune mention de Courier, parmi les tuberculeux illustres qu'il énumère.

(2) GRIOS (*op. cit.*).

(3) A. M. de Sacy, 3 octobre 1810.

(4) Lettre de M. Akerblad à Courier, 21 juin 1809. « On dit ici que vous avez quitté le service; d'autres prétendent que vous méditez d'y rentrer. Je vous reconnais là. »

Lettre de M. Clavier à Courier, 3 septembre 1809. « ...Je crains bien que vous n'ayez fait encore quelque coup de tête. »

(5) Qu'on se garde bien, en effet, de prendre pour des absences de mémoire ses nombreuses étourderies et ses oublis volontaires.

c'est doublement vrai, au propre et au figuré. Ce sont eux les véritables « embrasés », les « ardents » que consume lentement l'élévation thermique, comme un feu inextinguible et caché.

Avant de finir, je voudrais ajouter que les médecins — toujours indulgents pour les malades — pardonnent à Courier, en faveur de son style inimitable, de les avoir si mal traités. Ceux d'entre eux qui pratiquent l'écrivain — les seuls, par suite, à connaître ses médisances — ne peuvent que l'admirer, comme il aimait ses Grecs, beaucoup et partout.

**UNE « DIATRIBE » DE RESTIF DE LA BRETONNE
CONTRE LES MÉDECINS**

Par le **D^r J. AVALON.**

La pièce qui fait l'objet de cette communication, et qui figure à deux reprises dans les Œuvres imprimées de Restif de la Bretonne, est une thèse en faveur de son ami, le D^r Guilbert de Préval, et il me paraît nécessaire de rappeler tout d'abord brièvement ce que fut le procès qui s'engagea entre celui-ci et la Faculté de Médecine de Paris.

Guilbert de Préval, docteur régent et professeur de matière médicale à la Faculté avait annoncé, au début de 1771, comme résultat aux recherches qu'il poursuivait depuis plus de vingt ans, la découverte d'un spécifique infallible pour préserver de toute contagion syphilitique ceux qui en feraient usage.

L'« Eau Fondante de M. de Préval » ou comme on l'appelait encore « l'Eau de Salubrité » paraît avoir

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^{os} 5 et 6 (Mai-Juin 1921).

joui, dès son apparition, d'une grande vogue : son inventeur joignait d'ailleurs à son crédit auprès des grands l'appoint d'une publicité savamment conduite.

Il alla, dit-on — mais le fait est peut être contestable — jusqu'à entreprendre d'en démontrer l'efficacité par une expérience « personnelle », tentée devant un public choisi.

La Faculté s'émut (1) : prenant prétexte de la distribution publique d'un prospectus prônant les vertus de l'Eau Fondante, elle somma Guilbert de Préal d'en désavouer la paternité ; puis brûlant les étapes, elle décida le 8 août 1772, par 154 voix contre 6 de le rayer de la liste de ses membres.

C'était là le premier incident d'un interminable procès qui mériterait une étude sérieuse et documentée, mais dont il serait trop long d'énumérer ici les multiples péripéties (2).

Qu'il nous suffise de rappeler que :

— Le 13 août 1772, de Préal obtenait un arrêt sur requête qui faisait défense à la Faculté de passer outre et de délibérer sur ce qui concerne ledit Maître de Préal.

— Le 2 mai 1776, le Parlement le rétablissait dans la jouissance et la perception de tous ses droits.

— Le 5 juin 1776, dans une nouvelle réunion, la Faculté confirmait purement et simplement les décisions précédentes.

— Le 13 août 1777, les magistrats ratifiaient enfin les décrets d'expulsion, et condamnaient le sieur de Préal à tous les dépens.

* *

C'est en 1774, — c'est-à-dire entre les jugements provisoires obtenus par de Préal et l'arrêt du Parlement qui devait le rétablir dans tous droits, que

(1) *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris, 1777 à 1786*, t. II : *Introduction, Notes, Tables*, Paris, 1903, p. 61 à 65.

(2) Voir quelques détails sur ce procès in BONNET. Une cause médicale célèbre. (*Journal de Médecine de Paris*, 1904.)

D' P. DELAUNAY. — *Le Monde médical parisien au XVIII^e siècle*, Paris 1906, in-8^o.

parut, pour la première fois, la « diatribe » de Restif. Elle est imprimée à la suite des « Nouveaux Mémoires d'un Homme de Qualité » (la Haye et Paris, 1774, 2 volumes in-12) (1), et fait partie de deux pièces détachées qui ne figurent point d'ailleurs dans tous les exemplaires. De ces deux pièces qui s'intitulent « Les Beaux Rêves » et « Le secret d'être aimé après 40 ans », la fin seulement de la première nous intéresse : c'est le Second Rêve qui porte comme sous-titre « la Panacée ».

*
*.

Comprise entre les pages 15 et 50, « la Panacée » débute par un avant-propos où l'auteur expose en termes suffisamment explicites, mais discrets — puisqu'on n'y saurait trouver un seul nom propre — la genèse du procès.

« Une grande querelle — dit-il — s'éleva jadis entre ces graves docteurs bernés par Molière. Le sujet en était important : *Un médecin peut-il prévenir les maladies ou ne doit-il que les suivre?* — Telle était la question qui fut décidée, à la totalité des voix, moins une, contre les préservatifs.

« Il existe une maladie, qui nous vient du nouveau-monde; ses ravages épouvantent la terre et réjouissent les médecins; chaque jour, cette hydre renaissante attaque nos vies sous une forme nouvelle : il faudrait, pour l'anéantir, un demi-dieu capable de trouver une Panacée contre le monstre des Antilles, et assez puissant pour braver l'envie et l'intérêt des guérisseurs. Des expériences réitérées venaient d'annoncer à l'humanité cette dé-

(1) « J.-H. Marchand, censeur royal avait voulu faire imprimer sous le voile de l'anonyme les *Mémoires de M. d'Armentières*. Son collègue d'Hermilly, chargé de l'examen de ces Mémoires, en effaça la moitié. Marchand fut obligé de se soumettre au jugement rigoureux du censeur royal; mais il refusa de laisser paraître son livre mutilé et en fit cadeau à Nougaret ». (Paul Lacroix.)

Celui-ci y mit du sien et porta le manuscrit à Restif qui l'acheva et le fit paraître sous le nouveau titre de « *Nouveaux Mémoires d'un Homme de Qualité* ».

« couverte intéressante (1). Les guérisseurs en
 « furent épouvantés. A leurs yeux elle parut un
 « crime irrémissible, qu'on ne pouvait trop punir.
 « On sera surpris, sans doute, et l'on ne pourra se
 « résoudre à croire que des *Viri clarissimi*, d'*Illus-*
 « *trissimi Viri*, s'opposassent à une découverte qui
 « mériterait à son auteur la reconnaissance de son
 « siècle et la vénération de la postérité. Aussi la
 « justice exige d'elle qu'on dise que cette vexation
 « injuste et cruelle fut l'ouvrage de quelques jaloux.
 « Ces gens-là avaient peut être un remède à faire
 « valoir? De leur temps, le mal africain était le capi-
 « tal le plus assuré du revenu des médecins et des
 « chirurgiens; il n'y avait pas jusqu'aux *Majors* des
 « perruquiers qui ne se fondassent sur lui pour les
 « petites dépenses qu'exigent leurs *Cours*.

« Les ennemis de la découverte, déguisant les
 « véritables motifs de leur acharnement, tâchèrent
 « d'intéresser à sa prohibition la religion et les
 « mœurs. Mais que de choses n'aurait-on pas eu à
 « leur répondre! et de ces choses si triviales, si
 « généralement reconnues, que ce serait fatiguer le
 « lecteur en vain, que de les lui rappeler.

« L'on ne pourrait imaginer que cette querelle ait
 « été sérieuse, s'il n'existait encore des Mémoires
 « respectifs... (2) ».

..

C'est qu'en effet la Faculté, soit pour répondre aux
 attaques de Guilbert de Préval, soit pour se justifier
 de la grave décision qu'elle a prise, vient de publier
 des Mémoires où elle expose les motifs qui ont dicté
 sa conduite :

(1) « Le célèbre Fallope, Pierre-Ange Agathus, Charles Musitan, Guill. Cokburne et beaucoup d'autres ont cherché ce préservatif, et je pense que s'ils l'avaient trouvé, la jalousie ne les aurait pas plus épargnés de leur temps, qu'elle n'épargne le fils d'Esculape. Les hommes furent, sont et seront toujours les mêmes. » (*Note de Restif.*)

(2) A cette date, il avait été publié déjà quatre mémoires par les partis en cause.

La Bibliothèque Nationale en possède dix-huit relatifs à ce procès et s'échelonnant de 1772 à 1777.

« Ce n'est pas, — dit-elle, — pour avoir trouvé un
 « remède soit préservatif, soit curatif, que nous
 « avons rayé le sieur de Préval. . c'est pour avoir,
 « par une expérience infâme, offert avec l'impunité
 « un appât pour le vice, avoir anéanti les mœurs
 « autant qu'il était en lui, et ouvert la porte au liber-
 « tinage.

« Ce serait à la morale — fait-elle écrire ailleurs —
 « qu'il appartiendrait d'examiner à quel point serait
 « licite une invention dont l'unique objet serait
 « d'ajouter à l'attrait naturel du vice celui de l'impu-
 « nité. Nous savons, ou au moins nous croyons qu'un
 « préservatif pour la maladie dont il est question,
 « produirait un dérèglement dont souffriraient la
 « population et le bon ordre social, nous pourrions
 « ajouter la pureté des mœurs. »

C'est précisément cette interprétation de la Faculté
 que combat Restif dans les lignes qui vont suivre :

« ... Prévenir les maladies par la criminelle prépa-
 « ration d'un *Antidote* d'autant plus insalubre pour
 « la Saluberrime Faculté qu'il est plus salubre pour
 « le public, c'est un crime de lèze-médecine!..

« ... Tandis que la très salubre Faculté déplore
 « notre santé et ses malheurs, remercions la Provi-
 « dence et ne craignons rien pour les mœurs
 « publiques : elles ne seraient pas exposées, et le
 « fussent-elles, cela ne ferait pas contre l'Antidote.

« Parce que le pain nourrit les honnêtes gens et
 « les scélérats, en défendra-t-on l'usage ? Eh !
 « qu'eut-il résulté de la *vulgarité* du préservatif, si
 « ce n'est qu'au lieu d'abuser de ses organes et de
 « l'amour physique, on en userait (1) ».

* *

Quelques lignes plus loin, l'avant-propos s'achève,

(1) « Astruc, dans son *Traité des maladies vénériennes*, tome II, livre III, chap. II, s'étend beaucoup sur les préservatifs : il n'y croyait point parce qu'ils n'existaient pas encore. Cependant après en avoir examiné tous les inconvénients, il avoue (p. 114 de l'édition de 1740) et le prouve, qu'il serait permis de les employer. Cette décision équivaut à celle d'un jurisconsulte en matière de droit ; elle est fondée sur le bon sens. » (*Note de Restif.*)

et le rêve, — le second rêve de l'auteur — commence.

Il rêvait que la médecine perfectionnée allait prévenir les maladies, lorsqu'il vit Mercure amenant aux mortels un fils d'Esculape qui leur enseignerait les moyens de tarir la source de leurs maux.

« Aussitôt, écrit-il, il me sembla que j'entendais
« siffler les serpens de l'Envie, et que des hommes
« vêtus de rouge et fourrés d'hermine suivaient
« l'infernale déesse qui les abreuvait du venin de ses
« couleuvres.

« Ils criaient en faisant d'horribles grimaces: Chas-
« sons ! Expulsons ! Bannissons le fils d'Esculape !

« A l'instant je crus être transporté au milieu d'une
« assemblée où je vis le Fils d'Esculape entre les
« mains des *Herminés* qui s'efforçaient de le dépouil-
« ler et de le rendre la fable des hommes. Mais sou-
« dain la respectable Thémis leur imposa silence et
« mit le fils d'Esculape à l'abri de leur fureur.

« J'en étais transporté de joie quand un spectacle
« d'horreur s'offrit à ma vue : les envieux furent
« précipités au fond du Tartare. J'y descendis avec
« eux. »

Là, une ombre s'approche et remet au rêveur une lettre, suivie d'une Thèse de Médecine, qui vont former la troisième et dernière partie de la diatribe de Restif.

*
* *

Cette troisième partie est précédée d'une page composée typographiquement comme une page de titre, qui pourrait faire croire à une pièce complètement séparée, sans liaison avec ce qui précède, et qui a d'ailleurs trompé certain bibliographe de Restif.

En voici le libellé :

Thèse
de Médecine
soutenue en Enfer
précédée
de la lettre
d'un Escorporé
à son Médecin

A Plutonopolis
 chez Alecto-Tisiphone-Mégère l'Envie, veuve
 de feu Ascalaphe le Dépit, Libraire en Enfer
 à la tête de Méduse et au grand Cerbère.
 L'an de Pluton C clō clō clō, etc. ou 1774.

De la lettre que « Luc Tubœuf, excorporé, adresse
 à Maître Phlébotomane, son médecin », il n'y a pas
 grand chose à dire. Quelques phrases sur la joie
 qu'on éprouve à quitter la terre pour venir dans le
 séjour des âmes, une tirade sur « la fille de Cupidon
 et de la Débauche » qui vaut tant d'honoraires aux
 médecins, précèdent le conseil de s'opposer aux
 pernicieux desseins du fils d'Esculape qui est venu
 la combattre.

« N'attendez pas à la vie mortelle du Téméraire :
 « le décorporer serait le récompenser et non le
 « punir;..... mais... couvrez-le d'opprobres, rendez-
 « le la fable des Herminés et des Têtes-à-Perruques
 « qui composent tant de compagnies ridiculement
 « graves! Cē n'est pas tout : faites soutenir par vos
 « bacheliers une thèse que le Docteur-régent des
 « Enfers en exercice, a naguère composée pour les
 « Elèves de la Faculté Plutonico-Parco-Inferno-Royale
 « de Décorporation. »

La Thèse offre l'apparence d'une thèse véritable,
 par son ordonnance et sa composition typographique.
 Elle est en latin, avec la traduction française en
 regard.

Voici son titre :

A Pluton très grand, très bon
 à Proserpine
 et aux Parques, Patronnes des vrais médecins,
 Question médicale
 à discuter aux Ecoles des Médico-Plutoniens
 dans les Disputes Quodlibétaires, Plutondi
 (jeudi prochain).
 Maître Macrin-Pantalon Portemort
 ancien Médecin des Nosocormes Militaires
 Président.

Le Médecin doit-il suivre ou précéder les maladies?

J'en résume ici l'argumentation, en me contentant de citer les passages les plus typiques.

Paragraphe 1. — Un médecin et un demi-dieu qui rend la force et la santé : or, pour les rendre à quelqu'un, il faut que ce quelqu'un les ait perdues.

Paragr. 2. — La maladie est un contraste nécessaire pour faire apprécier la santé : si la maladie est nécessaire pourquoi la prévenir?

Paragr. 3. — « Mais si vous laissez la maladie s'établir... si vous attendez qu'une bonne pleurésie...
« une bonne fièvre putride, une bonne *syphillis*,
« aient conduit un moribond aux portes de la mort,
« quelle gloire de l'en ramener comme par la main!...
« Quelle jouissance pour un médecin de voir étendu
« sur un lit, pâle, livide, décharné, cet Homme si
« fier... huit jours auparavant! ce ministre devant qui
« tout se courbait!... ou bien cette impérieuse
« Beauté, qui traînait à son char mille conquêtes
« dédaignées!... Ah! quelle jouissance pour un méde-
« cin de les voir jeter sur lui un coup d'œil interroga-
« tif et suppliant! de voir une famille entière l'envi-
« ronner, *lui baiser les mains*! Et quel plaisir pour
« les heureux malades lorsqu'ils renaîtront!... Où
« sera le Barbare qui voudra enlever au Médecin ces
« brillants avantages; à l'Humanité ces inexprimables
« délices! »

Paragr. 4. — « Tous les Politiques conviennent
« qu'un Etat ne peut se soutenir sans finances; la
« médecine est un Etat dont les Membres... res-
« semblent aux poux, aux punaises, et aux puces;
« à la différence néanmoins que ces animalcules
« sucent les personnes bien portantes, et que les
« médecins vivent sur les malades; la médecine est
« un état nécessaire; Mais cet art, si nécessaire
« ne serait-il pas abandonné, s'il n'alimente, s'il ne
« *locuplète* ceux qui l'exercent. Eh quoi de plus anti-
« pathique avec les amples honoraires que d'abrégier
« ou de prévenir les maladies...! ».

Paragr. 5. — « Mais, dira-t-on, la *Venerea lues* par exemple ne pourrait-elle pas être prévenue aussi avantageusement pour nous que guérie? O sacrilège! ô blasphème! ô renversement de tout ordre! Un médecin serait capable d'une action qui détruirait sa qualité de médecin!..... Allez donc, Insensés, allez une torche à la main, porter la flamme dans vos granges le lendemain des moissons!... Faites plus! tournez les vapeurs en ridicule, ne vous servez plus de la Diète outrée comme d'un mors avec lequel vous domptez non la maladie, mais le malade : Après ces grands coups, revenez; et nous irons ensemble chanter un *Nudus egressus sum* sur le tombeau de la médecine ».

Périssent plutôt les Innovateurs, « et avec eux leurs criminelles découvertes... également préjudiciables au médecin, aux malades et aux bien portants! »

Et si l'antidote venait à « anéantir *venerea lues*, notre mère-nourrice... que deviendraient les jeunes membres non *clarissimes* (et par conséquent encore sans carosse) de la très mortifère Faculté?...

« Mais non; les maladies et notamment la *venerea lues* seront (comme de coutume) *suivies* et non *précédées*; la Plutonique Faculté qui est *Orbi et Urbi Lethum* comme elle est *Suis et Sibi Salus*) ne souffrira jamais qu'on tarisse une des sources de ses finances, absolument nécessaire au soutien, à l'illustration, à la gloire d'un corps aujourd'hui si florissant.

« Donc le médecin doit suivre et non précéder les maladies ».

..

Et pour parachever la parodie, la thèse s'achève, comme la règle l'exige, par la liste des docteurs disputants, accompagnée des formules d'usage, dont voici quelques noms :

Magister Amatus Taporipète, *médecin des femmes de la ville.*

Magister Benignus Tate-en-bas, *médecin des Dames de la cour.*

Magister Rigobertus-Patiens-Conjecturalis De la Saignette, *médecin porté pour la saignée.*

Magister Urinalis Ferjus Flaire-au-pot, *médecin parfait connaisseur aux déjections.*

..

On retrouve cette pièce insérée quelques années plus tard, à la suite d'un autre ouvrage de Restif de la Bretonne :

« La Découverte anstrale, par un homme volant, ou le Dédale français... »

Ce livre curieux où Restif a exposé pour la première fois sa conception physique de l'Univers toute imprégnée de la philosophie matérialiste de la Métrie, contient, — *in fine* — une série de ces pièces que l'auteur — suivant une coutume qui lui était chère — ajoutait fréquemment à ses ouvrages et qu'il désignait sous le nom de « diatribes » ou de « juvénales ».

Dans « la Découverte anstrale » la satire contre la Faculté est la seconde des six diatribes qui composent « *La séance chez une amatrice* ». Elle a changé son titre de « *Panacée* » pour celui d'« *Jatromachie* », et ce n'est point là la seule modification qu'elle ait subie.

Il faut bien remarquer que la « Découverte anstrale » n'a paru qu'en 1781, c'est-à-dire quatre ans après que Guilbert de Préval eut été définitivement rayé du Catalogue des Docteurs régents de la Faculté, et que l'arrêt du Parlement lui eut enlevé tout espoir de retour.

Quelques corrections s'imposaient donc et Restif n'y a point manqué.

La « *Thèse de Médecine* » est demeurée intacte à l'exception de quelques mots sans importance, supprimés ou remplacés; de même pour la lettre qui l'accompagne, si ce n'est que la mention: *Luc Tubœuf excorporé à M^e Phlébotomane, son médecin* » est

devenue plus simplement : « *Lettre d'un mort à son Médecin* ».

La première modification intéressante nous apparaît dans le récit du Rêve qui s'intitule ici « *Rêve d'un bachelier* ». La phrase suivante a disparu : « Mais soudain la respectable Thémis leur imposa silence et mit le fils d'Esculape à l'abri de leur fureur. »

Mieux, Thémis n'est plus respectable, puisqu'elle a en définitive donné raison à la Faculté : et, aux gens qu'il a rencontrés dans les Enfers « aux coquettes qui faisaient encore des mines, aux Petits Colets qui couraient après des bénéfices... » Restif ajoute : « des juges qui recevaient des présents corrupteurs » !

Enfin, l'avant-propos a été complètement remanié. Il était, en 1774, un article de combat ; Restif s'y attachait avant tout à discuter le Mémoire où les docteurs régents s'érigeaient en défenseurs de la morale et de l'ordre public : il n'aurait plus eu, en 1781, sa raison d'être. Aussi cède-t-il la place à quelques pages où la satire contre les médecins se fait plus mordante, plus brutale. Contre certains médecins seulement : car l'auteur rend hommage aux « citoyens respectés dont les travaux sacrés ont pour but la conservation des autres hommes » ; il ne vise que ceux qui profanent leur sacerdoce, « ceux qui ne considèrent leur noble état que comme un moyen de lucre. » Il invite le gouvernement à supprimer les assemblées de corps, mascarades ridicules, dont les niaiseries empêchent les médecins de secourir et consoler ceux qui souffrent.

Restif ne manque pas toutefois de rappeler « le grand combat dont les héros seront à jamais célèbres ; où la honte, ô merveille ! fut pour le vainqueur et la gloire tout entière au vaincu. »

Il esquisse même la peinture de la séance où la Faculté prit son décret d'expulsion.

« Et toi que j'honore, — écrit-il, — ô mon ami persécuté ! toi qui as abandonné la science conjecturale, pour servir plus efficacement l'humanité,

« contre le Monstre ou d'Afrique, ou des Antilles, —
 « chez Guilbert! — lis pour te consoler cette Iatro-
 « machie, dont le fils d'Esculape fut la victime! » (1).

* *

Bien que Restif ait inséré cette pièce à la fin de deux de ses ouvrages, Paul Lacroix lui en conteste la paternité : dans les notices qu'il a écrites pour le catalogue de la librairie Fontaine, il prétend y retrouver la verve satirique de Marchand, censeur royal.

Le fait est possible, mais rien ne vient étayer ce jugement qui demeure après tout une impression strictement personnelle.

Restif, lui, en revendique nettement la propriété, et au moins en deux passages de *Monsieur Nicolas* : « Je fis presque en entier la deuxième partie, — dit-il — en parlant des *Nouveaux mémoires d'un homme de qualité*. — Je terminai par les Beaux-Rêves, dans l'un desquels j'annonçai la naissance d'un dauphin... Dans le second, je vengeais mon ami le D^r de Prévost des persécutions de son corps d'une manière assez plaisante. . »

On peut, je crois, lui accorder créance, — au moins pour tout ce qui n'est pas proprement la *thèse de Médecine soutenue en enfer*.

Maintes fois, en effet, Restif a parlé de la médecine, et toujours à peu près dans les mêmes termes. L'esquisse qu'il donne — dans la *Morale de M. Nicolas* — d'un livre à faire sur les « Préjugés justifiés », contient un chapitre sur les Médecins qui résume bien les idées qu'il nous a exposées tout à l'heure.

Pourtant, les deux notes de la « *Panacée* », l'une appuyée de références précises sur l'opinion d'Astruc au sujet des préservatifs, l'autre sur les recherches dans cet ordre d'idée de Fallope, de Musitan, de

(1) D'après ASSEZAT (*Bibliographie raisonnée des ouvrages de Restif de la Bretonne*), il y aurait eu des tirages à part des « Beaux Rêves », avec cette mention : à *Plutonopolis, chez Fobetor, Fantase et Morphée*, in-12 de 50 pages. Je n'ai pu en découvrir un exemplaire, ni le voir cité en aucun catalogue de vente publique.

Guillaume Cockburne, révèlent des connaissances en littérature médicale que ne possédait point Restif. D'autre part, une parodie de thèse serrant d'aussi près la réalité, exigeait de son auteur une habitude assez grande, une fréquentation assidue de ces sortes de cérémonies.

Et puisqu'il est vraisemblable que Restif eut un collaborateur, je croirais plus volontiers que ce fut Guilbert de Préval lui-même : et je lui attribuerais, avec la *thèse de médecine*, quelques-unes des idées et des précisions qu'on peut relever dans le reste de la pièce.

Pour éclairer ma religion, j'ai cherché à savoir dans quelles circonstances Restif et Guilbert nouèrent des relations qui devinrent plus tard plus étroites. Restif est muet là-dessus : il se contente de dater de 1774 l'époque où ils firent connaissance.

* *

J'ai peut-être analysé bien longuement cette pièce : c'est qu'elle m'a paru mériter d'être tirée de l'oubli, et intéresser à plus d'un point de vue l'histoire de la médecine. J'ai voulu la considérer sous le seul angle de ses rapports avec le procès de Guilbert de Préval : mais pour être complet, il faudrait s'assurer qu'elle n'est point la seule parodie qui ait été écrite des thèses médicales, et examiner dans quelle mesure elle a pu contribuer au déclin de l'autorité de la Faculté, à qui la fondation de la Société Royale de Médecine allait, peu de temps après, porter un coup fatal.

LES OCULISTES GALLO-ROMAINS DE REIMS

Par le D^r O. GUELLIOT.

Reims est la localité qui a fourni le plus de noms d'oculistes de l'époque gallo-romaine.

On y a trouvé une des rares troussees de ces spécialistes, de nombreux fragments de collyres secs estampés, un bâton entier au nom de M. Jucundus et treize cachets ou pierres sigillaires dont ils timbraient leurs médicaments. En y joignant deux cachets qui n'ont pas été publiés et dont on a perdu la trace et deux autres exhumés de la zone occupée jadis par les Rèmes, on atteint le chiffre de dix-sept. Nous connaissons, en réalité, dix-huit oculistes qui ont pratiqué à Reims même, pendant les deux ou trois premiers siècles de l'ère actuelle (1).

Après Reims, viennent Bavay (Nord) et Naix (Meuse) avec chacune neuf cachets ; puis Besançon et Mandeuvre (Doubs) avec cinq ; Amiens avec quatre.

Toutes ces localités sont dans le nord-est de la France ; on sait que les pierres sigillaires ne se retrouvent guère que dans l'ancienne Gaule romaine ou les régions voisines de l'Allemagne et en Angleterre ; ils abondent surtout, les chiffres ci-dessus le prouvent, dans la Gaule Belgique.

Pourquoi cette affluence d'oculistes en certains points ? On a supposé qu'ils étaient attachés aux armées ; mais Reims est certainement une des villes

(1) En 1851, SICHEL a décrit, en le baptisant *Lapis Remensis primus*, le cachet de L. Assuetinus Severus, portant aussi le nom de Firminianus. Cette pierre était bien dans une collection rémoise, mais elle avait été trouvée en 1846 au Mont Aimé, à 40 kilom. au sud de Reims.

qui ont été le moins occupées par les Romains dont elle a toujours été l'alliée fidèle. On est conduit à admettre l'existence de centres d'instruction et de pratique, peut-être écoles ou collèges où se formaient les spécialistes ; les malades y affluaient, demandaient leurs conseils et recevaient les médicaments qu'ils fabriquaient.

Je vois une autre preuve de cette hypothèse dans ce fait que, à Reims du moins, les cachets et les instruments des oculistes devaient être fabriqués sur place.

Ce sont de petits carrés ou rectangles de quatre ou cinq centimètres de diamètre, plats, dont les tranches donnent, gravés en creux et à rebours, les noms de l'oculiste, du médicament et de la maladie contre laquelle il est employé. Or, la plupart sont en roche du pays, schiste ardoisier venant de l'Ardenne voisine ; le timbre de M. Val. Sedulius, trouvé en 1893 près de Charleville, est aussi en ardoise. Un rémois, Aurelianus, a fait graver son nom sur un morceau de craie dure de provenance locale.

Le cachet de Ferox, bien que préparé sur ses quatre tranches, n'est gravé que sur l'une d'elles. Celui de C. R. Plotinus n'a que deux inscriptions, mais l'un des petits côtés est déjà réglé pour recevoir des lettres. Sur celui de M. Cl. Martinus, l'artiste s'est arrêté, pour l'une des légendes, après Cl. et a seulement commencé l'M.

La pierre de Sempronius Doctus est particulièrement probante : elle était entre les mains du graveur lorsqu'un éclatement a enlevé une partie des lettres de l'inscription commencée ; la plaquette a été rejetée sans que le nom du médicament Dias. (Diasmyrnes) ait été complété.

Tout cela prouve bien que les *Signacula* étaient fabriquées à Reims et que leurs possesseurs étaient sédentaires.

On employait les collyres sous plusieurs formes. Liquides ou mous, ils étaient conservés dans de petits tubes en métal dont on a retrouvé quelques

spécimens, ou dans de petits vases de formes variées, utilisés aussi pour les pommades et les fards : il y en a des quantités dans les sépultures féminines. Les collyres solides étaient fabriqués par le praticien, qui, avant qu'ils ne fussent durcis, les estampillait avec son cachet, comme on fait aujourd'hui d'un bâton de réglisse ou d'un pain de cire à cacheter. Reims est la seule ville où on ait recueilli de ces produits sous forme de petites plaquettes rectangulaires sigillées, de couleur noirâtre ou brunâtre, ayant la longueur du cachet.

L'analyse en a été faite autrefois par Duquenelle et Baudrimont, et plus récemment, à la demande de M. Espérandieu, par Berthelot. Leur composition est complexe, un même bâton contenant à la fois de l'oxyde ou du carbonate de plomb, de l'oxyde de fer, un peu de cuivre, du carbonate de chaux et une abondante matière organique; on a noté l'absence de zinc et d'étain.

Quant aux noms donnés à leurs topiques par les oculistes rémois, ils sont pour la plupart bien connus : préparation à la myrrhe, huit fois; composition métallique, six fois; pâte au safran, quatre fois; les autres sont au cuivre, à l'encens, au fiel. Une fois est indiqué un collyre aux herbes, *herbacium*; quelques-uns sont désignés par une dénomination faite pour la réclame : collyre doux, parfumé, divin, souverain, *palladium*.

Les affections le plus souvent notées sont : ophthalmie, dix fois; taches de la cornée, sept fois; granulations, six fois; trois fois la préparation à la prétention d'éclaircir la vue; enfin, pour la première fois, l'ectropion est inscrit sur le cachet de G. Censorinus Verus, comme justiciable d'un topique au safran.

Le Musée archéologique de Reims était fier de montrer neuf cachets trouvés sur le territoire de la ville. Il était en voie d'installation en juillet 1914 dans l'ancien palais archiépiscopal : sur les 12.000 objets qu'il contenait, environ 6.000 appartenaient à l'époque gallo-romaine. Le 19 septembre 1914, les

obus incendiaires allemands mettaient le feu à la cathédrale; l'incendie gagnait rapidement les toits de l'ancien archevêché et le palais s'effondrait, engloutissant sous ses décombres les richesses archéologiques et ethnographiques qu'il abritait, sans que, dans l'imprévu d'une telle catastrophe, on ait pu tenter un sauvetage.

La liste suivante donne l'indication de ces reliques disparues et des quatre cachets échappés à l'incendie, avec l'époque de leur trouvaille, le nom de ceux qui en ont donné la première description complète, et le numéro qu'ils occupent dans le *Corpus* de M. Espérandieu. Dans ce volume, publié en 1905, on trouvera toute les indications bibliographiques utiles; chaque cachet y est soigneusement décrit et figuré, sauf le dernier de notre liste qui n'a été publié qu'en 1908 (1).

Etaient au Musée de Reims les cachets ci-dessous, (dont six venaient de la collection Duquenelle) :

I. — C. RU. PLOTINUS, 1854; Loriquet, 1860; Espérandieu, N° 162.

II. — CASSIUS JUCUNDUS, 1869; Ch. Robert, 1870; N° 35.

III. — M. CL. MARTINUS et M. FILONIANUS; 1879; Thédénat, 1879; N° 46.

IV. — MAGILLIUS; 1880, Thédénat; N° 131.

V. — D. GALLIUS SESTUS; 1880, Thédénat; N° 76.

VI. — FEROX, 1880; Thédénat; N° 66.

VII. — JANUARIUS, 1882; Loriquet, 1883; N° 83.

VIII. — SOL. AURELIANUS, 1886; Demaison, N° 173.

IX. — G. SIMPRONIUS DOCTUS, 1897; Guelliot, 1900; N° 168.

A la Bibliothèque nationale, galerie des médailles, vitr. IV-8, N° 4707 :

X. — CNEIUS ALBINUS NATALIS, 1883; Loriquet; N° 4.

Au Musée de Saint-Germain, salle XXI, vitrine 4-G

(1) Em. ESPÉRANDIEU. — *Recueil des Cachets d'Oculistes romains*. Paris, 1891, et *Signacula Medicorum Oculariorum*. Paris, 1905. Les références se rapportent à ce dernier travail.

(donné par Duquenelle avec la trousse de cet oculiste) :

XI. — G. FIRMUS SEVERUS, 1853, Duquenelle; N° 67.

Collections particulières :

XII. — GENTIANUS, 1890; Guelliot, 1891; N° 78 (au D^r Guelliot).

XIII. — G. CENSORINUS VERUS, Demitra et Guelliot, *Bul. de la Soc. Arch. Champenoise*, 1908 (à M. Demittra, à Reims).

A ces noms, il faut ajouter ceux de Marcellinus, Duronius, M. Jucundus, Julianus, inscrits sur des pains de collyres de Reims (Musées de Reims et de Saint-Germain; col. Mowat).

Cachets et collyres ne sont pas les seuls souvenirs de nos oculistes rémois.

En 1853, faubourg de Laon, on exhuma les restes d'un coffret contenant, outre le cachet de G. Firmus Severus, et des fragments de collyres, toute une trousse chirurgicale; des bronzes d'Antonin et de Marc Aurèle la dataient des dernières années du II^e siècle. Elle a été décrite par le D^r Deneffe, de Gand, et par M. Albert Terson. Je rappelle seulement qu'en plus de balances et de sébiles en bronze, elle contenait dix-neuf instruments : scalpels, pinces, spatules, érignes (1).

La sépulture de GENTIANUS, découverte en 1890, faubourg Cérés, a donné son cachet, l'urne funéraire contenant ses cendres, un joli couteau pliant à manche d'os sculpté en animal chimérique, quelques fragments de tubes en cuivre et un bel os de sèche :

(1) Sur les Trousses d'Oculistes et de Chirurgiens, consulter : DENEFFE. *Etude de la trousse d'un chirurgien gallo-romain du III^e siècle*. Anvers, 1893. (Trousse de Paris, collection Toulouse). — HAMONIC. *Une trousse de Chirurgien de l'époque gallo-romaine*, dans *Revue d'Andrologie et de Gynécologie*, 1897, p. 212 (Instruments trouvés dans le Nord). — A. TERSON. *Les Oculistes gallo-romains et leurs instruments*, dans la *France médicale*, 25 mai 1908, p. 181 (Conférence au Musée de Saint-Germain; trousse de Reims). — BLOMME. *Un Oculiste gallo-romain*. Anvers, 1905 (Trousse de Saint-Privat, près Le Puy). — DENEFFE. *Les Oculistes gallo-romains au III^e siècle*. Anvers, 1896 (La trousse de Reims est décrite et figurée en détail).

cette substance était employée à cette époque, soit en friction contre les granulations, soit, calcinée, dans la composition des pommades.

Fréquentes dans les collections sont des pierres plates, rectangulaires, de huit à dix centimètres sur quatre ou cinq, largement bisautées sur leurs bords. Il y en avait dans la trousse de la collection Toulouse et dans celle de la collection Hamonic. Elles sont nombreuses aussi dans les sépultures de femmes : le Musée de Reims en avait une vingtaine ; on peut en voir à Saint-Germain, à Rouen, à Dijon, à Londres. La face la plus large est polie et usée par le frottement et parfois excavée en godet. De même, le cachet de Magillius a une cavité ovale sur chacune de ses faces. Il est certain que ces surfaces ou ces dépressions étaient utilisées pour l'écrasement ou la dilution aussi bien des fards que des médicaments ; du reste, on a trouvé ces plaques quelquefois accompagnées de petites demi-sphères en pierre dure qu'on a pris pour des amulettes : ce sont des molettes ou pilons.

Plus souvent, le mélange se faisait à l'aide de l'extrémité en olive d'un stylet ou d'une spatule. J'ai un de ces stylets boutonné aux deux extrémités et huit spatules également à olives ; il y en avait d'autres au Musée de Reims. Ces spatules sont, les unes plates, les autres en forme de petites cuillers allongées : avec elles on puisait le fard ou la pommade dans le vase qui les contenait, on les déposait sur la pierre plate ; si c'était un collyre sec, on le délayait dans de l'eau, du lait ou du blanc d'œuf, selon l'indication de l'estampille qu'il portait.

Dans cette série d'instruments de chirurgie ou d'hygiène exhumés du sol rémois, il faut ranger les pinces. Il y en avait plusieurs dans la trousse de G. Firmus Severus ; sur les trois qui me restent, l'une, allongée, à ressort bien trempé, est propre aux usages chirurgicaux ; les deux autres ont la forme de pinces à épiler. La plus intéressante a disparu dans l'incendie qui a anéanti ma maison de Reims ; elle

avait un coulant mobile. Ces pinces pouvant donner une pression continue sont d'origine très ancienne : au Musée de Reims encore, on pouvait voir une petite trousse d'origine *gauloise*, trouvée dans un cimetière de l'époque marnienne, c'est-à-dire remontant à trois siècles au moins avant J.-C. ; elle se composait de trois instruments en fer suspendus par des anneaux de bronze à un anneau plus grand, comme un trousseau de clés : un cure-oreille, un stylet bifurqué comme les porte-mèche et une pince avec un anneau coulant en bronze, ancêtre bien lointain des pinces de Charrière ou de Péan.

Spatules, pinces ou stylets en bronze étaient aussi de fabrication locale, puisque le Musée Archéologique possédait un moule en pierre pour la fonte des spatules. J'en dirai autant de la poterie et de la verrerie ; on les a cru importées d'Italie. Mais on a retrouvé, dans la région, les traces d'anciennes fabriques, dans lesquelles on ne produisait pas seulement les vases communs en terre blanche, grise ou noire, mais aussi les belles poteries rouges sigillées, dites Samiennes.

Aussi, les collections qui réunissent les spécimens de ces époques lointaines, ne sont pas seulement utiles par leur documentation historique ; elles donnent encore les renseignements les plus précis sur la technique et les conceptions artistiques des artisans indigènes d'alors. La perte d'un Musée comme celui de Reims où s'étaient accumulés les résultats de fouilles de plus de cinquante ans, n'en est que plus regrettable ; une fois de plus, il faut flétrir la barbarie allemande qui, de propos délibéré, a anéanti de telles richesses et causé à l'histoire et à l'archéologie une perte irréparable.



LE CULTE D'ESCULAPE ET D'HYGIE DANS LES ILES
DE LA MER EGÉE

Par le D^r Raymond NEVEU.

Tricca de Thessalie fut un berceau de légendes. C'est là qu'on retrouve le premier temple d'Esculape et c'est de là que son culte passa à Gerenia de Messénie puis à Epidaure.

Non loin de Sicyone, à Titané, on relève les plus anciennes traces du culte de la déesse Hygie ainsi qu'en témoigne Pausanias. Son importation dans la ville sainte du Péloponèse fut beaucoup plus tardive et ne remonte guère qu'au III^e siècle avant notre ère. Il semble prouvé que c'est d'Attique, et peut être d'Argolide, que le culte du dieu de la médecine et de sa compagne se répandit dans les îles de la mer Egée.

Cela se comprend d'ailleurs fort bien : l'admirable chapelet des Cyclades et des Sporades n'est pas loin d'Athènes ni d'Argos. Un trafic intense reliait ces îles aux deux grandes villes de la métropole. Les marchands et les fonctionnaires emportaient avec eux leurs habitudes et leurs traditions, et ils auraient bien eu garde d'oublier le dieu guérisseur.

Lors de précédentes études (1), nous avons vu ensemble que les soldats d'Auguste n'avaient pas omis, eux non plus, d'élever sur les confins du désert, à Lambèse, un temple à Esculape.

Ce culte disséminé par le monde fut très florissant et dura plusieurs siècles. Nous en retrouvons des

(1) D^r Raymond NEVEU. — *Le culte d'Esculape dans l'Afrique romaine.*

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N^{os} 5-6 (Mai-Juin 1921).

témoignages importants dans les vestiges des temples, dans les ex-votos, sur les monnaies, ou bien encore dans les ouvrages des auteurs célèbres comme Pausanias, Pline le naturaliste et Aristide le Rhéteur (1) qui fut lui-même prêtre d'Esculape.

De toutes les îles de la mer Egée il n'en est peut-être pas une qui n'ait eu son culte du dieu de la médecine, mais c'est surtout à Cos et à Paros qu'on retrouve les documents les plus nombreux et les plus intéressants.

Mélos.

L'île de Mélos est à l'extrémité occidentale du groupe des Cyclades. C'est, à cause de sa nature géologique, le pays des solfatarres, des sources thermales et des tremblements de terre.

On y a retrouvé plusieurs inscriptions qui ont été copiées, lors de l'expédition scientifique de Morée par MM. Lenormant, Blouet, Poirot et Ravoisié.

C'est d'abord un bas-relief d'une hauteur de 34 centimètres, représentant une jambe de femme avec ces mots :

ΑΣΚΑΗ
 ΗΙΩ
 ΚΑΙ
 ΥΓΕΙΑ
 ΤΥΧΗ
 ΕΥΧΑΡΙΣ
 ΤΗΡΙΟΝ

A Esculape et à Hygie, Tyché offre ce témoignage de sa reconnaissance.

Actuellement cet ex-voto est au British-Museum.

Un autre bas-relief, présentant au milieu un évidemment semblable à ceux des moulins antiques porte cette inscription :

(1) Aristide le Rhéteur, né en Bithynie, se fixa à Smyrne, et remplit les fonctions de prêtre d'Esculape. Il obtint de Marc Aurèle la reconstruction de Smyrne détruite par un tremblement de terre en 178 de notre ère.

ΑΣΚΛΗΠΙΩΚΑΙ
ΥΓΕΙΑΟΙΕΡΕΙΣ
ΚΛΑΥΔΙΕΣΓΑΛΛΕΙΝΑΣ

A Esculape et à Hygie, le prêtre Claudius Gallinas.

Certains auteurs comme Lenormant ont transcrit ΓΑΛΛΕΙΝΟΣ au lieu de ΓΑΛΛΕΙΝΑΣ, il semble que ce soit cette dernière interprétation qui soit la vraie.

On peut se demander avec le grand Helléniste Philippe Le Bas (1), si ce nom de ΓΑΛΛΕΙΝΑΣ n'est pas un dérivé du nom propre du célèbre médecin ΓΑΛΗΝΟΣ que nous appelons fort inexactement Galien ?

On a retrouvé également dans les environs de Milo un ex-voto en marbre blanc, mesurant 0 m. 61 sur 0 m. 72, mais malheureusement un peu cassé :

Επιαναξ Αγησιμενον
Ταν αυτοῦ γυναικα
Και Ονομαρχος επιανα
Κτος ταν μαρτερα θευκλει
Αν Ασκληπιω: κα Υγειαι

Anaphé.

Anaphé est une toute petite île située entre l'île de Théra et l'île d'Astypalaea ; au milieu des ruines du temple d'Apollon, on a retrouvé sur une pierre mutilée, une très longue inscription de trente-six lignes qui prouve que le Dieu de la médecine était aussi en honneur dans ce coin perdu des Cyclades.

Astypalaea.

Astypalaea est célèbre par ses ruines grandioses. Sur le bord de la mer, à Karecli, ce ne sont que des vestiges imposants ; des colonnes de marbre, pélemèle, qui jonchent le sol et des chapiteaux patinés par le temps.

Non loin de ces ruines, dans la petite église de Saint-Georges et dans celle de Kalaralampa, on voit une quantité innombrable d'ex-votos dédiés à Escu-

(1) Ph: LE BAS. — Inscriptions grecques et latines de la Commission de Morée. Paris, 1839.

lape. Dans l'église de Saint-Anne, on trouve également une très longue inscription avec ces mots :

ἱέρον τῆς Ἀθηνᾶς καὶ τὸν Ἀσκληπιοῦ

Il n'est donc pas téméraire de penser qu'il y avait là un sanctuaire, et que cela devait être un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Rhodes.

L'île de Rhodes est connue à plus d'un titre. Cette île qu'on dit sortie du sein des eaux et qui porte le nom de la fille de Neptune, avait son temple dédié à Esculape.

Diodore de Sicile (1) nous apprend qu'il était très célèbre dans le monde Hellénique et qu'il existait bien avant Hippocrate.

Mais ce qu'il y a de très curieux, c'est que les inscriptions relatives au Dieu de la médecine y sont excessivement rares.

Nous en avons trouvé une seule gravée sur un morceau de marbre bleu :

Στρατων Στρατονος πεντακ(ο)σια(ς)
 Ανδρονικος Ασκληπι(ιαδα) χιλι(α)ς
 (ε)υβιος Αμαστριανος ωια επιδημια
 (δεδ) οται υπερ του νιον...

Il existe également au British museum une petite monnaie de Bronze, — trouvée à Rhodes, — représentant une tête d'Helios, et sur l'autre côté un Esculape debout (2).

Théra.

« C'est dans l'île de Théra, a écrit M. Olivier, qu'on peut admirer l'hellénisme le plus fastueux et le plus raffiné. »

En effet, ses monuments bâtis sous les Ptolémées portent la marque de leur magnificence. Les fouilles

(1) DIODORE DE SICILE. — XIV, 45.

(2) Catalogue of the greak coins..., by Barclay v. Head. London, 1897.

printed by order of the kusteess of the British museum.

savantes de M. Hiller ont ramené au jour le sanctuaire de Priape, celui de Dioscures, et aussi celui de la déesse Hécate, la grande protectrice des marins, des voyageurs... et des accouchements.

On n'a pas retrouvé le temple d'Esculape. Seul un chapiteau de colonne de marbre fort bien conservé porte cette inscription :

Θεων μεγαλων
επηχο
ων Ασκλη
πιων γπαται
ων

Carpathos.

Carpathos est une toute petite île située entre Rhodes et Candie. Géographiquement parlant, elle n'est pas dans la mer Egée, mais dans une partie de la Méditerranée célèbre par ses tempêtes et appelée Mer Carpathienne. Nous avons cru, cependant, devoir la comprendre dans ce travail.

Une inscription étudiée par Wescher (1) nous apprend qu'il y avait dans cette île de grands concours en l'honneur d'Esculape. Ces fêtes qui s'appelaient des Ασκληπεια, avaient été instituées par les argiens. Il en existait de semblables à Lampsaque, en Asie-Mineure (2).

Cos.

Cos, l'île antique de Caea et de Nymphaea, fait partie des Sporades. Célèbre par son temple d'Esculape et par celui de Vénus anadyoméde, elle nous est encore beaucoup plus chère à nous médecins, car elle est la patrie d'Hippocrate.

Les fouilles ont ramené de superbes pièces de monnaies, presque toutes fort bien conservées et qui représentent le Dieu de la médecine (3).

(1) WESCHER. — Décret corinthien de Carpathos, page 13.

(2) Corpus inscript. græc. n° 3611.

(3) Catalogue of the greek coins By Barclay (*Op. cit.*).

Ces pièces sont si nombreuses que nous ne signalerons à votre attention que celles qui nous ont paru les plus intéressantes.

Ce sont pour la plupart des drachmes de poids réduit ou tétraboles.

Généralement, on voit sur une face la tête d'Esculape et sur l'autre un serpent enroulé avec le nom d'un magistrat. Parfois, on trouve le nom de deux magistrats comme ici par exemple :

Ἀριστομ
Λοχος

Nous avons compté 46 pièces de ce genre en argent et treize en bronze.

Il convient de signaler tout particulièrement une superbe monnaie de bronze de l'époque de Nikias le tyran. Sur un côté on voit son portrait avec son nom. Sur l'autre une tête d'asklépios avec ce mot :

ΚΩΙΩΝ

Une autre pièce de l'époque impériale représente Esculape avec son serpent, et une femme assise, le menton appuyé sur ses mains. Cette monnaie qui est bordée de points porte aussi le mot :

ΚΩΙΩΝ...

Il y avait donc dans l'île de Cos un temple dédié au dieu de la médecine, et, Pausanias nous rapporte que ce temple était un des plus célèbres, un des plus fréquentés du monde hellénique.

Pline le Naturaliste (1) nous dit qu'on avait gravé sur un de ses murs la formule fameuse de la Thériaque :

Sed discessuri ab hortensiis, unam compositionem ex his clarissimam subtexemus, adversus venenata animalia, incisam lapide versibus Coi in æde Æsculapi. Serpylli duum denarium pondus opopanacis, et mei, tantumdem singulorum, trifolii pondus denarii ; anisi, et feniculi seminis, et ammii et apii, denariorum senum singulis generibus, ervi farinae duodecim.

Hæc tusa cribataque vino quam possit excellenti, digeruntur in postillos, victoriati pondere. Ex his singuli dantur ex vino

(1) PLINE. — *Histoire naturelle*, livre XX.

mixti cyathis ternis. Hac theriaca magnus venenata usus traditur, aspide excepta (1).

Lesbos.

Lesbos, la Mytilène actuelle, faisait partie de la confédération de Délos.

C'est une île riche au climat sec où les sources abondent.

Le culte d'Esculape y était en honneur, ainsi qu'en témoignent les nombreux documents qu'on recueille çà et là.

Dans un champ entre la partie méridionale du château et la mer, gisait une colonne de marbre portant une longue inscription...

Φίλιππος Ασκληπιαδῆ
Α. τετρηνιος Α. νιος
Α. Δαμιος Μ. νιος...

Sur de multiples ex-votos il est question :

d'Ασκληπιος ι ερον
d'Ασκαπιος σωτερ
et d'Ασκληπιος ιερευς...

Dans l'église de Παναγιουδας on a retrouvé une pierre malheureusement mutilée ; avec ces mots :

Εις τὸ Ασκληπιειον...

MM. Pottier (2) et Hauvette Besnault ont découvert dans la citadelle une superbe plaque de marbre bleu, finement gravée :

...γενης ιερευς τοι Σωτηρος Ασκληπιω διαγενευς
...Οια Ασκληπιω σωτηρι περι υγειας...

(1) « Avant de quitter les plantes des jardins, nous donnerons une composition très célèbre qu'elles fournissent contre les animaux venimeux ; elle est gravée en vers sur une pierre ; à Cos, dans le temple d'Esculape ? serpolet, deux deniers ; oporonax et meum deux deniers de chaque ; trèfle, un denier ; graine d'anis, de fenouil, d'amini, d'ache, six deniers de chaque ; farine d'ers douze deniers ; pilez, tamisez et avec le vin le meilleur possible faites des pastilles du poids d'un victoriat (1 gr. 92) ; on en fait prendre une seule délayée dans trois cyathes de vin (1 litre 35). Le roi Antiochus le Grand, s'est, dit-on, servi de cette thériaque contre tous les animaux venimeux, excepté l'aspic. »

(2) *Bulletin de correspondance hellénique*, IV, p. 426.

Paros.

Si on a pu dire de Délos que ses monuments ont servi de carrière à toutes les églises chrétiennes du voisinage, on pourrait le dire également de Paros.

Déjà au xvii^e siècle, Tournefort signalait que des temples entiers avaient servi à construire les châteaux des seigneurs de l'île.

Heureusement, tout n'a pas été détruit et les nombreux bas-reliefs, et les ex-votos qu'on retrouve encore, attestent qu'il y avait un sanctuaire dédié à Esculape.

Un piédestal trouvé dans le temple même porte cette inscription :

Παυσανίας Αθηνόκλη
υος κα(ι) Ειχ Δεξιέρχ τους
υπερ του υον παυσανίου
Ασκλη Πι ωι κα(ι) Γ'γίεται

Sur une pierre allongée on lit ces mots :

(Δ) ημη(τρ)εις Ακτ(ι)
μος... ο(ν) υτερ του πε(δ)
(ι)ον Δημωνα Ασκλη
(π)ιω υπατεω
(ευ) χην

Quelques ex-votos sont dédiés à Esculape et à Hygie :

Ζωσιμος ονησιρωντος
και τρειτωντος
νιον ονησιρωντος
Ασκληπιω και γ'γίεται
Ειταρροδιτος Σεβοκγεους υπερ του
νιον επιγονον Ασκλη ιτιω και γ'γίεται
Σωρατης Αντιγονου και
Νικη Αλεξανδρου υτερ του
νον θσετελους Ασκληπιω
και γ'γίεται

Une pierre légèrement brisée et qui est conservée maintenant dans le musée porte cette dédicace :

(θεοφρ) ων Διφανου και θεοδώρα υπερ των νιων Διφανου
(και)... ρου Ασκληπιω και (γ'γίεται)

Enfin on a retrouvé une table votive longue de 0^m19

sur 0^m13, et représentant deux seins avec au-dessous :

Ωρα Αιφρονον
ειγθια ευχην

Cette inscription est actuellement dans le musée.

Céos

Céos est une des îles les plus proches de l'Attique. Il est tout naturel que le culte d'Esculape s'y soit implanté de bonne heure.

Quoique la population y ait été très restreinte, on y retrouve de nombreux ex-votos.

Monsieur Graindor (1), au cours de ses fouilles, a relevé dans le temple de Cérès, les inscriptions suivantes :

- 1° ... ησ
... Δ' α Ασκληπιωι
- 2° Αρισ τακλης Αριτομηδους
Ασκληπιωι υπερ Αριστονι Κο Ανεθηκεν....
- 3° Ελικω θευλενου θυγατηρ
Δεξικλειους δε γωνη υπερ του
νον θεογενου Ασκληπιωι

Sur un autel orné de moulures, on lit ces mots :

Θεοδημος πρωτεου
Υγειαι

qui prouvent que la déesse Hygie n'était pas oubliée, elle non plus, dans la petite île de Céos.

A Carthaea, dans les ruines du temple d'Apollon, Le Bas (2) a retrouvé deux stèles de marbre blanc portant une très longue inscription ..., dans laquelle il est également question d'Esculape,

Ainsi donc, le culte d'Esculape et d'Hygie était très florissant dans toutes les îles de la mer Egée. La rapide étude que nous venons de faire le prouve.

Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en étonner. Comme nous l'avons dit plus haut, le trafic intense qui existait entre la métropole et les îles était la cause la plus certaine de cette dissémination.

(1) *Bulletin Hellénique*, 1905.

(2) LE BAS. — *Voy. archéologique*. (Tome II, 1776-1778.)

Philippe Le Bas (1), le grand archéologue, a écrit dans un de ses ouvrages que si le culte du dieu de la médecine était fréquent dans les Cyclades et dans les Sporades, cela tenait à la salubrité du climat.

Nous pensons comme Philippe Le Bas ; nulle part, en effet, l'air n'y est plus pur, nulle part on a cette lumière admirable qui poétise tout, cette transparence qui fait l'admiration des voyageurs... , nulle part on éprouve plus de calme.

Mais, à notre avis, il y a autre chose que cela.

Il ne faut pas oublier que ces îles sont des îles volcaniques, que l'activité souterraine s'y manifestait et s'y manifeste encore par des solfatarres et surtout par des sources thermales. Or, tout le monde sait, et nous l'avons constaté bien des fois, que le culte d'Esculape était principalement en honneur là où il y avait de l'eau. Les fidèles ne venaient pas uniquement consulter les oracles, mais aussi demander la guérison de leurs maux. Les prêtres ne se contentaient pas de leur donner des conseils, ils leur instituaient de véritables traitements. Ces prêtres étaient des médecins et le temple était une sorte d'hôpital, on prenait l'observation des malades, on leur ordonnait des remèdes. La formule de la thériaque gravée dans le sanctuaire de Cos en est la meilleure preuve.

Or, la cure thermale était à la base même de ces conseils. Il était donc tout naturel que le culte d'Esculape et d'Hygie se répandit dans toute cette région.

Ainsi donc, venu du Péloponèse et de l'Attique, ce culte s'implanta solidement dans les îles de la mer Egée pour s'irradier ensuite en Asie mineure.

(1) Ph. LE BAS.— Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce, par la Commission de Morée, 1839.

LE CHIRURGIEN DE LA FAYETTE

LOUIS BRETONNEAU

Par le D^r Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL, de Tours.

Le général La Fayette avait en Touraine des attaches de Famille, en même temps qu'il y possédait d'importantes propriétés foncières. C'est ce qui explique pourquoi il se fit représenter, par un délégué, à l'Assemblée Electorale de la Noblesse de cette province en 1789.

Il possédait en particulier la seigneurie de Reignac, située au bord de la rivière l'Indre entre Loches et Montbazou. Il la tenait du fait de sa mère : Marie-Louise de La Rivière, qui mourut avant qu'il ait atteint sa seizième année.

On remarque encore aujourd'hui les parties les plus importantes du château qui fut construit au début du xviii^e siècle par un personnage fort intéressant des armées de Louis XIV.

..

Louis de Barberin, comte de Reignac-en-Saintonge, marquis de Wartigny, entré au service du roi dès 1672, prit part à toutes les affaires importantes qui marquèrent la plus brillante partie du règne du grand roi. Il fréquenta peu la Cour de Versailles, et on le vit plus souvent sur les champs de bataille et dans les villes fortes, où il gagna par son mérite le grade de Maréchal de camps. En 1700 il acheta la terre de Fau-sur-Indre, pour laquelle il obtint

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N^o 5-6 (Mai-Juin 1921).

l'érection en marquisat sous le nom de Reignac-sur-Indre.

C'est là qu'il se plut à habiter lorsque l'âge, les fatigues des guerres, ses nombreuses blessures, le forcèrent à la retraite. C'est de là qu'il dirigea les affaires de son Gouvernement de la Province de Touraine dont il fut pourvu en 1713; c'est là enfin qu'il mourut en 1719 et il fut inhumé dans la chapelle du château.

Une de ses filles, épousa le comte de La Rivière et lui apporta en dot la terre de Reignac. Ce fut la grand'mère de la Fayette.

..

La Fayette devenu possesseur de Reignac n'y fit pas de séjours fréquents ni prolongés. Il s'intéressa néanmoins à cette propriété, qu'il améliora et se rendit compte dans ses voyages des réformes qu'il importait d'apporter au régime foncier et au bien-être matériel des habitants. Au cours de ses visites en Touraine, il se créa de nombreuses relations d'amitié parmi les habitants du pays. Il n'est donc pas surprenant que parmi les soldats et les personnages qui l'accompagnèrent dans ses campagnes en Amérique se rencontrent de nombreux tourangeaux.

Parmi ceux-ci se trouve son chirurgien particulier : Louis-Jean-Jacques Bretonneau.

..

Les Bretonneau étaient une vieille famille de médecins qui depuis la fin du xv^e siècle, sans interruption aucune, avait donné à la profession médicale une longue série de praticiens distingués.

Nous citerons parmi eux, au xvi^e siècle, René Bretonnayau qui écrivit à Loches son fameux traité en vers de *La Génération de l'Homme* et qui fut le gendre du célèbre Thibault Lepleigney, l'auteur du *Promptuaire* et du *Dispensarium*. Son fils Théodore Bretonnayau fut aussi poète et écrivit un livre sur la Peste.

Leurs descendants, fixés dans le Lochois, à Ligueil, à Luzillé, à Beaulieu, à Saint-Georges-sur-Cher, puis à Amboise et à Tours, exercèrent avec avantage les trois professions de médecin, d'apothicaire et de chirurgien.

C'est de cette famille que devait naître, à la fin du xviii^e siècle, l'illustre clinicien français, le grand Pierre-Fidèle Bretonneau, qui eut pour élèves Trousseau, Velpeau et Baillarger, et qui fut le créateur de la doctrine de la *spécificité*.

..

Le père de Louis Bretonneau portait ce même prénom de Louis. Il était maître en chirurgie et exerçait sa profession dans la petite ville de Beaulieu qui est un des faubourgs de Loches. Il y bénéficiait d'une réputation très grande et méritée, étant surtout recherché pour le traitement des plaies et des fractures. Il joignait à ses talents opératoires, d'autres qualités administratives qui le firent choisir à plusieurs reprises comme échevin, puis comme maire par ses concitoyens. En même temps, il était greffier de la communauté des chirurgiens de Loches, charge délicate qui ne pouvait être remplie que par un homme inspirant à ses confrères une confiance entière. C'est de son second mariage avec Angélique Lorion de Vance, que naquit à Beaulieu, le 29 avril 1753, le futur chirurgien de La Fayette.

..

Louis Bretonneau fut d'abord élève de son père, auprès de qui il s'initia aux principes d'un art difficile; il se perfectionna ensuite au collège de chirurgie de Tours qui venait d'être fondé dans cette ville et dont l'enseignement donné par une réunion de professeurs très distingués attirait un grand nombre d'étudiants. Muni ainsi de profondes connaissances scientifiques, et reçu *maître en chirurgie*, Louis Bretonneau se proposait de se fixer à Beaulieu, pour y

recueillir la succession paternelle, comme il était d'usage alors, lorsqu'il fut rencontré et remarqué par La Fayette venu en Touraine pour inspecter ses domaines.

Sollicité par le jeune général dont la gloire était grande et qui préparait alors ses projets pour une nouvelle expédition en Amérique, Louis Bretonneau accepta les fonctions de « Chirurgien particulier » de La Fayette, que celui-ci lui proposa, et c'est en cette qualité qu'il suivit par delà l'Océan, le jeune héros de la liberté américaine.

*
* *

Nous possédons de notre chirurgien deux lettres datées d'Amérique, le 12 octobre et le 11 novembre 1781. Elles sont signées « Bretonneau, chirurgien de M. de La Fayette ». Elles ne contiennent pas de renseignements sur le détail du voyage de leur auteur, ni sur les circonstances de son séjour à l'armée américaine. Elles nous confirment cependant que Bretonneau fit cette fameuse campagne de 1780-1781, qui devait se terminer par la capitulation de York-Town, assurant ainsi sur des bases solides et d'une façon définitive l'établissement de la jeune République des Etats-Unis.

Nous aimerions savoir comment le jeune chirurgien sut organiser son service médical au cours de cette campagne, et comment fonctionnaient alors les ambulances et les hôpitaux militaires. Tout était à improviser et il fallait trouver sur place le matériel et les locaux nécessaires. Le personnel technique devait aussi être très réduit et d'une instruction rudimentaire, peu préparé, en tout cas, aux soins à donner aux blessés et aux malades.

Nous n'avons pas de renseignements aussi sur le nombre des blessés au cours de cette guerre, ni sur la morbidité et la mortalité de l'armée en campagne. C'est un chapitre fort important qui manque ainsi totalement de documentation.

* *

Nous présumons que Louis Bretonneau revint en France au début de 1782, en même temps que La Fayette. Celui-ci continua à s'intéresser à son chirurgien et lui manifesta toute sa confiance et son amitié en l'installant précisément dans ses propriétés de Reignac.

Il était « nouvellement établi » dans cette localité, lorsqu'il y épousa le 23 février 1784, une jeune fille fort belle, dit-on, et à peine âgée de vingt ans, appartenant à une famille très considérée de la bourgeoisie locale, Marie Texier-Olivier.

Elle était la fille de maître Louis-François Texier-Olivier, « receveur de Monsieur le marquis de La Fayette, des terres et seigneuries de Reignac, Dolus, Chanceaux et autres lieux », personnage important qui, un peu plus tard, sous la Révolution, jouera un rôle politique dans le département d'Indre-et-Loire.

* *

Le frère de la mariée, signataire à l'acte de mariage, Louis Texier-Olivier eut une destinée politique plus brillante. Après avoir fait de l'agitation révolutionnaire à Reignac, il devait être nommé administrateur du département d'Indre-et-Loire, en 1792. En 1798 il fut élu par ce département membre du conseil des Cinq-Cents et joua un rôle prépondérant dans cette Assemblée. En 1800 il devint préfet des Basses-Alpes, puis en 1802 passa à la préfecture de la Haute-Vienne, qu'il occupa jusqu'en 1814 après avoir en 1809 reçu le titre de Baron de l'Empire.

* *

Louis Bretonneau exerça la profession de chirurgien avec zèle et dévouement. Il était « assez appelé » dans toute la région où il se forma une clientèle solide. Elle n'était d'ailleurs pas perdue de vue par le général La Fayette, peu oublieux des services rendus. Celui-ci le pensionna et le chargea de « soigner

les pauvres de la dite paroisse de Reignac et autres des paroisses et fiefs dont il est seigneur et propriétaire ».

C'est là un des premiers exemples que nous ayons en France, d'une organisation du service médical gratuit au profit des indigents. Une telle institution généreuse et si utile, fait honneur aux sentiments philanthropiques de La Fayette. Elle était d'ailleurs dans le goût de l'époque, tourné vers une sensibilité louable pour les pauvres et ceux qui souffrent. Mais La Fayette sût donner à ces principes une portée pratique et qui devait susciter rapidement, tant en Touraine, que dans d'autres provinces, la fondation d'œuvres semblables.

* *

Le temps de la Révolution arriva et le grand mouvement libéral dont La Fayette avait été l'un des promoteurs les plus ardents, ne fut pas sans agiter la petite bourgade de Reignac.

Bretonneau qui jusqu'alors était membre de la Fabrique, de la paroisse, seule organisation sociale à ce moment, devint membre de l'Assemblée municipale qui fut élue en 1789 et se trouva mêlé aux luttes qui troublèrent pendant plusieurs années ce minuscule groupement administratif d'une petite commune.

Deux factions rivales cherchaient à exercer la prédominance, l'une et l'autre dirigées par des hommes d'un caractère très violent. L'une avait à sa tête un exalté nommé Herpin, l'autre était commandée par les deux Texier-Olivier le père et le fils. Il résulta de ces rivalités, des conflits, des coups, des séditions, des troubles dans la Garde Nationale, et pour tout dire une période de suspicion, de crainte et de terreur pour les habitants de la commune.

Cet état fut surtout aigu lorsque La Fayette eut été obligé de quitter la France en 1792. Il fut question de l'inscrire sur la liste des Emigrés. Cette inscription, puis la vente de ses propriétés parmi lesquelles Reignac, furent une cause de gros scandales. Les

deux Texier-Olivier durent quitter le pays; ils se fixèrent à Tours.

Bretonneau lui, resta dans la localité. Il devint adjoint à la municipalité. Il ne devait pas survivre à cette époque troublée, et mourut le 25 nivôse an IX, n'ayant pas atteint sa cinquantième année.

Il laissait un fils encore enfant, qui plus tard devait continuer la lignée médicale de la famille Bretonneau, en exerçant la chirurgie dans le Poitou.

Consulter le livre du Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL : *Les Ancêtres de Bretonneau*, 1 volume publié à Paris, librairie Maloine, rue de l'École-de-Médecine, 2^e édition.

UN ESSAI D'ANATOMIE "DYNAMIQUE"

AU XVIII^e SIÈCLE.

LES TABULÆ SCELETI ET MUSCULORUM D'ALBINUS

Par Maurice VILLARET et François MOUTIER.

Après les œuvres fondamentales des Charles Estienne, des Vésale, des Paré, des Casserius, maintes fois rééditées ou démarquées, l'anatomie descriptive subissait un arrêt. L'œuvre d'Albinus constitue nettement une nouvelle étape dans la

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^{os} 5 et 6 (Mai-Juin 1921).

science anatomique, où cet auteur introduit un souci inconnu jusque là de l'exactitude dans les proportions, de la précision dans le détail, de la minutie dans la description et de la vérité dans la reproduction. La réalisation de ses conceptions, poursuivie avec une inlassable opiniâtreté et une conscience qu'aucun échec ne rebuta, place Bernard-Siegfried Weiss, dit Albinus, du nom déjà porté par ses ascendants, au premier rang des précurseurs de notre anatomie.

Nous ne suivrons pas Albinus dans le détail de sa vie; qu'il nous suffise de rappeler que, né à Francfort en 1697, il mourut à Leyde en 1770, après avoir professé l'anatomie, puis la médecine, à l'Université de cette ville.

La lecture de son œuvre cruciale, les *Tabulæ sceleti et musculorum corporis humani* (Lugduni batavorum, prostant apud Joannem et Hermannum Verbeek Bibliop. CIOI CCCXLVII) est rendue difficile par les conditions à la fois matérielles et littéraires de l'ouvrage. Cet in-plano peu maniable, de 47 pages et 40 planches gravées, est en effet impossible à consulter autrement que debout et fortement courbé. Le style en est d'autre part d'une lourdeur et d'une prolixité toutes germaniques; il est heureux que ces défauts soient atténués par la clarté d'une iconographie hors de pair qui se ressent heureusement, sans doute, des études que fit l'auteur à Paris en 1718. Il y connut en particulier, avec Sénac, Winslow et Bidloo, Duverney, autre anatomiste féru de nouveautés iconographiques, dont les travaux devaient s'illustrer des premières planches en couleurs de Gautier d'Agoty l'aîné.

C'est en donnant avec Boerhave la dernière édition des *opera omnia* de Vesale (1725), c'est en préparant la publication posthume de l'anatomie de Bartolomeo Eustachi, disparu depuis plus d'un siècle, qu'Albinus prit conscience des défauts des essais antérieurs et s'efforça d'y remédier.

Les idées directrices d'Albinus peuvent se répartir

sous trois chefs différents : faire vivant, faire exact, faire didactique.

La partie la plus intéressante de son œuvre est peut-être celle, où s'efforçant de réagir contre l'anatomie figée de ses prédécesseurs, il prétend, à juste titre, nous montrer des cadavres « vivants ». A voir la réalisation de cette conception, on se rend compte à quel point est justifiée l'épithète d'*anatomie dynamique* que nous avons cru devoir donner à son atlas.

Albinus accumula dissections et dessins préparatoires de 1725 à 1747 ; il connut plus d'une période de découragement et parût même pendant plusieurs années renoncer au but qu'il s'était proposé. Une myologie exacte l'intéressait particulièrement. Mais la difficulté qui l'arrêta longtemps était d'obtenir une reproduction fidèle des muscles, considérés non seulement isolément, mais dans leurs rapports avec le squelette. Il désirait, en effet, donner aux plans successifs des figures une orientation rigoureusement identique.

Pour atteindre ce but, il eut l'idée de préparer un squelette dont il conserva les ligaments articulaires ; puis, s'étant procuré un trépied de fer, il équilibra d'une part le squelette sur ce tuteur, et, d'autre part, assura l'attitude verticale en suspendant le rachis à une corde attachée au plafond. D'autres cordes convenablement disposées et partant du mur permettaient de réaliser cette allure à la fois élégante et naturelle que les planches de l'atlas nous donnent à admirer.

Le souci de la reproduction physiologique exacte semble avoir été pour l'auteur une véritable obsession, comme il ressort de la lecture pénible de l'« *historia hujus operis* » qui préface les *Tabulæ*. Albinus nous montre, en effet, qu'il n'est pas un détail, de l'attitude de ses écorchés qui ne soit voulu et longuement étudié. C'est ainsi qu'à propos du squelette de la planche III, qui représente un homme en marche au temps d'appui sur le pied droit, l'auteur s'exprime ainsi : « *Stat quoque pede dextro :*

sinistri extremo tantum pollicæ innitens in terram, ob id nonnihil sursum flexo, sicut in incedente, cum in eo est, ut pedem posteriorem in priore transferat. Et stat pes dexter calcaneo, capiteque priore ossis metatarsi pollicis, intervenientibus innitente sesamoïdeis : et his quidem maxime stat : præterea autem capitibus prioribus ossium metatarsi digitorum parvorum ».

Albinus ne s'est pas contenté de nous donner ses remarquables figures d'ensemble. Il a fait plus, ainsi que le fait observer Tarin dans la préface de sa myographie : « il a représenté le premier chaque muscle séparément, les os sur lesquels le muscle est placé, et ceux auxquels il s'attache : essai très utile, qui fait apercevoir comme d'un seul coup d'œil les insertions de chaque muscle ». Pour atteindre ce but il avait collectionné pendant des années des pièces anatomiques conservées dans un liquide approprié, et c'est d'après cette collection qu'il réalisa une synthèse myographique.

C'est seulement après cette longue étude préalable des muscles isolés qu'Albinus se crut en droit d'aborder leur mise en place exacte sur les os. Obéissant toujours à son idée directrice, il fit reporter sur un dessin de squelette entier la reproduction minutieuse des plans musculaires successifs, tels que les présentait au dessinateur une série de dissections, plan par plan, pratiquées sur des sujets de taille et de forme aussi comparables que possible. Modelant ainsi l'une sur l'autre les couches successives de la musculature humaine, l'auteur réalisa le type parfait de l'Ecorché.

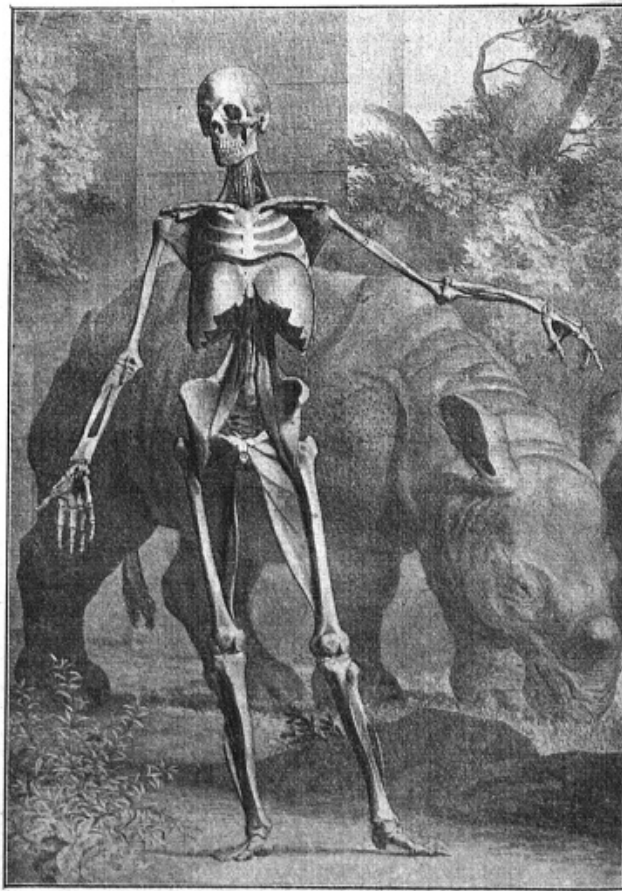
Ne se contentant pas de pousser aussi loin l'exactitude anatomique, Albinus n'a pas négligé le point de vue important de l'enseignement. C'est ainsi qu'il semble avoir été le premier à doubler chacune des planches d'un dessin linéaire, véritable schéma sur lequel se trouvent mentionnées toutes les indications utiles, sauvegardant ainsi la figure originale et sa valeur d'art.

L'exécution artistique proprement dite de l'atlas fut l'objet d'un effort aussi patient et aussi consciencieux. Albinus trouva en Wandelaar un collaborateur digne de lui. Elève de Gérard de Lairesse, né à Amsterdam en 1690, mort à Leyde en 1759, Wandelaar apportait à l'anatomiste une expérience déjà acquise dans des travaux analogues. La beauté de l'exécution et la fidélité de la reproduction humaine, la vie qui anime ses sujets, la mise en scène un peu théâtrale, encore empreinte du goût du grand siècle, justifient l'éloge pompeux que, dans sa préface, Albinus fait de son collaborateur.

Rien ne fut négligé pour atteindre la perfection. La réduction des modèles s'obtenait grâce à un dispositif imaginé par le physicien Gravesande, collègue d'Albinus à l'Université de Leyde : entre le dessinateur et le squelette était disposé un système de cadres à quadrillage proportionnellement réduit, au travers duquel l'artiste visait les parties à reproduire qu'il reportait sur un papier préparé.

Du reste la disposition des fonds qui constitue, comme nous l'avons déjà dit, une des caractéristiques et un des attraits de cet atlas, ne fut nullement, comme on pourrait le croire, livrée au hasard des inspirations du dessinateur. Les auteurs ont en effet voulu éviter ces jeux de lumière qui frangent les contours d'un dessin sur fond blanc. Ils ont cherché en même temps à obtenir une impression de relief. On lit en effet au livre VIII (page 18) des *Academicarum annotationum* d'Albinus « Nam si ex intervallo brevior, ut trium, quatuor, vel quinque pedum, oculo uno per contractam manum figuræ conspiciantur, quamvis ex tot partibus constent, non fractæ, sed integræ esse videntur, et ex tabula eminere ita, ut extra eam esse videantur ». Cette impression de relief, dont on pourra se rendre compte en examinant à l'aide de la manœuvre indiquée les planches de l'atlas original, contraste singulièrement avec l'effet de platitude que donnent les pâles reproductions de ses imitateurs où le fond est supprimé. On peut

aisément en juger en examinant l'atlas plus récent d'Edimbourg.



En effet, si certains anatomistes, comme Tarin, reprirent les planches dans leur intégrité, il n'en fut pas de même pour les éditions anglaises ou les

réductions anatomiques de Chaussier par exemple.

Toutefois, il est à se demander si le simple souci de l'opposition des ombres a toujours dirigé l'artiste. C'est ainsi qu'à propos des planches peut-être les plus curieuses de l'atlas, les planches IV et VIII, où l'on est tout surpris de voir l'écorché se présenter devant un rhinocéros, Albinus invoque l'utilité de ce contraste des masses pour faire ressortir le relief anatomique. Après la mort de Wandelaar, dans une lettre à Pierre Camper (Acad. annot., livre VIII, p. 17 et 21), l'auteur défend vivement l'artiste contre les attaques suscitées par la révolution qu'occasionna un tel fond ; et, en plus des arguments techniques précédents, il en présente de nouveaux dont le côté sentimental est assez imprévu. Il nous dit, en effet, que le volcan de la planche III comme le rhinocéros de la planche IV atténuent un peu, en distrayant le lecteur, l'impression horrible que donnent ces têtes exorbitées et ces thorax décharnés !

Nous sera-t-il permis de compléter cette explication en lui ajoutant un motif qui semble avoir échappé à l'ingénuité d'Albinus ? Nous ignorons si quelque éruption volcanique fit d'actualité un des fonds précités, mais nous verrions volontiers dans le choix de ce rhinocéros, qui suscita tant de discussions, l'écho d'un simple fait divers. En effet les hasards de nos lectures nous ont fait rencontrer à la page 152 du « Magasin pittoresque » de 1884, un article du docteur Louis Marchand. Notre confrère raconte qu'en 1749 un rhinocéros était exposé à la foire Saint-Germain. Cet étrange animal, que l'on voyait pour la première fois en Europe, était présenté par le capitaine Douwemont Vander-Meer. Le succès du « monstre » fut tel, que l'animal inconnu devint la fureur du jour et que l'on en fit des médailles dont quelques-unes sont justement figurées dans l'article que nous citons. Il est vrai que le rhinocéros fut exhibé à la foire Saint-Germain en 1749 alors que l'atlas parut en 1747, mais il est vraisemblable que Vandelaar a dû voir l'ori-

ginal, au cours de son périple européen, avant son exhibition en France.

Quoiqu'il en soit, et malgré la vanité outrecuidante qui ressort des commentaires de ses travaux, on peut dire qu'Albinus a réalisé une œuvre qui marque une des dates les plus importantes de l'histoire de l'anatomie, et l'on peut regretter, en feuilletant ce superbe atlas, que l'ère des anatomies dans lesquelles la précision ne sacrifiait rien à la réalisation artistique n'ait pas survécu à ce XVIII^e siècle où l'on compte, en dehors d'Albinus, les Duverney, les Bidloo, les Cowper et les Gamelin.

ALBINUS B. S. *Tabulæ sceleti et musculorum corporis humani*. Lugduni Batavorum. J. Verbeck. CIOI^oCCXLVII. Un vol. in-plano. III ap XXV Pl. dont IX en double état.

ALBINUS. B. S. *Academicarum annotationum libri I-VIII*. Leid. ap. J. et H. Verbeck. 1754-1768, 2 vol. XXXVII Pl.

ALBINUS. B. S. *Tables of the skeleton and muscles of the human body*. 1^{re} édition, Londres (date inconnue); 2^e édit., Edimbourg, MDCCLXXVII. Un vol. in-fol., III et XXV pl. dont IX en double état.

TARIN. *Myo-graphie ou description des muscles du corps humain*. Paris, Briasson, MDCCLIII, 171 p., XXIX Pl.

CHAUSSIER. *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture*. Paris, J.-C. Chanter. MDCCCXX, XXVI Pl.

UN REMÈDE DE GUY PATIN : LE SIROP DE ROSES PALES

Par le D^r Henri LECLERC.

Si l'on avait demandé à un de nos aïeux ce qu'il pensait de la ville de Damas, il y a gros à parier qu'il eût répondu que c'était le paradis des constipés. La cité qu'ont rendue fameuse la conversion de saint-Paul et les exploits des croisés ne l'était pas moins, en effet, par deux produits de son sol qui, pendant des siècles, jouèrent comme laxatifs un rôle considérable :

Bull. Soc. Fr. d'Hist. Med., T. XV, n^o 5-6 (Mai-Juin 1921)

la prune de Damas, ancêtre du lénitif pruneau et la rose pâle ou rose de Damas. C'est cette dernière qui eut la gloire de faire partie de l'arsenal thérapeutique de Guy Patin, arsenal bien restreint puisqu'il se réduisait d'ordinaire à la saignée, au son et au séné, ces trois S avec lesquels Théophraste Renaudot l'accusait d'enterrer charitablement ses malades :

Nos docteurs de la Faculté,
Aux malades, parfois, s'ils rendent la santé,
Ont besoin de l'apothicaire :
Mais Patin plus adroit, de par la charité,
Avec trois S les enterre.

Le reproche était, cependant, exagéré : la lecture des lettres de Guy Patin nous prouve qu'il admettait d'autres auxiliaires pour purger et repurger ses patients préalablement saignés et resaignés et qu'il faisait particulièrement état du sirop de roses pâles. C'est ainsi qu'en 1647 il écrit à M. Belin : « Dieu veuille bien délivrer M^{me} Belin de sa jaunisse à laquelle, *post saltem semel missum sanguinem ex basilica dextra*, je ne scay point de meilleur remède que le séné et le syrop de roses palles. » Deux ans plus tard, il souhaite au fils du précédent que son père soit bientôt quitte d'une paralysie pour laquelle « il faut le saigner hardiment du bras malade, *sine ullo metu*, puis le purger plusieurs fois de séné, de syrop de roses palles, de fleurs de peschier ». À une religieuse, pour prévenir l'hydropisie, il conseille de fréquentes purgations avec le séné, la rhubarbe, le sirop de roses pâles (*Lettre à M. Falconet 1657*). Pour tarir un flux syphilitique par la bouche, on emploiera également les sirops de roses pâles et de fleurs de pêcher : le flux d'en bas arrête celui d'en haut (*Lettre à M. Falconet 1664*) : Bref « la casse, le séné, le sirop de fleurs de peschier, de roses palles et de chicorée composé avec la rhubarbe suffisent presque à tout. » Comme on préparait un sirop de roses pâles contenant du séné, certains auteurs ont émis l'opinion que les résultats obtenus par Guy Patin étaient dus en réalité à ce simple, de même que les propriétés ali-

mentaires de la célèbre soupe au caillou étaient l'œuvre du lard et des légumes qui s'y trouvaient associés. C'est une grave erreur historique : le sirop vanté par le satirique doyen de la Faculté était le Sirop de roses solutif (*Syrupus rosatus solutivus*) préparé exclusivement avec le suc épuré des fleurs et du sucre : une incursion dans le domaine de la médecine rétrospective nous montrera d'ailleurs que, depuis longtemps, les simplistes reconnaissent aux fleurs des roses pâles, roses de Damas, roses muscates, employées seules, des vertus purgatives et qu'elles eurent encore, après Guy Patin, de nombreux partisans.

Le plus ancien témoignage nous est fourni par les médecins arabes. Razès dit qu'il a vu dans le Khorassan des gens qui administraient la racine du *nisrin* (mot arabe désignant encore aujourd'hui l'églantier et la rose de Damas) à la dose d'unè à trois drachmes et qui en obtenaient de copieuses purgations. D'après El-Teminy, elle convient aux sujets affectés d'atrabile provenant de pituite corrompue et l'auteur du *Livre des expériences*, Ibn Es-Saïgh, estime le sirop de roses comme fort propre à procurer des selles de matières biliaires (1).

Les médecins de la Renaissance s'accordèrent à confirmer ces propriétés : Antoine Constantin, auteur d'un traité trop peu connu sur les plantes purgatives de la Provence, dit que, de son temps, la plupart de ceux qui ont accoutumé de se purger au printemps faisaient une décoction de cinquante à cent roses avec autant pesant de sucre et qu'ils en usaient « avec contentement et bon succès » : il lui a reconnu lui-même « une faculté laxative assez gaillarde ». Dans la préparation du sirop laxatif, il conseille d'employer le miel de préférence au sucre « pour le pouvoir laisser à meilleur prix afin que tant les pauvres que les riches en puissent estre soulagés car estant iceluy fait légitimement avec le sucre ou cassonade, les apothicaires ne le peuvent laisser à moins que de cinq à

(1) IBN EL-BEÏTHAR. *Traité des simples*, traduit par le Dr Lucien LECLERC.

six sous l'once et quelquefois, suivant la cherté du sucre, sont contraints de le vendre plus de dix sols (1) ». Malgré cet avis, dicté par le plus louable des sentiments, les apothicaires continuèrent à préparer le *syrupus rosarum pallidarum* ou *syrupus rosatus solutivus* avec du sucre. En voici la formule d'après Jean de Renou : Prenez roses pâles récentes 6 livres : faites les infuser 8 heures dans un vase de verre à col étroit avec 15 livres d'eau tiède, puis faites en une colature. Faites alors macérer à parties égales des roses pâles dans le liquide chaud : faites en une nouvelle colature : répétez cette opération neuf fois : à la neuvième et dernière infusion ajoutez un poids égal de sucre et préparez un sirop selon l'art (2). D'autres auteurs, comme Joseph du Chesne, procédaient par distillation : ce qui permettait d'obtenir à la fois une eau distillée et un sirop : l'opération, dont on ne saura gré de passer sous silence les péripéties, ne se recommandait ni par sa rapidité, ni par sa simplicité, mais les avantages que lui reconnaissait son auteur compensaient amplement cet inconvénient : « que trouvera icy de laborieux dit-il, celui qui aura esgard à leurs grandes commoditez, car la santé (qui est telle qu'il n'y a rien de plus précieux ny de plus noble en la vie humaine) est par iceux entretenüe et maintenüe en estat de médiocrité : davantage telles préparations mieux polies et plus subtiles conviennent aux personnes d'autorité et principalement à ceux qui sont d'une nature délicate et tendre et qui ne peuvent qu'à peine supporter ny mesme prendre les purgatifs tant usitez et peu prisez qu'on fait prendre en trop grande et fascheuse dose (3). »

Pour terminer l'histoire des préparations de roses pâles, citons la *quinta essentia rosarum Damascenarum* dont la confection était aussi laborieuse et qu'Edouard Bolnest a vantée en termes dithyrambiques : « C'est, dit-il, un médicament cardiaque,

(1) A. CONSTANTIN. *Brief traité de la Pharmacie provençale et familière*, 1597.

(2) JEAN DE RENOU. *Boutique pharmaceutique ou antidotaire* 1624.

(3) JOSEPH DU CHESNE. *La Pharmacopée des dogmatiques réformée*, 1648.

un cathartique excellent, salutaire aux vieux et aux jeunes, aux femmes et aux petits enfants, digne des rois, des princes et de tous les puissants quelles que soient leur situation et leur condition (1). » Point n'était besoin, d'ailleurs, de recourir à des manipulations si compliquées : N. Lemery dit que quinze à vingt pétales de roses de Damas, en infusion ou en nature, suffisent pour produire d'abondantes évacuations alvines (2) et Venel, ayant eu à soigner une pauvre paysanne qui n'était pas en état d'acheter une médecine, lui fit prendre quinze pétales de rose infusés dans l'eau : elle en fut très bien purgée : « Nous nous servimes quatre fois du même remède qui lui évitait par là une dépense de quatre purgatifs (3). » Enfin Loiseleur-Deslongchamps, qui fut un partisan très zélé de la phytothérapie indigène, s'étonne qu'un médicament si agréable soit tombé dans l'oubli, « tandis que tous les jours, les médecins prescrivent pour purger des préparations aussi dégoûtantes par leur couleur, leur odeur et leur saveur (4). »

Bien que la tâche de l'historien se doive borner à enregistrer impartialement les témoignages du passé, je ne crois pas inutile de confirmer les assertions des anciens simplistes en faveur du sirop de roses pâles : j'ai signalé récemment dans la *Presse médicale* les bons effets de ce laxatif aujourd'hui injustement oublié (5) : sans vouloir en faire, comme Guy Patin, une sorte de médicament polychreste, on peut se trouver bien de le prescrire aux enfants que rebutent généralement les drogues de saveur fâcheuse ou aux sujets délicats dont la muqueuse intestinale s'accommode mal d'eccoprotiques trop violents. C'est une preuve qu'il est souvent expédient aux praticiens de puiser dans les vieilles formules et de ne pas rester indifférents aux enseignements de l'histoire.

(1) E. BOLNEST. *Aurora chymica*, 1675.

(2) N. LEMERY. *Dictionnaire universel des drogues simples* 1714.

(3) VENEL. *Précis de matière médicale* 1787.

(4) LOISELEUR-DESLONGCHAMPS. *Manuel des plantes médicinales indigènes* 1819.

(5) LECLERC. La Phytothérapie purgative : les laxatifs. *Presse médicale*, janvier 1921.

DOCUMENTS

UN PASSAGE D'ARISTOPHANE SUR LA STRANGURIE
CAUSÉE PAR LE CRESSON

J'ai présenté, il y a un an à la Société de Thérapeutique une notice dans laquelle je relatais plusieurs cas de cystalgie consécutives à l'ingestion du cresson cru (1) : depuis, j'ai recueilli d'autres faits analogues, notamment une auto-observation qu'a bien voulu me communiquer un confrère dont le nom fait autorité dans le monde médical, le D^r AUGUSTE BLIND.

Malgré de nombreuses recherches, je n'ai trouvé dans la littérature ancienne nulle allusion à ces effets du cresson. Dioscoride prétend, il est vrai, qu'il incite à la luxure, ce qui pourrait faire supposer qu'il avait constaté son action irritante sur l'appareil génito-urinaire : mais cette assertion est trop vague pour qu'on puisse sérieusement en tirer des déductions. Par contre, un passage d'ARISTOPHANE nous offre un renseignement typique qui prouve que le grand comique grec connaissait l'influence nocive que peut exercer sur la vessie le légume réputé, par une tradition séculaire, la santé du corps.

Dans la comédie des *Thesmophoriazuses* (ou fêtes de Cérès et de Proserpine), Euripide, sachant que les femmes réunies dans le temple de Cérès doivent aviser au moyen de se venger des injures qu'il leur a prodiguées, prie son beau-père Mnesilochus de se déguiser en femme, de se rendre au temple, dont l'accès était rigoureusement interdit aux hommes, et d'y plaider sa cause. Mnesilochus accepte cette mission périlleuse et, orné d'une robe couleur safran, d'un réseau et d'une mitre, se glisse parmi les femmes ; là, il prend chaleureusement la défense de son gendre et soutient qu'Euripide n'a pas révélé la millième partie des choses qu'il aurait pu dire. Survient un féministe, Clithène, qui prévient les femmes qu'un traître s'est introduit dans l'assemblée ; sa révéla-

(1) H. LECLERC. — Cystalgies consécutives à l'ingestion du cresson. *Bulletin de la Société de thérapeutique*. 11 février 1920.

tion, comme on va le voir, déclanche une vive émotion et plonge le pauvre Mnésilochus dans un cruel embarras :

LE CHŒUR DES FEMMES. C'est une terrible nouvelle que tu nous apportes là. Femmes, il faut, sans tarder, chercher où se cache cet homme. Aide nous à le saisir, Clisthène : tu auras doublement droit à notre gratitude.

CLISTHÈNE. Eh bien ! Voyons : d'abord toi qui es-tu ?

MNESILOCHUS (à part). Où me fourrer ?

CLISTHÈNE. On va toutes vous examiner.

MNESILOCHUS (à part). Pauvre diable que je suis !

UNE FEMME. Tu demandes qui je suis ? Je suis la femme de Cléonyme.

CLISTHÈNE. Savez-vous qui est cette femme ?

LE CHŒUR. Nous la connaissons bien : mais interroge les autres.

CLISTHÈNE. Et celle là qui porte un enfant, qui est-elle ?

LA FEMME. Par Zeus, c'est ma nourrice.

MNESILOCHUS (à part). Je suis perdu. (Il cherche à s'enfuir).

CLISTHÈNE. Eh là-bas ! Où t'en vas-tu ? Reste ici ! Qu'est-ce qui te prend ?

MNESILOCHUS. Laisse moi aller pisser !

CLISTHÈNE. Tu es une insolente ! Vas-y : je t'attends.

LE CHŒUR. Oui attends là et examine là soigneusement : c'est la seule, mon ami, qui nous soit inconnu.

CLISTHÈNE. Dis donc ! Tu es bien longue à pisser.

MNESILOCHUS. Ce n'est pas surprenant. Infortuné que je suis ? Je souffre de strangurie : car, hier, j'ai mangé du cresson (στραγγουριῶ γὰς ἐχθὲς ἔφαγον κάρδαμα).

Pour que Mnesilochus invoquât comme motif plausible de ses lenteurs l'ingestion du cresson, il fallait que la dysurie causée par cette herbe potagère fût un fait bien connu des contemporains d'Aristophane : il serait intéressant d'en chercher d'autres exemples dans la littérature médicale.

D^r Henri LECLERC.

M. le D^r Mousson-Lanauze fait remarquer que le cresson rend courageux :

ARISTOPHANE : « Les Guêpes ». Acte II. Scène II.

LE CHŒUR : Il faut que vous connaissiez la manière des gens irascibles, équitables, et qui mangent du cresson. »

On conseillait aux caractères timides, de manger du cresson, pour ne donner avec la santé du corps, la santé de la volonté.





BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

D^r Paul DELAUNAY. — CEUX QUI SOIGNAIENT NOS PÈRES. MÉDECINS MANCEAUX D'AUTREFOIS (Laval, imprimerie Goupil, 1921, 1 vol. in-8° de 98 pages avec deux gravures).

Ce n'est pas un travail, mais un plaisir que d'analyser cet ouvrage qualifié modestement par son auteur de plaquette; on le lit avec d'autant plus d'intérêt que l'on y retrouve les qualités maîtresses de l'intelligence française: l'ordre, la méthode et la clarté. Nous allons donc en suivre rapidement les principaux chapitres.

I. La vie scolaire. — Le futur étudiant en médecine avait de fortes humanités, car le collège du Mans était alors le plus renommé de la province: les oratoriens avaient de larges vues pédagogiques et donnaient à l'enseignement des sciences une ampleur peu commune. Sorti de ce collège et envoyé à Paris où il arrivait après quatre à cinq jours de diligence, le jeune étudiant s'installait et devait compter avec la dépense, car si les repas ne montaient pas à plus de dix à douze sous dans les restaurants modestes, les 5 à 8 ans d'études nécessaires occasionnaient une dépense de 5.000 à 6.000 livres pour les frais de scolarité! À la fin, le jeune homme soutenait une thèse qui montrait le souvenir et l'empreinte de la fréquentation de l'antiquité, ce qui n'avait pas grande utilité pour la pratique journalière, car il ne faisait guère plus tard que des ordonnances.

II. La vie corporative. — L'installation du jeune médecin dans une petite ville se bornait à faire viser ses lettres doctorales et à prêter serment devant la juridiction de police

du lieu, dans les grandes villes il fallait se faire affilier à la compagnie d'un collège de médecine (formalités qui constituaient l'agrégation). Le Collège du Mans avait une personnalité légale, il exerçait sa juridiction tant sur ses membres que sur les chirurgiens, les apothicaires et les médecins ambulants. Le doyen avait la préséance aux différentes cérémonies, le receveur et le procureur étaient nommés tous les ans ; le conseiller médecin du roi était un délégué du pouvoir central. L'agrégation par laquelle se faisait le recrutement était réglée par un véritable cérémonial ; les frais de réception consistaient dans le versement de taxes corporatives (100 à 200 livres versées à la Bourse commune) et de redevances au profit de l'hôpital général (10 livres en moyenne). De plus, il fallait faire enregistrer ses lettres de degrés par les juges de police. Une fois admis, le jeune médecin était obligé de se soumettre à la règle, mais protégé contre les intrus ; toute la vie publique corporative était réglée par un protocole minutieux, avec des difficultés de préséance qui s'étendaient jusqu'aux enterrements et des formalités de préparation qui réglaient la confection de la thériaque (labeur qui durait quinze jours).

III. La vie professionnelle. — Les médecins proprement dits étaient des citadins, car il n'y avait à la campagne que des chirurgiens de village, des empiriques et des commères. Au Mans, il y a en 1720 : huit médecins ; en 1756 : onze ; en 1789 : sept. Il y avait déjà un fonctionnarisme médical : médecin de la brigade des gardes, médecins des hôpitaux, conseiller médecin du Roi et de Monsieur (le médecin du Roi avait le pas sur ses confrères et même sur le doyen), inspecteur des eaux minérales pour l'apanage ; il y avait même des brevets de démonstrateurs en l'art des accouchements, et des fonctions conventuelles parfois extrêmement délicates.

Les honoraires étaient bien modestes : 50 sols pour deux ordonnances et huit visites ; 20 livres pour aller à sept lieues du Mans ; les honoraires étaient d'ailleurs frappés de prescription au bout de deux ans. Malgré cette médiocrité des revenus professionnels, les frais généraux étaient élevés : habillement, logis, chaise, cheval, laquais, servante.

IV. La vie familiale. — La vocation médicale était traditionnelle dans certaines familles, et l'on voyait même des dynasties médicales ; les jeunes médecins trouvaient alliance dans la bourgeoisie, les familles de robe ou le haut négoce, ce qui représentait parfois des apports dotaux importants. En joignant ceux-ci aux héritages, les médecins pouvaient aller

jusqu'à une aisance respectable, ce qui ne les laissait pas indifférents, car ils aimaient bien l'argent et de plus étaient tellement processifs sur ce genre de sujet, que la ville du Mans avait été surnommée le « Pérou des procureurs » ; certaines histoires d'argent étaient même assez malpropres. D'autres médecins au contraire, laissaient à leur mort une femme et des enfants dans un état voisin de la misère.

V. *La vie politique.* — Le médecin restait un notable bourgeois, satisfait de sa condition, et ne voulant pas donner vingt livres pour figurer dans l'Armorial de l'héraldiste d'Hoziér; par contre, il cherchait à payer le moins possible d'impôts; payait la taille, mais était affranchi de la collecte; cherchait à éviter de loger le guet et la garde. Le Collège de médecine n'était pas représenté à l'Hôtel de Ville; cependant, vers la fin du XVIII^e siècle, les médecins étaient parfois appelés aux charges municipales.

VI. *La vie sociale.* — Dans son logis, le médecin aimait à se reposer des soucis journaliers et ne dédaignait pas le rire gaulois, les propos grivois, aimant le jeu, la société, les festins, le gros sel et les couplets de dessert. Tout lui était d'ailleurs prétexte à banquets (et quels banquets!) mais cela ne les empêchait pas d'aimer la culture intellectuelle et les livres, puisque l'un d'eux avait une bibliothèque de 4000 volumes. Il y eut même probablement des médecins à la Société littéraire du Mans (1728), et sûrement au Bureau d'Agriculture (1762-1789).

La ferveur monarchiste et religieuse était encore profondément ancrée dans l'âme des médecins du XVIII^e siècle, mais elle avait subi l'évolution des idées de l'époque et les hommes de l'art versaient volontiers dans la philanthropie et le libéralisme, disant que « le bonheur de l'humanité doit être le but des savants » ; on signale même un docteur franc-maçon. Plus tard, ils demandèrent même avec l'Assemblée générale des paroisses que le Tiers-Etat ait à lui seul autant de représentants que les deux autres ordres; enfin, ils furent signataires des cahiers de 89.

Ce travail se termine par un appendice donnant des notes biographiques et généalogiques sur les médecins cités au cours de l'étude.

D^r André BARBÉ.

Paul JUQUELIER et Jean VINCHON. — LES VAPEURS, LES VAPOREUX et le D^r Pierre POMME. (Extrait des *Annales Médico-Psychologiques*, juin 1913).

Les auteurs ont choisi Pierre Pomme que les gens à la mode

se disputaient de 1760 à 1800, pour camper un portrait type que du médecin de *vaporeux*. Mais avant de nous donner l'exposé de sa théorie des *vapeurs*, ils condensent en une étude très précise tout ce que nos ancêtres comprenaient sous ce nom de *vapeurs* et les différentes conceptions pathogéniques, au cours des âges, de cette maladie essentiellement polymorphe à laquelle ils avaient en définitive donné ce nom.

D^r LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL. — LES ANCÊTRES DE BRETONNEAU, 2^e édition avec portraits, 1 brochure de 48 pages, Paris, Maloine 1905. Avec supplément et second supplément à cette notice, le tout formant un total de 64 pages, 1905-1911.

Ce travail constitue la réunion d'un ensemble de documents concernant toute la généalogie de l'illustre médecin tourangeau. Pour la commodité de l'étude, nous allons exposer cette généalogie d'une façon aussi simple que possible.

RENÉ BRETONNAYAU. — Médecin à Beaulieu-lès-Loches, en Touraine, fils de Jean Bretonnayau, a écrit un ouvrage de médecine « l'Esculape François », volume in-4^o de 192 feuillets, a épousé Jeanne Lepleigney dont il a eu deux enfants : un fils, Théodore; une fille, Suzanne. Jeanne Lepleigney était la fille de Thibault Lepleigney, qui a écrit des livres didactiques à l'usage des « pharmacopoles et bons aromataires ». De plus, il a contribué à propager chez nous l'usage de produits exotiques, tels que le benjoin et l'esquine.

THÉODORE BRETONNAYAU. — Fils de René, médecin à Beaulieu-lès-Loches, épouse Anne Soret; il a trois enfants : Théodore-Isaïe-René. Le premier constituera la branche aînée, le troisième la branche cadette.

BRANCHE AÎNÉE. — Théodore, apothicaire, épouse en premières noces Isabelle Bonneau, en deuxièmes noces Renée de Betz; vivotant dans sa boutique, il écrit deux manuscrits : le jardin de la santé, le traité de la confection et emploi de l'huile d'Euphorbe. De son premier mariage, il a eu neuf enfants; du second, 6; cette nombreuse famille l'obligea à se créer des revenus accessoires. Deux de ses fils ont été : le premier, médecin; le second, chirurgien apothicaire (Pierre et Louis).

BRANCHE CADETTE. — René était le troisième fils de Théodore et de Anne Soret. Apothicaire à Loches, il épouse Marguerite Massot dont il a deux enfants : René et Marguerite.

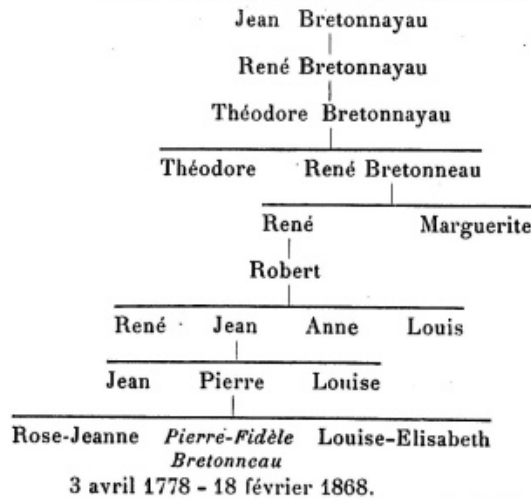
René s'installe comme chirurgien à Luzillé; il épouse Françoise Lelievre du Taillis dont il a un fils Robert.

Ce fils Robert épouse Anne Musnier. De ce mariage, naissent cinq enfants : trois garçons et deux filles. Les trois garçons sont chirurgiens : René se fixe à Luzillé, Jean s'en va à Saint-Georges-sur-Cher, Louis s'établit à Beaulieu-lès-Loches.

Le second, Jean, épouse Jeanne Arteloup du Verger : ils ont treize enfants, dont trois survivent : Jean, chirurgien du prince de Montbazou; Pierre, officier de santé à Saint-Georges; Louise.

Pierre, le second fils, épouse d'abord Anne Raimbault, dont il a une fille : Rose Jeanne; puis en secondes noces, Elisabeth Lecomte dont il a une fille : Louise, Elisabeth et un fils : Pierre, *Fidèle Bretonneau*, né le 3 avril 1778 et mort le 18 février 1862.

Généalogie simplifiée de la famille Bretonneau



3 avril 1778 - 18 février 1868.

D^r André BARBÉ.

D^r Henri GRASSET. — INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA MEDECINE. Rouen. Imprimerie Tollier, 1920. 1 broch. de 72 pages.

Il s'agit dans cette brochure d'une vie d'ensemble sur l'évolution des doctrines médicales au cours des âges, en partant de la mythologie pour aboutir à la médecine contemporaine. Comme l'explique l'auteur, il a fait ce travail dans le but de

faciliter la tâche aux amateurs d'histoire; il s'efforce de mettre au courant des tournures de phrases et des termes médicaux anciens dans un exposé moins aride qu'un glossaire. Il passe ainsi en revue toutes les parties de la médecine, en études anatomiques, théoriques, cliniques et thérapeutiques. Le lecteur trouve dans cet ouvrage l'explication historique d'un grand nombre de termes médicaux, leur raison d'être, leur sens étymologique; l'auteur montre l'évolution empirique et scientifique des doctrines médicales à travers les âges, et surtout leurs vicissitudes, car on y voit l'influence des idées religieuses, politiques, et surtout la trace de la mentalité différente des peuples.

D^r A. BARBÉ.

A. GASSER. — LES CORRESPONDANTS DE GRANDIDIER : LE DOCTEUR MORET, in Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, 5^e série, t. III. Fasc. 4, juillet-août 1920.

Correspondance échangée entre l'abbé Grandidier auteur de *l'Histoire de l'Eglise de Strasbourg* et le D^r Hugues Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon. Ces lettres, lui sont datées de février 1777 à juin 1785 se rapportent toutes aux travaux littéraires des deux correspondants. AVALON.

Jean VINCHON. — LE CATALOGUE DE « L'ENFER » DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. (Extrait de la *Revue de Psychiatrie*, avril 1913).

Cette très courte étude a suivi de peu la parution du Catalogue de l'Enfer dressé par Guillaume Apollinaire : Jean Vinchon nous fait remarquer qu'à côté de certaines œuvres libres écrites par des littérateurs chez lesquels on ne peut déceler nulle tare psychique, ce département de la Nationale renferme nombre de livres qui s'apparentent de très près aux écrits et aux dessins obscènes que produisent fréquemment les aliénés, sans aucun souci d'art ou de littérature. AVALON.

Jean VINCHON. — L'EMPLOI DE LA MUSIQUE DANS LE TRAITEMENT DES PSYCHOSES. (Extrait de la *Revue de Psychiatrie*, septembre 1913).

Dès la plus haute antiquité les médecins avaient remarqué les excellents effets qu'on pouvait tirer de la musique dans le traitement des affections mentales, mais il faut arriver jusqu'aux études de Laurent, c'est-à-dire aux environs de 1860, pour constater le début d'une thérapeutique musicale raisonnée.

De toute cette période, Jean Vinchon nous donne un historique très fouillé, depuis la flûte d'hellébore de Giambattista della Porta jusqu'aux fêtes organisées par le marquis de Sade à Charenton, avant d'aborder l'étude des travaux physiologiques et cliniques qui ont suivi les travaux de Laurent. Et il conclut en disant que la musique est un excellent adjuvant pour la cure des maladies mentales soignées à l'asile, sous réserve d'une organisation habile et de la direction d'un médecin compétent. AVALON.

Jean VINCHON. — « L'HOSPITAL DES FOLS INCURABLES » DE THOMAS GARZONI. (extrait de la *Revue de la Psychiatrie*, novembre 1912).

« L'Hospital des Fols Incurables » de Thomas Garzoni qui eut autrefois assez de succès pour mériter quatre éditions en Italie avant d'être traduit en Français, n'est plus guère connu que des bibliophiles. Jean Vinchon nous donne une analyse très intéressante, émaillée de citations typiques, de ce petit livre sans doute peu scientifique, puisqu'il ne s'adressait pas aux médecins, mais où les tableaux cliniques sont souvent brossés avec habileté. AVALON.

OTTO SPERLING. — STUDIENJAHRE, NACH DEM MANUSKRIFT DER KGL BIBLIOTHEK ZU KOPENHAGEN, HERAUSGEGEBEN VON WALTER G. BRIEGER UND JOHN W. S. JOHNSON. Kopenhagen, Henrik Koppel, Verlag, 1920, in-8°, 133 pages.

Otto Sperling, médecin et botaniste, né à Hambourg le 28 décembre 1602, mort prisonnier à la Tour bleue de Copenhague le 26 décembre 1681, est un personnage bien connu et de nombreuses publications lui ont été déjà consacrées, mais ses historiens ont négligé jusqu'ici la période de sa vie où il étudia la pharmacie et la médecine. Il faut donc être reconnaissant à M. Brieger et à notre collègue Johnson de leur publication.

Je crois devoir signaler tout particulièrement les pages de ce livre où il est question du voyage de Sperling à travers la France. C'est à Marseille que ce Hambourgeois prit contact avec notre pays. Contrairement à l'opinion commune, il trouva la ville triste (p. 100) ; par Salon, où il se fit montrer le cabinet d'étude de Nostradamus, il se dirigea vers Montpellier. Là il visita longuement le Jardin botanique et sut gagner l'estime du préfet de ce jardin, Martin Richer de Belleval, qui l'eût volontiers embauché comme assistant. Il fit aussi la connaissance de l'apothicaire Laurent Catelan qui, ayant

passé en Suisse une partie de sa jeunesse, parlait parfaitement l'allemand, et celle de l'étudiant Jean Baubin, fils du célèbre anatomiste de Bâle. A Aix-en-Provence, le médecin Du Pré lui montra son cabinet de curiosités. A Lyon, Sperling visita la bibliothèque des Jésuites et sa belle collection d'instruments d'optique et se présenta chez les médecins Philibert (et non Jean-Antoine), Sarrazin (voir note 140), et Henri Gras, fameux bibliophile. A Strasbourg, il fut reçu par J.-R. Saltzmann et Nicolas Agerius, tous deux professeurs à la Faculté de médecine. Il serait allé à Paris, si on ne lui avait fait croire que la peste y régnait.

Au cours de ses voyages aux Pays-Bas et en Italie, Sperling rencontra aussi quelques savants français, parmi lesquels Henri Régnier (Reinari ou Reyneri), qui fut Jésuite à Louvain, puis, ayant passé à la Réforme, président du Collège français à l'Université de Leyde, Pierre Andineau (d'Orléans), qui exerça la médecine à Venise, Pierre de la Poterie (d'Angers), disciple de Paracelse, qui fut assassiné à Bologne.

D^r Ernest WICKERSHEIMER.

SIR D'ARCY POWER. — UN EDUCATION OF A SURGEON UNDER THOMAS VICARY (L'éducation d'un chirurgien au temps de Thomas Vicary). *British journal of Surgery*. Vol. VIII. 1921.

Dans cette intéressante étude, curieusement illustrée, l'auteur nous montre à Londres, sous le règne d'Henri VII, l'existence d'une corporation de chirurgien indépendante de celle des barbiers : Ce n'est qu'en 1540 que les deux corporations se fusionnèrent en une compagnie unique dont Vicary fut le maître : une peinture de Holbein nous a conservé les portraits de ses membres. Les apprentis chirurgiens sortaient alors, la plupart, des classes les plus humbles de la société : ils devaient avoir une bonne santé, savoir lire et écrire et posséder quelques notions de latin. Leur apprentissage durait de huit à neuf ans pendant lesquels ils étaient soumis aux chirurgiens barbiers, ces derniers ayant le droit de leur imposer une forte discipline et ne leur ménageant le fouet, ni la prison, lorsqu'ils venaient à enfreindre leurs ordres. L'enseignement de l'anatomie leur était facilité par l'autorisation de disséquer les corps des suppliciés : les dissections avaient lieu sous la direction d'un lecteur d'anatomie et de quatre aides. De même la chirurgie leur était enseignée par des lecteurs de chirurgie dont les plus illustres furent Gale, Clower, Halle et Balthrop. Arrivé au terme de ses études, l'apprenti subissait un examen portant sur l'anatomie, la chi-

urgie et la pathologie : si ses réponses étaient satisfaisantes il obtenait l'autorisation d'exercer la chirurgie : il pouvait, ensuite, en soutenant une thèse, être nommé maître d'anatomie et de chirurgie. Il arrivait souvent qu'on éliminait un candidat : mais, en général, on accordait aux ignorants une licence temporaire à la condition qu'ils consultassent un membre de la compagnie lorsqu'ils avaient un malade à soigner. D'ailleurs c'était une habitude que tout chirurgien appelé auprès d'un sujet gravement atteint ou mutilé « *in peril of deatte or maim* » fit appel aux maîtres de la Compagnie.

Malgré ces sages dispositions, l'association fut dissoute en 1745 : les barbiers étaient des hommes d'affaires, les chirurgiens ne l'étaient pas : le secrétaire (*clerk*) de la Compagnie des chirurgiens ne remplit pas ses engagements et laissa la Compagnie sans le sou : son immeuble tomba en ruines, il n'y avait plus un livre dans sa bibliothèque et, finalement, par pleine ignorance de sa constitution, elle se désagrégea d'elle-même après une carrière peu glorieuse de quarante années. Par son indolence et son manque de savoir faire, elle avait donné prise à une foule d'ennemis et il fut impossible de la rétablir sur ses anciennes bases. Toutefois le Collège actuel s'éleva sur ses ruines et il ne faut pas oublier ce qu'il doit à l'ancienne Compagnie des barbiers et à son association avec celle des chirurgiens.

D^r Henri LECLERC.

P^r BOINET. — LA PESTE ET LA LÈPRE DANS LA BIBLE.

Cette communication très intéressante a été faite le 1^{er} décembre 1919 au comité médical des Bouches-du-Rhône. L'auteur montre que la peste existait depuis la plus haute antiquité et qu'elle était propagée par les rats.

C'est ainsi par exemple que dans le chapitre intitulé « Idole de Dragon » on voit que les habitants d'Azot furent frappés d'une plaie honteuse dans les parties les plus secrètes du corps et que Dieu fit naître en même temps dans tout le pays une multitude de rats.

Quant à la lèpre elle est mentionnée dans « les douze espions » dans la prédiction d'Elisée, dans le chapitre sur la guérison de naaman et dans plusieurs autres passages de la Bible.

D^r Raymond NEVEU.

P^r Ed. BOINET et M. J. SIGARD. — DE LA DYSENTÉRIE ÉPIDÉMIQUE DANS LA BIBLE.

D'après ces auteurs de nombreux passages de la Bible in-

diquent d'une façon très nette que la dysentérie épidémique sévissait chez les Philistins et leur causait une mortalité énorme (interfectio magne). Cette dysentérie s'accompagnait de douleurs, de selles caractéristiques avec prolapsus de la muqueuse rectale.

Cette pociidence rectale a été qualifiée à tort par les traducteurs de la vulgate et de la bible hébreuse d'hémorroïdes.

D^r Raymond NEVEU.

**Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques**

Emile CORNA. — *Le docteur Dubuisson*, Revue positiviste internationale, n° 2, 4 Aristote 133, 1^{er} mars 1921, p. 65-84. Etude biographique sur le D^r Paul Dubuisson, né à Rouen le 27 octobre 1847, Dubuisson pensa d'abord entrer à l'Ecole polytechnique, dont il prépara le concours à l'Institution Havrant, en compagnie du futur maréchal Joffre; puis il renonça aux mathématiques, se fit recevoir licencié en droit, et enfin prit ses premières inscriptions à la Faculté de médecine. La guerre de 1870 ayant éclaté sur ces entrefaites, il fut incorporé dans la garde mobile, fut envoyé au camp de Châlons d'où il revint sous les murs de Paris. Il finit la campagne comme aide-major au bataillon du VIII^e arrondissement, puis à l'ambulance du Palais-Bourbon, à laquelle il demeura attaché pendant la Commune. Assidu, depuis 1869, aux leçons particulières de Pierre Laffitte, son ancien maître à l'institution Havrant, il ne tarda pas à se convertir au positivisme. Son mariage (juillet 1873) avec M^{lle} Thérèse Robinet, le fixa pour le reste de ses jours parmi les adeptes d'Aug. Comte; il recueillit, rédigea et publia les cours de Pierre Laffitte, et ne cessa jamais, par l'exemple, la parole et la plume, d'en propager la doctrine. Docteur en médecine en 1874, il se lança dans les études neurologiques, sous Charcot et Voisin, fut nommé en 1885 médecin-adjoint des asiles de la Seine, et en 1888, médecin chef de l'asile Sainte-Anne, ce qui lui permit d'aborder, avec succès, les grands problèmes de la médecine légale et de la psychiatrie. Il ouvrit un cours libre de médecine légale à la Faculté de droit de Paris (1887-1900) et dirigea avec autorité, en compagnie de Lacassagne, les *Archives d'Anthropologie criminelle*.

Aliéniste criminaliste, il s'inscrivit en faux contre les théories fatalistes de Lombroso, qu'il combattit énergiquement « au nom de la science positive, du bon sens, et de l'intérêt collectif » ; il apportait dans son rôle de médecin légiste près le tribunal de la Seine la même conscience, et le sentiment de haute moralité qui doit dicter la conduite d'un expert-Surchargé de travail, scientifique et charitable — car il ne se déroba jamais au devoir social — Dubuisson est mort subitement, le 12 septembre 1908, à l'âge de 60 ans.

F. UZUREAU. — *A l'Hôpital des Incurables d'Angers (1797-1798)*. (L'Anjou historique, avril 1921, p. 114-117). Etude des dissensions qu'excitèrent dans la maison l'expulsion des anciennes hospitalières insermentées, et leur remplacement par des « agentes » assermentés, d'ailleurs moins dévouées et moins compétentes. — Le citoyen Desmazières, administrateur, dénoncé comme partisan des ci-devant religieuses, et accusé de faire de l'hôpital « un repaire de contre révolutionnaires » dut démissionner le 15 juin 1798. — Un des griefs invoqués par le commissaire central est que la cloche sonnait plusieurs fois par heure, contrairement à la « loi qui proscriit le son des cloches. » La municipalité, avisée, répondit que le son de la susdite cloche n'avait rien de commun avec l'exercice du culte, et ne servait qu'à régler l'ordre des travaux intérieurs de la maison.

Pierre DE QUIRIELLE. — *Une figure alsacienne, le Dr Bucher*, Le Correspondant, 10 mars 1921, n° 1403, p. 847-858.

Paul RENAUDIN. — *Le Poverello de Port-Royal. Les tribulations de M. Hamon*, Le Correspondant, 10 avril 1921, n° 1405, p. 46-76. — Etude sur Jean Hamon, médecin des solitaires de Port-Royal.

L. BAILLET. — *Une page du P^r Metchnikoff*, actes de l'Acad. nationale des Sc. Belles-lettres et Arts de Bordeaux, 4^e s., t. III, 1916-19, p. 55-67. — Critique des théories émises par Metchnikoff dans ses *Etudes sur la nature humaine*.

F. BEAUDOUIN. — *Les habitations du Docteur Desgenettes à Alençon*. Alençon, Impr. alençonnaise, s. d., 4 p. in-4°. — L'auteur rectifie les allégations erronées qui font naître René-Nicolas Desgenettes dans une maison de la rue des Grandes-Poteries (laquelle n'hébergea que trois cousins du grand homme) et démontre, à l'aide de l'extrait baptistaire, que le grand chirurgien naquit le 23 mai 1762, faubourg Saint-Blaise. Ce n'est que par la suite que ses parents habitèrent rue

des Poteries. Desgenettes, plus tard, conserva, et jusqu'à sa mort, un pied-à-terre à Alençon, rue du Cours, n° 39 actuel ; mais il n'y séjourna que très rarement.

F. BEAUDOUIN. — *Nicolas Papin, médecin Alençonnais au XVII^e siècle*, Alençon, Impr. Alençonnaise, s. d., 2 p. in-4° (Extr. de l'*Année médicale de Caen*, 1921). Ce Nicolas Papin était probablement un oncle du célèbre inventeur Denis Papin. Il exerçait la médecine, en 1647, à Blois, où il publia, cette année-là, un Traité intitulé : *Raisonnement philosophique touchant la salure, le flux et le reflux de la mer, l'origine des sources...*, etc. Blois, chez F. de la Saugère, 1647, 156 p. — Puis il s'établit à Alençon, postérieurement à l'année 1647, et y rédigea une attaque virulente contre le système de Harvey : *Diastole cordis adversus Harvæanum inventionem deffensa*. Le manuscrit en fut sans doute divulgué, car Papin s'attira de ses confrères alençonnais, en particulier de René Mervel, une violente réplique : *Response à l'escrit de M. Papin, soy-disant médecin*. Papin mourut en 1651. Son ouvrage contre les « circulateurs » ne fut imprimé à Alençon qu'après son décès, en 1653. C'est un introuvable in-4°, inconnu au Catalogue de la Bibliothèque Nationale, et que M. Beaudouin ne semble connaître que par les commentaires de la *Response*.

ARNOLD C. KLEBS. — *Herbats of the fifteenth century*. *Bibliographical Society of America*, Vol. XI et XII. — M. Arnold C. Klebs passe en revue différents incunables que possède l'Amérique et qui ont trait à la botanique. Il étudie successivement MACER FLORIDUS, APULEIUS BARBARUS (PLATONICUS) et l'*Hortus sanitatis* dont le Nouveau-Continent possède plusieurs beaux spécimens et donne une concordance établissant les appellations diverses sous lesquelles sont désignés ces ouvrages. Il termine sa monographie par une note sur l'*Hortus sanitatis* où il étudie : 1° la personne du compilateur ; 2° la langue dans laquelle fut écrit l'ouvrage ; 3° ses origines littéraire et géographique ; 4° le rôle que joua Jean Cuba dans sa rédaction. Il montre que les ouvrages de cette sorte, comme les cathédrales de l'époque, étaient le résultat d'une collaboration intime entre les maîtres et les écoliers.

BONDURAND. — *Une perle médicale (1681)*, mém. de l'Académie de Nîmes, 7^e série, t. XXXIX, 1918-19, p. 69-71. — Certificat médical délivré en 1681 au baron de Vauvert, par le professeur Chabaud, de Montpellier : « Ledit sieur baron estoit attaqué d'une fièvre continue avec redoublements. Dans

lequels paroxysmes s'eslevoient de son bas-ventre de si grandes vapeurs au cerveau qui picotant ses membranes et eschauffant extraordinairement sa substance mettoient le malade presque dans le délire. Auxquels paroxysme il fallut exercer plusieurs remèdes, sans que pourtant ils aient calmé entièrement, ces mêmes vapeurs s'eslevant de temps en temps qui lui causent le retour du mesme accident ci-dessus nommé. Et comme ces dits vapeurs parviennent de plusieurs humeurs qui se ramassent dans le bas-ventre, comme la mélancholie, l'atrabile et autres samblabls, qui sont des humeurs crasses et viscides, et comme collées dans quelque partie du bas-ventre, il faut aussi un très long temps pour expulser lesdites humeurs, et par ce moyen abattre les vapeurs qui s'eslevant au cerveau, troublent presque tous les sens du malade et le mettent dans un estat pitoyable lorsqu'il est dans le paroxysme. »

L. G. TORAUDE. — *La naissance des cacodylates*, Ann. des Sc. chimiques et physiques, l'année, T. I., déc. 1920, p. 1-12. (Etude biographique et anecdotique sur le pharmacien Louis-Claude Cadet de Gassicourt, (1731-1799) qui découvrit la *Liqueur fumante de l'arsenic*, mélange de cacodyle ou diméthylarsine pure, et d'oxyde de cacodyle.)

Molière, évidemment n'avait rien inventé.

G. BONDOIS. — *Un coffre réglementaire de pharmacie à la fin du XVII^e siècle*, *ibid.*, p. 27-28. (Etude sur les remèdes contenus « dans le coffre de l'Hôpital de l'armée navale » créé à Rochefort par l'intendant de marine, Colbert de Terron, vers 1674, d'après un état dressé par l'apothicaire Maisseau et le chirurgien Bourget. — (Ce travail est entaché de quelques regrettables fautes de lecture.)

Louis DOR (de Lyon). — *Le traitement de la syphilis oculaire* [Revue historique]. Bull. et mém. de la Société française d'ophtalmologie, 31^e anné, 1914, Paris, Steinheil, 1914, in-8. — Congrès de la S. F. d'opt., 4 mai 1914, p. 1-224,

F. UZUREAU. — *La Société de médecine d'Angers, 1796-1921*. (Archives méd. d'Angers, 25^e année, n° 1, janvier 1921, p. 12-16). — Historique succinct de la Société fondée en décembre 1796 sous l'impulsion de Michel Chevreul, et qui donna, dans les locaux de la ci-devant abbaye Saint-Serge, un cours complet d'enseignement médical jusqu'en 1805. Réorganisée par arrêté préfectoral du 1^{er} août 1805, sous la présidence de Guérin, elle ne put se réunir, faute de local, et dut se reconstituer en février 1806, mais pour retomber en som-

meil au bout de quelques mois. Elle ne reprit que le 4 juillet 1825 un cours régulier, qui s'est maintenu sans interruption jusqu'à nos jours. La Société a célébré son centenaire le 2 juin 1897.

A. de CALONNE. — *La vie agricole sous l'Ancien Régime dans le Nord de la France*, Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie, 4^e S., t. IX, 1920. — Travail remarquable, renfermant en particulier (p. 513 et suiv.) des passages intéressants sur l'assistance aux épidémies rurales, les *Remèdes du Roi*, le rôle de la bienfaisance seigneuriale et des curés de campagne au cours de ces calamités, la répression de la mendicité, les travaux de charité, etc.

X... — *A l'Hôpital général d'Angers (1798)*. (L'Anjou historique, 20^e année, n^o 4, janv.-fév. 1920, fasc. 118, p. 222-230. — Histoire de la révocation du citoyen Meschain, économiste de l'Hôpital général dit des Renfermés, à Angers, accusé d'entretenir par sa négligence « dans cette maison, la haine du régime nouveau en y perpétuant le fanatisme et les abus détestables de la superstition sacerdotale. » Comme Meschain avait rendu à la maison les plus grands services, les Administrateurs de l'hôpital, en manière de protestation, adressèrent à la municipalité leur démission.

X... — *Une enquête sur les sœurs hospitalières (1803)*. (*Ibid.*, p. 263-267). — Enquête ouverte, à la demande du préfet Nardon, par l'évêché d'Angers, sur le personnel congréganiste des trois hôpitaux d'Angers; la possibilité du rappel des religieuses déportées ou dispersées, pour y reprendre le service, et l'éventualité d'un recours aux Filles de Saint Vincent de Paul pour l'Hospice général dit des Renfermés.

MONIEZ. — *M. le Docteur Gidon, Directeur de l'École de médecine et de pharmacie de Caen*, Mém. de l'Académie nationale des Sc., Arts et Belles-Lettres de Caen, 1918-20, p. 253-256. — Gidon, né en 1843, prosecteur à l'École de médecine de Caen en 1865, professeur d'anatomie en 1885, directeur de l'École en 1909, adjoint au maire de Caen, est mort dans cette ville le 4 janvier 1918.

P. DELAUNAY. — *La médecine légale dans le Maine sous l'Ancien Régime*, Bull. médico-chirurgical du Mans et de l'Ouest, t. III, n^o 3, 1920, p. 101-122. Dr Paul DELAUNAY.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 4 juin 1921.

Présidence de M. le P^r JEANSELME.

Etaient présents: MM. Avalon, Bérillon, Boulanger, Brodier, Bugiel, Dorveaux, Fosseyeux, Ganche, Hahn, Hariz, Hervé, Laignel-Lavastine, Leclerc, Mauclore, Ménétrier, Neveu, Olivier, Pignot, Plantier, Sévilla, Tricot-Royer.

M. le Secrétaire général annonce la *démission* de M. le D^r Cany, de la Bourboule.

Candidats présentés :

DUPLAN (D^r), 58, rue Bobillot (13^e), par MM. Boulanger et Fosseyeux ;

LEBOVICI (D^r SOLO), 23, av. Mac-Mahon (16^e), par les mêmes ;

LEMELAND (D^r Pierre), 10, rue Vignon (9^e), par les mêmes ;

PLICOT-BRODY (D^r Aug.), 3, avenue des Chalets (16^e), par les mêmes ;

SERGEANT, pharmacien, 43, rue de Chateaudun (9^e), par MM. Dorveaux et Roché ;

VAN GILS (D^r J.B.F.), Laan van Meerderwoort, 321, La Haye, par MM. de Lint et Fosseyeux.

VAN DER HOEVEN (D^r), Eelde, près de Zutphen (Hollande), par les mêmes.

En raison de la suppression de la séance de Juillet remplacée par le Congrès, il est décidé que exceptionnellement les membres présentés seront admis séance tenante.

Communications. — M. le D^r Hervé termine la lecture de son étude sur *les phases historiques du problème de la consanguinité* qui donne lieu à d'intéressantes controverses.

M. le P^r Ménétrier et M. le D^r Houdry au sujet de *la guérison du cancer au sein de la reine Atossa*, démontrent qu'il s'agit d'une erreur de diagnostic due à une fausse interprétation des textes par des traducteurs ignorant la valeur des termes médicaux tout en regrettant de ne pas se trouver en présence d'un cas réel de guérison du cancer, fut-ce même à une époque aussi lointaine.

La séance est levée à 6 heures 1/2.



LE SECOND CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

(Paris, 1-6 Juillet 1921)

Il n'appartient pas aux organisateurs du 2^e Congrès international d'histoire de la médecine de faire leur propre éloge, ni à la *Société française d'Histoire de la médecine* de se glorifier elle-même, mais comment, au début du compte-rendu des travaux du congrès, ne pas constater, avec quelque orgueil, son éclatant succès, qui, à la suite de celui d'Anvers, marque d'une façon définitive la renaissance et la diffusion des études d'histoire médicale en France.

Le témoignage le plus probant n'est-il pas fourni par la liste des délégués étrangers, qui, dès la séance d'inauguration, vinrent présenter des adresses toutes remplies d'un égal amour pour les recherches scientifiques et pour la patrie française : le docteur Tricot-Royer (d'Anvers), au nom de la Belgique, le professeur Singer (d'Oxford), au nom de l'Angleterre, le professeur Tscherning, au nom du Danemark, le D^r Converse, au nom des Etats-Unis, le D^r de Alcalde, au nom de l'Espagne, le professeur Giordano, syndic de Venise, au nom de l'Italie, le D^r de Lint (de Gorinchem), au nom de la Hollande, le professeur Jonnesco, au nom de la Roumanie, le professeur Guiart (de Lyon), délégué de l'Université roumaine de Cluj, le D^r Cumston, au nom de la Suisse, le professeur Schrutz, au nom de la Tchécoslovaquie, et M. le D^r Cololian, délégué des méde-

cins arméniens de Constantinople, sans compter les absents qui se sont excusés, parmi lesquels il convient de citer M. Saint-Jacques (de Montréal), M. Majewski, doyen de la Faculté de Médecine de Cracovie, et M. Ladislas Szumowski, professeur d'histoire de la médecine de cette même université ?

Si leur modestie ne tenait à garder l'anonyme, il faudrait ajouter, en dehors des 157 membres adhérents et des 42 membres associés, les noms des membres bienfaiteurs et donateurs qui ont permis par leur générosité de réaliser un programme aussi varié et aussi attrayant que fut celui du Congrès de Paris.

A la séance d'ouverture qui eut lieu à 9 heures, le 1^{er} juillet, dans la magnifique salle du Conseil de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. CoVILLE, directeur de l'Enseignement supérieur, remplaçant le Ministre de l'Instruction publique, puis de M. Larnaude, doyen de la Faculté de droit, on remarquait dans l'assistance le prince Roland Bonaparte, les professeurs Chauffard, J.-L. Faure, Legueu, Teissier (de Lyon), Richelot, président de l'Académie de Médecine, Mourier, directeur de l'Assistance publique à Paris. M. le P^r Jeanselme, l'un des présidents du Congrès, lut un éloquent discours dont voici les plus importants passages.

.....
Il existe des hommes qui, sans méconnaître l'admirable épanouissement des sciences, aiment à jeter un coup d'œil en arrière pour contempler la route parcourue depuis l'enfance de l'humanité. Ces hommes sont nombreux parmi les médecins, malgré la dureté du temps présent et l'âpre lutte pour l'existence. Aussi l'Histoire de la médecine qui, naguère encore, tenait une place secondaire dans les congrès généraux, vient-elle de conquérir son indépendance.

Certes, ceux qui se livrent à ces études historiques n'ont point le sot espoir de découvrir une grande vérité ensevelie sous la poussière des siècles. Ils savent fort bien que, malgré les vicissitudes des temps, la pensée humaine n'a jamais subi d'éclipse totale, qu'un fil ténu relie le présent au passé, et que les générations successives se transmettent de main en main le flambeau de la science.

Ce qu'ils cherchent délibérément et ce qu'ils trouvent parfois, ce sont les causes profondes et cachées qui président à l'éclosion d'une œuvre de génie. Il est constant que, dans le domaine de la science, une théorie féconde ne surgit, pour ainsi dire jamais, entière et parachevée, du cerveau d'un homme. Elle est la résultante de l'effort collectif d'une infinité de travailleurs obscurs qui apportent, chacun, une pierre à l'édifice.

Pour bien posséder une doctrine, il faut la suivre en remontant le cours des âges jusqu'à sa première ébauche, et cette enquête rétrograde est bien faite pour rabattre l'orgueil, car elle montre avec évidence que plus d'une vérité soi-disant nouvelle était connue de nos devanciers, que d'autres existaient en germe, tout au moins, mais n'ont pu être rigoureusement établies que par les progrès de nos connaissances techniques.

Comme un être vivant, une doctrine médicale passe successivement par une période d'enfance, de jeunesse et de maturité. D'elle procède, avant qu'elle ne succombe sous les coups impitoyables de l'observation et de l'expérience, de nouvelles doctrines, de sorte qu'elle ne meurt pas toute entière.

L'étude de cette chaîne d'hypothèses médicales est l'objet de l'Histoire de la médecine à proprement parler.

Ce ne sont pas seulement les doctrines qu'il faut soumettre à l'analyse historique, c'est encore la vie des hommes qui les ont édifiées. La biographie des grands initiateurs mérite d'être étudiée, en tant qu'elle contribue à expliquer la genèse des doctrines.

Plus que tout autre, le médecin, par nécessité professionnelle, est intimement mêlé au mouvement des idées. Entre lui et les hommes qui cultivent les autres branches du savoir humain s'établissent des échanges conscients ou inconscients et, si j'ose dire, une sorte de circulation endosmo-exosmotique.

Quel beau livre un psychologue pourrait écrire sur les notions que le médecin emprunte au milieu ambiant et sur celles qu'il y répand ! En contact avec toutes les classes de la société, il puise dans toutes et ne doit pas dédaigner les plus humbles. L'immortel Jenner n'a-t-il pas été mis sur la voie de la découverte de la vaccine par une remarque faite par les vachers du comté de Gloucester ? N'est-ce pas les Indiens d'Amérique qui révélèrent aux Espagnols les vertus thérapeutiques de l'écorce du quinquina ?

Nul ne saurait, à notre époque, embrasser l'ensemble des connaissances humaines. L'ère des polygraphes est définitivement close.

Mais si la division du travail a rendu aux sciences d'éclatants services, elle peut créer, lorsqu'elle est poussée trop loin, des cloisons étanches qui bornent les horizons et retardent le progrès.

A la médecine, et surtout à l'histoire médicale est dévolu le rôle d'introduire les données biologiques dans les autres disciplines.

Il est vraiment regrettable que ces notions soient ignorées d'hommes qui pourraient en tirer profit, ou tout au moins, en les connaissant, éviter de lourdes erreurs. Laissez-moi vous conter à cette occasion la mésaventure du savant métrologue Hutsch. Il avait lu dans Polybe que le cavalier romain recevait une ration quotidienne qu'on peut évaluer à 2 kil. 500 de froment et 7 kil. 500 d'orge. Orge et froment, notre métrologue fait tout ingérer à la monture. A ce régime, la pauvre bête n'aurait pas tardé à succomber, car cette énorme quantité de céréales dégage près de 27.000 calories et représente la ration normale de trois hommes et de deux chevaux.

Si ce métrologue avait eu quelque teinture de biologie, non seulement il n'aurait pas commis une pareille erreur, mais en outre il aurait pu établir un fait contesté de l'histoire militaire des Anciens, à savoir que le cavalier romain disposait d'un cheval de guerre, d'un mulet de bât et de deux serviteurs. Cet exemple ne démontre-t-il pas la nécessité d'introduire les données biologiques dans le domaine de l'érudition et de l'histoire ?

Les preuves, dans les sciences historiques, sont rarement matérielles ; presque toujours elles sont d'ordre moral et partant contestables. Quand un auteur ancien vante les mérites d'un topique ou d'une potion, nous manquons d'un critère pour établir notre jugement et nous en sommes réduits à prendre en considération des éléments intrinsèques, tels que le renom de celui qui prône le remède par exemple. C'est donc le principe d'autorité qui prévaut, contrairement à l'esprit de la science. Parfois cependant il est possible de se faire une opinion personnelle. Certaines recettes thérapeutiques, contenues dans les formulaires grecs et romains, sont exprimées en termes assez précis pour qu'il soit possible de les exécuter. Avec une pommade soufrée que Celse préconise, j'ai traité plusieurs galeux et cette préparation ne s'est pas montrée inférieure à celles que nous employons aujourd'hui. Ainsi s'ouvre une voie nouvelle qui permettrait, dans quelques cas favorables, de contrôler par l'expérience la valeur de la pharmacopée des Anciens.

J'en ai dit assez, je pense, pour vous convaincre que notre programme déborde de toutes parts le cadre de l'Histoire de la médecine proprement dite.

Prise dans cette large acception, l'histoire médicale ouvre aux chercheurs un champ d'investigation immense et à peine exploré. D'une manière générale, elle embrasse tout ce qui a trait au passé de la médecine humaine et vétérinaire, des sciences biologiques connexes et de la pharmacie.

Elle reconstitue les étapes successives de la médecine confondue avec la magie à l'aube de l'humanité. Elle montre comment cet art naissant, mêlé de pratiques superstitieuses, grandit à l'ombre des temples, puis se dégage de l'emprise sacerdotale pour conquérir son autonomie et constituer une science basée sur l'observation.

Elle établit que la médecine, encore à l'enfance parmi les primitifs, offre les plus grandes analogies avec celle des premiers âges de la Grèce.

Elle enregistre les croyances médicales populaires du passé et montre leur survivance jusque dans le présent.

Elle met en relief les emprunts réciproques que se sont faits les écoles médicales de l'Occident, de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Elle recueille tous les documents relatifs aux maladies et aux fléaux épidémiques, épars dans les textes anciens.

Elle décrit les formes qu'a revêtue l'assistance publique et privée, suivant le génie des races, depuis son origine jusqu'à nos jours.

Elle esquisse le portrait des médecins célèbres, détermine le rang que notre profession occupe dans le milieu social et publie les statuts des collèges médicaux.

Elle fait de nombreuses incursions dans le domaine du Droit et de l'Histoire. Elle scrute la vie des grands hommes dont elle relève les maladies et les tares susceptibles d'expliquer certains de leurs actes et s'efforce d'élucider les problèmes historiques où la pathologie semble jouer un rôle.

Elle collectionne les éditions d'œuvres médicales, les estampes, les documents numismatiques et épigraphiques, en un mot tous les monuments qui jettent quelque lumière sur le passé de notre profession.

Un musée d'Art médical est donc le complément naturel de la chaire de l'Histoire de la médecine que mon éminent collègue, le professeur Ménétrier, occupe actuellement avec tant d'autorité.

Grâce aux collectionneurs qui n'ont pas hésité à répondre à

notre appel, au professeur Gilbert, à MM. les D^{rs} Tuffier et Hamonic et à tant d'autres, si nombreux que je ne puis les citer, notre musée naissant est déjà riche. Ce début est de bon augure et j'espère que, d'ici peu, il pourra rivaliser avec les riches collections d'art médical que nous admirons chez nos voisins.

Plusieurs d'entre vous, mes chers collègues, ont exprimé le désir de visiter quelques-uns des monuments historiques de notre Paris médical. Si notre vieil Hôtel-Dieu, dont j'entrevois encore en souvenir la sombre silhouette, a disparu sous la pioche du démolisseur, vous pourrez parcourir l'hôpital Saint-Louis, ce joyau de la Renaissance expirante, qu'illustra la parole imagée d'Alibert, et plus tard l'enseignement de Besnier et de Fournier, la Salpêtrière où plane encore l'ombre de Pinel et de Charcot, la célèbre abbaye de Port-Royal qu'un décret de la Convention transforma en Maternité, et vous ferez un pèlerinage aux Ecoles de la rue de la Bûcherie, où les docteurs-régents de notre faculté enseignèrent pendant près de trois siècles.

Puissions-nous n'avoir point trop présumé de nos forces ! Si nous n'avons pas trompé votre attente, si vous quittez Paris à regret, mes chers collègues, après avoir passé une semaine parmi nous, soyez certains que nous serons amplement récompensés de notre labeur.

* *

Nous ne pouvons nous étendre ici sur ce programme des visites résumé dans le discours de notre président.

Le 2 juillet, les congressistes se réunirent à l'hôpital Saint-Louis, où M. le Pr Jeanselme fit l'historique de l'hôpital, et les guida à travers les salles jusqu'au Musée où était exposée une belle collection de gravures anciennes appartenant à M. le D^r Thibierge.

De là, les congressistes se rendirent à la Pharmacie centrale des hôpitaux, qui occupe le magnifique hôtel des Miramiones, datant du xvii^e siècle. Il renferme la collection unique de mortiers, de pots de pharmacie provenant de Beaujon, de Necker, de la Charité, de l'ancien Ricord, etc. M. Fosseyeux fit l'historique de l'hôtel bâti par le financier Martin et acheté en 1670 pour la communauté des filles de Sainte-Geneviève par M^{me} de Miramion, dont la cha-

rité se manifesta par son concours à de nombreuses fondations, comme le refuge de Sainte-Pélagie et l'Hôpital Général.

Ils visitèrent ensuite la Salpêtrière, en particulier la chapelle, les anciens quartiers, la clinique et la bibliothèque Charcot, puis l'école des infirmières où M. Fosseyeux fit une conférence avec projections, sur les anciens hôpitaux de Paris. Après un goûter, la journée se termina à la Maternité, où M. le D^r Delaunay rappela, avec quelle érudition ! les souvenirs de l'abbaye de Port-Royal.

Le lendemain dimanche, les membres du Congrès, prirent part à une promenade aux environs de Paris, organisée par les soins des docteurs P. Guillon et E. Olivier. Ils visitèrent d'abord la Malmaison, où le conservateur, M. P. Bourguignon, leur fit un court historique du château et les conduisit à travers les salles renfermant les souvenirs réunis à l'occasion du centenaire de Napoléon, puis, à Saint-Germain-en-Laye, le Musée des antiquités nationales, où le conservateur, M. Salomon Reinach, membre de l'Institut, donna sur nos magnifiques collections préhistoriques des commentaires du plus haut intérêt.

Le 4 juillet, rendez-vous était donné à 14 heures au musée Carnavalet, où M. Fosseyeux signala les principaux documents concernant l'histoire de la médecine ; puis, de là, au musée du Louvre pour la visite, sous la direction MM. Pottier, Marcel Aubert et Guiffrey, dans les salles des antiquités grecques, de la sculpture et de la peinture, des collections relatives à l'art de guérir. Enfin, à la Bibliothèque Nationale, M. Omont, conservateur du département des manuscrits, et M. le professeur Jeanselme, présentèrent quelques manuscrits et incunables, illustrés de miniatures et de planches, d'une haute valeur.

Parmi les fêtes et réceptions réservées aux congressistes, figuraient une soirée au théâtre du Gymnase offerte par le D^r Henri de Rothschild, une réception chez le prince Roland Bonaparte, et un concert au cercle Volney, où des œuvres de médecins furent

interprétées par des artistes de la Comédie-Française et par l'Orchestre médical, enfin une réception officielle offerte par la municipalité de Paris, ainsi qu'aux membres du Congrès d'Urologie. M. le professeur Ménétrier, l'un des présidents du Congrès, y prononça le discours suivant :

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter les membres du deuxième Congrès International d'histoire de la Médecine.

Venus en grand nombre des pays alliés et amis, ils ont bien voulu se réunir à nous, Français et Parisiens, pour honorer en commun une science qui nous est chère, en discuter les problèmes à l'ordre du jour, échanger un aperçu de nos travaux et surtout assurer ces liens de cordialité et d'estime réciproques entre hommes s'intéressant aux mêmes sujets d'étude, si nécessaires au progrès commun et que seuls la vision et les entretiens directs, les contacts personnels permettent d'établir d'une façon durable et complète.

L'histoire de la Médecine constitue une science depuis longtemps cultivée. C'était autrefois la base des études médicales presque entièrement traditionnelles ; c'en est encore aujourd'hui un complément indispensable, car comment apprendre une science si l'on n'en connaît les origines, les étapes successives et le développement progressif.

Et n'est-ce pas un hommage de piété nécessaire, que de rendre aux maîtres lointains dont nous avons hérité, et grâce auxquels nous possédons une part de notre savoir, la justice qui leur est due. Cela ne diminue en rien l'admiration et l'orgueil que les progrès récents nous inspirent, mais l'union du passé et du présent est justement le but de notre constante étude.

Ces rapports ont d'ailleurs été admirablement exprimés par un de nos vieux maîtres, Guy de Chauliac, quand il dit en sa Chirurgie : « Les Sciences sont faites par addition, n'étant possible qu'un même commence et achève. Nous sommes comme enfants au col d'un géant, car nous pouvons voir tout ce que voit le géant, et quelque peu davantage ».

Mais l'histoire de la Médecine n'intéresse pas que ceux qui cultivent la Médecine et ses diverses spécialités.

La médecine, véritable science de la vie, se mêle à tous les actes de notre existence, aussi bien dans le passé que dans le présent, aussi bien chez les peuples primitifs, et même avant l'histoire écrite, que chez les plus civilisés ; l'encyclopédie

biologique lui appartient, et son domaine ainsi considéré est déjà immense.

Mais, sortant de notre spécialité, nous envahissons aussi les autres histoires. C'est ce qu'avait au siècle dernier si bien compris notre grand Michelet, ouvrant une voie féconde, dans laquelle se sont avancés des historiens médicaux nombreux et qui, mieux éclairés de leurs connaissances professionnelles, ont déjà abordé et résolu bien des problèmes du plus haut intérêt politique ou social. Nous avons encore notre mot à dire dans l'histoire des arts, des métiers, des villes et des campagnes, et ainsi, de jour en jour, plus nombreux sont ceux qui s'adonnent à notre science. Et si pendant longtemps l'histoire de la médecine constituait seulement une section des Congrès généraux de médecine, aujourd'hui elle reprend son indépendance.

L'an dernier, et sur l'initiative de nos amis de Belgique, fut tenu à Anvers le premier Congrès international exclusivement consacré à l'histoire de l'art de guérir.

On nous a fait l'honneur de choisir Paris pour la réunion du second. Et si nous sommes fiers de ce choix, nous pouvons dire aussi que cet honneur était bien mérité. Paris est depuis si longtemps un centre d'études et d'instruction, que nous pouvons faire remonter aux périodes les plus lointaines du Moyen âge, où les sciences, les lettres et les arts, commençaient à revivre après les dures épreuves des invasions barbares. L'Université de Paris jouissait alors d'un tel prestige que toute notre ambition est d'en continuer la glorieuse tradition. Et il n'y a que peu de jours, les fêtes données en l'honneur de Dante nous rappelaient encore que le plus grand poète de l'Italie fut un des plus glorieux élèves de notre Université. Mais pourquoi remonter si loin ? La Ville où, au siècle dernier, et pour ne pas sortir du domaine de notre spécialité médicale, enseignèrent Laënnec, Claude Bernard et Pasteur, n'est-elle pas la plus digne d'accueillir les historiens de la médecine ?

Que nos amis étrangers nous pardonnent ce petit mouvement d'orgueil national. Eux aussi ont de quoi répondre. Leurs titres de noblesse ne sont pas moindres, et les nations ici représentées ont à nous citer des noms glorieux devant lesquels nous sommes heureux de nous incliner avec respect.

L'histoire de la médecine n'est pas seulement confinée dans sa spécialité. Aussi avons-nous pu, en dehors des séances de communications qui ont constitué la besogne technique de nos réunions, montrer à nos hôtes, dans nos musées, dans nos

bibliothèques, et notamment dans les collections historiques de la Ville de Paris, des objets du plus haut intérêt et quelques monuments hospitaliers, tels que notre merveilleux hôpital Saint-Louis, qui ont certainement retenu leur attention.

A ces collections, nous avons ajouté un nouveau musée, dont j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance. Il est spécialement consacré à l'histoire de la médecine; nous l'avons fondé à notre Faculté de médecine et l'inauguration en a coïncidé avec l'ouverture de notre Congrès. Pour le moment, il est surtout fourni de précieux objets prêtés par d'obligeants collectionneurs, car nombre de nos confrères, curieux de rechercher et de conserver les vestiges du passé, ont ainsi réuni des trésors qu'ils ont bien voulu momentanément nous confier pour les exposer à la curiosité admiratrice de nos hôtes. Pour l'avenir, en vous annonçant l'ouverture de notre nouveau musée, je serai heureux de profiter de l'occasion pour invoquer en faveur de son enrichissement futur et la générosité des pouvoirs publics, et les dons gracieux des collectionneurs.

Il me reste à remercier la Municipalité de Paris, qui, toujours soucieuse de maintenir les traditions hospitalières par lesquelles elle contribue si bien à maintenir l'éclatante renommée de notre ville, de la cordialité avec laquelle elle a bien voulu accueillir les membres du deuxième Congrès international de l'histoire de la médecine et dont nous lui sommes profondément reconnaissants.

Des discours furent prononcés en réponse par M. César Caire, président du Conseil municipal, et M. Aubanel, secrétaire général, représentant M. le Préfet de la Seine.

..

Les circonstances n'ont pas permis de suivre le programme des travaux, d'ailleurs très vaste, qui avait été tracé et qui comprenait les questions suivantes:

I. — Etudes historiques sur les Hôpitaux et l'Assistance publique en tous pays.

II. — Documents permettant de calculer la ration alimentaire de l'homme dans l'Antiquité et au Moyen âge.

III. — Etude et identification des grandes épidémies historiques.

IV. — Rôle des pharmaciens dans le développement de la biologie.

V. — Histoire des officines.

VI. — Documents sur les épizooties,

VII. — Alimentation des animaux dans l'Antiquité et au Moyen âge.

Il en est résulté évidemment quelque désordre dans l'ensemble des communications qui eussent gagné à ne pas aborder des sujets trop dispersés, mais la diversité des études présentées, les commentaires auxquels elles ont donné lieu, ont contribué à donner aux séances du matin un intérêt qui s'est maintenu jusqu'au bout.

La Bibliographie a valu trois communications. Celle de M. Marie-Louis Polain, de Liège, sur la *Bibliographie de l'ancienne médecine, incunables et manuscrits*, proposa de donner une suite au *Repertorium* des incunables de Ludwig Hain (1826-1838), en établissant un relevé des impressions médicales du xv^e siècle, qui ne serait pas une simple énumération, mais donnerait des indications sur la composition des ouvrages, par l'étude des originaux sans se borner à un dépouillement de répertoires. Celle de M^{me} Singer, fut consacrée aux *manuscrits concernant la peste, jusqu'au XV^e siècle conservés dans les archives d'Angleterre*. Celle de M. K.-J. Basmadjian concernait les *anciens ouvrages Arméniens sur la médecine*, inspirés pour la plupart des livres arabes. Un seul de ces divers ouvrages a été publié, « la Consolation des fièvres », de Mekhitar de Her, écrit en 1184, en Cilicie, imprimé chez les Mekhitaristes de Venise en 1832, d'après le mss. arménien 246 de la Bibliothèque Nationale ; Mekhitar, dont les œuvres ont été traduites en allemand en 1908, à Leipzig, par le D^r Ernest Seidel, fut lui-même le traducteur en arabe des *Géoponiques*, ouvrage reproduit en grec, latin et français, notamment dans les *Mémoires de la Soc. d'Agriculture de la Seine* (1810, t. XIII). La communication de M. Basmadjian, qui se consacre depuis 35 ans à l'étude philologique des ouvrages médico-

pharmaceutiques arméniens, se terminait par une description de divers mss. conservés à Paris ou à la bibliothèque des Mekhitaristes de Venise, ceux d'Amir Dovlat (xv^e siècle), Açar de Sebaste (xvi^e siècle), Galoust d'Amasie (xvii^e siècle).

L'antiquité égyptienne donna lieu à deux communications. Celle de M. le docteur J. Guiart, professeur d'histoire de la médecine aux Facultés de Lyon et de Cluj (Roumanie) intitulée, *l'Obstétrique dans l'ancienne Egypte*, sans revenir sur les parties connues du sujet, s'attache aux documents nouveaux grâce à la collaboration de M. Loret, professeur d'égyptologie à Lyon ; il étudie les papyrus, notamment ceux de Berlin et de Leyde, et les bas-reliefs des temples, en particulier ceux de Louxor et de Deir el Bahari, insistant sur la description des briques de mise au monde, des fauteuils obstétricaux, et la représentation des divinités obstétricales, le dieu Bès et la déesse Touerès. Celle de M. le Dr J.-L. de Lint, de Gorinchem (Hollande), sur *la nomenclature anatomique égyptienne*, au temps des anciens pharaons, est une étude tirée surtout des papyrus, des inscriptions des stèles et sarcophages, d'après les travaux de George Ebers. A cette période de l'histoire se rattache la communication du Dr Ferruccio Zibordi, aide de la clinique psychiatrique de Modène, sur *la tutelle de l'enfant dans l'empire gréco-égyptien*, d'après dix contrats de salaire de nourrices, contenus dans les papyrus gréco-égyptiens.

M. le Pr P. Lecène, chirurgien des hôpitaux de Paris, a étudié le chapitre des *luxations du genou*, dans *le traité hippocratique sur les articulations* (chap. 82, vol. 2 de l'édition 1902) où sont comprises, sous le nom de luxations, une foule d'affections que l'on en distingue aujourd'hui : genu valgum, genu varum, déplacements pathologiques du genou, luxations de la rotule, et non pas seulement l'accident rare et grave de la luxation traumatique du genou.

L'antiquité hellénique a retenu l'attention de M. le Dr Raymond Neveu. *Epidaure, ville sainte*, fut le

plus grand et le plus célèbre des « asclepeia » ; sans revenir sur des descriptions bien connues, l'auteur se pose ce problème : pourquoi les Grecs avaient-ils choisi un endroit aussi écarté pour y établir un sanctuaire aussi fréquenté ? question qui fut l'objet d'une controverse des plus intéressantes.

L'époque byzantine fut abordée par M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, par l'étude d'un passage du *chronographe Georges Théophane*, qui écrivait à Byzance, au VIII^e siècle de notre ère. Selon ce texte grec, un renégat, capturé par les troupes byzantines, fut livré, encore vivant, à des médecins, qui lui ouvrirent le torse et le ventre pour faire une étude anatomique. Ce texte, resté inconnu aux historiens de l'anatomie, en particulier à plusieurs auteurs allemands, qui ont écrit récemment, démontre que les ouvrages de Galien n'ont pas été suivis aussi aveuglément qu'on le croyait, du moins dans la première période du Moyen âge. Ce même texte démontre en outre que l'idée, fort ancienne, de réserver des criminels pour des expériences médicales, s'est conservée à travers le Moyen âge.

M. le professeur Jeanselme de son côté a étudié : *Le régime alimentaire des anachorètes et des moines byzantins*. En ce qui concerne les régimes des anachorètes dispersés dans les déserts de l'Égypte et de la Syrie, les récits légendaires de l'histoire lausiaque sont en contradiction avec les données de la science. Palladius assure que l'ermite Dorothee ne mangeait, pour toute nourriture, que 6 onces de pain (soit 163 gr. 7) par jour. Cette ration contient 6 gr. 94 de matières azotées, 75 grammes environ de matériaux hydrocarbonés et 2 gr. 65 de graisse. Elle ne dégage que 365 calories. Est-il besoin d'ajouter que des proportions aussi minimes de principes nutritifs ne peuvent constituer une ration d'entretien, même pour un sujet voué à la vie contemplative ?

Dès le début du IV^e siècle, les anachorètes se groupent autour de quelques ermites qui s'étaient acquis une grande réputation de sainteté. Ces moines se

nourrissent de légumes farineux ou herbacés, et de fruits ; à cette alimentation végétarienne, ils ajoutent accessoirement du poisson, des coquillages et de la saumure. Leur boisson habituelle est le vin coupé d'eau. Une boisson chaude et stimulante, l'*euocraton*, dans laquelle entrent le poivre et l'anis, remplace cette abondance eu temps de Carême.

Les prescriptions alimentaires, contenues dans les chartes de fondation des monastères byzantins sont judicieuses. En s'y conformant, les moines ingéraient une quantité suffisante de principes nutritifs et vitamines pour faire face aux besoins de l'organisme.

Il est intéressant de mettre en parallèle la ration alimentaire de ces religieux, qui ne se livrent à aucun travail physique, avec celle de sujets placés dans d'autres conditions d'existence. L'auteur réunit en un tableau synoptique les formules alimentaires des moines et des nonnes, des malades admis à l'hôpital du Pantocrator, auxquels une nourriture généreuse est allouée, des vieillards et des incurables menant une vie inactive. De la lecture de ce tableau, il apparaît avec évidence que la formule alimentaire prescrite par les *typika* est fonction de l'âge et du sexe, de l'état de santé ou de maladie. Ces chiffres se rapprochent sensiblement de la normale constatée de de nos jours, et l'on peut en inférer que, depuis plus d'un millénaire, les exigences nutritives de l'organisme humain n'ont pas subi de modifications appréciables.

En collaboration avec M. L. Economos, chargé de cours au King's College, M. le Pr Jeanselme étudie *La table et la cuisine des Byzantins*. Ils prenaient au lever un peu de pain et de vin, dinaient vers midi, et soupaient au coucher du soleil. Ils aimaient passionnément le poisson de mer et la saumure, ils préféraient le gibier de poil et de plume à la viande de boucherie ; les recettes culinaires étaient savantes et compliquées. Les plats étaient relevés par force épices et condiments. Les auteurs ont eu la bonne fortune de trouver dans un manuscrit de

la Bibliothèque nationale de Paris (fond grec 2244), un calendrier de régime encore inédit qui leur a révélé toutes les ressources de la cuisine des Byzantins. Ils ont aussi largement puisé dans les ouvrages, la plupart manuscrits, de Psellos et de Siméon Séthi, ainsi que dans les poèmes prodromiques.

Enfin M. le professeur Jeanselme s'est attaché au *Calcul de la ration alimentaire des malades de l'Hôpital et de l'Asile des vieillards annexés au monastère du Pantocrator, à Byzance* (1136). Il est malaisé de rendre compte de ce travail tout hérissé de chiffres. Nous nous contenterons d'en donner les conclusions. Les rations alimentaires des fondations charitables annexées au Pantocrator sont bien plus copieuses que celles de nos établissements parisiens. Mais cette différence à l'avantage des établissements byzantins s'atténue et disparaît même, si l'on tient compte des longues périodes de jeûne auxquelles se soumettaient les Grecs du moyen âge. En réalité, leur bilan alimentaire annuel était le même que le nôtre. La ration de pain allouée aux malades et aux vieillards du Pantocrator diffère peu de celle qui est fournie par l'Assistance publique de Paris. Mais la composition des repas est infiniment moins variée. Le menu ne comporte jamais de viande — elle était bannie de la table de tous les établissements soumis à l'autorité religieuse, — ni même de poissons ou de coquillages dont les Byzantins étaient pourtant si friands. Chaque jour, au déjeuner et au dîner, sont servis les mêmes plats de légumes assaisonnés avec de l'huile. La monotonie d'un tel régime est bien faite pour inspirer le dégoût. Sans doute, les malades reçoivent quelque argent pour améliorer leur ordinaire, mais malgré cet appoint ils font certainement maigre chère.

L'histoire des grandes épidémies, qui formait un des sujets à l'ordre du jour, a fourni plusieurs travaux. M^{me} le D^r Panayotatou (d'Alexandrie) a étudié la *Peste de Thucydide*. Comparant les principaux symptômes des trois maladies : *Peste de Thucydide*,

Variole et Typhus exanthématique, elle conclut que la peste de la guerre du Péloponèse se rapproche bien plus de la *Variole* que du *Typhus*. Le mot *Peste* (δοιμός) signifiait toute maladie pestilentielle.

M. le D^r Léon Bertrand, chef du service de bactériologie et d'anatomie pathologique des hospices civils d'Anvers, a apporté une contribution à l'étude de *la Peste dans les Flandres*, du xiv au xvii^e siècles; il passe en revue les épidémies de 1348, 1424, 1487, 1511 à 1518, 1529, 1553, 1573, et les nombreuses apparitions du fléau au xvii^e siècle, jusqu'à l'année 1678 où elle disparaît, et fait ressortir l'œuvre des autorités communales d'Anvers; — M. le D^r Tricot-Royer dans son *Anvers nosocomial* de l'an 1000 à 1863, a dressé une liste des nombreuses fondations hospitalières si curieuses de l'ancien Anvers; — M. le D^r Delaunay, dans son travail sur *la lutte contre les épidémies et les maladies contagieuses dans le Maine sous l'ancien régime*, a fait ressortir, non seulement les moyens thérapeutiques, mais les efforts sociaux de l'époque, notamment ceux des confréries de charité; — Dans la même région, M. le D^r Morisset, de Mayenne, a étudié l'*Assistance aux lépreux*, signalant l'existence de diverses commanderies et maladreries, le cérémonial de séquestration des lépreux, l'existence de pavillons d'isolement dans certaines abbayes; — M. le P^r Ricardo Jorge, de Lisbonne, s'est attaché à retrouver, à 400 ans de distance : *la grippe, le typhus et l'encéphalite, dans les épidémies historiques du XVI^e siècle*; la grippe dans les pandémies de 1557 et 1580 à Madrid et Barcelone, le typhus dans les armées de Charles V, à Lisbonne en 1505, en Estramadure en 1574, l'encéphalite à Ancône, d'après les *Centuries* d'Amatus Lusitanus, médecin juif portugais, professeur à Ferrare.

L'historique des Facultés de médecine et de l'enseignement médical, soit en France, soit à l'étranger, n'a pas été oublié. Tandis que M. Fernandez de Alcalde, de Madrid, présentait une *collection de sceaux des anciennes universités espagnoles* de Huesca, Guadalajara, Coimbre, Saragosse, Alcalá, Murcie, Valla-

dolid, Salamanque, Valence, etc. ; M. Belohlaveck étudiait les *thèses du XVII^e siècle de la Faculté de Médecine de Prague*, fondée sur le modèle de celle de Paris par l'empereur Charles IV, qui avait demeuré dans sa jeunesse chez son oncle Charles, roi de France : l'auteur nous donne une description approfondie et un catalogue de ces « dissertations » en latin, toutes du même format, dont beaucoup sont conservées dans des bibliothèques de couvent, par exemple à Skakw et à Templa Cérés, près de Karlovy Vary (Karlsbad) ; — De son côté, M. Torkomian dressait une *liste des médecins arméniens diplômés de la Faculté de Paris (1843-1921)*, dont la venue en France date surtout de l'époque de Laënnec ; — Enfin, M. P. Dorveaux établissait une chronologie des *chirurgiens de Metz*, d'après le registre de réception de 1603 à 1715, conservé à l'Académie de Médecine.

Nous mettons à part l'histoire des doctrines médicales qui a fourni matière à trois remarquables dissertations. MM. Laignel-Lavastine et Vinchon dans leur *Essai sur la médecine de l'esprit en France au XVIII^e siècle*, donnèrent un aperçu des névroses alors répandues dans toutes les classes de la société, depuis les vapeurs des élégantes traitées par un Pierre Pomme et un Lorry, jusqu'aux démonopathies d'Aix, de Loudun, de Louviers, de Bayeux, et s'attachèrent à résumer les connaissances des médecins touchant les diverses affections mentales, d'après les articles de l'*Encyclopédie*, les ouvrages de Pinel et de Le Camus, les publications des philosophes, Condillac, la Mettrie, Maine de Biran ; — *Les étapes de la psychopathologie historique, les précurseurs*, du D^r Cabanès, nous amenèrent au début du XIX^e siècle. L'auteur commente les ouvrages de Lelut, de Moreau, de Tours, de Calmeil, de Lasègue, et tire des conclusions des ouvrages plus modernes de Le Bas, de Tarde, Sighele, Rossi, sur les psychoses des foules. — M. le D^r Courbon, médecin chef de l'Asile de Stéphanfeld, près de Strasbourg, présenta une monographie de la *Psychiatrie en Alsace*, à travers les âges, no-

tamment à Stéphanfeld, Hœrdt et Rouffach, sans oublier ni l'iconographie, ni la bibliographie. — A cette catégorie, on peut ajouter la communication de M. le Dr Wickersheimer, administrateur de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg, sur *les guérisons miraculeuses du cardinal Pierre de Luxembourg* (1387-1390), d'après les *Acta Sanctorum*, et les biographies de Le Tourneux (1681) et de M. Fourier de Bacourt (1882), guérisons obtenues sur sa tombe, au cimetière Saint-Michel, à Avignon, confié à la garde des Célestins; — à ces travaux, il faut ajouter celui de M. le Dr Bérillon, sur le *Dormeur de la Hollande*.

M. le professeur Singer, d'Oxford, apporte une nouvelle contribution à l'étude de *Guy de Chauliac*, M. le Dr Bugiel recherche les *rapports de Boccace et de la Médecine*; deux documents tirés du Decameron ont trait l'un au traitement du rhumatisme articulaire aigu, l'autre à l'anesthésie générale; M. le Pr Riccardo Simonini, de Modène, étudie différents *traités de pédiatrie* parus en Italie au xv^e et xvi^e siècles; — M. le Pr Schrutz, de Prague, nous initie avec *Magister Gallus* à la médecine tchèque au xiv^e siècle. — M. le Dr Sigerist, de Zurich, nous fait faire connaissance avec un de ses compatriotes du xv^e siècle, *Conrad Heingarter*, attaché au service de la duchesse Jeanne de Bourbon, fille de Charles VII, au château de Belleperche, près de Bagnoux (Allier). Ce médecin, tout en restant fidèle à l'astrologie, comme en font foi ses ouvrages conservés en mss. à la Bibliothèque nationale, et à celle de Zurich (*Defensio astronomiæ, regimen sanitatis*), s'efforce de faire entrer la médecine dans la voie des sciences exactes; — M. le Dr Davide Giordano, continuant ses études sur les chirurgiens de Venise, évoque le souvenir d'un *Poitevin spécialiste pour la caroncule uréthrale à Venise, au XVI^e siècle, Pierre Scivos* (ou Sivos), dont la pierre tombale se trouve à l'église *Santa Maria gloriosa dei Frari*, avec une épitaphe datant de 1594; — C'est au xvi^e siècle également que se complait M. Ménétrier, professeur d'histoire de la

médecine à la Faculté de Paris, en tirant des Contes d'Eutrapel, de Noël du Fail, d'après l'édition de 1732, des *anecdotes et pratiques médicales du XVI^e siècle*, par exemple le tableau d'une consultation médicale du milanais Girolamo Cardano, de passage à Paris, du cours de l'anatomiste Jacques Dubois, ou de descriptions de la vérole, ou de la goutte.

M. le D^r Van Andel, de Gorinchem (Hollande) nous introduit dans le XVII^e siècle par une agréable notice sur les *médecins de Molière au théâtre classique des Pays-Bas*; — sir d'Arcy Power, ex-président de la section d'histoire de la médecine de la Société royale de médecine de Londres, fait une biographie de *William Harvey*, envisagé non pas seulement comme l'auteur de la découverte de la circulation du sang, mais dans ses rapports avec les artistes de son temps; ne connaît-on pas au moins de lui treize portraits à l'huile? — M. Plantier résume la biographie de *François Chomel* d'Annonay (1607-1682) qui, après avoir fait ses études à Montpellier, s'établit à Paris en 1633, et se fit remarquer par d'intéressants rapports médico-légaux. — M. le D^r Brodier, conservateur du Musée médical de l'hôpital Saint-Louis, s'attache à l'œuvre de *Guillaume Baillou*, dont la réputation fut peu-être exagérée mais qui a écrit un curieux recueil de maladies régnantes à Paris de 1570 à 1578, et a laissé le souvenir d'un sévère examinateur aux amphithéâtres de la rue de la Bûcherie. — MM. Villaret et Moutier dans leur travail *sur les origines de l'injection intraveineuse*, dont l'historique avait déjà été fait par Milne Edwards, posent diverses questions d'un vif intérêt, pourquoi par exemple, la transfusion du sang, qui avait occupé avec passion l'opinion publique de 1650 à 1670, est tombée dans un oubli total de 1670 à 1836, et a cessé d'être pratiquée dans tout le monde civilisé aussi bien en Italie qu'en Angleterre, dans la Basse-Allemagne, qu'en France? Ce fait laisserait supposer qu'à côté d'un arrêt du Parlement de Paris, de janvier 1670 d'après Brillon, mais dont le texte ne figure pas

au journal des audiences aux Archives nationales, il a existé une bulle du pape prohibitive, dont les archives du Vatican révéleront peut-être un jour l'existence. — M. le D^r Mauclaire, chirurgien des hôpitaux, clôt la liste des études sur l'ancien régime par une biographie d'*Edme Claude Bourru*, dernier doyen de la Faculté de Paris, qui fut bibliothécaire aux Ecoles de la rue de la Bûcherie de 1771 à 1775.

Les communications concernant le XIX^e siècle se font plus nombreuses. — M. Le Gendre, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, détache d'une étude d'ensemble sur Ch. Bouchard et son temps un chapitre sur *Bouchard étudiant à Lyon (1855-1861)*; l'auteur relate les premiers travaux du maître et montre l'étendue de ses connaissances; — M. le P^r Chauffard rappelle les détails de l'*argumentation d'une thèse de professorat en 1812*, d'après des documents de famille. La compétition ardente de Dupuytren et de Roux, alors chirurgien de la Charité, se termine après quarante jours d'épreuves par le succès de Roux, nommé à l'unanimité; ce concours du professorat créé en 1810 fut d'ailleurs supprimé, en 1820, remis en vigueur en 1830, et supprimé définitivement en 1852; — M. le D^r Bouchacourt présente un modèle de *forceps à branches parallèles de Chassagny* construit à Lyon en 1860, et conservé dans les collections de son père; — M. le D^r Torkomian apporte des pages inédites sur *l'histoire de l'ostéoplastie et du choléra* dans une épidémie de 1812-1814; — M. le D^r Bugiel, déjà connu par une étude sur Joseph Struthius, médecin polonais du XV^e siècle, expose l'état actuel des *études de l'histoire de la médecine en Pologne* où une chaire fut créée à Cracovie, dès 1850, et illustrée par d'importants ouvrages dus à MM. Louis Gonsiorowski auteur d'un « Recueil de matériaux pour l'histoire de l'art médical en Pologne », Stanislas Kosminski et François Giedroyc. — M. le P^r G. Hervé fait une très intéressante communication sur une *expérience d'ingestion volontaire de virus antirabique*.
A l'histoire de l'art et de la médecine se rattachent

les communications de M. Van Gils étudiant une *particularité de quelques tableaux de Jean Steen* ; il explique que le ruban bleu ou gris que l'on voit sur le pot à terre ou réchaud qui servait à l'examen des urines, et dont on s'expliquait mal la présence, était un remède populaire contre l'évanouissement grâce à la vapeur irritante qui se dégageait de sa combustion ; — M. Sergent commente *deux caricatures politico-médicales et pharmaceutiques* de H. Daumier, « le cortège des apothicaires », et « Primo saignare deinde purgare » ; — M. le D^r Bouchacourt, présente le moulage d'une Vénus anatomique en ivoire conservée (mais non exposée) au Musée de Cluny ; c'est probablement un travail français du xvii^e siècle.

L'historique des stations thermales a donné lieu à plusieurs mémoires, l'*histoire des Barrié* (1670-192..) qui depuis 4 siècles sont les artisans de la renommée de Luchon, par M. le D^r Molinéry : *l'outillage thérapeutique thermal à l'époque gallo-romaine*, d'après les inscriptions des monuments votifs de Vichy, Saint-Honoré, Nérès, Bourbonne, par M. le D^r A. Mazeran, de Châtel-Guyon, et les transformations de l'*inspectorat des eaux minérales* par M. le D^r A. Mallat, de Vichy. — M. le médecin inspecteur Sieur a résumé l'histoire des *origines du service de santé militaire*, et M. le médecin général inspecteur de la marine Gérard a présenté un travail sur *Marcelin Duval et l'Ecole de médecine navale d'Anvers* (1810-1814).

L'histoire de la pharmacie, n'a pas été oubliée. M. E. H. Guitard, son secrétaire général, a étudié *les plus anciens statuts de la corporation des apothicaires de Toulouse*, ceux de 1471 et 1531 (figurant aux archives municipales de la ville, ceux de 1309 ayant disparu) ; — M. Ch. Buchet, son président, a rédigé un *essai sur l'histoire de la droguerie*, beaucoup moins étudiée jusqu'ici que la pharmacie de détail, quoiqu'elle offre cependant un grand intérêt pour l'histoire du commerce et des anciennes foires ; — M. Bouvet, docteur en pharmacie, a extrait d'un travail d'ensemble sur l'histoire de la spécialité phar-

maceutique un chapitre *sur la publicité médico-pharmaceutique dans les journaux des XVII^e et XVIII^e siècles*, notamment le journal de Paris, les affiches, et avis divers;— M. H. Fialon a présenté *quelques prospectus charlatanesque du XVIII^e siècle*. — M. le D^r C.-J.-S. Thompson, directeur du musée Wellcome de Londres, rappelle les propriétés antiseptiques et l'usage des *Pommes d'ambre*, remontant à l'antiquité hébraïque, et se perpétuant jusqu'aux XVI^e et XVII^e siècles; — M. le D^r Van Schevensteen, d'Anvers, classe par ordre alphabétique linnéen *les plantes utilisées dans les maladies des yeux*. — M. Van Schoor étudie *les pharmacopées de Belgique*, et le *Serment des apothicaires aux siècles passés*. — A ces études se rattache *l'histoire du pruneau*, rival du riz sur les tables d'hôte des romans d'A. Daudet, par M. le D^r H. Leclerc.

La médecine vétérinaire enfin a groupé deux études, celle de M. H. J. Sevilla: *l'art vétérinaire antique; considérations sur les saignées pratiquées par les hippocrates grecs*, d'après les documents contenus dans le recueil des *Hippiatrica*, éd. de 1537 reproduisant le mss. 2245 du fond grec de la Bibliothèque nationale, et celle de M. Léon Moulé sur le rôle des *médecins dans la lutte contre les épizooties au XVIII^e siècle*, travail accompagné d'abondantes observations recueillies dans tous les pays et d'une copieuse bibliographie.

..

L'exposition rétrospective installée, sous la direction de M. Maurice Villaret, dans la salle Debove, à la Faculté de médecine, a vivement attiré l'attention du public (1); elle eut le plus grand succès grâce au zèle du comité d'organisation, et notamment de MM. d'Allemagne, Hahn et Cornillot.

(1) Des comptes rendus du Congrès ont paru dans la *Chronique médicale* du 1^{er} août 1921 (D^r Cabanès), la *Presse médicale* du 16 juillet (D^r Burnier), *Paris médical* du 16 juillet et 10 septembre (Paul Rabier), *le Progrès médical*, 16 juillet (A. Barbé et Wickersheimer), divers journaux belges et orientaux la *Revue Clinique d'Andrologie et de Gynécologie*, 13 juillet (A. Nordin).

Instruments, manuscrits, autographes, médailles, alternaient avec les objets et les souvenirs les plus divers, prêtant leur variété amusante à l'ensemble sévère de cette manifestation d'art et d'érudition.

Les *ouvrages anciens* formaient un ensemble méthodiquement disposé dans les vitrines de MM. Villaret et Moutier. On y voyait tout d'abord les anatomies du xv^e et du xvi^e siècles, quatre exemplaires des *Margarita philosophica*, l'œuvre de *Jean de Ketam*, dont les bois sont considérés comme les plus beaux exemplaires de la gravure du xv^e siècle ; les Anatomies de *Dryander* et de *Montana de Monserrata*, ainsi que les deux volumes d'Anatomie et de Chirurgie de *Berengarius*.

Le xvi^e siècle y était représenté par une collection complète des œuvres de *Vésale* et de ses continuateurs ou commentateurs, en particulier, les deux superbes première et dernière édition (celle-ci du xviii^e siècle) de *Vésale*, et ses rarissimes commentaires par *Fallope*. L'œuvre de *Charles Estienne* comprenait ses éditions latine et française, dont les figures sont particulièrement remarquables par la précision anatomique et le souci artistique du pittoresque. et les ouvrages d'*Ambroise Paré*, non seulement les éditions princeps de ses in-folio français, latin et hollandais, mais encore les huit éditions originales in-8 des différents traités réunis ultérieurement.

Au xvii^e siècle appartiennent les trois éditions latine, italienne et française des œuvres d'*Albert Dürer*, dont les canons anatomiques ont fait époque, l'œuvre de *Paaw*, les curieux atlas à planches superposées de *Remmelin* et *Spacher*, les Anatomies de *Kulm* et d'*Habicot*, l'ostéologie et la myologie de *Fournier*.

L'exposition anatomique du xviii^e siècle faisait nettement ressortir l'évolution artistique et scientifique qui caractérise cette époque. On y voyait, entre autres ouvrages, les huit volumes de l'œuvre d'*Albinus*, dont le bel atlas aux planches si curieuses, les superbes atlas de *Bidloo* et de *Cowper*, avec le beau portrait de *Bidloo*, les anatomies de *Gracht* et de *Génga* aux

remarquables frontispices, les monographies de *Browne*, le grand in-folio de *Mascagni* sur les lymphatiques, l'anatomie de *Casseri*; enfin les planches évocatrices de *Gamelin*, celui-là même dont Anatole France fait un des héros des « Dieux ont soif ».

L'exposition d'anatomie se terminait par un ensemble extrêmement rare des Atlas d'Anatomie humaine de *Gautier d'Agoty*, père et fils, textes de *Duverney* et de *Jadelot*; ce sont là les premiers essais de la gravure en couleurs à plusieurs planches.

La gynécologie était représentée par *l'hystérotomotomie* de *Rousset*, le *Propagatif de l'homme* de *Jacques Bury*, les *Rhodion*, le *livre de la Nature et de l'Utilité des moys de la femme* de *Sylvius*, les *hermaphrodites* de *Duval*. La médecine et la chirurgie comprenaient de riches séries où se rangent l'œuvre de *Marsile Ficin*, de *Grévin*, de *Barbette*, de *Paracelse*, de *Guy de Chauliac*, de *Scultet*, les planches définitives de *Tagliacozzi*, l'inventeur de la greffe italienne, les rarissimes éditions de *Galien* et de *Paul d'Égine*, sorties des presses d'Etienne Dolet, de curieux livres à images sur la *saignée*, l'œuvre de *Vigo*, de *Joubert* et de *Fabrice d'Aquapendente*, de curieux exemplaires de *Lancisi*, médecin du pape Clément XI. La Botanique médicale était représentée par *l'Hortus sanitatis*, de *Cuba* (1490), les beaux bois de *Brunfels*, l'œuvre de *Dodoens*, celle de *Fuchsius*, une suite intéressante d'*Alpinus*. Enfin à côté des groupements précédents, se détachaient quelques séries particulières, entr'autres l'œuvre de *Marat*, médecin des gardes du Comte d'Artois avant de devenir l'« Ami du Peuple ».

La Faculté de médecine avait prêté un des volumes des rarissimes commentaires de la Faculté, la Chirurgie de maître *Guy de Chauliac*, les figures de *Bidloo* (dessins originaux de *Girard de Layresse*), de superbes planches anatomiques japonaises, des pièces à images du XVIII^e siècle; l'Académie de médecine une série de quatorze incunables de *Galien* et d'*Hip-*

pocrate provenant du legs Daremberg; M. le D^r Desnos des bois et eaux fortes du XVIII^e siècle, des gravures humoristiques anglaises en couleur, le livre de la Thériaque de Nicander (Alde, 1523), le livre de la peste de Paracelse; M. le D^r Rochard, une fort rare édition d'A. Paré; M. le D^r Guillon, la *physica sacra* de M. Schezer; M. Hamonic, des planches anatomiques persanes; M. Jeanselme, des planches anatomiques chinoises; M. le D^r Cabanès, des affiches concernant les hôpitaux, des estampes humoristiques para-médicales; M. le D^r Molinéry, des lithographies concernant l'histoire des eaux minérales; M. le D^r E. Olivier, des ex-libris notamment de Geoffroy, de Chevallier, Lafize, maître en chirurgie de Nancy; M. Henry-André ses propres dessins d'ex-libris de médecins et pharmaciens contemporains; M^{me} Blanchard des ex-libris également provenant de la collection de l'ancien président de la Société d'Histoire de la Médecine.

Parmi les *autographes* et *manuscrits* les plus intéressants citons: un manuscrit à miniatures d'Avenzoar (Faculté de Médecine de Paris); des autographes de Dubois, Cruveilhier, Bichat; un manuscrit de Chomel et de très beaux manuscrits à miniatures (D^r Desnos); une belle série d'autographes de Trousseau, Dupuytren, de Graefe, Orfila, Nélaton, un manuscrit de Bichat (P^r Chauffard); les autographes de Larrey, Dubois, Corvisart, un cours de Broussais recueilli par Bouillaud alors interne à Saint-Louis (Villaret et Moutier); des autographes de Botal, Dulaurens, Scarpa, Van Swieten, Lapeyronie, Portal, des notes d'honoraires de médecins à l'occasion des maladies des rois de France (D^r René A. Guttman); des notes d'honoraires de Botal, More, Miron, Héroard (D^r Hamonic); une collection d'autographes (D^r G. Vitoux); des pièces de l'époque révolutionnaire, émanant de Pinel (D^r Semelaigne).

Les *instruments* anciens remplissaient une partie importante des vitrines, surtout ceux de l'incomparable collection Hamonic, provenant de tous les siècles et de tous les pays, depuis les instruments de chi-

rurgie tirés des fouilles grecques et romaines, les troussees pharmaceutiques de l'ancienne Egypte et de la Bolivie, jusqu'aux appareils du moyen âge et de la Renaissance, les membres artificiels du moyen âge, les microscopes de style hollandais et de la régence, les balances pharmaceutiques des xvi^e et xviii^e siècles, la trousse contenant les scalpels ayant servi à l'autopsie de Napoléon I^{er} et provenant du D^r Antommarchi ; les chaises à accouchement du xviii^e siècle ; les instruments de chirurgie urinaire française de M. le D^r Pasteau, notamment le percuteur de Leroy d'Etiolles, les instruments de Civiale, les instruments d'oculistes romains, spatules et cuillers, pots à pommade et à fard, pierres pour collyres secs, strygies provenant des cimetières gallo-romains de Reims, prêtés par M. le D^r O. Guelliot.

Comme objets divers on peut noter une série de boîtes de vaccins, une curieuse ceinture de chasteté du xviii^e siècle, une pharmacie homéopathique de l'époque romantique (M. R. d'Allemagne) ; des statuette de coureurs, des représentations de la maladie de Parkinson, etc. (D^r Paul Richer) ; la trousse de Corvisart et le plessimètre de Piorry (Villaret et Moutier) ; des vases et statuette médicales antiques, l'herbier de J. J. Rousseau, des fétiches et amulettes intéressant le folklore (D^r Paul Raymond) ; les collections de folklore para-médical (D^r Bérillon) ; l'endoscope de Desormaux (D^r Guillon) ; des cachets d'oculistes romains (A. Blanchet) ; un clystère normand (D^r Gallais) ; des amulettes phalliques (D^r Brunon) ; une collection d'yeux Oudja (D^r Coulomb) ; les pots à onguents et médicaments, un verre antique de Phénicie et d'Egypte ; des sujets anatomiques en ivoire (D^r Hamonic). Ajoutons-y un pilon de Coictier, médecin de Louis XI (D^r Walther) ; de superbes boîtes à pharmacie (Sergent) ; des mortiers anciens (Pratt) ; des boîtes de pharmacie japonaise (Ancelet), puis des statuette en bois de saints guérisseurs, un Saint Roch (P^r Pierre-Marie), Saint Antoine, Saint Roch (D^r Brunon) ; des boîtes de pharmacie de la Renaissance (P^r Gilbert) ; la toque de Trousseau léguée

à son élève Peter, et dont sa veuve a fait don à la Faculté; une série de photographies (D^r R. Neveu); une boîte à médicaments, et spécimen d'iconographie byzantine représentant saint Côme et saint Damien, une statuette de Tanagra représentant une femme enceinte (D^r R. A. Gutman); le moulage d'une boiserie à scène médicale; une tasse de Sèvres à sujets médicaux, et une tabatière cranologique de Gall (D^r Laignel-Lavastine); des objets de pharmacie (M. Fialon), et de vieux pots du XIII^e siècle (D^r P. Raymond); un tableau de signes alchimiques (M. Buchet).

Parmi les *tableaux* ou *sculpture*, plusieurs méritent une mention spéciale. M. le D^r Tuffier avait prêté un portrait authentique d'Ambroise Paré; le D^r Paul Richer, le buste de Pasteur; la Faculté de médecine, le portrait sur bois de Jabot, médecin de Henri IV; l'Assistance publique celui de Baudelocque le neveu; M. le D^r Pasteau, des reproductions de portraits d'urologues; M. Laignel-Lavastine, un tableau du XVII^e siècle représentant Dionis et Fagon à l'hôpital de la Charité; M. Rambaud, de Poitiers, des portraits de Citois, médecin de Richelieu, et de Pascal Lecoq, tous deux doyens de la faculté de Poitiers; M. le D^r Semelaigne, un buste de Pinel.

Le groupement de la collection de *jetons et médailles médicales* de M. le P^r Gilbert, classés par institutions et spécialités, formait un ensemble des plus instructif et unique en son genre: jetons des doyens de la Faculté de médecine de Paris de 1638 à 1793 (série très complète); jetons et médailles du collège royal et de l'Académie royale de Chirurgie; jetons et médailles de la Faculté de médecine de Paris, des Facultés de province et de l'étranger, de l'Académie de médecine, de sociétés médicales, de l'Assistance publique, des hôpitaux de France et de l'étranger; médailles du choléra, de la peste, médaille de saint Benoit, de la vaccine, etc. M. le D^r Desnos avait présenté également une belle collection de médailles et jetons; M. le D^r Raymond, ainsi

que la Faculté de médecine de Paris, des jetons de sociétés de médecine.

A la séance de clôture, les vœux suivants furent adoptés :

1° Il est créé une *Association internationale d'histoire de la médecine* dont la commission permanente siège à Paris (D^r de Lint).

2° Le prochain Congrès aura lieu en 1922 à Londres. En dehors des communications diverses, seront mises à l'ordre du jour deux questions pour lesquelles seront nommés des rapporteurs dans les différents pays.

3° Seront inventoriés et répertoriés, surtout au point de vue de l'Histoire de la Médecine en France, les manuscrits et documents divers constituant les archives de la *Société royale de Médecine*, qui sont en la possession de l'Académie de Médecine de Paris. Ce vœu sera transmis à l'Académie (D^r G. Hervé).

4° Il sera procédé à un relevé bibliographique aussi complet que possible de tous les manuscrits et imprimés du xv^e siècle se rapportant aux sciences médicales ; les fiches établies seront communiquées au Secrétaire général de la Société française d'Histoire de la Médecine en vue de leur publication dans le Bulletin (M. L. Polain).

5° Etant donné l'intérêt et l'utilité qu'ils présentent pour les études d'Histoire de la Médecine, les ossements, qui viendraient à être trouvés en France au cours de travaux publics et de fouilles, seront soumis à l'examen des médecins faisant partie de la Société de l'Histoire de la Médecine et après leur avis, seront remis au Musée de l'Histoire de la Médecine. Un accord interviendra entre les divers pouvoirs et administrations publics, afin de permettre que les ossements ou les objets se rapportant aux sciences médicales, soient également remis à ce Musée, ou que tout au moins ils soient représentés par des moulages (M. L. Polain).

Un banquet tenu au Palais d'Orsay termina les travaux du Congrès.

Après le Pr Jeanselme, les délégués étrangers Giordano, Rolleston, Cumston, Tricot-Royer, Tscherning, Fernandez de Alcalde, de Lint, Schrutz, Ricardo Jorge, Tersian, prirent successivement la parole : M. Laignel-Lavastine clôtura ainsi la série des toasts :

MESDAMES, MESSIEURS,

Comme secrétaire général, avec mon ami Marcel Fosseyeux, du Second Congrès International d'Histoire de la Médecine, j'ai l'agréable devoir de parler après avoir agi.

Au nom de tout le Congrès, je tiens d'abord à exprimer tous nos regrets de l'absence involontaire de quelques-uns de nos membres d'honneur que nous aurions été heureux de saluer ici même, M. César Caire, président du Conseil municipal, M. Autrand, préfet de la Seine ; M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de médecine ; S. A. I. le Prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut, qui m'ont écrit pour vous prier de les excuser.

Je regrette particulièrement de ne pas voir ce soir tous nos chaleureux hôtes anversoïses qui avaient l'an dernier atteint du premier jet le sommet de l'hospitalité parfaite et, en votre nom à tous, je charge M. Tricot-Royer, ancien président du Premier Congrès de l'Art de Guérir de transmettre à tous ses membres le salut cordial du Second Congrès International d'Histoire de la Médecine.

Et je le prie surtout de présenter nos hommages à la toute charmante M^{me} Tricot-Royer, dont nous n'avons pas oublié le délicieux sourire et qui, pour réparer dans la mesure de ses forces les hécatombes de l'horrible guerre, travaille peut-être à l'instant à accroître d'une étoile son firmament familial.

Au dernier recensement, ce matin, nous sommes 214 congressistes.

J'adresse donc à tous les membres, bienfaiteurs, donateurs, actifs et adhérents, les remerciements du bureau pour l'accueil empressé qu'a trouvé notre appel.

Mais je dois des remerciements spéciaux aux délégués étrangers qui, venus des pays alliés et amis, nous ont fait souvenir de Vésale, de Jenner, de Morgagni, de Bombarda, de Løwenhøck, de Cajal, de Köcher et d'Ehlers, dont je pro-

clame avec reconnaissance l'activité pour la propagande française.

Merci encore à nos membres présents du Comité d'Honneur, parmi lesquels est notre confrère, le docteur Mourier, directeur de l'Assistance publique, qui avait tenu à venir nous recevoir à la Salpêtrière. Merci enfin à tous nos collaborateurs : membres du Comité exécutif, dont le travail fut souvent rude ; exposants généreux, qui ont fait souffrir leur cœur de collectionneurs pour la plus grande gloire médicale française d'une exposition rétrospective aussi remarquable par sa valeur artistique que par sa richesse documentaire ; amitiés actives et compétentes qui nous ont dirigés dans nos promenades à travers les hôpitaux, les musées, et les châteaux ; comité des dames, qui a tempéré de son charme l'austérité de nos discussions.

Mais je ne veux pas que cette énumération tourne au palmarès, car je n'ai aucune qualité pour m'ériger en distributeur de louanges.

Celles-ci ont été excessives à mon égard et je vous blâme, Tricot-Royer. Trop de fleurs ! eut dit Calchas. Vous rappelez-vous Baron dans *La Belle Hélène* ?

Vous avez été mon maître. Je n'ai fait que vous suivre. J'aime la chasse au canard sauvage. Connaissez-vous dans le ciel clair ces angles noirs qui fuient ? Le canard du sommet de l'angle se fatigue plus vite que les autres, car il doit fendre l'air et tracer le sillage où s'enfonce la suite. Vous fûtes, Tricot-Royer, le canard de tête. Je ne suis qu'un canard latéral. C'est un métier que de faire un livre, écrivait La Bruyère. De même que de faire un Congrès. Mais le but en vaut la peine. C'est d'abord l'utilité, selon le mot de Montaigne, de frotter des cervelles les unes contre les autres. Et il en jaillit des étincelles d'autant plus nombreuses et longues que ces cervelles de formation intellectuelle différente sont sélectionnées par le commun amour de recherches désintéressées.

C'est ensuite la nécessité de faire comprendre aux profanes l'importance, même actuelle, de l'Histoire de la Médecine.

En voici deux exemples.

Hier, à l'Hôtel de Ville, M. César Caire, après avoir payé à l'urologie et aux urologistes le tribut d'hommages qu'ils méritent, s'est tourné avec une pointe d'ironie vers le professeur Ménétrier pour lui dire : « Vous, Messieurs, historiens de la médecine, vous vivez dans le passé.

Or nos préoccupations ne sont pas inactuelles, pour rappeler un livre de Nietzsche. Je reviens au trépied de bronze

dont a parlé tout à l'heure M. Giordano, trépiéd appollinien du v^e siècle avant notre ère, trouvé en Bourgogne et le frère d'un autre identique découvert en Asie-Mineure. C'est là une preuve de l'hellénisation commençante de nos marches de l'Est. Ce début n'eut pas de suite : peu après, les hordes germaniques déferlaient au delà du Rhin. Ainsi, dès le siècle de Périclès les barbares de la Germanie attaquaient sur le Rhin la civilisation méditerranéenne. Au xx^e siècle, la situation est toujours la même : la France défend l'Italie autant qu'elle-même en montant la garde du Rhin.

L'histoire est une résurrection et comme l'a dit Benedetto Croce « toute vraie histoire est contemporaine ».

Dans notre excursion de dimanche à Saint-Germain nous n'ayons pas voulu passer devant la Malmaison sans saluer la grande ombre qui de sa puissante main latine pétrit la pâte révolutionnaire pour modeler la France moderne, et l'ami Guillon écrivit à M. Salomon Reinach pour lui demander de reculer d'une heure sa conférence. Vous avez vu que M. Reinach ne nous tint pas rigueur de ce retard, mais dans sa réponse par lettre il fit cette réflexion « qu'il avait cru d'abord avoir affaire à des savants, mais qu'il comprenait maintenant qu'il ne s'agissait que de touristes ».

Or, c'est une méthode clinique courante en psychiatrie qu'étudier la demeure pour connaître l'homme et l'analyse de cette psychologie cristallisée dans les manuscrits, les costumes, les œuvres d'arts, les monuments, que sont les documents historiques, permet de sentir à nouveau vibrer l'état d'âme des héros du passé. Ainsi la vue de la chambre rouge de Joséphine à la Malmaison émut profondément certains d'entre nous. C'est là qu'après la débâcle, Napoléon s'enferma quelques heures. Quand il en sortit, il pleurait. L'effondrement de son rêve de gloire l'avait laissé d'apparence impassible, tandis que le souvenir d'un amour à jamais disparu de la terre mais éternellement vivant dans son âme humecta ses paupières.

Nos cœurs sont comme des geysers. Leur surface en paraît lisse, mais à de rares intervalles le jet subit d'une vague de fond la brise. Cette houle affective fait un instant chavirer l'être qui se reprend aussitôt . . .

Et voici l'avenir tombé dans le passé. Le Congrès est fini et s'en dégage un peu, comme chantait Mallarmé :

. . . ce parfum de tristesse,
Que même sans regret et sans déboire laisse
La cueillaison d'un rêve au cœur qui l'a cucilli.

Nous avons cueilli le rêve ; voilà sa fleur, puisque nous vous avons, Mesdames, ce soir.

Et maintenant je passe la flamme à nos amis britanniques. Les acteurs du second Congrès d'Histoire de la Médecine quittent la scène . . .

. . . et quasi cursores lampada tradunt.

Nous ne saurions mieux finir que sur cette savoureuse page de celui qui fut le flambeau du Congrès.

Marcel FOSSEYEUR.



AVORTEURS ET AVORTEUSES A LA BASTILLE

(d'après des documents inédits).

Par le D^r Roger GOULARD, de Brie-Comte-Robert.

Le temps n'est plus où l'on disait couramment que les prisons d'Etat, sous l'Ancien Régime — Vincennes, la Salpêtrière, et surtout la Bastille — n'existaient que pour recevoir et garder « ceux qui gênaient les puissants du jour ».

Les historiens et les érudits contemporains (1) ont fait justice complète et définitive de cette opinion, trop longtemps considérée comme un dogme.

Nul esprit averti et indépendant ne saurait nier aujourd'hui que la Bastille « était un établissement de répression, de prophylaxie et de défense sociales, sous les verrous duquel on retenait tout ce qui pouvait être préjudiciable à la sécurité des particuliers et de l'Etat. (2) »

Qu'on se donne la peine de compulser les dossiers d'archives (3), et l'on sera vite convaincu de ce fait qu'au Château royal de la Bastille, étaient enfermés — à côté d'une faible minorité de « victimes de l'arbitraire » comme il y en a sous tous les régimes politiques, — tous ceux qui peuplent nos bagnes et

(1) Cf. surtout : FR. FUNCK-BRENTANO « Légendes et archives de la Bastille », Paris, 1909 (8^e édition); — FERNAND BOURNON « Histoire de la Bastille », Paris, 1893; — D^r P. SÉRIEUX et L. LIBERT « La Bastille et ses prisonniers » (L'Encéphale. De juillet à octobre 1911).

(2) P. SÉRIEUX et L. LIBERT. — « Les anormaux constitutionnels à la Bastille », page 4. Paris, 1911.

(3) Bibl. de l'Arsenal. Archives Nationales. Archives des affaires étrangères. Préfecture de police.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n^{os} 7, 8 et 9 (Juil.-Août-Sept. 1921).

nos prisons : criminels d'Etat (traîtres, conspirateurs) et criminels de droit commun (voleurs, empoisonneurs, satyres, faux-monnayeurs, etc.) Il ne faut pas oublier, non plus, que la Bastille servait, à la fois, d'asile d'aliénés et d'asile de sûreté (1).

C'est un groupe de ces criminels de droit commun, les avorteuses et les avorteurs, qui fait l'objet de la présente étude.

De longues recherches m'ont fait découvrir qu'à la Bastille — de 1681 à 1711 — avaient été enfermés une quinzaine de ces « faiseurs d'anges ». Avant et après ce laps de temps, on n'en trouve aucun.

I. — Femme Bouffet (2).

Marie Matar, épouse de Gédéon Bouffet, marchand drapier à Paris, fut incarcérée à la Bastille, le 28 mai 1681 (3) sur ordre contresigné Le Tellier. Cet ordre (4) portait qu'elle devait être logée dans le donjon du château, et tenue sous bonne et sauve garde, sans permettre qu'elle ait communication avec qui que ce soit, de vive voix ou par écrit.

Deux femmes, mêlées à l'affaire des Poisons, parlèrent de la Bouffet dans leurs interrogatoires.

La première, la femme Joly, déclara, le 1^{er} août 1681, que la Bouffet lui avait raconté qu'elle avait fait avorter, à trois reprises, la servante d'un confiseur. A quoi, la femme Joly repartit que « tôt ou tard, elle serait attrapée. » La répondante ajouta qu'elle avait connaissance d'un autre avortement, pratiqué par la Bouffet. Même, elle savait que le père de l'enfant, ayant appris le crime, voulait donner un coup de pistolet à l'avorteuse.

(1) P. SÉRIEUX et L. LIBERT. — « La Bastille, asile d'aliénés et asile de sûreté. » (Ésculape, octobre 1911).

(2) Bibl. Arsenal, 10.366, 12.474, 12.532. — Arch. préfet. police. Carton Bastille, I, 279. — Bibl. Nationale. Fonds Clairambault, 986, fol. 396. — Ravaisson. Arch. de la Bastille, VII, 5, 79.

(3) Elle avait été décrétée de prise de corps, le 3 mai.

(4) Lettre de cachet, signée Louis, adressée à « M. de Besmaux » gouverneur de la Bastille. B. A. 12.474, fol. 32.

Quant à Louison Desloges, qui fut condamnée à la potence par la Chambre ardente de l' Arsenal le 16 janvier 1682, elle accusa Marie Bouffet d'avoir fait plus de trente avortements. Chaque fois qu'elle allait chez la mégère, elle y trouvait des femmes et des filles, desquelles la Bouffet disait que c'étaient des personnes qui se servaient de son secret pour se faire délivrer. Elle-même, reconnut avoir eu recours à la Bouffet, après avoir essayé en vain, ailleurs, de se faire avorter.

Transférée de la Bastille au château fort de Vincennes, la Bouffet fut jugée par la Chambre ardente, et condamnée, le 31 décembre 1681, à être pendue. L'arrêt fut exécuté, le lendemain.

II. — Femme Callet (1).

On sait peu de chose d'elle; on ignore même la date de son embaстиlement. Dans un interrogatoire, du 27 novembre 1681, il lui fut demandé s'il était vrai qu'elle faisait des avortements, et qu'elle partageait les bénéfices de ces pratiques avec le curé de Saint-Lambert, nommé Malescot. Elle répondit que non, et affirma que le complice de l'abbé Malescot était un chirurgien du côté de Chevreuse.

La femme Callet fut envoyée, par ordre du Roi, en date du 15 décembre 1682, au château de Belle-Isle. On ne sait ce qu'il advint d'elle.

III. — Longueval (2).

Charles de Corbon, écuyer, dit le Comte de Longueval, était de la famille de la Roche-Corbon, et avait été colonel d'infanterie. Il entra à la Bastille, sur ordre contresigné Colbert, du 21 octobre 1684, pour sorcellerie et avortements.

Un vicaire de la paroisse Saint-Roch avait appris,

(1) Rav. VII, 55, 119.

(2) B. A. 12.474; A. P. P. Bast. II, 53; B. N. Clair. 986, fol. 4; Rav. VIII, 305-307; Rav. IX, 9.

en confession, que le pseudo-comte se mêlait de faire des avortements, à l'aide de breuvages et d'instruments, et qu'il avait ainsi délivré plus de cent femmes et filles.

La Reynie, écrivant à Seignelay, à propos de Longueval, lui faisait remarquer, avec justesse, que la plupart du temps, de pareils crimes restaient impunis, « faute de pouvoir les connaître et d'avoir des preuves contre les coupables ». Le lieutenant de police ajoutait que, Longueval vivant avec une femme débauchée qu'il avait associée à ses pratiques secrètes, et leurs trois enfants, il lui semblait justifié d'enfermer ladite femme au « Refuge » (1) et de mettre les enfants à « l'hôpital général » (2).

Le 13 mai 1685, en vertu d'une lettre de cachet expédiée par Seignelay, Longueval était conduit à Saint-Lazare. Il y resta plus de treize ans, et y mourut vers la fin de l'année 1698 (3).

IV. — Crosnier (4).

Jean Crosnier, dit la Crosnière, était né dans les environs de Hambourg, de parents français. Son père avait été fripier, à Paris.

Accusé, non seulement d'avortements, mais d'avoir donné des poudres pour rendre malade le père d'une jeune fille, qui ne voulait pas consentir à un mariage ; accusé aussi d'avoir publié des épigrammes et des vers insolents contre le Roi et contre le maréchal de la Feuillade, à propos de la fameuse statue de la place des Victoires, il fut d'abord, le 24 mars 1687, enfermé à la Bastille.

De l'examen de son dossier, il semble résulter que Crosnier servait surtout de rabatteur à deux avor-

(1) Saint-Lazare.

(2) La Salpêtrière.

(3) RAVAISSON. — VIII, 307 (note au bas de la page). Une note de Pontchartrain à la Reynie, 8 février 1705, dit, au contraire, qu'il mourut « après avoir été mis en liberté. » (Rav. IX, 9).

(4) B. A. 10.438, 5.133, 5.134 ; Mém. Bast. Carra, I, 193-194 ; Rav. IX, 2, 11.

teuses, la Pallu et la pseudo-comtesse de Roissy, dont il sera parlé plus loin.

Le 24 mai 1687, il était transféré au château d'Angers « pour y être détenu toute la vie, » et gardé « fort soigneusement. »

Tout de suite, il se plaignit de subir, en prison, de mauvais traitements ; — ce qui fut reconnu faux.

Puis, comme le Roi, pour se débarrasser de certains protestants endurcis, avait jugé bon de les faire conduire à la frontière, Crosnier imagina de déclarer qu'il était « de la religion prétendue réformée », afin d'être mis en liberté. Ce nouveau mensonge ayant été dévoilé, Crosnier — pour se rendre intéressant — écrivit à Pontchartrain, que « les ennemis avaient formé le dessein de venir à Paimbœuf et à Nantes. » Il ne put, du reste, indiquer la source de ce renseignement imaginé.

Alors, il s'évada « par le moyen d'une ficelle qu'il avait faite de plusieurs écheveaux de fil qu'on lui avait permis d'acheter pour tricoter des bas, avec laquelle il descendit des murailles, quoique très hautes. »

Il fut repris à Bourg-la-Reine, le 6 juin 1695, et conduit, le lendemain, à Vincennes. Là, en septembre 1701, un jour que M. de Bernaville, commandant du château, était allé voir son prisonnier, celui-ci se jeta sur lui et lui fit, avec un caillou aiguisé, plusieurs blessures à la tête.

Le 22 octobre suivant, Crosnier était enfermé, pour la seconde fois, à la Bastille, chambre de l'Entrepôt, dans la tour de la Bazinière. Pour l'attentat commis contre M. de Bernaville, il fut jugé par le Présidial du Châtelet, et condamné aux galères, à cinq cents livres d'amende et à la confiscation de tous ses biens.

Au début de novembre, Crosnier, ramené à Vincennes, joua une nouvelle comédie, celle de déclarer qu'il était juif et qu'il voulait se convertir au catholicisme. En réalité, personne n'a jamais su quelle religion il avait.

Il mourut à Vincennes, d'une hydropisie, dans la

nuit du 27 au 28 octobre 1709, après avoir reçu les derniers sacrements.

V. — Femme la Pallu (1).

On l'appelait, aussi, la Romécourt.

Elle était parente de M. de Blécourt, brigadier d'infanterie, attaché au maréchal d'Harcourt, ambassadeur de France en Espagne.

Elle fut mise à la Bastille, en mars 1687. Elle vivait uniquement de l'argent qu'elle gagnait à faire des avortements. « Il a été prouvé qu'elle avait donné trois fois de l'eau pour faire avorter et qu'elle s'empressait beaucoup à en faire elle-même l'application et les injections nécessaires avec de grandes assurances de l'infailibilité de son secret, ne voulant pas même recevoir la récompense, avant l'épreuve et le succès ». (Carra.)

Elle fut transférée au château de Guise, en même temps qu'une autre avorteuse, la Roissy (2), le 24 mai 1687, avec recommandation à M. de Lafitte, commandant du château, de la garder soigneusement. Quinze sols par jour devaient payer son entretien.

M. de Blécourt écrivit, en août 1700, à Pontchartrain, pour obtenir la mise en liberté de sa parente. Le Roi ne s'y opposa pas, en principe, et après avis favorable donné par d'Argenson, trouva « bon » que la Pallu pût se retirer chez M. Sorel, neveu de M. de Blécourt, sans toutefois qu'elle cessât d'être observée.

Ce projet n'aboutit pas, non plus que celui de transférer la Pallu au couvent des Filles de la Sainte-Croix, à Chauny.

Finalement, la Pallu entra chez les Cordelières de Saint-Quentin.

Le 3 décembre 1704, la supérieure de ce couvent écrivait à Pontchartrain pour être déchargée de

(1) B. A. Arch. Bast, Année 1687. Manque. Rav. IX, 2 et suiv.; Mém. Bast. Carra I, 191 et suiv.

(2) Cf. plus loin.

ladite demoiselle, car d'une part, la présence « de ces sortes de personnes était contraire aux réglemens des supérieurs, » et, d'autre part, les dépenses nécessitées par la maladie et le grand âge de la Pallu étaient trop lourdes pour la communauté.

Le Roi accorda, peu après, d'abord deux cents livres (1705), puis trois cents (1706) par an, pour la subsistance de l'avorteuse, qui fut maintenue chez les Cordelières, et dont on ignore quelle fut la fin.

VI. — Femme Roissy (1).

La prétendue comtesse de Roissy avait comme principal moyen d'existence la vente de drogues abortives.

L'entrée de sa maison était gardée avec soin, et les gens qui y allaient, quoiqu'ils fussent bien connus, n'étaient reçus que jusqu'à certain endroit. On y voyait souvent des gens de condition, à des heures extraordinaires.

La Roissy vendait des drogues, non seulement pour faire avorter, mais « même pour autre chose », lorsqu'elle pouvait être sûre de la discrétion de ceux à qui elle les donnait.

Elle faisait de très fréquents voyages à Versailles, et avait ses entrées au Château royal. Elle fut incarcérée à la Bastille en avril 1687, sur ordre contresigné Seignelay, pour maléfices et avortements.

Elle n'y resta que peu de temps, ayant été transférée, le 21 avril, au château de Guise. Une note de Pontchartrain, datée du 16 juin 1700, ordonne de l'envoyer à Ham. Cet ordre ne fut pas exécuté, sans doute. La Roissy mourut à Guise, d'après ce que dit un billet du 8 février 1705, adressé par Pontchartrain à M. de la Reynie.

(1) B. A. Arch. Bast. Année 1687. En déficit. Mém. Bast. Carra I, 192-193. Rav. IX, 2 et 5.

VII. — Jean-Jacques Lemièrè (1).

C'était un prêtre chanoine du Saint-Esprit, de l'hôpital de Coutances.

Il fut arrêté pour avoir faussement supposé un complot organisé par Louvois contre la personne du Roi et contre toute la maison royale, et pour avoir fait prendre à une fille qui était grosse des drogues pour la faire avorter.

Il fut amené à la Bastille, le 27 juillet 1688, sur ordre contresigné Le Rellier.

Au cours des interrogatoires que lui fit subir La Reynie, il nia s'être occupé d'avortements.

Le 28 juin 1689, il fut condamné par la Chambre de l'Arsenal à être pendu et étranglé à la Croix du Trahoir.

Il subit, le 1^{er} juillet, la plus cruelle des tortures, la question à l'eau; mais on ne put obtenir de lui aucun aveu.

Transféré, le même jour, de la Bastille à For l'Évêque, il demanda pardon au Roi, à Louvois et à La Reynie; enfin, il avoua quelques instants avant son supplice, avoir reçu d'un nommé Suart de Montginot (2), médecin, compromis avec lui dans « l'affaire de Rouen », de quoi faire avorter la demoiselle Limoreaux, à laquelle il fit prendre ces drogues, sans qu'il en ait jamais su, d'ailleurs, les effets.

(1) B. A. 10.442, 10.448, 12.535; A. P. P. Bast. I. 530; Rav. IX 117, suiv.

J.-J. Lemièrè, ainsi que Rasse, Saunier et Chaudellier qui suivent, — tous accusés d'avortements, — furent arrêtés à peu près en même temps, à Rouen, pour « lettres, missives, écrites et envoyées dans les pays étrangers; propositions faites et avis, donnés contre la personne du Roi; complots, faussetés, maléfices, incendies, assassinats et autres crimes ».

De Rouen, les principaux accusés furent transférés à Vincennes, et de là, à la Bastille. L'affaire fut jugée par une commission séante à l'Arsenal.

Cf. : Bibl. Ars. Catalogue des Arch. de la Bast., p. 75-76.

(2) Suart ne fut pas embastillé; il resta à Vincennes jusqu'à son exécution.

VIII. — Childebert Rasse (1).

Agé de cinquante ans environ lors de son arrestation, il avait été reçu maître-chirurgien juré, par le Collège de médecine de Rouen, en 1660.

Il avait obtenu du Roi, le 22 décembre 1682, un brevet signé Louis, contresigné Loménie, qui l'autorisait à « faire dresser en sa maison toutes sortes de fourneaux, vaisseaux et ustensiles qui luy seront propres et nécessaires pour les préparations de ses matières tant minérales, semi-minérales, végétales, qu'autres dont il aura besoin... , pour en extraire les essences, huiles, sels, baumes et autres médicaments nécessaires pour la guérison des plus dangereuses maladies qui arrivent ordinairement au corps humain.»

Cette autorisation fut renouvelée à Rasse par un nouveau brevet daté du 22 novembre 1687, signé Louis, contresigné Colbert.

Quoiqu'il paraisse avoir joui d'une certaine réputation d'honorabilité, dont témoignent plusieurs certificats que lui accordèrent ses confrères (2). Rasse fut bientôt soupçonné de faux-monnayage et d'avortements.

D'abord détenu au Vieux Palais de Rouen, il fut amené au donjon de Vincennes, où il resta dix-huit mois. De là, sur ordre contresigné Louvois, en date du 11 avril 1689, il fut incarcéré à la Bastille, où il subit sept interrogatoires.

Le 28 mars 1691, il fut conduit à la citadelle de Besançon. On ne sait ce qu'il y devint.

Le dossier de Rasse contient quelques-unes de ses prescriptions. En voici deux :

Pour le mal caduc. — Prenez la tête d'un jeune homme mort de mort violente. Fendez la peau par le milieu peu après la mort, et prenez les sept ventricules qui est toute la cervelle. Mettez-la dans une

(1) B. A. 10.442, 10.447, 10.448, 12.536 ; A. P. P. Bast. I. 532
Rev. IX, 129-140.

(2) Cf. B. A., 10.447.

auge de bois de chêne. Mettez cette auge dans un four après qu'on en aura tiré le pain et l'y laissez un peu de temps, la retirant crainte des ébullitions qui sont grandes, puis la remettez et tirez. Faites cela pendant sept ou huit jours, ou jusqu'à ce que la cervelle soit en poudre, que vous broierez et conserverez.

Il faut en donner le poids d'un écu d'or dans du vin ou du bouillon, les trois derniers jours de la lune, un peu auparavant que le mal prenne. Cela fait faire effort et écumer le malade, mais il guérit infailliblement à la première, sinon à la deuxième ou troisième fois.

Secret rare. — Ayez une dent de loup enveloppée dans une feuille de laurier, puis dans une feuille de soleil, et portez-la sur vous et nul ne médiera de vous. Si vous voulez savoir si un malade mourra ou non, il faut la lui appliquer sur le front, et bander avec un bandeau. S'il doit mourir, il rira ; s'il ne doit pas mourir, il ne rira pas.

IX. — Jean Chandellier (1).

Agé de cinquante ans lors de son arrestation, il habitait Rouen, rue et paroisse Saint-Etienne des Tonneliers. Chandellier avait fait ses humanités et étudié la philosophie au Collège des Pères Jésuites de cette ville.

A l'âge de dix-huit ans, il alla à Paris où il commença ses études de médecine, puis à Montpellier, où il se fit recevoir docteur.

De retour à Rouen, il alla faire son « apprentissage » en la ville de Neufchâtel, ainsi que le prescrivait les statuts et règlements du Collège des médecins de Rouen.

A vingt-cinq ans, il se fit « agréger » audit collège.

Accusé d'empoisonnement et d'avortements, en 1689, il fut incarcéré d'abord à Rouen, puis à Vin-

(1) B. A., 5.134, 10442, 10.489, 12.536 ; Rav. IX, 117.

cennes. De là, il fut transféré à la Bastille, sur ordre contresigné Louvois, du 4 août 1690.

Au cours d'un interrogatoire qu'il subit à Rouen, il lui fut demandé s'il n'avait pas un secret particulier pour faire avorter les femmes.

N'avait-il pas introduit une sonde dans la matrice de la fille Angélique Morin (1) sa maitresse, qui était alors enceinte de quatre ou cinq mois, et n'a-t-il pas avec cette sonde (2) percé la membrane qui enveloppe l'enfant ?

Chandellier avoua avoir introduit une sonde dans la matrice de cette fille, mais nia avoir percé la membrane.

D'autres avortements par le même procédé furent aussi reprochés à l'accusé.

Un arrêt de la Chambre de l'Arsenal, en date du 5 février 1691, ordonna qu'il serait plus amplement informé de ces faits. Chandellier, sur ordre contresigné Louvois, sortit de la Bastille, le 14 mars suivant, à charge de se représenter à toute assignation, à peine de conviction. Il lui fut fait, en outre, défense de professer, ni exercer désormais la médecine.

X. — Nicolas Saulnier (3).

Il était, lui aussi, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier.

Soupçonné d'avoir eu connaissance des avortements pratiqués par Chandellier, et d'en avoir pratiqué lui-même plusieurs fois, il fut incarcéré à Rouen, à Vincennes, et enfin à la Bastille, le 4 août 1690, sur ordre contresigné Le Tellier.

Il fut acquitté en même temps que Chandellier, et sortit de la Bastille, le même jour, avec défense d'exercer, à l'avenir, la médecine.

(1) Angélique Morin entra à la Bastille, le 4 août 1690. Elle en sortit le 4 mars 1691 « à charge de se représenter à toute assignation, à peine de conviction. »

(2) Cette sonde était composée de deux morceaux qui se visaient l'un dans l'autre, et avait une longueur totale d'un demi-pied.

(3) B. A. 5134-12536.

XI — Parmezan de Barot (1).

Originaire d'Ardres, à trois lieues de Calais, il avait été tour à tour soldat aux gardes et compagnon chirurgien.

Quand il fut arrêté, à Paris, il se disait « chirurgien-accoucheur », et sa femme, née Madeleine Charlot, qui fut arrêtée en même temps, s'intitulait « sage-femme jurée » et prétendait avoir « fait une étude particulière des accouchements ».

Tous deux furent enfermés à la Bastille, le 4 décembre 1701. Le mari fut mis dans la salle basse de la Bazinière ; la femme, dans la première chambre de la tour de la Liberté. Ils étaient accusés de faire avorter les femmes grosses. Chez eux, on trouva plusieurs coffrets, les uns remplis d'ossements humains et de petits enfants nouveau-nés ; les autres de drogues suspectes.

Interrogé, Parmezan affirma que « la seule curiosité » l'avait poussé à disséquer des corps d'enfants et de fœtus, mais qu'il n'avait « jamais eu l'intention de faire servir ces expériences aux succès des avortements » dont il était accusé. « Cependant, ces dissections ne pouvaient pas être regardées comme une curiosité indifférente pour un garçon chirurgien qui ne pouvait exercer la chirurgie de son chef, ni distribuer aucun remède que sous l'autorité d'un maître et par l'ordre d'un médecin. » (Carra)

Le 16 avril 1704, Parmezan quittait la Bastille, après avoir pris l'engagement de servir dans les troupes de Sa Majesté. Il devait d'ailleurs désertier, quelque temps après.

Quant à sa femme, elle vendait des tisanes aux femmes enceintes, mais elle nia que ces breuvages continssent de la rue, de la sabine, de la coloquinte, enfin « aucune des drogues qui provoquait les accouchements ».

(1) B. A. 5134, A. P. P. Bast. I 908, Mém. Bast. Carra I 372-375, Rav. X. 338-340.

Elle aussi, se livrait à des dissections de fœtus et d'enfants nouveau-nés.

Leur fille, qui n'avait pas encore douze ans, en 1701, « savait déjà l'usage des simples qui provoquent ou facilitent les accouchements anticipés. »

De la Bastille, la femme Parmezan fut conduite, le 19 avril 1704, à la Salpêtrière. On ne sait ce qu'elle y devint.

XII. — Femme Météyer-Dumonty (1).

Marie-Anne Jouan, femme du « nommé Météyer-Dumonty, entra à la Bastille, le 22 mars 1702, sur ordre contresigné Pontchartrain, et elle en sortit, le 16 avril suivant. Elle se mêlait de deviner, de faire réussir des mariages par le moyen de certaines poudres et drogues, et donnait des secrets pour l'amour. Elle vendait aussi des remèdes pour faire avorter (2).

Elle reçut l'ordre de ne pas approcher, à l'avenir, de plus de trente lieues, de Paris.

XIII. — Femme Rousseau (2).

Louise Seraine, veuve de Cyprien Rousseau, marchand tailleur d'habits à Paris, entra à la Bastille, le 27 septembre 1704, sur ordre contresigné Pontchartrain. Elle était accusée de magie et sortilèges, de dire la bonne aventure, de donner des secrets pour l'amour, de vendre des talismans pour faire fortune, et enfin d'avoir des secrets « pour faire blesser les femmes grosses. »

Le 8 novembre suivant, elle était transférée à l'Hôpital général (la Salpêtrière).

Un rapport de d'Argenson, daté du 12 janvier 1706, dit que « la veuve Rousseau est également pauvre, folle et friponne. Si elle sortait de l'Hôpital, il faudrait absolument qu'elle mourût de faim ou qu'elle demandât l'aumône. »

(1) B. A. 5134.12540, notes de René d'Argenson (1866), p. 104.

(2) B. A. 5133-5134, A. P. P. Bast. I 186, Rav. IX 150-159-168.

Pontchartrain apostilla cette note de ces mots « La mettre en liberté et la rendre à ses parents ».

XIV. -- Femme Dupuis (1).

Renée Auger (ou Oger) femme de Pierre Dupuis, manœuvre, et veuve en premières nocés de Jean Lhuillier, marchand fripier à Paris, était connue sous le pseudonyme de Lully.

Une lettre de Loir, exempt de police, à d'Argenson, — lettre non datée, mais écrite sans doute à la fin de 1704 — s'exprime ainsi à son sujet. « J'ai découvert, ici, depuis quelque temps, un charlatan (*sic*) ridicule, qui prétend avoir des secrets merveilleux pour satisfaire les passions et pour les guérir; il prétend que la force de ses remèdes pénètre jusqu'à l'âme, qu'il sait radoucir les tempéraments les plus féroces, adoucir la colère, exciter la haine ou l'amour; il débite pour cela des poudres qui ne sentent que le pur brûlé, mais il ne laisse pas d'en faire un grand débit. Avant qu'un fripon soit connu pour ce qu'il est, il fait, à Paris, beaucoup de mal. Il se nomme Lully, et ce qui m'oblige à vous demander sa détention, c'est qu'il se charge de procurer des avortements par des remèdes plus sérieux et plus efficaces que ceux dont je viens de vous rendre compte. La Lully (*sic*) vend des poudres pour se faire aimer et pour faire avorter les filles. »

D'Argenson proposa, le 6 janvier 1705, à M. de Pontchartrain de faire arrêter l'avorteuse.

Pontchartrain lui envoya, le 10 janvier, l'ordre de faire embastiller la Lully (2). La criminelle entra à la Bastille, le 10 mars suivant.

Le 2 mai, elle fut transférée à l'Hôpital Général de la Salpêtrière, où elle resta trois ans environ, ayant été mise en liberté en 1708.

(1) B. A. 5133-5134-10557; B. N. Clair, 984, fol. 331; A.P.P. Bast. III, fol. 191; Rav. XI, 164-165-166-169.

(2) Il prie, en même temps, d'Argenson de rechercher si l'avorteuse est « parente de feu Lully, de la musique. »

XV. — Veuve Palangue (1).

L'ordre d'entrée à la Bastille qui concernait Marguerite Bimont, veuve de Joseph Palangue, muletier, fut signé par le Roi et contresigné par Pontchartrain, le 23 juin 1711. Il fut exécuté, le 8 juillet.

La veuve Palangue, originaire de Dieppe, et âgée alors de cinquante-six ans, habitait Paris, rue de Saintonge, depuis environ sept ans.

Chez elle, on trouva de nombreuses drogues. Elle reconnut qu'elle se mêlait parfois de distribuer des remèdes, sans que ce fût là sa principale occupation. Toujours est-il qu'elle était fortement soupçonnée de pratiquer des avortements.

Le 15 juillet, Antoine Le Noir, maître apothicaire à Paris, fit en présence de l'accusée l'examen des drogues et médicaments mis sous scellés. La Palangue déclara qu'elle ignorait la nature et l'usage de la plupart de ces substances.

C'étaient : une grande bouteille d'eau jaunâtre (infusion d'éclair pour les dartres); une eau de couleur café (infusion de plantes âcres et narcotiques pour le mal caduc); une eau brune tirant sur le vert (infusion âcre, très désagréable à l'odorat); de l'esprit de vitriol; de la cendre d'écailles d'huitres; de la poudre de Turquetti; de la garance en poudre; du jalap pulvérisé; une poudre jaunâtre, composée de jalap, épurge, graine de lin, gomme-gutte et autres; du nitre, pour mettre dans les lavements; du cal ou dureté de dessous la plante des pieds (cela luy sert ordinairement dans les prétendus encensemens et conjurations); des graines de ricinus; un petit morceau d'onguent pour les cors aux pieds; de la graine d'épurgé; deux petits morceaux d'élan.

Antoine Le Noir conclut son rapport, en disant que « la plupart des poudres étaient des purgatifs violents » et que « ces médicaments ne pouvaient être que nuisibles au corps humain. »

(1) B.A. 10598; Rav. XII, 68-69.

Le 6 septembre suivant, la veuve Palangue était transférée de la Bastille à la Salpêtrière.

— Tels sont les documents que j'ai recueillis dans les Archives, sur les avorteurs et les avorteuses, qui furent enfermés à la Bastille (1).

On aura remarqué, sans doute, que les uns et les autres furent arrêtés entre les années 1681 et 1711. Pourquoi n'y eut-il pas d'autres arrestations avant et après ces deux dates extrêmes ?

C'est que la police de Louis XIV, si remarquablement organisée et dirigée, dont l'attention avait été éveillée par les horribles crimes de la Brinvilliers, de la Voisin, et de tant d'autres, découvrait, alors, chaque jour, de nouveaux criminels.

On peut donc admettre — avec toute vraisemblance — qu'avant l'année 1680, l'immense majorité des avortements (dont le nombre était d'ailleurs considérable) restait impunie, et qu'après 1710, ou bien que l'œuvre de répression avait été assez efficace pour réduire notablement la fréquence de ces crimes, ou bien que la vigilance de la police s'était singulièrement refroidie.



(1) Je dis : à la Bastille. Ce qui explique qu'on n'a pas trouvé, ici, les noms tristement célèbres de la Voisin, la Bosse, la Lepère, la Jacob, etc., toutes empoisonneuses et avorteuses, qui elles, furent incarcérées à Vincennes.

**UN HOMME PLONGÉ DANS UN BAIN
ABSORBE-T-IL DE L'EAU PAR SA SURFACE CUTANÉE ?**

Tel est le problème que se pose au VII^e siècle
un médecin de la Thébàide et qu'il résout par l'affirmative.

Par M. le P^r JEANSELME.

Le moine JEAN MOSCHOS, qui visita la plupart des monastères de l'Orient, a consigné ses notes de route dans un volumineux ouvrage intitulé la *Prairie spirituelle* (1). Parmi les innombrables récits, merveilleux et édifiants, que le pieux hagiographe recueillit au cours de ses voyages, l'un des plus singuliers, le plus digne assurément de retenir l'attention du médecin est le suivant (2). Jean Moschos le tenait de Jean l'Eunuque, abbé d'un monastère de la Thébàide.

Nous vîmes, dit Jean l'Eunuque, au couvent de l'abbé Apollon, un novice qui avait fait vœu, dans sa jeunesse, de ne boire ni vin, ni eau, ni aucun autre liquide, toute sa vie durant (3). Il mangeait quelques légumes verts (*λάχανα*), pour apaiser sa soif. Mais, après trois années de ce régime, il tomba très gravement malade et mourut.

On avait fait de vains efforts pour prévenir ce suicide. Comme ce malheureux était consumé par une soif ardente, on l'engageait à prendre un peu de liquide. Mais il n'y consentit jamais. L'abbé fit donc

(1) *Pratum spirituale* in ΜΙΣΧΗ, patrol. grecq., t. 87, 3^e part.

(2) *Loc. cit.*, col. 3057.

(3) Ce novice avait pour tâche de cuire le pain du monastère. Il était donc exposé à la chaleur du four, circonstance qui accélérât encore la perte d'eau par les poumons et par la surface cutanée.

Bul. Soc. Fr. d'Hist. Méd., T. XV, n^{os} 7, 8 et 9 (Juil.-Août-Sept. 1921)

appeler un médecin pour prêter assistance au novice récalcitrant. Nouvelles exhortations à boire, nouveaux refus. Ce que voyant, le praticien dit à l'abbé : « Apportez ici un grand bassin (1), et mettez-y quatre amphores (2) d'eau tiède. Le patient est plongé, sur le champ, dans ce bain jusqu'aux cuisses (3), pendant une heure.

L'abbé Jean l'Eunuque fut témoin du fait. Il nous assura, ajoute Jean Moschos, qu'après avoir tiré le novice du bain, le médecin s'avisa de mesurer l'eau qui restait dans le bassin et il la trouva fort diminuée de volume (4). Il pensait donc que la peau n'oppose pas une barrière infranchissable à l'introduction des liquides dans l'organisme, opinion qui, nul ne l'ignore, est controuvée par les recherches de la plupart des physiologistes modernes.

∴

L'abstinence absolue d'aliments solides est possible, même lorsqu'elle se prolonge pendant de longues semaines. Sans tenir compte des témoignages historiques, souvent suspects, le fait a été démontré maintes fois avec toute la rigueur scientifique à l'époque contemporaine. Mais la privation d'eau est incompatible avec la vie. Tous les grands jeûneurs boivent pendant leurs périodes d'abstinence. Grégoire de Tours cite le cas d'un moine qui ne mangeait pas de pain durant le Carême, mais tous les trois jours il buvait une coupe d'infusion d'orge (5).

Il est donc difficile d'ajouter foi au récit de Palladius relatif aux austérités que s'imposait le bienheureux Macaire, l'un des instaurateurs de la vie céno-

(1) μανάλην σκάφην. — Les Grecs modernes appellent ainsi de grands baquet de bois dans lesquels on lave le linge.

(2) L'amphore contenait 26 lit. 196, d'après H. NISSEN, *Griech. und Römisch. Metrologie*, in *Handb. d. klass. Alter. Wissen.*, t. I, Munich 1892, p. 844.

(3) εως τῶν μηρῶν.

(4) παρ' ἐν κλίτικον εὐρον τὸ ὕδωρ.

(5) GRÉG. DE TOURS. — *Hist. franc.*, IV, 34 : nullum alimentum panis accipiat, nisi tantum die tertia plenum calice thisinæ hauriat.

botique dans les déserts de la Thébàide. Au dire du trop crédule hagiographe, durant les quarante jours qui précèdent la fête de Pâques, Macaire reste debout dans un angle de sa cellule, ne mange pas de pain, ne boit pas d'eau et se contente de mâcher quelques feuilles de chou cru, le dimanche, pour paraître rompre le jeûne et ne point tomber dans le péché d'orgueil (1).

La continuation de la vie, sans ingestion d'eau ne peut se concevoir que chez les yoguin ou fakirs, plongés dans un état d'hypnose et de mort apparente qui ralentit tous les échanges nutritifs. La mort du malheureux novice qui avait fait un vœu téméraire est donc conforme aux données de la science.

**LA GUÉRISON DU CANCER DU SEIN
DE LA REINE ATOSSA.**

Par MM. P. MENETRIER et R. HOUDRY.

Combien de fois, n'avons-nous pas entendu parler du cancer de la reine Atossa, dont Hérodote d'Halicarnasse a relaté l'histoire dans le troisième livre de son ouvrage, consacré à Thalie.

La reine Atossa, la femme préférée du roi Darius, fut atteinte d'une tumeur au sein, qui « s'étant ouverte, nous dit Hérodote, étendit ses ravages ». Atossa tint son affection cachée pendant un certain temps, par pudeur et n'en dit rien à personne. Mais les ravages de cette tumeur augmentant de jour en jour, elle se crut en danger et décida de s'en remettre au médecin

(1) PALLAD. *Hist. lausiaca*, in Migne, patr. grecq., t. 34, col. 1056.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n° 7, 8 et 9 (Juil.-Août-Sept. 1921).

de la cour, en qui elle avait la plus grande confiance. Le médecin de la cour était alors Démocède de Crotona (1), figure aujourd'hui oubliée, mais qui eut à cette époque son heure de célébrité. Ce médecin, quelque temps auparavant, avait guéri le roi Darius d'une luxation de l'astragale : ce fut là, du reste, l'origine de sa fortune à la cour de Perse. Appelé auprès d'Atossa, il examina la tumeur et promit de guérir la reine. Il tint sa promesse et la guérison fut complète.

Et aujourd'hui, il n'est pas un traité de pathologie, il n'est pas un historien de la médecine, qui, à l'occasion du chapitre cancer, ne cite le cancer de la reine Atossa et sa guérison (2).

Cette guérison du cancer de la reine Atossa nous ayant laissés sceptiques, nous décidâmes de faire une petite étude de ce point d'histoire, et ce sont les résultats de cette étude que nous apportons devant vous.

Remontant aux sources primitives de l'information, nous avons trouvé dans le texte d'Hérodote l'expression suivante : ἐπί τοῦ μαστοῦ ἔφυ φῦμα que la plupart des historiens traduisent par : une tumeur lui poussa sur le sein. Mais que signifie exactement cette expression : φῦμα. Ce mot, qui vient du verbe φῦω, croître, pousser, veut dire rejeton, au propre et au figuré. Par extension, on désigne par φῦμα toute excroissance charnue, telle qu'une tumeur, une loupe ; et enfin, étendant encore le sens du mot, ce dernier sert à désigner toute production anormale, c'est-à-dire pathologique, de l'organisme, et c'est ainsi que, par cette expression, on désigne un abcès, un furoncle. Et c'est là un point important, sur lequel il est bon d'insister : jamais, dans la médecine antique, on ne désigne le cancer sous le nom de φῦμα. D'autres expressions, comme nous le verrons dans un instant, servaient à désigner le cancer.

(1) *La Vie d'un médecin du VI^e siècle avant J.-C. Démocède de Crotona*, par R. HOUDRY, Th. de Paris, 1921.

(2) Daniel LÉCLERC. *Histoire de la Médecine*, La Haye, 1729. — Jaco Wolff, *Die Lehre von der Krebskrankheit von der ältesten Zeiten bis zur Gegenwart*, Iéna, 1907.

Au contraire, lorsqu'il est question d'abcès, de collections de pus, les médecins grecs désignent l'affection par l'expression $\varphi\ddot{\upsilon}\mu\alpha$. Les commentateurs d'Hérodote peuvent avoir raison ou tort lorsqu'il traduisent $\varphi\ddot{\upsilon}\mu\alpha$ par tumeur; ils ont raison, s'ils entendent par tumeur du sein, la tuméfaction du sein (le tumor des anciens n'était-il point l'un des caractères fondamentaux de l'abcès); ils ont tort, s'ils veulent entendre par tumeur une affection cancéreuse: ce serait aller à l'encontre de la pensée probable d'Hérodote; ce serait, en tout cas, se mettre en opposition flagrante avec la signification que la médecine grecque attachait au mot employé par l'historien d'Halicarnasse.

A plus forte raison, est-ce faire preuve d'un certain mépris du texte, que de traduire, comme certains historiens le firent, le mot $\varphi\ddot{\upsilon}\mu\alpha$ par cancer. Il a suffi qu'un jour un historien, n'attachant sans doute pas au terme de cancer la même précision que nous, ait donné, du mot $\varphi\ddot{\upsilon}\mu\alpha$, cette traduction: tous ceux qui vinrent après lui, adoptèrent la même version. Car les historiens, méritent aussi parfois la critique que Guy de Chauliac faisait des chirurgiens de son temps « qui se suivent tous comme les grues ». Il est si agréable de s'en remettre à ceux qui vous précèdent, en s'épargnant ainsi la peine de s'en référer soi-même aux textes.

Nous disions, il y a un instant, que le cancer était connu des anciens, qui avaient pour le désigner des expressions bien spéciales telles que « carcinos », « squirrhos ». En vérité, bien que le cancer eût été connu des anciens, il ne se trouve pas très souvent cité dans les écrits des médecins hippocratiques. Hippocrate lui-même n'en parle que pour conseiller de ne le pas traiter. « Il vaut mieux ne pas toucher aux cancers occultes, car les malades qui sont traités périssent promptement; ceux qui ne font aucun traitement vivent plus longtemps. » (Aphorismes. Section VI, 38). C'est que le cancer était déjà considéré à cette époque, et à juste raison, comme incurable, et

les anciens médecins grecs ne soignaient point les maladies incurables, qu'ils considéraient comme étant au-dessus des ressources de leur art. On peut donc être assuré que, si Démocède de Crotona, avec son flair de clinicien, avait diagnostiqué un cancer, il se fut bien gardé de promettre à la reine Atossa la guérison. Il eut risqué gros jeu en acceptant de soigner une affection aussi incurable et dont l'issue fatale ne faisait point de doute : il risquait non seulement sa réputation, qui était fort grande à ce moment-là, mais surtout sa vie elle-même, car l'on était impitoyable pour le médecin malheureux dans sa thérapeutique ; le supplice du pal serait venu lui rappeler qu'il n'était point séant, de la part d'un médecin, de jouer avec la santé d'une personne royale.

Et c'est là un argument, qui, certes, a sa valeur.

Faisons encore une remarque qui peut avoir son importance : à l'époque où se passe le récit d'Hérodote, Darius était en pleine jeunesse et venait de monter sur le trône. La reine Atossa, elle aussi, était, comme son royal époux, dans la fleur de l'âge ; or, nous savons que le cancer du sein est une affection de l'âge mûr. Il n'est pas impossible de rencontrer des jeunes femmes atteintes d'un cancer de la mamelle, mais ce sont là des cas exceptionnels.

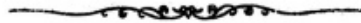
D'autre part, le roi Xerxès, qui devait succéder à son père en 485 avant Jésus-Christ est venu au monde aux environs de l'époque où se passe notre histoire. Il est permis de supposer, sans être accusé de trop s'abandonner à l'imagination, qu'Atossa souffrit d'un abcès du sein, durant l'allaitement de Xerxès : c'est là une affection dont sont assez souvent atteintes les nourrices : c'est en quelque sorte une complication de l'allaitement.

Enfin, pour terminer, nous ferons appel au bon sens. Est-il permis de supposer qu'à une époque où la science médicale était encore dans l'enfance, il se soit trouvé un médecin, qui ait réussi à guérir un cancer du sein, un cancer ulcéré, en plein état de

développement; or, Hérodote est formel sur ce point : la guérison de la reine Atossa fut complète. Connaisant l'évolution fatale, inéluctable, des tumeurs malignes de la mamelle, c'est là, pensons-nous, un argument décisif, auquel ne résiste point l'hypothèse adverse!

Non, nous croyons qu'il est plus logique d'admettre que la reine Atossa souffrit d'un abcès du sein, qui se développa peu à peu, puis s'ouvrit, et comme la reine n'en prenait aucun soin, les bords de l'ouverture s'ulcérèrent et la plaie s'étendit, occupant une grande partie du sein. Démocède fit le diagnostic et appliqua le traitement le mieux approprié. Lequel? Nous l'ignorons. Hérodote n'en parle point. Mais, comme l'abcès du sein est une affection bénigne, Démocède obtint facilement la guérison de la reine Atossa.

Certes il nous eût été agréable d'enregistrer un aussi beau succès thérapeutique de la part d'un confrère, fût-il du VI^e siècle avant Jésus-Christ. Mais malheureusement il n'en est rien. Le cancer de la reine Atossa n'a jamais existé : c'est un mythe historique. Et l'historien qui, le premier, interprétant faussement le texte d'Hérodote, rapporta la guérison du cancer de la reine Atossa, fut peut-être de bonne foi : dans son désir de voir enfin l'humanité triompher de l'horrible mal, il crut réellement que, pour une fois, un médecin avait réussi à juguler la redoutable maladie; mais, une fois de plus, le désir de l'homme dépassa les limites de la science!



DOCUMENT

GUÉRISON PRISE A FORFAIT PAR UN CHIRURGIEN

Le 3 mars 1639, Sanxon Ihuard, maître chirurgien à Châtellerault, passe marché avec Jehan Bion, marchand au village de Saint-Germain, paroisse de Naintré.

« Il promet et sera tenu de traicter, panser et médicamenter jusqu'à guérison parfaite, une plaie qui est à la jambe droite dudit Bion, de largeur d'une pièce de vingt sols, pénétrant jusque à lotz, ci ses frais et despens, à la charge que ledit Bion se transportera chaque jeudi, en la boutique dudit Ihuard, audit Châtellerault, et oultre, d'entendre et obéyr, comme mallades et blessez doibvent faire envers chirurgiens. Le présont marché fait, pour et moyennant que ledit Bion a promis et sera tenu bailler et payer audit Ihuard, en sa demeure, la somme de 15 l. tr. dedans le jour de la feste de la Saint-Jean-Baptiste prochainement venant. »

Minutes Desmeurs, notaire à Châtellerault.

Communiqué par M. P. Rambaud, de Poitiers.





BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

MARIO VALLAURI. — I FONDAMENTI GENERALI DELLA MEDICINA INDIANA (Saggi sulla medicina indiana) in Archivio di Storia della Scienza. Vol. II, N° I. Roma, Nardechia editore.

Les classiques de la médecine hindoue sont au nombre de quatre, comme nous l'apprend ce distique : « En pathologie « *Madhava* est le premier, c'est *Wagbhata* dans les principes généraux de la médecine : *Sasruta* est le meilleur en anatomie et *Caraka* en thérapeutique. »

Mario Vallauri a résumé et coordonné de nombreux textes sanscrits dans ce travail, consacré à des doctrines, qui restèrent indemnes d'apports étrangers jusqu'aux conquêtes d'Alexandre. Les médecins énumérés dans le distique sont contemporains des premiers siècles de l'ère chrétienne (du v^e au viii^e siècle). L'auteur étudie surtout leur pathologie générale.

Les principes généraux de la médecine sont concentrés dans des aphorismes ou *sutras* ; les uns contiennent les moyens préventifs contre les maladies, ils correspondent à l'hygiène et à la diététique de la Grèce antique ; les autres concernent la cure des maladies. Les deux groupes d'aphorismes sont fort anciens, presque légendaires. Les uns ne sont que l'organisation des défenses de l'instinct contre les éléments ; les seconds, logiquement devaient les suivre immédiatement dans le temps.

L'objet des sciences médicales est l'homme, formé du faisceau de trois éléments : le corps, l'esprit et l'âme, à qui les

organes des sens permettent la vie. L'équilibre est la résultante des actions de trois humeurs-forces : le vent avec la force gazeuse, la bile et sa force thermique, le flegme et sa force fluide. Les humeurs sont troublées suivant plusieurs combinaisons qui sont les maladies ; il est donc important de connaître leurs sièges : le vent vient du cou, du cœur, de l'estomac, de l'intestin, du bas-ventre et gagne tout le corps ; la bile a son origine dans le foie, la rate, le cœur, l'estomac, l'intestin, les yeux et la peau ; le flegme siège dans la tête, le cœur, l'estomac, la langue, les articulations. Le cœur et l'appareil digestif sont des sièges communs aux trois humeurs, d'où la gravité des affections de ces deux parties du corps.

Chaque humeur a plusieurs propriétés : le flegme est par exemple pesant, froid, huileux, doux, compact, glissant, visqueux, de couleur blanche. Si la maladie modifie une de ces qualités, un aliment ou un remède, qui possède cette même qualité peut la rétablir, d'où la nécessité d'un classement, basé sur ce principe, des remèdes et des aliments. Une humeur dominante peut aussi donner sa couleur au tempérament psychique ou physique : ces considérations aboutissent à une nosographie assez artificielle.

Avec les trois humeurs, il faut considérer sept éléments essentiels du corps : le chyle, le sang, la chair, la graisse, les os, la moelle et le sperme ; et sept impuretés qui en dépendent une à une : le flegme, la bile (pris dans un sens plus concret), les sécrétions du nez et des oreilles, les sueurs, les ongles et les poils, les matières grasses de la peau et des yeux, la puissance virile. Ainsi sont fixées les manifestations de l'énergie vitale et l'élimination des substances toxiques.

Des rythmes président aux évolutions de cette énergie : le chyle se transforme tous les cinq jours en chacun des six autres éléments, devient, au bout de trente jours le sperme ou le sang des menstrues : c'est le produit le plus subtil de la nutrition, son siège est le cœur : à lui seul il assure un complexe de fonctions qui ont pour but de maintenir et de faire croître l'organisme. Il est la clef de la vigueur vitale. Les fèces et l'urine ne sont pas comprises dans les sécrétions. Le feu interne de l'estomac permet la digestion ; avec la vigueur vitale du chyle, il est la source de la vie. Aussi la physiologie pathologique se résume ainsi : les troubles des humeurs altèrent les éléments ; puis humeurs et éléments altérés réagissent sur les sécrétions.

Les maladies sont classées suivant leur cause et leurs symptômes en quatre groupes : I. L'origine de l'affection : est

A) naturelle, due à l'altération des humeurs ; *B*) accidentelle c'est-à-dire étrangère à l'organisme et provoque secondairement l'altération des humeurs. II. Les caractères de la maladie sont physiques ou moraux ; les maladies mentales proviennent des anomalies des deux humeurs psychiques : *a*) rajas, passion ou douleur ; *b*) tamas, ténèbres ou ignorance. III. La première origine de la maladie doit être cherchée dans l'histoire du malade ou son hérédité, on retrouve alors les actions de sept causes : *A*) action du principe générateur (sperme ou sang menstruel) ; *B*) action de la naissance (fautes d'hygiène maternelles) amenant la cécité, le mutisme, le manisme congénitaux ; *C*) action des humeurs (fautes d'hygiène du malade) suivie d'affections digestives ou mentales ; *D*) action des traumatismes : pendant les batailles ou la chasse aux fauves ; *E*) action du temps : froid, chaleur, vent et pluie ; *F*) action divine, à la suite, d'offense aux dieux, aux vaches, aux supérieurs, aux religieux qui ont le pouvoir de maudire ; de formules magiques, de la souillure des contacts, de péchés commis pendant la vie précédente ; *G*) action de la nature dans l'organisme par l'intermédiaire de la faim, de la soif, etc. IV. L'action divine nous mène au dernier groupe de maladies, où il ne s'agit pas d'une simple altération des humeurs (naturelle et curable) mais d'un trouble d'origine surnaturelle et incurable, qui ne peut être amélioré que par l'exercice de pratiques religieuses. Les différentes formes de folie, l'épilepsie, certaines paralysies, la tuberculose rentrent dans cette catégorie.

Passons maintenant à l'hygiène et à la thérapeutique. L'hygiène varie avec le climat, l'âge, le sexe par exemple dans la saison des pluies, quand le feu de la digestion est diminué, il faut se contenter d'une alimentation très légère. Il faut donner libre cours à ses besoins physiques, mais savoir arrêter les impulsions de l'activité, de l'envie, de la haine, de la jalousie ou de l'amour pour garder sa santé morale. Si les besoins physiques sont retenus, les sécrétions amènent des troubles en s'accumulant dans l'organisme. Les aliments doivent être choisis avec un discernement particulier ; ils sont classés suivant leurs propriétés par rapport aux humeurs ; tantôt le médecin cherchera à faire gagner du poids à son malade, tantôt il le fera maigrir, soit en agissant sur les humeurs directement soit par les traitements spéciaux : purgatifs, vomitifs, lavements et saignée.

En somme la thérapeutique est la conclusion naturelle de cette étude, puisqu'elle fait appel à l'anatomie, à la clinique,

à la matière médicale. Les médicaments seront étudiés : I) selon l'effet sur l'organisme : c'est la thérapeutique de *Caraka* surtout symptomatique ; II) suivant la forme et la préparation des drogues : notons les décoctions dans le lait et le miel, les émulsions, les poudres saturées de liquide, les produits de fermentations du riz et des autres grains, etc. III) suivant la forme du contact du remède avec l'organisme : lavages des cavités, inhalations, collyres et caustiques.

La chirurgie n'est qu'un chapitre de cette thérapeutique qui développe ce troisième paragraphe. *Vagbhata* distingue deux catégories d'instruments et d'opérations : A) *Yantra* ; les instruments portent les noms de héron, lion, ours, etc., et servent à l'extraction des corps étrangers, à l'examen des cavités, aux inhalations, etc. ; B) *Sastra* : ce sont les couteaux, les aiguilles, les sondes, tout l'appareil des interventions sanglantes. La saignée est très en vogue dans l'érysipèle, la goutte et beaucoup d'affections rebelles, elle complète et rend efficace la thérapeutique antérieure. Les spiritueux sont conseillés au patient avant l'intervention « quand il est ivre, il ne remarque pas le fer qui le touche ». Celui-ci sera bien affilé. Le bon chirurgien doit être ferme, habile, ne suer ni ne trembler et garder sa présence d'esprit. L'opération terminée, après les encouragements à l'opéré, il faut purifier la plaie tous les trois jours avec des décoctions, des fumigations de plantes résineuses et aromatiques. La suture sera faite avec des fils tirés des écorces d'arbres. La laine, la peau, le coton seront employés pour les pansements. Les caustiques souvent composés de cendres, d'urine et de chaux, les cautères permettront la guérison d'affections malignes, rebelles aux autres thérapeutiques.

Vallauri nous fait ainsi passer en revue la physiologie, l'anatomie, la pathologie générale, la classification des maladies ; l'hygiène, la thérapeutique, la chirurgie de l'Inde ancienne. Mais ce n'est pas seulement une science morte qu'il nous fait entrevoir ; les livres des médecins du districte sont encore édités à Bombay et à Calcutta ; dans ce domaine, comme dans les autres, l'Inde se montre profondément attachée à ses traditions séculaires.

RÉALE COMMISSIONE VINCIANA. — CORPUS VINCIANUM. — Istituto Vinciano in Roma. Antologie Vinciane, Archivio Vinciano, etc. in Archivio di storia della Scienza, vol. II, N.1.

La commission royale d'études sur le Vinci entreprend la publication du Corpus Vincianum, vaste recueil de 18.000 pages

de texte et de reproduction, soit 40 volumes in-4° de 400 à 500 pages chacun, qui comprendra toute l'œuvre connue du Vinci, si riche en documents précieux pour l'histoire des sciences médicales. Les reproductions héliotypiques seront accompagnés d'une transcription intégrale et d'un commentaire, disposés de manière à pouvoir consulter immédiatement le texte original.

En même temps l'institut du Vinci à Rome annonce la publication de toute une série de monographies.

EPAMINONDA CRIVELLI. — LE VICENZE DEI NOME DEI METALLI. In Archivio di Storia della Scienza, vol. II, N. 1.

Les appareils et les procédés des fondeurs de l'antique Egypte sont schématisés dans les hiéroglyphes, qui nous renseignent également sur les connaissances que les Egyptiens pouvaient avoir des métaux. Cet article est une importante contribution à l'histoire de la chimie et de l'alchimie.

AUGUSTA DEL VECCHIO-VENEZIANI. — LA VISA E L'OPERA DI ANGELO CAMILLO DE MEIS. Bologne. Nicola Zanichelli editore. S. d. (1921).

L'auteur nous présente une étude historique et critique de la vie et de l'œuvre d'Angelo Camillo de Meis, savant et philosophe italien. A. C. de Meis publia de nombreux articles dans les journaux et les revues de 1841 à 1890, abordant des problèmes de tout ordre : politiques, sociologiques, religieux, pédagogiques, esthétiques et scientifiques. Il montra une prédilection pour la médecine.

A notre point de vue, nous citerons les chapitres sur les rapports entre la médecine et la philosophie ; sur l'influence d'Hegel, sur l'école de médecine de Naples ; sur le développement des sciences médicales et leurs méthodes entre 1800 et 1850 ; sur la médecine religieuse, la pathologie historique et enfin la réfutation des théories de Darwin.

L'histoire de la médecine selon A. C. de Meis, pour être une science, doit commencer par une étude des systèmes philosophiques, dont les systèmes médicaux sont l'application. Hippocrate s'est inspiré d'Anaxagore, Galien de Platon et d'Aristote. Le premier souci de l'historien doit être de situer dans un cadre exact les faits qu'il rapporte. A l'Histoire de la médecine, en général, succédera l'Histoire des maladies.

C'est à propos de celle-ci que nous est développée la conception de de Meis de la pathologie historique. A l'aurore de la préhistoire l'homme était absolument sain comme il était

innocent ; les diverses formes de la civilisation ont été suivies des diverses variétés de maladies.

Ces quelques lignes d'analyse ne peuvent donner qu'une idée imparfaite d'une étude intéressante, qui nous apporte de bons documents sur l'état des esprits en Italie avant la formation de son unité et l'un des plus curieux d'entre ceux-ci, qui continuait dans son domaine, les grandes traditions encyclopédiques de la Renaissance. D' Jean VINCHON.

ABANINDRA NATH TAGORE. — ART ET ANATOMIE HINDOUS. Traduction d'Andrée Karpeles. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris 1921.

La renaissance littéraire et artistique de l'Inde moderne est une des formes de son désir de vivre sa vie propre, qui continue la tradition millénaire. Le peintre Abanindra nath Tagore est un des meilleurs artisans de cet essor, son nom est familier au public lettré d'Europe. Son petit livre est la clef des sculptures et des fresques anciennes, qui se prolongent dans les œuvres modernes, il résume son expérience et sa culture. Le canon hindou est très particulier ; le thorax est puissant, la taille fine, les hanches arrondies, le cou est court et trapu ; il représente un type où se mélangent la force, et la grâce des fines attaches et des extrémités élégantes.

Ce canon n'est pas seulement statique, il prévoit quatre altitudes ou flexions : l'altitude droite, la légère flexion, les trois flexions, l'altitude extrême qui tiennent compte des nécessités hiératiques et de la souplesse de la vie.

Les parties du corps sont comparées à des fleurs, à des fruits où à des animaux, le bras est comme la trompe de l'éléphant, les formes des yeux sont multiples, « comme la gamme d'émotions, de pensées qu'ils servent à exprimer ». Le front qui traduit les sentiments dans les œuvres d'art de l'Inde a les contours d'un arc oriental, les sourcils sont semblables aux deux feuilles de l'arbre Nim. La mimique de la face inférieure est négligée, comme chez nous, en Europe, qui avons oublié les belles études du Vinci sur cette partie du visage. Dans le dernier chapitre on trouve des règles pour construire des figures à plusieurs têtes et à plusieurs bras.

Le livre de Tagore est le résumé des « Çilpa çastras », recueil de technique, à l'usage des artistes qui représentent les types divins de l'Inde : il rend les vieux textes sanscrits accessibles à tous, mais ne sont contraints de s'y conformer scrupuleusement que ceux qui désirent que « l'image soit approchée avec la même ferveur qu'un adorateur allant vers la divinité ».

Les autres images peuvent être faites suivant les préférences individuelles de l'artiste, mais il devra prendre garde au mauvais sort qu'attirent les figures trop grasses ou trop maigres, et avoir soin de cacher les os, les muscles et les veines. L'art hindou laisse le réalisme que lui interdisent ses origines religieuses et derrière les formes cherche toujours l'âme immuable des êtres.

D^r Jean VINCHON.

P. DORVEAUX. — PILATRE DE RORIER, APOTHECAIRE, 1754-1785. (Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie*, 1920).

Cette très curieuse étude est à lire en entier. Avec son érudition habituelle notre distingué collègue nous raconte la vie étrange de Pilâtre de Rorier, vie qui tient véritablement du roman.

Tour à tour il nous le montre apprenti apothicaire à Metz, puis à Paris où, en compagnie de son ami Richard, il se rend un beau jour à pied et sans ressources. Plus tard, le voici apothicaire du prétendu prince de Simbourg, puis professeur de chimie et de physique à Reims, puis valet de chambre ordinaire de Madame. Enfin c'est lui qui fit la première ascension captive en montgolfière le 15 octobre 1783.

D^r Raymond NEVEU.

VILLAR. — ESSAI SUR L'ÉCOLE DE MONTPELLIER ET LA MÉDECINE CONTEMPORAINE (thèse Montpellier, 1910).

Ce travail est une apologie des doctrines de l'École de Montpellier, puisque les découvertes récentes de la médecine n'auraient fait que confirmer les théories professées à cette école depuis des siècles. La bactériologie aurait vérifié la doctrine des spécificités morbides; la chimie biologique aurait démontré l'exactitude des opinions déjà émises autrefois sur les intoxications, les auto-intoxications et les diathèses; les conceptions sur les médicaments et la pharmacodynamie ont été contrôlées par la chimie et la pharmacologie contemporaines; le dogme de l'effort réactionnel et curateur a été prouvé par l'anatomie pathologique.

Il faut se garder « de la tendance fréquente à croire que le progrès de l'heure présente peut détruire l'œuvre patiemment édifiée par les siècles ». Par conséquent, pour l'auteur, « être sagement révolutionnaire, être intelligemment conservateur, sont sinon choses identiques, du moins deux positions que ne s'excluent pas, peut-être même deux positions sœurs ».

D^r André BARBÉ.

STUDIES IN THE HISTORY AND METHOD OF SCIENCE, edited by Charles Singer. Vol. II. *Oxford, at the Clarendon Press*, 1921, in-8°. Fort volume de XIV-560 pp., avec 105 fig. dans le texte et 55 planches en noir et en couleurs. Prix : 2 liv. 8 s.

Cette publication dont le but est de déterminer le rôle joué par la découverte scientifique dans l'histoire de la pensée humaine, renferme une série d'études dont quelques-unes sont particulièrement intéressantes pour l'Histoire de la Médecine : nous en donnons ci-après le sommaire :

Charles SINGER. — La Biologie grecque et ses relations avec l'évolution de la Biologie moderne.

I. Comparaison de l'évolution de la Science ancienne et de la Science moderne.

II. Les Annales de la Biologie ancienne et celles de la Biologie moderne.

III. Les bases du système biologique d'Aristote.

a) Classification.

b) Phylogénie.

c) Ontogénie.

IV. Observations d'Aristote sur la zoologie ; leur contre-partie moderne.

a) L'embryon du requin.

b) L'estomac des ruminants.

c) La génération des céphalopodes.

d) Mœurs des animaux.

1. La torpille.

2. Les abeilles.

V. Evolution de la Botanique.

a) La botanique chez les Grecs.

b) La botanique en Occident du VI^e au XII^e siècle.

c) La botanique en Occident du XIII^e au XV^e siècle.

VI. La botanique de Théophraste comparée à la Botanique moderne.

a) Nomenclature et classification des plantes.

b) Génération et développement des plantes.

c) Forme et structure des plantes.

d) L'aspect général des plantes et leur distribution géographique.

J. L. E. DREYER. — L'astronomie du moyen âge.

R. STEELE. — Roger Bacon et l'état de la science au XIII^e siècle.

H. HOPSTOCK. — Léonard de Vinci, anatomiste; traduit du norvégien par E. A. Fleming.

E. T. WITHINGTON. — Les asclépiades et les prêtres d'Esculape.

J. J. FAHIE. — Les travaux scientifiques de Galilée (1564-1642), avec quelques considérations sur sa vie et son procès.

F. J. COLE. — Histoire des injections anatomiques.

F. S. MARWIN. — La Science et l'Unité de l'Esprit humain.

F. C. CONYBEARE. — Quatre traités Arméniens sur la structure du corps humain.

Charles SINGER. — Vers l'invention du premier instrument d'optique.

F. C. S. SCHILLER. — L'hypothèse.

J. W. JENKISON. — Science et métaphysique.

E. A. NEWEL ARBER. — Esquisse d'une histoire de la Paléobotanique, étudiée d'après la flore fossile des assises de houille de la Grande-Bretagne.

J. M. CHILD. — Archimède: le principe de la balance. Réflexions critiques.

Arthur PLATT. — Le cœur, d'après Aristote.

D^r AVALON.

Emile H. VAN HEURCK. — L'ONGUENT ARMAIRE ET LA POUDRE DE SYMPATHIE DANS LA SCIENCE ET LE FOLKLORE. — Préface du D^r Robert JUSTEMENT. (Anvers, imprimerie J.-E. Buschmann, 1915, in-4°, de 73 pages, 1 planche).

Cette publication imprimée avec luxe, débute par un chapitre qui traite de la guérison des plaies, dans les Flandres, par le traitement dit *De Pint*, parce qu'un vase appelé en flamand *pint* (c'est l'équivalent de notre mot français *pinte*) est indispensable pour cette opération, dont voici le détail:

L'opérateur presse, sur la plaie douloureuse qu'il doit guérir, un chiffon qui s'imbibe de sang ou de pus; puis il met ce chiffon, avec ceux d'autres clients, dans une *pinte* contenant un liquide qui est un remède secret. Cette *pinte* est tenue à une certaine température, soit près d'un feu de chambre, soit sur les cendres de l'âtre. Dès qu'elle atteint le degré voulu, les douleurs cessent et la plaie commence à se cicatriser. Mais, si pour une raison quelconque le chiffon est retiré du vase en cours de traitement, la douleur reparait et la guérison est arrêtée. L'opérateur peut à son gré faire cesser la douleur et la faire reparaitre, hâter la guérison ou la suspendre. Le détenteur de la *pinte* serait donc doué d'un pouvoir merveilleux.

M. Van Heurck a vu opérer de la sorte une vieille aubergiste des environs d'Anvers, « la guérisseuse de Hoogboom », qui détient ce secret de la famille de son mari et qui guérit non-seulement les plaies de toute nature, mais encore les hémorroïdes, et même la gangrène.

La *pinte* curative de cette femme entre dans la catégorie des agents thérapeutiques qui opèrent par sympathie, et dont les plus connus sont l'onguent armaire de Paracelse, oublié depuis longtemps et la poudre de sympathie, qui figure encore dans l'*Officine* de Dorvault.

M. Van Heurck a fait une savante étude de toute cette thérapeutique charlatanesque que l'on croyait abolie pour toujours.

P. DORVEAUX.

D^r Paul RICHER. — NOUVELLE ANATOMIE ARTISTIQUE. II. Cours supérieur : Morphologie, La femme (1 vol. in-16 de 387 pages avec de nombreuses figures et planches hors texte, Paris, Plon et Nourrit 1920).

Ce livre est un fragment du cours professé par notre ancien président à l'École des Beaux Arts et consacré à la forme extérieure, à la physiologie artistique (attitudes et mouvements) de la femme et à l'interprétation artistique du nu aux diverses époques de l'art. Il est illustré d'un nombre considérable de croquis pris au jour le jour et notant des détails de conformation curieux ou simplement intéressants ; croquis pris sur nature et sans idées préconçues groupés en planches se rapportant au même sujet. Le but de l'auteur n'est pas de donner des modèles de perfection et de beauté, il n'a pas voulu définir les beautés de la femme ou enfermer dans une forme unique l'expression de l'état normal et de la santé, bien au contraire, il a simplement voulu donner aux artistes, condensées et formulées d'une façon exacte, des connaissances morphologiques et anatomiques longues à acquérir. Trois principaux chapitres groupent les caractéristiques morphologiques de la femme : caractéristiques graisseuses, osseuses, cutanées. Après cette première partie vient la morphologie de chacune des principales régions. Le médecin, l'artiste y trouveront toutes les notions indispensables d'anatomie artistique. C'est un livre que doivent posséder toutes les bibliothèques médicales.

D^r Eugène OLIVIER.

Hector GRASSET. — I. INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ; II. DE L'ANATOMIE EN GÉNÉRAL. Imprim. Zoller et fils, Rouen [1921], petit in-8° carré.

Cette seconde partie de l'étude très approfondie qu'a entreprise l'auteur, s'ouvre par l'exposé méthodique de l'évolution de l'Anatomie, de l'origine à la seconde moitié du XIX^e siècle. Vient ensuite l'énumération des différentes parties du corps humain, des régions, des os et des muscles, pour chacun des-

quels l'auteur donne les appellations successives en grec, latin, vieux français, arabe, roman, etc.

Fruit d'une érudition remarquable, ce livre est indispensable à qui veut aborder l'étude des auteurs anciens.

*Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques*

F. UZUREAU. — *Pourquoi les Angevins demandaient un hôpital d'Enfants-Trouvés (1784)*, Archives médicales d'Angers, 25^e année, n° 6, juin 1921, page 122-126. — M. D'Argentré, évêque de Séez, ayant sollicité du Comte de Provence, apatagiste de l'Anjou, la réunion de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, dont il était commendataire, à son évêché, les officiers municipaux d'Angers représentèrent au prince que les aumônes de cette abbaye étaient indispensables aux indigents de leur ville, et demandèrent que les revenus de Saint-Aubin fussent affectés à l'établissement d'un Hôpital d'enfants trouvés, dont le nombre augmentait tous les jours. « Depuis le 1^{er} janvier 1783 jusqu'au dernier juin de la même année, il a été levé à Angers 56 enfants exposés, sans y comprendre ceux qui ont été remis à de vils mercenaires, sans caractère, sans fortune, sans aveu, qui font des amas d'enfants exposés, les quêtent, s'en rendent adjudicataires au rabais pour les transporter dans la capitale. Quel est leur principal salaire ? La mort trop certaine de ces enfants qui peuvent à peine commencer de vivre ; plus il en périt, plus ils profitent. Les voitures sont des marchés qu'on appelle à forfait. Si les enfants meurent dès le premier jour, la somme promise leur est néanmoins payée sans diminution, peu arrivent à leur destination ». L'évêque d'Angers, M. de Lorry, appuya la requête, et le projet d'union ne fut pas réalisé.

F. UZUREAU. — *L'hospice des Enfants trouvés et le cours d'accouchement d'Angers, 1791-1807*, Archives médicales d'Angers, 25^e année, n° 8, août 1921, p. 146-149. — En 1787, des lettres patentes du Roi fondent à Angers un établissement pour les femmes enceintes et les enfants abandonnés. Les administrateurs se réunissent jusqu'au 21 juin 1789. En 1789, la suppression des fiefs remet tout en question. En

décembre 1791, le Conseil général de Maine-et-Loire crée à Lesvière un établissement pour les enfants trouvés, femmes grosses, et élèves accoucheuses, dont Michel Chevreul est nommé chirurgien le 13 juillet 1792. En juillet 1793, les enfants trouvés sont transférés au ci-devant Carmel, puis retournent à Lesvière à la fin de 1793 pour laisser place à une caserne. Chevreul, toutefois, conserve un local au Carmel pour ses cours d'obstétrique qui, retardés par la guerre de Vendée, ne s'ouvrent que le 18 août 1794. Le Carmel, devenu prison pour les femmes, s'en décharge à la fin de 1794 sur le Calvaire, et enfants trouvés et maternité, quittant Lesvière, réintègrent le Carmel au début de 1795. Les cours des sages-femmes s'y maintiennent jusqu'en 1802. Le 15 septembre 1802, un arrêté municipal supprime la maternité du Carmel, et le Conseil général refuse de voter les fonds nécessaires au fonctionnement de la maison et du cours. Le 30 août 1804, un arrêté préfectoral transfère les enfants assistés à l'hôpital général, et la maternité est rétablie le 12 juillet 1805 dans la maison de Boissimon à l'hôpital Saint-Jean. C'est là que Chevreul reprend ses leçons le 28 juillet 1806. Mais, le 31 mai 1807, la création de l'École de médecine vient en modifier le régime, une fois de plus.

F. UZUREAU. — *L'enseignement médical à Angers au début du XIX^e Siècle*, Archives médicales d'Angers, 25^e année, n^o 5, mai 1921, p. 100-105. — Etude de l'enseignement donné dans la ville d'Angers aux élèves en médecine et en chirurgie de 1800 à 1806. Démêlés entre le professeur d'anatomie, Courant, qui fait son cours dans les anciens bâtiments de Saint-Serge, et l'administration des Domaines qui veut l'en faire déguerpir (1803). Le préfet Nardon donne gain de cause à Courant, tout en lui assignant une autre partie de la maison. Mais, le 17 avril 1806, un décret impérial affecte l'abbaye de Saint-Serge au Séminaire diocésain; et, le 31 mai 1807, un autre décret établit des cours théoriques et pratiques de médecine, chirurgie et pharmacie auprès de l'Hôpital Saint-Jean, qui devient le berceau de l'École de médecine d'Angers.

X... — *Le chirurgien Renou, procureur syndic du district de Saint-Florent-le-Vieil*. L'Anjou historique, juillet 1921, p. 148-151. — Joseph Etienne Renou, né à La Pommeraye en 1740, d'abord aide-apothicaire à l'armée de Hanovre (1758-61) puis sous-aide-major au quartier du prince de Soubise et du duc de Broglie, revint ensuite suivre des cours à Paris et se fit recevoir finalement, maître en chirurgie à Angers le 17 août

1764. Etabli à La Pommeraye, il se lança plus tard dans le mouvement politique, et fut élu le 9 avril 1791 procureur syndic du district de Saint-Florent. Il dut fuir plusieurs fois devant l'invasion vendéenne, puis donna le 10 octobre 1793 sa démission de procureur syndic, accaparé qu'il était par ses fonctions d'adjoint au commissaire civil du Département près l'armée de l'Ouest, puis de pharmacien aux hôpitaux de Nantes, et apothicaire aide-major à l'armée des côtes de Brest. Une curieuse lettre écrite de Nantes, le 22 janvier 1795, à nos neveu Trouvé, dépeint éloquemment les misères que sa famille avait éprouvées pendant cette triste époque, et la ruine que subit son patrimoine du fait des insurgés, et aussi des colonnes infernales de Turreau. Sa femme et ses enfants avaient même été déportés, dénués de tout, à Alençon, comme suspects de complicité avec les brigands ! Il retrace la disette et la pénurie qui affligent Nantes, l'anarchie qui dévaste les environs, et appelle ardemment l'avènement, aux affaires, des honnêtes gens. Enfin, la paix de la Jaunaye vint mettre un terme à tant de maux (1795). Renou, promu pharmacien chef de l'armée de l'Océan, puis des hôpitaux de Nantes, quitta ces postes en juillet 1797, fut nommé le 19 août de la même année professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Maine-et-Loire (1797-1806) et mourut à Angers le 7 juillet 1809.

J. JANICOT. — *La vie de Laënnec par M. le Professeur A. Roux de Nantes*, Bulletin médical, 24-27 août 1921, 35^e année, n° 35, p. 685-706. — Analyse du nouveau volume de Roux sur Laënnec, avec texte d'une leçon inédite de Laënnec, professée au Collège de France, sur les Tubercules.

NÖTINGER. — *Discours... aux obsèques de M. le Dr de Closmadeuc*, Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan, 1917-19, Pr. V. et Mém., p. 53-55. — Eloge du savant président de la Société polymathique, qui a laissé de nombreux travaux d'archéologie, de préhistoire, d'histoire locale et d'histoire médicale : *La Pharmacie à Vannes avant la Révolution, Chirurgie et barbarie en Bretagne avant la Révolution, Les Sorciers de Lorient, Quiberon, émigrés et chouans, Etude sur Le Président de Robien, monuments funéraires de l'Armorique primitive, ossements et débris du Mont Saint-Michel à Carnac*, etc.

ZABOROWSKI. — *Les clous votifs*, Bull. et Mém. de la Soc. d'anthropologie de Paris, T. X, VI^e Série, 1919, p. 108-116. — Intéressante étude sur les superstitions relatives aux clous, depuis les clous divinatoires, les clous fétiches, les clous amulettes, les clous votifs, les clous guérisseurs, jusqu'à ceux

dont les Allemands hérissèrent le fameux monument de Hindenburg.

DE BONNAULT. — *Deux savants de province d'après la correspondance du D^r Rigollot avec M. de Cayrol*, Mém. de l'Acad. des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens, T. LXII, 1916-19, p. 73-104. — Curieuse étude sur deux érudits picards, en particulier sur le D^r Rigollot, né à Doullens, mort à Amiens le 29 décembre 1854, numismate, philologue, archéologue, historien ; intéressante pour l'histoire du mouvement intellectuel sous la Monarchie de Juillet et la 2^e République en Picardie.

ABELOUS. — *Eloge d'Edouard Maurel*, Mém. Acad. des Sc. et B. L., de Toulouse, 11^e s., T. VIII, 1920, p. 7-13. — Maurel, né au Luc (Var), le 31 déc. 1841, sorti de l'École de médecine navale en 1863, fit quelques croisières avec les escadres de la mer du nord et de la méditerranée, fut chargé en 1870 de l'ambulance de Sainte-Marie du Mont, puis fit la campagne de Cochinchine, fut chargé d'une mission scientifique au Cambodge, passa ensuite à la Guyane comme médecin du bague de Cayenne, et prit sa retraite comme médecin principal en 1887. Nommé professeur suppléant à l'École de Médecine de Toulouse en 1887, puis agrégé de pathologie interne et de médecine légale (1891), il prit en 1903 la chaire de pathologie expérimentale, et fut élu la même année correspondant de l'Académie de médecine. Il est mort le 22 juin 1918, laissant de nombreux travaux de physiologie et d'hygiène, en particulier son grand *Traité de l'alimentation*.

MERRY-DELABOST. — *Un demi-siècle de prison*. (Souvenirs de cinquante ans de pratique de la médecine pénitentiaire à la prison départementale de Rouen.) (Précis analytique des trav. de l'Acad. des Sc. B. L. et Arts de Rouen, année 1916, p. 307-342).

D^r BOUCHER. — *Notice nécrologique sur M. le D^r Merry Delabost*, précis analyt. des travaux de l'Académie des Sc., B.-L. et Arts de Rouen, année 1919, p. 325-338. — Merry-Delabost, chirurgien distingué, hygiéniste, historien, fut l'un des membres les plus actifs de l'Académie de Rouen. Il s'est occupé, plus spécialement, de l'histoire médicale normande ; et il convient de rappeler ici ses études sur les vieux chirurgiens rouennais, Jacques Ménard, Lecat, David, Laumonier ; Cléophas et Achille Flaubert ; et son rapport sur l'histoire de l'Académie de Rouen.

D^r Paul DELAUNAY.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1^{er} Janvier 1922



PARIS

—
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, 3, Avenue Victoria

—
1922

LISTE DES MEMBRES

Arrêtée au 1^{er} Janvier 1922

- Bibliothèque de l'Académie de Médecine de New-York, 17 West. 43 Rd. street (représentée par John S. Browne).
- Bibliothèque de l'Université, ALGER.
- Bibliothèque Universitaire et Régionale de Strasbourg (représentée par M. le D^r Wickersheimer), *membre perpétuel*.
- The John Crerar Library, CHICAGO, Ill.
- Bibliothèque de l'Université de COPENHAGUE (Danemark), *membre perpétuel*.
- Ecole et Dispensaire Dentaires de Paris, 45, rue de La Tour-d'Auvergne (5^e) (représentée par M. Blatter, directeur adjoint).
- Bibliothèque de l'Académie de Médecine, 16, rue Bonaparte (6^e) (1).
- Bibliothèque de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine (6^e).
- Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon (5^e).
- Société médicale du IV^e arrondissement, représentée par le D^r Fournier, 13, rue du Pont-Louis-Philippe (4^e).
- Laboratoire Lumière, 9, Cours de la Liberté, Lyon (représenté par M. Sestier).
- Union des Médecins arméniens (représentée par le D^r Zarfdjian, 10, rue Chichly, Péra, Constantinople).
- Library of the College of physicians, 22^e street above Chestnut, PHILADELPHIE.
- K. K. Universitaets-Bibliothek, PRAGUE (adresse : J. G. Calve, libraire, Malé nám, 12, PRAGUE, I.)
- Svenska läkareskällskapet medicinskhistoriska sektion, STOCKHOLM (adresse : Brockhaus, libraire, 17, rue Bonaparte, Paris).
- K. K. Universitaets-Bibliothek, VIENNE (adresse : Gerold, libraire, Stefansplatz, 8, VIENNE, I.)
- Janus, Archives Internationales pour l'Histoire de la Médecine (représenté par le D^r A. W. Nieuwenhuis, 44, Jan van Goyenkade, Leyde).
- The Welcome Historical Medical Museum, 54^a Wigmore st., Londres (représenté par le D^r Thompson).
- ACHARD (D^r C.), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 37, rue Galilée (16^e).
- ALBINANA (D^r), C. Principe de Vergara, 35, Madrid.

(1) Quand le nom de la ville n'est pas indiqué, il s'agit de Paris.

- ALCALDE (D^r Fernandez de), Docteur en médecine et en droit, 11, Gran Via, Madrid.
- ALBAREL (D^r P.), 21, boulevard Gambetta, Narbonne.
- AVALON (Jean), 45, rue Froidevaux (14^e).
- BALDENWECK (D^r), ancien Interne oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, 83, rue de Courcelles (8^e).
- BARBÉ (D^r), Médecin aliéniste des hôpitaux, 11, rue de Luynes (7^e).
- BARBILLON (D^r), ancien Interne des hôpitaux, 24, avenue de l'Observatoire (14^e).
- BARKER (Lewellys F.), Professeur à Johns Hopkins University, 1035, North Calvert street, Baltimore, Maryland (U. S.).
- BASMADJIAN (K.-J.), Pharmacien, 9, rue Gazan (14^e).
- BAUDOT (A.), Docteur en pharmacie, 4, rue du Colonel-Marchand, Dijon.
- BAUDRY, Docteur en pharmacie, 88, boulevard Malesherbes (8^e).
- BAUMGARTNER (D^r A.), Chirurgien des hôpitaux, rue de Varenne, 63 bis (7^e).
- BAUDUOIN (D^r A.), Médecin des hôpitaux, 5, rue Stanislas (6^e).
- BEAUDOIN (D^r Frédéric), rue du Château, Alençon (Orne).
- BEAUSITE (Frédéric), 49, boulevard de Port-Royal (5^e).
- BEAUPIN, Bibliothécaire à l'Université, 4, rue Monadey, Bordeaux.
- BEAUVOIS (D^r), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.
- BELOHLAVEK (D^r Charles), Docteur ès lettres, 1, Ostrovni, Prague 11, Tchéco-Slovaquie.
- BELUZE (D^r Eugène), 54, rue des Francs-Bourgeois (3^e).
- BERCHON (D^r), Saint-Brieuc.
- BERGOUNIOUX (D^r), ancien Médecin principal de l'armée, Belfort, par Lalbenque (Lot).
- BÉRILLON (D^r), Médecin-Inspecteur des asiles d'aliénés, 4, rue de Castellane (8^e).
- BILANCIONI (P^r Guglielmo), Professeur à l'Université, 5, Piazza Esquilino, Rome.
- BILLON (D^r), 19, rue Miromesnil (8^e).
- BIOT (D^r René), ancien chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 4, rue Alphonse-Fochier, Lyon.
- BITTERMAN (Captain Théodore), Army Medical Museum, Washington, D. C. (U. S.).
- BLIND (D^r Edmond), 4, faubourg de Pierres, Strasbourg.
- BOINET (D^r), Professeur à l'École de Médecine, 4, rue Edmond-Rostand, Marseille.
- BOISLINIÈRE (D^r Louis), c. p. directeur du Sanatorium de Mont-Saint-Roso, 3605 Lindell Ulud, Saint-Louis, Missouri, U. S. A.
- BOISMOREAU (D^r), Kér Hellé, Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée).
- BONAPARTE (prince Roland), membre de l'Institut, 10, avenue d'Iéna.
- BONNEFOY (D^r Marcel), 6, quai des Eaux-Vives, Genève.
- BORD (D^r Benjamin), ancien interne des hôpitaux, 69, rue de Rome (8^e).
- BOUDIN (D^r Paul), Docteur en droit, 186, rue de Vaugirard (15^e).
- BOUDON (D^r L.), chef de clinique à la Faculté de Médecine, 64, rue de Bellechasse (7^e).

- BOULANGÉ (Ch.), Éditeur, 14, rue de l'Ancienne-Comédie (6°).
- BOULANGER-DAUSSE, pharmacien-chimiste, 4, rue Aubriot (4°),
membre perpétuel.
- BOURY (René), Ingén^r à l'Assistance publique, 17, rue Lafayette (9°).
- BOUTINEAU, Membre de la Société archéologique, 73, rue de l'Alma,
TOURS.
- BRÆMER (D^r L.), Professeur à l'Université, 2, rue Saint-Georges,
Strasbourg.
- BRINDEAU (P^r A.), Professeur à la Faculté de Médecine, 71, rue de
Grenelle (7°).
- BRODIER (D^r), Conservateur du Musée de l'hôpital Saint-Louis,
16, rue de Bruxelles (9°).
- BRISSEMORET (D^r), chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine,
22, rue Adolphe-Besson, à Chelles (S.-et-M.).
- BRUNOT (A.), 6, rue Henri-Martin (16°).
- BUCHET (Charles), Directeur de la Pharmacie centrale de France,
7, rue de Jouy (4°).
- BUGIEL (D^r), 72, boulevard Saint-Marcel (13°).
- BULLOCK (D^r), Président du Royal College of Veterinary Surgeons,
40 Red Lion Square, Londres.
- BURNIER (D^r), Chef de clinique à l'hôpital Saint Louis, 5, rue
Jules-Lefebvre (9°).
- BURQUET (D^r Hector), agrégé des Facultés, 11, rue Condorcet (9°).
- CAILLET (D^r Frédéric), 1, quai du Mail, Amboise.
- CANTACUZÈNE (D^r), 22, avenue de l'Observatoire, Paris.
- CARBONNELLI (D^r), Istituto nazionale medico-farmacologico, 73, Via
Casilina, Rome.
- CARDENAL (D^r H. Grenier de). L'été, Argelès-Gazost, et l'hiver, cours
Pasteur, 65, Bordeaux.
- CAVAILLÈS (D^r Roger), 4, square Labruyère (9°).
- CELLIER (D^r), 56, rue Bassano (15°).
- CHAPELAIN (D^r Robert), 18, rue Soufflot (5°).
- CHAPLIN (D^r Arnold), York Gate, 3, Regents Park, Londres.
- CHARPENTIER (D^r R.), ancien chef de clinique à la Faculté de
Médecine, 119, rue Perronet (7°).
- CHATELIN (D^r), ancien interne des hôpitaux, 141, boulevard Saint-
Michel (15°).
- CHAUFFARD (D^r), Professeur de clinique à l'hôpital Saint-Antoine,
membre de l'Académie de Médecine, 11, rue de Bellechasse (6°).
- CHAUMIER (D^r Edmond), Directeur de l'Institut vaccinal, 4, rue
Corneille, Tours.
- CHAUMONT (D^r), 63, rue de Vaugirard (6°).
- CHAUVEAU (D^r Claude), 225, boulevard Saint-Germain (7°).
- CHREVALIER (D^r Paul), Chef de clinique à la Faculté, 6, rue de
la Néva (8°).
- CHICOTOT (D^r), Radiologue des hôpitaux, 68, rue Blanche (9°).
- CHRISTIANSEN (P^r Vigo), membre de l'Académie de Médecine de
Paris, 18, Lille Strandvej, Hellerup, près Copenhague.
- COLIN (D^r Auguste), Médecin-major de 1^{re} classe en retraite, 2, rue
d'Ulm (5°).

- COLIN (D^r Gabriel), Professeur à l'Université, 67, rue d'Isly, Alger.
- COLLINS (D^r Joseph), 37, West 54th street, New-York City (U. S.).
- COPPEZ (D^r Henri), professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 21, avenue des Arts, Bruxelles.
- CORNILLOT (D^r), Bibliothécaire à la Faculté de Médecine, 39, rue Gazan (14*).
- COULOMB (D^r Robert), 28, rue Vignon (8*).
- COVILLE (D^r René), Aiguillon (Lot-et-Garonne).
- COYON (D^r Armand), Médecin des hôpitaux, 4, rue de l'Arcade (8*).
- CROOKSHANK (D^r F.-G.), Médecin de l'Hôpital français, secrétaire de la Section d'Histoire de la Médecine à la Société royale de Médecine, 41, Wimpole street, London, W 1.
- CROZON (D^r Octave), Médecin des hôpitaux, 70 *bis*, av. d'Iéna (16*).
- CUMSTON (Ch. Greene), Privat docent d'Histoire de la Médecine, 3, rue Bellot, Genève.
- CUSHING (D^r Harvey), Professeur à l'École de Médecine de l'Université Harvard, Boston, Mass. (U. S.).
- DANIEL (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences, 6, rue de la Palestine, Rennes.
- DARDEL (D^r Jean) d'Aix-les-Bains, 15, boulevard Saint-Germain (5*).
- DEKEYSER (D^r Léon), 9, rue des Sablons, Bruxelles.
- DELAUNAY (D^r Paul), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 36, rue Chanzy, Le Mans.
- DELBET (D^r Paul), ancien Chef de clinique de la Faculté de Médecine, 14, rue Roquépine (8*).
- DE LINT (D^r J.-G.), Gorinchem (Hollande).
- DE LA ROCHE (Robert), licencié en droit, 87, boulev. St-Michel (5*).
- DE METS (D^r), 92, avenue de France, Anvers.
- DESCHIENS, ex-Ingénieur chimiste des hôpitaux, 9, rue Paul-Baudry (8*).
- DES CILLEULS (D^r Jean), Médecin-major à l'École d'application de cavalerie, licencié en droit, villa Belle-Vue, quai des Marronniers, Saumur.
- DEPREZ (Eugène), Professeur à la Faculté des Lettres, Rennes.
- DIMITRACOPOULOS, ancien ministre de la Justice, ancien député, 9, rue Colacotroni, Athènes.
- DESNOS (D^r), 59, rue La Boétie (8*).
- DOCK (D^r Georges), 600, South Kingshighway, Barnes hospital, Saint-Louis, Miss. (U. S. A.).
- DORVREUX (D^r Paul), Bibliothécaire en chef de la Faculté de Pharmacie, 58, avenue d'Orléans (14*).
- DRIVON (D^r Jules), Médecin honoraire des hôpitaux, 284, avenue de Saxe, Lyon.
- DUBREUIL-CHAMBARDEL (D^r Louis), Professeur à l'École de Médecine, 3, rue Jeanne-d'Arc, Tours.
- DUPLAN (D^r), 58, rue Bobillot (13*).
- DUPONT (D^r V.), Kaolak (Sénégal).
- ENRIQUEZ (D^r Edouard), Médecin des hôpitaux, 127, boulevard Haussmann (8*).
- FAREZ (D^r Paul), 3, rue La Boétie (8*).

— VII —

- FAY (Maurice), Chirurgien-Dentiste, 17, rue de la Ville-l'Evêque (8°).
- FÉLIX (Jean), 3, place Rouaix, Toulouse.
- FIALON (Henri), Pharmacien honoraire, 29, rue du Général-Noël, Rueil (Seine-et-Oise).
- FLANDRIN (D^r), Médecin accoucheur en chef de l'Hôpital, 11, place Grenette, Grenoble.
- FLETCHER (D^r), 5, Hillside Road, Streatham Hill, London, S. W. 2.
- FLEURANT (D^r H.), 4, rue Bartholdi, Colmar.
- FOOTE (D^r J.-A.), Professeur à l'Université Georgetoun, 1861, Mintwood Place, Washington D. C. (U. S.).
- FORGUB (D^r), Professeur de clinique chirurgicale, 18, boulevard du Jeu-de-Paume, Montpellier.
- FOSSYREUX (Marcel), Docteur ès lettres, Chef de service à l'Assistance publique, 189, avenue du Maine (14°).
- FOUAHN (D^r A.), Professeur agrégé à l'Université, Christiania.
- FRAQUET (M.), Pharmacien, 350, faubourg Bainier, Orléans.
- GALLOT-LAVALLÉE (D^r), 4, avenue Léon-Bollée, Le Mans.
- GANCHE (Edouard), homme de lettres, 48, rue de Maistre (18°).
- GARIEL (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, 6, rue Edouard-Detaille (17°).
- GARNIER (D^r Charles), 68, rue Stanislas, Nancy.
- GARRISON (D^r Fielding H.), Rédacteur de l'*Index medicus*, 2532, Thirteenth street, N. W., Washington, D. C.
- GÉNÉVRIER (D^r J.), ancien Interne des hôpitaux, 8, rue du Pré-aux-Clercs (7°).
- GENIL-PERRIN (D^r G.), Médecin des Asiles d'aliénés, 99, avenue de la Bourdonnais (7°).
- GIACOSA (D^r Piero), Professeur à l'Université, 30, corso Raffaello, Turin.
- GIEDROYC (D^r prince François), Maison E. Wende et C^{ie}, 9, Krakoswskie-Cresduiescia, Varsovie.
- GIGON (D^r A.), 7, rue Coq-Héron (1^{re}).
- GILBERT (P^r), Professeur de Clinique à l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de Médecine, 27, rue de Rome (8°).
- GIORDANO (D^r Davide), membre de l'Associazione italiana di Storia critica delle scienze mediche e naturali, 1574, San Leonardo, Venise.
- GLÉNARD (D^r Roger), ancien Interne des hôpitaux, docteur ès sciences; l'hiver: 73, boulevard de Courcelles (8°); l'été: boulevard National, Vichy.
- GOLDSCHMIDT (D^r D.), 3, rue Anatole-de-la-Forge (17°).
- GORIS (Albert), Professeur agrégé à la Faculté de Pharmacie, Pharmacien des hôpitaux, 200, rue du Faubourg-Saint-Denis (9°).
- GOSSET (P^r), Professeur de clinique chirurgicale à la Salpêtrière, 8, avenue Emile-Deschanel (7°).
- GOULARD (D^r R.), Villa des Tilleuls, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
- GRASSET (D^r Hector), 78, rue du Renard, Rouen.
- GRIGAUT (D^r A.), Chef des travaux de chimie à la Faculté de Médecine, 11, rue des Feuillantines (5°).

- GRIMBERT (D^r Charles), 11, rue Duroc (7^e).
- GRUNBERG (D^r Jacques), Médecin de la C^{ie} du Métropolitain, 5, boulevard de Clichy (17^e).
- GRÖN (D^r F.), Huitfeldtsgt., 9 B, Kristiania.
- GUELLOT (D^r Octave), ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, 41, rue Notre-Dame-des-Champs (6^e).
- GUIART (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, 58, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
- GULLAIN (D^r G.), Médecin des hôpitaux, 215 *bis*, boulevard Saint-Germain (7^e).
- GULLAUD (D^r G.-A.), Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, 77, avenue Gambetta, Saintes.
- GULLON (D^r Paul), 10, place de Laborde (8^e).
- GUISAN (D^r André), 2, place Bel-Air, Lausanne.
- HAHN (D^r Lucien), Bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine, 12, rue de l'École-de-Médecine (6^e).
- HAMBURGEN (D^r Ove), Lecteur d'Anatomie à l'École des Beaux-Arts, Nansensgade, 43, Copenhague.
- HAMONIC (D^r), ancien Interne des hôpitaux, 7 *ter*, rue Clausel (9^e).
- HARIZ (D^r M.-J.), 10, rue du Jourdain (20^e).
- HARTMANN (D^r Henri), Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 4, place Malesherbes (17^e).
- HARVIER (D^r Paul), Médecin des hôpitaux, 235, boulevard Saint-Germain (7^e).
- HELWEG (D^r Hjalmar), Médecin en chef de l'hôpital d'Oringe, Vordingborg, Danemark.
- HELWEG (D^r Johannes), Torvegade, 25, Copenhague, C.
- HERSCHER (D^r M.-G.), Médecin des hôpitaux, 85, rue La Boétie (8^e).
- HERVÉ (D^r Georges), Professeur à l'École d'Anthropologie, 6, rue de Liège (9^e).
- HOLMGREN (D^r Israël), Directeur de l'hôpital royal des Séraphins, Handtverkarigaten, 2 B, Stockholm.
- HOUDRY (D^r R.), licencié en droit, avocat, 37, boulevard de Grenelle (15^e).
- HOUSSAY (D^r Fr.), Pontlevoy (Loir-et-Cher).
- HUE (D^r Fr.), Professeur à l'École de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 48, rue aux Ours, Rouen.
- HUNTINGTON (D^r George A.), 116 East 63rd street, New-York City (U. S.).
- JACOBS (D^r Henry Barton), Professeur à l'Université John Hopkins, 11, Mt. Vernon place W., Baltimore (U. S.).
- JEANSELME (D^r Edouard), Professeur de Clinique à l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de Médecine, 5, quai Malaquais (6^e).
- JEUNE (D^r), 60, rue des Écoles (5^e).
- JOANIN (D^r), 99, boulevard Montmorency (16^e).
- JOHNSON (D^r J. W. S.), Vaernedamsveg, 15, Copenhague.
- JOLY (D^r), Médecin consultant à Bagnoles-de-l'Orne, villa des Lotus, L'hiver, 39, boulevard Raspail (6^e).
- JORGE (D^r Ricardo), Directeur des services d'hygiène à la Faculté de Médecine, Lisbonne.

- JOUFFRAY (D^r Camille), 57, boulevard de Vaugirard (15^e).
 JOVY (Ernest), Professeur au Collège, 40, rue de la Tour, Vitry-le-François.
 JUDET (D^r A.), 1, rue de Villersexel (7^e).
 JUMENTIÉ (D^r J.-J.), ancien Chef de clinique à la Faculté, 141, avenue Victor-Hugo (16^e).
 KLERS (D^r Arnold C.), Les Terrasses, Nyon (Suisse).
 KOPACZEWSKI (D^r W.), Docteur ès sciences, 33, rue St-Lambert (15^e).
 KOUZIS (D^r Aristote), Directeur des *Archives de Médecine*, 5, rue Bucarest, Athènes.
 KROON (D^r J.-Émile), 25, Stationsweg, à Leyde (Hollande).
 LACASSAGNE (D^r), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine, 1, place Raspail, Lyon.
 LAEMMER (D^r), 5, rue Davioud (16^e).
 LAIGNEL-LAVASTINE (D^r M.), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 12 bis, place de Laborde (8^e).
 LAMS (D^r Honoré), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Bibliothécaire de la Société de Médecine, 292, chaussée de Courtrai, Gand.
 LAPERSONNE (P^r DE), Professeur de Clinique à l'Hôtel-Dieu, 30, rue de Lisbonne (8^e).
 LARDENNOIS (D^r G.), Chirurgien des hôpitaux, 34, r. de Chaillot (16^e).
 LARRIEU (D^r), Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
 LATHAM (D^r Arthur), 38, Portland Place, London W1.
 LEBOVICI (D^r Solo), 23, avenue Mac-Mahon (16^e).
 LECÈNE (Prof^r Paul), Chirurgien des hôpitaux, 51, boulevard Raspail (6^e).
 LECLERC (D^r F.), Médecin de l'Hôtel-Dieu, 12, rue de la République, Lyon.
 LECLERC (D^r Henri), 19, avenue de Ségur (7^e).
 LECOQ (Lucien), 10, rue Meslay (3^e).
 LEDOUX-LEBARD (D^r R.), 22, rue Clément-Marot (8^e).
 LE FRANÇOIS (Eugène), Éditeur, 9, rue Casimir-Delavigne (5^e).
 LEGRAND (Amédée), Éditeur, 93, boulevard Saint-Germain (6^e).
 LE GENDRE (D^r), Médecin honoraire des hôpitaux, 146, rue de Grenelle (7^e).
 LEJARS (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien des hôpitaux, 96, rue de la Victoire (9^e).
 LE LORIER (D^r Victor), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, 74, avenue Marceau (16^e).
 LEMAIRE (D^r Jules), ancien Interne des hôpitaux, 62, rue de Monceau (8^e).
 LEMAIRE (D^r L.), Chirurgien de l'Hôpital civil, 27, rue des Vieux-Remparts, Dunkerque.
 LEMELAND (D^r), 8, rue Vignon (8^e).
 LENORMANT (D^r Charles), Professeur agrégé à la Faculté, chirurgien des hôpitaux, 1 bis, rue Buenos-Ayres (7^e).
 LEREBoullet (D^r Pierre), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 193, boulevard Saint-Germain (7^e).

- LERI (D^r André), Professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux, 38, avenue Hoche (8^e).
- LE ROY DES BARRES (D^r A.), Professeur à l'École de Médecine, Directeur de l'Hôpital du Protectorat, Hanoi (Tonkin).
- LETULLE (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, 7, rue de Magdebourg (16^e).
- LEVY (D^r Georges), 79, avenue Jean-Jaurès (15^e).
- LIVET (D^r Louis), 63, rue de Miromesnil (8^e).
- LUTAUD (D^r A.), 42, avenue du Président-Wilson (16^e).
- LUTAUD (D^r Paul), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 21, rue de Marignan (8^e).
- MAAR (D^r V.), Professeur d'Histoire de la Médecine à l'Université, Store Kannikestræde, 13, Copenhague.
- MALLET (D^r), ancien chef de Clinique à la Faculté de Médecine, 284, boulevard Saint-Germain (7^e).
- MAGNE, Vétérinaire, 30, avenue de Gravelle, Charenton.
- MALLAT (D^r Antonin), Villa des Saules, 9, avenue des Cygnes, Vichy.
- MARGAUD (D^r), ancien chef de Clinique à la Faculté, 18, rue Jacques-Cœur, Montpellier.
- MASCRÉ (Marcel), Pharmacien de l'hospice d'Ivry, 7, avenue de la République, Ivry.
- MASSON (Pierre), Éditeur, 120, boulevard Saint-Germain (6^e).
- MATAS (D^r Rudolph), 2255 st. Charles avenue, New Orléans, Louisiane (U. S.).
- MAUCLAIRE (D^r), Professeur agrégé, Chirurgien des Hôpitaux, boulevard Malesherbes, 40 (8^e).
- M^{lle} MAZOT, Pharmacien, licenciée ès sciences, 4, rue Royer-Collard (5^e).
- MEIGE (D^r Henry), 35, rue de Grenelle (7^e).
- MÉNÉTRIÉRIER (D^r), Professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 59, boulevard Saint-Michel (5^e).
- MERCIER (D^r Raoul), Professeur à l'École de Médecine, boulevard Heurteloup, 41, Tours.
- MERSÉY (D^r), 7, rue de Lapparent (7^e).
- MICHAUX (D^r Jean), Médecin de l'Asile de Nanterre, 3, rue Eugène-Labiche (16^e).
- MOLINÉRY (D^r Raymond), l'été à Barèges et l'hiver 30, avenue Sainte-Marie, Saint-Mandé (Seine).
- MOLLIÈRE (D^r), 25, quai de la Bibliothèque, Lyon.
- MONTHUS (D^r), Ophtalmologiste des hôpitaux, 125 bis, boulevard Saint-Germain (7^e).
- MONVOISIN, Vétérinaire, 67, avenue de Gravelle, Charenton.
- MONRO (D^r T. K.), Regius Professor of Médecine, 12, Somerset Place, Glasgow, Ecosse.
- MORAX (D^r V.), Ophtalmologiste des hôpitaux, 26, boulevard Raspail (6^e).
- MORIN (D^r Antoine), 17, cours de Verdun, Lyon.

- MORISSET (D^r), 5, rue des Pescheries, Mayenne.
- MOULÉ (L.), Chef de secteur honoraire du service vétérinaire sanitaire de Paris, 27, rue de la Tour, Vitry-le-François.
- MOUSSON-LANAUZE (D^r), 3 bis, place de la Tourelle, Saint-Mandé.
- MOUTIER (D^r François), ancien Interne des hôpitaux, 95, rue de Monceau (8^e).
- NASS (D^r Lucien), 12, villa David, Vincennes.
- NETTER (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 104, boulevard Saint-Germain (7^e).
- NEVEU (D^r Raymond), 107, rue de Sèvres (6^e).
- NEWLAND (D^r H. Simpson), 3, North-Terrace Adelaïde, South Australia.
- NICAISE (D^r Victor), ancien Interne des hôpitaux, 3, rue Mollien (8^e).
- NOURRY (Émile) dit Saintyves, Éditeur, 62, rue des Écoles (5^e).
- OLIVIER (D^r Eugène), Chef de clinique chirurgicale à la Faculté, 116, rue de Rennes (6^e).
- PANAYOTATOU (Doctoresse Angélique), 16, boulevard Ramleh, Alexandrie (Égypte).
- PANSIER (D^r), 6, rue Saint-André, Avignon.
- PASTEAU (D^r O.), Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Médecine, 13, avenue de Villars (7^e).
- PAYENNEVILLE (D^r J.), Médecin des hôpitaux, 10, place de la Rougemare, Rouen.
- PELLET (D^r J.), 12, rue du Puits-Tiphaine, Senlis (Oise).
- PELLETIER (Doctoresse), licenciée ès sciences, 75 bis, r. Monge (5^e).
- PENSUTI (D^r Virginio), Professeur à l'Université, Piazza dell'Esedra di Termini, 47, Rome.
- PEREMANS (D^r), 116, avenue de Belgique, Anvers.
- PERNET (D^r Georges), 20, Devonshire Place, London W. I.
- PERROT, Professeur à la Faculté de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire (6^e).
- PIERRE MARIE (P^r), Professeur de clinique des Maladies nerveuses à la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine, 76, rue de Lille (7^e).
- PIERY (D^r), 5, rue Emile-Zola, Lyon.
- PIGNOT (D^r), ancien Interne, Chef de clinique, 82, rue de Rennes (6^e).
- PLANTIER (D^r L.), Médecin de l'Hôpital, Annonay (Ardèche).
- PLICOT-BRODY (D^r A.), 3, avenue des Chalets (16^e).
- PLUYETTE (D^r Edouard), Professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts, 11, rue Vallence, Marseille.
- POTEL (L.-A.-E.), Chef de service des hôpitaux à l'Administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria (4^e).
- POUSSIER (Alfred), Pharmacien en chef des hôpitaux, 1, rue des Carmes, Rouen.
- POWER (D'ARCY Sir), F. R. C. S., Chirurgien de l'hôpital Saint-Barthélémy, Chandos street, 10^e, Cavendish Square, Londres, W.
- PRIEUR (M^{me} veuve), 1, place des Vosges (4^e).
- RAILLET (D^r), Professeur à l'École vétérinaire, membre de l'Académie de Médecine, Alfort (Seine).

- RASCH (D^r C.), Médecin der Rigshospitalet, Amaliegade, 13, Copenhague K.
- RAMBAUD (Pierre), Pharmacien en chef des hôpitaux, 14, rue Alsace-Lorraine, Poitiers.
- RÉMOND (D^r), Professeur de clinique à la Faculté de Médecine, Toulouse.
- REINHARDT-LEMARCHAND (M^{me}), 4, rue Murillo (8^e).
- REMY (D^r A.), Médecin-major, Faymont, par le Val d'Ajol (Vosges).
- RENAUD (D^r H.), Médecin-major, adjoint au Directeur du Service de Santé, Rabat (Maroc).
- RENON (P^r Louis), Médecin des hôpitaux, 3, r. de Constantine (7^e).
- REUTTER DE ROSEMONT (D^r Louis), 12, boulevard Georges-Favon, Genève.
- RICHER (D^r Paul), Professeur à l'École des Beaux-Arts, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 30, rue Guynemer (6^e).
- RIVIÈRE (Emile), Directeur à l'École des Hautes-Études, ancien interne des Asiles, 97, rue du Cherche-Midi (7^e).
- ROBIN (D^r Albert), ancien professeur de Clinique à l'hôpital Beaujon, membre de l'Académie de Médecine, 18, rue Beaujon (8^e).
- ROCHÉ (D^r Henri), 20, rue de Rambuteau (3^e).
- ROGER (Prof^r H.), Doyen de la Faculté de Médecine, 85, boulevard Saint-Germain (6^e).
- RÖDERER (D^r Carle), Assistant d'orthopédie à l'Hôpital Saint-Louis, 11, rue de Pétrograd (8^e).
- ROLANTS (Edmond), Auditeur au Conseil d'hygiène, Institut Pasteur, Lille.
- ROLLESTON (D^r Davy), 17 Gravé hospital Tooting, Londres.
- ROLLET (D^r Maurice), Directeur du bureau d'hygiène, Auxerre.
- RONDPOULOS (D^r P.-J.), Rédacteur en chef de la *Grèce médicale*, 14, rue Nikoforou, Athènes.
- ROSHAM (D^r Julien), villa les Chardons, r. de l'Écu, Cannes (A.-M.).
- ROUCAYROL (D^r Ernest), 43, rue du Rocher (8^e).
- ROUQUETTE (D^r), ex-médecin principal de l'armée, 102, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.
- ROUVEYRE (Edouard), Éditeur, 102, rue de la Tour (16^e).
- ROUVIÈRE (D^r Henri), Chef des travaux anatomiques à la Faculté, 11, rue Lagarde (8^e).
- ROUX (D^r Émile), Directeur de l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot (15^e).
- ROUX (D^r Fernand), 6, rue de Chambiges (8^e).
- ROUXEAU (D^r), Professeur à l'École de Médecine, 8, rue Héronnière, Nantes.
- ROY (D^r Paul), Ancien interne des hôpitaux, 19, rue Haute-feuille (6^e).
- RUHRAH (D^r John), 11 East Chase street, Baltimore, Maryland (U. S.).
- SAINTE-HORN (D^r), 20, rue Jagiellonska, Przemysl (Tchéco-Slovaquie).
- SARTON (George), Directeur de la revue *Isis*, 24 Agossiz St. Cambridge, Mass. (U. S. A.).
- SATRE (D^r Antoine), 3, place aux Herbes, Grenoble.
- SAVORNIN (D^r H.-M.-J.), 60, avenue Jean-Jaurès (19^e).

- SCHICKELÉ (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, Strasbourg.
- SCHLUETER (D^r Robert E.), Metropolitan Building, Saint-Louis (U. S.).
- SCHRUTZ (André), Professeur d'histoire de la médecine, 2 Vladerova, Prague (Tchéco-Slovaquie).
- SÉE (D^r Pierre), 65, avenue des Champs-Élysées (8^e).
- SEGARD (D^r), 1, rue Clovis (5^e).
- SEMBLAIGNE (D^r René), ancien Interne des hôpitaux de Paris, 59, boulevard de Montmorency (16^e).
- SÉRIEUX (D^r), Médecin de l'Asile de Maison-Blanche (Seine-et-Oise).
- SERGENT, Pharmacien, 43, rue de Châteaudun (9^e).
- SEVILLA (Henri), Médecin vétérinaire, 24, rue de Chazelles (17^e).
- SIEUR (P^r C.), Médecin inspecteur général, membre de l'Académie de Médecine, 54, boulevard Saint-Jacques (14^e).
- SIGERIST (D^r Henry), Ebelstrasse, 7, Zurich (Suisse).
- SIGURET (D^r Gaston), Médecin consultant à Saint-Nectaire. L'hiver, 21, rue Baudin (9^e).
- SIMON (Antoine), 7, boulevard des Belges, Lyon.
- SINGER (D^r Charles), 5 North Grove Highgate n° 6, Londres.
- SONNIÉ-MORET (D^r), 42, boulevard Montparnasse (14^e).
- STEIN (D^r John Bethune), 14 St Ave, 132, New-York.
- STREETER (D^r Edward), 280, Beacon street, Boston (U. S.), *membre perpétuel*.
- STRELETSKI (D^r Camille), 50, rue de Rivoli (4^e).
- SZUMOWSKI (D^r Wladyslas), Professeur d'histoire et de philosophie médicales à l'Université jagullonienne, 15, rue Kopernika, Cracovie (Pologne).
- TANON (D^r Louis), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 14, rue des Carmes (5^e).
- TAYLOR (Captain James Spattiswoode), navy medical officer, navy yard, Philadelphie (U. S.).
- TCHERNING (Prof^r), 30, Oster Sogade, Copenhague.
- THIBERGE (D^r G.), Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, 64, rue des Mathurins (8^e).
- TIFFENEAU, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine et Pharmacien des hôpitaux, 12, rue Rosa-Bonheur (15^e).
- TERRIEN (D^r Félix), ophtalmologiste des hôpitaux, 48, rue Pierre-Chartron (8^e).
- THOMPSON, Directeur du musée Welcome, 54^a Wigmore street, Londres.
- TORKOMIAN (D^r V.), rue Taxim, 23, Péra (Constantinople).
- TOSCANNE (M.), 19, rue des Bernardins (5^e).
- TOURAINÉ (D^r A.), Chef de Clinique à l'hôpital Saint-Louis, 49, rue de Rennes (6^e).
- TRICOT-ROYER (D^r), Président du Comité international des Sociétés d'histoire de la médecine, 108, avenue d'Italie, Anvers.
- TRUC (D^r), Professeur à la Faculté de Médecine, 3, Carré-du-Roi, Montpellier.
- TUFFIER (D^r), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux, 42, avenue Gabriel (8^e).

- VALLON (D^r Ch.), Médecin honoraire de l'Asile clinique Sainte-Anne, 15, rue Soufflot (5^e).
- VALLON (D^r F.), Médecin consultant à Contrexéville. L'hiver, rue Ad.-Focillon (14^e).
- VAN ANDEL (D^r A.), Markt-Gorinchem (Hollande).
- VAN DUYSSE (P^r), 65, rue Basse-des-Champs, Gand.
- VAN GILS (D^r J.-B.-F.), Laan von Meerdervoort, 321, La Haye (Hollande).
- VAN HEURCK, 6, rue de la Santé, Anvers.
- VAN DE WERVE ET DE SCHILDE (baron), à Schilde (Belgique).
- VAN DER HOEVEN (D^r J.), Eefde près de Zuitphen (Hollande)
- VAN LENNEP, avenue de Belgique, 161, Anvers.
- VAN SCHEVENSTEEN (D^r), 46, avenue de Belgique, Anvers.
- VAHRAM (D^r), 139, Grande-Rue de Péra, Constantinople.
- VERGNES (D^r), 27, rue Demours (17^e).
- VIALET (D^r), Médecin principal de la marine, 147, rue Thiers, Rochefort.
- VIAU (George), Chirurgien-dentiste, Professeur à l'École dentaire, 109, boulevard Malherbes (8^e).
- VIDAL (D^r Ch.), 27, rue Emile-Zola, Castres (Tarn).
- VIGOT (P.), Éditeur, 23, rue de l'École-de-Médecine (6^e).
- VILLARET (D^r Maurice), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des hôpitaux, 74, rue de Miromesnil (8^e).
- VINCHON (D^r Jean), ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, 82, boulevard Saint-Michel (5^e).
- VISCHNIAC (Charles), Ingénieur chimiste, 9, rue Victor-Considérant (14^e).
- VOIZARD (D^r Francis), 27, avenue du Maréchal-Foch, à Metz (Moselle).
- VURPAS (D^r), Médecin de l'Hospice de Bicêtre, 161, rue de Charonne (11^e).
- WALSH (D^r James J.), Directeur médical de l'École universitaire de Fordham, 110, W. 74 th street, New-York (U. S.), *membre perpétuel*.
- WEISGERBER (D^r H.), Sous-directeur de l'École d'anthropologie, 62, rue de Prony (17^e).
- WICKERSHEIMER (D^r Ernest), Administrateur de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg, 32, rue du Barrage, Schiltigheim (Bas-Rhin).
- WOOD (Colonel Casey), 7 West Madison street, Chicago, Illinois (U. S.).
- WRIGHT (D^r Jonathan), Pleasauntville, New-York (U. S.).

Bureau

Président : M. Georges HERVÉ.
Vice-Présidents : MM. MÈNÉTRIER et LAIGNEL-LAVASTINE.
Secrétaire général : M. Marcel FOSSEYEU.
Secrétaires : MM. André BARBÉ et Lucien HAHN.
Trésorier : M. BOULANGER-DAUSSE.
Archiviste-Bibliothécaire : M. Eugène OLIVIER.

Conseil

MM. Paul DELAUNAY, Raymond NEVEU, Henri ROCHÉ, sortants
en 1923.
Célestin SIEUR, Paul GUILLON, Maurice VILLARET, sortants
en 1924.
Ernest DESNOS, Pierre RAMBAUD, Roger GOULARD, sortants
en 1922.
E. JEANSELME, Président sortant.

Anciens Présidents

MM.
1902-1904. † Raphaël BLANCHARD.
1905-1906. † E.-T. HAMY.
1907-1908. Paul RICHER.
1909-1910. † Gilbert BALLEZ.
1911-1912. † L. LE PILEUR.
1913-1919. P. DORVEAUX.
1920-1922. E. JEANSELME.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 8 Octobre 1921

Présidence de M. le Pr JEANSELME

Etaient présents : M^e Singer, MM. Avalon, Bérillon, Billon, Boudin, Boulanger, Brodier, Dorveaux, Fosseyeux, L. Hahn, Laignel-Lavastine, de Lint, Ménétrier, Neveu, Plicot, Semelaigne, Sévilla, Singer, Tricot-Royer, Vergnes, Wickersheimer.

Excusés : MM. Barbé, Hervé, Olivier, Sergent.

M. le Secrétaire Général rappelle les décès de M. le D^r Dupré, médecin des hôpitaux, qui faisait partie de la Société depuis la fondation, et de M. le D^r Juquelier, médecin des Asiles d'aliénés, qui avait été admis en 1913.

Candidats présentés :

MM. ALCALDE (D^r Fernandez de), Docteur en droit, 11, Gran Via, Madrid, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

BARKER (Lewellys F.), Professeur à l'Université Johns Hopkins, 1035 Noth Calvert St., Baltimore, Maryland, par MM. Garrison et Wickersheimer ;

BITTERMAN (Captain Théodore), Arm. Médical Museum, Washington, D. C. U. S., par les mêmes ;

BONNEFOY (D^r Marcel), quai des Eaux-Vives, 6, Genève, par MM. Joanin et Boulanger ;

BULLOCK (D^r), président du Collège Royal des Vét-

térinaires, 10, Red Lion Square, Londres, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

CHARPENTIER (D^r René), ancien chef de Clinique de la Faculté, 3, rue du Château, Neuilly, par MM. Semelaigne et Fosseyeux ;

CHATELIN (D^r), 141, boulevard Saint-Michel (5^e), par MM. Sérieux et Fosseyeux ;

COLLINS (D^r Joseph), 37, West, 54. th St., New-York City, par MM. Garrison et Wickersheimer ;

FOOTE (D^r John), 1861, Mintwood place, Washington, D. C., U. S., par les mêmes ;

HUNTINGTON (Prof.), 116, East 63, Id., St. New-York City, par les mêmes ;

JEUNE (D^r A.), 60, rue des Ecoles (5^e), par MM. Joannin et Settier.

JORGE (P^r Ricardo), directeur du Service d'hygiène, Lisbonne, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

JUDET (D^r), 1, rue de Villersexel (7^e), par MM. Joannin et Settier ;

KOPACZEWSKI (D^r W.), docteur ès-sciences, 33, rue Saint-Lambert (15^e), par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux ;

LE GENDRE (D^r), médecin honoraire des hôpitaux, 145, rue de Grenelle (7^e), par MM. Jeanselme et Laignel-Lavastine ;

MALLAT (D^r Antonin), Villa des Saules, 19, Av. des Cygnes, à Vichy, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux ;

MATAS (D^r Rudolph), 2225 Saint-Charles-Avenue, Nouvelle-Orléans, Louisiane, U.S., par MM. Garrison et Wickersheimer ;

PANAYOTATOU (Doctoresse Angélique), boul. Ramleh, 16, Alexandrie, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

PEREMANS (D^r), 119, Av. de Belgique, Anvers, par MM. Tricot-Royer et Fosseyeux ;

RENAUD (D^r H.), médecin-major adjoint à la Direction du Service de Santé de Rabat (Maroc), par MM. Olivier et Fosseyeux ;

ROLLESTON (D^r Davy), 17, Grave Hospital Tooting, Londres, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

RUHRAH (D^r John), 11, East Chase St., Baltimore, Maryland, par MM. Garrison et Wickersheimer ;

SCHICKELÉ (D^r), professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, par MM. Wickersheimer et Fosseyeux ;

TAYLOR (Captain James Spattiswoode), U. S. Navy Medical Officer, Navy Yard, Philadelphie, par MM. Garrison et Wickersheimer ;

TCHERNING (D^r), 32, Oster Sogade, Copenhague, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

VAN de WERVE et de SCHILDE (Baron), par MM. Dorveaux et Tricot-Royer.

WOOD (Colonel Casey), 7, West Madison St., Chicago, Illinois, par MM. Garrison et Wickersheimer ;

Communications : M. le D^r Tricot-Royer relate la cérémonie d'inauguration à Tournai le 25 septembre 1921 d'une plaque commémorative en l'honneur de Michel Brisseau (1675-1743), érigée par un Comité Franco-Belge d'ophtalmologistes ;

M. le D^r de Lint lit une agréable notice intitulée *Hippocrate en vers* ;

M. le D^r Avalon extrait du volume de M. le P^r Charles Singer sur l'histoire des Sciences, un compte-rendu sur *la Botanique chez les Grecs ; les premiers essais de figuration des plantes* ;

M. le D^r Delaunay présente, avec l'érudition et l'humour dont il a le secret, la biographie de *Eugène-Henri Desportes, le dernier des iatro-chimiques (1782-1875)* ;

M. le D^r Dubreuil-Chambardel commente une inscription relevée sur la façade principale de l'église de Menaggio (Italie).

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Séance du 5 novembre 1921.

Présidence de M. le P^r JEANSELME.

Etaient présents: MM. Avalon, Barbé, Billon, Boulanger, Brodier, Cavaillès, Chaumont, Crooshank, Desnos, Dorveaux, Fialon, Fosseyeux, Génévrier, Grimbert, Hahn, Laignel-Lavastine, Lebovici, Meige, Ménétrier, Neveu, Olivier, Sévilla, Vergnes.

Candidats proposés:

M. le D^r R. HOUDRY, 37, boulevard de Grenelle (15^e), par MM. Ménétrier et Fosseyeux ;

M. le D^r MERSEY, 7, rue de Lapparent (7^e), par MM. Laignel-Lavastine et Jeanselme ;

M. le D^r WRIGHT (Jonathan), Pleasantville, N.-Y. (U. S.), par MM. Garrison et Wickersheimer.

Congrès de Londres. — M. le président présente la bienvenue à M. le D^r Crooshank de Londres ; celui-ci informe le bureau de la Société, que la date du 24 au 29 juillet 1922 proposée pour le 3^e Congrès international d'Histoire de la Médecine, ne saurait être maintenue, en raison du Congrès de Glasgow qui aura lieu à la même époque. La date du 17 au 22 juillet sera proposée à l'agrément de la prochaine réunion de la Société internationale qui aura lieu en janvier 1922.

Communications. — M. le D^r Olivier lit deux notes, l'une sur *la tentative de suicide de Napoléon*, d'après les souvenirs de Saint Denis, dit Ali, second mameluck de l'Empereur, parus dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1921, l'autre sur *la Mort de l'Empereur*, d'après les articles de M. Frédéric Masson, parus dans la même Revue des 1^{er} et 15 mai 1921 ;

M. H. Sévilla, continuant ses recherches sur l'art vétérinaire antique, présente un travail sur le *régime alimentaire pour les chevaux maigres et exténués en Capadoce*, d'après le recueil des *Hippiatrica*, qui donne lieu à diverses observations de M. le P^r Jeanselme ;

M. Barbé, secrétaire, lit l'étude de M. le D^r E. Boismoreau, sur les *maladreries de la Vendée*, établies notamment à Fontenay-le-Comte, Saint-Thomas, Pouzauges, Mouilleron-en-Pareds, Palluau, Anglès, Sainte-Hermine, Challans, Noirmoutier;

M. Hahn lit, à son tour, celle de M. le D^r Van Andel, sur l'*Hippomanes*, remède anti-épileptique populaire, qui donne lieu à diverses rectifications de MM. Vergnes et Sévilla;

M. le P^r Jeanselme enfin commente un passage d'un opuscule de Théodore Prodrome, sur *les incarnations successives de la matière*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 DÉCEMBRE 1921

Présidence de M. le P^r JEANSELME.

Etaient présents : MM. Avalon, A. Barbé, Billon, Brodier, Cavaillès, Chaumont, Dardel, Delaunay, Dorveaux, Fosseyeux, Guelliot, Guillon, L. Hahn, G. Hervé, Houdry, Joly, Klebs, Laignel-Lavastine, Lebovici, Ménétrier, Molinéry, Monthus, Mousson-Lanauze, Neveu, Olivier, Roché, Sergent, Sévilla, Sieur, Tanon, Villaret.

Renouvellement du Bureau. — Conformément aux statuts il est procédé à l'élection du nouveau bureau pour l'année 1922 : les résultats, en y comprenant les votes par correspondance, sont les suivants :

Nombre de suffrages exprimés : 50.

BUREAU :

<i>Président</i> : M. le D ^r Georges HERVÉ . . .	49 voix
<i>Vice-président</i> : M. le D ^r MÉNÉTRIER . . .	50 —
— M. le D ^r LAIGNEL-LAVASTINE	49 —
<i>Secrétaire général</i> : M. M. FOSSEYEUX . . .	49 —

<i>Secrétaire</i> :	M. le D ^r André BARBÉ . . .	50 voix
—	M. le D ^r Lucien HAHN . . .	50 —
<i>Trésorier</i> :	M. BOULANGER-DAUSSE . . .	50 —
<i>Archiviste biblioth.</i> :	M. le D ^r E. OLIVIER . . .	49 —

CONSEIL :

(Membres nouveaux)

M. le D ^r Ernest DESNOS	50 voix
— Célestin SIEUR, sortant en 1924 . . .	50 —
— Paul GUILLON, —	50 —
— Maurice VILLARET, —	50 —

Candidats présentés :

M. BASMADJIAN, pharmacien, 9, rue Gazan, par MM. Jeanselme et Fosseyeux ;

M. le D^r CHRISTIANSEN (Vigo), membre de l'Académie de Médecine de Paris, 18, Lille Standvej, Hellestrup, près Copenhague, par les mêmes ;

M. LIVET (Louis), 63, rue de Miromesnil (8^e), par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux ;

Démission. — M. Leclair, pharmacien, à Lille.

Communications. — M. le D^r Delaunay lit un travail intitulé *Au temps de l'Académie de chirurgie, Brasdor, ou le traitement des anévrysmes.*

M. le D^r Klebs, de Nyon (Suisse), auquel M. le président souhaite la bienvenue, présente et commente une affiche datée de 1480, signée de Francisque Arioste, de Ferrare, et concernant les avantages thérapeutiques du pétrole ; M. le D^r Delaunay donne à ce sujet divers éclaircissements.

M. le D^r Olivier lit *deux lettres de Murger*, pendant son séjour à l'hôpital du Midi en 1848, et présente une curieuse *affiche* datée du 17 avril 1871 émanant de la Commune de Paris et invitant les professeurs, docteurs, internes, externes, étudiants, à nommer des délégués chargés d'établir un projet de réorganisation médicale ;

M. le D^r Vinchon commente un extrait d'un ouvrage

concernant la vie *d'une Maison de santé au temps de Balzac*, sans qu'on puisse d'ailleurs l'identifier ;

M. le D^r R. Neveu donne un aperçu sur le *Traitement des maladies et des blessures des chiens de chasse d'après le poète latin Gratius Faliscus*.

Affaires diverses. — M. le Secrétaire général fait part de diverses omissions de son compte-rendu du Congrès, notamment celui du travail de M. le D^r Tricot sur la Pharmacie du Taciturne et de M. Peremans sur Michel Baudewyns. Il signale également qu'aux articles de presse mentionnés par lui, il importe d'ajouter les suivants: *Journal des praticiens* (n° 28), *Gazette des hôpitaux* (n° 53 et 54 de 1921), *Bulletin médical* (n° 28), *Courrier médical* (n° 24), *l'Étoile Belge* (articles de M. le D^r Leclercq, de Bruxelles) et divers articles des *Collegii medici antwerpienses*.

M. Fosseyeux annonce ensuite, de la part de M. le D^r Dubreuil-Chambardel, de Tours, qu'au mois de juin 1922 auront lieu des Journées de Bretonneau, qui comprendront notamment une excursion à Chenonceaux, et la pose d'une plaque commémorative à Saint-Georges-sur-Cher. M. le P^r Jeanselme est désigné pour représenter officiellement la Société à ces fêtes.

L'Assemblée générale vote ensuite la radiation des membres qui ont refusé de payer leur cotisation pour l'exercice 1920, et donne un avis favorable au transfert de la Bibliothèque de la Société des archives de l'Assistance Publique dans les locaux de la Faculté mis à la disposition du Musée d'histoire de la médecine.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Séance du 8 Octobre 1921.

Le Comité permanent s'est réuni pour la première fois le samedi 8 octobre, à 3 h. 30, à la Faculté de Médecine.

Etaient présents : M^e Singer, MM. Avalon, Boulanger, Brodier, Cumston, Delaunay, Dubreuil-Chambar-del, Dorveaux, Fosseyeux, Guiart, Hahn, Jeanselme, Ricardo Jorge, Laignel-Lavastine, DeLint, Ménétrier, Neveu, Plicot, Tricot-Royer, Sévilla, Singer, Van Schoor, Villaret, Wickersheimer.

Le Comité désigne le bureau de la future Société internationale d'histoire de la médecine qui sera ainsi constitué :

Président : M. le D^r TRICOT-ROYER (Anvers) ;

Vice-Président : M. le P^r SINGER (Londres) ;

— M. le D^r GIORDANO (Venise) ;

— M. le P^r JEANSELME (Paris) ;

— M. le P^r MÉNÉTRIER (Paris) ;

Secrétaire général : M. le D^r LAIGNEL-LAVASTINE (Paris) ;

Archiviste : M.M. FOSSEYEUX (Paris) ;

Trésorier : M. BOULANGER (Paris).

Paris est choisi comme lieu de réunion des séances. Le Bulletin de la *Société Française d'Histoire de la Médecine* servira d'organe à la Société, et insérera ses communications.

On décide que chaque nation adhérente sera représentée par un délégué officiel, qui s'adjoindra un certain nombre de collaborateurs.

Les délégués désignés sont les suivants :

Belgique :	MM. les D ^{rs} VAN SCHEVENSTEEN (Anvers);
Etats-Unis :	GARRISON (Washington);
Angleterre :	ROLLESTON (Londres);
Italie :	GIORDANO (Venise);
Hollande :	DE LINT (Gorinchem);
Espagne :	DE ALCALDE (Madrid);
Portugal :	R. JORGE (Lisbonne);
Suisse :	SIGERIST (Zurich);
Roumanie :	GUIART (Cluj);
Danemark :	MAAR (Copenhague);
Norvège :	FONAHN (Christiana);
Tchéco-Slovaquie :	SCHRUTZ (Prague);
Pologne :	BUGIEL (Paris);
Arménie :	TORKOMIAN (Constantinople).

Le prochain Congrès de Londres, d'abord fixé du 24 au 29 juillet, a été reporté à la date du 17 au 12 juillet 1922.

Les premières séances seront consacrées aux communications concernant les deux questions suivantes mises à l'ordre du jour :

1^o *Etude des principaux foyers de maladies épidémiques en Occident et en Orient classiques au moyen âge;*

2^o *Histoire de l'anatomie.*

La prochaine réunion aura lieu au mois de janvier.

La séance est levée à 5 heures.



HIPPOCRATE EN VERS

Par M. le Docteur J.-G. DE LINT.

Daremberg nous a rappelé qu'Apollon est le dieu de la poésie en même temps que le dieu de la médecine (1). En parlant de Ménière, il dit que ce célèbre médecin lisait Hippocrate et Galien et ne négligeait pas la lecture d'Horace et de Virgile. On ne doit pas s'étonner de cette coïncidence, le médecin ne couche pas précisément sur un lit de roses ; sa vie, vie d'abnégation et de dévouement, se passe dans un atmosphère qui n'est ni calme ni sereine. Aux amertumes habituelles de l'existence viennent se joindre pour lui la lourde responsabilité de la vie des hommes, les fatigues corporelles et morales, le contact incessant avec des scènes déchirantes. Chacun, dans la carrière où il est entré, doit trouver des heures pour le repos, et peut, selon la tournure de son esprit, les employer diversement (2). Il y a des médecins qui trouvent leur divertissement en faisant de la musique comme Bœrhaave, d'autres collectionnent des tableaux, des gravures, des antiquités. Mais tout ça coûte beaucoup d'argent. Le goût pour la poésie ne coûte rien que du temps. C'est si facile de prendre un livre de poèmes et quand une fois le goût pour la poésie s'est éveillé il n'y a qu'un pas pour tâcher de faire de la poésie soi-même.

On trouve des médecins poètes en Hollande. Johannes Antonides, van der Goes nous ont laissé tout un volume de poèmes, Fockenbroch et tant d'autres

(1) CH. DAREMBERG, *La Médecine, histoire et doctrines*, 1865, p. 1.

(2) Achille CHÉREAU, *Le Parnasse médical français*, Paris, 1874, p. XII.

Bull. Soc. fr. hist. méd., T. XV, n° 10-11-12 (Oct.-Nov.-Déc. 1921).

rimaillaient, mais je crois qu'il n'y a pas un pays qui a produit tant de médecins poètes que la France.

C'est évident qu'un médecin dirige ses pensées poétiques vers sa science et nombre de poésies traitent de la médecine. Achille Chéreau a recensé dans son *Parnasse médical* beaucoup de médecins, qui ont servi le dieu Apollon en ses deux qualités. Hélas, plus d'un de ces médecins versificateurs a mérité le sanglant quatrain, que cite Chéreau (1) :

Heureux qui reçoit la mort
Des mains du Docteur Valère
Car avant qu'il vous enterre,
Par ses vers il vous endort !

Parmi les poésies médicales on trouve plusieurs traductions en vers des œuvres de notre grand maître à tous, Hippocrate ; ce sont en premier lieu les Aphorismes, qu'on a tenté de traduire en vers, quelquefois avec l'intention bien marquée d'aider la mémoire. On trouve les Aphorismes en vers latins et en vers français, depuis *Laurentii Sturmii ad Aphorismos paraphrasis poetica* de 1583 et le *Divi Hippocatis Coi Aphorismorum paraphrasis poetica* de Bulengerius de 1587 jusqu'à Bourdon avec une traduction nouvelle en vers libres (1825) (2) et Ambialet (3) qui fait suivre les Aphorismes d'Hippocrate en vers, de poésies diverses sur la fièvre inflammatoire, une pièce sur le printemps et des élégies à la mémoire de son père et de sa mère.

Voici quelques exemples de cette rimaille :

Ambialet a rendu les premiers aphorismes ainsi :

La vie est courte, l'art est lent,
L'occasion fuit promptement
Le jugement est difficile
Et l'expérience fragile.

(1) CHÉREAU, *l. c.*, p. XV.

(2) J.-P. BOURDON, Aphorismes d'Hippocrate, Falaise, 1825, chez Brée l'aîné, imprimeur.

(3) P.-J.-L. AMBIALET, Les Aphorismes d'Hippocrate mis en vers, et suivis de poésies diverses. Saint-Gaudens, 1856.

A ce que doit le médecin,
 Il faut, pour la même fin,
 Le malade, ce qui l'entoure,
 Ce qui l'approche, tout concoure.

Jean Bomier, docteur de la Faculté de Paris, a rendu tous les aphorismes (1), quelque soit l'étendue du texte latin de chaque aphorisme, en quatre vers, il traduit :

La vie nous est brève, et longue la sienne,
 L'occasion est pronte, et passe vitemant,
 Le hazard dangereuse en folle expérience,
 La difficulté est grande au bon jugement.

Bomier vivait dans la deuxième partie du xvi^e siècle; Bourdon, que je veux citer encore pour justifier le proverbe « tres faciunt collegium », se rapproche de nos temps. Dans la préface de son livre il déclare : « Entre autres sujets, pour me distraire, la traduction en vers des Aphorismes d'Hippocrate, de Delaunay, chirurgien, occupa tous les loisirs. Delaunay s'étant imposé l'obligation d'exprimer chaque aphorisme dans un sixain de vers de huit syllabes, ayant fait plutôt une paraphrase qu'une traduction, je voulus essayer s'il ne serait point possible, en conservant le style et les expressions d'Hippocrate, de faire une traduction fidèle, ayant la forme poétique, ou traduisant, ainsi qu'on l'appelle, en prose riant (2). »

Voici maintenant le premier aphorisme par Bourdon :

La vie est courte, et l'art demande bien du temps :
 L'occasion s'enfuit, juger est difficile ;
 L'expérience trompe ; et pour vous rendre utile,
 Des externes secours seconde vos talents.

Il y en a encore bien d'autres traductions des aphorismes : de Bérigard, de Bomier, de Denisot, de Du Port,

(1) J. BOMIER, Les Aforismes d'Hippocrate expliqués en vers français. Niort, 1596.

(2) CHEREAU, l. c. pag. 83.

de Hommeius, etc. (1). Les Pronostics ont trouvé un traducteur dans la personne de Spon (1609-1684) (2), qui a rendu les aphorismes en vers latins et qui a eu le courage d'exprimer par la bouche des Muses, les muscles du corps humain, leurs insertions, les fonctions qu'ils remplissent (3). Cabanis a prononcé le jour de sa réception en 1783 un serment d'un médecin, une version paraphrasée du Serment d'Hippocrate, mais un des médecins les plus productifs dans cette catégorie de poésies fut Michel Le Long. Non seulement il a traduit en vers français les Préceptes de l'Ecole de Salerne (4), mais sa plume nous a laissé aussi les sept livres d'aphorismes du grand Hippocrate en latin et en français, enrichi de Discours en forme de paraphrases (5). Enfin il a rendu le serment d'Hippocrate, que je veux vous citer pour finir cette causerie :

Par le grand Apollon, dieu de la médecine,
Esculape son fils, et la race divine,
Hygie et Panacée, et par tous les autels
Des déesses et dieux qui vivent immortels :
Je jure et je fais vœu, moyennant leur adresse,
De n'enfreindre jamais la suivante promesse,
Pourvu que, sain de corps et net d'entendement,
Je sois en liberté d'accomplir mon serment.
Je jure, en premier lieu, de respecter mon maître,
Ainsy que les parents dont j'ay puisé mon être ;

(1) P. BÉRICARD, *Hippocratis Aphorismi rythmici*, Udine, 1645.

F. DU PORT, *Hippocratis aphorismorum libri septem expressi versibus*, Parisiis, 1574.

A. HOMMEIUS DE LA BOURDONNIÈRE, *Aphorismi Hippocratis versibus grecis et latinis translati*, Paris 1640.

DELAUNAY, *Traduction en vers français des Aphorismes d'Hippocrate*, 1642.

G. DENISOT, *Hippocratis Aphorismi versibus græcis et latinis expositi*, Parisiis, 1634.

(2) Charles SPON, *Bibliotheca anatomica de Le Clerc et Manget*, Genève, 1680.

(3) CHEREAU, l. c. pag. 499.

(4) Michel LE LONG, *Les sept livres d'aphorismes du grand Hippocrate en latin et en français, enrichis de Discours en forme de paraphrases*, Paris 1645.

(5) Michel LE LONG, *Le régime de santé de l'Ecole de Salerne*, Paris, 1637.

De mes biens comme moy, s'il veut, il usera,
Et tant que je vivray, disetteux ne sera.
Ainsi que, m'enseignant, il m'a servi de père,
J'auray pour ses enfants une amitié de frère,
Leur faisant au besoin largesse de mes biens.
Et tous les assistant comme s'ils estoient miens.
A eux et mes enfants, j'apprendray les receptes
De l'art médecinal, appuyé de préceptes ;
Et tous ceux qui voudront s'obliger en serment
Seront instruits de moy sans prendre émolument.
Si quelque languissant vient rechercher mon ayde,
S'il est en mon pouvoir, il aura son remède,
Et sans aucun delay son mal j'arrestera ;
Ainsy des médisants les traits j'éviteray.
Si quelque homme méchant me parle de surprendre
Un autre par prison, je ne veux point l'entendre.
Jamais femme de moy n'aura médicament,
Drogue ny potion qui cause avortement ;
Car je ne veux flétrir de mon art l'innocence,
Ains veux en pureté maintenir ma science.
Graveleux, calculeux, de fer ne toucheray ;
Aux experts en cet art l'essay j'en laisseray ;
J'éviteray partout les honteuses licences,
Les impudicités, sales concupiscences,
Et amours non permis, comme peste ou poison,
Gardant où j'entreray l'honneur de la maison.
S'il faut tenir secret quelque notable vice,
Je le veux réserver à ma simple notice,
Non seulement du corps que visité j'auray,
Mais de tout autre aussi que d'ailleurs je sçauray ;
Ce que j'observeray sans cautèle et sans feinte,
Car d'autrui le secret est une chose sainte.
Celui qui, comme moy, ce serment gardera
Tout honneur, tout renom, tous biens possédera,
Toute gloire en son art ; au rebours, toute injure,
Tout blasme et déshonneur adviendront au parjure.

NOTES SUR LES MALADRERIES DE VENDÉE

Par le D^r E. BOISMOREAU.

Bénis Dieu et meurs! Telle était la parole de consolation que l'on adressait aux lépreux pendant tout le moyen âge. Une gravure sur bois, datant de 1593, représente un saint couvert des multiples tubercules de la terrible maladie. Au-dessus de lui, un monstre ailé, tel le vautour de Prométhée, mutilé sans relâche le malheureux, tandis qu'une religieuse l'exhorte à la résignation en lui disant : *Bene dic Deo et morere.*

On sait que la lèpre fit son apparition en France bien avant le iv^e siècle. Le fléau fit de terribles ravages sur une population encore à demi barbare. Son extension fut favorisée par la misère, la famine, la promiscuité, le manque de soins, d'hygiène et de médecins. A cette époque, l'enseignement de l'art médical n'existait pas. Non pas que les thérapeutes fissent défaut, car il semble bien qu'ils étaient légion, mais leurs pratiques étaient essentiellement empiriques, entachées de superstitions et de magie. Il est un fait à noter, cependant, qui a une grande importance. Le peuple a compris très vite le caractère contagieux de la lèpre et cette idée domine toute l'histoire de la maladie dans notre pays.

Les canons des conciles d'Orléans, en 549, de Lyon, en 583, recommandent les lépreux à la sollicitude des évêques. En 643, le roi lombard Rotharis prend des mesures sévères et inhumaines contre ces malheureux, les condamne à la relégation, les déclare morts civilement et les réduits aux uniques ressources de la charité publique.

Après une période d'un calme relatif, la lèpre se manifeste avec une grande intensité au vii^e et au

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N^{os} 10-11-12 (Oct.-Nov.-Déc. 1921).

viii^e siècle. Les édits de Pépin le Bref en 737 et de Charlemagne en 789, sont rigoureux. Les lépreux sont sérieusement séquestrés, l'époux sain a le droit de divorcer si le conjoint est atteint de la lèpre.

Dès lors, les malheureux ladres vécurent traqués, subissant toute sorte d'humiliations et de souffrances. Ce fut une « race maudite » dont les vestiges subsistèrent longtemps en France sous les noms d'agoths, de cassots, de cagots, de caqueux, de ladres, etc. Guy de Chauliac mentionne : « Si autem multa signa aequivoca, et pauca univoca, cassatus vocatur vulgariter. »

Ils vivaient misérablement, objets de répulsion pour tout le monde. Ils étaient condamnés à des besognes infamantes et devenaient fossoyeurs ou dépeceurs de bêtes crevées.

La création d'établissements spéciaux d'isolement s'imposa donc de bonne heure. Dès 460 une léproserie fut édifiée près de l'abbaye de Saint-Oyan. Des hôpitaux analogues furent créés un peu partout, mais ce n'est qu'à partir du viii^e siècle que les maladreries se multiplièrent en même temps que la lèpre redoublait d'intensité.

Leur réglementation fut établie par Nicolas de Corbie. En 1048, Damase II créa l'ordre des chevaliers de saint Lazare, qui fut spécialement affecté au service des lépreux et dont le grand maître devait être atteint de la terrible maladie.

Avec les Croisades, aux xii^e et xiii^e siècles, la lèpre sévit avec une grande violence. Ces expéditions lointaines généralisèrent peut être l'épidémie et créèrent des foyers tenaces qui nécessitèrent des mesures de protection extrêmement sévères. Chaque bourgade importante avait sa léproserie. En Picardie il en existait une de deux lieues en deux lieues. En 1244, Mathieu Paris comptait plus de deux mille léproseries en France et près de vingt mille dans toute la chrétienté.

Nos modernes mesures contre le fléau social de la tuberculose paraissent bien mesquines devant une telle manifestation de la charité publique !

* * *

Il est difficile de reconstituer pour la Vendée la nomenclature et la situation de ces léproseries. Ces populations, surtout celles du Marais et du Bocage sont prédisposées à être contaminées en masse par une épidémie. La cause en est dans des conditions climatiques et géologiques indéniables ; ensuite le manque d'hygiène, la pauvreté, la consanguinité, l'alcoolisme, le grand nombre des naissances, le manque de soins, de connaissances médicales, la malpropreté, l'agglomération de nombreux habitants dans des réduits obscurs, mal aérés, froids et humides, favorisent le développement du processus morbide. On peut donc supposer que la lèpre était commune, au moyen âge, parmi les populations habitant la Vendée. A Fontenay-le-Comte une maladrerie avait été fondée au XIII^e siècle. Philippe IV le Bel érigea la ville en siège royal et fit procéder à de vastes travaux d'agrandissement des locaux hospitaliers. Un des pensionnaires de l'établissement a fourni à Marchangy le sujet de son roman de *Tristan le Voyageur*.

Une autre aumônerie, celle de saint Thomas avait été créée au XII^e siècle. C'est le plus ancien établissement religieux de la ville, il était en faveur de l'Ordre hospitalier et militaire de saint Lazare. Il était destiné, tout d'abord, à héberger les voyageurs et les pèlerins qui se rendaient de Fontenay à Angers. C'est plus tard qu'il fut transformé en léproserie, ainsi qu'il résulte d'une donation faite à la maison par Alphonse, comte du Poitou.

Le nom de la maladrerie subsiste encore et sert à désigner un quartier de la ville qui se trouve derrière la gare sur la route de Limoges à Nantes.

D'autres établissements, le Saintat, la Stipendié de Santé existaient également mais ne semblent pas avoir été affectés au service des lépreux. Les Chevaliers de Saint-Lazare s'étaient fixés à l'Aumônerie de Saint-Thomas dès le XII^e siècle. Cet ordre religieux et militaire avait été établi à Jérusalem, par les Croi-

sés, vers 1119. Leur mission spéciale était de soigner les lépreux. Ils furent introduits en France par Louis VII et appelés à Fontenay par Guillaume X, duc d'Aquitaine.

A Pouzauges on avait fondé vers le XIII^e siècle une aumônerie, à l'instigation de Guillaume de Chantemerle, seigneur de Pareds et de Pouzauges. Il semble que les lépreux y furent admis. L'aumônier devait entretenir des lits pour les pauvres des communes de Pouzauges, le Boupère, Saint-Prouaut et Rochetréjoux. L'établissement se trouvait sur le chemin qui descend vers le vieux Bourg. Le chapelain recevait de Guillaume de Chantemerle dix mille livres de rente, sa femme Mayence en donnait dix mille autres pour les pauvres. De nombreuses dotations ne tardèrent pas à enrichir les revenus de l'hôpital. Le seigneur de Boisménard lui réservait une rente de bled et entretenait plusieurs lits. Tous les seigneurs qui se succédèrent à Pouzauges complèrent l'aumônerie de dons de toute sorte. Une brasserie en occupe actuellement les locaux.

A Tiffauges, à l'extrémité est de la ville, près du faubourg Saint-Lazare s'élevait une léproserie. Mention en est faite dans le pouille édité par Alhot, sous la rubrique suivante : « maladrerie de Tiffauges, fondation royale, le grand aumônier.

Moulleron-en-Pareds, qui dépendait d'une baronnie, possédait une Maladrerie dont les dénominations ont survécu à l'établissement. Les bâtiments se trouvaient à une petite distance du bourg.

A Pallau, à 500 mètres des dernières maisons, près de la bifurcation des routes conduisant à Grand-Landes et à Saint-Christophe-du-Ligneron, on avait également créé une léproserie. Il n'en reste que le souvenir dans le nom du hameau la Maladrerie, commune de Saint-Etienne-du-Bois. Cet établissement est mentionné dans un aveu du 14 mai 1629.

A Anglès existait un Hôtel-Dieu doté de 4.000 livres de revenu et une maladrerie de 400. Ces deux établissements étaient de fondation royale. Ils recevaient

une rente de 50 boisseaux de blé qui fut remise à l'hospice de Fontenay-le-Comte, par un arrêt de 1725. Les malades d'Anglès pouvaient se faire hospitaliser à Fontenay sur certificat signé de leur curé.

Sainte-Hermine avait une léproserie et un hôpital qui furent réunis aux établissements de Luçon en 1696.

A Challans, tout près de la Coudrie, les Chevaliers de Saint-Lazare avaient fondé en 1130 une des premières léproserie de la région. On en signale d'autres à Thiré, à Curzon et a Feole.

A Noirmoutier, près de l'abbaye de la Blanche on trouve les vestiges d'une ancienne leproserie avec une chapelle datant du XI^e siècle, en partie détruite. Le puits de la Borde, la maison Rouge sont des vestiges de ces établissements hospitaliers.

A l'île d'Yeu on remarquait également un assez vaste hôpital, fondé par les moines, non loin du grand phare actuel. Cependant il n'appert pas que cet établissement fut uniquement réservé aux lépreux.

D'autres léproseries existaient certainement, même en grand nombre, en Vendée, mais les vestiges en ont disparu en même temps que la maladie pour le traitement de laquelle ils étaient destinés. Un nom relevé sur le cadastre permet parfois de retrouver l'hôpital, mais le plus souvent aucune trace ne subsiste plus.

* *

Chaque léproserie se composait d'un amas de cabanes isolées, entourées d'une enceinte. Parfois des constructions plus importantes, en maçonnerie, les remplaçaient.

Le directeur de l'établissement était le plus souvent un prêtre, aidé de frères convers exempts de la maladie. En entrant le ladre faisait vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.

On ne faisait aucun traitement, le mal étant considéré d'origine divine. Le ladre pouvait sortir. Il revêtait alors une blouse grise, des gants et se munis-

sait d'une raquette qu'il actionnait dès qu'il voyait un passant, afin de l'avertir de sa présence.

Une fontaine était réservée à l'usage des lépreux ; ils possédaient une écuelle en bois personnelle.

Sur l'épaule gauche le lépreux portait une bande de laine rouge. Il ne devait découcher sous aucun prétexte.

L'internement dans la maladrerie n'était pas considéré comme pénible. C'est avec joie que le ladre y entrait, afin d'échapper aux humiliations que lui réservait la vie en commun. Aussi certains payaient-ils une forte somme pour être hospitalisés. L'exclusion était une peine sévère, extrêmement redoutée. Des simulateurs essayaient même de se faire hospitaliser.

L'admission s'effectuait sur remise d'un certificat médical.

Une cérémonie religieuse précédait l'internement, d'après un rituel *ad hoc*. Elle était plutôt tragique. Le lépreux entendait la messe agenouillé sous un voile noir. Le prêtre jetait un peu de terre sur ce voile et sur le malade. Il le chassait ensuite de l'église et le conduisait à la léproserie ; dès lors le ladre pouvait faire sienne la parole du Dante : « O vous qui entrez, laissez toute espérance ! »

Un cimetière particulier lui était réservé.

Dans certaines églises une logette était ménagée pour le lépreux. C'est ainsi que grâce à des mesures de prophylaxie et d'isolement extrêmement sévères on parvint peu à peu à détruire une triste maladie qui n'existe pour ainsi dire plus qu'à l'état de souvenir.

Ce qui fut fait, jadis, contre la lèpre, pourrait-il être tenté avec quelque chance de succès, de nos jours ? Malgré nos brillantes découvertes scientifiques nous ne parvenons pas à restreindre les ravages d'un autre fléau social aussi redoutable que la lèpre : la tuberculose.

La foi seule soulève les montagnes. Cette époque n'est plus : *Quantum mutatus ab illo tempore!*

..

M. J. AVALON présente les observations suivantes. Au début de son étude, M. Boismoreau a brièvement décrit une vieille gravure sur bois représentant un lépreux fustigé par un monstre, et sur laquelle il ne nous a apporté d'autre précision qu'une date 1583 ou 1593.

Je connaissais ce document intéressant à la fois l'histoire de la Médecine et l'histoire de l'illustration des livres imprimés à Strasbourg à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle. J'ai pensé que vous prendriez intérêt à le voir et je l'ai fait photographier à la Bibliothèque Nationale sur l'exemplaire incomplet de deux feuillets, mais en parfait état d'un ouvrage conservé sous la cote *Rés. Td. 137-1*.

C'est un petit in-folio sur deux colonnes, à caractères gothiques, contenant 24 figures à pleine page, gravées sur bois, dont 23 sont différentes, la première, feuillet XII verso, étant reproduite au verso du feuillet XLIX.

Il est intitulé *Feldbuch der Wundartzney* et fut composé par maître Hans von Gersdorf, dit Schylham, bourgeois et chirurgien à Strasbourg. Ce traité de chirurgie sortit en 1517, des presses de Johannes Scott, imprimeur à Strasbourg.

D'après Malgaigne (1) il aurait eu onze éditions : Strasbourg, 1517, 1526, 1540, 1542 ; Francfort, 1551, 1598, 1604 ; deux latines, sous le titre *De chirurgia et Corporis humani Anatomia*, à Strasbourg, 1542 et Francfort, 1551 ; deux en Hollandais, à Amsterdam, 1593 et 1622. Il y en eut en réalité un plus grand nombre. Rien que pour celles en Allemand, imprimées par Scott à Strasbourg, Kristeller (2) en compte sept, qui se répartissent ainsi : 1517, 1526, 1528, 1530, 1535, 1540 et 1542, ne différant entre elles que par quelques changements dans la distribution des gra-

(1) A. PARÉ. — Œuvres complètes, revues et collationnées. par J.-F. Malgaigne, Paris, 1840, 3 vol. in-8.

(2) P. KRISTELLER. — Die Strassburger Bücherillustration im XV und im Anfange des XVI Jahrhunderts, Leipzig 1888, in-8, 39 fig.

vures sur bois. C'est ainsi que l'édition de 1517 ne comporterait que 21 figures ; celle de 1526, 24 dont 4 nouvelles ; celle de 1540, 19 seulement des figures de 1517.

Cette succession montre assez le succès que remporta le traité de Gersdorf, dont un des principaux mérites fut, au dire de Malgaigne, d'inventer ou du moins de publier le premier des instruments propres à extraire les balles. Ajoutons qu'il essaya de faire prévaloir l'usage de la ligature des artères sur les moyens hémostatiques alors en usage en Allemagne et dont Paracelse nous a laissé une énumération si curieuse.

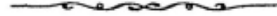
Les planches qui accompagnent le livre de Gersdorf sont, pour la plupart, très belles. On les attribue généralement, avec beaucoup de vraisemblance, à ce dessinateur qui se servait du monogramme IoV accompagné de deux bourdons de pèlerin placés en croix de Saint-André, que l'on a longtemps appelé, en France, le « maître aux bourdons croisés », et, en Allemagne, Johanne Ulrich Pilgrin, et que depuis 1851 nous savons être Hans Wechtelin.

Leur dessin qui s'apparente au style allemand est plus adouci, moins maniéré et contraste étrangement avec nombre de bois exécutés à Strasbourg à la même époque.

Aussi leur succès n'a-t-il pas été moindre que celui du texte même de Gersdorf. Suivant une habitude chère aux maîtres imprimeurs de ce début du xvi^e siècle, et qui s'explique aussi bien par leur souci de plaire à l'acheteur par une illustration abondante, que par celui de restreindre les frais énormes qu'entraînaient pour eux leurs ateliers de peintres et de graveurs, Johannes Scott a utilisé ces bois pour d'autres ouvrages : c'est ainsi que dans une édition de la chirurgie d'Albucasis de 1532, sept planches sur huit proviennent du Gersdorf de 1517. On en retrouve plusieurs, entre autres celles du cautère, de l'amputation, du trépan, de l'extraction de la flèche, dans maints ouvrages contemporains ou postérieurs,

imprimés dans d'autres officines, telles les chirurgies d'Albucasis, de Jean Tagault, d'Andréa Della Croce.

C'est, le plus souvent, par l'intermédiaire de ces éditions plus répandues, que ces gravures sur bois ont été connues des chercheurs de notre temps et reproduites à maintes reprises. Et comme précisément celle de la lèpre ne paraît pas avoir été prêtée par Johannes Scott à quelqu'un de ses confrères, ni reproduite dans d'autres traités du XVI^e siècle, il se trouve qu'elle est assez peu connue. J'y joins la reproduction d'une autre gravure qui est insérée quelques feuillets plus loin dans le livre de Gersdorf au chapitre de la « Cure de la lèpre ».



(1) D'après l'abbé L. DACHEUX, (*Les plus anciens écrits de Geiler de Keyserberg...*, Colmar, 1882, in-8), le graveur Loedel de Goottingue découvrit, en 1851, à la Bibliothèque de Bâle, sur le titre d'une Passion, gravée sur bois et signée IoV, l'indication : *cum figuris artificiosissimis Joannis Wechtelin*. — L. Dacheux écrit plus loin : « En 1517, il [Wechtelin] dessina trois planches pour un traité d'Anatomie intitulé : *Anatomy Meister Guido's de Cauliaco montis Persulani*, que maître Hans von Gersdorf... inséra dans son *Feldbuch der Wundartzney*; elles représentent, l'une un squelette d'homme, la seconde un cadavre vu jusqu'aux genoux, enfin la dernière un corps avec l'indication des veines où suivant l'usage du temps on se faisait saigner aux diverses saisons. L'une de ces planches porte le nom de Wechtelin et M. Schneegans n'hésite pas à lui attribuer toutes les autres gravures du même ouvrage. » Dans l'exemplaire de la Nationale, qui est vraisemblablement de la seconde édition, 1526, ne figurent ni la première, ni la seconde des gravures indiquées par l'abbé Dacheux. Aucune ne comporte le monogramme de Wechtelin.

LE TRAITEMENT DES MALADIES ET DES BLESSURES
DES CHIENS DE CHASSE
D'APRÈS LE POÈTE LATIN GRATIUS FALISCUS.

Par le D^r Raymond NEVEU.

Né au siècle d'Auguste, le poète Gratius Faliscus fut longtemps méconnu et cependant, par la pureté de son style, par l'ampleur de ses descriptions, il appartient à la plus belle époque de la langue latine.

En lisant son poème sur la chasse, nous y avons relevé certains passages qui nous ont paru devoir intéresser les historiens de la médecine. En effet, à côté de remèdes empiriques on trouve des conseils d'une haute portée scientifique, qui ne seraient certes pas démodés aujourd'hui.

« Occupons-nous, dit le poète, des blessures que les chiens reçoivent en combattant, de leurs différentes maladies et des causes qui les ont amenées. Leur guérison vous regarde. La mort plane sur eux ; son insatiable avidité dévore tout, et le bruit de ses sombres ailes épouvante l'univers, à un grand mal vous pouvez appliquer un grand remède... (1) »

Si la plaie est large et profonde, même si les chairs pendent, Gratius conseille de prendre aussitôt l'urine de la bête qui a porté le coup et d'en baigner le fond de la blessure « jusqu'à ce que l'âcreté de cette liqueur resserre les vaisseaux ».

Venas dum succus comprimatur acer.

C'est ainsi qu'on sauvera l'animal de la mort. Il nous est permis d'en douter, mais nous ne devons pas oublier que le traitement par l'urine était cher

(1) In *Poetae minores*, page 159.

Bul. Soc. Hist. Méd. T. XV, N^{os} 10-11-12 (Oct.-Nov.-Déc. 1921)

aux anciens. Pline, entre autres, lui reconnaissait une valeur thérapeutique de tout premier ordre, et la recommandait fortement contre la bave de l'aspic, contre la goutte, contre la morsure des chiens enragés, et surtout contre les ulcères rongeurs des organes génitaux.

Obstetricum nobilitas non alio succo efficacius curari pronuntiavit corporum pruritus: nitro addito, ulcera capitum, porrigines, nomas, præcipue genitalium (1).

Actuellement, le traitement par l'urine est encore très en honneur dans certains coins de Normandie. Nous avons connu un homme dont l'urine était réputée infallible pour la guérison des convulsions.

Mais à côté de ce remède populaire, voici toute une série de conseils vraiment scientifiques, qui sont pour nous fort intéressants, parce que ce sont ceux que nous suivons encore aujourd'hui :

« Après avoir lavé la plaie, vous en affronterez les lèvres, et vous les coudrez avec un fil délié »

tenuique includere filo.

Si la plaie, au contraire, n'est pas grande, il faut l'élargir « pour en sonder le fond ». En réalité, ce n'est pas autre chose que le fameux débridement dont on a usé, et peut-être même abusé pendant la guerre.

La blessure ayant été mise à nu, si on s'aperçoit que ce n'est pas grave, il faut laisser l'animal se guérir lui-même avec sa puissante salive.

Nous savons que c'est une méthode que les Grecs et les Romains appliquaient largement et dont on retrouve encore des survivances dans certains coins de nos campagnes de France.

Quelquefois, le cas est beaucoup plus sérieux et d'une cure plus difficile, c'est lorsque la gangrène se répand parmi la meute. — Alors, quelle qu'en soit la cause, « que ce soit Proserpine qui ait chargé les Furies du soin de sa Vengeance, que ce soit une exhalaison funeste descendant du ciel, — que ce soit l'air empoisonné de vapeurs infectes », il n'y a qu'un

(1) PLINE. Histoire naturelle, Livre XXVIII, ch. XVIII.

seul moyen : il faut éloigner d'urgence les chiens de la source du mal, « qu'ils franchissent de profondes vallées et de larges fleuves, dit le poète, c'est la seule façon de les soustraire au trépas, ensuite les médicaments agiront sans obstacle ».

Tout ce passage est très curieux, car il montre à quelles hypothèses on est réduit lorsqu'on ne connaît pas l'étiologie ni l'agent pathogène de la maladie. Et cependant, lorsqu'on entend Grätius Faliscus accuser tour à tour « l'exhalaison funeste du ciel, les vapeurs infectes de l'éther ou le sol lui-même », on voit que cela ressemble beaucoup « aux fameux miasmes délétères » avec lesquels on expliquait tout il n'y a pas longtemps encore, jusqu'au moment où les découvertes de notre grand Pasteur ont bouleversé la science et donné la clef de bien des mystères.

Quant aux maladies, l'auteur parle vaguement de la toux des chiens, de leur triste et dangereux assoupiement, de la goutte qui contracte leurs membres, mais il insiste tout particulièrement sur la rage et sur la gale.

« La rage est terrible chez les jeunes chiens, dit-il ; si vous tardez à y porter remède, elle devient incurable et les emporte. Il faut donc la prévenir et l'étouffer dans son principe. »

Pour cela il n'y a qu'un seul procédé, c'est d'arracher avec un fer « le vermisseau qui s'attache aux racines de la langue ».

« Avant que la nuit couvre la terre de son ombre, l'animal aura oublié sa blessure et viendra vous caresser sous la table en vous demandant à manger ».

Pline le naturaliste dans son chapitre sur la rage (1), parle lui aussi de ce petit ver que les chiens ont à la base de la langue et que les grecs appelaient Lytta (rage), « quand on l'ôte aux jeunes chiens, ils ne deviennent pas enragés et ne perdent jamais l'appétit. Ce même ver porté trois fois autour du feu se

(1) Est vermiculus in lingua canum qui vocatus a græcis lytta; quo exempto infantilis catulis, nec raliidi fiunt nec fastidium sentunt. *Pline le naturaliste*, livre XXIX, ch. XXXII.

donne aux individus mordus par un chien enragé pour prévenir la rage ».

Quant à la gale, c'est une maladie bien terrible. Les démangeaisons qu'elle excite forcent les animaux à se déchirer entre eux et les conduisent lentement à la mort. Afin de préserver la meute de la contagion il n'y a pas à hésiter, il faut sacrifier le premier animal qui en est atteint. Si la maladie semble bénigne voici une recette dont l'auteur célèbre la valeur thérapeutique :

« Faites fondre ensemble sur le feu du bitume et de la poix avec du vin et du marc d'huile; appliquez ce liniment sur les corps infirmes; baignez les ensuite. Le mal perdra de sa violence et de son intensité ».

Toutefois il y a lieu également de prendre quelques précautions, il ne faut pas se contenter d'appliquer ce liniment, il faut garantir les maladies de la pluie et du froid — il faut pendant la chaleur, les faire reposer « dans de molles vallées, à l'abri du vent, aux rayons ardents du soleil, afin qu'ils se dégagent de toute humeur impure et que « la vertu du médicament s'insinue plus aisément dans leurs veines ».

N'est-ce pas là une véritable cure d'héliothérapie que recommande le poète?

Dans certains cas, on peut plonger les jeunes chiens dans les flots écumants. Grätius affirme qu'Apollon lui-même approuve ce remède et en seconde les effets.

Enfin, dans une très longue tirade de compréhension un peu obscure, le poète vante les propriétés d'une grande caverne de Sicile consacrée à Vulcain où il a vu des meutes de chiens minés par la gale et des hommes consumés par un mal plus affreux encore venir chercher la guérison de leurs maux.

« Le mal a-t-il dévoré les fibres, hâtez-vous de baigner les malades dans le lac sacré, frottez-les d'huile et vous chasserez le fléau. Vulcain opère cette guérison; mais la nature du lieu y contribue aussi. Quelque terrible, quelque funeste que soit la maladie, il peut la maîtriser et en dompter la violence ».

Il est fort probable que le poète veut parler d'une source sulfatée calcique ou plus vraisemblablement sulfatée sodique sulfurée, comme il y en a tant dans les environs de Naples et en Sicile.

Virgile, dans ses Géorgiques, a décrit lui aussi les symptômes et les remèdes de la gale, non pas chez les chiens mais chez les brebis (1) :

« La gale honteuse éprouve les brebis, dès qu'elles sont pénétrées à vif par une pluie froide ou par la redoutable gelée blanche de l'hiver, ou bien quand une sueur mal essuyée couvre leur corps récemment tondu ou que des buissons épineux ont déchiré leur peau. Pour remédier à ce mal, les bergers baignent tout le troupeau dans l'eau douce des fleuves, et plongent dans l'eau le bélier, qui, la toison humide, va à la dérive dans le courant du fleuve... On peut encore frotter leur corps une fois tondu avec du marc amer d'huile d'olive, en y mêlant de la litharge, du soufre vif, de la résine de l'Ida, de la cire visqueuse et grasse, de la scille, de l'ellébore dont l'odeur est si forte et du bitume noir ».

Gratius Faliscus et Virgile emploient tous deux le mot « *Scabies* » pour désigner cette maladie, il semble évident que chez ces deux poètes, comme chez Sénèque, il faut traduire ce mot par notre mot français « gale ».

Toutefois, lorsque Faliscus parle d'une « maladie plus affreuse encore *chez l'homme* », nous nous demandons s'il ne fait pas, dans ce cas, allusion à la lèpre, car nous ne devons pas oublier que Tacite et Tertullien pour parler de cette affection emploient le terme de « *Scabies* ».

Il ne nous appartient pas de trancher la question. Nous laissons à des collègues plus compétents le soin de le faire. Nous serions très heureux si M. le P^r Jeanselme, dont l'érudition fait autorité en la matière, voulait bien nous donner son opinion à ce sujet.

(1) VIRGILE. — Géorgiques, livre III.

LE MONUMENT MICHEL BRISSEAU**Inauguré à Tournai le 25 Septembre 1921****Par M. le D^r TRICOT-ROYER.**

A Tournai, le dimanche 25 septembre, fut inaugurée une plaque commémorative en l'honneur de l'inventeur du siège de la cataracte, le médecin *Michel Brisseau*.

La ville de Tournai prend donc rang parmi celles qui élèvent des monuments à la médecine, et grâce à elle notre « Corpus Inscriptionum », s'enrichit d'une unité de haute qualité.

Le trophée décore le mur extérieur de l'église Saint-Piat; et cet endroit fut choisi parce que, dans ce sanctuaire, le jeune Brisseau reçut le baptême, le 2 juin 1676.

La transmission du monument à la ville de Tournai fut faite par MM. les professeurs de La Personne de Paris et Van Duyse de Gand, les deux présidents du comité franco-belge; M. Wibaut, bourgmestre, en prit possession et remercia au nom de la ville.

Auparavant avait eu lieu à l'hôtel de ville une séance académique, très solennelle, présidée par le bourgmestre ayant à ses côtés M. de La Personne, représentant l'Académie de Médecine de Paris, M. Van Duyse, M. de Mets, M. le sénateur Asou.

Aux premiers rangs : M. Terrien, pour les ophtalmologistes de France; M. Marnix Van Duyse, pour l'université de Gand; M. Weekers, pour l'université

Bul. Soc. Fr. d'Hist. Méd., T. XV, n^{os} 10-11-12 (Oct.-Nov.-Déc. 1921;

de Liège; M. Gallemaerts, pour l'université de
Bruxelles; M. Vandenstraeten, pour l'université de



Louvain; M. Manuel Marquez, pour la faculté de
médecine de Madrid,

Parmi les personnalités locales qui apportèrent leur concours à la réussite de la cérémonie, citons les D^{rs} Choutry, Marbaix et Desmores; MM. les archivistes et archéologues, Hocquet, Soil de Moriamini et Warichez.

Brisseau, né à Tournai, y exerça la médecine et y découvrit le siège de la cataracte, il vint à Paris et professa à Douai. C'est un savant franco-belge, symbole de la culture latine, comme l'a proclamé un des orateurs. C'est ce que tout le monde sera ressortir au cours de cette journée. Si bien que nous avons pu dire de la patrie de Brisseau ce que Molanus écrivait jadis de celle de Jésus-Christ : *Etsi Bethleem natus, tamen Nazarenus dicitur.*

Le professeur de La Personne a défini l'héroïsme de l'inventeur du siège de la cataracte, combattant les hérésies scientifiques à une époque où un doute émis vis-à-vis de la doctrine du *Magister* était condamné en Sorbonne.

Pour l'oser il fallait la foi, un merveilleux esprit de suite, et la connaissance approfondie du passé.

C'est le contraire aujourd'hui, constate le maître, les horizons scientifiques sont largement ouverts aux investigations des jeunes, et la parole des anciens n'est plus qu'un heureux contre-poids aux envois trop téméraires.

Le professeur van Duyse affirme que cette commémoration est une œuvre de patriotisme et de justice, pour un homme qui enlumina l'édifice du bonheur humain d'une de ses pierres les plus brillantes. Le Roi a daigné donner son haut patronnage à la manifestation, et MM. de Margerie, ambassadeur de France à Bruxelles et Destree, ministre des Sciences et des Arts en ont accepté la présidence d'honneur.

Michel Brisseau fut un bel exemple d'opiniâtreté au travail; il eût pu faire sienne la devise de Marnix de Sainte Aldegonde « *Repos Ailleurs* ». Et van Duyse conclut brusquement :

« Cela dit, allons cultiver notre jardin ».

Ensuite un très beau discours d'Alexandre de Mets situe la figure de Brisseau dans l'histoire de la médecine belge.

J'étais convié à prendre la parole au nom des historiens belges de la médecine et du corps médical de l'arrondissement d'Anvers. Je me suis permis de saluer la mémoire de Brisseau en votre nom, Messieurs, et au nom de la Société Internationale de l'histoire de la Médecine, dont j'ai annoncé la première séance : celle qui vient d'avoir lieu.

Soulignant encore le caractère franco-belge de la médecine tournaisienne à travers les siècles, j'ai rappelé qu'outre le nom de Brisseau, son panthéon médical est riche du souvenir de Despars et de Jean de Saint-Amand, dont les gloires sont également précieuses à la France.

*

**

Le monument est une plaque oblongue de marbre noir, surmontée d'une palme de bronze vert.

L'inscription en lettres d'or, porte en chef l'écu de Brisseau :

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois croix de Jérusalem, du même, posées deux et une.

En outre, le Comité franco-belge a fait une réédition très réussie d'un livre, dit le programme devenu rarissime : *Le traité de la Cataracte et du Glaucome, par Brisseau le fils, Paris, Laurent d'Houry, 1709.*

Un *Liber Memorialis* contenant le nom des souscripteurs et le procès-verbal de la fête est en préparation.



LE DERNIER DES IATRO-CHIMISTES

Eugène-Henri DESPORTES *

Par M. le D^r DELAUNAY.

I

Eugène Henri Desportes naquit au Mans, sur la paroisse de Notre-Dame de la Couture, le 8 juillet 1782 (1). Il était le troisième enfant de Jean Bap-

(*) Cf. RABBE, VIEILH DE BOISJOLIN, SAINTE PREUVE, *Biographie universelle et portative des contemporains*, Paris et Strasbourg, 1834, 5 vol. in-8°, t. V (Supplément), art. Desportes, p. 152. — LACAINE et LAURENT, *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIX^e siècle*, t. II, Paris, 1845, in-8°, art. Desportes, p. 269-272. — SACHAILE DE LA BARRE, *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres*, Paris, 1845, in-8°, art. Desportes, p. 241. — N. DESPORTES, *Bibliographie du Maine*, Le Mans, Pesche, 1844, in-8°, art. Desportes, (E. H.), p. 278-279. — CHATIN, notice nécrologique sur Desportes, Bulletin de l'Académie de médecine, 2^e s., t. IV, 1875, 17 août 1875, p. 997-1001. — F. LEGEAY, *Nécrologie et bibliographie contemporaines de la Sarthe, 1844-1880*, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1881, in-8°, p. 134-135. — Archives adm. du Ministère de la Guerre, dossier Desportes.

(1) « Baptême d'Eugène Henry Desportes. L'an mil sept cent quatre vingt-deux, le neuvième jour de juillet a été baptisé par nous prêtre habitué de cette paroisse soussigné Eugène Henri [né d'hier] issu du légitime mariage de Monsieur Jean Baptiste François Desportes, ancien maître de forges, négociant et de demoiselle Anne Françoise Duhail, ses père et mère demeurants sur cette paroisse et y épousés, parain Monsieur Henry Pierre Desportes maître de forge oncle au côté paternel de l'enfant demeurant sur la paroisse du Grez de ce diocèse, maraine demoiselle Marie Magdeleine Pélagie Duhail, tante de l'enfant au côté maternel, demeurante paroisse du Crucifix de cette ville, tous deux assistés de Monsieur François René Duhail négociant et de dame Marie-Jeanne Garnier, épouse de Monsieur François de Paule Jean Duhail négociant et de dame Agathe Françoise Garnier, épouse de Monsieur Barbeau Du bourg négociant qui et le père présent ont signé avec nous. H. P. Desportes, Agathe F. Dubourg, H. Duhail, Marie Duhail, Duhail, J. B^r Desportes, Lemaitre, prêtre.

(Etat civil du Mans, Registres paroissiaux de la Couture, 1781-84, f^o 39, r^o, n^o 384-1782).

De cette union étaient issus précédemment : 1^o Amédée Henri, né

tiste François Desportes, négociant, et d'Anne Françoise Duhail (1). Les Desportes, issus d'une lignée de marchands, s'étaient adonnés depuis le début du XVIII^e siècle, à l'exploitation de ces ferrières qui, dès l'époque gallo-romaine, alimentaient les petites forges, et au XVII^e siècle les hauts fourneaux à bois de la région (2). Le bisaïeul du futur académicien était maître des forges de Lavardin (3); son aïeul (4) et son père exploitèrent tour à tour les forges de Cormorin, à Champrond, près de Vibraye. Son oncle, Henri Pierre, un moment associé à la gestion de Cormorin, passa à la tête des forges d'Orthe, où il mourut (5).

probablement à Champrond, plus tard commissaire du gouvernement près la Société d'Assurance mutuelle contre l'incendie (1832), adjoint au maire puis maire de la commune de Sainte Croix, auteur d'une *Notice sur le Bureau de charité de Sainte-Croix* (Le Mans, 1843, 4 p. in-8°), décédé au Mans, 11 rue Sainte-Croix, le 25 janvier 1871. — 2^e Henriette Pélagie, née et baptisée en l'église paroissiale de Notre-Dame de la Couture, le 8 octobre 1781. (Etat-civil du Mans, Registre paroissial de la Couture, 1781, n° 143, f° 52 v° et 53 r°).

(1) J. B. F. Desportes du Tertre, fils mineur de feu Henri Desportes de Corlevé, maître de forges, demeurant à Champrond, et de Jeanne-Marie Fréart, épousa le 28 novembre 1775, en l'église des R. R. P. P. Minimes du Mans, Anne Françoise Duhail de Villiers, fille de François-René Duhail, négociant, et de Marie Magdelaine Hubert, le jour même où, dans la même église, son frère, Henri Pierre, s'alliait à Euphrosine Louise Duhail Desouches, sœur de la précédente. (Etat-civil du Mans, Regist. paroissiaux de la Couture, année 1775, n° 327 et 328, f° 56-58.)

(2) Voy. M. HÉDIN, *Les vieilles forges de la Sarthe*, Le Mans, Monnoyer, 1914, 55 p. in-8°. (Extr. du Bull. de la Soc. d'agric., sc. et arts de la Sarthe, t. XLIV.)

(3) Henry Desportes, né le 25 août 1679, négociant puis, à partir de 1715, maître des forges de Lavardin, échevin du Mans (1718) juge consul, administrateur des hospices, † le 28 mars 1748, époux d'Anne Le Moine (9 janvier 1703).

(4) Henry Pierre Desportes de Corlevé, négociant à Nantes, paroisse Saint-Nicolas, en 1748, puis maître des forges de Cormorin, qui épousa au Mans, par contrat du 7 mars 1750, devant Martigné, notaire, Jeanne-Marie Fréart, fille de François, négociant, ancien juge-consul, et de feu Renée Julienne Jeanne Hervé.

(5) Henry-Pierre Desportes, mort à la forge d'Orthe, paroisse de Saint-Martin de Connée, le 1^{er} décembre 1785, eut quatre enfants : Narcisse-Henri François, le naturaliste, né à Champrond le 2 décembre 1776; Frédéric-Henri, bap. au Mans, paroisse de la Couture, le 22 mars 1779; Henriette Pélagie, bap. à Notre-Dame de la Couture le 8 octobre 1781; Augustin-Henri, né en 1783. — Sa veuve, Louise-Euphrosine Duhail, épousa à Connée le 21 germinal an XIII, Michel Jacques Galpin Grandchamp, dont elle avait eu une fille, Eugénie, née au Mans le 4 décembre 1787, laquelle épousa Jacques-Louis-Casimir Mouton, notaire à Fresnay.

L'enfance de notre héros s'écoula, d'abord paisible, entre Le Mans et Champrond. Mais le cours des événements ne tarda pas à mettre dans ses souvenirs la note tragique qu'il n'oublia jamais. Le 10 décembre 1793, l'armée vendéenne s'emparait du Mans. Le 13, les troupes de Marceau et de Westermann, après un sanglant combat, mettaient en déroute la cohue lamentable des « brigands ». La famille de Desportes était alors à la campagne, probablement à Cormorin ; et fort anxieuse de savoir ce qu'étaient devenus, en ce désordre, ses proches, demeurés dans l'hôtel familial (1).

Les informations étaient rares, contradictoires ; et il ne fallait point s'aller jeter dans la gueule du loup. Eugène fut envoyé à la découverte. Peu suspect, le gamin pénétra sans trop d'encombre dans la place, courut aux nouvelles, et s'introduisit dans la maison paternelle, que la bataille avait fort endommagée. La chambre de sa mère avait été mise à sac ; des biscuiens demeuraient incrustés dans les murs ; d'autres jonchaient le plancher, avec les débris des croisées, et ce spectacle évoqua dans son âme d'enfant l'idée d'un jeu de quilles brisé.

En l'an IV, notre Sarthois entra à l'Institut des boursiers de l'Égalité, ci-devant collège Louis-le-Grand, plus tard Prytanée française, et s'y classa bien vite parmi les meilleurs élèves. Le milieu était fort jacobin. En l'an VIII, le *Journal des hommes libres*, s'indignant de ce que « tous les pensionnats façonnent les jeunes cœurs à la bêtise et à la superstition », vantait seulement « la respectable maison du Prytanée, et deux ou trois autres qui, foulant aux pieds les préjugés de nos pères, n'inculquent dans l'âme des enfants... que l'amour de l'égalité, de

(1) Les deux frères Desportes, Henri Pierre et Jean Baptiste François, habitaient probablement en commun rue du Mûrier n° 3 (aujourd'hui n° 15 rue de Paris). Cette maison, qui passa au cousin d'Eugène Henri, le naturaliste Narcisse Desportes, fut délaissée par sa veuve et vendue par cette dernière et ses co-héritiers, par acte sous seing privé en date du 13 mars 1875, à sœur Eulalie Bouteiller, supérieure du pensionnat Notre-Dame au Mans, pour la somme de 30.000 francs.

la liberté, de la philosophie » (1). Mais le premier Consul, qui, en fructidor an IX, gratifia la maison d'un nouveau règlement, entendait qu'il en sortit moins des philosophes que « de bons officiers ». Desportes, ses humanités terminées, fut nommé



Eugène-Henri DESPORTES (1782-1875) (musée du Mans).

sous-lieutenant le 8 pluviôse an XII (29 janvier 1804).
Il faut croire que ses éducateurs ne lui avaient insuf-

(1) Journal des hommes libres, du 28 therm. an VIII (16 août 1800), cité par A. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. I, Paris, 1903, in-8°, p. 605). — Sur le Prytanée, Cf. Aulard *loc. cit.*, *passim*.

flé ni l'amour de la « philosophie » ni le goût des armes. Ses sentiments politiques le détournèrent bientôt du service de « l'Usurpateur ». Il brisa son épée, et, de ses tronçons, fit hommage au Dieu d'Epidaure.

Desportes se mit sur les bancs de l'Ecole de Santé, et suivit la visite des hôpitaux. Bichat, Pinel, Dupuytren y furent ses maîtres, et Béclard son ami. On sait qu'elle était, à cette époque, l'insalubrité de la capitale, et le méphitisme du milieu nosocomial; et il n'y avait guère d'étudiant qui ne payât son tribut à la fièvre typhoïde. Notre carabin tomba malade, et pensa mourir. Béclard le sauva. « Desportes ! lui disait plus tard son bon maître Pinel, remercie Béclard et Dieu ! C'est à eux que tu dois la vie ».

Le 8 juillet 1808, Desportes soutenait, par devant les professeurs Desgenettes, Duméril, Jussieu, Riche- rand et Deyeux, sous la présidence de Boyer, sa thèse inaugurale sur *La noix vomique*, dédiée à Dupuytren. Sans doute sa situation matérielle était-elle précaire, car, le 25 août suivant, réfugié dans une chambre de l'hôtel Narbonne, rue de la Harpe, il sollicitait du ministre de la guerre une lettre de service aux armées. Il fut, en conséquence, appelé à l'épreuve d'aptitude, et le 30 août, un certificat de l'inspecteur général Desgenettes déclarait le postulant « susceptible, d'après l'examen... subi à l'hôpital militaire de Paris, au lit des malades, de faire un bon médecin adjoint d'armée ». Le 3 septembre, une décision du ministre Dejean l'affectait, en qualité de médecin-adjoint, avec solde, aux établissements hospitaliers de la 10^e division militaire » (Toulouse). Des circonstances personnelles, inconnues, mais assurément pénibles, l'obligèrent à résigner cet honneur : « L'état de mes affaires a tellement changé en mal, déclarait-il à Son Excellence, que je me vois dans la nécessité la plus absolue de vous supplier d'avoir l'extrême bonté de regarder comme non avenue la demande » faite antérieurement.

Desportes demeura donc à Paris, et s'installa au

numéro 89 de la rue de la Harpe, puis 25, rue Traversière Saint-Honoré. Il ne tarda point à s'agréger aux diverses sociétés savantes qui groupaient les praticiens de la capitale : il était un des quarante de la *Société de médecine pratique*, qui fondée en 1808, réunissait à l'Hôtel de Ville les fervents de la thérapeutique. Et lorsqu'avec quelques dissidents de l'ancienne Société académique de médecine, démembrée par le schisme qui aboutit à la création du *Cercle médical*, Royer-Collard fonda, le 18 mai 1812, l'*Athénée de médecine*, Desportes obtint, l'un des premiers, le titre d'associé libre de la nouvelle compagnie (26 mai 1812). Son *Traité de l'Angine de poitrine*, dédié au premier médecin de S. M. impériale et royale, Corvisart, venait de le mettre en évidence. Mais il ne suffit pas de faire un bon livre pour conquérir la fructueuse estime de son concierge et quelque vogue en son quartier. Et le 17 novembre 1813, notre homme se voyait de nouveau réduit à solliciter une place aux armées, invoquant, avec « le témoignage le plus honorable » de son maître Pinel, « cinq années de pratique de médecine à Paris et [l']ouvrage qu'il a[vait] composé sur l'angine de poitrine et dont Monsieur le baron Corvisart... a[vait] bien voulu accepter l'hommage ». Nouvel examen d'aptitude devant l'inspecteur général Coste ; nouvelle conclusion flatteuse le présentant « comme un très bon médecin adjoint bientôt susceptible d'avancement. » En conséquence, le ministre de la guerre l'expédiait à la Grande armée, le 30 décembre 1813. Je ne sais pourquoi cette mesure fut rapportée ; le 8 janvier 1814, Desportes était attaché, comme médecin-adjoint, aux troupes de garde nationale réunies au corps du duc de Castiglione. Gratifié de 3 francs par journée d'étape, il devait être rendu à Lyon le 20 janvier au plus tard. Une erreur de transmission, qui dirigea sa lettre de service sur Le Mans, retarda son départ ; mais il était à Lyon en février. Y demeura-t-il ? Suivit-il le mouvement de diversion si mollement entamé par Augereau, vers l'Ain et Genève, contre les Autrichiens de Bubna et

de Lichtenstein et qui n'aboutit qu'à un piteux repli ? Le 20 mars, Augereau perdait Lyon. Le 31 mars, Paris, qui n'avaient pu sauver les miracles de la campagne de France, Paris capitulait. L'empereur des Français n'était plus six jours après, que le souverain de l'Île d'Elbe ; et le médecin adjoint Desportes se voyait rendu sans doute par les ordonnances royales de mai, à la pratique civile (1).

Il accepta l'arrêt du sort ; au reste n'avait-il rien espéré du Maître déchu, et l'appui de Royer-Collard lui fut plus utile, au retour des lys, que celui de M. Corvisart.

Les médecins d'ailleurs, ne répugnaient point alors à se placer sous quelque auguste patronage : et lorsqu'en janvier 1820, F. Bérard, Delpech, Double, Bally et Rouzet fondèrent la *Revue médicale historique et philosophique*, sous les auspices de S. A. S. Madame Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, première princesse du sang, douairière, duchesse d'Orléans, M. Desportes entra dans le Comité de rédaction. Et tirant de ces hautes relations le profit qu'elles comportaient, il se vit appeler par le roi Charles X, le 3 juin 1823, au nombre des membres adjoints résidants dans la section médicale de l'Académie de médecine, dont l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, avait promulgué la création. Quand l'ordonnance du 18 octobre 1829, réorganisa la compagnie, Desportes passa, au titre de membre adjoint, dans la section de thérapeutique et d'histoire naturelle médicale.

M. Desportes fut un académicien laborieux et ponctuel ! il se rend utile, déclarait un contemporain, « par l'exactitude, le zèle et même le talent qu'il déploie dans les rapports qui lui sont confiés, et... il fait partie des hommes fermes et indépendants qu'on voit toujours prêts à s'opposer aux empiétements de nature diverse auxquels quelques membres

(1) Il habitait en 1821, 21, rue l'Evêque ; en 1824 ; 25, rue Traversière-Saint-Honoré ; en 1833, 5, rue Saint-Florentin ; en 1852, 5, rue du Marché-Saint-Honoré.

de l'Assemblée ne paraissent que trop enclins (1). »

Il se révélait aussi orateur abondant, tout plein de ses classiques, et inexorable sur le chapitre des étymologies. Il ne manquait point de prendre, à l'occasion, la parole, sur ses thèmes de prédilection : médecine légale, hygiène et thérapeutique ; et, comme naturaliste, sur la médecine vétérinaire et la zootechnie. Ainsi se mêla-t-il aux débats sur l'empoisonnement par l'acide arsénieux, la toxicité de la liqueur de Fowler, l'intoxication par la conicine ; aux débats de 1857 sur la statistique des décès dont son esprit méticuleux et précis, passionné pour la méthode numérique de Louis et de Risueno d'Amador, attendait des précisions instructives sur les 5/6 des maladies. Il prit enfin sa part des discussions et décisions que le pouvoir requérait de l'Académie, gardienne de la santé publique.

Ainsi en fut-il lors de l'invasion cholérique de 1831-32. Après avoir en 1817, ravagé les Indes, d'où il essaima jusqu'en Extrême-Orient, le choléra envahissait, en 1821-22, l'Arabie, la Perse et la Syrie, puis en dépit d'un temps d'arrêt, se réveillait dans l'Hindoustan, gagnait l'Afghanistan, la Perse, et la Boukharie. En 1829, il pénétrait en Russie par Orenbourg, pour s'avancer d'une part en septembre 1830 jusqu'à Moscou, et d'autre part, par l'Arabie et la Turquie d'Asie, infester les contrées danubiennes, d'où l'armée russe l'importa en Pologne (février-avril 1831). Les régions baltiques, l'Allemagne, par la Silésie, la Poméranie, le Brandebourg, ne tardèrent pas à payer leur tribut au fléau. En France, le gouvernement s'émut, car des navires venus de la Baltique ou de la Mer noire mouillaient incessamment à Marseille. Le 4 mars 1831, le ministre de l'Intérieur, Montalivet, demandait à l'Académie de médecine de rédiger, dans le plus bref délai, une instruction propre à éclairer l'autorité sur les mesures prophylactiques et curatives à prendre en cas de besoin, et la Compagnie

(1) Sachaile de la Barre, *loc. cit.*

nomma, sans plus tarder, une commission composée de Marc, Chomel, Desgenettes, Dupuytren, Louis, Emery, Desportes, Double, Boisseau, Pelletier et présidée par Keraudren. Les délégués élaborèrent un volumineux mémoire, sur la partie nosologique, et qui fut rédigé et clos, le 25 juillet 1831, par le baron Double, rapporteur.

Le 8 août, en dépit des critiques de Dubois d'Amiens, l'Académie en adoptait les conclusions.

Une deuxième partie, déposée le 13 septembre, résumait en quelques pages les conseils pratiques à proposer aux autorités, aux médecins, et aux citoyens. Et l'Académie, après avoir insisté sur le danger « des grandes agglomérations de troupes, [des] privations [des] fatigues, [des] excès qu'entraîne la vie de l'homme de guerre », se félicitait de ce que la diplomatie intervint enfin dans l'intérêt de l'humanité. « Le monde entier le sait : la France par la bouche de son Roi, ou le Roi parlant selon le cœur de la France, a voulu préserver le midi de l'Europe du fléau de la contagion que la guerre propage. C'est surtout de cette enceinte que doivent partir, concluait M. Double, les premières acclamations de reconnaissance. (1) »

Ni les acclamations académiques, ni la diplomatie pacifique ne conjurèrent le péril. En novembre 1831, l'Angleterre était contaminée. Le 15 mars 1832, le choléra éclatait à Calais ; le 26, à Paris. On sait quelle fut l'intensité de l'épidémie et la terreur panique qu'elle sema dans la capitale. Les médecins prirent leur poste, au chevet des malades, dans les ambulances de quartier, les hôpitaux, les commissions sanitaires. Desportes fit partie de la Commission de salubrité de Chaillot. Mais s'il avait le sentiment de son devoir, il avait aussi le souci de son indépendance : et le préfet de police ayant prescrit aux médecins et chirurgiens de dévoiler les noms des

(1) *Rapport sur le choléra morbus*, lu à l'Académie royale de médecine en séance générale les 26 et 30 juillet 1831, Paris, Impr. royale, 1831, IV-199 p. in-8.

personnes soignées par eux après les journées des 5 et 6 juin, M. Desportes protesta, le 12 juin, à la tribune de l'Académie de médecine, contre une « erreur étrange », capable de faire « monter la rougeur au front de tout homme de l'art », en tant que contraire au secret professionnel, fondement du sacerdoce médical. Et il proposa de nommer une commission chargée d'examiner « jusqu'à quel point le respect dû à la morale publique et l'accomplissement de nos devoirs envers nos concitoyens sont compatibles avec l'obligation qui pèserait sur nous si l'ordonnance de la police était maintenue. (1) »

Ainsi ni le dévouement ni la science n'avaient pu enrayer la marche du fléau ; et il restait encore beaucoup à dire, lorsqu'à la requête du gouvernement, la question des lazarets et quarantaines fut de nouveau portée, en 1845-46, à la tribune de la Compagnie. Mais elle visait plus spécialement la peste.

Contagionnistes et anti-contagionnistes dissertèrent à perte de vue sur la durée de l'incubation, le mode de transmission par les malades, les cadavres, les vêtements, les marchandises, et la discussion fut longue et confuse, comme elle devait l'être à une époque où la nature et le mode de transmission de la maladie bubonique n'étaient pas connus. M. Desportes avait suivi de près les débats, et prononcé des allocutions copieuses, expression et miroir de ses convictions pathogéniques. Contagionniste pour cette fois, il ne ménagea point ses critiques à la Commission et à son rapporteur, « partisan plus ou moins déclaré, plus ou moins intelligent, de la non-contagion, et de l'infection. » Il s'étonna de voir contester la possibilité de transmission par le contact, par l'inoculation, par les étoffes et les vêtements. Il demanda que la quarantaine tint compte des modalités d'une incubation variable, parfois prolongée, quitte à léser, au profit de l'humanité, les intérêts commerciaux de certaines nations, « et celle-là en

(1) Journ. hebd. de méd. et de chir.; 1832, t. VII, p. 411-412.

particulier que l'on trouve partout où il y a des opérations commerciales à faire, des gains à recueillir, et par suite partout où il y a des barrières à abaisser qui s'opposent à l'ambition mercantile (1) ».

Enfin, il réclama l'assainissement des ports, des rades, et du littoral français, l'amélioration du régime alimentaire et de l'hygiène des populations côtières, en particulier dans les classes pauvres, et la constitution d'une alliance internationale par laquelle chaque puissance « s'obligerait à établir des quarantaines à l'égard du peuple qui se refuserait à détruire sur son territoire toutes les causes qui ont été signalées comme capables d'exciter le développement de la peste, ou de toute épidémie meurtrière, comme par exemple de la fièvre jaune, du choléra, etc. (2) ».

Cette discussion porta ses fruits, puisqu'elle motiva l'ordonnance du 18 avril 1847 créant le corps des médecins sanitaires, le décret du 24 décembre 1850, et la rédaction de la Convention sanitaire internationale du 27 mai 1853.

M. Desportes ne put guère montrer qu'au sein de l'Académie son zèle pour le bien public. Essayait-il de franchir, en maître, le seuil des hôpitaux parisiens? Je l'ignore. Mais il marqua toujours quelque regret de n'y être point parvenu. Il déplorait, en 1829, que tous les médecins et chirurgiens ne fussent pas également chargés, et tour à tour, du service nosocomial, seul moyen « d'étendre et de perfectionner leur instruction (3) », et vit répudier au grand Congrès médical de novembre 1845, auquel il voulut prendre part, les réformes qu'il avait réclamées sur ce point (4).

II

M. Desportes avait gardé, de ses premières études,

(1) B. A. M., t. XI, p. 1069.

(2), B. A. M., t. XI, p. 1089.

(3) *Considérations...*, p. 5 et 6.

(4) *Actes du Congrès médical de France, session de 1845*, Paris, Impr. Henuyer, 1846, XI-492 p., in-8°. — Le Congrès ratifia le rapport de Gerdy le jeune, préconisant la nomination du corps des hôpitaux par concours, et à demeure jusqu'à la retraite. (12 novembre 1845, p. 254.)

une forte teinte d'hippocratisme : il croyait encore aux jours critiques, à l'influence des périodes hémisepennaires, septennaires ou septennales sur l'évolution des maladies aiguës et chroniques (1). Et les préceptes hygiéniques du *Traité de l'air des eaux et des lieux* s'alliaient curieusement en son esprit aux théories chimiatriques vers lesquelles il se sentait entraîné. Elles séduisaient son esprit épris de précision scientifique, flattaient ses goûts de pharmacologiste et de toxicologue ; d'autres, las, comme lui, des controverses théoriques entre les néo-hippocratistes et les partisans tumultueux de la médecine physiologique, s'orientaient aussi vers le laboratoire : Andral, l'éclectique, avait un des premiers donné l'exemple. Dédaigneux des spéculations dogmatiques pures, de cette nouvelle scolastique qui, réprochant les entités morbides, en créait une équivalente dans le fameux dogme de l'irritation, il cherchait, avec Delafond et Gavarret la solution du problème morbide dans les modifications chimiques du sang à l'état pathologique (1842 et 1843). Orfila l'appuyait, en ramenant la médecine légale, d'abord purement objective, aux précisions des réactifs. Et M. Desportes, à son tour, se montrait enclin à n'admettre, en fait de pathogénie, que ce qu'on en peut déceler au fond des cornues et des éprouvettes. Volontiers eût-il refait à son usage, et si les imperfections de la chimie contemporaine le lui avaient permis, le livre de Baumes sur la classification chimique des maladies. Il n'approuvait pas les théories contagionnistes de Bretonneau et de son école : ni pour le choléra, ni pour le paludisme, ni pour la fièvre typhoïde (2), ni pour l'angine scarlatineuse. La cause première consistait, à l'en croire, dans une modification chimique de l'atmos-

(1) DESPORTES, Revue médicale mars 1821, p. 286. — *Tr. de l'angine de poitrine*, p. 59.

(2) « Quoi ! on admet que les corps typhiques fabriquent incessamment des miasmes contagieux et en sont remplis, et voilà que la fièvre typhoïde ne se gagne pas si une personne ayant un doigt blessé ou écorché en un point vient à souiller cette partie avec des humeurs purulentes, sanguines ou autres provenant d'un malade dont on pense quel-

phère ; et la présence anormale, au sein du fluide aérien, de « matières... qui en arrivant au contact des corps vivants y déterminent dans les matériaux immédiats dont ils sont composés la rupture de leurs affinités, de leurs combinaisons actuelles (1) ». Matières assez stables sans doute, « et dont la condition indispensable [de persistance] est de n'appartenir nullement aux corps de nature organique (2) » ; mais émanées, comme il apparaît dans la répartition du paludisme, de foyers purement locaux, incapables d'essaimer au-delà d'un certain délai et d'une certaine distance. Car on ne saurait décemment admettre que les miasmes cholériques, partis des rives du Gange, pussent résister, au sein des courants aériens qui les porteraient jusqu'aux rives de l'Europe, « à toutes les vicissitudes d'action, destructive pour eux, d'une foule puissante d'agents tels que l'eau, la chaleur, la lumière, l'électricité, etc. (3) ».

Que l'organisme y soit de compte à demi, on ne saurait le contester. Est-il interdit de penser qu'à une température de 30°, au contact du sang, dans le milieu humide des alvéoles pulmonaires, un de ces principes atmosphériques nocifs ne puisse « se combiner... soit avec quelque autre corps contenu avec lui dans l'atmosphère, soit avec l'un des principes immédiats du sang (4) ? », soit avec quelque produit élaboré par un tempérament prédisposé ?

« Or, qui peut dire s'il ne résulte pas de cette combinaison très présumable, très possible, tantôt et seulement une simple altération de l'un ou de plusieurs des principes immédiats du sang, altération qui sera le point de départ d'une maladie prochaine

que abcès ou ulcération ou d'un cadavre... Le mal que l'on gagne alors c'est une inflammation plus ou moins vive des veines, des vaisseaux lymphatiques, et des faisceaux nerveux. Votre maladie contagieuse n'a pas cette fois de miasmes spécifiques à introduire dans l'économie vivante par une surface très absorbante, par une plaie ! » (B. A. M., X, p. 955.)

(1) B. A. M., VII, p. 577.

(2) *Propag. du choléra de l'Inde*, p. 31.

(3) *Ibid.*, p. 30.

(4) *Ibid.*, p. 12.

et épidémique, tantôt la formation et l'introduction d'un corps nouveau et particulier dans quelque partie de l'économie, et tantôt l'isolement de quelque corps qui était tout à l'heure encore dans un état de combinaison dans l'atmosphère », en sorte que « l'un ou l'autre de ces deux corps pourrait devenir pour l'économie vivante une cause plus ou moins active et puissante de maladie » (1)? Et la contagion est-elle autre chose qu'une apparence, l'expression mal interprétée de cette « influence morbifique qui est exercée par tout rassemblement d'hommes sains ou malades, dans un lieu ouvert ou clos, sur les personnes qui s'y exposent, par l'intermédiaire de l'atmosphère ? (2) »

Que cette viciation soit difficile à caractériser chimiquement, notre homme n'y contredit point. Encore veut-il qu'on la recherche dans le milieu aérien extra ou intrapulmonaire. Il réclame, au cours des épizooties de 1844, l'analyse atmosphérique, des régions contaminées; plus tard, au cours des discussions sur le paludisme, l'analyse en grand du sol encaissant, des eaux et des émanations gazeuses des marais (3). Rien n'échappe à l'avidité de ses réactifs: et il demande à toute occasion, l'analyse de tous les tissus ou produits morbides, solides ou liquides: le sang des déjections dysentériques (4), le parenchyme et les sucs des tumeurs fibreuses du sein (5) et le contenu gazeux des vésicules pulmonaires dans l'emphysème... (6) voire dans l'angine de poitrine! (7)

Lorsque surgirent, à l'Académie de médecine, les grandes discussions sur la fièvre puerpérale (8), M. Desportes estima que, des laboratoires, il sortirait « quelque chose de plus efficace que la recomman-

(1) *Propag. du choléra*, p. 13.

(2) B. A. M., X, 956.

(3) B. A. M., V, p. 368-384.

(4) B. A. M., VIII, p. 594.

(5) B. A. M., IX, p. 432.

(6) B. A. M., VIII, p. 715.

(7) B. A. M., XXVII, p. 1289, note.

(8) B. A. M., T. XXIII, 1858. — Voy. sur ces discussions, P. Delaunay, *La Maternité de Paris...*, 1625-1907, Paris, J. Roussel, 1909, in-8°, Chap. VII, L'infection puerpérale à la Maternité.

dation de se laver les mains et de changer d'habit, ou de fermer les maisons hospitalières d'accouchement. » Et il demandait que l'on fit des « recherches... chimiques et expérimentales sur la matière des lochies », afin de découvrir soit le principe infectant, soit les réactifs capables d'en neutraliser les propriétés pathogènes. Il réclama des analyses microscopiques et chimiques portant sur les vésicules lactifères des mamelles de la femme enceinte morte de maladie puerpérale, sur la viciation des proportions de la graisse, de la caséine et du lactose, et propres à déceler la « cause morbifique qui altère la préparation du lait et devient une disposition morbide grave. » Il concluait que la maladie puerpérale, analogue aux déperditions excessives de l'albumine dans le mal de Bright, du sucre dans le diabète, à l'excès d'urée dans l'urémie, pourrait bien « consister dans l'épuisement ou l'exhaustion d'une matière organique de première importance, principe immédiat organique ou plutôt composé binaire organique ». Il soupçonnait véhémentement que ce principe est la « graisse phosphorée dont l'usage, dans l'économie vivante, est de concourir... à l'entretien de l'action propre de l'organe cérébro-spinal et des nerfs, et à leur puissance de faire contracter et agir en général les organes fibreux et moteurs surtout. » En sorte que la maladie puerpérale n'était plus qu'une maladie constitutionnelle, *sui generis*, par déperdition, épuisant l'irritabilité normale des tissus. La fièvre, la phlegmasie purulente n'en étaient que des complications, à tort confondues avec la diathèse initiale.

Des œuvres médicales de Desportes, la plus considérable est son *Traité de l'angine de poitrine*.

Comme depuis les observations de Rougnon (1768), et d'Heberden (1772), qui lui donna son étiquette nosologique, l'angine de poitrine laissait encore matière à de nombreuses discussions. Si nombre d'observateurs en avaient signalé les causes occasionnelles (marche forcée, ascension, lutte contre le vent, troubles gastriques), et les symptômes subjec-

tifs capitaux, par contre, les avis étaient partagés sur les lésions anatomo-pathologiques, et, partant, sur la pathogénie. Phlegmasie? Altération organique? Névrose? Sans nier l'influence des affections arthritiques; sans contester l'action possible des lésions des coronaires, Desportes observait que l'angine survient souvent à un âge où cette ossification ne saurait être mise en cause; qu'elle prédomine dans le sexe masculin, lequel n'a pas le privilège de cette altération; et qu'enfin cette altération indélébile ne saurait expliquer l'effet favorable des médicaments narcotiques et antispasmodiques. Et avec ce sens des classifications exactes, qu'il tenait de son tempérament de naturaliste, et que Pinel, après Linnée, avait tenté d'introduire dans la nosographie, il fit de l'angine de poitrine une entité morbide, un *genre*, à classer dans la *famille* des névralgies. Il y discernait, au surplus, deux espèces, dans lesquelles on peut retrouver à l'état d'ébauche, la distinction si bien mise en valeur par Huchard, de l'angine vraie coronarienne et de la pseudo-angine névrosique; la première espèce caractérisée par une sternalgie haute, avec dyspnée suffocante, pouls serré, petit, irrégulier; la seconde, par une sternalgie inférieure, prédominante à gauche, à début plutôt abdominal, avec liberté absolue de la respiration, et conservation de la régularité du pouls.

Au point de vue pathogénique, Desportes incriminait une lésion du nerf pneumogastrique gauche, les irradiations possibles dans le domaine des plexus pulmonaires et cardiaques lui paraissant individualiser suffisamment les deux *espèces* cliniques par lui décrites. L'angine de poitrine, à l'entendre, est la « névralgie des plexus thorachiques. » Et quant aux lésions pulmonaires ou médiastinales concomitantes possibles, il ne balançait point à y voir « l'analogie des névralgies de la face et des membres, dans lesquelles tout le trajet du nerf offre les phénomènes d'un engorgement inflammatoire », lequel peut même se terminer par suppuration. Il n'était point jusqu'à sa coïncidence ou alternance avec les fluxions rhu-

matismales ou goutteuses qui ne le confirmât dans cette opinion, qu'il venait de nouveau, en 1862, défendre à la tribune de l'Académie de médecine (1).

Ainsi les théories de M. Desportes se rattachaient-elles à celles de Baumes et de Pinel, lequel classait l'angine pectorale dans l'ordre III de sa classe IV, celle des névroses (2). Encore enchérissait-il sur le Maître, en matière de névroses, puisque nous le voyons, en 1854, ranger dans la même catégorie... le choléra-morbus, au titre de « névrose des organes respiratoires sous la dépendance du nerf grand sympathique ! (3) »

III

Desportes s'était toujours intéressé à la matière médicale. Journaliste, il en dissertait dans les colonnes de la *Revue médicale*, et plus tard dans le *Bulletin général de thérapeutique*. Praticien, il demeurait fidèle à la vieille médecine humoriste, celle des saignées, des cautères, des sétons et des cataplasmes ; il raisonnait abondamment sur la révulsion, la dérivation et la distinction qu'il convient d'en faire (4). C'est pourquoi il blâmait véhémentement les systématiques de l'École de Broussais, ces hommes pour qui la thérapeutique se réduit à deux remèdes : « la lancette et l'eau. » Et il jeta l'anathème, en pleine Académie, sur le jeune aide-major, Labarthe, lequel, défendant, par la voie hiérarchique, les préceptes de son chef, le médecin militaire Peysson, célébrait les miracles de la saignée à outrance dans les colites et la dysenterie (5). Sans doute ne rejetait-il point entièrement la théorie de l'*irritation* (6). Il proclamait les bienfaits

(1) B. A. M., T. XXVII, 1861-62, p. 1248 et 1288.

(2) L'étiologie névropathique de l'Angor pectoris fut défendue, après Desportes, par Jurine (1815). Laënnec, Téallier (1826), qui créa le mot de *pneumo-gastralgie*, Piorry, etc. (Cf. Huchard, *Traité clinique des maladies du cœur et de l'aorte*, 3^e éd., T. II, Paris, Doin, 1899, in-8^o, p. 78, 94, 95.)

(3) B. A. M., XIX, 1854, p. 1066.

(4) B. A. M., T. XXI, p. 611-645.

(5) B. A. M., T. VIII, p. 742-763.

(6) *Obs. d'un état inflammatoire de l'estomac*. *Revue médicale*, 1822, T. VIII.

de la médecine émolliente et anti-phlogistique (1) ; mais sans méconnaître le danger des « excitations » médicamenteuses portées sur « un organe malade et disposé à l'inflammation (2) », M. Desportes revendiquait, en sa qualité de chimiste, le droit de recourir, avec les précautions nécessaires, aux acquisitions nouvelles de la pharmacologie. Avec son ami Cons-tancio, il en avait dressé le bilan dans son *Conspec-tus des pharmacopées* ; et il y puisait largement. Il vantait les succès du sel de nitre à haute dose dans la pneumonie, les catarrhes, l'hémoptysie, le rhuma-tisme, la goutte, les œdèmes et les hydropisies (3). Il préconisait, « comme curatif et comme prophylac-tique », l'usage de l'acide phosphorique, lequel, ayant la propriété de dissoudre le phosphate de chaux, peut prévenir ou guérir « le dépôt de ce sel sur les parois des artères coronaires du cœur. » Et il ajoute ces lignes auxquelles les théories modernes de Joulie sur l'action « désincrustante » de l'acide phosphorique apportent une tardive et curieuse sanction : « Sans doute, on ne se sera pas rendu un compte tout chi-mique de la manière dont agissait l'acide, et que l'on ne se sera pas dit : En introduisant un excès d'acide phosphorique dans le corps et en activant la sécrétion urinaire, par exemple, nous empêcherons la forma-tion des concrétions ou nous dissiperons celles qui existent déjà, parce que l'acide ira tout droit s'empa-rer du phosphate calcaire, qui sera aussitôt évacué par les urines. Mais on aura pensé que la liqueur acide pouvait être le stimulant propre à changer les propriétés vitales des membranes des artères, de même que plusieurs corps médicamenteux agissent spécialement sur les propriétés vitales de certains organes (4) ».

(1) *Ibid.*

(2) *Phlegmasie des viscères... par l'emploi du sulfate de quinine*, Rev. médicale, T. XII, 1823.

(3) Bull. gén. de thérap., XXVI, 1844.

(4) *Tr. de l'ang. de poitr.*, p. 223-224.

IV

Dès le début de ses études, Desportes s'était adonné à la toxicologie. Sa thèse inaugurale, inspirée et aidée par Jussieu, fut consacrée à la *Noix vomique*, en particulier au *Strychnos nux-vomica*. Il étudia la plante, ses semences, fit l'analyse de leurs principes actifs, et l'étude expérimentale de leur action physiopathologique. Il faut avouer que son mémoire est assez vague : les procédés analytiques étaient alors rudimentaires ; et M. Desportes ne retira de ses graines que du malate acidule de chaux, une gomme, une matière vé géto-animale indéterminée, une autre matière amère, une huile fixe, un colorant jaune, de la cire, des sels terreux et alcalins, et de l'amidon. Physiologiquement, après expériences sur le chien, la poule, la chèvre et la grenouille, Desportes y signala l'existence d'un virus, spécialement nocif pour le système nerveux, tétanisant et convulsivant : ce virus était la strychnine, que Pelletier et Caventou devaient isoler dix ans plus tard, en 1818. Au point de vue médico-légal, l'auteur n'apporte aucune observation personnelle ; quant à l'usage thérapeutique, il se borne à enregistrer quelques notions empiriques et contradictoires empruntées aux travaux allemands et scandinaves. En somme, travail imprécis et qui n'a point fait date dans les annales de la toxicologie. M. Desportes, au reste, aimait la variété ; et sans pousser plus avant, changea de sujet.

Suivi de près par Séguin, le chimiste français Derosne avait signalé, en 1803, le présence, dans l'opium, d'un *principe cristallisable* qui fut d'abord connu sous le nom de sel de Derosne ou narcotine. En réalité, ce principe ne fut scientifiquement isolé et étudié que par l'allemand Sertuerner, en 1816 (1). Ce chimiste isola non seulement l'alcaloïde, qu'il appela la morphine, et qu'il croyait combiné avec un

(1) Ce travail fut publié par Sertuerner dans les *Annalen der Physik*, de Gilbert, t. LV, 1817, p. 56 et sqq., et traduit par Rose dans les *Annales de chimie et de physique*, 2^e s., t. V, Paris, 1817, p. 21-42.

acide végétal, l'acide méconique, à l'état de méconate de morphine, mais encore ses sels, mieux définis et plus maniables : sous-carbonate, carbonate, acétate, sulfate, muriate, nitrate et tartrate de morphine. De tous ces composés, le muriate ou chlorhydrate, d'un usage si courant aujourd'hui, fut celui qui obtint d'abord le moins de faveur, encore qu'il entrât, dès 1824, dans la formule du sirop de Charlard (1). Ce sont les propriétés thérapeutiques de l'acétate de morphine que Bally étudiait, dès 1823, dans son service de la Charité ; et Magendie qui, depuis cinq ans expérimentait les sels de morphine, déclarait en 1825 que ses préférences allaient à l'acétate et au sulfate. L'acétate de morphine était assez connu dans les officines pour que le fameux Castaing pût s'en procurer, en 1823, à la pharmacie Chevallier, deux grammes qu'il fit ingurgiter à son ami Ballet. Le procès, qui s'ensuivit, rappela l'attention des toxicologistes sur l'acétate de morphine, et les divergences d'opinion qui se manifestèrent à l'audience entre les experts, en particulier entre Orfila et Chaussier (2), montrèrent que la question n'était pas encore complètement élucidée.

M. Desportes la reprit (1829), et étudia en compagnie de Serres, l'empoisonnement lent par l'acétate de morphine. Il rechercha, sur des poules, les lésions organiques et les phénomènes morbides provoqués par la lente absorption de ce toxique. Il crut découvrir dans la phlegmasie du tractus intestinal, et spécialement « de l'intestin rectum » un signe caractéristique de la dite intoxication, n'accordant, par contre, aux signes de congestion en céphalo-médullaire qu'une valeur inconstante et douteuse, et peut-être seulement « sympathique de la lésion gastro-intestinale (3) ». Il est inutile de dire que ces expériences

(1) Cf. P. DORVEAUX, *Le sirop pectoral de Charlard chanté par Casimir Delavigne*, Bull. de la Soc. d'Hist. de la Pharmacie, n° 29, mars 1921, p. 284-285.

(2) A. TARDIEU et Z. ROUSSIN, *Etude médico-légale et clinique sur l'empoisonnement*, Paris, J.-B. Baillièrre, 1867, XXII-1072, p. in-8°, p. 912-914.

3) *Rech. cæv.*, D. 9.

sont insuffisamment poussées, que le choix de l'animal est critiquable, et que les conclusions de Desportes sont plus que discutables. Si la morphine s'élimine en partie par le tube digestif, il n'en est pas moins vrai qu'elle provoque presque toujours, et principalement, de la congestion des centres nerveux. Et notre observateur n'a point relevé, chez l'animal, ce myosis marqué et ce ralentissement du rythme respiratoire que l'on observe chez l'homme intoxiqué par la morphine. Les recherches de Desportes ne furent cependant pas tout à fait oubliées, puisqu'Orfila en fait encore mention (1), et c'est à tort que M. Pouchet fait honneur à Cl. Bernard des premières études sur l'action physiologique des alcaloïdes de l'opium (2).

Mais notre homme n'approfondissait guère. La physiologie expérimentale cherchait encore ses principes, et M. Desportes n'en avait point, il expérimentait, si j'ose dire, à bâtons rompus. Il s'avisa, certain jour, d'étudier l'action de l'électricité sur le rein, prit un lapin, l'ouvrit, énucléa le rein, l'incisa, prit sa machine, tira de l'organe des étincelles, et constata que le parenchyme, congestionné et raffermi, éjaculait violemment l'urine par ses pyramides de Malpighi. Il en déduisit que l'excrétion urinaire est assurée par une contraction du rein lui-même, et non par les pressions périphériques, et qu'il y a dans cette glande un tissu moteur (3).

A force de fréquenter les animaux de laboratoire, M. Desportes, sur la fin de ses jours, s'avisa de découvrir le monde microscopique, où Henle, et Charles Robin avaient déjà reconnu quelques-uns

(1) ORFILA, *Leçons de médecine légale*, 2^e éd., Paris, Béchet jeune, et Bruxelles, 1828, 3 vol. in-8^o, t. III, p. 233, 249.

(2) POUCHET, *Précis de pharmacologie et de matière médicale*, Paris, Doin, 1907, in-8^o, p. 181.

(3) Bull. gén. de thérap., 1844. — Confirmant les résultats expérimentaux de Desportes, Henle a décrit, plus tard, en 1868, un réseau des papilles rénales, des fibres musculaires lisses (muscle annulaire de la papille); Eberth, en 1872, un réseau musculaire lisse à la surface de la corticale; et Jardet plus récemment, d'autres fibres interstitielles, péryramidales.

des phénomènes de la vie cellulaire. Il plaça sous son objectif la membrane interdigitale d'une grenouille; il vit les globules sanguins cheminer, à la file, dans les capillaires, s'arrêter, s'amonceler, distendre un moment la fragile paroi de leur canal, puis reprendre leur cours interminable. Et il y pensa découvrir le secret de l'assimilation: il estima qu'« il ne saurait y avoir de difficulté à croire que le fluide jaune des globules, poussé par les efforts subits de pression de la coque de leur cellule à chacun d'eux », écarte de façon infinitésimale, mais néanmoins suffisante, les « molécules seulement juxtaposées » de la paroi capillaire, et les traverse à la manière dont un fluide très dilaté, réduit presque en vapeur, traverse rapidement un liquide et une membranule qui le séparent de la substance pour laquelle il a une affinité spéciale et que cette substance partage et témoigne en l'attirant à elle (1). » Ainsi, l'éclatement des globules rouges, répandant leur contenu par une sorte d'effraction du vaisseau dans la substance générale intervasculaire, fournirait à cette dernière l'albumine, la fibrine et l'hématine, superposant son mécanisme nutritif aux phénomènes d'endo- et d'exosmose qui assurent normalement les échanges entre le milieu sanguin et les tissus, à travers la membrane capillaire intacte (2).

Ces assertions, portées à la tribune de l'Académie, provoquèrent d'abord une interruption, puis une réplique du Secrétaire perpétuel, Dubois. Celui-ci dénonça véhémentement les « illusions » microscopiques de son collègue, attesta l'impénétrabilité des mystères de la nutrition et celle des vaisseaux capillaires; il nia l'existence réelle et le va et vient des molécules qui, des courants vasculaires, iraient se perdre dans les solides, et, des solides, rentreraient dans le circulus capillaire. Et ne pouvant empêcher l'impression de ces allégations dans le *Bulletin*, il

(1) B. A. M., XXIV, p. 473-495, 8 fév. 1859.

(2) *Ibid.*, p. 496.

tint à déclarer que cette insertion ne comportait point une adhésion de la Compagnie. Cette mercuriale mit un terme définitif à l'éloquence de M. Desportes, lequel ne remonta jamais plus à la tribune académique. Et même, il renonça à l'étude des infiniments petits pour se consacrer désormais exclusivement ses facultés admiratives aux splendeurs du macrocosme.

V

Car M. Desportes n'était pas seulement un médecin laborieux, mais encore un naturaliste pratiquant. Au temps de sa studieuse jeunesse, il consacrait aux sciences les heures qu'il pouvait dérober à l'apprentissage de la médecine. Il fréquentait au Muséum d'Histoire naturelle les cours de Latreille et de Cuvier, et s'initiait à la botanique aux leçons de Jussieu, de Mirbel, de Desfontaines, de Cl. Richard, suivant ainsi les traces de son cousin, le naturaliste Narcisse Desportes, qui fut, en ses jeunes années, le disciple et le collaborateur de Lamarck et de Mirbel (1).

La pratique médicale ne le détourna point de sa science de prédilection : il continua de s'intéresser à l'anatomie comparée ; s'occupa d'ichthyologie, d'ornithologie, et écrivit en 1820, pour le grand Dictionnaire d'Histoire naturelle de Levrault, dont ses anciens maîtres du Muséum dirigeaient la rédaction, une monographie du *Pigeon domestique*. Il étudia les instincts, les passions et les mœurs du peuple,

Au col changeant, au cœur tendre et fidèle,

Il immola des pigeons innombrables, les classa, les étiqueta, les disséqua, les empailla. Son domicile était une nécropole, un ossuaire de ramiers, dont les dépouilles encombraient encore, à un demi-

(3) Cf. A. GENTIL, *Narcisse Desportes, naturaliste manceau*, Bull. de la Soc. d'Agric., Sc. et Arts de la Sarthe, t. XLIII, 1911-12, 2^e fascic., p. 109-128. — Cuvier, Latreille, Desfontaines, Jussieu, professaient alors au Muséum ; Mirbel à la Faculté des Sciences ; A.-L. de Jussieu avait également à la Faculté de médecine une chaire dont L.-Cl.-M. Richard était l'adjoint.

siècle de là, sous un linceul de scientifique poussière, les armoires de son cabinet. Car, peu à peu, M. Desportes s'était désintéressé des bipèdes, volatiles ou non.

Il avait un moment songé — c'était sous Louis-Philippe, au temps des réformateurs socialistes et des Saint-Simoniens, — à perfectionner l'humanité. Il estimait que « les Sociétés humaines doivent être... une image parfaite d'une société sympathique de secours mutuels » (1) et méditait de publier, — sous le voile de l'anonyme, il est vrai, — « un ouvrage touchant la médecine et la politique. » En homme sage, il y renonça. Il avait acquis une honnête aisance (2), et délaissant la sociologie, l'ornithologie et la pathologie, il se livra, tout entier aux études qui avaient charmé les jours de sa jeunesse. Il se tourna vers ce que la nature nous offre de plus séduisant : cette innocente splendeur du règne végétal qui, pour le plaisir de nos yeux, renaît dans les fleurs à chaque printemps. Pendant les vingt dernières années de son existence, le Dr Desportes se voua, corps et âme, à la botanique. Il s'enticha d'acclimatation ; et son appartement du n° 12 de la rue d'Alger devint une vaste serre. Sur le balcon, sur l'appui des fenêtres, sur la cheminée du cabinet, dans le vestibule et la salle à manger, des plantes s'entassaient en pots, en caisses et en bocalux. M. Desportes réalisait, en chambre, la vie du vieillard de Tarente et son logis eût été un maquis touffu si ses capacités de jardinier avaient égalé son zèle. Mais le soleil et l'eau manquaient à ses élèves, et ses plants s'étiolaient. Quand une misérable fleur avait résisté à sa thérapeutique, le bonhomme Desportes l'envoyait parfaire sa convalescence au Jardin des Plantes du Mans, heureux d'enrichir la flore locale d'une espèce inconnue sous le ciel sarthois (3). Mais trop souvent ses soins étaient

(1) B. A. M., XI, p. 1089.

(2) Nette de tous frais et legs, la succession qui fut partagée le 8 janvier 1876 entre ses hoirs montait encore à plus de 160.000 francs.

(3) Son frère, Amédée-Henri, et son cousin Narcisse Desportes, étaient membres titulaires de la Société d'Horticulture de la Sarthe.

vains; et l'horticulteur allait, épancher ses doléances, à la plus proche séance académique, dans le sein de son collègue Chatin, professeur de botanique à l'École de Pharmacie. Chatin consolait le vieillard éploré, emportait la plante moribonde, en promettant de lui infuser une vie nouvelle dans les serres de l'École. Et de fait, un ou deux mois après, elle revenait, plus florissante que jamais, embaumer le logis de la rue d'Alger. Inutile de dire qu'il s'agissait d'une substitution éhontée. Mais le possesseur s'enorgueillissait d'avoir définitivement acclimaté la fleur rebelle, et Chatin n'avoua qu'après sa mort sa pieuse supercherie.

Il y avait, à vrai dire, plus de mérite qu'on ne pense. Et le zèle du bonhomme Desportes était implacable. En veine d'herborisation, il arpentait, le dimanche, sa boîte verte en sautoir, les bois et les champs des environs de Paris, et s'indignait de ne plus trouver les stations telles qu'au temps de Mirbel et de M. de Jussieu. Et puis, sa mémoire n'était plus sûre, et son regard se voilait; et il recourait, le mardi suivant, à l'infatigable complaisance de son collègue pour déterminer sa récolte. Or, ses trouvailles étaient trop souvent dans un état fragmentaire : débris infimes de cryptogames, fleurs isolées, feuilles flétries qu'il glissait dans son calepin, voire dans son porte-monnaie et qu'il fallait bien que Chatin, bon gré, mal gré, lui étiquetât ! La reconstitution de ces épaves, *dissecta membra*, était parfois laborieuse, et provoquait, entre les deux amis, d'homériques discussions !

Ainsi M. Desportes achevait, entre deux rives fleuries, le cours de sa longue existence, fidèle à ses anciennes amours, vif et gai, relisant ses classiques, et crachant du grec et du latin à la face d'une génération béotienne, qui n'entendait plus les chefs-d'œuvre immortels.

Dernier sectateur d'Hippocrate, élève de Pinel et de Bichat, ami de Serres, de Bayle et de Béclard, que pouvait-il faire à l'aube nouvelle des sciences

biologiques et des découvertes pastoriennes? La science allait trop vite, et ses vieilles jambes ne la pouvaient plus suivre. Il avait 92 ans. Et ce sage, qui avait vu crouler onze régimes, sans compter les régimes thérapeutiques, apparaissait parmi ses collègues comme le divin Nestor au milieu des Grecs. Derniers témoins des âges révolus, le vénérable Jules Cloquet et l'antique M. Caventou représentaient seuls avec lui sur les bancs de la rue des Saints-Pères, cette génération académique qui avait reçu l'investiture des mains du Roi très chrétien. Mais il n'est guère de mortel qui n'ait l'ambition de se survivre dans la mémoire des hommes; et M. Desportes fut de ceux-là! C'est pourquoi, par acte notarié en date du 3 décembre 1874, il fit don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs pour la fondation d'un prix annuel en faveur de l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie, et dans la connaissance des plantes ». Sur avis conforme du Ministre de l'Instruction publique, cette fondation fut approuvée par décret présidentiel du 22 janvier 1875 (1).

M. Desportes se faisait une joie de remettre lui-même, au premier bénéficiaire de ses largesses, la récompense de son labeur; et la solennité était fixée au 15 novembre 1875. Mais il manqua au rendez-vous, et s'endormit pour toujours, avant l'heure escomptée, le 8 août 1875, à l'âge de 93 ans. Le Bureau de l'Académie et quelques-uns de ses collègues le conduisirent au cimetière, et M. Chatin prononça sur sa tombe les paroles d'adieu.

Desportes n'avait point oublié, en rédigeant ses volontés dernières, que Flore compte aussi des disciples fervents dans les rangs du corps médical. Et son testament olographe du 1^{er} octobre 1874, déposé

(1) Cf. *Centenaire de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, 1803-1903*, Volume commémoratif, Paris, Joanin, 1904, XXIII-403 p. gr. in-4°, p. 185-186.

chez M^e Tollu, notaire à Paris, mettait à la disposition de l'Académie de Médecine un capital de 30.000 francs, dont le revenu devait annuellement récompenser le meilleur travail concernant « la thérapeutique médicale pratique. » Le partage en était d'ailleurs permis, et quelques accessits rétribués devaient encourager « les auteurs de quelque [louable] mémoire d'histoire naturelle pratique et thérapeutique. » Ces conditions furent communiquées le 21 septembre 1875 à l'Académie, qui les accepta, sous réserve de l'approbation officielle (1). Sur le rapport de M. Waddington, ministre de l'Instruction publique, un décret présidentiel du 8 août 1876 envoya la Compagnie en possession de ce legs. Et les bénéficiaires du Prix Desportes sont solennellement proclamés, depuis lors, à la distribution des prix annuels de l'Académie.

Le temps, l'éloignement et la mort avaient creusé, autour de Desportes, de larges vides : de ses amis manceaux, — dès 1825, A. P. Ledru ; en 1835, le curé Huard ; en 1857, le D^r A. F. Mordret — de ses parents les plus proches — ses cousins Frédéric et Narcisse Desportes ; ce dernier mort en 1856, puis, son frère aîné, Amédée Henri, — étaient, depuis longtemps, couchés dans la tombe. Veuf (2) et sans enfants (3), Desportes résolut d'affirmer son attachement au foyer natal. Une de ses dernières dispositions affectait à la fabrique de la paroisse de la Couture du Mans... où [il avait] fait [sa] première com-

(1) Cf. Les termes de la donation, B. A. M., 2^e S., t. IV, 21 septembre 1875, p. 1122.

(2) D'Adélaïde Jeanne Mouchel, elle-même veuve en premières noces de N... Paulmier.

(3) Desportes, mort sans enfants, n'avait plus pour héritiers que A. en ligne paternelle : 1^o Charlotte-Maximilienne-Delphine Desportes de Linières, veuve d'Auguste Alexandre de Clinchamp, demeurant au Mans ; 2^o Juliette Desportes de Linières, veuve de Charles Gaspard Gaudin de Saint-Rémy, demeurant à Ecommoy ; 3^o Hippolyte-Louis Desportes de la Fosse, demeurant à Fontainebleau (S.-et-M.). B. en ligne maternelle, Charles Alexandre Ernest Mouton-Dugasseau, artiste peintre, conservateur du Musée du Mans, né à Fresnay le 8 avril 1812, de Jacques-Louis-Casimir Mouton, notaire, et d'Eugénie Galpin Grandchamp.

munion et en mémoire de son infortuné et honnête curé (1) à une époque reculée dans le passé, la somme productive de 50 francs de rente perpétuelle. » Le Conseil de fabrique accepta cette libéralité dans sa séance du 24 janvier 1876.

Un autre legs de 100 fr. de rente 3 %, net de toutes charges, fut affecté aux Hospices du Mans, et a été accepté par la Commission administrative le 3 janvier 1876 (2). Enfin le portrait du défunt, et celui de Madame Desportes, dus au pinceau de Berthon, élève de David, vinrent enrichir les collections du Musée du Mans (3). En reconnaissance de ces largesses, une décision du conseil municipal de cette ville en date du 18 décembre 1885, donna le nom de Desportes à l'ancienne rue Traversière-Champgarreau (4).

(1) Probablement Pierre-René Huard, né à Ballon le 21 septembre 1759, vicaire, puis curé (1786) de N.-D. de la Couture, destitué en 1791, déporté en 1793, comme insermenté, à Jersey, d'où il alla rejoindre, en Westphalie, son ancien évêque, Mgr de Jouffroy-Gonssans. Rentré au Mans après la Révolution, il fut réinstallé dans sa cure de la Couture le 6 mars 1803, et y mourut le 20 janvier 1835, laissant une grande réputation de charité et de sainteté.

(2) Arch. des hospices du Mans, Reg. plunitif des délibérations, 1873-89, 3 janvier 1876, f° 28, et Carton 4, dons et legs, 1872-86, dossier Desportes. — Ces legs furent autorisés, en même temps que celui constitué au profit de l'Académie de Médecine, par décret présidentiel du 8 août 1876.

(3) *Catalogue du Musée de peinture et d'histoire naturelle du Mans, précédé d'une notice historique*, Le Mans, Association ouvrière, 1892, 93 p. in-18. — Portraits (toile) conservés sous les nos 378 et 379. — (« Attribués tous les deux par quelques amateurs au Laron Gérard, » dit le rédacteur anonyme du catalogue, p. 70). — Le musée possède aussi un buste d'enfant, terre cuite, signé *Lecomte 1775*, et représentant « *L. P. Paulmier âgé de 23 mois.* » (N° 469). Est-ce le premier époux de Madame Desportes?

(4) La Commission avait proposé le nom de Parmentier, le médecin l'emporta sur le pharmacien. (Arch. de l'Hôtel de Ville du Mans, Délib. munic. Reg. 43, 1884-86, f° 356, 18 décembre 1885).

Ouvrages du D^r E.-H. DESPORTES.

De la noix vomique, description de l'arbre et de la plante qui la produisent; essai d'analyse chimique de cette semence; son action sur les animaux; ses effets comme poison et médicament chez l'Homme, thèse de la Faculté de médecine de Paris (1808, n° 54). Paris, Didot jeune, 1808, 37 p. in-4.

Traité de l'angine de poitrine, ou nouvelles recherches sur une maladie de la poitrine que l'on a presque toujours confondue avec l'asthme, les maladies du cœur, etc. Paris, Méquignon aîné, 1811, VIII-229 p. in-8.

Conspectus des pharmacopées de Dublin, d'Edimbourg, de Londres et de Paris, suivi d'un appendice extrait des Pharmacopées de Berlin, de Copenhague, de Pétersbourg, de Philadelphie, de Stockholm et de Vienne contenant un précis des propriétés et des doses des médicaments simples et composés, et des remarques pratiques sur leur emploi, [avec F. S. Constancio]. Paris, Aillaud, 1820, 490 p. in-18.

Considérations sur la convenance et l'utilité de confier à tour de rôle le service médical dans les hôpitaux et les hospices à tous les docteurs en médecine et en chirurgie qui ont leur domicile dans le ressort des villes qui possèdent de pareils établissements, Paris, Béchot jeune, 1829, 44 p. in-8.

Exposition succincte de faits divers et d'idées critiques concernant la propagation du choléra de l'Inde, Paris, J. B. Baillière, avril 1851, 31 p. in-8.

Dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, par plusieurs professeurs (Strasbourg et Paris, F. G. Levrault et Le Normant, 1816-30, 60 vol. in-8 (texte) et 10 vol. (planches).

Art. *Pigeon domestique*, t. XL, 1826, p. 377-452.

Dans le *Bulletin de l'Académie de médecine* :

Rapport sur un travail du D^r Pallas : Des maladies des pays chauds. — *Considérations sur les marais*, par le rapporteur, *Bull. Acad. méd.* (T. V. 14 juillet 1840, p. 368-384).

Sur un Mémoire sur une épidémie d'angine scarlatineuse observée dans le canton du Lion d'Angers (M.-et-L.), pendant l'année 1841, par M. Guéretin, T. VII, 22 mars 1842, p. 567-585.

Sur un travail de l'aide-major Labarthe sur le traitement de la colite aiguë et de la dysenterie par la saignée générale. T. VIII, 14 mars 1843, p. 742-763, (avec Londe).

Sur deux travaux du Dr Testel, de Coulommiers : De l'embarras gastrique, de la fièvre bilieuse inflammatoire... — De la mort spontanée des volailles pendant les grandes chaleurs (avec Huzard) (30 mai 1843, p. 950-960). — *Ipécacuanha employé à hautes doses*, rapp. sur un mémoire de Délioux, par Guibourt, Patissier, Desportes rapporteur, T. XVI, 23 septembre 1851, p. 1231-1241. — *Considérations sur les bases à donner à une distinction précise, positive, affirmative, entre la révulsion et la dérivation*, T. XXI, 15 avril 1856, p. 611-645.

Note sur des recherches scientifiques à entreprendre relativement à la maladie puerpérale, T. XXIII, 20 avril 1858, p. 632-635. — *Recherches microscopiques et expérimentales touchant le mode d'intervention des globules sanguins dans la nutrition de la substance organisée qui est située entre les mailles du réseau des vaisseaux capillaires*, T. XXIV, 8 février 1859, p. 473-495, et Paris, impr. Martinet (1859), (24 p. in-8). — *Rapport sur un cas particulier d'angine de poitrine, par le Dr Vincent Ingo*, T. XXVII, 30 septembre 1862, p. 1246-1289, et Paris, Impr. Martinet (1862), 44 p. in-8.

Desportes a également pris part aux discussions suivantes (nous ne citons que ses discours et interventions de quelque importance).

Discussion sur l'influence du climat d'Alger sur la phthisie. (Bull. Acad. méd., T. I, 11 octobre 1836, p. 49). — Sur la statistique médicale (30 mai 1837, p. 788). — Sur les succédanés du quinquina dans le traitement des fièvres pernicieuses. T. II, 7 avril 1838, p. 616. Sur la hiérarchie sensorielle, 15 mai 1838, p. 731. — Rapport au nom de la section de thérapeutique sur les candidatures à une place vacante dans cette section. T. III, 6 novembre 1838, p. 184. — Sur les signes de la pendaison (27 novembre 1838, p. 266.) — Sur l'inoculation du *cow-pox* à une vache (18 décembre 1838, p. 337.) — Sur les acephalocystes intra-crâniens du mouton, et la localisation des facultés cérébrales (8-15 janvier 1839, p. 402.) — Sur le traitement de la dysenterie (13 avril 1839, p. 736.) — Sur l'empoisonnement par l'acide arsénieux, T. VI, 20 octobre 1840, p. 148). — Sur l'infl. du sous-sol sur la production des fièvres intermittentes et l'assainissement des marais (24 novembre 1840, p. 261.) — Sur le traitement

moral de la folie (1^{er} juin 1841, p. 714.) — Sur l'immunité des chevaux de race bretonne à l'égard de la morve-T. VII, 1^{er} mars 1842, p. 532. — Sur la nécessité d'analyser comparativement le sang des veines et le sang des selles dans la dysentérie, T. VIII, 3 janvier 1843, p. 594. — Sur la nécessité d'analyser l'air contenu dans les poumons des emphysémateux, et ses expériences à ce sujet (21 février 1843, p. 715.) — Sur le traitement des cicatrices végétantes (6 juin 1843, p. 992.) — Sur la réforme des lois sanitaires et les quarantaines, T. IX, 14 novembre 1843, p. 210 et (5 décembre, p. 266.) — A propos des corps fibreux mammaires, 13 février 1844, p. 432 (19 mars, p. 611-618). — Sur les eaux d'Evau (2 avril 1844, p. 699.) — Sur la contagion et l'incubation de la peste (14 mai 1844, p. 855-857. — Effets des lésions traumatiques de la moelle épinière sur l'appareil urinaire (27 août 1844, p. 1133-1135 et 1138. — Sur l'analyse chimique des tubercules pulmonaires et du parenchyme pulmonaire (10 septembre 1844, p. 1168-1171. — Sur le tabagisme professionnel, T. X, 22 avril 1845, p. 613-615. — Sur la contagion de la fièvre typhoïde (22 juillet 1845, p. 952-957). — Sur la toxicité de la liqueur de Fowler (19 août 1845, p. 1007). — Discours et discussion du rapport sur la peste et les quarantaines, T. XI, 23 juin 1846, p. 1065-1091, 4 août, p. 1390-1399, 22 septembre, p. 1464, T. XII, 29 septembre 1846, p. 28-36. — Sur la lithotritie, T. XIII, 20 novembre 1847, p. 376. — Sur l'enquête sur le meilleur traitement de la fièvre typhoïde (9 mai 1848, p. 1010). — Sur la conicine, T. XVI, 1^{er} juillet 1851, p. 947. — Sur le traitement du choléra, T. XIX, 5 septembre 1854, p. 1066. — Demande d'examen anthropologique de deux aztèques, T. XX, 10 juillet 1855, p. 1105. — Sur le séton, T. XXI, 16 octobre 1855, p. 91-92.) — Sur la statistique des décès, T. XXIII, 27 octobre et 3 novembre 1857, p. 52 et 66-67.

Dans la Revue médicale française et étrangère :

Remarques sur le traitement des fièvres adynamiques et putrides, 2^e année, T. IV, mars 1821, p. 280-288. — *Observation d'un état inflammatoire de l'estomac et de l'intestin avec paralysie incomplète des membres inférieurs, et réflexions à ce sujet*, 3^e année, T. VIII, (1822), p. 395-405. — *Considérations sur une phlegmasie des viscères de la région épigastrique, déterminée probablement par l'emploi du sulfate de quinine à doses trop répétées*, 4^e année, T. XII, décembre 1823, p. 364-371. — *Mémoire sur l'état et le traitement des aliénés dans les*

hospices civils de Paris depuis le 1^{er} janvier 1801, jusqu'au 1^{er} janvier 1822, T. XII, novembre et décembre 1823, p. 308-321 et 371-277. — *Note sur l'inflammation de la moelle épinière considérée comme cause de diverses affections de la poitrine et de l'abdomen*, 1825, T. I, p. 253-257. — *Anal. des considérations générales sur l'analyse organique et sur ses applications*, par E. Chevreul, *ibid.* p. 416-429. — *Recherches expérimentales sur l'empoisonnement lent par l'acétate de morphine*, 1824, T. IV, p. 70-82, et t. à p. (Paris), Impr. Gueffier, s. d. (1824), 13 p. in-8. — *Notice historique sur M. Béclard*, 1825, T. II, p. 491-504, et t. à p., (Paris), Impr. Gueffier, s. d. (1825), 14 p. in-8. — *Note sur la varioloïde*, 1826, T. I, p. 106-111. — *Considérations pathologiques et médico légales sur l'excitation vénérienne, symptôme avant-coureur de diverses maladies et notamment de l'angine avec exudation de matière purulacée*, 1828 T. III, p. 184-199.

Dans le *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale* :

Considérations thérapeutiques sur l'emploi du nitre à hautes doses dans un certain nombre de maladies, T. XXVI, 1844, p. 9-15, et 98-103 et Batignolles, Impr. Hennuyer et Turpin, (1844), 12 p. in-8. — *Une expérimentation sur les tissus du rein et leur action excrétoire*, T. XXVII, 1844, p. 304-308.

Dans le *Journal universel et hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratiques* :

Remarques sur divers ouvrages qui ont pour sujet le choléra épidémique d'Asie, d'Europe et d'Afrique, et fragments d'un essai sur la même maladie, 2^e année 1832, T. VI, p. 144-149. — Anonyme) *Analyse critique de The book of analysis...* par Tweedy J. Todd, 2^e année (1832), T. VII, p. 143-148. — *Lettre adressée à l'Académie de médecine, protestant contre l'ordonnance du préfet de police prescrivant la déclaration des cas de choléra*, *ibid.*, p. 410-412. — *De la variole et de la vaccine, et considérations sur l'utilité d'une nouvelle vaccination pour beaucoup d'individus qui ont eu la vaccine*, T. VIII, 1832, p. 215-234.

« L'HIPPOMANES »

UN REMÈDE ANTIÉPILEPTIQUE POPULAIRE

par le D^r M. A. van ANDEL, de Gorinchem (Pays-Bas)

La médecine populaire est un trésor, conservant avec piété les documents et les curiosités des siècles passés. Combien de remèdes oubliés et négligés par les représentants de la science officielle ont maintenu leur autorité chez les classes inférieures de notre société et se présentent inopinément en chair et en os à nos regards étonnés et incrédules, paraissant de leur retraite secrète à la manière de l'helladothérium fossile, surgissant comme okapi vivant et réel des forêts obscures de l'Afrique. En faisant des recherches sur la médecine populaire de ma patrie, j'avais l'occasion de faire la connaissance de bon nombre de tels fossiles vivants, prouvant que la médecine primitive et classique a laissé de nombreuses traces dans la croyance et les coutumes de notre temps et qu'il existe une conformité surprenante entre la médecine populaire des peuples modernes et celle des classiques. Seulement cette science populaire, se maintenant principalement par la tradition, montre entre chaque pays des caractères spécifiques, dépendant d'une foule de causes, qui impriment leur influence sur la croyance et les superstitions du peuple, comme sa religion, son intelligence, sa manière de vivre, son esprit, son domicile et le caractère de la flore et de la faune de son milieu. Il me semble à peu près impossible de déterminer l'importance spéciale de toutes ces influences diverses. Ainsi je ne tâcherai pas de trouver mon chemin dans ce labyrinthe et je me contenterai de constater le fait heureux, que ces cir-

Bull. Soc. Hist. Méd., t. XV, n°10-11-12 (Oct.-Nov.-Déc. 1921)

constances nous ont préservés d'une égalité monotone, et que, grâce à elles, la médecine populaire de chaque pays a conservé un aspect caractéristique et des particularités, qui la distinguent de celle de ses voisins. Ainsi j'avais la bonne chance de découvrir parmi les remèdes de bonne femme des Pays-Bas, un médicament antiépileptique, datant de l'antiquité classique, dont je n'ai pas pu trouver la parallèle dans la littérature, traitant la médecine populaire d'autres pays. Ce remède, dont l'usage se limite aux provinces méridionales, le Brabant du Nord et la Zélande, est l'hippomanes, une saillie de l'endochorion du cheval, se trouvant dans le liquide fœtal, tantôt adhérent par une pédicule mince aux membranes, enveloppant le poulain, tantôt détaché et nageant dans ce liquide et ressemblant par sa forme et son aspect à la rate, dont il doit son nom populaire de « veulenmilt » (rate de poulain). Il semble que l'application thérapeutique de cette matière bizarre ne se soit maintenue que dans ces deux provinces isolées ; quoique le peuple Flamand connaisse aussi ce corpuscule, cependant je n'y ai pu trouver qu'un (1) exemple d'un emploi analogue. C'est seulement en Allemagne qu'on l'employait de la même manière dans les siècles précédents. Höfler, le médecin folkloriste bavarois, cite une prescription du XVII^e siècle, conseillant qu'on doit se hâter de se procurer ce précieux remède, parce que la jument, aussitôt après sa délivrance, se hâte d'avaler cette matière, qui se trouve généralement dans la bouche de son nouveau-né, et une autre recette, datant du siècle précédent communique aussi, que le poulain nouveau-né a sa rate sur sa langue et qu'on doit être sur ses gardes, pour empêcher sa mère de s'en emparer (3). Cette matière particulière possédait cependant bien d'autres qualités miraculeuses. Le

(1) A. de Cock. — Volksgebruiken en volksgeloof met betrekking tot huisdieren, *Volkshunde*, VIII, pag. 173.

(2) Dr M. HÖFLER. — Die volks medicinische Organotherapie. München, page 268.

(3) J. JÜHLING Die Thiere in der Deutschen Volksmedizin. Mittwerda, 1900, page 128.

médecin hollandais Wyer raconte, que l'hippomanes est un corpuscule charnu d'une couleur noirâtre, ayant la forme et la grandeur d'une figue et se trouve sur le front du poulain et y ajoute que la jument s'en empare immédiatement après sa délivrance. Si on l'empêchait de l'avalier, elle se détournerait de son petit et ne lui permettrait pas de têter. Cette propriété d'effectuer l'amour maternel indiquait que cette matière possédait des qualités précieuses, dont on profitait dans la composition de philtres et de médicaments aphrodisiaques. Il semble que cette opinion remonte à l'époque classique, car on peut trouver des indications de la croyance au pouvoir aphrodisiaque de l'hippomanes dans ces temps bien reculés, quand les philtres se réjouissaient d'une popularité non moins universelle. Dans l'*Énéide* de Virgile au moins l'hippomanes est mémoré comme ingrédient d'une composition, préparée par Dido, pour s'assurer de l'amour d'Aeneas, dans les vers suivants :

Enfin, pour rendre le charme plus puissant
Elle y joint la tumeur, que le coursier naissant
Apporte sur son front et que pour ce mystère
On enlève aussitôt à son avide mère (1),

tandis qu'il est hors de doute, que Juvénal, en annonçant :

« Hippomanes, carmenque loquar, coctumque venenum »

le range parmi les charmes (2).

Aussi bon nombre d'autres auteurs classiques font allusion à ce remède stimulant et la manière dont on peut le saisir, comme Pline l'aîné, le collectionneur zélé des sciences naturelles de son temps (3), Aristote, le savant encyclopédiste, qui a dominé la science de ses successeurs pendant tant de siècles et Aelian, répétant et complétant les données de ses prédécesseurs. Je crains qu'une énumération complète des

(1) J. B. SALGUES. — Des erreurs et des préjugés, répandus dans les diverses classes de la société. Paris, 1830, tome II, page 72.

(2) JUVENAL. — Satira, VI, 132.

(3) Cajus Plinius Secundus. *Historia naturalis*, VIII, p. 66.

opinions de ces divers auteurs ne soit exempt de monotonie, ainsi je me contenterai d'énumérer quelques faits, propres à compléter ou à éclaircir ceux que j'ai déjà mentionnés. Aelian raconte que la qualité stimulante de l'hippomanes est si violente, que l'homme qui en fait usage, devienne la victime d'une folie érotique et ne s'occupe plus de rien, sauf de la satisfaction de ses désirs voluptueux. Aussi les chevaux, dont la mère n'a pas enlevé cet appendice funeste épuisent leur vigueur en des rapports sexuels, de sorte qu'ils ne valent bientôt plus rien et périssent prématurément. Les harassiers, qui désirent profiter de ce stimulant, l'arrachent au poulain, aussitôt après sa naissance et le gardent dans le sabot d'une jument, dans lequel il conserve sa puissance. Le poulain lui-même est sacrifié au soleil levant, parce que sa mère refusera de l'élever.

Le même auteur rapporte qu'il existait à Delphes une statue d'airain d'une jument, excitant d'une manière prodigieuse les étalons qui la voyaient. Cette attraction singulière ne dépendait pas d'une ressemblance trompeuse, mais elle était causée par une portion d'hippomanes, que le sculpteur y avait cachée (1).

Quoique Aristote se garde de propager de telles particularités fabuleuses, qu'il range parmi les superstitions des femmes et des sorciers, néanmoins il rapporte que l'odeur de cet objet fait engraisser les chevaux et que les empoisonneurs le collectionnent pour ses qualités vénéneuses (2).

L'application de ce remède bizarre est devenue une autre dans le cours de tant de siècles et j'ai failli trouver à présent des traces de confiance en ses qualités aphrodisiaques ; cependant la ténacité de vie de ce médicament singulier me semble assez mémorable pour lui consacrer cette petite communication.

(1) *ÆLIAN.* — *De natura animalium*, XIV, p. 18.

(2) *ARISTOTE.* — *Historia animalium*, VI, p. 22.

LA MAISON DE SANTÉ AU TEMPS DE BALZAC**Par M. le D^r J. VINCHON.**

Vers 1840, les maisons de santé n'avaient pas fait de grands progrès depuis la fin du règne de Louis XVI. Frédéric Soulié nous a tracé le tableau de ce qu'elles étaient à cette époque dans un chapitre des « Français peints par eux-mêmes », précieux recueil de documents sur la France de la monarchie de juillet, qui fait l'ornement des vieilles bibliothèques de campagne, et mérite l'estime de bibliophiles quand ses planches, dessinées en grande partie par Gavarni sont d'un bon tirage.

Lorsque nous lisons les pages de ce chapitre, nos souvenirs se reportent d'eux-mêmes à la maison Vauquer du Père Goriot, « une des plus estimées pensions bourgeoises du quartier latin, selon le prospectus. Il y existait même une vue des plus agréables sur la vallée des Gobelins, et un joli jardin, « au bout duquel s'étendait une allée de tilleuls ». A vrai dire, le cadre de la maison de santé sous Louis-Philippe, était plus large. Elle occupait quelque vieil hôtel dans un quartier dédaigné par la mode, quelque ancienne maison d'une campagne déjà envahie par la banlieue : autour de l'habitation s'étendait un parc, dont des prospectus aussi vantaient l'agrément. Les plus renommées de ces maisons dataient de l'ancien Régime et Lenôtre nous a conservé leur nom et leur adresse dans « Vieilles Maisons, vieux Papiers. » C'étaient la maison du docteur Belhomme, en haut de la colline de Charonne, celles des demoiselles Douay et Lacour, à la Nouvelle France ; de la dame de Sainte-Colombe à

Bul. Soc. Hist. Méd., t. XV, n^{os} 10-11-12 (Oct.-Nov.-Déc. 1921)

Picpus, du chirurgien Escourbiac, rue du Chemin-Vert, etc...

Les services généraux sont installés au rez-de-chaussée, dans les anciennes pièces de réception de l'Hôtel : il y a là la salle à manger, où malades, directrice et médecins se retrouvent en compagnie à l'heure des repas ; puis ce sont les salons, les parlours, les cabinets médical et administratif. Les malades de qualité logent au premier étage dans les belles chambres. Les petites bourses ne peuvent prétendre qu'aux pièces situées sous les combles et séparées par des cloisons de fortune, ou bien aux locaux aménagés dans les communs.

Un entrepreneur de jardins entretient le parc à peu de frais : il est en grande partie laissé à l'abandon, mais les promeneurs goûtent quand même, le charme d'un bassin envahi par les mousses ou d'une statue brisée sous une charmille rendue à la liberté.

La porte franchie, une impression un peu triste saisit le visiteur, mais il paraît que les malades s'y accoutument vite. Les lambris contemporains de la Pompadour ou de Marie-Antoinette ont perdu beaucoup de leur éclat ; le mobilier est disparate et résume l'histoire des cinquante dernières années : une vignette des « Français » nous montre dans la salle à manger des chaises élégantes du Directoire, laquées de blanc, avec l'enroulement d'aimables volutes au haut de leurs dossiers, puis des sièges de l'Empire et pour compléter des meubles contemporains achetés au fur et à mesure des besoins. Le luxe est inconnu et le confort est relatif : une sévère économie règne dans toute la maison, dont l'atmosphère rappelle à la fois l'hôpital et le restaurant et où Frédéric Soulié, qui a le nez fin, distingue l'odeur de la quinine mêlée à celle du chou farci.

La directrice est une personne qui n'est plus jeune, mais a du être fort belle. Comme M^{me} Vauquer, née de Conflans, elle montre quelque usage du monde et trouve à l'occasion qu'elle peut avoir de l'esprit. Mais de sa position actuelle, elle a pris des habitudes

un peu rudes. On ne lui connaît ni mari, ni amant, bien qu'on suppose qu'elle n'a pas complètement renoncé à l'amour. Elle est seule, c'est sa force et en même temps sa faiblesse ; celle-ci n'est d'ailleurs que relative, et à l'occasion elle sait s'appuyer sur le médecin ou le préfet de police. Sa solitude lui est un moyen d'être respectée des uns, et pour les autres, de pouvoir recourir à une autre autorité plus vite que ne saurait le faire un homme. Dans son cabinet, nous la voyons, penchée sur les livres de comptes et les additions habiles alignent les chiffres des notes de pharmacie, au-dessous des prix de pension pour les relevés des prix du mois.

Le médecin, directeur est au second plan, sans doute pour ne rien perdre de son autorité par une vie trop familiale avec les pensionnaires. Peut-être, n'est-il, comme Belhomme, qu'un simple homme d'affaires qui sacrifie la science aux spéculations avantageuses !

Quant aux pensionnaires, ils vivent là mélangés, malades et détenus, car la maison de santé, comme l'ancienne Bastille, est aussi une dépendance de la prison. Si quelque débiteur insolvable s'ennuie à Clichy, vite il se découvre une maladie, et, aux frais du créancier se fait entretenir à la maison de santé : là, il ne se prive pas de commander des suppléments et de sabler le champagne en compagnie d'amis : après quelque temps de ce régime, il devient une vivante réplique de l'amusant dessin de Gavarni, dont on connaît la légende (1) : « Vous le voyez, le chagrin « ne maigrit pas ! et je donnerai un conseil à mes « créanciers dans leur intérêt : s'ils veulent me tirer « d'ici, qu'ils se hâtent, car on ne pourrait bientôt « plus me passer par la porte. » Ces détenus pour dettes voisinent avec des banqueroutiers, des faussaires, des condamnés pour affaires de mœurs ou adultères, tous gens que leurs relations influentes ont réussi à amener dans ce lieu pour y purger leur peine.

(1) GAVARNI. — *Œuvres choisies*. Clichy. Paris, Hetzel, 1846.

Enfin c'est aussi un asile discret pour des couches clandestines, dont le secret assure le dénouement heureux de bien des romans.

Les malades sont atteints d'affections de toutes sortes. Les affections cutanées rebelles sont particulièrement estimées par la directrice et le médecin. Un riche baron allemand vient sa faire traiter pour une maladie de peau, que tous les confrères ont déclaré incurable : seul le praticien de la maison lui promet toujours sa guérison... pour le mois prochain ; mais son client ne connaît que le régime des longues beuveries et des bons repas et chaque excès ramène une rechute, suivie de l'ordonnance d'un nouveau pot de pommade pour des frictions. Les notes de pharmacie et sa pension sont considérables. Aussi est-il traité comme un hôte de marque.

Des « gastralgiques », des « poitrinaires », traînent leur dyspepsie ou leurs bronchites suivant le temps de leurs chambres au jardin. Des aliénés tranquilles amusent leurs compagnons de leurs excentricités, comme cet ancien préfet de l'Empire, mélancolique artérioscléreux, qui est tombé malade pour s'être mis dans une situation ridicule, en perdant sa perruque au cours d'une entreprise galante fort osée et finit par se tuer d'un coup de couteau.

Tout ce monde forme de petits groupes qui potentiennent sans cesse : des amitiés et des antipathies naissent et disparaissent en une heure. Un gentilhomme de vieille souche est souvent choqué par la grossièreté d'une voisine, bouchère volage, que son mari a fait enfermer là. Le baron à la dermatose rebelle ne peut se passer de la compagnie d'un maître-maçon, condamné pour faillite frauduleuse, qui partage ses petites fêtes. Tous se réconcilient sur le dos de pauvres aliénés. La maladie grave, la mort voisine, n'effraient pas ces blasés, qui n'interrompent pas pour si peu leurs deuils et leurs habitudes quotidiennes.

De temps à autre des réunions de famille viennent aider chacun à oublier sa misère : les « poitrinaires » ne sont pas les moins ardents au plaisir. S'ils sont

trop malades, ils se glissent dans un coin où inaperçus, ils jouissent à leur aise d'un dernier mirage.

Quant à la surveillance de l'autorité, elle est très relative; à cette époque les maisons réservées exclusivement aux aliénés sont fort rares et, seules, elles sont placées sous la surveillance du préfet de police et du procureur du roi de par la loi de 1838, résultat des efforts d'Esquirol. Dans la maison de santé dont nous parlons, l'autorité n'intervient guère qu'à l'occasion du placement d'un prévenu ou d'un condamné, ou lorsqu'un pensionnaire trop turbulent menace la tranquillité de l'établissement. C'est alors la directrice ou le médecin qui en appelle au préfet. Lenôtre dans l'ouvrage cité plus haut (1), nous en donne une preuve curieuse en rapportant l'histoire d'un gentilhomme interné en 1787 après un scandale dans un théâtre, puis interdit, et qui ne sortit de la maison de santé qu'en 1838. Il y avait été oublié et seul un hasard lui permit de retrouver un de ses parents, qui s'occupa de sa sortie.

Sans doute Frédéric Soulié, en reporter qui a trouvé une bonne piste, s'est-il un peu trop étendu sur certains développements pittoresques, mais l'ensemble de son tableau a une couleur de vérité qui mérite qu'il soit retenu. Les préceptes de l'hygiène moderne et la compétence de leurs directeurs ont complètement transformé la maison de santé d'aujourd'hui, mais les petites histoires journalières, les antipathies et les amitiés, aussi vite oubliées que nouées, sont toujours là pour nous prouver que le collaborateur des « Français » s'est bien documenté pour son article. A la vérité les bourgeois et les aristocrates malhonnêtes purgent maintenant leur peine à la prison, et les malades ne sont plus comme autrefois mêlés aux détenus; pourtant de temps à autre, on peut rencontrer encore un condamné politique notoire, qui attire pendant quelques jours l'attention de la grande presse sur l'établissement du Doc-

(1) LENOTRE. — *Vieilles maisons, vieux papiers*. Un Latude inconnu.

teur X... ou Y..., mais il ne courra pas à coup sur le risque d'être enfermé là pendant 50 ans.

Surveillance administrative discrète, mais constante, soins médicaux éclairés, ce sont là des conditions toutes modernes et qui font suivant le mot d'Esquirol en 1818, qu'à l'heure actuelle la maison de santé « entre les mains d'un médecin habile est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales. »

DOCUMENTS

Deux lettres de Murger.

Personnelle.

Monsieur Charles MONSELET,
 rédacteur du Journal *La Presse*,
 131, rue Montmartre.

9 juin 1848.

Mon cher Monselet,

Je suis entré à l'Hôpital du Midi, où je suis la proie d'une foule de petites bêtes et de nombreux désagréments, d'abord je ne puis pas me lever de mon lit et l'on ne me donne pas à manger, je crève la faim : soyez donc assez bon, mon cher ami, pour me venir voir dimanche prochain, de midi à deux heures, et si vous le pouvez, portez-moi du tabac à fumer, — pas beaucoup, — on ne le laisserait pas entrer et quelques sous, si cela se peut. Je vous demande pardon, mais je me livre à une oppression générale sur tous mes amis, apportez-moi aussi quelque chose à lire. Le drame de la vie de rétif, je vous en prie, venez dimanche. L'Hôpital du Midi est dans la rue Saint-Jacques, plus haut que le Val-de-Grâce, vous demanderez au parloir le n° 2 de la salle 5.

Je compte bien vous voir,
 Tout à vous,

Henry MURGER.

Monsieur Charles D'HÉRICOT,
45 ou 43 bis, rue de Vaugirard,

9 juin 48.

Mon cher Monsieur D'Héricot,

Vous êtes venu me voir à ce que j'ai appris, mais comme l'interne n'était pas là, vous n'avez pas pu entrer. Pour éviter des courses inutiles, jusqu'à ce que j'aie obtenu la permission de recevoir mes visites dans la salle où je suis, ne venez que le jeudi et le dimanche, jour d'entrée publique, vous irez au parloir et ferez demander le numéro 2 de la salle 5. Je m'ennuie à la mort dans le local où on ne me donne pour toute nourriture que deux soupes par jour, et quelles soupes. Je crève de faim et d'envie de fumer.

Je vous serais bien obligé si vous pouviez me faire passer quelques livres dans un paquet, où vous mettriez un peu de tabac à fumer et deux petits pains d'un sou (pas plus), vous pourriez faire mettre ce paquet chez le portier de mon habitation actuelle et on me le ferait parvenir. Il faudrait mettre mon adresse ainsi : M. Murger, salle 5, numéro 2. Si vous pouviez m'envoyer cela pour samedi, je serais bien heureux. Je compte vous voir dimanche, si vous n'aviez aucune partie projetée (mettez-moi la Dame de Montsorreau dans le paquet).

Je vous serre bien affectueusement la main et vous remercie d'avance,

Henry MURGER.

Communiqué par M. le Dr E. Olivier.

**Traduction d'un opuscule de Théodore Prodrome
sur les incarnations successives de la matière.**

Sous une forme anecdotique et concrète, le poète byzantin effleure, peut-être inconsciemment, le grand problème de la circulation de la matière à travers la chaîne des êtres.

Ce petit poème, qui comprend dix-huit examètres et pentamètres alternés, est écrit en style épique. Le Ptochoprodrome prodigue les épithètes sonores, il s'efforce de se hausser jusqu'au sublime et d'imiter la langue d'Homère, mais il n'y parvient assurément point; en plus d'un passage même, il fait preuve de mauvais goût.

Voici un essai de traduction, aussi littérale que possible, de ce petit poème philosophique (1).

(1) MIGNÉ, dans la *Patrologie grecque* (vol. 133, col. 1416-1417), donne de cette pièce de vers une traduction latine fort infidèle, où fourmillent les omissions, les contre-sens et même les non-sens.

« Pourquoi me regardes-tu, étranger, pourquoi m'enveloppes-tu de ton regard ? Crois-moi, ce n'est pas la guerre violente, ce n'est pas le combat meurtrier, ce n'est pas Arès [Mars] funeste aux mortels qui m'a privé de mes mains. C'est la mer stérile en furie (1) qui m'a donné la mort, infortuné que je suis ! Je combattais, en effet, contre les vagues, monté sur (2) une nef à la charpente solide, sur une nef aux membres souples (3), sur une nef luttant contre la tempête. Or, [un être de] la gent aquatique, un poisson vivant dans les flots, m'a amputé les deux mains. Car le poisson mange l'homme et, à son tour, l'homme mange le poisson ; tous deux se repaissent l'un de l'autre. Etranger, rapporte à mes parents mes paroles : « Quoique dépourvu de mains, je vous touche les genoux en suppliant ; quoique sans voix, je vous fais cette prière. Infortunés, n'admettez point de poisson à votre table. Renoncez aux animaux qui vivent et évoluent dans la mer, de crainte qu'un jour le hasard vous fasse manger mes meurtriers et, par conséquent, sans le vouloir, moi-même votre fils ; [de crainte que] toi, ô ma mère, qui m'a mis au monde, tu me reprennes dans tes entrailles, et que m'ayant enfanté vivant, tu me reçoives inanimé. »

Le poète n'a-t-il voulu se livrer qu'à un jeu d'esprit en composant une de ces improvisations (*σχεδιαί*) dont raffolait la société byzantine ? a-t-il eu, au contraire, pleine conscience du grand problème qu'il posait en se jouant ? Je ne saurais le dire. Toujours est-il que ce petit poème, pour médiocre qu'il soit, fournit la preuve que la pensée des Byzantins se portait parfois sur le cycle de la matière. Mais ils ignoraient ses métamorphoses, sa résolution après la mort en principes élémentaires et, pour la plupart, ils croyaient, sans doute, que les fragments d'un être humain, incorporés dans un animal, y conservent encore une sorte de personnalité, survivance de leur origine ; d'où cette conséquence logique en apparence, que l'homme peut devenir involontairement anthropophage, s'il se nourrit de la chair d'un animal qui a dévoré un cadavre.

Le sauvage qui mange l'œil de son adversaire pour acquérir sa vue perçante ; le chef de tribu qui, après la victoire, se fait servir le cerveau de l'ennemi vaincu pour s'approprier son intelligence, ne tiennent-ils pas, à peu près, le même raisonnement ?

(1) Litt. : gonflée.

(2) Litt. : à l'intérieur d'

(3) Litt. : aux jambes souples, *ὕψροσκελός*.



BIBLIOGRAPHIE

COMPTES-RENDUS

M. le D^r Charles SINGER. — LA BOTANIQUE CHEZ LES GRECS
ET LES PREMIERS ESSAIS DE FIGURATION DES PLANTES.

Il vient de paraître en Angleterre, où les études sur l'Histoire des Sciences se font depuis quelques années extrêmement nombreuses, un recueil édité par la « Clarendon Press » d'Oxford, sous les auspices d'un des membres anglais de notre Société, le D^r Charles Singer.

Ce volume luxueusement présenté, abondamment orné de planches reproduisant avec un grand souci d'exactitude et d'art des miniatures de manuscrits précieux, continue une collection d'Etudes sur l'Histoire et la Méthode des Sciences, inaugurée par la parution en 1917 d'un premier volume dont le succès a été considérable.

Quelques-uns des articles qu'il renferme traitent de sujets intéressant l'histoire de la Médecine : l'un d'eux, — signé de M. Charles Singer lui-même — sur l'évolution de la Biologie grecque, m'a paru demander mieux qu'un compte-rendu succinct. Et avec l'autorisation de l'auteur, j'ai traduit une partie du chapitre qui concerne la Botanique : celle qui touche de plus près l'Histoire de la Médecine par les renseignements extrêmement précieux qu'elle nous donne sur les premiers *Herbaria*, qui furent presque exclusivement des traités de Matière médicale, et plus particulièrement sur les plus anciens manuscrits connus de Dioscoride.

La Botanique chez les Grecs.

L'Histoire de la Botanique est mieux partagée que celle de la Biologie en ce sens qu'il existe des matériaux qui permettent de la suivre sans lacunes.

Mais beaucoup de ces matériaux, — plus particulièrement pour la période qui s'étend du VI^e au XII^e siècles — sont difficilement accessibles : aussi ai-je cherché à les présenter ici avec plus d'ampleur que ne le demanderait leur importance.

Chez les peuples sauvages, la connaissance des plantes n'est nullement bornée à celle de leurs usages culinaires. Les races même les plus primitives ont une science des herbes qui leur enseigne de quelles plantes ils doivent faire usage et comment ils doivent les employer dans le traitement des maladies.

On a dépensé beaucoup d'efforts à essayer de démontrer la valeur thérapeutique d'une telle médication : mais il semble bien que le folk lore des plantes ne soit pas plus raisonnable que les autres compartiments de la médecine populaire ; et la majeure partie des remèdes de toutes les pharmacopées, excepté peut être les plus modernes, sont en fait sans aucune action physiologique appréciable et ne contribuent certainement pas à guérir les affections pour lesquelles on les administre.

Les détenteurs des traditions relatives aux plantes chez les Grecs, étaient les rhizotomistes. C'était une classe d'hommes ignorants, correspondant à peu près à nos herboristes : ils s'occupaient à cueillir les simples tantôt pour le compte des médecins, tantôt pour les employer eux-mêmes en usurpant les fonctions de ceux-ci. Ils étaient superstitieux et observaient un rituel compliqué dans la préparation de leurs drogues. Des fragments de ces rites sont parvenus jusqu'à nous (1), et nous en retrouvons la trace dans certaines observances secrètes des paysans d'Europe encore adonnés à de semblables pratiques.

Les rhizotomistes jouissaient en général d'une mauvaise réputation, et Sophocle, contemporain d'Hippocrate, a écrit une pièce, aujourd'hui perdue, intitulée les « Rhizotomistes » ; il employait ce terme à peu près comme l'équivalent de « Marchand de poisons ». La profession et, dans une certaine mesure, les traditions des rhizotomistes se sont transmises des Grecs au moyen âge et même jusqu'aux temps modernes : eux-mêmes et leurs occupations sont parfois représentés dans les miniatures des manuscrits.

(1) THÉOPHRASTE. — *Historia Plantarum*, IX. 8. On trouve d'autres exemples chez Pline ; ils ont été colligés par J.-J. Mooney dans son *Hosidius Geta's Tragedy « Medea »*, Birmingham, 1919. Des matériaux plus anciens provenant de sources grecques et latines seront trouvés dans A. Abt, *Die Apologie des Apuleius von Madaura und die antike Zauberei*, Giessen, 1908.

Nous trouvons quelques renseignements sur les connaissances en botanique des v^e et vi^e siècles dans les ouvrages qui constituent la collection Hippocratique. Environ 300 plantes y sont mentionnées comme propres aux usages médicaux, et ceci implique des connaissances considérables en botanique; mais nous ne pouvons presque rien glaner sur les plantes elles-mêmes dans les écrits Hippocratiques.

Avec le iv^e siècle, la botanique apparaît nettement comme une science distincte. Nous possédons sur cette époque des renseignements de haute valeur avec les œuvres de Théophraste, surnommé le père de la Botanique.

Mais Théophraste est le père de la Botanique en ce sens seulement qu'il est le premier botaniste dont les écrits soient parvenus jusqu'à nous. Il n'y a rien d'inédit et de personnel dans son œuvre: rien qui puisse suggérer qu'il suit une voie dans laquelle nul ne se serait engagé avant lui. Bien au contraire c'est un écrivain entièrement « sophistiqué » et son œuvre n'est de toute évidence que le résultat de générations successives de penseurs et de chercheurs. Nous savons d'ailleurs que son ouvrage fut précédé par un traité d'Aristote sur les plantes qui est aujourd'hui perdu, bien que peut être certains fragments en aient pu survivre (1). Mais les écrits de Théophraste ont ceci de particulièrement intéressant qu'ils représentent, après Hippocrate, le premier ouvrage complet qui renferme les connaissances scientifiques des Grecs à cette époque.

Comme les œuvres d'Aristote, celles de Théophraste sont des compositions scientifiques: c'est-à-dire qu'elles sont écrites, en grande part du moins, dans le but de décrire la nature de ces plantes et non pas en envisageant seulement leur application à la médecine.

A cet égard, cet ouvrage est à peu près le seul parmi les

(1) Recueillis par F. Wimmer, *Phytologiae Aristotelicae Fragmenta*, Breslau, 1838 (inachevé). L'apocryphe *De Plantis* d'Aristote est attribué à Nicolas Damascène par E.-H.-F. Meyer, *Nicolai Damasceni de plantis... Aristoteli vulgo adscripti ex Isaaci ben Honaici versione Arabica Latine vertit Alfredus*, Leipzig, 1841. L'histoire de ce traité est curieuse. Le traité original d'Aristote fut commenté en grec par Nicolas. Ce commentaire fut traduit en syriaque par Huncin ben Ishák, et sa traduction traduite à son tour, par son fils, en arabe. De l'arabe il fut deux fois mis en latin au xiii^e siècle, dont une par l'obscur Alfred l'Anglais. Une édition très consciencieuse du texte latin d'Alfred fut publiée par E.-H.-F. Meyer à Leipzig en 1841.

Voyez sur cette question: F. Wüstenfeld, *Die Uebersetzungen arabischer Werke in das Lateinische seit dem XI. Jahrhundert*, Göttingen, 1877.

traités grecs sur la botanique, et le reste de l'histoire de la botanique grecque doit être recherché dans les écrits poétiques et pharmaceutiques.

Du 11^e siècle avant J.-C., nous avons l'*Alexipharmaca* et la *Theriaca* de Nicandre, deux ouvrages sur les poisons et leurs antidotes qui traitent d'un certain nombre de plantes, mais sans description scientifique. Le *De Re rustica* de Caton le censeur est contemporain de ces ouvrages et manque encore plus d'esprit scientifique.

Pour le premier siècle avant J.-C., nous sommes mieux pourvus, car nous avons les œuvres de Virgile et les traités sur l'agriculture de Caton et de Columelle, en y ajoutant ce que l'on peut glaner dans le précieux compendium médical de Celse.

Le premier siècle après J.-C. est plus riche en ouvrages importants sur la Botanique qu'aucune autre période du 1^{er} siècle avant J.-C. au 16^e siècle. Dans l'Histoire naturelle de Pline, nous avons une collection d'aperçus sur la nature, l'origine, l'usage des plantes, tels que nous pourrions en attendre d'un homme intelligent, sérieux et sincère, touchant de près à la terre, mais dénué d'esprit critique ou spécialement scientifique.

Plus précieux pour nous, et prenant la seconde place derrière celui de Théophraste, est le traité sur la Matière médicale de Dioscoride. Il renferme une série de descriptions très soignées des plantes et de leurs usages en médecine : rangées, il est vrai, sans souci de la nature même des plantes, elles sont du moins inestimables tant elles sont élégantes et précises, renfermant fréquemment des détails sur leur aspect général et leur distribution géographique. L'histoire de ce Traité de Botanique a montré que c'était celui qui avait exercé sur les siècles suivants la plus grande influence.

Après Dioscoride, la Botanique grecque décline. La « monumentale » intelligence de Galien, au 11^e siècle de l'ère chrétienne, s'est mal appliquée aux plantes et sa pharmacopée, si copieuse qu'elle soit, donne seulement un faible reflet de la Botanique de son époque.

Les écrivains grecs qui suivent, ne furent que de pâles copistes de Galien et de Dioscoride et l'histoire de la botanique grecque est désormais l'histoire de la continuelle désintégration de la science.

Mais revenant en arrière, il nous reste à considérer un écrivain du 1^{er} siècle av. J. C., dont toute l'importance vient seulement d'être mise en lumière. Il est évident que Crateuas, le

plus intelligent et le plus instruit des rhizotomistes de cette époque, s'est attaché non seulement à récolter les plantes mais encore à les dessiner : il est ainsi le fondateur de ce très important chapitre de la Botanique, la figuration des plantes.

Cratœus appartenait à la suite de Mithridate VI Eupator, mais c'était aussi un écrivain et bien que ses écrits aient péri, quelques fragments ont survécu dans un manuscrit de Vienne (1). Ce manuscrit auquel est attaché le nom de Julia Anicia, fut préparé à Constantinople un peu avant l'année 512, comme cadeau de mariage destiné à cette princesse, fille de Flavius Anicius Olybrius, empereur d'Occident, et il n'est pas improbable que certaines des figures qu'il renferme soient des copies des dessins originaux de Cratœus, ou de peintures faites sous sa direction au 1^{er} siècle avant J.-C. Il y est même peut-être représenté au travail dans une des miniatures les plus abimées de ce grand manuscrit, et peut-être avons-nous également un portrait de Dioscoride dans cette même miniature et dans une autre du même volume (2).

Ainsi, même avant le manuscrit de Julia Anicia, la figuration des plantes existait depuis longtemps et des fragments qui sont parvenus jusqu'à nous provenant d'un herbier sur papyrus du 11^e siècle nous montrent qu'une tendance très nette à diagrammatiser les formes des plantes s'était déjà manifestée chez les Grecs. Mais la tradition représentée par le manuscrit de Julia Anicia fut, pour bien des siècles, ce qui représentait tout l'art de la figuration des plantes dans les pays de langue grecque.

Le manuscrit de Julia Anicia n'est pas exactement un texte de Dioscoride, mais un document composite dont la nature et l'origine sont représentées dans le schéma ci-joint.

Même au 11^e siècle après J.-C. les sources des figures du Julia Anicia étaient encore imitées avec beaucoup d'art et de précision ; mais à mesure que les siècles passaient, que les figures étaient copiées et recopiées, et non plus sur le modèle original, elles s'éloignaient de la réalité, jusqu'à ce qu'enfin elles ne fussent plus que de simples schémas. Après cette

(1) MAX WELLMANN, « Cratœus », *Abh. der Kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, philologisch-historische Abt.*, Neue Folge, Bd. II, N° 1. Berlin 1897 et M. Wellmann, « Das älteste Kräuterbuch der Griechen », in *Festgabe für Franz Susemihl*, Leipzig 1898.

(2) Ces miniatures sont reproduites dans leur état exact in Rendel Harris, *The Ascent of Olympus*, Manchester, 1917. Le manuscrit entier a été reproduit en deux grands in-1^o magnifiques, mais excessivement peu maniables par J. de Karabacek, Leyden 1906. Le manuscrit original a été transféré de Vienne à la Bibliothèque Saint-Marc à Venise.

époque, le don de la représentation de la nature à quitté les Grecs, mais on peut encore retrouver des traces d'une certaine habileté à imiter les modèles classiques des figures botaniques dans un fragment d'un herbier du VIII^e siècle découvert dans la reliure d'un livre arménien (1), dans le fameux manuscrit du Vatican de Cosmas Indicopleustes, datant du VIII^e siècle (2), dans un petit manuscrit très remarquable de Nicandre du IX^e siècle appartenant à la Bibliothèque Nationale (3), dans les manuscrits de Dioscoride de Paris et de Cheltenham, des IX^e et X^e siècles, dans le Physiologus de Smyrne (4) du XI^e siècle, et dans beaucoup d'autres écrits d'origine byzantine.

Un petit nombre de termes peuvent être attribués au texte grec et aux manuscrits de Dioscoride. Mais des modifications et des interpolations commencent de bonne heure, et sur une échelle de plus en plus grande. Ce processus fut surtout développé par la mise en ordre alphabétique des paragraphes destinés à faire accorder les termes génériques avec les propriétés de la plante décrite. Cette réorganisation fut effectuée au IV^e, peut-être même au III^e siècle. Les plus anciens codex sont de ce type, et à cause de cela n'ont que peu de valeur au point de vue du texte, bien que les figures dont ils sont ornés soient du plus haut intérêt tant pour l'histoire de la botanique que pour l'histoire de l'art. D'autre part, les manuscrits non alphabétiques sont moins anciens et en général moins joliment illustrés, mais quelques-uns d'entre eux sont très importants pour le texte.

Manuscrits alphabétiques grecs de Dioscoride.

Les manuscrits alphabétiques grecs se rangent naturellement en trois classes.

1^o Cette classe renferme les deux plus anciens manuscrits. Tous les deux sont artistement illustrés, le texte et les figures dérivant d'un type commun du IV^e siècle. Le texte est distribué suivant l'ordre alphabétique du commencement à la fin. Il ne prend dans les écrits de Dioscoride que la *Materia medica*, mais il contient aussi certains traités d'autres auteurs. Les miniatures qui illustrent le texte de ces manuscrits conservent la tradition de Crateuas.

(1) Découvert par F. C. Conybeare. Fac-simile in *Manuscrit Bodley E. 19* (31528).

(2) *Vat. Gr. 699*. Reproduced in fac-simile par C. Stornajolo, Rome 1909.

(3) *Bibl. nat. Suppl. grec, 247*.

(4) Josef Szażycowski « *Der Bilderkreis des griechischen Physiologus* » in *Byzantinisches Archiv*, Hefte, Leipzig, 1899.

Cette classe contient seulement :

a) le *Julia Anicia*, écrit en capitales avant 512, et connu sous le nom de *Constantinopolitanus*. Ce manuscrit était précédemment à la Bibliothèque de la Cour de Vienne sous la cote méd. gr. I. Il est maintenant à la Bibliothèque Saint-Marc de Venise. On peut voir de ce manuscrit un très beau fac-simile (1).

b) Le manuscrit dénommé *Neopolitanus* écrit en demi-onciales au VII^e siècle. Ce manuscrit était aussi précédemment à la Bibliothèque de la Cour de Vienne, sous la cote supp. gr. 28; il est également aujourd'hui à la bibliothèque Saint-Marc de Venise.

II^o Cette seconde classe comprend un texte emprunté non seulement à la *Materia Medica* mais aussi aux autres traités de Dioscoride. Le texte est divisé, suivant le sujet, en cinq sections ou livres; chacun d'eux est distribué par ordre alphabétique. Ils traitent respectivement des plantes (1), des animaux (2), des huiles (3), des arbres (4), des vins et des pierres (5). Dans (c) et (d) le texte est combiné avec certains écrits apocryphes de Nicandre. Les figures, comme dans les manuscrits de la 1^{re} classe, conservent la tradition de Cratœus, mais avec des différences très marquées. Il est évident qu'elles dérivent d'un original qui ne remonte pas au-delà du IV^e siècle.

c) Cheltenham, Philipps, 21975, X^e siècle; maintenant à la Bibliothèque Pierpont Morgan à New-York.

d) Mont Athos, monastère Laura, XII^e siècle.

e) Venise, Bibl. Saint-Marc, n^o 92, XIII^e siècle.

f) Escorial Σ, T. 17. Papier. XV^e siècle.

III^o Cette classe comprend seulement le *Materia Medica* dont le texte est ordonné alphabétiquement mais n'est pas divisé en livres. Aucun manuscrit de cette classe ne remonte au-delà du XIV^e siècle.

g) Milan, Ambros. A95 sup., XIV^e siècle.

h) Rome, Vatican. Urbinas. 66, XV^e siècle.

i) Venise, Saint-Marc, 272, XV^e siècle.

j) Venise, Saint-Marc, 597, XV^e siècle et d'autres manuscrits du XVI^e siècle de Berlin, Paris, et de l'Escorial.

(1) Il y a un article excellent bien qu'ancien sur le *Constantinopolitanus*, de Ghoulant : « Ueber die HSS des Dioscorides mit Abbildungen », in *Archiv für die zeichnenden Künste*, I, p. 56, Leipzig 1855. Dans l'ouvrage posthume de R. Dodœus, *Stirpium historia Pemptades sex* Anvers 1616, les fig. des pages 123, 126, 149, 288, 372, 377, 439 et 572, marquées e cod. Casarco sont tirées du *Constantinopolitanus*.

Manuscrits non alphabétiques de Dioscoride.

La matière des autres manuscrits de Dioscoride n'est pas classée par ordre alphabétique. Ces manuscrits sont très nombreux et nous mentionnerons seulement les plus intéressants. Ils se rangent en deux classes, dont la première est la plus importante pour établir le texte, car elle contient seulement l'écrit original de Dioscoride. Dans la seconde classe, ce texte est mélangé avec d'autres matériaux.

I° Manuscrits contenant seulement le texte de Dioscoride.

Parmi les plus importants, citons :

l) Paris, Bibl. Nat., manuscrit gr. 2179, ix^e siècle. C'est le plus précieux de tous les manuscrits pour l'établissement du texte. Il est très artistement illustré, et il est très intéressant d'observer que les figures de la Mandragore, qui dans tous les autres manuscrits sont anthropomorphes, ne lui donnent ici aucun attribut humain. Ainsi ces figures peuvent renfermer les éléments d'une tradition plus ancienne que le *Constantinopolitanus* et le *Neopolitanus* et provenir d'une époque antérieure au iv^e siècle et peut-être à Cratœus. Ce manuscrit est mal conservé et partiellement illisible, mais il est doublé par les deux suivants :

m) Venise, Saint-Marc, 273, xii^e siècle et

n) Florence, Laurentian. Plut. 74, 17, xii^e siècle.

(m et n sont des parties d'un manuscrit copié d'après l ou d'après un manuscrit qui lui est strictement semblable).

o) Escorial, III. R. 3, incomplet, xi^e siècle.

p) Florence, Laurentian. Plut. 74, 23, xiv^e siècle. Le seul complet de cette classe.

q) [Rome, Vatican. Pal. 77; les feuillets les plus anciens de ce manuscrit représentent la même tradition que (o), xiv^e siècle.

II° Les manuscrits grecs de Dioscoride qui contiennent d'autres traités à côté du sien, sont très nombreux mais de peu d'importance pour le texte. Quelques-uns toutefois ont des miniatures intéressantes. Parmi eux citons :

r) Paris, Bibl. Nat., Manuscrit gr. 2180, xv^e siècle.

s) Paris, Bibl. Nat., Manuscrit gr. 2182, écrit en 1481.

Le rapport existant entre la tradition des figures et celle du texte n'a pas encore été étudié. Il y a là un sujet de recherches qui serait de haute importance pour l'histoire de l'Art. Après un examen superficiel, nous pouvons dire que la ligne de transmission des figures peut être suivie jusqu'au xiii^e siècle parallèlement à celle du texte (1).

(1) La classification que nous donnons ici est tirée en grande partie

En résumé la Botanique grecque naquit probablement avec les autres sciences au VI^e siècle avant J.-C., mais elle ne prit vraiment corps qu'au IV^e siècle. Elle fut alors fermement établie avec des règles scientifiques, des jardins botaniques furent créés, des recherches furent faites, et le travail d'un auteur important est parvenu jusqu'à nous. Au I^{er} siècle avant J.-C. les principes scientifiques de la botanique ont été englobés dans l'agriculture et la médecine et leur application est heureusement illustrée par des œuvres qui ont survécu, des deux siècles suivants. C'est alors que débute la décadence, mais jusqu'au VII^e siècle après J.-C. on prépare encore des *herbaria* illustrés avec beaucoup de soin et d'art. Nous ne connaissons de ces herbiers que des imitations de l'époque de la décadence; quelques-uns sont cependant remarquablement soignés: leur étude nous permet de nous faire une idée des acquisitions des Grecs en botanique, et des limites atteintes en cette science, par les siècles précédents.

.*.

Dans un second paragraphe l'auteur examine à travers la période qui s'étend du VI^e au XII^e siècle, la transmission des connaissances botaniques acquises pendant les siècles précédents, qui ne reçoivent aucun apport nouveau. Les manuscrits se répètent copiés les uns d'après les autres avec plus ou moins de fidélité; la figuration des plantes y est toutefois très intéressante à suivre en parallèle avec l'histoire de l'art. M. Charles Singer en décèle les diverses tendances d'expression artistique et en établit la filiation: c'est là une étude d'un très haut intérêt et qui n'avait pas encore été faite. S'il a été publié un grand nombre d'études sur les miniatures au point de vue hagiographique et aussi historique, on peut compter celles qui ont été consacrées à l'examen des manuscrits médicaux à peinture.

Le troisième paragraphe de cette étude est consacré à la botanique en Occident du XII^e au XV^e siècle. Il nous montre comment, à l'aube du moyen âge une réaction se dessine avec le *De vegetabilibus* d'Albert le Grand, première production écrite avec quelque souci scientifique. M. Charles Singer

d'un article excellent de M. Wellmann sur « Dioscoride » in *Real Encyclopadie der Klassischen Altertum Wissenschaft* de Pauly-Wissowa, vol. V, Stuttgart 1905. On trouvera aussi beaucoup de renseignements in H. Diels « Die Handschriften der antiken Arzte, II Teil. Die ubrigen griechischen Arzte ausser Hippokrates und Galenus, in *Abhandlungen der konigl-preuss. Akademie der Wissenschaften*. Berlin 1906.

nous conduit jusqu'à l'apparition des premiers herbiers imprimés en étudiant avec le même soin scientifique et artistique la filiation du texte des différents manuscrits et de leurs figures de plantes.

J. AVALON.

LA TENTATIVE DE SUICIDE DE NAPOLÉON, in-Souvenirs de Saint-Denis, dit Ali, second Mameluck de l'Empereur, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1921.

Chacun sait qu'on a beaucoup discuté sur la tentative de suicide de l'Empereur à Fontainebleau en 1814, et que le fils du chirurgien Yvan a soutenu que son père n'avait « jamais cru à un empoisonnement ». Or on trouve dans les souvenirs de Saint-Denis, dit Ali, que vient de publier la *Revue des Deux Mondes*, une relation succincte de cette tentative de suicide; remarquons cependant que Saint-Denis, n'ayant quitté Mayence qu'après l'abdication, n'était pas avec l'Empereur dans son dernier séjour à Fontainebleau, et ne connut cet incident que par son ami le valet de chambre Hubert. Il n'en est pas moins intéressant cependant, de le noter au passage.

Napoléon portait depuis la campagne de Russie, suspendu à son cou par une petite ganse, un petit sachet de soie noire dans lequel était une chose qui, au toucher, était du volume et de la forme d'une gousse d'ail. On croyait que c'était quelque amulette ou talisman contre les balles; en réalité ce n'était que du poison. A Fontainebleau, se voyant abandonné de la plupart de ses officiers généraux, de ses deux serviteurs fidèles, Constant et Roustan, il résolut de mettre fin à une vie qui ôterait tout prétexte à la vengeance de l'ennemi étranger et aux rigueurs de ses autres ennemis qui se disaient français et qui depuis vingt-cinq ans ne cessaient de conspirer la ruine de la France.

« Il était quatre heures du matin; Napoléon, après avoir écrit plusieurs lettres à l'impératrice, les avait jetées au feu: alors l'empereur se leva et se dirigea vers la commode qui faisait face à la cheminée. A cet instant Hubert, voyant l'Empereur debout, ferme la porte un peu plus près, pour ne pas être aperçu.

« Sur la commode de la chambre, il y avait habituellement sur une assiette deux verres couverts d'une serviette, une petite cuiller, un sucrier, et, à côté, une carafe pleine d'eau. Mais, par l'effet du hasard, le sucrier manquait, parce que le garçon de garde-robe, ayant trop tardé la veille de le faire remplir, il se trouvait dans la pièce où était Hubert. Il faut ajouter que dans l'un des deux verres, il y avait oruinairement

du sucre fondu, mais que, par oubli ou autrement il n'y avait rien dans le verre. Pendant qu'Hubert était aux écoutes pour répondre à l'Empereur, il l'entendit verser de l'eau dans un verre et ensuite le bruit de la petite cuiller qu'on remue pour délayer quelque chose. Sachant qu'il n'y avait pas de sucrier et pas de sucre fondu dans le verre, Hubert ne pouvait se figurer ce que l'Empereur remuait ainsi; mais, après un moment de réflexion, il pensa que l'Empereur, ne voyant pas le sucrier qui accompagnait ordinairement les deux verres, avait pris du sucre dans le sucrier du nécessaire.

Quand l'Empereur eut fini de remuer la cuiller dans le verre, il y eut un moment de silence, après lequel l'Empereur vint à la porte de l'antichambre et dit à Hubert de faire appeler le duc de Vicence, le duc de Bassano, le grand maréchal et M. Fain. Dans ce moment m'a dit Hubert, les traits de l'empereur n'étaient nullement altérés; il lui parut aussi tranquille que s'il venait de boire un verre d'eau pure. Ces messieurs arrivés, il leur dit que, ne pouvant survivre au déshonneur de la France, il venait de se laisser aller à la faiblesse de s'empoisonner. Aussitôt que ces messieurs eurent entendu ces paroles, ils envoyèrent promptement chercher M. Yvan pour qu'il donnât un contre-poison. M. Yvan vint aussitôt et administra immédiatement à l'Empereur un breuvage qui ne tarda pas à produire son effet. L'Empereur vomit toute la substance délétère qu'il avait avalée, mais non sans de grands efforts qui le fatiguèrent beaucoup. Vers les six heures, se sentant soulagé, il descendit dans le jardin intérieur et s'y promena longtemps avec ces messieurs. Il est supposable que le temps et les émanations du corps avaient altéré la force du poison, car on doit penser que si ce même poison eût conservé son énergie primitive, la mort eût été instantanée. L'Empereur fut trompé dans son attente. »

Tel est ce récit qui nous paraît bien invraisemblable par la rapidité même de la disparition des symptômes d'empoisonnement, nous sommes de l'avis de Saint-Denis, le poison ne devait plus être bien dangereux, et en admettant même que l'Empereur ait voulu s'empoisonner, il devait le savoir.

Docteur E. OLIVIER.

D^r CH. SINGER. — I. THE EARLIEST STEPS IN THE INVENTION OF THE MICROSCOPE. (Extrait de *Transactions of the Paraday Society*, vol. XVI, 1920, in-8°, 10 p.).

L'auteur examine l'évolution des notions d'optique qui ont précédé et préparé l'invention du microscope depuis Euclide

jusqu'à Galilée, en passant par Ptolémée, Alhazen, Witelo, Roger Bacon, John Peckham, Salvino d'Amato, Léonard de Vinci, Fracastor, Francesco Maurolico, Léonard Digges, Jean-Baptiste della Porta, Zacharias, Jan Lipperschey et Jacques Metius.

II. NOTES ON THE EARLY HISTORY OF MICROSCOPY. (Extrait de *Proceedings of the Royal Society of Medicine* (Sect. of Hist. of med.), 1914, vol. II, in-8°, de 33 p., fig.)

Ce travail retrace l'histoire de la découverte du Microscope depuis les origines et la conduit jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

III. THE DAWN OF MICROSCOPICAL DISCOVERY. (Extrait de *Journal of the Royal Microscopical Society*, 1915, in-8°, paginé 317-40 fig.)

L'auteur a surtout en vue l'étude des premières observations faites à l'aide du microscope : à signaler comme plus particulièrement traitée l'histoire de la découverte et de l'étude du sarcopte de la gale.

**Relevé bibliographique des travaux médico-historiques
parus récemment dans les publications périodiques**

D^r F. BEAUDOUIN. — *Le 3^e centenaire de la Fontaine et les médecins*. Conférence faite le mardi 25 octobre 1921 à la Soc. hist. et archéol. de l'Orne, Alençon. Impr. Alençonnaise (1921), 8 p. gr. in-8°, et 1 pl. h. t. — L'auteur rappelle, spirituellement, le rôle de La Fontaine dans la littérature paramédicale de l'époque : en particulier le *Poème du Quinquina* ; les satires qu'il fit en maint endroit, de la Faculté ; et la part de quelques comparses médicaux dans la vulgarisation du quinquina : Talbot, Monginot, N. de Blégnny.

XXX. — *Théophraste Renaudot et le bréviaire du parfait journaliste*, etc. Hier, aujourd'hui, demain, n° 1, 15 novembre 1921, p. 3-6. — Etude sur la préface et les premiers numéros de la *Gazette de France*, fondée le 30 mai 1631 par le médecin Théophraste Renaudot.

— *Une lettre de Volney*, *Ibid.*, p. 12. Curieux conseils d'hygiène adressés par Volney au général Bonaparte.

— *Eloge de l'ail*, *ibid.*, p. 21-23. Pièce de vers (Ode ou épode en réfutation de l'Ode ou de l'Épode d'Horace contre

l'ail : *Parentis olius*) adressée au *Journal des Débats*, par le Comte de Marcellus, député de la Gironde, en 1822.

Pourquoi, précieux don de Flore et de Pomone
Timide enfant de nos guérets
Gardes-tu pour les bords qu'embellit la Garonne
Et tes parfums et tes bienfaits?

Horace t'outragea, mais Virgile te loue.
Il t'égale au doux serpolet.
Et ta champêtre odeur, du chantre de Mantoue
Sut inspirer le flageolet.

C'est l'ail qui pénétra d'un courage sublime
Le jeune cœur du grand Henri.
Il partage sa gloire, et ce roi magnanime
Dut à l'ail sa palme d'Ivry.
On vit l'ail présider à l'heureuse naissance
De son auguste petit-fils ;
L'ail aime les Bourbons ; l'ail est cher à la France,
L'ail est le compagnon de lys.

Comment ce condiment « parfum des guerriers », « l'ami des preux et l'effroi des rebelles » est-il devenu, — ironie de la moderne pharmacologie, — un hypotenseur ?

D^r L. DORVEAUX. — *Une satire contre l'Ecole de Pharmacie de Paris*, Bull. des Sc. pharmacologiques, 8 octobre 1921, p. 479, t. XXVIII, et t. à p., 5, p. in-8°. — Aux termes de la loi du 21 germinal an XI, les pharmacies parisiennes étaient inspectées une fois l'an par deux professeurs de l'Ecole de médecine, des délégués de l'Ecole de pharmacie et le commissaire de police. Un apothicaire, mécontent sans doute de ces contrôleurs, en fit une satire malveillante visant Deyeux, Guiart fils, Cheradame, Bouillon-Lagrange et Chaussier :

J'aperçois Chaussier, ce caustique ergoteur,
Disputer sur un mot : c'est là le vrai bonheur,
S'il trouve un champion, ce terrible adversaire
Aussitôt l'abat par Kunchel, par Homère.
Vomissant par lambeaux le grec et le latin
Il réduit aux abois son rival incertain.

DELMAS, VIRES, FORGUE. — *VII^e centenaire de la Faculté de médecine de Montpellier, 1220-1920*, *Presse médicale*, 12 novembre 1921, n° 91, p. 1641-1658. — Quelques dates de l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier, par P. Délmas ; sept siècles de médecine à Montpellier, par Vires ; sept siècles de chirurgie à Montpellier, par Forgue. — Eloquentes panégyriques de la vieille Ecole, où l'historien trouvera beaucoup à glaner.

P. DELAUNAY. — *Le VII^e centenaire de la Faculté de Montpellier. Montpellier et son influence*, *Savoir*, 1^{re} année, n^o 5, 12 novembre 1921, — Résumé de l'histoire de la Faculté de Montpellier ; étude des rivalités professionnelles (La chambre royale des médecins provinciaux), personnelles (Daquin, Chirac, Chicoyneau) et doctrinales (vitalisme de Barthez, de Bordeu) qui mirent aux prises, dans la capitale même, et à Versailles, les suppôts de Montpellier et ceux de l'École de Paris.

J. VÉRAN. — *Le VII^e centenaire de la Faculté de médecine de Montpellier*, *Le Correspondant*, 25 octobre, 1921, p. 289-305. — Histoire, fastes, vie scolaire, et évolution doctrinale de l'ancienne École de Montpellier.

D^r E. DUPRÉ. — *Rêves, rêveries et divers états morbides de l'imagination*. (Exemples pris dans Restif de la Bretonne et dans Amiel) — [article posthume]. — *Revue hebdomadaire*, 30^e année, n^o 42, 15 octobre 1921, p. 259-279.

QUERVAU, LAMERIE. — *Lettres du Conventionnel Plaichard-Chollière au Citoyen Midy (1794-1795)*, *Bull. de la Comm. hist. et archéologique de la Mayenne*, 2^e série, t. XXXVII, 1921, fasc. 130, p. 160-179, Plaichard-Chollière, médecin à Laval fut élu, en septembre 1792, député à la Convention nationale, s'y terra dans le *Marais*, et prit surtout part aux travaux du Comité d'Instruction publique de la Convention. Il entra en l'an IV au Conseil des Anciens, d'où il sortit en l'an VI, et mourut à Laval le 25 août 1815. — 9 lettres d'affaires à son ami Midy, accusateur public près le Tribunal criminel de la Mayenne.

R. GAUCHET. — *Histoire de l'hôpital Saint-Julien de Château-Gontier*, *ibid.*, p. 109-133. — La Maison-Dieu de Ch.-Gontier devait nourrir 13 pauvres, y compris la gardienne pour 2 pauvres ; héberger pour une nuit les pauvres passants, et pourvoir au besoin à leur sépulture. — L'aumônier était nommé par l'évêque d'Angers à la présentation du Seigneur de Ch. Gontier ; il était conjointement, « administrateur des biens et choses de l'aumosnerie », avec l'assistance de quelques frères hospitaliers. — Le chapelain était nommé, à sa présentation, par l'abbé de Saint-Nicolas. — Au début du xvi^e siècle, la maison, mal gérée, étant tombée en décadence, Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, obtint le désistement du dernier aumônier, M^e Jean Meignan, prêtre, docteur de Sorbonne, et fit confier l'administration intérieure à des Sœurs grises Franciscaines tirées de l'hôpital de Mortagne

(1507-1508). En 1517, à la requête du P. Gabriel Maria, commissaire général des Cordeliers, le pape Léon X, octroya à ces hospitalières leurs constitutions définitives, confirmées en 1550 par une bulle du pape Jules III. Cette règle demeure en vigueur jusqu'en 1792. — Le chapelain de la nouvelle communauté fut nommé à la présentation de la duchesse d'Alençon et du Seigneur de Ch. Gontier, par l'évêque d'Angers. — En 1560-66, les habitants intentèrent — par jalousie peut-être — un procès à la Communauté qu'ils jugeaient trop nombreuse, et firent restreindre le chiffre des religieuses. — En 1593, au moment des guerres de religion, les troupes de la Ligue rasèrent la plus grande partie des bâtiments conventuels, en même temps que les faux bourgs, par mesure de défense stratégique ; et les nonnes durent se réfugier, pendant trois ans, au prieuré bénédictin de Saint-Jean-Baptiste.

H. CARTON DE WIART. — *Chez les innocents. La Colonie de fous à Ghéel, Le Correspondant*, 93^e année, n^o 1419, 10 novembre 1921, p. 405-416. — Charmante étude sur la fameuse colonie de placement familial des aliénés, groupée autour de l'antique Collégiale de Sainte-Dymphne, dont « la bénigne influence, épanchée de temps immémorial dans ce coin de Campine, est si propice aux pauvres insensés... Tous les ans, à la Pentecôte, s'organise un grand pèlerinage à l'occasion duquel ceux qui furent guéris viennent remercier la sainte et revoir leurs hôtes... Maints ex-votos exhibent des clients de la sainte affublés de grelots et les fers aux poings, qui guérissent miraculeusement, libérés du Malin qui s'échappe de leur cerveau en formidables enjambées ».

F. UZUREAU. — *Hospice Saint-Charles d'Angers*, Archives médicales d'Angers, 25^e année, n^o 9, sept. 1921, p. 162-163. — Cet hospice, appelé communément la Petite pension fut fondé par Anne Jallot le 24 juin 1714, rue Haute-du-Figuier. On y tenait les petites écoles pour les filles pauvres ; en outre, les dames de charité allaient nourrir, panser et médicamenter les malades indigents, et formaient des filles de charité pour jouer le même rôle dans les campagnes. Pendant la Révolution, on y soigna quelques militaires malades. La maison existait encore en 1818 : on y pansait gratis les pauvres, sur place, et on assurait en outre leur assistance à domicile, les médicaments préparés par une des deux religieuses hospitalières, étant partiellement soldés par une allocation de 3.000 francs fournie chaque année par le Bureau de Bienfaisance. Vers 1841, la propriété de la maison passa au Bureau de Charité, qui y

maintint les religieuses aux mêmes conditions. Le noviciat fournissait en sus des sœurs de charité et enseignantes à cinquante communes du Maine-et-Loire. En 1867 l'établissement fut transféré rue Saint-Blaise où il est encore.

A. Auzoux. — *Une institution d'autrefois. Les Charités normandes*, Rev. des études historiques, 87^e année, mai-août 1921, p. 171-190. — Très curieuse étude sur les confréries normandes de *charitons*, dont on rattache l'origine à la grande peste du xiv^e siècle ; « Elles se seraient formées, sous l'inspiration du clergé, pour inhumer les pauvres morts. » — « Aux dits enterrements dés infectez de contagion, épidémie, peste, ils iront avec une ferme foy et saincte résolution pour la seule charité et amour de Dieu, sans en rien espérer, et étant entrez és maisons où seront les corps pestiferez, pourront étant requis, résider et oster les meubles de dedans le logis. » Ces confréries furent créées tantôt par des artisans ou laboureurs, tantôt par des corporations, comme celle des tailleurs de drap de Vernon. — A la fin du xv^e siècle, toutes les classes y sont représentées. — Elles soumettent leurs statuts à l'approbation de l'Ordinaire, et invoquent le plus souvent, le patronage de Jésus-Christ, de la Vierge et de saint Sébastien. Elle se composent d'hommes et de femmes, voire d'enfants, mais sous approbation des parents. Elles comprennent à la tête des adhérents, un groupe de 12, 13, 14 frères servants, dirigés par un échevin, roy ou maistre, et un prévôt. Elles s'adjoignent un clerc, un crieur et des chapelains rémunérés. Chaque nouveau venu prête serment, se fournit d'un chaperon, solde droit d'entrée et redevance annuelle. Un *martyrologe* porte le nom des confrères vivants et morts. La charité a sa « chambre » de réunion, sa cloche, sa chapelle ou ses bancs à l'église, et même un arsenal de cuisine pour les agapes périodiques ; elle possède et gère ses rentes et capitaux. Elle joue, pour ses membres, malades ou indigents, le rôle d'une société de secours mutuels, convoie ceux qui partent en pèlerinage, pourvoit à leur internement s'ils deviennent *ladres*, dote leurs filles sans fortune, etc. — Très répandues en Normandie et au Perche, ces sociétés pâtissent, depuis la fin du xvii^e siècle, de la tutelle méfiante des évêques, de la suspicion du Pouvoir royal, tombent en décadence au xviii^e, se maintiennent pourtant — fait étrange et notable, — pendant la Révolution sous le nom de « Frères de l'Humanité », se reforment et prennent un nouvel essor, une existence quasi-officielle, au lendemain du Concordat ; mais elle déclinent sur la fin du xix^e siècle.

cle ; les lois de 1901 sur les associations ; de 1904 sur les pompes funèbres ; de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat leur ont porté le dernier coup.

BRÆMER. — *Les pharmaciens botanistes alsaciens*, Assoc., française pour l'avancement des Sciences, 44^e Session, Strasbourg, 1920. — C. R. de la 64^e Session, p. 199-200. Notices succinctes sur J. R. Spielmann et Apollinaire Fée.

J. E. GÉROCK. — *Un botaniste alsacien, F. Kirschleger*, *ibid.*, p. 220-222, Frédéric Kirschleger, né à Munster, près Colmar, en 1804, mort à la fin de 1869, professeur à l'Ecole de pharmacie et à la Faculté de Médecine de Strasbourg, a laissé une Flore d'Alsace (1852-62, 3 vol.) rééditée en 1869-70, et qui demeure une œuvre durable. Ses compatriotes avaient érigé à sa mémoire, à Munster, un monument qui a été mutilé par les Allemands.

J. COTTE. — *Etude de résidus alimentaires néolithiques*, *ibid.*, p. 436-440. — Fouilles de la grotte des Bas-Moullins (Principauté de Monaco).

D^r E. WICKERSHEIMER. — *Les notes de Jean Hermann sur les cabinets de curiosités qu'il visita à Paris (1763-1764)*. — *ibid.*, p. 581-583. — Né à Barr en 1738, le médecin naturaliste Jean Hermann, fondateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, passa quelques mois à Paris après sa réception au doctorat (1762), et visita le jardin du Roi, les bibliothèques publiques, et quelques collections particulières, entre autres les cabinets des naturalistes du Hamel du Monceau, Dezallier d'Argenville, le cabinet du Séminaire Saint-Sulpice, et celui de M^{me} de Boisjourdain. Ce travail a paru *in extenso* dans le Bull. de la Soc. des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin, 1922.

L. PFLÉGER. — *Les origines de la syphilis à Strasbourg, et le prédicateur Jean Geiler de Kaysersberg*, *Ibid.*, p. 592-595. — Dès la fin du xv^e siècle, la syphilis s'était largement propagée en Alsace. Le prédicateur Geiler en parle en un de ses sermons dès 1496, et dans une série d'instructions prêchées pendant le carême de 1505. Il revient souvent sur ce sujet, avec une liberté de langage qui ne choquait point alors du haut de la chaire, et appelant l'attention des fidèles sur le péril moral, physique et social de cette maladie. Contrairement aux assertions de Sudhoff, c'est lui, et non le magistrat de Strasbourg, qui prit l'initiative de la croisade anti-vénéérienne, sollicitant l'admission des vérolés à l'hôpital. Mais on ne les y recevait qu'avec répugnance et parcimonie. Geiler leur obtint un gîte d'abord dans une maison particulière,

appartenant à Bœcklin, et, sur ses instances, cette maison devint l'hospice municipal des vénériens. Par ses prédications, Geiler obtint de nombreuses aumônes en faveur de cet établissement. Cet homme de bien mourut en 1510. Après lui, à la requête du sénateur Hofmeister, directeur du *Blatterhaus*, des indulgences furent accordées aux donateurs dans le diocèse de Strasbourg (1518) et le magistrat acheva, en 1538, d'organiser la maison des vénériens et de la doter de revenus suffisants.

A. CASTIGLIONI. — *Il trattato dell'ottica di Lorenzo Ghiberti*, Rivista di Storia Critica delle Scienze mediche e naturali, XII^e année, n^o 5-8, mai-août 1921, p. 51-68. Etude sur le Traité d'optique composé par l'illustre sculpteur des portes du baptistère de Florence.

N. SCALINCI. — *Antonio maître Jan e Michele Brisseau, nella determinazione della sede anatomica della catarata*, *ibid.*, p. 68-74. — Etude sur la part respective de maître Jan et de Brisseau dans la détermination du siège de la cataracte, toute d'actualité, au moment où les ophtalmologistes belges et français viennent de célébrer la mémoire et d'inaugurer le monument commémoratif de Michel Brisseau, de Tournai.

P. BOURGET. — *Le professeur Ernest Dupré*. — Revue hebdomadaire, n^o 39, 24 sep. 1921, p. 373-381. — On sait l'amitié qui unissait le maître psychiatre et le maître psychologue. Hommage rendu par Paul Bourget à l'aliéniste éminent, dont il aimait à se dire l'« élève du dehors ».

M. FOSSEYEUR. — *Sages-femmes et nourrices à Paris au XVIII^e siècle*. — Revue de Paris, 28^e année, n^o 19, 1^{er} oct. 1921, p. 535-554. — Etude curieuse et documentée sur l'industrie et les mœurs des sages-femmes parisiennes : avortements criminels, accouchements clandestins, enseignement libre de l'obstétrique par les sages-femmes, enseignement des sages-femmes à l'Office des accouchées de l'Hôtel-Dieu, etc. Et sur l'industrie, trop souvent coupable et meurtrière, des nourrices sur lieu, des meneurs; inspection et surveillance des nourrices, fonctionnement du Bureau des recommandaresses, etc., toutes mesures qui ne palliaient que bien faiblement l'effroyable mortalité infantile, due, en partie, au vice de ces institutions.

D^r Paul DELAUNAY.



TABLE DU TOME XV

AVALON. — Une diatribe de Restif de la Bretonne contre les médecins	169
BOISMOREAU (D ^r). — Notes sur les maladreries de la Vendée	319
DELAUNAY (D ^r P.). — Un médecin du second empire : Em. Foucher, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris (1 fig.)	67
— Le dernier des iatro-chimistes : Eugène-Henri Desportes (1 fig.)	337
DUBREUIL-CHAMBARDEL. — Le chirurgien de La Fayette : Louis Bretonneau	199
GUELLIOT (D ^r O.). — Les oculistes gallo-romains de Reims	182
GOULARD (D ^r R.). — Essai médical sur P.-L. Courier	139
— Avorteurs et avorteuses à la Bastille	267
FOSSEYEUX (M.). — Le second Congrès international de l'histoire de la médecine	235
GRIMBERT (D ^r). — Voir Laignel-Lavastine	
HOUDRY (D ^r). — Voir Ménétrier	
JEANSELME (P ^r). — Quels étaient les principes d'hygiène et les remèdes en usage parmi les populations agricoles de l'antiquité, d'après les Géoponiques	7
— Sur une statue antique représentant un castrat infibulé	98
— L'emploi des sels de cuivre dans le traitement des plaies remonte à la plus haute antiquité	105
— L'usage de la laitue peut-il affaiblir la vue	103
— Un homme plongé dans un bain absorbe-t-il de l'eau par sa surface cutanée	283

LAIGNEL-LAVASTINE (D ^r). — La Glossolalie dans la primitive église chrétienne d'après l'apôtre Saint-Paul	129
LECLERC (D ^r Henri). — Histoire du lierre	17
— L'art d'obtenir des fruits laxatifs, d'après Antoine Mizauld	121
— Un remède de Guy Patin; le sirop de roses pâles	212
LINT (D ^r de). — Les léproseries d'Amsterdam	107
— Hippocrate en vers	314
MÉNÉTRIER (P ^r). — La guérison du cancer au sein de la reine Atossa	285
MOLINÉRY (D ^r). — Le grand lunaire de Hiérosme Cortez (1632)	125
MOUTIER (D ^r). — A propos des atlas anatomiques à planches superposées	119
— Un essai d'anatomie dynamique au xvii ^e siècle : les tabulæ sceleti et musculorum d'Albinus (1 fig.)	205
NEVEU (D ^r R.). — Le culte d'Esculape et d'Hygie dans les îles de la mer Egée	180
— Le traitement des maladies et des blessures des chiens de chasse, d'après le poète Gratus Faliscus	328
TIFFENEAU. — La correspondance de Gerhardt	45
TRICOT-ROYER (D ^r). — Le monument Michel Brisseau	333
TORKOMIAN (D ^r V.). — Les Arméniennes dans l'histoire de la médecine jusqu'au xiii ^e siècle	38
VAN ANDEL (D ^r). — L'hippomane, un remède antiépileptique populaire	369
VILLARET (D ^r). — (Voir Moutier).	
VINCHON (D ^r J.). — Une maison de santé au temps de Balzac	373
WICKERSHEIMER (D ^r). — Une gravure anatomique de Jobst de Negker (1538)	114